

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

Les actes d'état civil de la famille de
saint Jean-Baptiste de La Salle

par
F. Léon de Marie Aroz

26

Z55.7906
C132C
T. 26
E
7

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

Les actes d'état civil de la famille de
saint Jean-Baptiste de La Salle

26



Plan de Reims. Colin, 1665

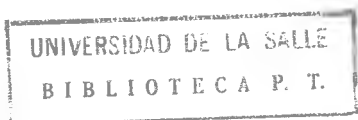


F. LÉON DE MARIE AROZ

Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle

Transcription et commentaire
accompagnés
de quelques documents qui les expliquent et les complètent

REIMS 1966



	BIBLIOTECA	
	UNIVERSIDAD DE LA SALLE	
INCEBO	05-4-96	
COMPRADO A		
DONADO POR	Hno. Hernando Sebó	
CANJE CON		
FACULTAD	C.I.A.	
PRECIO \$ -	REGISTRO	65022

NIHIL OBSTAT
 V. Descamps
 can. libr. cens.

IMPRIMI POTEST
 Rhemis, die 25 novembris 1966
 Fr. Charles-Henry, F.S.C.
 Sup. Gen. lis.

IMPRIMATUR
 Tornaci, die 16 decembris 1966
 J. Thomas, vic. gen.

INTRODUCTION

La publication des textes originaux concernant la famille de saint Jean-Baptiste n'a intéressé qu'un nombre réduit de chercheurs. Depuis la parution de la généalogie des de La Salle de Champagne par H. Jadart en 1888 et celle de Griffon et Joriaux, on s'est contenté de ressasser des choses sues de tous, voire inexactes comme celles contenues dans l'*Armorial général d'Hozier*, ou plus simplement d'aligner des noms se succédant de père en fils, sans aucune référence aux sources pour les justifier.

Les premiers biographes eux-mêmes qui ont recueilli les *Mémoires* des parents ou des premiers disciples de Jean-Baptiste de La Salle, les ont fait parler sans passer leurs dires au crible de la critique historique. Fallait-il retenir ce qu'ils avaient entendu et publié dans leurs écrits ? Blain avait monté son héros en épingle; on en conclut : il a exagéré. Maillefer s'était amèrement plaint d'avoir été plagié. Cependant, ces deux auteurs mis en regard, des divergences chronologiques apparaissaient. Qui des deux avait dit vrai ?

La publication des sources, de tous souhaitée, devenait donc urgente. C'est même une impérieuse nécessité depuis que les *Cahiers lasalliens* — excellents à tous points de vue — ont reproduit en édition photomécanique la plupart des éditions *princeps* de saint Jean-Baptiste de La Salle ou celles des ouvrages le concernant directement.

Le présent ouvrage voudrait constituer une réponse positive à ce souhait unanimement exprimé, et auquel le Chapitre général de 1956 acquiesça d'emblée.

Si chronologiquement, il embrasse toute la vie du Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, de 1651 à 1719, il ne touche en fait qu'à quelques étapes de celle-ci : sa naissance (1651, document 18), sa mort (1719, document 22); et à deux moments particuliers de son existence : son testament (1719, document 21) et la tentative de permutation de son canonicat (1676, document 19). Cependant, tous les autres documents visent directement le fils de Louis de La Salle et de Nicolle Moët :

— Le testament de son père (1672, document 13) qui le désigne comme tuteur légal de ses frères et sœurs.

— Le codicille de Barbe Cocquebert (1652, document 2) qui signale la présence de Louis de La Salle à l'Hôtel de la Cloche (1652-1665), et situe avec précision le lieu familial du petit Jean-Baptiste déjà âgé de dix-neuf mois.

— L'achat de la maison rue Sainte-Marguerite (1664, document 11), où l'aîné des de La Salle-Moët vécut dix-neuf années (1665-1682).

— Le baptême de Pierre de La Salle (1666, document 43), où apparaît la signature déjà expressive de Jean-Baptiste, écolier de quinze ans et parrain du

nouveau-né. C'est un engagement authentique aux yeux de l'Eglise, un témoignage de chrétien, le second, puisque déjà au baptême de Jean-Louis (1664, document 40), le premier-né des époux de La Salle avait récité publiquement sa profession de foi. En 1679, Jean-Baptiste est témoin au mariage de sa sœur Marie (document 29). Alors âgé de vingt-huit ans, déjà prêtre, ayant le souci des âmes, de celles surtout qui sont présentes à son cœur par les liens du sang, l'abbé de La Salle est désormais parmi les hommes leur médiateur auprès de Dieu.

Voilà, centré dans notre perspective historique et encadré par la chronologie, le profil humain du fils de Louis de La Salle, conseiller au Présidial, et de Nicolle Moët, né à Reims, le 30 avril 1651.

Mais on ne saurait oublier dans cette étude, le milieu familial et social où Jean-Baptiste a vécu. La transcription des documents se rapportant à ses ascendants nous paraissait dès lors indispensable. Les commentaires qui accompagnent les actes de naissance et de décès de ses grands-parents paternels (documents 1-2) et maternels (documents 3-8) le prouvent à l'évidence, s'il en était besoin. Ceux se rapportant à ses frères et sœurs (documents 27-55) n'ont pas un intérêt moindre.

C'est dans un milieu bourgeois, d'hommes possédant des biens, de marchands enrichis, de magistrats, d'hommes de lettres qui ont travaillé moins des mains que de l'esprit que Jean-Baptiste a grandi de façon normale, en tout soumis aux lois de l'auxologie dans ses étapes successives : croissance jusqu'à sept ans, suivie de stationnement jusqu'à douze, *proceritas secunda*, gracilité passagère, discordance somatique, virilité et en même temps, éveil de l'intérêt logique, libération de l'esprit, perfectionnement de la structure nerveuse, et avec elle, l'association des idées, fonction capitale pour toutes les aspirations de l'esprit.

C'est à partir de ces données qu'il faudrait refaire toute la géographie de l'enfance et de l'intimité de Jean-Baptiste de La Salle pour lui donner ses dimensions naturelles : maison paternelle, Siège présidial, Cour de la Monnaie, grenier à sel, Hôtel de Ville; lieux où il a rencontré des parents, en ville et aux alentours : Ay, Epernay, Rilly-la-Montagne, Verzenay, Brouillet surtout, Montbret, Trois-Puits, Fismes, Dorigny..., montagne de Reims, bois et champs de labour, vignobles champenois. On imagine volontiers ses réactions. A-t-il dévoilé les mystères de la nature et de l'art ? Il se sera extasié devant les merveilles de Reims, le sourire de l'Ange, la scène de la Visitation, le portail nord et la façade majestueuse, unique au monde, de la cathédrale des sacres.

Et ne perdons pas de vue que Louis de La Salle est un magistrat et un lettré pour comprendre quel était son train de vie, ses soucis professionnels,

ses rendez-vous obligés, sa société habituelle — le milieu était tellement replié sur lui-même au XVII^e siècle ! — son rang officiel et les exigences auxquelles il devait se conformer. Les devoirs de sa charge le ramenaient tous les jours au siège présidial — tribunal de première instance civil et judiciaire — de Reims; en canalisant son activité, ils modelaient sa personnalité. C'est tout cet héritage moral et intellectuel que Louis de La Salle transmet à son aîné; tout un vocabulaire technique naquit dans l'esprit de celui-ci, en même temps qu'un problème et une attitude devant la vie (document 14).

Rappelons, par ailleurs, que sa mère, Nicolle, était fille de noble homme Jean Moët, seigneur de Brouillet (documents 16-17) qui a château, bois et terres à Brouillet, Louvergnny, Dugny, et a tenu sur les fonts baptismaux de Saint-Hilaire son filleul Jean-Baptiste (document 18). Des liens d'affection les ont unis. Que se racontaient-ils dans leurs voyages en calèche de Reims à Brouillet et de Reims à Rilly ? (document 4).

Ainsi, instruit par sa famille et par son entourage, par les faits, par la vie, cette riche nature — c'est de Jean-Baptiste qu'il s'agit — choyée par la fortune et l'hérédité, douée de talents intellectuels au-dessus du commun, aidée par l'étude et travaillée par la grâce s'est épanouie en harmonieux équilibre, apparemment sans heurts.

Enfant de chœur à sept ans, chanoine à onze — le fait aujourd'hui étonne, mais le XVII^e siècle l'admet — le jeune étudiant s'accommode à ce milieu « discret et vénérable » selon l'expression du temps. L'appel de Dieu à une vocation supérieure ne l'a pas surpris. Reims et Paris voient le jeune clerc au travail pour réaliser son idéal de vie : être prêtre, c'est-à-dire être Dieu parmi les hommes en étant l'homme de Dieu.

1670 ! Et la douleur lui arrache des sanglots. Jean Moët de Brouillet, son grand-père et parrain, est emporté par la mort (document 4). Jean-Baptiste le pleure encore quand sa mère, en 1671 (document 17), et son père, en 1672 (document 14), tous deux dans la force de l'âge — trente-huit et quarante-sept ans — descendent au tombeau. Leur aîné retenu à Paris est absent au moment de leur décès et de leur sépulture. Il verse bien des larmes, bouleversé de n'avoir pu déposer sur leur front son dernier baiser de fils.

Il en est épouvanté. Que faire ? Prêtre ? Père de famille et continuer à s'occuper des siens ? La perplexité est grande, le coup très dur. Il a lancé Jean-Baptiste dans la vie avec dix ans d'avance sur l'échéance normale. Destin d'élus qui contredit la logique humaine, mais sert les intérêts de Dieu ! La manœuvre — appelons de ce nom ce qui est une presciente providence — nous étonne, mais elle a parfaitement réussi. C'est avec le consentement de leur tuteur, qui

n'est autre que leur frère, que Rose-Marie de La Salle revêt l'habit des religieuses de Saint-Augustin au monastère de Saint-Etienne (documents 33-34), que Jacques-Joseph se rend chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève (documents 36-38), que Jean-Louis entre au séminaire métropolitain de Reims avant d'aller poursuivre ses études de philosophie et de théologie en Sorbonne (document 42). Lorsque Jean Maillefer demande la main de Marie de La Salle, en 1679, pour s'unir en mariage, c'est encore Jean-Baptiste qui règle la situation (document 29). C'est le dernier acte officiel que l'aîné des époux de La Salle-Moët ait souscrit. Ni son nom, ni sa signature n'apparaissent plus dans les actes d'état civil, même pas pour celui du mariage de ses frères Pierre et Jean-Remy.

L'abbé de La Salle a désormais des substituts. Pierre de La Salle occupera au Siège présidial de Reims (document 47), la place laissée vacante en 1672 par feu son père (document 15); Jean-Louis, ce filleul tant aimé, remplacera au chœur de Notre-Dame de Reims, son parrain, Jean-Baptiste, qui a résigné sa prébende canoniale (1683) pour être disponible à Dieu. Et celui-ci, le détachant des liens du sang et de la chair, en a fait le père spirituel d'une nombreuse famille spirituelle, les Frères des Ecoles chrétiennes, société religieuse dont il est le Fondateur. L'enfant de 1651, l'orphelin de 1672, devenu prêtre et ministre de Dieu en 1678, reste désormais associé au mystère de l'Eglise qui est celui de la Rédemption. Jean-Baptiste de La Salle n'a que vingt-sept ans, mais dorénavant c'est dans une perspective mondiale qu'il faut considérer son action. Par son entremise, par le moyen des Frères des Ecoles dont il est l'instituteur (document 22), Dieu répandra sur le peuple des enfants, les grâces de vérité et de salut. Mystère de la bonté divine qui choisit un homme mortel comme collaborateur de son amour créateur ! Et pour l'éternité !

Toute l'histoire de cet élu de Dieu est sous-jacente aux actes d'état civil que nous publions. Il nous a fallu pour mettre en pleine lumière la part de vérité y contenue, les accompagner d'un certain nombre de documents. Leur apparente disparité retrouve son unité en Jean-Baptiste de La Salle, le personnage central autour duquel tout gravite en cet ouvrage.

Les cinquante-cinq documents, objet de la présente publication, le concernent directement. Nous les avons groupés sous quatre titres principaux :

1. *Documents qui concernent les grands-parents de saint Jean-Baptiste de La Salle* : documents 1 à 8.

2. *Documents qui concernent les père et mère de saint Jean-Baptiste de La Salle* : documents 9 à 17.

3. *Documents qui concernent saint Jean-Baptiste de La Salle* : documents 18 à 26.

4. *Documents qui concernent les frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs de saint Jean-Baptiste de La Salle* : documents 27 à 55.

De nombreux et obligeants concours nous ont permis de mener à bien cette étude. L'auteur a trouvé auprès de M. René Gandilhon, conservateur en chef, directeur des services d'Archives de la Marne, une audience de tous les instants et des encouragements extrêmement précieux.

Archivistes et bibliothécaires des fonds publics et privés ont apporté à nos recherches leurs conseils éclairés. Nous devons beaucoup à Monsieur Georges Dumas, directeur des services d'archives de l'Aisne, à MM. Pierre Durye, Bernard Mahieu, Yves Metmann et Etienne Taillemite, conservateurs aux Archives nationales à Paris, à Mlle Elisabeth-Thérèse Lemaire, archiviste de la ville de Reims, qui nous a documenté avec érudition et amabilité, à M. Roger Laslier, conservateur de la Bibliothèque municipale de Reims.

Nous ne saurions oublier l'accueil toujours amical et le concours bienveillant de Mme Bazin, de MM. François Bataillon, Pierre Doé de Maindreville, Gérard de Villeneuve, Bernard de Masin, Antoine Noché d'Aulnay, du Pin de la Guérvivière, de Raismes qui se rattachent tous aux de La Salle et à leur saint représentant, et qui nous communiquèrent des renseignements très utiles sur leurs ascendants.

Cette entreprise est de surcroît redevable à l'amitié et à la compétence inlassables de Frère Maurice-Auguste, directeur des *Cahiers lasalliens*, et à la générosité multiple et illimitée de Frère Pierre Juillet, Visiteur du district de Champagne-Lorraine qui nous a ouvert sa maison de résidence et permis d'y fixer le *Centrum Historicum Lasallianum* qui porte notre nom. Qu'ils veuillent tous trouver ici la marque de notre admiration et de notre vive et respectueuse gratitude.

SOURCES MANUSCRITES

I. BIBLIOTHÈQUES ET FONDS D'ARCHIVES DE PARIS

1. Archives nationales.

- K 1155,55 *Dictionnaire généalogique des Familles de Champagne.*
M 718 Enlèvement et inventaire des papiers appartenant à divers particuliers. N° 4 : *Frémyn de Reims.*
MM 254 *Conclusions de la Faculté de Théologie, 1683-1696.*
MM 692 *Recherche de la Noblesse de Champagne.*
0^I 35 [fol. 424v.]. Dispense de parenté à Pierre de La Salle pour être conseiller au Présidial de Reims (Versailles, 30 novembre 1691).
0^I 44 [fol. 257v. 626 632 636v.]. Père Maillifer, prisonnier de la Bastille. Ordre de l'en tirer pour le conduire au couvent de Blanchelande (1700).
0^I 45 [fol. 205v.]. Retenue de porte-manteau du Roi pour Jean-François de La Salle par la mort de Louis de La Salle, son père (Versailles, 7 décembre 1701).
P 2638 *Filiation des Offices de Premier Président, Présidens, Conseillers, Correcteurs et Auditeurs, Gens du Roi et autres Offices de la Chambre des Comptes depuis l'Origine jusqu'à Présent (XVIII^e siècle), t. IV-V.*
V⁵ 1249 [fol. 132]. Lettres d'honneur accordées à messire Louis de La Salle, conseiller secrétaire maison et couronne de France et de ses finances (Versailles, 18 février 1698).
Y 11616 Eustache de La Salle, correcteur de la Chambre des Comptes.
Z^{1B} 574 Cour des Monnaies. Provisions d'offices, 1696-1702. pp. 18-21 : Jean-Remy de La Salle (1698).

2. Archives nationales. Minutier central. Etudes.

- XLVI,760 Notoriété. Dépôt de pièces. Héritiers de Simon-Philbert de La Salle (7 juin 1769). Acte de décès de Simon-Philbert de La Salle de l'Étang (20 mars 1765).
XLI,269 Testament de Frère Adam de La Salle (12 janvier 1735).
LXXV,395 Mariage entre messire Simon de La Salle et damoiselle Marie-Michel Fournier (13 septembre 1693).
LXXXVIII,506 Partage des biens de la communauté entre Simon de La Salle et Marie-Michel Fournier (28 juillet 1728).
LXXXVIII,540 Partage des biens de Marie-Michel Fournier, veuve de Simon de La Salle (6 septembre 1734).

3. Archives de Saint-Sulpice (rue du Regard).

- Ms R [fol. 131v.]. M. de La Barmondière et l'éducation des garçons. L'abbé de La Salle : origine, attrait à procurer à la jeunesse des maîtres sages et éclairés; ses rapports avec M. Barré; fondation de son Institut; établissement des Frères à la rue Princesse.

4. Bibliothèque nationale.

Département des Manuscrits. Fonds français.

- 12782 [fol. 40]. « Chants nuptiaux sur le mariage de Claude Lespagnol et Nicolle Moët, célébré à Reims le 17 mai 1604. »
- 14070 *Recueil par Ordre des Différentes Charges de la Chambre des Comptes, de leurs Créations, les Noms des Officiers qui les ont possédés, le Tour des Réceptions de chacun Présidents, Conseillers, Maistres-Correcteurs, Conseillers-Auditeurs, Advocats et Procureurs généraux et Greffiers jusques en l'Année 1770.*
- 15174 Lettres de M. Bertin du Rocheret.
- 16790 Généalogies des familles Coquebert, Colbert, Dorigny, Hachette, Maillefer, Marlot, Moët, Rogier.
- 20752 Fondation Rethel-Mazarin.
- 21258 *Registre du Parlement de l'Année 1646 et jusqu'au 19 juillet 1647* (fol 399v., 418v., 419. Louis de La Salle).
- 32203 *Armorial général de Champagne.*
[fol. 1. État général des armoiries des personnes et communautez denommez cy apres envoyées aux bureaux establis par M. Adrien Vanier, chargé de l'exécution de l'édit du mois de novembre ... 1697].
[fol. 689, art. 296. Louis de La Salle, chanoine de l'église métropolitaine de Reims. — fol. 701, art. 33. Pierre de La Salle, conseiller du roy au Présidial de Reims. — fol. 858, art. 60. Jean-Remy de La Salle, conseiller du roy et son procureur en la justice royale de la Monoye de Reims. — fol. 59, art. 72. Nicolas Moët, escuyer, seigneur de Brouillet. — fol. 64, art. 97. Jean Mouet, seigneur de Louvergny. — fol. 689, art. 20. Jacques Mouet, écuyer, seigneur de Dugny. — fol. 860, art. 67. Jacques Mouet, eueir, seigneur de Dugny et de Bronville].
- 32217 *Armorial général de Paris* (2^e partie).
[fol. 658, art. 298. Louis de La Salle, écuyer, conseiller, secrétaire du roi].
- 3225 *Armorial général, Soissons.*
[fol. 647, art. 272. Barbe de La Salle, femme de Philbert-Antoine Bellotte de Précy, écuyer, conseiller du roy, président trésorier de France à Soissons].
- 32227 *Armorial général, Versailles.*
[fol. 187, art. 506. Louis de La Salle, écuyer, seigneur de l'Estang, porte-manteau du roi].
- 32237 *Armorial général. Blasons coloriés de Champagne.*
[p. 15. Nicolas Moët, ecuyer, seigneur de Brouillet. — p. 148. Jean Moët, seigneur de Louvergny. — p. 155. Jean-Remi de La Salle, conseiller du roi et son procureur en la justice royale de la Monnoie de Reims. — p. 158. Jacques Mouet, seigneur de Dugny et de Brouillet. — p. 272. Antoine Moët, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Reims. — p. 409. Louis de La Salle, chanoine de l'église métropolitaine de Reims. — p. 425. Jacques Mouet, seigneur de Dugny. — p. 425. Pierre de La Salle, conseiller du roi au Présidial de Reims].
- 32250 *Armorial général. Blasons coloriés. Paris I.*
[p. 91. Louis de La Salle, écuyer, seigneur de l'Étang, porte-manteau du roy].
- 32257 *Armorial général. Blasons coloriés. Paris II.*
[p. 1138. Louis de La Salle, écuyer, consciller et secrétaire du roi].

- 32259 *Armorial général. Blasons coloriés. Soissonnais.*
[p. 316 Philbert-Antoine Bellotte, écuyer, seigneur de Précý. — p. 339; n. 172. Barbe de La Salle, femme de Philbert-Antoine Bellotte de Précý, écuyer].
- 32262 *Armorial général. Blasons coloriés. Versailles.*
[p. 10 Louis de La Salle, écuyer, seigneur de l'Etang, porte-manteau du roi].

Dossiers bleus :

- 90 Bertin du Rocheret.
377 [10098] Bertin du Rocheret.
431 [12159] Moët.
596 [15711] La Salle.

Cabinet d'Hozier :

- 239 [6331] Moët.

Carrés d'Hozier :

- 436 Moët.

Nouveau d'Hozier :

- 238 [5407] Moët.

Pièces originales :

- 281 [6102] Bellotte.
1026 [23943] Dozet.
1975 [45344-45385] Moët.
2615 [58159] de La Salle à Reims et à Paris.

Département des Estampes :

- N 2 La Salle, Jean-Baptiste de. — La Salle, Eustache, lieutenant des habitants.
— La Salle, Eustache, Chambre des Comptes.
N 2 suppl. La Salle (Jean-Baptiste de).
N 3 La Salle (Jean-Baptiste de).
N 4 La Salle (Jean-Baptiste de).

5. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrits.

- 2023 *Recueil de Pièces imprimées et manuscrites sur les Affaires du Clergé, XVIII^e Siècle.*
2182 *Bibliographie janséniste, 1626-1728.*
3666-3669 *Recueil des Actes d'Appel interjettez au Futur Concile général de la Constitution de N.S.P. le pape Clément XI, du 8 septembre 1713. Recueil des Actes d'Adhésion. 4 vol., 1717-1721.*

Archives de la Bastille :

- 10525 Fausse accusation de crimes de lèse-majesté contre le P. François Maillefer, par Nicolas Gillard, religieux de l'ordre de Prémontré.

6. Bibliothèque de Sainte-Geneviève. Manuscrits.

- 353 *Examens des Novices de Sainte-Geneviève*, 1678-1712.
 685 (fol. 21). *Catalogue des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France suivant l'Ordre de leurs Réceptions, avec leurs Ages, Demeures, Dignités, etc...*, 1704-1789.
 1843 *Nomina et cognomina omnium canonicorum regularium congregationis gallicanae superstitionis anno 1757 ordine alphabetico cum locis, annis, diebus mensibus tam natiuitatis uniuscuiusque quam professionis et obitus.*
 1898 *Estat des Maisons de la Congrégation...*, 1676-1678.
 1900 *Catalogue des Prieurés Cures dépendants de la Congrégation de France, avec les Noms des Desservants.*
 2971 *Nomina et cognomina omnium canonicorum regularium Congregationis Gallicanae*, 1615-1755.

II. BIBLIOTHÈQUES ET FONDS D'ARCHIVES DE PROVINCE

1. Archives de l'Aisne.

- B 571 Enquêtes et interrogatoires concernant la famille Coquebert.
 GG 5 *Chauny, Actes des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la Paroisse Saint-Martin de Chauny*, 1711-1730.

2. Archives de la Côte d'Or.

- E 1078 Bref du pape Alexandre III accordant des dispenses pour le mariage de Louis de La Salle (1621-1698) et de Marie Coquebert (1639-1693).

3. Archives de la Marne.

- C 968 Capitation de la noblesse, 1780-1788.
 C 2179 *Election de Reims : Registre de Déclaration de Biens* (1728-1731).
 E 836 Delasalle (Jean).
 4E 16875 Testaments (1642-1673).
 4E 17292 Papiers de famille Le Vergur et Goujon de Thuisy. Minutes des notaires et expéditions (XVI^e-XVII^e siècles).

Dépôt annexe de Reims :

- B (6) *Registre pour servir à la Monoye de Reims.*
 B (7) *Monnaie de Reims. Arrêts et Règlements* (2 mai 1694 — 7 juillet 1701).
 B (11) *Monnaie de Reims. Arrêts et Règlements* (20 juin 1718 — 8 avril 1724).
 B 453 *Bailliage de Reims. Premier Registre des Cédés d'Audience pour les Mois de Janvier, Février, Mars, Avril, May et Juin de l'Année 1694.*
 B 457 *Premier Registre des Cédés d'Audience du Bailliage de Reims des Mois de Janvier, Février, Mars, Avril, May et Juin 1696.*
 B 458 *Cédés d'Audience pour toute l'Année* [1711].
 B 65 *Bailliage royal et présidial. Saisies. Enregistrement des Saisies réelles. Archevêché II*, 1709-1718.

- B 68 *Bailliage royal et présidial. Saisies. Enregistrement et Saisies réelles. Chapitre, I, 1695-1718.*
- B 70 *Registre d'Apport des Saisies réelles..., 1709.*
- B 222 *Commission de Contrôle, 1734-1735.*
- B 223 *Commission de Contrôle, 1736-1737.*
- B 226² *Registre des Procès civilz aux deux Cas de l'Edict des Présidiaux (s.d.).*
- B 226² [v^o] *Registre des Procès prévostaux et Incompétences (s.d.).*
- B 227 [r^o] *Registre de la Distribution de tous les Procès depuis le 29 juillet 1645.*
[v^o] *Registre de la Distribution des Procès. Procez hors les deux Chef de l'Edit, 1648-1668.*
- B 229 [r^o] *Présidial de Reims. Procès civils aux deux Cas de l'Edit des Présidiaux, 1663-1774.*
- B 230 [r^o] *Distribution des Procès prévostaux, Incompétences et Récusations, 1657.*
- B 232 *Livre pour la Distribution des Procez, 1691-1705.*
- B 234 *Registre des Distributions d'Instances et Procès, 1693.*
- B 235 *Livre pour les Présentations des Demandeurs, 1696-1697.*
- B 443 *Comptes du Présidial, 1704-1713.*
- B 444 *Compte de la Recette et Depence faite par Pierre de La Salle, conseiller au Présidial, [1713-1721].*
- D 225 *Écoles chrétiennes de Reims. Déclarations de biens (1712-1757).*
- D 226 *Écoles chrétiennes de Reims (1704-1785).*
- D 228 *Dossier. Acy-Romance (1639-1739).*
- D 229 *Maisons rue Neuve, n^o 2964 et n^o 2965 (1690-1765).*
Maisons rue des Deux-Anges, n^o 818 et n^o 819 (1689-1756).
- D 231 *Écoles chrétiennes de Reims, 1688-1750.*
- D 233 *Écoles chrétiennes de Reims. Ferme de Wasigny (1601-1783).*
- G 193 *Confirmation du droit de franc-alleu (1694) : [pièce 24 : fol. 2v. Louis de La Salle de l'Etang. — fol. 3. Le sieur Moët de Dugny. Le sieur Moët de Louvergny. — fol. 3v. Le sieur Moët de Brouillet. — fol. 4. Louis de La Salle, secrétaire du roi].*
- G 197 (1) *Bénéfices du Diocèse de Reims concernant les Décimes, Subventions, Don gratuit et toutes autres Impositions ecclésiastiques. Année 1711.*
- G 197 (2) *ID., année 1715.*
- G 198 (1) *Journal des Décimes pour Subventions, Décimes et Don gratuit... et autres Impositions ecclésiastiques. Année 1711.*
- G 198 (2) *Restes et Restes des Restes de 1710. Restes tant pour Décimes que Subventions et toutes autres Impositions ecclésiastiques du Diocèse de Reims, 1711-1715.*
- G 205 *Clergé séculier. Titres patrimoniaux, 1680 à 1692.*
- G 207 *Clergé séculier. Titres patrimoniaux, 1701-1702.*
- G 287 (7)¹¹ *Registre pour transcrire les Lettres d'Institution de Messieurs les Officiers métropolitains et diocésains Vice-Gérent Promoteur et Vice-Promoteur, 1711-1721.*
- H 532 *Marie-Anne de La Salle. Exploit d'huissier (s.d.).*
- H 634 *Congrégation de Notre-Dame de Reims. Registre des Vêtures, Professions et Sépultures, 1737-1746.*

4. *Archives de la Seine.*

- 6AZ.1081 Saint Jean-Baptiste de La Salle.
 DC⁶.10 Eustache de La Salle.
 État civil reconstitué. Décès 1765, 20 mars : Simon-Philbert de La Salle, conseiller au
 Présidial de Reims.

5. *Archives de la Seine-Maritime.*

- G 4974 Pierre Bridelle.
 G 3426 Jean-Baptiste de La Rue.
 G 3442 François-Christophe Terrisse.
 G 3439 Louis François Petit de Captot.
 G 7588 *Registre pour servir aux Comptes des Trésoriers de la Paroisse Saint-Sever,
 Faubourg de la Ville de Rouen...*, 1728-1791
 G 7607 *Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Sever de Rouen, 1666-1785*
 [opposition à l'enregistrement des Lettres patentes des Frères des Ecoles
 chrétiennes (18 juin 1725)]
 D 539 Titres de propriété de Saint-Yon (1546-1725).
 Minutes de Me Sanadon, 1705. — Dépôt de pièces (25 juin 1718).
 Minutes de Me Coignard, François-Christophe Terrisse. Résignation de son canonicat
 (13 janvier 1751).
 Jean-Baptiste Blain. Testament et inventaire de ses biens après décès
 (1751).

6. *Archives d'Ay* (Marne).

- Actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse d'Ay (Marne), reg. 1717-1718.
 Actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse du bourg de Saint-Brice d'Ay,
 an. 1758.

7. *Archives d'Épernay* (Marne).

- GG 9 Actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse d'Épernay,
 1689-1691.
 GG 18 Actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse d'Épernay,
 1711-1713.

8. *Archives Ville de Reims* (Marne). Cartons :

- 669 Liste des notables bourgeois de la ville pour la nomination des officiers
 (s.d.; 1723?).
 Liste des notables bourgeois de la ville pour la nomination des officiers
 de l'année 1718 (Deuxième compagnie : M. de La Salle).
 273 (Mélanges). Dos. Delasalle (Généalogie de la famille de M. Jean-Baptiste
 de La Salle).
 « Généalogie de la famille de M. Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des
 Ecoles chrétiennes de France, né à Rheims, laquelle famille est originaire
 de Bérein en Béarn près Orthe, à 10 lieues de Bayonne, s'en est détachée

- en 1483, sous le règne de Charles VIII pour venir s'établir à Soissons et de là à Rheims où elle s'est rendue très recommandable. »
- 731 « Role. Répartition pour le sacre de Louis XV. »
- 821 Liasse 251. Papiers de M. Doyen.
- 811 (Mélanges). Dossier : Autographe. P. Dozet.
- 825 (2) (Mélanges). Juridiction du Buffet de l'Eschevinage.
- 37 (Mélanges). Dossier : « Reims. Factures. Mémoires. 859 »
- Archives Ville de Reims. Registres :
- 1D 6+ *Délibérations du Conseil municipal de la Ville de Reims* (4 janvier 1827 — 11 juin 1827).
- 1D 7+ *Délibérations du Conseil municipal de la Ville de Reims* (11 juin 1829 — 16 septembre 1831).
- 1D 8+ *Délibérations du Conseil municipal de la Ville de Reims* (16 septembre 1831 — 20 août 1832).
- 1D 9+ *Délibérations du Conseil municipal de la Ville de Reims* (22 août 1832 — 20 juin 1833).
- 1D 10+ *Délibérations du Conseil municipal de la Ville de Reims* (20 juin 1833 — 3 février 1834).
- 1D 12+ *Délibérations du Conseil municipal de la Ville de Reims* (8 novembre 1834 — 2 juillet 1835).
- 1D 13+ *Délibérations du Conseil municipal de la Ville de Reims* (22 juillet 1835 — 8 novembre 1836).
- 51 *Registre des Conclusions du Conseil des Habitants de la Ville de Reims* (15 février 1606 — 26 février 1610). [fol. 2 : liste des capitaines, lieutenants enseignes des douze compagnies : François de La Salle (4^e compagnie)].
- 107 *Registre des Conclusions du Conseil des Habitants de la Ville de Reims* (10 mars 1754 — 28 février 1758). [fol. 4 : nomination de M. Simon Philbert de La Salle de l'Etang comme conseiller de ville. — fol. 18. Démarches de M. de La Salle de l'Etang, député à Paris pour l'approbation du plan Legendre. Il est autorisé à passer avec M. Pigalle le traité au sujet de la fonte de la statue pédestre de Louis XV (6 septembre 1756)].
- 108 *Conclusions du Conseil des Habitants de la Ville de Reims* (4 mars 1757 — 7 septembre 1761). [fol. 21. Démission de M. Simon-Philbert de La Salle comme député de la ville de Reims à Paris (27 juin 1757). fol. 52. Liste des manuscrits à remettre à MM. les chanoines réguliers de Saint-Denis de Reims, conformément aux dernières volontés de M. Jean-Jacques-Félix de La Salle (28 septembre 1757)].
- 506 *Comptes de la Taxe des Pauvres* (1671-1714).
- 507 *Comptes des Pauvres* (1716-1747).
- 509 *Roles de la Taxe des Pauvres* (1747-1758).
- 510 *Rolle de la Taxe des Pauvres* (1759-1769).
- 554 *Compte des Ustancilles* (1690-1711).
- 557 *Rolle des Ustancilles de la Ville et Fauxbourgs de Reims*, 1708.
- Registres paroissiaux de Saint-Etienne : 1643-1655; 1701-1715; 1716-1724.
- Registres paroissiaux de Saint-Jacques : 1572-1669.
- Registres paroissiaux de Saint-Hilaire : 1622-1637; 1640-1674; 1657-1674; 1691; 1693-1700.

- Registres paroissiaux de Saint-Michel : 1595-1673.
 État civil de la paroisse Saint-Michel; 1615-1791 : [r^o] *Naissances, Mariages, [v^o] Mortuaires*. Mariages, 1668-1791.
Index général des Actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures qui ont été écrits, en la Paroisse de Saint-Pierre de Reims depuis l'Année Mil Six Cent Cinquante Six jusqu'à cette Présente Année. Reims, 8 novembre 1741.
 Registres paroissiaux de Saint-Pierre : 1586-1596; 1625-1633; 1644-1652; 1644-1655; 1656-1667; 1668-1670.
 Registres paroissiaux de Saint-Symphorien : 1668-1674; 1668-1675; 1648-1693; 1726-1734, 1741-1750.
 Archives ville de Reims. *Fonds révolutionnaire*.
 172 *Registre du Dénombrement général des Habitans de l'An 10*.
 174¹ *Rôle Matrice de la Contribution personnelle et somptuaire de l'An 3*.
 174¹¹ *Contribution personnelle mobilière et somptuaire An XI*.
 194 *Rôle Matrice de la Contribution foncière pour l'Année 1792*.
 231 *Délibérations et Arrêtés du Conseil permanent de la Commune de Reims* (an 3 — an X).
 DUMAS (général J.-B.), *La Famille d'un Échevin de Paris*, 1939. Ex. multigraphié, 268 feuillets.

9. Archives de l'Hôtel de Ville de Reims.

- Cadastre. *État de Section des Propriétés non bâties et bâties* (Châlons, 20 mai 1825), vol. 2, Section O.
Contributions directes. Commune de Reims. Non Bâti, vol. 3.

10. Archives de Sézanne (Marne).

- E 12 Actes des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse Saint-Denis de Sézanne, diocèse de Troyes, 1747-1756.
 Table alphabétique décennale des Naissances, Mariages et Décès de la paroisse Saint-Denis de Sézanne, de 1743 à 1752.

11. Archives de l'archevêché de Reims.

- BAUNY (abbé), *Pouillé du Diocèse de Reims. Première Partie par... chanoine de l'église collégiale de Saint-Symphorien et secrétaire de l'archevêché, MDC-CLXXVIII. Scriebat Ioannes Baptista Perseval ex Sacy, 1778*.
Cérémonial ou l'Ordre de tout Temps observé en la Célébration du Service divin qui se fait par chacun Jour de Lannée en Leglise metropolitaine Notre-Dame de Reims, 1637, t. I.
 LECOMTE (Ch.), *Series proebendarum insignis ecclesiae metropolitanae remensis et canonicorum qui eas obtinuerunt ab anno... ad annum* (1784). « *Scriptis anno 1784... Lecomte canonicus ad usum proprium* ».

12. Archives de l'Hôtel de La Salle (Reims, 4bis rue de l'Arbalète).

Albums photographiques :

- I. *Saint Jean-Baptiste de La Salle. Documents biographiques, 1651-1681, 28 ph.*

- II. *Saint Jean-Baptiste de La Salle. Documents biographiques, 1678-1708, 31 ph.*
- III. *Saint Jean-Baptiste de La Salle. Documents biographiques (1714-1725), 19 ph.*
- IV. *Saint Jean-Baptiste de La Salle. Documents historiques et iconographiques (1714-1725), 19 ph.*
- V. *Saint Jean-Baptiste de La Salle. Œuvre écrite du Saint, 44 ph.*
- ARISTOBULE-ABEL (Frère), *La Famille de La Salle, première partie. Les Frères à Reims pendant les XVIII^e et XIX^e Siècles, Ms in-fol.*
- CEHILLEM (*Centrum Historicum Lasallianum Fr. Leo Mariae*), collection de quarante mille négatifs concernant les de La Salle de Champagne et l'Histoire générale de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, accompagnée d'un *Schedarium* de 70 000 fiches.
- MAXIME (Frère), *Études lasalliennes, Rome-Bruxelles, 1951, 1960-1962, in-4, 62 pp.*
- 13. Archives de la Congrégation Notre-Dame de Reims** (Reims, 8, rue Saint-Pierre-les-Dames).
- Petit Narré des Choses arrivées en la Poursuite de l'Établissement de la Congrégation de Notre-Dame de Reims. Registre des Entrées au Noviciat, 1636-1782, in-fol., 82 feuillets.*
- Le Petit Narré* (suite), petit in-fol., 16 feuillets.
- Annales de la Congrégation de Notre-Dame de Reims. Première partie, 1634 à 1792, in-8, 293 pp.*
- 14. Archives de Mme Bazin** (Paris).
- Généalogie de la Famille Coquebert, Ms.*
- 15. Archives de M. Maille** (Pargny-lès-Reims, Marne).
- Notes généalogiques* (Familles de La Salle, Moët, Lespagnol, Maillefer, Coquebert).
- 16. Bibliothèque municipale d'Épernay** (Manuscrits).
- 118 Lettres adressées à Bertin du Rocheret par Favart, Rogier, Bertin de La Salle, de Fortia...
- 152 *Relevé numérique des Baptêmes et Mariages célébrés à Épernay ainsi que des Décès y survenus, du 12 avril 1693, jour de la naissance du président Valentin-Philippe Bertin du Rocheret, à 1749 inclusivement.*
- 153 *Relevé nominatif des Baptêmes et Mariages célébrés à Épernay ainsi que des Décès y survenus de 1644 à 1753, dressé par le Président et écrit de sa main sauf mes mentions de l'année 1753; le Président a ajouté quelques notes biographiques sur certains individus.*
- 156 Correspondance de M. Bertin du Rocheret (XVIII^e siècle), 2 liasses.
- 221 *Philosophiae universae placita*, « Remis, typis vid. Francisci Bernard, [1654]. (Haec philosophica placita in collegio remensi Societatis Iesu Maria Mediatrice prima LUDOVICUS DE LA SALLE remus academiae peripateticae princeps) ».
- 281 Notes biographiques sur de nombreux spanarciens et champenois (Valentin Lallemand, Parchappe, Bertin, Moët, Quatresoux de Parctelaine...).

17. *Bibliothèque municipale de Reims* (Manuscrits).

- 657 *Recueil sur la Confession* par le chanoine J.-B. de La Salle (s.d.). — L'attribution à J.-B. de La Salle est complètement gratuite. A en juger par la calligraphie, elle serait plutôt de Jean-Louis de La Salle].
- 664 *Mélanges sur le Jansénisme* (XVIII^e siècle).
- 1154 *Recueil d'Inscriptions commémoratives, Épitaphes, Épigrammes, etc...* [fol. 344 (328). Dans l'église paroissiale de Saint-Sever : *Hic resurrectionem expectat vitae venerabilis Io. Bap. de La Salle*].
- 1156 *Mélanges littéraires de M. Engrand*, ancien religieux bénédictin (Saint-Germain des Prés, 1776-1778). [fol. 118. Arbre généalogique et blasons des familles Cocquebert... Lespagnol, de La Salle... Maillefer... Moët].
- 1199 *Description historique et Statistique de la Ville de Reims depuis les Gaulois jusqu'au Moment présent* [p. 492, n^o 30. De La Salle (Jean-Baptiste)].
- 1293 Œuvres mêlées [de Chaligny de Paine, chanoine de Verdun]. [p. 251. De La Salle, fondateur d'un nouvel ordre. Texte français. — p. 252. De La Salle. Fondateur des petites écoles. Texte latin].
- 1427 Vie du bienheureux Jean-Baptiste de La Salle. Procès de béatification. [p. 2. Précis biographique].
- 1492 *Recueil de Pièces manuscrites et imprimées sur les Sacres de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*. [p. 73. Noms et armes de MM. les lieutenants, échevins et conseillers au sacre de Louis XV].
- 1760 *Pouillé de Reims*. [fol. 43. Chanoines de Reims : 1694. Jean-Baptiste-Louis de La Salle].
- 1762 *Recueil de Notes et Documents sur les Églises de la Province de Reims*, par le chanoine Jean Lacourt. — [fol. 113. Circulaire annonçant la mort de Jeanne-Remiette de La Salle].
- 1773 *Nomina archiepiscoporum dignitatum et canonicorum ecclesiae remensis, a Iohanne Hermanno Weyen, ejusdem ecclesiae canonico, compilata*, XVIII^e siècle, 156 pp. suivies des feuillets 156-577, 365 sur 235 mm.
- 1776 *Domini archiepiscopi dignitates et canonici remenses*, 1730, scriptore Adam-Remy Doury. [fol. 42 (81). An. 1669. Joannes de La Salle, 7 januarii. — fol. 45v. (88). An. 1694. Joannes de La Salle, 20 octobris. — fol. 78v. (154). An. 1724. Joannes de La Salle, 24 septembris].
- 1777 *Dignités du Chapitre, Dignités, Chanoines etc...* [34. Rotulus canonicorum ecclesiae remensis et quibus diebus et annis sint recepti. (fol. 1v.). Joannes de La Salle, 7 januarii 1667. — 35. « Nomina Dominorum Dignitatum »... (p. 34v. (4), n^o 29. P. Dozet, receptus 18 junii 1614 ei successerunt Ioannes de La Salle, Ioannes Faubert, 16 augustii 1683].
- 1783 *Mémoire touchant les Droits et les Fonctions des Dignitez et des Senechaux de l'Église de Reims, par rapport aux Affaires du Chapitre*. — (De l'écriture du chanoine Delasalle).
- 1786 *Variae conclusiones remensis Capituli*, 1714-1721.
- 1790 *Recueil des Usages du Chapitre de l'Église métropolitaine de Reims touchant la Manière de gagner et de distribuer les Fruits et Revenus des Prébendes de la dite Église*, 1705. [fol. 29 (anc. 150,28). Conditions faites aux mineurs étudiant à Paris].

- 1800 *Decanorum canonicorum et capellanorum ecclesiae BB. Apostolorum et S. Symphoriani remensis series, ab anno circiter 1300 partim ex vetusto codice partim ex registris conclusionum Capituli decerpta* (XVIII^e siècle) [fol. 29. Ioannes Franciscus Maillefer. — fol. 33. Petrus Dozet. Guillelmus de La Salle. — fol. 151v. Theodoricus Moët].
- 1826 [fol. 17]. Noms et gestes de quelques hommes célèbres tant parmi les religieux de Saint-Remy que ceux de Saint-Nicaise : familles Lespagnol, Moët, Coquebert, Frizon, Maillefer, de Bignicourt.
- 1848 *Registre des Actes de Vêtures, Professions et Sépultures de la Congrégation de Notre-Dame, de 1737 à 1782* [fol. 19. 1737, 14 juillet. Mort de Jeanne-Remiette de La Salle, religieuse professe. — fol. 19v. 1739, 21 avril. Mort de Jeanne-Elisabeth de La Salle, dite en religion sœur Madeleine-Thérèse].
- 1862 *Noms de MM. les Ecclésiastiques et Laïcs qui ont été nommez pour Administrateurs de l'Hôpital général des Pauvres renfermez de la Ville de Reims depuis la Saint-Louis 1633 Jour de l'Établissement de cette Maison.* [fol. 206v. M. Louis de La Salle, conseiller au Présidial, 1662].
- 1875-1878 *Description etymologique et topographique de Rheims*, par Povillon-Piérard.
- 1879 *Recueil de Descriptions historiques de plusieurs Monuments civils et religieux de la Ville et du Diocèse de Rheims et de quelques Sujets importants pour servir à l'Histoire de cette Ville*, par Povillon-Piérard. [fol. 215. Notice biographique ou document historique sur Simon-Philbert de La Salle de l'Estang].
- 1895 Tableau dressé conformément au projet d'un nouveau système d'étiq-
tage et de numérotage pour les rues de Rheims, par division de police,
rédigé à Rheims, le 1^{er} mai de l'an 1840, par Povillon-Piérard, de la
Société académique de Châlons-sur-Marne. Avec notice historique sur
chaque rue et proposition de noms nouveaux.
- 1896 Ville de Reims. Procès-verbal de l'étiq-
tage des maisons, de 1843 à 1847 par Robert Maillet (mars 1848).
- 1901 *Recueil d'Écrits de dom Pierre Chastelain*, religieux de Saint-Nicaise de
Reims (XVIII^e siècle).
[fol. 61. *Histoire de la Dame inconnue*, transcrite par dom Fr. Maillefer].
- 1950 *Nobiliaire de Champagne.*
[fol. 217. Maison de Moët. — p. 505. Maison de La Salle].
- 1951 *Armorial de Charles Drouin Regnault*, dressé à Reims vers 1732.
[fol. 74. Famille Moët de Reims. — fol. 78. Famille de La Salle de Reims].
- 1957 bis *Biographie rémoise* par l'abbé Jean-Baptiste-Joseph Boulliot.
[fol. 274. Simon-Philbert de La Salle de l'Estang].
- 1958 *Notes et Articles biographiques sur plusieurs Personnages célèbres de Reims
et Environs*, composés par Lacatte Joltrois.
[fol. 4. Jean-Baptiste de La Salle. — La Salle de l'Estang].
- 1959(5) Gérard CLERJON, *Généalogie et Descente de la Maison des Moëts de Reims.*
- 1960 *Mélanges biographiques et littéraires* [40. Généalogie du vénérable Jean-
Baptiste de La Salle].
- 1980 Mémoires de Jean Maillefer, continués par son fils (1667-1716).

8. Bibliothèque municipale de Rouen (Manuscrits).

- 607 [Baptêmes, Mariages et Sepultures pour la paroisse Saint-Sever de Rouen]
depuis 1716 jusques 1725. Commencé le 1^{er} janvier 1716; fini le 6 janvier

1726. Cotté G.
 608 Baptêmes, Mariages et Sépultures pour la paroisse Saint-Sever de Rouen, 1726-1735.
 857 *Registre des Inhumations des Frères des Écoles chrétiennes et des Pensionnaires de Saint-Yon*, depuis 1728 jusqu'en 1773.

III. BIBLIOTHÈQUES ET FONDS D'ARCHIVES EN DEHORS DE FRANCE

1. Rome (Italie). *Archives de la Maison généralice des Frères des Ecoles chrétiennes* : Rome, Via Aurelia, 476.

- AB j^s *Jean-Baptiste de La Salle et sa Famille.*
 Dossier : Armes.
 Dossier : Coquebert. (Origine des Coquebert. Parenté avec saint Jean-Baptiste de La Salle).
 Dossier : Acte de baptême de saint Jean-Baptiste de La Salle. Correspondance M. Lambert-Frère Calixte (1862).
 Dossier : Testament de saint Jean-Baptiste de La Salle et bibliothèque.
 Dossier : Actes de décès et de baptême. Acte de naissance de Louis de La Salle (19 septembre 1625) et des enfants de Lancelot de La Salle et Barbe Coquebert.
 Dossier : Parents de saint Jean-Baptiste de La Salle. Actes de décès de Louis de La Salle (1672) et de Nicolle Moët (1671). Correspondance M. Lambert (1851) et Frère Anacllet (1866).
 Dossier : Chanoine Louis de La Salle.
 Dossier : Religieuses de la famille de La Salle.
 Dossier : Simon de La Salle, seigneur de l'Étang († 1680).
 Dossier : Simon-Philbert de La Salle de l'Étang († 20 mars 1765).
 Dossier : Adam de La Salle, fils de Jean-Remy.
 Dossier : Frères et sœurs de saint Jean-Baptiste de La Salle. Acte de donation rédigée par M. Pierre de La Salle, frère de saint Jean-Baptiste de La Salle, en faveur des Écoles chrétiennes gratuites de Reims (1725).
 Dossier : Acte notarié du 23 janvier 1713. Achat par Jean-Baptiste de La Salle d'une cense à Acy, contre Jean Callou et Nicolle Roland, sa femme.
 Dossier : Maillefer. Marie de La Salle (— 1711). Jean Maillefer, père, chrétien convaincu. M. Maillefer (Jean-François).
 Dossier : L'Espagnol.
 Dossier : Actes se rapportant à la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle. Procuration donnée par Jean-Baptiste de La Salle à son frère Louis (6 août 1708). Correspondance Frère Euphrone (1847), M. Lambert (1862).
 Dossier : Jean-Baptiste Colbert. Parenté avec Jean-Baptiste de La Salle.
 AB j⁹ *Maison natale.* Sous-dos. Frère Armand-Fernand.
 AB j¹³ *Autour de saint Jean-Baptiste de La Salle.*
 Dossier : De Placy. Legs pour l'achat de Saint-Yon.

- Dossier : De Pontcarré. Correspondance Frère Lucard (1865).
 Dossier : Maison rue de la Tournelle (anc. rue des Anglais) à Reims.
 Dossier : Chapitre de Reims. Étude par le Frère Aristobule-Abel.
 Dossier : Observations sur le concordat entre M. de La Salle et le curé de Saint-Sever (1706).
 Dossier : Jean-Baptiste de La Salle « mousquetaire ».
 Dossier : Vœu sanguinaire et saint Jean-Baptiste de La Salle. Doctorat de saint Jean-Baptiste de La Salle.
 Dossier : Saint Jean-Baptiste de La Salle tertiaire de Saint-François ?
 Dossier : Saint Jean-Baptiste de La Salle « franc-maçon » (Extr. du *Mercure de France* (1773).
Armoiries de La Salle.
 [Simon-Philbert] De La Salle de l'Etang.
De La Salle. Famille et généalogie.
 Dossier 43. Une généalogie du vénérable (dressée par le chanoine Lambert).
 Dossier 43. Généalogie de la famille de Jean-Baptiste de Lasalle (copie Jean-François-Nicolas-Noël Lacatte (Lacatte-Joltrois). — Extrait de l'histoire de la généalogie de La Salle de Reims, par de La Salle de l'Etang. HERIBERT (Frère), *Tableau généalogique de la Famille de La Salle.*
 Dossier n.n. Famille de La Salle. Généalogies. Maison de La Salle. Branches cadettes. La Salle (Reims). Généalogie du bienheureux J.-B. de La Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes.
 AB m⁴ *Famille Moët. Armoiries de la Famille Moët. Généalogie de la Famille Moët.*
 SC a Lettre S. Jacquemet, Colas, Collery au Cardinal Gousset (24 mai 1862). [Examen comparé des deux vies manuscrites du vénérable J.-B. de La Salle par F. E. Maillefer].
 SC a Ms BERNARD, *Conduite admirable de la Divine Providence en la Personne du Venerable Serviteur de Dieu Jean-Baptiste de La Salle Pretre Docteur en Théologie Ancien Chanoine de l'Église Cathédrale de Reims et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes* divisée en quatre parties (XVIII^e siècle), in-8, 86 pp.
 AB m, Ms 8 Simon-Philbert de La Salle de l'Etang [titre à p. 5]. « Registre des cens, droits de bourgeoisie, droits de vinage et autres droits seigneuriaux des seigneuries de Tinquex et de Thillois en partie, appartenant au Sr De La Salle de l'Etang, conseiller au Présidial de Reims », Ms., XVIII^e siècle, in-8, 92 feuillets.

2. Utrecht (Pays-Bas). Archives du Chapitre de l'église Vieille-Catholique. Fonds de Port-Royal.

- 3879 Lettres de Jean-François Maillefer, de Reims, à dom Th. de Viaixnes (1721).

SOURCES IMPRIMÉES

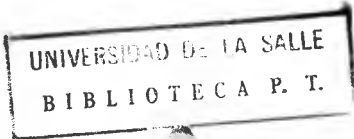
OUVRAGES CONSULTÉS

- Almanach-Annuaire historique, administratif et commercial de la Marne de l'Aisne et des Ardennes...*, Reims, Matot-Braine, 1905 [pp. 295-315, La Rue de l'Arbalète].
- Armorial général d'Hoziér*, voir d'HOZIER.
- ASSIER (Alexandre), *Légendes, Curiosités et Traditions de la Champagne et de la Brie, recueillies par...*, Paris, Aug. Aubry, 1860, in-8, 316 pp [pp. 216-226. M de La Salle ou la fondation des écoles chrétiennes], dans *La Chronique de Champagne*, t. 2, 1^{re} année (Reims, 1857), p. 301.
- ASSIER (Alexandre), *Les Nobles de la Province de Champagne, suivis de la Liste des Familles qui n'ont point été admises par M. de Caumartin lors de la Recherche de 1666*, Paris, 1874, in-8, 48 pp.
- L'Antiquaire Comédie représentée par les Rhétoriciens du Collège de la Compagnie de Jésus*, Reims, 5 et 7 février 1714, Reims, impr. Multeau, 1714, in-4, 4 pp.
- BALTEAU (J.), BARROUX (M.), PREVOST (M.) et ROMAN D'AMAT (J. C.), *Dictionnaire de Biographie française*, Paris, 1932 et sv., 9 vol. in-4 (En cours de publication).
- BARTHELEMY (Anatole de), *Étude sur les Lettres d'Anoblissement dans Rev. historique nobiliaire et biographique*, t. VII, 1869, pp. 193-208; t. VII, n° 6 (juin 1869), pp. 241-252.
- BARTHELEMY (E. de), *Généalogie historique de la Famille Cauchon*, Paris, M. Tardieu, 1882, in-8, 41 pp. Extrait de *Rev. d'Histoire nobiliaire et d'Archéologie héraldique*.
- BARTHELEMY (Anatole de), *Recherches sur la Noblesse maternelle*, Paris, A. Aubry, 1861, in-8, 35 pp. I tabl.
- BAZIN (Hippolyte), *Une Vieille Cité de France. Reims. Monuments et Histoire*, Reims, F. Michaud, 1900, in-4, V-550 pp.
- BEAUCARON (Regnault de), *Mémorial généalogique. Champagne, Bourgogne, Orléanais, Ile Bourbon, Saint-Domingue...*, Blois, impr. R. Duguet, 1924-1925, 2 vol. in-8.
- BISTON (P.), *De la Noblesse maternelle en Champagne et de l'Abus des Changements de Noms*, 2^e édition, Châlons-sur-Marne, 1859, in-8, 44 pp.
- BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la Noblesse de France*, 62^e vol., Paris, H. Champion, 1904, in-12, 411 pp.
- BONVALLET (A.), *Sur la Noblesse de la Famille au XVII^e Siècle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, vol. XXV (1888), pp. 417-420.
- BOURGOIS (Armand), *Essais d'Histoire biographique et littéraire sur les Champenois marquants de l'Époque de Louis XIV*, Saint-Amand, impr. E. Pivoteau, 1904, in-8, 64 pp.
- Bulletin du Diocèse de Reims*, 2^e année (1869), p. 428, 544; 3^e année (1870), p. 473; 20^e année (1887), pp. 625-627.
- CAUMARTIN (M. de), *Recherche de la Noblesse de Champagne*, Châlons, J. Seneuze, 1673, gd in-folio, 272 pp.
- CAUMARTIN (Louis-François LE FEVRE de), *Nobiliaire de Champagne. Recherche de la Noblesse de Champagne*, Paris, 1868, in-fol.
- CAUMARTIN (Louis-François LE FEVRE de), *Procès verbal de la Recherche de la Noblesse de Champagne*, réédition, Vouziers, 1852, in-8.
- CELLIER (Jules), *Histoire et Vie de Madame de Maillefer à l'Occasion du 2^e Centenaire de sa Mort, 1693-1893*, par l'auteur de *La Mission du Bienheureux de La Salle*, Montreuil-sur-Mier, 1893, in-8.
- CERF (chanoine Charles), *Maison où dut naître le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle*

- Fondateur des Frères des Écoles chrétiennes*. Lecture de M. l'abbé..., Reims, impr. Dubois et Cie., 1870, in-8, 15 pp.
- CERF (chanoine Charles), *Le Premier Berceau de l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne*, Reims, impr. E. Brugg, 1889, in-12, 15 pp.
- CERF (abbé), *Le Vieux Reims. Vieilles Maisons de la Ville de Reims. Sculptures, Statues, etc... conservées dans les Rues. Anciennes Enseignes. Etymologie des Rues avec une Idée du Vieux Reims en 1328*, Reims, impr. A. Lagarde, 1875, in-8, 168 pp.
- CHAIX D'EST-ANGE, *Dictionnaire des Familles françaises anciennes ou notables à la Fin du XIX^e Siècle*, Evreux, 1903-1929, 20 vol. in-8.
- CHANTREL (J.), *Le Monument du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle à Rouen* (fête du 2 juin 1875), Paris, impr. V. Goupy, 1875, in-8, 256 pp.
- CHASSANT (A.), TAUSIN (Henri), *Dictionnaire des Devises historiques et héraldiques avec Figures et une Table alphabétique des Noms*, Paris, J.B. Dumoulin, 1878, 2 vol. in-8, 754 et XIV-135 pp.
- CHAUSSY (dom Yves), *Matricula monachorum professorum Congregationis S. Mauri in Gallia Ordinis sancti Patris Benedicti ab initio eiusdem congregationis usque ad annum 1789*, Paris, libr. Perrée, 1959, in-8, XX-255 pp.
- CHERUEL (A.), *Dictionnaire historique des Institutions, Mœurs et Coutumes de la France*, 4^e édition, Paris, libr. Hachette, 1874, 2 vol. in-12, fig.
- COLAS (A.), *Notice biographique sur M. Lambert Vicaire général, Ancien Supérieur du Petit Séminaire de Reims, suivie de la Nomenclature du Personnel enseignant de cette Maison depuis son Origine en 1820 jusqu'en 1837*, Reims, 1873, in-8, 95 pp.
- COLLEVILLE (comte de), SAINT-CHRISTO (François), *Les Ordres du Roi. Répertoire général contenant les Noms et Qualités de tous les Chevaliers des Ordres royaux militaires et chevaleresques ayant existé en France de 1099 à 1830... avec une Histoire des Ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel, de Saint-Louis, etc...*, Paris, Jouve et Cie., 1925, in-8, 711 pp.
- Conclusions faites dans l'Assemblée extraordinaire de la Sacrée Faculté de Reims, le 26 juin 1716, relue et approuvée d'un Consentement unanime par trente Docteurs dans l'Assemblée ordinaire du 1^{er} juillet*, (s.l.n.d.), in-4, 4 pp.
- CORDA (Augustin), *Catalogue des Factums et autres Documents judiciaires antérieurs à 1790*, Paris, Plon-Nourrit, 1890-1936, 10 vol., in-8 dont 1 de supplément et 3 de table alphabétique.
- CORNET-PAULUS, *Dictionnaire géographique et statistique de toutes les Villes et Communes du Département de la Marne ainsi que ses Hamaux, Censes, Fermes, etc... qui en dépendent...*, Châlons-sur-Marne, H. Laurent, 1860, in-12, 248 pp.
- COTTINEAU (dom L.-H.), *Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et Prieurés*, Mâcon, 1936-1937, 2 vol. in-4.
- COUVREUR-PERIN (R.), *La Famille de Saint Jean-Baptiste de La Salle à Rilly*, 1914, dans *Bull. Association des Anciens Élèves des Frères Reims-Momignies*, n° 76 (mars 1914), pp. 42-48.
- DANTON (Henri), *Biographie rémoise ou Histoire des Rémois célèbres depuis les Temps les plus reculés jusqu'à nos Jours*, Reims, Brissart-Binet, 1855, in-8, 125 pp.
- DAUZAT (Albert), *Dictionnaire étymologique des Noms de Famille et Prénoms de France*, 3^e édition, Paris, 1951, in-8, 626 pp.
- DEGERANDO (baron de), *Notice sur M. Coquebert de Montbret, Membre de l'Académie des Sciences*, Paris, 1831, impr. Mme Huzard, in-4, 4 pp. Extrait de *Bull. de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, mai 1831.
- DEMAISON (Louis), *Les Noms des Rues de Reims*, Reims, 1929, in-8, 11 pp. Extrait *Almanach Matot-Braine*, 1929, pp. 235-243.

- FERET (chanoine Pierre), *L'Abbaye de Sainte-Genève et la Congrégation de France, précédées de la Vie de la Patronne de Paris...*, Paris, Champion, 1883, 2 vol. in-8.
- FREMONT (Louis), *La Famille du Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, vol. XXV (1888), pp. 154-160.
- FREMYN (Généalogie), *Frémyn, Anciens Seigneurs de Fontenille, Sapicourt, etc... en Champagne*. Extrait de *l'Armorial général d'Hozier*, Saint-Quentin, impr. Conservateur de l'Aisne, 1883, in-fol., 13 pp.
- FUNCK-BRENTANO (Frantz), *Les Lettres de Cachet à Paris. Étude suivie d'une Liste des Prisonniers de la Bastille*, (1659-1789), Paris, impr. nationale, 1903, gr. in-4, LIV-482 pp., pl. et fac-similés.
- Gallia christiana*, t. IX et XI.
- GANDILHON (René), *Bibliographie générale des Travaux historiques et archéologiques*, Paris, 1910-1940, 5 vol. in-4.
- GANDILHON (René), *Histoire de Champagne. Bibliographie champenoise*, Dijon, Bernigaud-Privat, 1947, in-8, 19 pp. Extr. des *Annales de Bourgogne*, t. XIX, fasc. II, 1947.
- GILLET (abbé J.), *Camille Le Tellier du Louvois, Bibliothécaire du Roi, Chanoine de Notre-Dame de Reims, Vicaire général de Charles-Maurice Le Tellier, Archevêque de Reims, 1675-1718*, Paris, libr. Hachette, 1884, in-8, IV-377 pp.
- GILLET (abbé J.), *Charles-Maurice Le Tellier, Archevêque Duc de Reims. Étude sur son Administration et son Influence*, Paris, libr. Hachette, 1881, in-8, XIV-440 pp.
- GIVELET (Charles), *Armorial des Lieutenants des Habitants de Reims, précédé de Recherches sur les Armoiries de cette Ville et suivi de Documents sur ces Magistrats et leurs Fonctions*, dans *Trav. de l'Académie de Reims*, vol. 78 (1884-1885), pp. 135-400.
- GIVELET (Charles), *Hôtel de la Renaissance (Maison Couvert, D. Belleau)*, 1, rue du Marc à Reims. *Son État actuel, sa Restauration*, Reims, impr. coopérative, 1899, in-8, 24 pp. Extr. *Trav. de l'Académie de Reims*, vol. 101 (1896-1897), pp. 331-355.
- GIVELET (Ch.), JADART (H.) et DEMAISON (L.), *Répertoire archéologique de l'Arrondissement de Reims*, fasc. IX. *Canton d'Ay*, Reims, F. Michaud, 1892, in-8.
- GIVELET (Charles), *Visite aux Anciennes Maisons de Reims à l'Occasion du Congrès archéologique...*, Reims, P. Dubois, 1863, in-8, 39 pp.
- GERUSEZ, *Reims. Description historique et statistique de la Ville de Reims*, Reims, Le Batard, 1817, 2 vol. in-8.
- GLASSON (Ernest), *Les Examens d'Entrée dans l'Ancienne Magistrature*, dans *Rev. du Palais*, t. I, 1897, pp. 34-53.
- GODET DE SOUDE (François), *Dictionnaire des Ennoblements ou Recueil des Lettres de Noblesse depuis leur Origine, tiré des Registres de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides de Paris*, Paris, au Palais Marchand, 1788, 2 vol. in-8.
- GOSSET (Pol), *Les Brûlements de Papiers à Reims en 1793*, Reims, 1900, in-8, 27 pp. Extr. *Trav. de l'Académie de Reims*, vol. CVII, (1899-1900), pp. 195-221.
- GOSSET (Pol), *Les Occupants de l'Hôtel Le Vergeur du XVI^e au XVIII^e Siècle*, dans *Annuaire Bulletin de la Société des Amis du Vieux Reims*, vol. XI, 1931-1935 [Reims, s.d., in-8, 168 pp.], pp. 13-16.
- Grand Armorial de France*, Paris, 1934-1952, 7 vol. in-folio.
- GRANGES DE SURGERES (Anatole-Louis-Théodore-Marie, marquis de), *Répertoire historique et biographique de la « Gazette de France » depuis l'Origine jusqu'à la Révolution, 1631-1790...*, Paris, H. Leclerc, 1902-1906, 4 vol. in-4.
- Ex-libris de la Famille De La Salle*, dans *Arch. Société française des Coll. d'Ex-libris*, vol. IX, p. 39.

- DEMAISON (Louis), *Origine de la Famille de La Salle*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, t. I, 2^e série (1889), pp. 172-176.
- DEMAISON (Louis), *Topographie de Reims en 1328 d'après le Registre de la Taille du Sacre de Philippe VI*, dans *Trav. Académie de Reims*, vol. 141 (1926-1927), p. 76 et sv.
- DENYS (Mlle), *Armorial de la Chambre des Comptes depuis l'Année 1506...*, 2^e édition, Paris, l'auteur, 2 vol. in-4, pl et bl. gravés.
- (Descendance de Guillaume de La Salle). *Généalogie de Mlle Robin de Givron*, décédée à Reims le 12 mars 1761, imprimée et complétée par M. Griffon, ancien notaire. Tableau généalogique, dans *Revue de Champagne et de Brie*, t. XXV (1888), interc. pp. 240-241.
- DEVISME (J. F. L.), *Histoire de la Ville de Laon*, Laon, impr. A.-P. Courtois, 1822, 2 vol. in-8.
- Dictionnaire biographique des Notabilités de la Marne*, Paris, H. Jouve, 1893, in-8.
- Dictionnaire des Ennoblements ou Recueil des Lettres de Noblesse depuis leur Origine, tiré des Registres de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides à Paris*, Paris, Palais Marchand, 1788, 2 vol. in-8.
- DIDOT (Firmin), *Nouvelle Biographie générale depuis les Temps les plus reculés jusqu'à nos Jours...*, Paris, Firmin-Didot, 1862-1877, 46 vol. in-8.
- DOE DE MAINDREVILLE, *Généalogie de la Maison Coquebert*, Paris, 1953.
- DOMINGO JAVIER (Hno.), *Los La Salle de Champaña y de Reims*, dans *Información Lasaliana*, n° 5 (diciembre-enero 1951-51), pp. 12-16.
- DUCHENOY (Adrien), *Les Enseignes de Reims du XIV^e au XVIII^e Siècle. Annotés et publiés par Henri Jadart*. Dessins de E. AUGER, Reims, L. Michaud, 1904, in-8, 376 pp.
- DU PIN DE LA GUERIVIERE (Edmond), *Ascendants et Alliés de la Maison Du Pin de La Guérivière qui ont rendu des Services à la Religion*, Reims, impr. Moderne, 1894, in-8, 37 pp.
- DU PIN DE LA GUERIVIERE (Edmond), *Les Ascendants maternels du Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, 1903, in-8, 335 pp.
- DU PIN DE LA GUERIVIERE (Edmond), *Une Famille d'Épée sous l'Ancien Régime. Maison de Bussy d'Ogny (1203-1696)*, Vannes, impr. Lafolye, 1900, in-8, 74 pp. Extr. *Rev. des Questions héraldiques*.
- DU PIN DE LA GUERIVIERE (Edmond), *Les Coquebert de l'Ancien Rémois*, Coulommès-la-Montagne, Belleaucourt, 1906, in-8, 77 pp., pl.
- DURYE (Pierre), *La Généalogie*, Paris, Presses universitaires, 1961, in-16, 126 pp.; dans *Coll. Que sais-je?* n° 917.
- E. B. H., *Une Famille rémoise : les Roland*, dans *Rev. Champagne et Brie*, t. XIX (1885), pp. 177-187.
- Essais sur les Grands Hommes d'une Partie de la Champagne*, par un homme du pays, Amsterdam-Paris, chez Gogué, 1768, in-12, 89 pp.
- Ex-libris de la Famille De La Salle*, dans *Arch. Société française des Coll. d'ex-libris*, vol. IX, pp. 39-40.
- Faire-part du Décès de Marie Moët (1694)*, dans *Bibl. municip. de Reims*, CR. IV.315.MM.
- Faire-part du Décès de Madame Elisabeth de La Salle, Épouse de M. Maître Adam Lespagnol (Reims, 5 novembre 1740)*, dans *Bibl. municipale de Reims*, CR. V.1491.
- Famille de La Salle à Reims au XVII^e Siècle. Ascendants de J.-B. de La Salle (1468-1651). Tableau généalogique*, dans *Rev. Champagne et Brie*, vol. XXV (1888), post p. 240.
- FARCY (Charles-Edmond), *Histoire ancienne et moderne de la Paroisse Saint-Sever*. Introduction par Paul LECACHEUX, Rouen, H. Defontaine, 1933, in-8, 221 pp.



- Ex-libris d'Eustache de La Salle*, dans *Arch. Société française de Coll. d'Ex-libris*, vol. IX, p. 40.
- Ex-libris de Nicolas De La Salle*, dans J. GUIGARD, *Nouvel Armorial du Bibliophile*, t. I, 4^e partie, p. 289; t. II, p. 33.
- GUILLAUME (André), *Étude sur le Régime successoral de la Coutume de Reims*, Paris, V. Giard et Briere, 1905, in-8, 213 pp.
- [HEDOIN DE PONS-LUDON], *Essai sur les Grands Hommes d'une Partie de la Champagne par un Homme du Pays*, Amsterdam-Reims, 1770, in-8, 90 pp.
[p. 47. De La Salle (Jean-Baptiste); p. 68. De La Salle (Simon)].
- HENNEZEL D'ORMOIS (Vicomte de), *Quelques Bibliophiles du Pays laonnois et leurs Ex-libris*, Saint-Quentin, 1910, in-8, 42 pp., 20 fig.
- HILDEFINGER (Paul), *La Léproserie de Reims du XII^e au XVII^e Siècle*, dans *Trav. de l'Académie nationale de Reims*, vol. 116 (1903-1904), pp. 1-323.
- HERBE (E.), *Hôtel Renaissance, Rue de l'Arbalète N^o 6 (Maison J.-B. de La Salle)*, dans *Annuaire-Bulletin de la Société des Amis du Vieux Reims*, t. IV, 1913 (Reims, s.d., in-8, 106 pp.) pp. 35-39, 2 pl.
- HOEFER (Ferdinand), *Nouvelle Biographie universelle*, Paris, Firmin-Didot, 1852-1866, 46 vol. in-8.
- HOLLANDE (Maurice), *L'Hôtel Le Vergeur et le Musée du Vieux Reims*, Reims, Soc. amis du vieux Reims, s.d., in-8, 24 pp.
- HOZIER (Louis Pierre d') et HOZIER DE SERIGNY (Antoine-Marie d'), *Armorial général de France*, Paris, 1738-1768, 10 vol. in-fol.
- JADART (Henri), *Les Écrivains champenois de la Congrégation de Saint-Maur*, dans *Rev. de Champagne et de Brie*, vol. V (1878), pp. 97-114.
- JADART (Henri), *Une Enquête à Reims sur le Fait de Religion au Début de la Ligue, Justification de Lancelot de La Salle, Trisaïeul du Bienheureux J.-B. de La Salle (1575-1576)*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 2^e série, vol. VIII (1896), pp. 5-26.
- JADART (Henri), *La Famille de La Salle à Reims au XVII^e Siècle. Documents pour servir à la Généalogie et à l'Histoire des Ascendants et des Frères et Sœurs du Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle, tirés des Archives et de la Bibliothèque de Reims*, Reims, 1888. Extr. *Revue de Champagne et de Brie*, t. XXV, 13^e année (1888), pp. 241-255; 417-420.
- JADART (Henri), *La Famille de La Salle à Reims du XVI^e au XVIII^e Siècle. Nouveaux Documents extraits des Archives de cette Ville*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1892, in-8, 24 pp., 1 tabl.
- JADART (Henri), *Le Mont-Saint-Pierre, Commune de Thillois (Marne)*, dans *Revue de Champagne historique, archéologique et littéraire paraissant tous les deux Mois...*, 1^{re}-3^e années. Reims, 1908-1910, (in-8, 440 pp.) pp. 171-181.
- JADART (Henri), *Les Portraits rémois du Musée de Reims. Peintures, Dessins, Sculptures. Catalogue descriptif*, Paris, E. Plon, 1894, in-8, 35 pp., portraits.
- JADART (Henri), *Pratique des Vertus pour tous les Mois de l'Année par Jean Maillefer, Marchand bourgeois de Reims (1611-1684)* dans *Trav. de l'Académie de Reims*, 94^e vol., t. I, 1892-1893, pp. 237-268.
- JADART (Henri), *Un Précurseur de la Croix-Rouge à Reims au XVII^e Siècle, Pierre Bachelier de Gentes, (1611-1672)*, dans *Trav. de l'Académie de Reims*, 89^e vol. t. I, 1890-1891, pp. 367-382.
- JADART (Henri), *Vieilles Rues et Vieilles Enseignes de Reims*, Reims, F. Michaud, 1897, in-8, VII-124 pp.
- JOUGLA DE MORENAS (Henri), *Grand Armorial de France*, Paris, 1934-1952, 7 vol. in-folio.

- LABELLE (P.), *Nécrologe des Appelans et Opposans à la Bulle Unigenitus de l'un et de l'autre Sexe avec des Pratiques et des Prières à chaque Article* (s.l.), 1755, in-12, CLXXVII-600 pp.
- LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre-Aubert de), et BADIER, *Dictionnaire de la Noblesse*, 3^e édition, Paris, 1863-1876, 19 vol. in-4.
- LA TOUR (Bertrand de), *Vie du Frère Irénée (C.-F. Lancelot Dulac de Montisambert) des Écoles chrétiennes...* 3^e édition, Paris, impr. D. Dumoulin, 1892, in-18, 144 pp.
- LAURENT (Paul), *Archives du Palais de Monaco. Répertoire des Archives du Comté et du Duché de Rethel-Mazarin...*, Monaco, impr. de Monaco, 1928, in-8, 3-85 pp.
- LEBLANC (Eugène), *Architecture, Sculpture, Archéologie. Les Monuments historiques de la Ville de Reims au Point de Vue de l'Art et de la Construction...*, par Eugène Leblanc, avec la collaboration pour la gravure de M. R. Pfnor et pour le texte, de MM. Louis Paris et Louis Demaison, Reims, Les principaux libraires, 1881-1883, in-fol. fig. et pl.
- LEON DE MARIE (Frère), *Actes d'État civil des Proches Parents de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Inventaire et Transcription*, Barcelone, 1959, in-8, 448 pp.
- LEON DE MARIE (Frère), *L'Expansion missionnaire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes depuis ses Origines jusqu'à la Publication de la Constitution Sapienti Consilio* (29 juin 1905). *Le Fait historique. Ses Causes* (Thèse de doctorat), Rome, 1955, 7 vol. in-4.
- LEON DE MARIE (Frère), *Éditions photographiques* :
1. *Actes d'État civil des Proches Parents de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, Barcelone, 1959, 90 ph. Extr. *Registres paroissiaux de la Ville de Reims*.
 2. *Le Chapitre de Reims au Temps de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, Reims, 1962, 97 ph. Extr. *Bibl. municipale de Reims*, Ms 1775.
 3. *Le Chapitre de Reims au Temps de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, Reims, 1962, 136 ph. Extr. *Bibl. municipale de Reims*, Ms 1773 (Ms Weyen).
 4. *Établissement de deux Frères des Écoles chrétiennes en la Paroisse de Saint-Nizier de la Ville de Troyes* (13 août 1703), Reims, 1962, 15 ph. Extr. *Arch. Nat., Minutier central*, XLVI, 178.
 5. *Généalogie des de La Salle de Reims*, Reims, 1964, 19 ph. Extr. *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 596 [15711] : *La Salle*.
 6. *Procès contre Jean-Baptiste de La Salle*, Reims, 1962, Extr. *Arch. Nat., Série X* (Parlement), X^{1B} 2849, X^{1B} 3048, X^{1B} 3068, X^{1B} 6902. *Série Y* (Châtelet), Y 5566, Y 9413. *Minutier central*, XV.
 7. *Procuracion donnée à Jean-Baptiste de La Salle* (26 décembre 1704), Reims, 1962, 4 ph. Extr. *Arch. Nat., Minutier central*, XLVI, 191.
 8. *S. Jean-Baptiste de La Salle à Paris. Baux de la Rue Princesse* (1690-1706). *Documents originaux*, Reims, 1962, 9 ph. Extr. *Arch. Nat., Minutier central*, LXV, 346; XLVI, 181.
 9. *Testament de Louis de La Salle* (8 avril 1672). Extr. *Arch. Marne*, 4E 16873.
 10. *Transaction entre Jean-Baptiste de La Salle et Messire Charles de Bezannes* (26 janvier 1707), Reims, 1962, 4 ph. Extr. *Arch. Nat., Minutier central*, XLVI, 191.
- LETILLOIS, *Biographie générale des Champenois célèbres, morts ou vivants, précédée des « Illustres champenois », Poème lyrique, et enrichie de plusieurs Tables chronologiques très précieuses pour l'Intelligence de l'Histoire artistique, littéraire et contemporaine de la Champagne*, Paris, « Journal des Peintres », 1836, in-8, 227 pp.
- LIEUTAUD (Soliman), *Recherches sur les Personnages nés en Champagne dont il existe des Portraits*, Paris, Rapilly, 1856, in-8, IV-128 pp.

- Liste des Anciens Élèves du Séminaire de Saint-Sulpice, 1642-1792*, [Paris], (s.d.), in-4, 272 pp. (Bibl. Saint-Sulpice).
- Liste générale des Émigrés et Prévenus d'Émigration, Déportés, Reclus et Condamnés du Département de la Marne (17 juin 1794)*, Châlons, impr. Messier, an 11. (Bibl. municipale de Reims, *Reims, Pièces diverses*, 2, pp. 655-674).
- LONGNON (Auguste), *Dictionnaire topographique de la Marne comprenant les Noms des Lieux anciens et modernes*, Paris, impr. Nationale, 1891, in-4, LXXIX-380 pp.
- MACK (S.) et MENE (J.), *Le Mont-Saint-Pierre, sa Nécropole et les Origines du Mont-Saint-Pierre-les-Reims*, dans *Bull. de la Société archéologique champenoise*, 27^e année, 1^{er} fasc. (Reims, 1933, in-8, 28 pp.), pp. 14-25, fig.
- MAILLEFER (Jean), *Mémoires de Jean Maillefer...*, publiés sur le manuscrit original de la Bibliothèque de Reims avec une introduction, des notes, et la généalogie de la famille, par Henri Jadart..., Paris, Alph. Picard; à Reims, F. Michaud, 1890, in-8, XXXI-375 pp., 1 tabl.
- MAINDREVILLE (Léon de), *Généalogie de Doë de Maindreville et Doë de Luyères*, Amiens, impr. Ivvert et Cie, 1932, in-8, 94 pp.
- MARION (Marcel), *Dictionnaire des Institutions de la France du XVII^e et XVIII^e Siècles*, Paris, A. Picard, 1923, in-8, IX-564 pp.
- MARSY (comte Alexandre-Charles-Arthur de), *L'Existence d'un Riche Bourgeois de Province du XVIII^e Siècle d'après les Mémoires de Jean Maillefer de Reims*, par le comte de..., Compiègne, impr. H. Lefebvre, 1890, in-8, 20 pp.
- MARTENE (dom E.), *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, publié avec une introduction et notes par dom G. Charvin, Paris, 1928-1954, 10 vol. in-8 (*Archives de la France monastique*, vol. XXXI-XXXV, XLII, XLIII, XLVI-XLVIII).
- MAURICE-AUGUSTE (Frère, Alphonse HERMANS), *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son Statut canonique : des Origines (1679) à la Bulle de Benoît XIII (1725) 414 pp.*, dans *Coll. Cahiers lasalliens*, vol. II.
- MAXIMO (Hermano), *El hotel de la Cloche y el hotel Moët* (Rome, 12 décembre 1954), dans *DESPUES*, 7 (enero-febrero 1955), pp. 26-27.
- MAZAS (Alexandre), *Histoire de l'Ordre militaire de Saint-Louis depuis son Institution jusqu'en 1830*, Paris, Dentu, 1855, 2 vol. in-8.
- Mémoire pour les trois Docteurs et Curez de Reims appellans comme d'Abus d'une Sentence d'Excommunication prononcée contre eux au Sujet de la Constitution Unigenitus avec un Recueil de Pièces qui y ont rapport*, Paris, chez D. Beugnié, 1716, in-4, 36 pp.
- MENE et CHERRIERES, *Découverte de Sarcophages carolingiens au Mont-Saint-Pierre (commune de Thillois (Marne))*, dans *Bull. de la Société archéologique champenoise*, 26^e année (Reims, 1932, in-8, 80 pp.), pp. 64-65.
- MENU (Henri), *Le Contrat de Mariage de Nicolas Colbert et de Marie Pussort (1614-1615) et les Fausses Preuves de Noblesse produites pour l'Ordre de Malte (1667)*, dans *Rev. d'Ardenne et d'Argonne* publiée par la Société d'étude ardennaise, 15^e année (1907-1908), Sedan, 1908, in-8, 204 pp., pp. 162-168.
- MENU (Henri), *Le Second Plan de Reims. Jean Colin, Graveur (1665)*, Paris, A. Claudin, 1906, in-8, 11 pp.
- MEURGEY DE TUPIGNY (Jacques), *Guide des Recherches généalogiques aux Archives nationales. Avec une étude sur les recherches biographiques aux Archives de la Seine*, par François de Vaux de Foletier..., Paris, S.E.V.P.E.N., 1956, in-8, 107 pp.
- MICHAUD (J.-F.) et DESPLACES (E.), *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, 1843, 45 vol. in-8.

- MORERI (L.), *Grand Dictionnaire historique*, Paris, 1759, 10 vol. in-fol. (avec les *Suppléments* de l'abbé Goujet).
- NICAISE (Auguste), *Œuvres choisies. Mémoires et Correspondance de Bertin du Rocheret, Président et Grand Voyer de l'Élection d'Épernay, Lieutenant criminel au Baillage et Gouvernement de ladite Ville. Documents curieux et inédits sur le XVIII^e Siècle (1701-1750)*, Châlons-sur-Marne, T. Martin; Paris, A. Aubry, 1865, petit in-8, XLIII-255 pp.
- NIVELLE (abbé Gabriel-Nicolas) et LE FEVRE D'EAUBONNE (abbé Pierre-Gervais), *La Constitution Unigenitus déferée à l'Église universelle ou Recueil général des Actes d'Appel interjetés au futur Concile général de cette Constitution et des Lettres Pastorales officii...*, Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1757, 3 tomes en 4 vol. in-fol.
- [NIVELLE (abbé Gabriel-Nicolas)], *Le Cri de la Foi ou Recueil des Différens Témoignages rendus par plusieurs Facultés, Chapitres, Curés...* au sujet de la Constitution Unigenitus, (s.l.), 1719, 3 vol. : I, in-16; II et III, in-12.
- NOEL (dom Albert), *Les Bénédictins champenois de la Congrégation de Saint-Maur originaires de l'Ancien Diocèse de Reims. Extr. Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCVII (1894-1895), pp. 179-210.
- Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'Histoire de la Constitution Unigenitus*, 1728-1803, Paris, 26 vol. in-4. Tables, de 1728 à 1760, 2 vol. in-4 .
- Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'Histoire de la Constitution Unigenitus* t. I (1728-1730), 3^e édition, Utrecht, 1735, in-4, XLVII-III-304-272 pp.
- PELLOT (Paul), *Étude sur le Testament dans l'Ancienne Coutume de Reims*. Thèse pour le doctorat juridique, Paris, libr. A. Rousseau, 1916, in-8, 228 pp.
- PONS-LUDON, voir HEDOIN de PONS-LUDON.
- POQUET (abbé), *Inscriptions sur Plaques de Cuivre relatives à la Famille Le Vergeur provenant de l'Église Saint-Hilaire de Reims*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, t. XI, 6^e année (1881), pp. 198-200.
- PLUQUET, *Dictionnaire des Hérésies...*, revu par J. Claris, suivi 1^o) d'un *Dictionnaire nouveau des Jansénistes*, par James, 2^o) de l'*Index des Livres condamnés par la Sacrée Congrégation de ce Nom*, 3^o) des *Propositions condamnées par l'Église*, dans Migne, *Encyclopédie théologique*, t. XI et XII.
- Reims au Lendemain de la Guerre. La Cathédrale mutilée*. Préface de S. E. le cardinal Luçon. Un porte-feuille contenant 138 planches reproduites en héliogravures d'après les notices et les clichés de M. Pierre Antony Thouret, Paris, Jean Baudry et cie, 1927.
- Reims tel qu'il était en 1678*, dans *Reims, Revue mensuelle de la Littérature, des Sciences et des Arts*, Reims, Brissart-Binet, 1^{ere} année (1873), p. 4.
- Les Reliques de Saint Jean-Baptiste de La Salle...*, dans *Circulaires instructives et administratives*, n^o 144 (Lembecq-lez-Hal, 7 octobre 1906), in-8, 79 pp.
- RHEIN (André), *L'Abbaye de Vaublère*, dans *Congrès archéologique de France*, LXXVIII^e session tenue à Reims en 1911... t. II. *Procès-verbaux et Mémoires*, Paris, A. Picard, Caen, H. Delesque, 1912, in-8, 460 pp.
- RIETSTAP (Johannes Baptista), *Armorial général*, Gouda, 1884-1887, 2 vol. in-8.
- ROLLAND (Henri), *Armorial général*, supplément à l'œuvre de J.-B. Rietstap, Paris, 1904-1954, 8 vol. in-8.
- SAFFROY (Gaston), *Bibliographies sommaires des Almanachs et Annuaires généalogiques (1640-1957)*, dans *Bulletin général d'Information*, 3^e année, avril 1958, n^o 2, pp. 13-17.
- SAINT-ALLAIS (Nicolas VITON de), *Nobiliaire universel de France*, 1814-1843 et 1872-1876, 21 vol. in-8.
- SARAZIN (Charles), *Les Anciennes et Nouvelles Inscriptions de Notre-Dame de Reims*. Complément à l'étude publiée par Henri Jadart, Reims, L. Michaud, 1948, in-8, 157 pp.

- SARAZIN (Charles), *La Maison natale de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, Reims, impr. P. Bourquin, 1951.
- SARS (comte Maxime de), *Le Laonnois féodal*, Paris, 1924-1934, 5 vol. in-4.
- SCHWINGROUBER (Camille), *La Rue de l'Arbalète à Reims. Notes pour servir à la Monographie de la Rue*, Reims, Matot-Braine, 1905, in-12, 23 pp. (Publié dans *Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1905, pp. 295-316).
- Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques* (25 janvier 1734 — 10 décembre 1748), Paris, 4 vol. in-4.
- TARBE (Prosper), *Reims. Essais historiques sur ses Rues et ses Monuments*, Reims, libr. Quentin-Dailly, 1844, in-4, 462 pp., 2 pl.
- THOU-FAYE-VIOLE, *Coutumes de la Cité et Ville de Reims, Villes et Villages régis selon icelle*. Rédigées par écrit en présence des gens des trois états, par feu Messire Christophe de Thou, président, Barthélemy Faye et Jacques Viole, conseillers du Roy en sa cour de Parlement et commissaires par luy ordonnés, nouvelle édition, Reims, Rigobert Ducandal, 1704.
- WEYEN (Jean Hermann), *Pouillé ou Table des bénéfices, dignitez, canonicats, cures, chapelles, patronages, offices ecclésiastiques et laïques, places gratuites au séminaire... dont la nomination, présentation ou collation appartient tant au chapitre de l'église métropolitaine de Reims en corps qu'au chanoine tournaire ad beneficia conferenda, aux dignitez, aux coutres de ladite église, et aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu...*, Reims, Jeune-homme, 1725, petit in-4, 19 pp.
- WILHELM (Henry), *Nouveau Supplément à l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur. Notes par...* publiées et complétées par dom Ursmer Berlière, O.S.B., avec la collaboration de dom Antoine Dubourg, O.S.B., et de A.M.R. Ryold, Paris, Alphonse Picard, 1908, 3 vol. in-8; t. 2 et 3, Maredsous, 1931-1932.

On trouvera un supplément de bibliographie à la suite de quelques documents. Le texte de base est indiqué avant la transcription de l'acte correspondant.

Les ouvrages de BLAIN, RIGAUT, Frère LUCARD, si fréquemment utilisés dans ce travail, ne sont pas cités dans la bibliographie générale.

RÉPERTOIRE DES ACTES

I. Documents qui concernent les grands-parents de saint Jean-Baptiste de La Salle.

1. Baptême de Barbe Cocquebert (14 novembre 1595).
2. Codicille de Barbe Cocquebert (7 décembre 1652).
3. Mariage entre Jean Moët de Brouillet et Perrette Lespagnol (16 décembre 1629).
4. Sépulture de Jean Moët de Brouillet (28 juillet 1670).
5. Épitaphe de Jean Moët de Brouillet.
6. Baptême de Perrette Lespagnol (29 juillet 1615).
7. Succession de Perrette Lespagnol (23 juin 1693).
8. Sépulture de Perrette Lespagnol (7 octobre 1691).

II. Documents qui concernent les père et mère de saint Jean-Baptiste de La Salle.

9. Baptême de Louis de La Salle (19 septembre 1625).
10. Contrat de mariage entre Louis de La Salle et Nicolle Moët de Brouillet (20 août 1650).
11. Contrat d'achat de l'hôtel rue Sainte-Marguerite (23 mai 1664).
12. Premier testament de Louis de La Salle (17 novembre 1650).
13. Second testament de Louis de La Salle (8 avril 1672).
14. Décès et sépulture de Louis de La Salle (9-10 avril 1672).
15. Vente de son office de Conseiller au Présidial de Reims (2 juin 1675).
16. Baptême de Nicolle Moët de Brouillet (30 novembre 1633).
17. Décès et sépulture de Nicolle Moët de Brouillet (19 juillet 1671).

III. Documents qui concernent saint Jean-Baptiste de La Salle.

18. Baptême de Jean-Baptiste de La Salle (30 avril 1651).
19. Permutation de sa prébende canoniale (20 janvier-2 mars 1676).
20. Lettre de Jean-Louis de La Salle à son frère (3 janvier 1719).
21. Testament de Jean-Baptiste de La Salle (3 avril 1719).
22. Décès et sépulture de Jean-Baptiste de La Salle (7-8 avril 1719).
23. Épitaphe de Jean-Baptiste de La Salle. Texte latin.

24. Epitaphe de Jean-Baptiste de La Salle. Texte français.
25. Exhumation des restes mortels de Jean-Baptiste de La Salle (16 juillet 1734). Procès-verbal Dujarier-Bresnard.
26. Exhumation des restes mortels de Jean-Baptiste de La Salle (16 juillet 1734). Procès-verbal Pierre Bridelle.

*IV. Documents qui concernent les frères et sœurs,
beau-frère et belles-sœurs de saint Jean-Baptiste de La Salle.*

27. Baptême de Remy de La Salle (11 décembre 1652).
28. Baptême de Marie de La Salle (26 février 1654).
29. Mariage entre Marie de La Salle et Jean Maillefer (20 mars 1679).
30. Baptême de Jean Maillefer (4 décembre 1651).
31. Décès et sépulture de Marie de La Salle (23 mars 1711).
32. Sépulture de Jean Maillefer (7 décembre 1718).
33. Baptême de Rose-Marie de La Salle (29 février 1656).
34. Décès et sépulture de Rose-Marie de La Salle (21 mars 1681).
35. Baptême de Marie-Anne de La Salle (2 février 1658).
36. Baptême de Jacques-Joseph de La Salle (21 septembre 1659).
37. Décès et sépulture de Jacques-Joseph de La Salle (29-30 mars 1723).
38. Epitaphe de Jacques-Joseph de La Salle.
39. Baptême de Jean-Louis de La Salle (15 février 1663).
40. Baptême de Jean-Louis de La Salle (25 décembre 1664).
41. Testament de Jean-Louis de La Salle (18 septembre 1724).
42. Epitaphes de Jean-Louis de La Salle.
43. Baptême de Pierre de La Salle (3 septembre 1666).
44. Mariage entre Pierre de La Salle et Françoise-Henriette Bachelier (13 février 1696).
45. Baptême de Françoise-Henriette Bachelier (10 avril 1665).
46. Décès et sépulture de Françoise-Henriette Bachelier (4 octobre 1728).
47. Décès et sépulture de Pierre de La Salle (26-27 juin 1741).
48. Baptême de Simon de La Salle (10 septembre 1667).
49. Décès et sépulture de Simon de La Salle (22 avril 1669).
50. Baptême de Jean-Remy de La Salle (12 juillet 1670).

-
51. Contrat de mariage entre Jean-Remy de La Salle et Madeleine Bertin du Rocheret (29 avril 1711).
 52. Mariage entre Jean-Remy de La Salle et Madeleine Bertin du Rocheret (5 mai 1711).
 53. Baptême de Madeleine Bertin du Rocheret (27 octobre 1690).
 54. Décès et sépulture de Madeleine Bertin du Rocheret (29-30 décembre 1758).
 55. Epitaphe de Madeleine Bertin du Rocheret.

ABRÉVIATIONS

an.	: année.
Arch. Nat.	: Archives nationales (Paris).
art.	: article
Bibl. Nat.	: Bibliothèque nationale (Paris).
BR	: Bertin du Rocheret.
CEUILLEM	: <i>Centrum Historicum Lasallianum Fratris Leonis Mariae</i> (Hôtel de La Salle (Reims)).
C. d'E-A	: CHAIX d'EST-ANGE.
CIA	: Circulaires instructives et administratives.
dos.	: dossier (s).
edit. cit.	: <i>editio citata</i> .
enreg.	: enregistré, enregistrement.
f ^o , fol.	: folio.
HDLS	: Hôtel de La Salle. Reims.
f.	: liasse.
Me, M ^e	: Maître.
Mre	: Messire.
Ms fr.	: Manuscrit français (<i>Bibl. Nat.</i> , Paris).
n.	: note.
n.n.	: non numéroté.
n.p.	: non paginé.
p.	: page, pièce; avant une date, <i>post</i> .
PB	: Pierre Bridelle (procès-verbal d'exhumation des restes mortels de Jean-Baptiste de La Salle, 1734).
reg.	: registre.
RI	: Relation imprimée (exhumation des restes mortels de J.-B. de La Salle, 1734)
s.d.	: sans date.
sgr	: seigneur.
sig.	: signé.
s.l.n.d.	: sans lieu ni date.
sv	: suivantes.
sr, srs	: sûr, sûrs.
sup., suppl.	: supplément.
T2	: l'exte, ligne 2.
v	: avant une date : vers.
[...]	: dans la bibliographie, citation interne; autrement, restitution d'un mot abrégé ou omis.

TRANSCRIPTION DES ACTES

Précisons, enfin, que la lecture des documents ne présente aucune difficulté particulière. Rédigés à des époques différentes — du XVI^e au XVIII^e siècle — ils accusent une évolution progressive et rapide des formes calligraphiques. Il reste toutefois, bon nombre d'archaïsmes dans l'écriture, l'orthographe et la syntaxe des mots, la morphologie du verbe, l'emploi des majuscules et des minuscules, etc...

Nous avons respecté toutes ces modalités dans notre transcription. Toutefois, le cas échéant, nous avons remplacé *u* par *v*; *i* par *j*, et rétabli l'article éliidé et les accents (ainsi *iaŷ lhonneur* ' *Uniuerŷité*, deviennent : j'ay l'honneur ' Université). Dans tous les autres cas, les variantes introduites ont été signalées dans l'appareil critique qui suit la transcription.

Après le numéro d'ordre du document et l'analyse de l'acte, sont indiquées les sources manuscrites (lettres *A*, *C*) et les éditions (lettres *E*, *e*) qui les reproduisent :

A. Original.

C. Copies qui, à défaut de l'original, nous ont servi à l'établissement du texte.

E. Éditions qui les ont fait connaître.

e. Éditions photographiques et microfilms (mcf.).

Elles précèdent la transcription du document lui-même.

L'appareil critique, en petite romane, qui accompagne celui-ci, signale les variantes calligraphiques que nous avons cru opportun d'introduire dans le texte.

A l'intention des lecteurs d'expression non française, peu familiarisés, peut-être, avec les institutions de l'Ancien Régime, nous avons cru opportun d'ajouter à notre ouvrage un précis de vocabulaire qu'on trouvera à la fin du présent travail.

1

DOCUMENTS QUI CONCERNENT
LES GRANDS-PARENTS
DE SAINT
JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

1

*BAPTEME de BARBE COCQUEBERT**filie de Simon Cocquebert (1561-1622)**et Marie Branche (+ 1625, 60 ans)**Reims, 14 novembre 1595*

A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Pierre, 1586-1596, fol. 103.
 e. CEHILLEM, mcf. 228,3.

Le 14^e jour de novembre fut baptisé Barbe, fille de Simon Cocquebert et de Marie Branche. Nommé par Nicolas Cocquebert et Marie Amé, femme de Nicolas Bachelier.

1 barbe | 2 cocquebert ' branche n[omm]é ' nicolas cocquebert |
 3 marie amé f[emm]e ' nicolas bachelet.

Barbe dont Simon (1561-1622) et Marie Branche (1565-1625), ses parents, ont fêté la naissance, était la cinquième des sept enfants de la famille.

Simon Cocquebert, son père, conseiller au Présidial de Reims, était fils de Thomas (+ 1586) et de Jeanne Maillefer¹. Il épousa Marie Branche (+ 22 mars 1625; 60 ans), fille de Nicolas, sgr d'Héraucourt, l'un des principaux

¹ Thomas, fils de Simon Cocquebert (+ 1571), sgr de Coulommès et d'Adrienne Noël (+ 1614), était frère de Jean (+ 1614) qui épousa Marguerite Béguin, et de Thierry, époux de Remiette Godinot.

De son mariage avec Jeanne Maillefer, il eut quatre enfants, dont :

SIMON (1561-1622) qui épousa, en 1629, Marie Branche;

CLAUDE (1612-1700), sgr d'Agny, lieutenant des habitants de Reims (1678-1680), mari de Nicole Cocquebert, dont : Thomas, Simonne, Marie-Madeleine (1646-1691), qui épousera Jean Moët de Louvergny (1642-1700), fils de Jean Moët de Brouillet (1599-1670) et Pérette Lespagnol (1615-1691); Jeanne (° 1652), femme (20 octobre 1681) de Claude-André Cocquebert de Belleaucourt (1654-1730), sgr de Coulommès; Marie (1641-1731), unie par contrat du 23 mai 1659, à Nicolas Moët de Brouillet (1631-1706), frère de Jean Moët de Louvergny, ci-dessus nommé, et de Nicolle Moët (1633-1671), mère de Jean-Baptiste de La Salle.

Quant à MARIE (+ 15 juillet 1595) qui épousa Oudard Bachelier (+ 1623), d'après DU PIN DE LA GUERIVIERE [*Les Cocquebert de l'ancien Rémois...*, 1906, pp. 47-48], on ne voit pas comment elle serait fille de Thomas Cocquebert et Jeanne Maillefer.

auteurs de la reddition de la ville de Laon au roi Henri IV (22 juillet 1594). Trois de leurs enfants contracteront alliance avec des de La Salle :

1. JEAN (+ p. 1639), époux de Marie de La Salle (1598-p. 1653);
2. ANTOINETTE, femme de Jean de La Salle (1595-1653);
3. BARBE (1595-1653), unie à Lancelot de La Salle (1583-1651).

Ainsi trois sœurs Cocquebert ont épousé trois frères de La Salle ¹.

Les Cocquebert dont on vient de mentionner le mariage sont les grands-oncles de saint Jean-Baptiste de La Salle.

1. Jean Cocquebert (+ p. 1639), coute de l'église Saint-Pierre-le-Vieil (1628), eut neuf enfants de Marie de La Salle (1598-p. 1653), fille de François (1562-1629) et de Jeanne Lespagnol (+ p. 1640). Les fruits de cette union, consommée fin 1617, se nomment : FRANÇOIS (1618-1687), MARIE (° 1620), PIERRE (1622-1682), époux de Simonne Viscot (° 1619); MARIE (° 1624), MARIE (° 1628), JEAN (1629-1682) qui maria Barbe Amé; PERETTE (° 1634), LOUIS (° 1636), ANNE (° 1639) ².

2. Antoinette Cocquebert contracta mariage, vers 1617, avec honorable homme Jean de La Salle (1595-1653), son beau-frère. Ils eurent quatorze enfants, sept garçons et sept filles :

SIMON (1618-1643), marié, le 17 février 1642, à Rose Maillefer (° 1623) qu'il laissa veuve à la seconde année de leur union ³;

JEANNE, née le 8 mars 1620 qui ne vécut que six jours ⁴;

LOUYS, baptisé à l'église Saint-Pierre, le 27 juillet 1621, qui ne comptera que six mois à sa mort;

Originaire de Vic-sur-Aisne, arrondissement de Soissons, la famille Branche s'était fixée à Laon de 1520 à 1829 environ. Elle fut anoblie par lettres d'août 1699, que confirma un arrêt du Conseil, le 11 mars 1783. Elle s'éteignit avec la branche de Flavigny, en 1909.

Elle porte *d'azur au chevron d'or accompagné de deux coquilles oreillées d'argent en chef et d'un croissant en pointe du même*. Cf. Maxime de SARRS, *Armorial de Haute-Picardie...*, art. *Branche*.

¹ Ms BAZIN, p. 94, V.

² Ms BAZIN, p. 58, VI-1^o; 59,7; 153, V-8. — BR., p. 9v., 8-IV, 5^o. — *Bibl. Nat.*, Ms fr. 16790, p. 206. — *Annuaire de la noblesse de France*, 62^e vol. (1904), p. 198, III bis-5^o. — DOE DE MAINDREVILLE, *Généalogie de la maison Coquebert...*, fol. 15. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Coquebert de l'ancien Rémois...*, pp. 51-52. — REVILLE, *Généalogie de la maison Coquebert*, Paris, 1953, pp. 14-15.

³ Rose Maillefer épousera en secondes noces un autre Simon de La Salle, sgr de l'Etang (1618-1680), son cousin.

⁴ *Arch. Ville de Reims, Paroisse Saint-Michel*, 14 mars 1620.

- ANSELME (1623-1685 ?), chanoine génovéfain ¹, curé-prieur de Château-Landon (1640-1685);
- JEAN (1624-1659) qui épousa Nicolle Marlot (1629-1697), fille de Nicolas et de Remiette Frizon. Veuve, en 1659, elle se remarie à Messire Louis d'Estampes, chevalier, sgr de Coudray ²;
- JEANNE (1626-1671) devenue mère Séraphique de Saint-Augustin à la Congrégation Notre-Dame où elle fit profession, le 24 février 1642 ³;
- MARIE (1627-1670), mère Marie de Saint-Etienne, religieuse de la même congrégation que sa sœur. Elle y professa au mois d'août 1643 ⁴;
- FRANÇOIS (1628-1688). Agé de dix-huit ans, il revêtit l'habit de chanoine régulier de Saint-Augustin à Sainte-Geneviève de Paris, le 28 septembre 1646, et fit profession à Saint-Vincent de Senlis en octobre 1647 ⁵;
- JEANNE (° 1629);
- JACQUELINE (1632-1696) qui prend pour mari M^e Nicolas Cocquebert (1624-1687), sgr de Croüy, de Montbret et de la Marlière, conseiller au Présidial de Reims (reçu le 23 mai 1651), puis conseiller au Parlement de Metz (reçu le 30 janvier 1668) où il exerce son office pendant dix-neuf années et « jouit de la plus haute considération audit Parlement qui le délègue plusieurs fois à la Cour pour en soutenir les intérêts » ⁶;

¹ Il revêtit l'habit de chanoine régulier, le 8 octobre 1639, et fit profession en 1640. Cf. *Bibl. Sainte-Geneviève*, Ms 354, fol. 48v. 254; Ms 707, fol. 31; Ms 2971, fol. 13 267.

² BR., fol. 12v. — H. JADART, *La Famille de La Salle...*, 1892, pp. 21-28. — BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la Noblesse de France*, 62^e vol. (1904), p. 200, V.

³ Elle y prit l'habit le 25 janvier 1641. C'est Pierre Dozet, chanoine de l'église métropolitaine de Reims et grand vicaire de Mgr Henri de Lorraine qui présida la cérémonie. Cf. *Annales de la Congrégation Notre-Dame...*, t. I, fol. 256; n^o 26. — *Petit Narré*, I (1640-1641). — *Petit Narré, suite* (25 janvier 1641). — P.-L. PECHENARD, *Histoire de la Congrégation Notre-Dame...*, t. I, p. 197, n. 1.

⁴ *Annales de la Congrégation Notre-Dame...*, t. I; fol. 256; n^o 32. — *Petit Narré*, I (1641, 1642). — *Petit Narré, suite*, 3 août 1642. — P.-L. PECHENARD, *op. cit.*, p. 197, n. 1.

⁵ *Bibl. Sainte-Geneviève*, Ms 2971, fol. 21 507.

⁶ Nicolas était fils de Gérard Cocquebert (+ 1667) et Renée Cocquebert d'Acy (1606-1652). C'est à Reims, le 4 octobre 1649, que le mariage eut lieu. Quatre enfants complétèrent le foyer : JEAN-BAPTISTE (1653-1711), maître ordinaire à la Chambre des comptes à Paris (1681), qui avait épousé, le 1^{er} décembre 1678, Marie Roland (1658-1715);

GERARD-JOSEPH (1657-1703), chanoine de Notre-Dame de Reims, mort à Gonesse, près Paris, le 10 août 1703;

NICOLLE-FRANÇOISE qui ne vécut que cinq jours, du 11 au 16 décembre 1658;

NICOLAS-FRANÇOIS (1665-1672), baptisé et enterré à sept années d'intervalle à l'église Saint-Hilaire de Reims. — Cf. *Bibl. Nat.*, Ms fr. 16790, fol. 208. — Id., *Dossiers bleus* 209 [5323, p. 19]. — Ms BAZIN, p. 71, 7; 94, IV. — BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la Noblesse de France*, 62^e vol. (1904), p. 200, IV bis-6^o.

ELISABETH (° 1634), religieuse à l'abbaye royale de Saint-Pierre-les-Dames à Reims, prend l'habit le 25 juillet 1649 et y fait profession en 1651;

LOUYS (1636-1698), écuyer, secrétaire du roi, maison et couronne de France, lieutenant des habitants de Reims (1697-1698), qui mourut dans l'exercice de sa charge¹. Il prit pour femme Marie Cocquebert (1639-1693), fille de Simon (1604-1675) et d'Isabeau Lespagnol (1611-1683), familles apparentées aux de La Salle depuis plusieurs générations². Leurs fils contractèrent alliance à Paris :

SIMON (1660-1728), maître ordinaire à la Chambre des comptes (reçu le 24 janvier 1688) qui épousa Marie-Michelle Fournier (+ 1734)³;

LOUISE-NICOLLE (1668-1744), femme, en premières noces, d'Armand Augustin Baudon (+ 1694), sgr de Neuville⁴ et en secondes, de Nicolas-Remy-Frizon de Blamont (1669-1731)⁵.

¹ *Arch. Nat.*, V⁵ 1249, p. 132. — *Bibl. Nat.*, Ms 32837 fol. 10, n° 59; Ms 22730, fol. 105v. 150 493. — *Arch. Bastille*, Ms 10525 [Lettre du dernier février 1697]. — Ch. GIVELET, *Armorial des Lieutenants de Reims...*, p. 186. — Abraham TESSERAU, *Histoire chronologique de la Grande Chancellerie...*, t. I, p. 776. — Une note marginale du Ms BAZIN déclare « singulier qu'il n'ait pas sollicité des lettres de réhabilitation de noblesse » [Ms BAZIN, p. 309, III, n. n.].

² Cf. Bref du pape Alexandre VII accordant dispense de consanguinité pour leur mariage (1657), dans *Arch. Côte d'Or*, E 1078 [La Salle].

³ *Arch. Nat.*, *Minutier central*, CVIII, 555. — *Arch. Loire-Atlantique*, E 1207. — *Bibl. Nat.*, *Dossiers bleus* 596 [15711, fol. 2]. — *Id.*, Ms fr. 14070, fol. 21; 16790, fol. 206; 22729, fol. 39; 22730, fol. 105v. 150 193. — *Id.*, *Carrés d'Hozier*, 543, fol. 61. — Ms BAZIN, pp. 15 et 61, 6-3°, 8. — A. TESSERAU, *op. cit.*, t. II, p. 350.

Les autres enfants de Louis de La Salle et Marie Cocquebert : Marie-Antoinette (° 1661), Louis (° 1663), Antoinette (° 1665), Jacqueline (1669-1670), Marie-Anne (° 1671), Louis-François (° 1677), sont probablement morts en bas âge. S'ils ont survécu, ils n'ont pas laissé de trace de leur vie.

⁴ Famille de bourgeoisie parisienne anoblie en 1652, par charge de secrétaire. Conseiller du roi en son Grand Conseil (1683), Armand-Augustin Baudon décéda en Normandie, en sa terre de Villeneuve, le dimanche, 18 juillet 1694, ne laissant pas d'enfants, mais sa femme grosse. Il était fils de Louis-Armand de Neuville (+ 1713), conseiller à la 4^e des enquêtes (reçu le 11 février 1704). Cf. *Arch. Seine*, 6 AZ 1006. — *Arch. Nat.*, X^{1A} 8735, fol. 561. — *Bibl. Nat.*, *Dossiers bleus*, 64. — François J. BLUCHE, *L'Origine des Magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, 1956, dans *Paris et l'Île-de-France, Mémoires...*, V-VI, p. 79.

⁵ Les Frizon appartiennent à une famille de Reims connue depuis Nicolas Frizon, échevin de Reims, en 1450, anoblie par lettres de février 1686, et éteinte en 1778. Elle porte d'or à trois fraises de queue tigées et feuillées de sinople.

Ils s'allièrent aux :

DE LA SALLE : mariage Jean Frizon (° 1670) et Jeanne de La Salle (1590-p. 1659); Madeleine Frizon (+ 1644) et Guillaume de La Salle (1608-v. 1660).

PIERRE (° 1637). Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, il fait profession le 27 août 1656, et est nommé sous-prieur à Notre-Dame de Bourgmoien de Blois en 1670. Il n'est guère éloquent. Le P. Visiteur écrira de lui en 1672 : « Il continue dans l'exercice de sa charge avec assez de soin; il s'emploie à prescher quoiqu'il n'aye pas toute l'aptitude possible pour cela; il en est plus content ¹;

ANNE (1640-1701), qui épousa le 10 février 1657 ², Gérard de Bignicourt (1623-1702), écuyer, vicomte de Merfy et de Chenay, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France (reçu le 10 août 1692), maître des eaux et forêts à Reims, capitaine des chasses et plaisirs de sa Majesté en Champagne et en Brie, fils de Christophe (1589-1662) et d'Isabeau Cocquebert (1595-1675) ³.

COCQUEBERT : mariage Jean Frizon et Marie Cocquebert (° v. 1604) et par eux aux Hibert, Maillefer, d'Aoust, Rogier, et autres.

Les Frizon de Blamont, famille commerçante de Reims, furent anoblis par charge de secrétaire en 1650. Leur descendance compta au XVIII^e siècle des chanoines de l'église métropolitaine de Reims : les fils de Nicolas-Remy et Louise-Nicolle de La Salle;

Nicolas-Remy Frizon (1669-1731), sgr de Blamont, conseiller au Parlement (1694), président de la 4^e des enquêtes (reçu le 14 août 1704), président honoraire (1726), fut exilé à Saumur (28 août 1718) par le duc d'Orléans au temps de la Régence. De son mariage avec Louise-Nicolle de La Salle (1668-1744), cousine de saint Jean-Baptiste de La Salle — issus de cousin au 2^e degré — sont nés :

SIMON-NICOLAS (+ 1757; 78 ans), chanoine de Notre-Dame de Reims (1715), abbé de Beaulieu en Touraine (1722), appelant de la bulle *Unigenitus* (Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 274v.);

AUGUSTIN ARMAND, chanoine de Reims (1722), prébende 28, abbé de Beaugerais (1724), (Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 257v);

MARIE-ANNE (1706?-1779), qui épousa le marquis Jean-Joseph de Fortia, capitaine de cavalerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, conseiller au Parlement [ce que Bluche conteste]. Ils demeuraient à Paris, rue de Vaugirard.

LOUIS-ALEXANDRE, gentilhomme ordinaire du roi, habitait à Paris, rue du Chaume, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs.

Cf. *Arch. Nat.*, *Minutier central*, LXXIII, 733. — *Arch. Seine*, DC⁶ 220, 258v. — *Arch. Nat.*, K 696, n^o 56; K 696-697, n^o 54^A. — *Arch. Nat.*, U 937, fol. 171. — *Bibl. Nat.*, *Dossiers bleus*, 204 [7468, p. 5 6 9v. 10 19v.]. — Id., *Carrés d'Hozier*, 151, p. 2 — Id., *Ms fr.* 22729, fol. 407; 22730, fol. 315 1717; 32933, fol. 184v. — BR. fol. 15, 12 VI-5^o. — Ms BAZIN, p. 55, V-4^o. — C. d'E-A, vol. XIX, pp. 294-295. — François J. BLUCHE, *op. cit.*, V-VI, p. 182.

¹ *Bibl. Sainte-Geneviève*, Ms 1963, fol. 15 17 20 34; Ms 2971, fol. 30 774.

² *Livre de Jean de La Salle*, cité dans Ms BAZIN, p. 94 V.

³ Dernière-née de quatorze frères et sœurs, Anne de La Salle donna à son époux, âgé de trente-quatre ans, alors qu'elle n'en comptait que dix-sept, douze enfants :

Anthoinette (° 1658), Christophe-Remy (1659-1719) qui épousa Nicolle Rogier (+ 1718); Nicolle-Suzanne (° 1661), Jean-Baptiste (° 1662), Jacqueline (° 1664), Marie-

3. Barbe Cocquebert (1595-1653) dont nous commentons l'acte de baptême, avant-dernière-née de Simon (1561-1622) et de Marie Branche, choisit pour époux le fils aîné de François de La Salle (1562-1631) et de Jeanne Lespagnol (+ p. 1640), Lancelot, *alias* Anselme, Poncelet ou Ancelot, marchand à Reims. Ce sont les grands-parents paternels de saint Jean-Baptiste de La Salle.

Après leur mariage, Barbe vint habiter avec son mari à l'*hôtel de la Cloche* où naquirent leurs six enfants :

1. SIMON (1618-1680), sgr de l'Etang et de Vieuxmoulin, qui épousa, v. 1648-49, Rose Maillefer (1623-1683), veuve à vingt ans d'un autre Simon de La Salle (1625-1643), cousin germain de son nouveau mari, et fils de Jean (1595-1653) et de Marie Cocquebert ¹.

Antoinette (° 1666), Marie-Anne (1668-1748), femme, en 1695, de Simon Lespagnol (1660-1718); Jeanne-Marie (° 1669), Rose-Marie (° 1671), Jean-Baptiste (1672-1678), Isabeau (° 1674), Jean-Joseph (1675-1676).

Un seul fils survécut, Christophe-Remy, qui hérita des seigneuries paternelles et se qualifia sgr de Chambly. Toute sa postérité vécut à Laon et dans le Laonnois à Oeuilly, Presles-et-Thierry, Anisy-le-Château, etc... s'alliant aux Le Carlier, de Blois, de Beffroy, Lafont de Lannoy, Dagneau de Richécour.

Cf. *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 95 [2293, fol. 2]. — Id., *Preuves originales*, 3440 [7449, p. 6]. — Id., *Carrés d'Hozier*, 93, p. 245, n° 29. — Id., *Chérin*, 26 [530, p. 2]. — Ms BAZIN, p. 215; 267, I [qui ne connaît qu'un fils, Christophe-Remy, et une fille non nommée]. — *Annuaire de la Noblesse de France* (62^e vol. 1904), p. 200, IV bis-8°. — HENNEZEL D'ORMOIS (Vic^{le} de), *Quelques bibliophiles du pays laonnois et leurs ex-libris*, Saint-Quentin, 1920, p. 6.

¹ Les fils de Simon et Rose sont les cousins de Jean-Baptiste de La Salle. Ils se nomment :

1. JEAN-FRANÇOIS (1649-1726), porte-manteau ordinaire du Roi par la mort de son père (1680) et de son frère Louis (+ 30 novembre 1701). Ses lettres de provision sont du 7 décembre 1701. Cf. *Arch. Nat.*, 0¹ 45, p. 205v. — Bertin du Rocheret fait erreur en le confondant avec son neveu de même nom, fils de Louis de La Salle (1654-1701) et d'Anne-Louise Croiset.

2. BARBE (1652-1705) qui épouse, le 16 octobre 1673, Philbert-Antoine Bellotte de Précy (1646-1721), écuyer, chevalier, sgr de Précy, Muire, le Bailly, baron d'Aubilly, gentilhomme servant ordinaire du Roi. — Voir aussi document 48, *Cahier lasallien*, n° 27.

3. LOUIS (1654-1701), noble homme, écuyer, sgr de l'Etang, porte-manteau ordinaire du Roi et son fourrier de la grande fauconnerie (1680). De son épouse, Anne-Louise Croiset de Noyers (+ 1751), il eut sept enfants :

3a. JEAN-FRANÇOIS (1688-1759), recteur de l'Université de Reims (1756-1759);

3b. ANTOINE (Reims, 3 juin 1690 — Hermonville, 15 octobre 1690);

3c. MARIE (1692-1775), sœur sainte Rosalie à l'abbaye Saint-Etienne de Reims. Cf. *Bibl. municp. Reims*, Ms 1848, fol. 39;

3d. LOUYS (° 1696);

3e. SIMON-PHILBERT (Reims, 1698 — Paris, 1765), qui épousa, le 25 janvier 1730, Elisabeth Clicquot (1709-1768);

3f. GERARD-FELIX (1699-1758);

2. FRANÇOIS (° 16 mai 1619) que ses grands-parents paternels, François et Jeanne Lespagnol, présentèrent au baptême.
3. MARIE (1620-1674), qui à dix-sept ans, le 20 février 1637, épousa M^e Antoine Frémyn (1614-1701), sgr de Sapicourt, Branscourt et Monchéry, qui en comptait vingt-trois¹. Ils eurent une nombreuse progéniture : quatorze enfants, huit garçons et six filles. Parmi eux signalons plus particulièrement :
- 3a. LOUIS (1649-1720), uni en premières noces, le 2 février 1677², à Elisabeth de Montgeot (+ 16 juin 1681), fille de Pierre et Marie Lespagnol (+ 1688); et en secondes noces — contrat du 29 mai 1690³ — à Jeanne Blanchon (° 1661), fille d'Adam, sgr d'Arzillières, et Pérette Thierry (1637-1711). Sans postérité de sa première femme, il eut neuf enfants de Jeanne Blanchon, et en particulier : JACQUES (1696-1758) qui épousa, le 24 mai 1735, une nièce de saint Jean-Baptiste de La Salle, Marie-Rose de La Salle (1704-1781), fille de Pierre (1666-1741) et Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728); LOUIS (1698-1761) qui, le 22 août 1737, s'unit en mariage à une de ses parentes, Marie-Thérèse Maillefer (1710-1750), fille d'Antoine (1667-1718) et Marie-Anne de La Salle (1676-1761);
- 3b. BARBE (° 1645);
- 3c. MARIE (1651-1684), religieuse à Sainte-Claire à Reims;

3g. LOUIS-ARMAND (11 mars 1701 — 18 mars 1701).

Veuve en 1701, Anne-Louise Croiset épousa, en secondes noces, Charles Cousin, à Paris.

¹ Marie de La Salle fit testament conjointement avec son mari, le 14 avril 1673. Celui-ci en fit un second, le 17 octobre 1699, par lequel il voulut être enterré près de sa femme dans le caveau de la chapelle Sainte-Barbe en l'église des Cordeliers à Reims. Cf. Ch. GIVÉLET, *Armorial général des Lieutenants...*, pp. 125-129. — Antoine Frémyn obtint des lettres d'anoblissement datées de Fontainebleau, en octobre 1696. Cf. *Bibl. Nat., Preuves originales*, 1241 [27808, p. 30].

² Avocat en Parlement, conseiller au Présidial de Reims (lettres de provision, 29 novembre 1674), il succéda en cette charge à feu M^e Louis de La Salle (1625-1672), dernier possesseur (*Arch. Marne*, C 2513, p. 145v.), au lieu de M^e Louis Dallier qui ne voulut point s'y faire recevoir. Louis Frémyn fut aussi bailli de l'archevêché et lieutenant général de police de la ville et faubourg de Reims, Cf. *Bibl. Nat., Preuves originales*, 1241 [27808, pp. 22, 26, 27].

Son contrat de mariage avec Elisabeth de Montgeot, de laquelle il n'eut pas de postérité, est du 17 octobre 1676. Le mariage religieux se célébra le 2 février 1677.

³ L'*Armorial de France*, [t. V, pp. 553-554], la date du 22 août 1682. Il fait erreur lorsqu'il affirme que les autres filles, Antoinette (+ 1747) et Thomasse exceptées, se firent religieuses à l'abbaye de Sainte-Claire à Reims.

- 3d. NICOLLE (° 1654) religieuse à l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames;
- 3e. ELISABETH (° 1656), religieuse du Prieuré de Longueau, ordre de Fontevrault ¹;
- 3f. NICOLAS (1660-1746), prêtre, docteur en théologie, chanoine et grand pénitencier de l'église de Reims, recteur de l'Université de Reims (1690-1691; 1735, 1746) ²;
- 3g. CLERE ou Claire, née le 5 février 1663, femme de Jean Roland (1654-1746), sgr de Feuquières, président trésorier au bureau des finances à Châlons ³.
4. JEANNE (1622-1692), morte fille, sur la paroisse Saint-Denis;
5. LOUIS (1625-1672) qui épousera Nicolle Moët (1633-1671), parents de saint Jean-Baptiste de La Salle;
6. ANTHOINETTE, à qui sa tante (+ av. 1654), femme de Jean de La Salle (1595-1653), imposera son nom en la tenant sur les fonts baptismaux de Saint-Michel, le 18 octobre 1628.

Barbe Cocquebert, devenue madame de La Salle depuis son mariage, v. 1617, avec Lancelot, habita l'hôtel de la Cloche dont son mari était propriétaire. A la mort de celui-ci, c'est leur fils aîné qui en devint l'héritier. Louis de La Salle, déjà père de son premier enfant, demeurait aussi avec elle. L'affection qu'il porte à sa mère, les services qu'il lui rend, la tendresse que celle-ci témoigne à son second petit-fils, Jean-Baptiste, né en 1651 — le premier étant Jean-François (° 1649), fils de Simon (1618-1680) — expliquent sans doute le codi-

¹ Voir J.-B.-F. GERUZEZ, *Description historique et statistique de la Ville de Reims...*, Reims, impr.-libr. « Le Batard »; Paris, impr.-libr. « Le Normant », 1817, p. 207.

² Pour son titre clérical, Cf. *Donation par Antoine Frémyn*, à Nicolas Frémyn, son fils, cleric du diocèse de Reims, de l'usufruit, sa vie durant, de la cense de Rethel (20 août 1686). — Cette ferme, il la donna au collège des Bons-Enfants au lieu des 40 000 livres qu'il avait promises (3 janvier 1737). Voir *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 85. Docteur en théologie, desservant de l'église Saint-Symphorien, à Reims, chanoine de l'église métropolitaine (16 janvier 1728, prébende II), (Ms 1773, fol. 223v.; *Arch. Ville de Reims*, Carton 296), il fonda des prix annuels en l'Université de Reims (Actes par devant M^e Laubreau, 30 janvier et 26 novembre 1737). Il fut inhumé en la chapelle Sainte-Barbe, aux Cordeliers, dans la tombe de ses parents. — La liste complète des enfants de M^e Antoine Frémyn est donnée au *document 9*, p. 159.

³ Lettres de provision du 24 juillet 1687, dans *Arch. Marne*, C 2514, p. 60. — Lettres de vétérançe, 5 mai 1735, dans *Arch. Marne*, C 2520, p. 77.

Jean Roland épousa en secondes noces — contrat de mariage du 20 février 1734 — Françoise Brodart, fille de Pierre et d'Anne Le Bel. Son fils Pierre (+ 1778) épousa Elisabeth de Recicourt. Sa fille, Anne, s'unit à Louis-Jean Levêque de Pouilly. Cf. *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 292 [7410]. — Ms BAZIN, p. 188, IV; 203, VII-6°.

cille testamentaire rédigé par Barbe Cocquebert, le 7 décembre 1652, qui complète son testament du 9 mars 1648 ¹.

Avec Barbe Cocquebert, décédée le 12 février 1653, c'est une vénérable figure de grand-mère qui disparaît et un nom prestigieux que, jeune fille, elle avait porté.

La famille Cocquebert.

Blasonne : *de gueules à trois coqs hardis d'or.*

Timbre : casque de face à lambrequins puis couronne de comte.

Supports : deux lions.

Devise : *Gallo fortissima cedunt.*

« Il est indubitable que tous les chefs de cette famille avant que d'être dans les cours souveraines ont fait le commerce en gros de la fabrique des étoffes de Rheims, et qu'elle jouissait de la plus grande considération » ². Il semble donc qu'il y ait peu de vrai dans l'origine que Du Pin de La Guérivière lui attribue en lui donnant pour ascendants les rois de Sicile ³. Remarquons d'ailleurs qu'au moment où les Cocquebert, venant de Liège, émigrent en Champagne, vers 1470, il existait une famille de même nom dans la région : Aubert Cocquebert, sergent royal à Châlons-sur-Marne (1323); Gérard Cocquebert, changeur à Reims, objet d'une rémission de peine en 1426.

Les Cocquebert ne sont pas nobles à l'origine. Regnault Cocquebert, citoyen de Reims en 1488, est un « maistre bouchier », et c'est en cette qualité qu'il figure parmi les signataires des statuts de la corporation des bouchers de la ville ⁴. D'autres, après lui, seront marchands; la plupart, du XVI^e au XX^e siècle, de respectables magistrats. Pendant quatre siècles, ils rempliront des charges importantes dans l'administration municipale et royale : échevins, présidents au Bailliage, lieutenants des habitants, capitaines de l'arquebuse ⁵,

¹ Voir document 2, p. 52.

² Ms BAZIN, p. 1, n. p.

³ La légende rapportée par Du Pin de La Guérivière nous paraît peu fondée pour la transcrire dans ces pages.

⁴ Pierre VARIN, *Archives législatives de la ville de Reims*, seconde partie. *Statuts*, vol. I, Paris, impr. Crapelet, 1844, p. 998.

⁵ L'orthographe du nom, nonobstant Doé de Maindreville, est à peu près constante du XVI^e au XVII^e siècle : Cocquebert. C'est celle que nous avons relevée dans les documents de cette époque. Nous la reproduisons par souci historique. La graphie moderne, Coquebert, est une exception, fort rare, pour la période qui nous occupe.

conseillers secrétaires du roi, auditeurs à la Chambre des comptes. La rue Coquebert, à Reims, perpétue leur nom et, particulièrement, celui de Claude-André-Jean-Baptiste (1758-1815), savant bibliophile.

Ni les uns ni les autres ne purent fournir des preuves de noblesse à l'intendant Caumartin, en 1666-1667.

Les Coquebert contractèrent alliance avec les familles les plus honorables de la cité rémoise : les Cauchon¹, les Féret², les Moët,³ les Colbert⁴, les Bachelier⁵; neuf avec les de La Salle, sept avec les Lespagnol, quatre avec les Levesque, sgrs de Pouilly, de Champeaux, de Burigny, de Vandières; deux avec les Frizon de Blamont, deux avec les Noblet de Romery; sans compter les neuf mariages consommés dans le sein même de la famille Coquebert, et ceux célébrés avec les Bignicourt, les Maillefer, les Roland, les de Santeuil, Frizon, Noël, Blanchebarbe, etc... La plupart des familles existantes

¹ Par le double mariage de Nicole Coquebert († 25 février 1574) avec Regnault Cauchon († 30 décembre 1589), écuyer, sgr de Condé (1540), de Verzenay et du vicomté de Louvois; et celui de Jean Coquebert, sgr de Vaux, frère de Nicole, avec Simonne Cauchon, sœur de Regnault.

² Mariage Henri Coquebert (1573-1650), sgr d'Adon-en-Portien, et Charlotte Féret, fille de René, sgr d'Alincourt, et Marie Moët.

³ Trois alliances, savoir :

Nicolas Moët de Brouillet (1631-1706) et Marie Coquebert d'Agny (1641-1731);

Jean Moët de Louvergny (1642-1700) et Marie-Madeleine Coquebert (1646-1691), sœur de la précédente. Nicolas et Jean Moët sont les fils de Jean (1599-1670) et Pérette Lespagnol (1615-1691), grands-parents de saint Jean-Baptiste de La Salle.

Jean-François Moët (1690-1775), fils de Jean (1642-1700), capitaine au régiment de Guyenne, et Marie-Agnès Coquebert de Belleaucourt (1693-1760), fille de Claude-André (1654-1730) et de Jeanne Coquebert (° 1652).

⁴ Trois alliances :

Marie Colbert, fille de Jean-Charles († 1596) et Marie Bachelier († 1646), femme de Remy Coquebert.

Oudart Colbert († 1573), fils de Gérard et Marcelle Collet, qui épousa v. 1548, Marie Coquebert († 1599) et dont la postérité s'éteignit v. 1723, en la personne de Sulpice Colbert, chevalier, sgr de Bois-Grenier, capitaine de vaisseau, neveu de Michel Colbert, général des Prémontrés († 20 mars 1702).

Barbe Colbert, fille de Nicolas et d'Elisabeth Rogier, mariée à Jean Coquebert (1606-1696).

⁵ Cinq alliances, dont :

Henry Bachelier (1590-1668), mari de Jeanne Coquebert (1596-1650), fille de Charles, sgr de Moncel, et de Jacqueline Lespagnol.

Oudart Bachelier († 1623), uni à Marie Coquebert († 15 juillet 1595).

Henri-Nicolas Bachelier († 1680), sgr de la Fontaine et de Gentes, marié à Jeanne Coquebert (° 1608). Cf. Ch. GIVELET, *Armorial des Lieutenants des Habitants de Reims*, Reims, 1887, p. 145.

— nous songeons plus particulièrement à Madame Bazin, et Messieurs les comtes Doé de Maindreville, de Raismes, Noché d'Aulnoye — qui se réclament d'une parenté avec le saint Fondateur des Ecoles chrétiennes, se rattachent par les Coquebert à l'une des neuf branches que ceux-ci contractèrent avec les de La Salle de Reims¹. Les voici :

1. Oudart Cocquebert (° 1608), fils de Jean (+ 1631) et de Marie Jobart, époux, en 1624, de Marguerite de La Salle (° 1606), fille de Lancelot (+ v. 1625) et de Rose Le Fondateur, dont six enfants².
2. Pierre Cocquebert (+ 1647), honorable homme, avocat au Siège présidial de Reims, fils de Jean (+ 1614) et de Marguerite Béguin (+ 1627), qui épousa, v. 1604-07, Jeanne de La Salle (+ 22 juin 1640), fille de François (1562-v. 1629) et de Jeanne Lespagnol (+ p. 1640), dont onze enfants³.

¹ Ils nous ont raconté avec une modestie tout à leur louange, les gloires de leurs illustres aïeux. En nous transmettant leur information, historiquement prouvée, ils ont témoigné d'une vénération profonde pour leur illustre parent, saint Jean-Baptiste de La Salle et sa vénérable ayeule Nicolle Moët de Brouillet. Il nous est très agréable de les en remercier tous.

² Ils eurent six enfants : MARIE (° 5 juin 1626), femme de Robert Parent; LANCELOT (° 24 janvier 1628), JEHANNE (° 6 décembre 1629), MARGUERITE (° 1631), mariée à Nicolas Bulteau; ELISABETH (° 14 mars 1634), NICOLAS (° 1^{er} mars 1636). Cf. DOE DE MAINDREVILLE, *op. cit.*, fol. 57, 49-6a. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Coquebert de l'ancien Rémois...* 1906, p. 44, VII-2 [Il faut lire Robert Parent et non Robert Rouan].

³ Ce sont par ordre chronologique :

JEANNE (° 1608), femme d'Henri-Nicolas Bachelier (+ 9 août 1680), sgr de la Fontaine, lieutenant des habitants de Reims (1666-1668);

FRANÇOISE (° 1^{er} avril 1612), mariée à Pierre Leclerc (+ 1659);

GERARD (° 1617);

JEAN-BAPTISTE (° 22 avril 1618);

JEAN (° 18 avril 1619);

JEAN-BAPTISTE (° 18 octobre 1622), chevalier profès, commandeur de l'Ordre souverain de Malte. Pris par les pirates barbaresques, le 2 août 1648, alors qu'il était « frère servant d'armes de la sainte religion de Saint-Jean-de-Jérusalem », il était encore prisonnier à Tripoli de Barbarie, en janvier 1651.

HENRY (1^{er} février 1627), chevalier de Malte et commandeur, parrain de Joseph Cocquebert (° 18 juin 1662, paroisse Saint-Hilaire à Reims), qui vivait à Reims, chez son frère, Simon Cocquebert de Bulin, en 1672;

LANCELOT, capitaine, sans alliance;

ANDRE (+ 1682), sgr de Belleaucourt, Pypas, Fleury-la-Rivière, Mutry, conseiller du roi en la Grande Chancellerie, premier président en l'Élection de Reims (1677), qui épousa Agnès de Santeuil, fille de Claude, échevin de Paris (1655), et sœur du célèbre Jean-Baptiste de Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, célèbre poète latin.

SIMON (+ 12 janvier 1688), sgr de Bulin, mari de Jeanne Amé (+ 1696), fille de Nicolas (+ janvier 1669), lieutenant des habitants de Reims (1655-1659) et Claudine Roland.

3. Jean Cocquebert (+ p. 1639), coute de l'église Saint-Pierre-le-Vieil, fils de Simon (1561-1622), et de Marie Branche (+ 22 mars 1625; 60 ans). Il s'unit en mariage, fin 1617, à Marie de La Salle (1598-1653), fille de François (1562-v. 1629) et de Jeanne Lespagnol (+ p. 1640), dont neuf enfants ¹.
4. Nicolas Cocquebert (1624-1687), sgr de Croüy, de Montbret et de la Marlière, conseiller au Présidial de Reims (reçu le 23 mai 1651), conseiller au Parlement de Metz (30 janvier 1658), fils de Gérard (+ 1667) et de Renée Cocquebert d'Acy (1606-1652). Il épousa à Reims, église Saint-Michel, le 4 octobre 1649, Jacqueline de La Salle (1632-1696), fille de Jean (1595-1653) et d'Antoinette Cocquebert, dont quatre enfants ².
5. Jean Cocquebert (1596-1650), honorable homme, sgr de Mutry, capitaine des arquebusiers de Reims (1629), fils de Simon (1633) et de Jeanne Boulet (+ 1641). Il s'unit en mariage, le 20 août 1619, à Elisabeth de La Salle (1604-1670), fille de François (1562-v. 1629) et de Jeanne Lespagnol (+ p. 1640), dont huit enfants ³.
6. Lancelot de La Salle (1583-1651?) aussi appelé Anselme et Poncelet, fils de François (1562-v. 1629) et de Jeanne Lespagnol (+ p. 1640), qui contracta alliance avec Barbe Cocquebert (1595-1653), fille de Simon (1561-1622) et de Marie Branche (+ 22 mars 1625). Ils eurent six enfants ⁴.

¹ Voir plus haut, p. 39.

² Voir plus haut, p. 40.

³ Leurs huit enfants se nomment :

MARGUERITE (1626-1696), femme de Louis Cocquebert, fils de Thomas (+ 1645) et de Marie Chaalons (+ 1651);

JEANNE (° 1629);

SIMON (° 1631) époux en premières noces (7 avril 1672), de Barbe Noblet, et en secondes noces, le 7 octobre 1675, de Marie Maillefer (° 1643), fille de Jean (1611-1694) et d'Isabeau Dubois;

JEHAN (° 1634);

ANDRE (° 1637);

GERARD (1642-1728), surnommé « le petit chapeau », secrétaire du roi, conseiller de la ville de Reims, qui épousa, le 21 février 1666, Barbe Roland (+ 1726), fille de Pierre et de Madeleine Maillefer (1623-1704);

FRANÇOIS (1639-1644);

LOUIS (° 1644);

ANTHOINETTE (° 1647).

⁴ Voir plus haut p. 43.

7. Jean de La Salle (1595-1653), honorable homme, fils puîné de François (1562-v. 1629) et de Jeanne Lespagnol, qui épousa, v. 1617, sa belle-sœur, Antoinette Cocquebert, fille de Simon (1561-1622) et de Marie Branche (+ 1625), dont quatorze enfants, sept garçons et sept filles. Une de celles-ci, Jacqueline (1632-1696), épousa Nicolas Cocquebert (1624-1687), sgr de Croüy dont nous avons parlé plus haut ¹.
8. Louis de La Salle (1636-1698), écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, lieutenant des habitants de Reims (1697-98), fils de Jean (1595-1653) et d'Antoinette Cocquebert.
Il prit pour épouse, le 2 novembre 1657, Marie Cocquebert (1639-1693), fille de Simon (1604-1675) et d'Isabeau Lespagnol (1611-1683), dont huit enfants ².
9. Nicolas de La Salle (1650-1725), marchand, conseiller échevin de l'Hôtel de Ville de Reims, capitaine en chef des arquebusiers de Reims (1685), fils de Jean (1624-1659) et de Nicolle Marlot (1629-1697). Il contracta mariage, le 19 avril 1689, avec Jeanne Cocquebert (1661-1696), fille de Jean (1629-1682) et de Barbe Amé. Ils n'eurent pas de postérité ³.

Pour être complets — et nous ne sommes qu'au XVIII^e, début XIX^e siècle — il faudrait rattacher au tronc des Cocquebert les rameaux qui s'y joignirent en s'alliant, parmi tant d'autres, aux Amé, aux Bellotte de Précý, aux Blanchebarbe, aux Favart, aux Visvot... patronymiques de vieille souche rémoise, magistrats eux aussi pour la plupart. Une parenté par profession donnerait des résultats surprenants quant à la constance de la succession. L'attachement aux charges faisait partie de l'héritage de famille. Les Cocquebert étaient des conseillers-nés.

- « Pour atteindre ce rang — lit-on dans *Les Rémois* —
 » Suffit d'être Favart, Cocquebert ou Roland.
 » A ces noms tout genou fléchit, tout s'humilie.
 » Les grands noms tiennent lieu de scavoir, de génie.
 » Il n'est hors de ces noms point de prédestiné.
 » A ces noms, enfin, on est magistrat-né » ⁴.

¹ Voir plus haut p. 39, 2.

² Voir plus haut p. 41.

³ Cf. BR., p. 13, 10 VI, 5. — *Bibl. Nat.*, Ms fr. 16790, fol. 205. — Ms BAZIN, p. 60, 4.

⁴ *Satire. Les Rémois*, dans *Bibl. municip. Reims*, Ms 1298, pièce 4.

On appelait ces Messieurs les *Nous-ferons*. De là la pièce montée contre eux : *Nous-feronisme renversé*, d'où sont extraits les quelques vers cités. « On doit ajouter à ces noms,



Telle est, à grands traits, l'histoire de cette famille de laquelle naquit Barbe Coquebert. Famille illustre, plus illustre encore depuis son insertion dans l'estoc des de La Salle que la sainteté de l'un de ses membres a auréolé de gloire.

Bibl. : *Arch. Nat.*, M 371. — *Armorial de Champagne*, Soissons. — *Bibl. Nat.*, Ms fr. 16790, III. 202. — Id., *Preuves originales*, 848. — Id., *Dossiers bleus*, 209 [5323]. — Id., *Carrés d'Hozier*, 104 [2764]. — Id., *Chérin*, 59. — *Bibl. municip. Reims*, Ms 1826. — COUSTANT D'YANVILLE (comte), *La Chambre des Comptes, Essai historique et chronologique...*, t. II, p. 722. — DOE DE MAINDREVILLE (H.), *Famille Coquebert. Tableau généalogique*. Ms (306 par 40 cms). — DU PIN DE LA GUERIVIERE (Edmond), *Les Coquebert de l'Ancien Rémois*, Belleaucourt-Coulommès-la-Montagne, 1906, in-12, 77 pp. — *Pierres tombales, de 1687-1696, église de Romain* (Marne). — SAINT-ALLAIS (de), *Nobiliaire universel de France*, VI, p. 38 (A consulter avec discernement). — SARS (Maxime de), *Armorial de Haute-Picardie...* J 1229, art. *Coquebert*.

pour notre siècle (XVIII^e), poursuit l'auteur anonyme, MM. MAILLEFER, DORIGNY, SUTAINÉ, CLICQUOT, desquels on peut dire qu'ils sont conseillers-nés ».

2

CODICILLE de Barbe COCQUEBERT

mère de Louis De La Salle (1625-1672)

Reims, 7 décembre 1652

A. Original perdu. Pièce autrefois conservée aux Arch. Ville de Reims.

C. Copie du XIX^e siècle, par Duchénoy.

E. Charles Cerf, *Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle*, Reims, impr. Dubois et Cie., 1870, p. 3-5. — Charles Cerf, *Le vieux Reims. Vieilles maisons de la Ville de Reims...*, Reims, impr. A. Lagarde, 1875, p. 53-54.

[p. 3].

Aujourd’huy, septiesme jour de décembre mil six cens cinquante-deux, environ une heure de relevée, les notaires royaux héréditaires à Reims soubsignez, ayans esté mandez de la part de damoiselle Barbe Coquebert, vefve de feu honorable homme Lancelot de la Salle, vivant bourgeois dudit Reims, se seroient transportés au logis de la dite damoiselle, où estans, auroient trouvé ladite damoiselle couchée, malade, dans un lict, dans une chambre basse de la maison en laquelle elle demeure, saine d’esprit et d’entendement, comme par l’inspection de sa personne et ses paroles il est apparu auxdits notaires; laquelle nous auroit dit qu’elle a faict testament soubz seing privé, le neuviesme mars mil six cens quarante-huit, lequel elle veut avoir lieu et sortir effect en la forme qu’il est fait, et en adjoutant par forme de codicil, elle veult et entend que la maison en laquelle elle demeure, size audit Reims, rue de la Chanverie, appellée la maison de la Cloche, tenure, pourpris et dépendance, avec les pressoirs et ustancilz en dépendans, placques de fer, pierre à eau et tableaux qui sont ès cheminées de la maison, soit et appartienne à honorable homme Simon de la Salle, son fils, bourgeois dudit Reims, pour le pris et somme de quinze mil livres tournois qu’il sera tenu de représenter après le

décez de la dite damoiselle pour estre partagé à condition que la dite maison tiendra lieu de propre et *naissanc* audit 20

[p. 4]

sieur de la Salle, son fils, entièrement, priant ladite damoiselle Mes sieurs ses autres enfants avoir pour agréable son intention, désirant ladite damoiselle que noble homme M^e Louis de la Salle, son fils, conseiller du Roy nostre sire au siège présidial dudit Reims, ait la jouissance pendant neuf ans continuelz à compter du jour du décez de ladite damoiselle, de la portion de ladite maison occuppée tant par ladite damoiselle *que ledit sieur M^e Louis de la Salle*, à charge d'en payer loyer audit sieur Simon de la Salle sur le taux et comme il sera arbitré par honorable homme Jean de la Salle, bourgeois dudit Reims, oncle commun. 25 30

A donné et laissé à André Maubailly, son serviteur, la somme de deux cents livres tournois, outre les autres deux cens livres tournois légués verbalement audit Maubailly par ledit feu sieur de la Salle, qui fera en tout quatre cens livres tournois, à luy bailler lorsqu'il prendra estat de mariage ou autre estat, à la condition qu'il ne pourra prétendre ny espérer aucun gaiges; laquelle damoiselle Cocquebert a dit et déclaré que ledit feu sieur de la Salle, son mari, a, pour esgaller ledit sieur Simon de la Salle et monsieur Fremin son gendre, au mariage, donné audit sieur M^e Louis de la Salle, délivré deux contracts de constitution de rente ausditz sieurs Simon de la Salle et Fremin, portant chacun cent cinquante livres tournois en principal, l'une deue par Anthoine Morté et sa femme, demeurant à Reims, et l'autre deue par M^e Charles Guiotin, de laquelle rente deue par ledit Guiotin il y a moitié de remboursé que lesditz sieurs Fremin 35 40 45

[p. 5]

et Simon de la Salle ont touché et d'autant qu'ils n'ont aucun transport desdites rentes, ladite damoiselle a creu estre obligée d'en faire cette déclaration et veult qu'elles appartiennent ausditz sieurs Fremin et Simon de la Salle pour ce que elles leur ont esté baillé au 50

lieu de deniers, ensemble les arrérages qui en sont deulz.

Tout ce que dessus ayant été lu et relu, ladite Coquebert a dit telle estre sa volonté etc... Signé Viscot et Rogier ^a.

Ce codicille trouvé par Duchénoy aux Archives municipales de Reims a été publié par le chanoine Cerf ¹.

Depuis la parution de son ouvrage, le document a été égaré. Dans le *Fonds départemental* improprement classé *Mélanges*, nous avons retrouvé la mention que voici :

« 1652, 7 décembre. Codicille de Barbe Cocquebert, v[euve] de Lancelot Delasalle. Veut que la maison en laquelle elle demeure sise à Reims, rue de la Chanverrie, appelée la maison de la cloche et dependances, avec les pressoirs... appartiennent à Simon de la Salle, son fils... pour 15 000 l. à condition que lad[ite] maison tiendra lieu de propre a son dit fils... désirant ladite d[amois]-elle que M^e Louis de la Salle, son fils, conseiller du roy au P[résidi]al de Reims, ait la jouissance pendant 9 ans à partir de son décès de la portion de lad[ite] maison occupée tant par lad[ite] d[amois]elle que ledit Sr Louis de la Salle, à charge d'en payer loyer. Elle avait pour gendre M^e Antoine Fremin, contrôleur en l'Élection de Reims, époux de Marie de la Salle » ².

1. L'exécution du codicille.

Nous n'avons pas connaissance du testament sous seing privé de Barbe Cocquebert, daté du 9 mars 1648. Son mari étant décédé vers 1651, il est vraisemblable qu'il s'agit d'un testament réciproque, avec, comme légataire universel, leur fils aîné, Simon.

^a La note que le chanoine CERF a ajoutée au codicille a trait à l'acceptation de celui-ci par les parties.

¹ Abbé CERF, *Maison où dut naître le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes*. Lecture de ... Reims, P. Dubois et Cie, impr., 1870, p. 3. — Il s'agit d'une communication faite à l'Académie de Reims en 1869 par l'abbé Cerf. A cette date, Jean-Baptiste n'était encore que vénérable. Le tiré à part où il porte le titre de Bienheureux est donc postérieur au 19 février 1888, date à laquelle il fut solennellement proclamé Bienheureux par S.S. Léon XIII.

² *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), [*Mélanges* 273]. Liasse : *De La Salle* (famille). — Remarquons que le codicille exige les mêmes conditions de fond et de forme que le testament proprement dit. L'originalité de ce mode de disposition *mortis causa* consiste dans son caractère additionnel. On n'y trouve jamais d'institution d'héritier, ni de legs universel, ou à titre universel. Le codicille sert à distribuer des legs particuliers ou à en changer le propriétaire. On l'emploie généralement pour donner un tuteur ou curateur, un exécuteur testamentaire, et aussi pour donner des éclaircissements sur les éléments de liquidation. Cf. P. PELLOU, *Étude sur le Testament dans l'Ancienne Coutume de Reims* (Thèse), Paris, libr. Arthur Rousseau, 1916, p. 72.

Tombée dangeureusement malade et alitée, en décembre 1652, Mme Cocquebert songe à ratifier ses dernières volontés. Sans porter préjudice aux droits du fils aîné, elle veut toutefois avantager le puîné, Louis, époux de Nicolle Moët ; de là le codicille testamentaire du 7 décembre 1652. C'est son désir, déclare-t-elle, « que noble homme M^e Louis de La Salle, son fils, conseiller du roy nostre sire au siège présidial dudit Reims, ait la jouissance pendant neuf ans continuelz, à compter du jour du décès de ladite damoiselle, de la portion de ladite maison occupée tant par ladite damoiselle que ledit sieur M^e Louis de La Salle, à charge d'en payer loyer audit sieur Simon de La Salle ». Le taux devait en être fixé par Jean de La Salle (1595-v. 1654), fils de François (1561-v. 1629) et Jeanne L'espagnol, beau-frère de la testatrice, oncle des deux héritiers. En le choisissant pour arbitre, on a l'impression d'avoir affaire à l'exécuteur testamentaire.

Constatons la présence à l'Hôtel de La Salle, en ce 7 décembre 1652, de Louis de La Salle, de Nicolle Moët, et du petit Jean-Baptiste âgé de dix-neuf mois. Ils vivent avec leur mère et aïeule et occupent des appartements communs. En modifiant son testament par ce codicille, tout à l'avantage de son fils Louis, il est à présumer que celui-ci habitait avec sa mère depuis longtemps. Point n'est besoin d'invoquer le peu d'empressement de Simon et de sa femme à « rendre à leur mère les soins attentifs réclamés par ses infirmités »¹, pour justifier ainsi la présence du fils cadet, et lui assurer « un droit privilégié de jouissance sur la partie de la maison où ils habitaient ensemble »².

Le 12 février 1653, Barbe Cocquebert mourait. Ses dernières volontés furent exécutées sans délai. Aussitôt le décès, ses fils, Simon et Louis, et leur beau-frère, Antoine Frémyn, époux de Marie de La Salle (1620-1674), acceptèrent le codicille. Le 26 juin 1653, les Frémyn déclarent avoir reçu leurs 5000 livres³, tandis que « Simon de La Salle reconnaît devoir à M. Louis de La Salle, son frère, 5000 livres pour sa part de la maison, rue de la Chanvrerie, à l'enseigne de la *Croix d'Or*, appelée communément *La Cloche*. Il promet de

¹ Frère MAXIME, *Études lasalliennes*, p. 39 [6].

² Frère MAXIME, *op. cit.*, p. 39 [6]. — Une autre raison nous apparaît plus vraisemblable. Lors du testament de 1648, Louis de La Salle était encore célibataire. Marié depuis le 25 août 1650 [document 10], ayant un fils, Jean-Baptiste (né le 30 avril 1651) et attendant un second, Remy, né effectivement le 11 décembre 1652, quatre jours seulement après la signature du codicille, cette augmentation normale et progressive des enfants des époux Louis de La Salle-Nicolle Moët aura entraîné leur mère, Barbe Cocquebert, à une nouvelle répartition des legs testamentaires.

³ *Titres de propriété de la maison*. Cités par Cf. CERF, *Le vieux Reims...*, 1875, p. 54. — Id., *Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 5, n. 1.

lui payer 250 livres de rente annuelle et perpétuelle »¹. A son tour, le 22 janvier 1654, Louis de La Salle avoue avoir été payé des cinq mille livres que lui devait son frère².

Selon le codicille, Louis de La Salle devait donc jouir, jusqu'en 1662, de la partie de maison que lui légua sa mère. Mais, devant l'échéance, il s'en rendit propriétaire dès le 2 juillet 1660. Par une transaction en date de ce jour, Simon lui cède « la moitié de la maison de la Cloche »³ et reçoit en contre échange une cense sise à Tinqueux appartenant à Louis⁴.

Aucune limitation de séjour n'était plus imposée au nouveau propriétaire. Mais profitant d'une circonstance favorable, Louis de La Salle acquit, par contrat du 23 mai 1664, « une grande maison size aud[it] Reims, rue Sainte Margueritte... tenante a Mathieu Ruinart par ladite rue Sainte Margueritte et à Jean Oudin par la rue de la Grue... »⁵, moyennant la somme de sept mil six cens livres tournois au prix principal. Il n'en prit possession que le 24 juin 1665, « jusque auquel jour lesdits S[ieu]r et D[amoise]lle vendeurs jouiront de la susd[ite] maison sans en payer aucun louage »⁶.

Ce n'est donc qu'à cette date que Louis de La Salle, Nicolle Moët et leurs enfants, Jean-Baptiste, Marie, Rose-Marie, Jacques-Joseph et Jean-Louis, quittèrent l'hôtel paternel, rue de la Chanvrerie⁷.

Simon de La Salle racheta tout simplement la partie de maison que son frère cadet abandonnait. C'est ce que confirment les titres de propriété⁸.

¹ Id., *Le vieux Reims...*, p. 49.

² *Titres de propriétés de la maison*, dans Ch. CERF, *Le vieux Reims...*, 1875, p. 54. — Id., *Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 5, n. 1.

³ *Titres de propriété de la maison*, dans Ch. CERF, *Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 5, n. 1.

⁴ Voir *infra* p. 70.

⁵ Document 11, p. 171. — Ch. CERF, *Le premier berceau de l'Institut des Frères de la doctrine chrétienne*, Reims, impr. E. Bugg, 1889, p. 8.

⁶ Document 11, p. 172.

⁷ Louis de La Salle y était né en 1625; y était demeuré après son mariage en 1650; y avait passé testament, le 17 novembre 1650. A l'Hôtel de la Cloche sont nés sept enfants : Jean-Baptiste (1651), Remy (1652), mort en bas âge; Marie (1654), Rose-Marie (1656), Marie-Anne (1658), morte jeune; Jacques-Joseph (1659), Jean-Louis (1663), qui ne comptait pas un an à son décès, et Jean-Louis (1664), le futur docteur de Sorbonne et chanoine de l'église Notre-Dame de Reims. Jean-Baptiste, le futur saint, y vécut quatorze ans et cinquante-cinq jours.

⁸ Voir *infra* p. 70. Ces titres de propriété sont introuvables. Nous avons fait confiance au chanoine Cerf qui les avait transcrits et cités en 1867 lors de sa communication à l'Académie de Reims sur la *Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle*. Le cas échéant, nous citerons Loriquet qui les a eus, lui aussi, entre les mains et nous a laissés des copies textuelles.

2. La maison de La Cloche : censitaires et propriétaires du XIV^e au XVI^e siècle.

C'est par les *Comptes des Léproseries*¹ de Reims que nous connaissons, de 1353 à 1552, les locataires et les propriétaires successifs de la maison de la Cloche. Elle appartenait à l'Hôpital de la léproserie, à charge par les occupants de payer un surcens annuel qui s'éleva progressivement de quatre sols six deniers (1353) à 4 s. 9 d. (1362), 6 s. 6 d. (1419), 7 s. 6 d. (1435-1518), à neuf sols six deniers, en 1552. C'est donc en parcourant *la recepte faicte des seurcens et ventes dues aus dits hospitaux au jour de Noël et autres jours cy après déclairez*, que nous avons pu identifier les différents censitaires jusqu'au moment où Henry Choilly en devint propriétaire (1543). Nous donnons ci-après, par ordre rigoureusement chronologique, la série des locataires. Qu'on veuille bien excuser cette énumération rapide et monotone :

1353. Reçu. De Jean Pasquart pour la maison de *la cloche* séante en marchié au bled : 4 sols 9 deniers².
1362. De Jean Pacart pour une maison séant en marchiée au bled qu'on dit *la cloche* : 4 sols 9 deniers³.
1419. Des hoirs de feu Agnès, jadis femme de Jehan Depas, pour le surcens de la maison à *la cloche* séant à Reims en marchie aux estamines, laquelle fut et appartient à François Burdin : 6 sols 6 deniers⁴.
1421. Id⁵.
1424. A la veuve de feu Herbin Ducurtel... pour le seurcens de la maison à *la cloche* séant au marchie aux estamines pour rest de l'an 1422⁶.
1429. De Messire Jean Dudque pour le surcens de sa maison à *la cloche* séant à Reims, au marchié aux estamines pour l'an fini au Noël 1430⁷.
1430. De Jehan Robin, dit Pierrart, pour le surcens de sa maison à *la cloche* séant à Reims en marchie aux estamines pour l'an fini au jour de Noël mil IIII^e XXX III⁸.

¹ Ces registres couvrent la période 1353 à 1632. A cette dernière date, titres et biens de toute espèce passèrent à l'Hôpital général. Tous les documents s'y rapportant forment le fonds des *Archives hospitalières de Reims*, série E.

² *Arch. Ville de Reims*, reg. 205 : *comptes des léproseries*, vol. I (1337-1377), fol. 137.

³ Id., reg. 205, fol. 137.

⁴ *Arch. Ville de Reims*, reg. 206 : *Comptes des Léproseries*, vol. II (1419-1465), fol. 7.

⁵ Id., reg. 206, fol. 54.

⁶ Id., reg. 206, fol. 72v.

⁷ Id., reg. 206, fol. 77v.

⁸ Id., reg. 206, fol. 90.

1435. De Jehan Robin, dit Pierrart, pour le seurens de sa maison à *la cloche* séant à Reims en marchie aux estamines, pour l'an dessus finy à Noel : 7 s 6 d ¹.
1448. De Jehan, dit Pierrart, pour le surcens de sa maison séant au marchie aux estamines et royé d'un jardin appartenant à Pierre de Besannes d'une part et de la mère Jehan Fourquelart d'une part, à laquelle maison souloit pendre l'enseigne de *la cloche* pour l'an finy audit jour de Noel : 7 s 6 d ².
1452. De Jehan Robin, dit Pierrart, pour le surcens de sa maison séant en marchie aux estamines que on dit la maison de *la cloche* pour l'an finy audit jour : 7 s 6 d ³.
1462. De Guillaume de Troies, pour le seurens de sa maison séant en marchie aux estamines à l'enseigne de *la cloche*, roié Pierre de Besannes, d'une part, pour l'an finy audit jour de Noel : 7 s 6 d ⁴.
1465. De Guillaume de Troies, pour le seurens de sa maison séant en marchie aux estamines à l'enseigne de *la cloche* pour l'an finy au jour de Noel : 7 s 6 d ⁵.
1468. De Guillaume de Troyes, pour le surcens de sa maison séant au marchie aux estamines à l'enseigne de *la cloche*, pour l'an finy à icelluy jour de Noel : 7 s 6 d ⁶.
1469. De Guillaume de Troyes, pour le surcens de sa maison séant au marché aux estamines à l'enseigne de *la cloche* pour l'an finy à icelluy jour de Noel : 7 s 6 d ⁷.
1470. De Guillaume de Troyes, pour le surcens de sa maison séant au marchie aux estamines à l'enseigne de *la cloche* pour l'an finy à icelluy jour de Noel : 7 s 6 d ⁸.
1470. De Colesson Lescaillon, dit grant Jehan, pour le surcens de sa maison séant on marchie aux estamines à l'enseigne de *la cloche* pour ung an escheu audit jour de Noel dernier passé : 7 s 6 d ⁹.

¹ Id., reg. 206, fol. 114v.

² Id., reg. 206, fol. 137v.

³ Id., reg. 206, fol. 146v.

⁴ Id., reg. 206, fol. 160.

⁵ Id., reg. 206, fol. 172v.

⁶ *Arch. Ville de Reims*, reg. 207 : *Compte des Léproseries*, vol. 3 (1468-1479), fol. 3.

⁷ Id., reg. 207, fol. 17v.

⁸ Id., reg. 207, fol. 53v.

⁹ Id., reg. 207, fol. 32. — « Colesson Lescaillon dit Grand Jehan pour la succession de sa maison *lez trois Rois* », dans reg. 107, fol. 49.

1474. De Guillaume de Troyes, pour le surcens de sa maison séant on marchie aux estamines à l'enseigne de *la cloche* pour l'an finy à icelluy jour de Noel dernier passé ¹.
1475. De Guillaume de Troyes, pour le surcens de sa maison séant en marchie aux estamines à l'enseigne de *la cloche* pour l'an finy à icelluy jour de Noel dernier passé : 7 s 6 d ².
1476. De Guillaume de Troyes, pour le surcens de sa maison séant on marchie aux estamines à l'enseigne de *la cloche* pour l'an finy à icelluy jour de Noel dernier passé : 7 s 6 d ³.
1478. Id. ⁴.
1480. De Guillaume de Troyes, pour le surcens d'une maison séant au marche aux estamines à l'enseigne de *la cloche*, naguères à luy appartenant, et que l'on dit de présent appartenant à Jehan Bourguet, pour l'an finy à Noel dernier passé ⁵.
1481. De Jehan Bourguet, pour le surcens d'une maison séant au marchie aux estamines à l'enseigne de *la cloche*, naguères appartenant à Guillaume de Troyes, pour l'an finy à Noel dernier : 7 s 6 d ⁶.
1483. De maistre Jehan Bourguet : 7 s 6 d ⁷.
1484. Id. ⁸.
1486. De Colesson Lescaillon, dit Grand Jehan ⁹.
1487. Id. ¹⁰.
1488. Id. ¹¹.
1489. Id. ¹².
1494. Id. ¹³.
1497. Id. ¹⁴.

¹ Id., reg. 207, fol. 69.

² Id., reg. 207, fol. 97.

³ Id., reg. 207, fol. 125, 142v.

⁴ Id., reg. 207, fol. 179.

⁵ Id., reg. 207, fol. 194, 214.

⁶ *Arch. Ville de Reims*, reg. 208 : *Comptes des Léproseries*, vol. 4 (1480-1499), fol. 4.

⁷ Id., reg. 208, fol. 64.

⁸ Id., reg. 208, fol. 85.

⁹ Id., reg. 208, fol. 137v.

¹⁰ Id., reg. 208, fol. 163v.

¹¹ Id., reg. 208, fol. 194v.

¹² Id., reg. 208, fol. 221.

¹³ Id., reg. 208, fol. 262v.

¹⁴ Id., reg. 208, fol. 296, 314v.

1498. Id. ¹.
 1499. Id. ².
 1500. Id. ³.
 1503. De Jehannette, vefve de feu Colesson Lescaillon, dit grant Jehan, pour le surcens de la maison au marché aux estamines à l'enseigne de *la cloche* pour ung an escheu au jour de Noel dernier ⁴.
 1504. Id. ⁵.
 1506. Id. ⁶.
 1507. Id. : 9 sols 8 deniers ⁷.
 1508. Id. ⁸.
 1509. De Colesson Lescaillon ⁹.
 1510. Id. ¹⁰.
 1512. Id. ¹¹.
 1515. Id. ¹².
 1516. Id. ¹³.
 1517. Id. ¹⁴.
 1518. Des héritiers de feu Jehannette, en son vivant, vefve de feu Colesson Lescaillon, dit grant Jehan, pour le surcens de leur maison séant à Reims au marché aux estamines à l'enseigne de *la cloche* pour ung an escheu et finy au jour de Noel l'an mil et dix neuf : 9 sols 4 deniers ¹⁵.
 1519. Id. ¹⁶.
 1521. De Claude Chasteau, à cause de Margueritte, sa femme, pour le surcens de leur maison séant à Reims au marchie aux estamines où de p[rése]nt

¹ Id., reg. 208, fol. 339v.

² Id., reg. 208, fol. 361v.

³ *Arch. Ville de Reims*, reg. 209 : *Comptes des Léproseries*, vol. 5 (1500-1508), fol. 3v.

⁴ Id., reg. 209, fol. 30v.

⁵ Id., reg. 209, fol. 47, 70.

⁶ Id., reg. 209, fol. 108.

⁷ Id., reg. 209, fol. 131v.

⁸ Id., reg. 209, fol. 151v.

⁹ *Arch. Ville de Reims*, reg. 210 : *Comptes des Léproseries*, vol. 6 (1509-1517), fol. 50.

¹⁰ Id., reg. 210, fol. 49v.

¹¹ Id., reg. 210, fol. 87v.

¹² Id., reg. 210, fol. 106.

¹³ Id., reg. 210, fol. 155.

¹⁴ Id., reg. 210, fol. 170.

¹⁵ *Arch. Ville de Reims*, reg. 211 : *Comptes des Léproseries*, vol. 7 (1518-1524), fol. 3, 24.

¹⁶ Id., reg. 211, fol. 70v., 91v.

se vend le chanvre à l'enseigne de *la cloche*. Receu pour ung an escheu au jour de Noël [1522] la somme de 9 sols 6 deniers ¹.

1523. De Claude Chatault. Id. ².

1524. Id. ³.

1525. Id. ⁴.

1526. De Claude Chatault, à cause de Margueritte, sa femme, la somme de sept sols six deniers parisis, pour le seurcens de leur maison assise au marché aux estamines où de p[rése]nt l'ong vent la chanvre, ten[ant] à Adrian de Bezannes, d'une part, et aux héritiers de icelluy d'autre, à laquelle maison pend pour enseigne *la cloche perse* ⁵.

1527. Id... tenant à Adrian de Bezannes, d'une part et aux héritiers de Jehan Chully d'aulture... ⁶.

1528. Id..., tenant à Adrian de Bezannes d'une part et aux héritiers de Jehan Chally... ⁷.

1529. Id. ⁸.

1530. Des héritiers de feu Claude Chatault, à cause de Margueritte, leur mère... tenant aux héritiers de Jehan Chailly d'autre en laquelle maison pend pour enseigne *la cloche perse*... ⁹.

1531. Id. ¹⁰.

1532. Id. ¹¹.

1533. Id..., tenant aux héritiers de Jehan Choilly... ¹².

1534. Id..., tenant aux héritiers de Jehan Choilly... ¹³.

1536. Id. ¹⁴.

1537. Id. ¹⁵.

¹ Id., reg. 211, fol. 135.

² Id., reg. 211, fol. 191.

³ Id., reg. 211, fol. 201.

⁴ *Arch. Ville de Reims*, reg. 212 : *Comptes des Léproseries*, vol. 8 (1525-1529), fol. 2v.

⁵ Id., reg. 212, fol. 130v.

⁶ Id., reg. 212, fol. 183.

⁷ Id., reg. 212, fol. 242v.

⁸ Id., reg. 212, fol. 291.

⁹ *Arch. Ville de Reims*, reg. 213 : *Comptes des Léproseries*, vol. 9 (1530-1535), fol. 3v.

¹⁰ Id., reg. 213, fol. 119.

¹¹ Id., reg. 213, fol. 176.

¹² Id., reg. 213, fol. 228.

¹³ Id., reg. 213, fol. 222.

¹⁴ *Arch. Ville de Reims*, reg. 214 : *Comptes des Léproseries*, vol. 10 (1536-1540), fol. 2v.

¹⁵ Id., reg. 214, fol. 44v.

1538. Id. ¹.
1539. Id. ².
1540. Id. ³.
1542. Des héritiers de Claude Chasteau, à cause de Margueritte, leur mère, la somme de sept sols six deniers parisis, pour le seurcens de la maison assise au marchie aux estamines où de présent l'on vend la chanvre, tenant à Adrien de Besannes d'une part et aux héritiers de feu Jehan Choilly d'autre à laquelle maison pend pour enseigne *la cloche perse*, escheu au jour de Noël ⁴.
1543. De Henry Choilly, à cause des héritiers de feu Claude Chastault, la somme de sept solz six deniers parisis, pour le surcens de la maison assise au marchie aux estamines où de présent l'on vend la chanvre tenant audit Choilly, à cause de l'acquisition par luy faite à Adrien de Besannes d'une part et aux héritiers de feu Jehan Choilly, d'autre part, en laquelle pend pour enseigne *la cloche perse*, au jour de Noel... ⁵.
1544. Id. ⁶.
1545. Id. ⁷.
1546. De Henry Choilly, au lieu des héritiers de feu Claude Chastault, la somme de sept solz six deniers parisis, pour le seurcens de la maison assise au marché aux estamines où de présent l'ont vent la chanvre, tenant audit Choilly, à cause de l'acquisition par luy faicte de Adrien de Besannes, d'une part et aux héritiers de feu Jehan Choilly, d'autre part, en laquelle souloit pendre pour enseigne *la cloche perse*... ⁸.
1547. Id. ⁹.
1548. Id. ¹⁰.
1549. Id. ¹¹.

¹ Id., reg. 214, fol. 104v.

² Id., reg. 214, fol. 152v.

³ Id., reg. 214, fol. 210v.

⁴ *Arch. Ville de Reims*, reg. 215 : *Comptes des Léproseries*, vol. 11 (1542-1545), fol. 1.

⁵ Id., reg. 215, fol. 53.

⁶ Id., reg. 215, fol. 115v.

⁷ Id., reg. 215, fol. 183.

⁸ *Arch. Ville de Reims*, reg. 216 : *Comptes des Léproseries*, vol. 12 (1546-1550), fol. 3, 30v.

⁹ Id., reg. 216, fol. 79, 113v.

¹⁰ Id., reg. 216, fol. 214, 243.

¹¹ Id., reg. 216, fol. 319.

1550. Id... en laquelle souloit pendre pour enseigne *la cloche percee* ¹.

1551. Id. ².

1552. Id., III en laquelle souloit pendre pour enseigne *la cloche perce* ³.

Remarquons du point de vue topographique, la signalisation de la maison qui nous occupe, située sur le marché au blé (1353-1362),

le marché aux estamines (1419-1552) où, spécifie-t-on, « de présent se vend la chanvre » (1521-1552). Elle est invariablement appelée :

la maison de la cloche (1353-1362; 1452);

la maison à la cloche (1419-1448);

à l'enseigne de la cloche (1448; 1462-1526);

où pend pour enseigne la cloche perse (1526-1549);

la cloche percee (1550-1551);

la cloche perce (1552)

excepté en 1470, où elle est désignée par « lez les trois Rois » ⁴. Il n'est donc pas exact d'affirmer que le nom réel de cette maison est « Hôtel de la Cloche percée » ⁵.

Elle a eu comme censitaires :

Jean Pasquart *alias* Pacart (1353-1362);

François Burdin et les héritiers d'Agnès, femme de Jean Depas (1419);

Herbin Ducurtel (1424);

Jehan Dudque (1429);

Jean Robin dit Pierrart (1430-1462);

Guillaume de Troies (1462-1468);

Guillaume de Troyes (1468-1470; 1474-1481);

Jehan Bourguet (1481-1486);

Colesson Lescaillon, dit grand Remy (1470-1474; 1486-1503), Jehannette,

¹ Id., reg. 216.

² *Arch. Ville de Reims*, reg. 217 : *Comptes des Léproseries*, vol. 13 (1551-1555), fol. 4, 32v.

³ Id., reg. 217, fol. 184, 211v.

⁴ *Arch. Ville de Reims*, reg. 207 : *Comptes des Léproseries*, vol. 3 (1468-1479), fol. 49.

⁵ Frère MAXIME, *Études lasalliennes*, p. 34, n. 4. — Et il ajoute : « L'hôtel dénommé de la cloche » s'élevait, rue Sainte-Marguerite. C'est de H. JADART, que Frère Maxime a tiré ce renseignement. Jadart, cependant, place ledit hôtel, rue Saint-Symphorien et non rue Sainte-Marguerite. A l'appui, voici un texte qui le confirme : « *Déclaration du Chapitre Saint-Symphorien* : une maison rue S. Symphorien dite de *la cloche*, royé celle du lion rouge, » dans H. JADART, *Les Enseignes de Reims...*, 1904, p. 67. — Il existait aussi une maison de *la cloche Perse*, rue Bourg-de-Vesle : « On visitera l'entreprise faite au bourg de Vesle joignant de la cloche Perse » (20 juin 1476), dans *Arch. Ville de Reims*, reg. 18 : *Conclusions du Buffet*, vol. 11 (1473-1498), n. p. date ci-dessus. — Voir document 18, p. 234, n. 5.

sa veuve (1503-1509), et ses héritiers (1509-1521) ¹;

Claude Chasteau, *alias* Chatault, Chastau (1521-1530), et ses héritiers (1530-1543).

Finalemeut, Henri Choilly (1543) « au lieu des héritiers de feu Claude Chastault ». En 1546, il a payé « la somme de sept solz six deniers parisis pour le seurens de la maison assise au marché aux estamines où de présent l'on vent la chanvre, tenant audit Choilly, à cause de l'acquisition par luy faicte de Adrien de Besannes, d'une part, et aux héritiers de feu Jehan Choilly d'autre part, en laquelle souloit pendre pour enseigne la cloche perse » ².

La maison de la Cloche qui, en 1448, appartenait à Jehan Robin, dit Pierrart, était délimitée par le jardin de Pierre de Besannes et par la maison Fourquelart. Son emplacement n'a pas varié lorsque, en 1528, Claude Chasteau, *alias* Chatault, en devient propriétaire.

Toutefois, les héritiers de Jehan Choilly occupent à cette date la maison Fourquelart. En 1543, Henry Choilly, marchand, en prend possession. En pleine expansion de négoce, il cherche immédiatement à élargir ses domaines. Deux faits l'attestent :

1. L'achat du jardin d'Adrien de Besannes;
2. L'achat de la maison Féret.

1. Achat du jardin de Besannes. C'est en 1542-1543, qu'Henry Choilly s'en rend acquéreur. En 1542, il appartient encore à Adrien de Besannes; à la Noël 1543, il n'est plus à lui ³.

2. Achat de la maison Féret. Hubert Féret, sgr de Montlaurent et de Gueux en partie, appartenait à une famille noble de Champagne maintenue en noblesse en 1667, sur preuves datées de 1487 ⁴. Vidâme de Châlons, lieutenant des

¹ Est-ce Colesson Lescaillon qui fut choisi comme arbitre dans le litige qui opposa Thomas Musart avec ses beaux-frères et belle-sœur à la mort de sa femme, Jeanne MOËT, fille de Philippe (° v. 1465-1539) et de Jehanne Bourgeois? Cf. Du Pin de La Guérivière, *op. cit.*, pp. 22-23.

² *Arch. Ville de Reims*, reg. 216 : *Comptes des Léproseries*, vol. 12 (1546-1550), fol. 3, 30v.

³ Voir *supra* p. 62, nn. 8 et 9.

⁴ Elle a possédé la Maison-Franche (Evergnicourt, dép. Aisne, canton de Neufchâtel), depuis la fin du XVI^e siècle, et Brienne-sur-Aisne, de 1601 à 1794. Elle porte :
d'argent à trois fascés de sable

Timbre : casque de face à lambrequins puis couronne de comte ou de marquis;

Cimier : lévrier accolé et bouclé issant;

Support : deux lévriers d'argent accolés et bouclés regardant;

Devise : *virtus ad astra Feret.*

habitants de Reims (1543; 1547-1549; 1552-1554), nommé capitaine de ladite ville (8 avril 1554), le sieur de Montlaurent occupait un luxueux hôtel, rue du Barbâtre¹, et possédait plusieurs maisons, rue de la Couture et rue de la Chanvrerie. Cette dernière nous intéresse tout particulièrement.

- Le 2 mai 1544, Hubert Féret, escuyer, sieur de Montlorent, vend à Henry Choilly, marchand à Reims, une maison sise au marché à la chanvre tenant à la maison des *Verts-Maillets*, appartenant à Simon Hennequin, et à une ruelle conduisant au marché aux chevaux, d'autre part. Ce présent vendage fait moyennant la somme de 2250 l. tournois pour le marché principal payable en trois payements »².

Le *Marché aux chevaux*, c'est, aujourd'hui, la *Place de l'Hôtel de Ville*. La ruelle qui y conduisait, appelée depuis, l'*Orde-Ruelle*³, existe en partie et prend son origine à la *Place du Forum*, jadis *Place du Marché a bled*. Elle est

Cf. Maxime de Sars, *Armorial de la Haute-Picardie*, dans *Arch. Aisne*, J 1229, art. *Féret* (de). — Cachet sur un aveu de 1667, dans *Arch. du Palais de Monaco*, T 32.

¹ Ch. GIVELET, *Hôtel Féret de Montlaurent*. Eugène LEBLANC, *Les Monuments historiques de la Ville de Reims*, [n° 4], pp. 1-4. — Fils d'Antoine Féret, contrôleur au grenier à sel de Reims, et de Jeanne de Thumery, Hubert Féret de Montlaurent épousa, v. 1544, Perrette Le Folmarié († 1561) dont il eut cinq fils :

BARTHELEMY;

REGNAULT, qui épouse, en 1574, Agnès Cauchon, écuyer, sgr de Dugny et de Ville-en-Tardenois;

HUBERT, chevalier de l'Ordre de Malte (enquête du 9 juillet 1555 par Pierre Spifanne et Guy de La Grange);

RENE, sgr d'Alincourt, marié, le 8 décembre 1577, à Marie Moët, fille de Nicolas Moët († v. 1580) et de Guillemette de l'Hospital;

GUILLAUME, chanoine de l'église cathédrale de Reims.

Cf. DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, 1903, p. 127. — Ms BAZIN, pp. 195-196, 326-27. — *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 517.

² Cité par l'abbé CERF, *Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 9, n. 1. — Id., dans *Trav. Académie impériale de Reims*, vol. XLVII (1870), p. 258, n. 1 (La référence à VARIN, *Archives administratives*, t. I, p. 104, est fautive). — Le millésime 1544 trascrit par CERF paraît contestable. En effet, dans sa requête du 12 janvier 1544, dont on lira plus bas la teneur [Cf. *Pièces annexes*, 1, p. 374], Henri Choilly parle expressément de deux maisons dont il est propriétaire, « tenant à M. Symon Hennequin, d'une part, et à Jean Caraget, d'autre part ». La maison « tenant à M. Simon Hennequin » est sans nul doute celle acquise de Hubert Féret de Montlaurent, en 1543 d'après nous, ou au plus tard avant le 12 janvier 1544. — De son côté, LORIQUET a trascrit :

1544. Hubert Féret, écuyer, sr de Montlaurent, vend à Henry Choilly, marchand, à Reims, une maison, court, jardin, grange, estable, lieu et pourpris, sise à Reims, au lieu du marché à la chanvrerie, moyennant 2250 l. », dans *Papiers Loriquez*, et CEHILLEM, mcf. 4191, 3.

³ Ainsi appelée du masculin *Ord*, au féminin *orde*, du substantif *ordure*, d'où *orde-ruelle* parce qu'ordinairement, ces petites ruelles sont remplies de saletés qu'on y dépose et

devenue une impasse entre les maisons Dumont et Siège Confort. Barrée par une porte en fer fermée dont les deux riverains ont la clef, elle est inconnue de la plupart des Rémois et ne figure pas sur le *Répertoire des rues de la ville de Reims* ¹.

Quant à la maison Hennequin, dénommée des *Verts-Maillets*, il n'en reste plus trace. Où se trouvait-elle exactement ? Sans doute dans le prolongement de l'*Hôtel de la cloche*, occupant vraisemblablement l'emplacement actuel de l'immeuble Blondet, rue du Docteur Jacquin, contigu à l'annexe de l'Hôtel de La Salle.

Telle est l'origine de propriété de l'Hôtel de La Salle, ancienne maison de la Cloche, située rue de la Chanvrière ².

3. Construction de la nouvelle façade (1545-1546).

Propriétaire des deux immeubles — les futurs n^{os} 4-4 bis et 6 — s'ouvrant sur la rue de la Chanvrière, Henry Choilly ne songe plus qu'à les « rediffier et

qui y croupissent faute de soin ou d'air n'étant pas un endroit de passage fréquenté. Sa largeur n'excède guère 3 à 5 pas, sa longueur étant d'environ 118 pas. Ce sont les dimensions données par Povillon-Piérard, en 1822. Trois maisons, « fort malsaines et fort mal bâties », donnaient sur cette ruelle « pavée d'un menu pavé assez dur et inégal ». Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1876, p. 60, 4^o.

¹ C'est en 1831 que cette ruelle fut fermée, à la hauteur de la cour de l'hôtel de La Salle, suivant convention faite avec la ville de Reims, par acte devant M^e Duplessis et son collègue, notaires à Reims, le 15 janvier 1831. Les minutes de M^e Benoît-Jean-Baptiste Duplessis, notaire de 1822 à 1852, furent détruites à la guerre de 1914-1918. Elles auraient fait partie de l'étude de M^e André Bouvier, son successeur actuel.

² Les diverses appellations données à cette section de la rue de l'Arbalète peuvent dérouter les lecteurs non avertis de la topographie rémoise. Précisons à leur intention :

1. que depuis le haut Moyen Age et jusque vers 1825, rue des *Sacqs de la Hérisandière*, rue des *Menestriers*, *Marché à la chanvre*, *market aux estamines*, rue de la *Chanvrière*, *impasse de la chanvrière*, désignent toujours la rue de la Chanvrière, et dans la terminologie moderne, la rue de l'Arbalète, n^o 4, 4 bis, 6.

2. que dans le plan d'alignement de 1825, elle porte le nom d'*Impasse de l'Arbalète*. Cf. *Arch. Hôtel de Ville : Cadastre, Section O, feuille U*.

3. que vers 1836, elle porte le nom de *rue de la Chanvrière*, avec l'*impasse de la Chanvrière*, qui n'est autre que la porte cochère, donnant sur la cour de l'immeuble n^o 6, appartenant à M. et Mme Hallier. Cf. *Contrat de mutation de propriété*, du 29 mai 1836, dans *Bureau des hypothèques*, vol. 254, n. 1. — *Bibl. municip. Reims*, Ms 1895, tabl. 2, n^o 9; Id., Ms 1876, fol. 31-32v.; Id., Ms 1896, p. 50.

4. qu'à partir de 1842, l'appellation *rue de la Chanvrière* disparaît, remplacée par celle de *rue de l'Arbalète* que nous retenons désormais. A cette époque, l'*impasse de l'Arbalète* désigne un cul-de-sac de cette rue à la hauteur du n^o 14, aujourd'hui absorbé dans l'immeuble des *Galeries rémoises*, côté rue de l'Arbalète. Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1896, p. 132.

construire de neuf en une seule maison » dont la façade sera « à droite ligne du front et devant l'une d'icelle maison appelé *la cloche* jusques à la grant porte de l'autre maison ». C'est l'objet de sa requête aux échevins de l'Hôtel de Ville, du 12 janvier 1544. Il ne prétend faire « aucune nuisance ou empeschement aux voisins ni à la commodité de la chose publicque » mais, au contraire, contribuer à « la décoration de ladite ville et rue ». L'alignement porte sur une longueur de trente-huit pieds, une largeur maximum de dix, et sur le redressement d'une petite rentrée proche les *Verts-Maillets*, de Simon Hennequin. Une goulotte est prévue pour évacuer les eaux de la cour¹; permission provisoire lui fut accordée le 23 janvier 1544², renouvelée le 18 février suivant³; des pourparlers sont encore en cours, le 13 juin 1544⁴. Le « congié » définitif n'est acquis, semble-t-il, que le 8 novembre de la même année⁵. Il s'étend à la façade, depuis les héritiers de Claude Chatault jusqu'aux *Verts-Maillets*, à la petite « renhache » près de ceux-ci, pour éviter « la diformité de la place et le dangier qui s'en pouroit ensuivre à cacher mauvaises gens dedans icelle renhache », et au « portage » en retrait « d'environ huit piedz plus que la maison dudit Hennequin ».

Le millésime 1545, figure à la partie supérieure du grand portail, et celui de 1546, au-dessous de la niche qui, depuis 1952, abrite la statue de saint Jean-Baptiste de La Salle. Ces dates viennent confirmer de façon irréfutable la documentation que nous avons tirée des archives et marquent indiscutablement les années de la construction de cette belle façade Renaissance. Il en est de même du monogramme HC qui figure à hauteur du premier étage dans deux écussons

5. que l'*Annuaire Matot-Braine*, 1922, situe les n^{os} 4 *4bis* et 6 sur la *rue Docteur Jacquin*.

6. que le point de départ pour le numérotage des rues de Reims est la place Royale, les numéros les plus bas étant les plus proches : n^{os} impairs à gauche, n^{os} pairs à droite.

¹ *Arch. Ville de Reims*, reg. 21 : *Conclusions du Buffet*, vol. 5 (1539-1553), fol. 104. — Cf. *Pièces annexes*, 1,1 et 1,2.

² *Arch. Ville de Reims*, reg. 17. *Buffet de l'Echevinage*, vol. I, fol. 271-271v. — Cf. *Pièces annexes*, 1,3.

³ *Arch. Ville de Reims*, reg. 17. *Buffet de l'Echevinage*, vol. I, fol. 275-275v. — Cf. *Pièces annexes*, 1,4.

⁴ *Arch. Ville de Reims*, reg. 17. *Extrait des registres des conclusions du Buffet*, vol. I (1417-1591), fol. 262. — Id., reg. 21 : *Conclusions du Buffet*, vol. 5 (1539-1553), fol. 92v. — Ch. CERF, *Le Vieux Reims. Vieilles Maisons de la Ville de Reims...*, 1875, p. 45, n. 2. — Cf. *Pièces annexes*, 1,5 et 1,6.

⁵ Id., reg. 17. *Conclusions du Buffet*, vol. I (1417-1591), fol. 268-69. — Id., reg. 21. *Conclusions du Buffet*, vol. 5 (1539-1553), fol. 96v. — Ch. CERF, *Le Vieux Reims...*, p. 46, suite n. 1. — Cf. *Pièces annexes*, 1,7.

qui alternent avec des cartouches. C'est, à n'en pas douter, le chiffre de Henri Choilly¹. Le même motif se reproduit une troisième fois sur la frise de l'aile intérieure au point de départ du pignon qui couronne l'escalier tournant.

4. *Les propriétaires de l'Hôtel, du XVII^e au XX^e siècle.*

Combien d'années Henry Choilly jouit-il du bel hôtel qu'il avait fait construire ? Nous ne saurions le dire. Toutefois, en 1564, c'est sa veuve, Marie Noël², qui en a la jouissance³.

En 1608, deux familles se partagent par moitié la propriété de l'immeuble daté 1545 et celui acquis de Féret de Montlaurent qui porte le millésime 1550.

Le premier, occupé par Gérard Legros, fut vendu, le 26 septembre, à Jeanne Cachette, femme de Nicolas Boulet, receveur en l'Élection de Reims.

« 1608, 26 septembre. Adjudication à dlle Jehanne Cachette, femme de maistre Nicolas Boulet, receveur en l'Élection de Reims, de la moitié de la *maison de la Cloche*, sise rue de la Chanvrerie, moyennant 4008 livres. Ladite maison consiste en ouvroir, cuisine, chambre basse, chambres haultes, greniers, court, celier, caves, lieu et pour-pourpris »⁴.

Le second était habité par dame Rose Noël, veuve de Jacques Godinot.

Dès le 3 mai 1609, l'un et l'autre furent réunis sous un seul propriétaire, François de La Salle (1562-v. 1629). C'est ce que nous apprennent les *Titres de propriété de la maison* :

« [4 avril 1609]. Acquisition pour honorable homme François de la Salle, bourgeois de Reims, contre demoiselle Jehanne Cachette, femme de Nicolas Boulet, receveur des tailles... de la moitié de la maison de la *cloche*... moyennant

¹ « Le motif principal est une longue croix dont le bras gauche se trouve relié au sommet par une barre oblique ce qui lui donne un faux air d'un 4 allongé; sur la tige de cette croix se profilent, l'un au-dessus de l'autre, deux demi-cercles s'opposant, apparemment deux lettres C ». Cf. Camille SCHWINGROUBER, *La rue de l'Arbalète à Reims. Notes pour servir à la monographie de la rue*, Reims, Matot-Braine, 1905, p. 11. — Mais là où Schwingrouber voit deux CC, nous lisons très distinctement HC : le trait vertical du H minuscule ainsi que sa boucle sont nettement dessinés. Or, les héritiers de Claude Chatault — d'où les deux CC d'après l'auteur, [*op. cit.*, p. 12] — c'étaient des Choilly — d'où HC — On ne voit pas pour quelle raison l'édifice terminé porterait un autre monogramme que celui de son propriétaire et constructeur. Relevons encore contre l'auteur précité [*op. cit.*, p. 10], que les *Verts-Maillets* appartenaient à Simon Hennequin et que les héritiers Claude Chatault n'en étaient pas co-propriétaires.

² Voir *infra*, p. 84, n. 1.

³ *Requête de Marie Symonnet*, femme de Menault (Minutes de M^e Jehan Rogier, 1564, *infra*, p. 85, n. 1

⁴ Cf. *Arch. Ville de Reims, Papiers Loriguet*, et CEHILLEM, mcf. 4191,4.

ladite moitié en principal 4008 l. tournois et 22 s. 10 d. pour les frais de l'adjudication que ladite venderesse a reçu comptant en pièces de 16 sols et pistolez d'Espagne; plus 300 l., en tout 4330 l. 10 s. »¹.

« [3 mai 1609]. Acquisition pour honorable homme François de la Salle contre demoiselle Rose Noël, veuve de feu Jacques Godinot, demeurant audit Reims, de la moitié de la maison de la *cloche*, sise rue de la Chanvrerie, moyennant ladite moitié en principal 4008 l. tournois, 28 l. tournois pour les esplingues de ladite dame Roze Noël et 14 l. tournois en argent que j'ay donné a Jehan Godinot, fils de ladite Roze Noël... 4050 l., somme totale, 8330 livres 10 sols »².

A la mort de François de La Salle (v. 1629), c'est son fils aîné, Lancelot (v. 1590-v. 1651), qui en hérita. En 1636, celui-ci rachète à son frère Jean (1595-v. 1654), la partie de maison qui lui était échue :

1636, 5 août. Quittance de Jean de La Salle à son frère Lancelot de La Salle, pour sa part au total de la maison de *la cloche*, sise rue des Menestriers ou de la Chanvrerie »³.

Par testament du 9 mars 1648, Lancelot de La Salle, mari de Barbe Cocquebert (1595-1653), lègue à son fils aîné, Simon (1618-1680), ses droits de propriété sur l'Hôtel de la Cloche. Mais le codicille du 7 décembre 1652, dicté par la veuve de Lancelot, les modifie sensiblement au profit de son autre fils, Louis de La Salle. La maison tiendra « lieu de propre et naissant » à Simon, mais à charge par celui-ci de verser à son frère Louis, la valeur de sa part, soit cinq mille livres, et de lui donner jouissance d'y demeurer « pendant neuf années continuelz »⁴. Le codicille ayant été accepté par les parties, dès le

¹ *Titres de propriété de la maison*, cités par Ch. CERF, *Maison où dut naître le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 10, n. 1 [Là où Cerf a lu francs tournois et francs, en général, nous avons transcrit livres tournois, sols, deniers]. — Cf. CERF, *Le Vieux Reims. Vieilles Maisons de la Ville de Reims*, 1875, p. 48, n. 2. — *Trav. Académie de Reims*, t. XLVII, p. 259, n. 4. — Loriquet a transcrit l'acte de vente comme suit : « 1609, 4 avril. Acquisition faite par François de La Salle ... de ladite Jehanne Cachette, de la moitié de la susdite maison moyennant 4008 livres. Ladite maison consiste en ouvroir, cuisine, chambres... salle, sallette, caves, celliers, court, pressoir ... ayant issue par derrière à une ruelle allant aux marchés aux bleds et aux chevaux. Ladite moitié ne s'étant pu partager entre ladite Cachette et ses cohéritiers, a été vendue à l'enchère, le 26 septembre 1608. Ladite maison franche de toutes servitudes ». Cf. *Arch. Ville de Reims, Papiers Loriquet et CEUILLEMI*, mcf. 4191,4.

² *Titres de propriété*. Cité par Ch. CERF, *Le Vieux Reims...*, p. 49, n. 1. — Id., *Maison où dut naître le bienheureux de La Salle...*, 1870, p. 11, n. 1. — *Trav. Académie de Reims*, t. XLVII, p. 260, n. 1.

³ Cité par Ch. CERF, *Le Vieux Reims...*, p. 49, n. 2. — *Trav. Académie de Reims*, t. XLVII, p. 260.

⁴ C. Schwingrouber fait erreur quand il estime à quinze mille livres la valeur de la

13 février 1653, le bail expirait donc en 1662. Or, Louis de La Salle devient acquéreur, en 1660, de la partie dont il est locataire

« 2 juillet 1660. Echange par lequel Simon de la Salle abandonne à M. Louis de la Salle, conseiller du roy..., une maison sise au marché aux draps ayant issue à la ruelle aux Craux..., tenante à la vefve Michel Lallemand et les sieurs du Chapitre de Saint-Symphorien, et la moitié d'une maison qu'il partagera avec ledit sieur Simon de la Salle, rue de la Chanvrerie, où pend pour enseigne la cloche ainsi qu'elle se comporte »¹.

En contre-échange,

« le sieur Louis de la Salle a vendu et delaisé audit Simon une cense consistant en une maison sise à Tinquieux, vivier, bois..., tenant aux vefve et héritiers de feu Gérard Colbert, sieur du Mont Saint-Pierre et les terres et près dépendant de ladite cense »².

Moins de quatre ans après, le 23 mai 1664, Louis de La Salle passe contrat d'achat d'une grande maison rue Sainte-Marguerite³. En conséquence, il abandonne à Simon, son frère, ses appartements à l'hôtel de la Cloche :

« 31 may 1664. Acte par lequel M. Louis de La Salle, conseiller du roy..., vend, cede pour toujours à honorable homme Simon de la Salle, son frère

part attribuée à Louis de La Salle. Cf. C. SCHWINGROUBER, *La rue de l'Arbalète à Reims...*, 1905, p. 14.

¹ Ch. CERF, *Maison où dut naître le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 5, n. 1. — Cette rue ou ruelle aux Craux [*alias* aux Crocs] était ainsi appelée parce qu'on y déposait les échelles et les crocs ou crochets réservés pour les incendies et « un certain nombre de paniers garnis de cuir que l'on nomme *seaux* pour les incendies. Il devait y en avoir 1569 distribués dans toute la ville ». Cette ruelle avait 90 pas de circonférence et 3 pas de large, neuf maisons et trente-neuf habitants en 1822. Elle était décorée d'une statue antique de Notre-Dame, placée dans une niche. Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1877 [Ms *Povillon-Piérard*, (1822-1828)], p. 37. — Id., Ms 1895, tabl. 3. — Déclaration du temporel de l'église collégiale de Saint-Symphorien, dans Pierre VARIN, *Archives administratives de la ville de Reims*, tome II, Paris, impr. Crapelet, 1848, p. 623.

² *Titres de propriété de la maison*. Cité par Ch. CERF, *Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, dans *Trav. Académie de Reims*, t. XLVII, p. 254, n. 1. — Cette cense comprenait une maison, vivier et bois, terres et près, « tenant aux vefve et héritiers de Gérard Colbert sieur du Mont-Saint-Pierre ». Cf. *Titres de propriété de la maison*, dans Ch. CERF, *Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 5, n. 1. — Gérard Colbert, seigneur du Mont-Saint-Pierre, garde des sceaux du Baillage de Vermandois à Reims, était fils de Gérard Colbert, marchand, demeurant à Reims, au *Long Vêtu*, rue Cérés (vers 1550), grand-oncle de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), ministre de Louis XIV. Jean Colbert épousa : 1^o Jeanne Couvert; 2^o Pérette Lespagnol, fille de Gérard (° 17 mars 1522) et de Jacqueline Boucher (+ 7 octobre 1603). Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1959,5. — Du PIN DE LA GUERIVIERE, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, 1903, p. 186, 2^o degré.

³ Voir *document* 11, p. 170.

le 1/2 par indivis d'une maison sise rue de la Chanvrerie où pend pour enseigne la cloche auquel acheteur appartient déjà l'autre moitié de ladite maison. La vente faite moyennant 7500 livres tournois »¹.

Simon de La Salle redevient de la sorte l'unique propriétaire de la maison qu'il a héritée de sa mère².

Ainsi, pendant tout le XVII^e siècle et jusqu'au début du XVIII^e siècle, l'Hôtel de la Cloche, autrement dit de la Croix d'Or (1673), a été la propriété des de La Salle.

A quelle époque passa-t-elle en d'autres mains ? De Simon (1618-1680), la maison est allée à Louis de La Salle de l'Etang (1654-1701) : c'est ce que confirme une saisie réelle opérée sur celui-ci, en 1697. Dans la « déclaration de ses maisons, biens et héritages à Reims, Chaigny, Montbret, Trigny, Givry et Allandhuy », on mentionne :

« Deux maisons scises audit Reims, tenantes ensemble, rue de la Chanvrerie, consistantes en boutiques, cuisines, chambres basses, chambres hautes, greniers, celliers, caves, les lieux comme ils se comportent, royé madoiselle Baschelier d'une part par devant et par derrière, ayant issue en une ruelle qui conduit à l'hôtel de Ville dudit Reims et d'autre part royé audit Ballaut »³.

Louis de La Salle qui ne comptait que quarante-sept ans au jour de son décès (30 novembre 1701), laissait, de son mariage avec Anne-Louise Croiset des Noyers (+ 1751), sept fils en minorité. Litige s'en suivit, à propos de la succession, entre sa veuve et le sieur Nicolas de La Salle, capitaine des arquebusiers de Reims, « curateur des enfants mineurs dudit défunt ». Mais par un cédé d'audience du 22 janvier 1711,

« tous les biens immeubles et effets actifs provenant de la succession dudit défunt Louis de La Salle, ainsi que la grande maison scituée en cette ville, rue de la Chanvrerie, et celle au derrière d'icelle, avec leurs dépendances seront abandonnés à la dite dame »⁴.

¹ *Titres de propriété de la maison*. Cité par Ch. CERF, *op. cit.*, 1870, p. 5, n. 1. — *Papiers Loriguet*, dans CEILLEM, mcf. 4191,4. Pour Loriguet, l'acte est du 30 mai.

² En 1673, la maison a pour enseigne la *Croix d'or* : « Ferme maison, rue de la Chanvrerie où pend pour enseigne la *Croix d'Or*, appartenant à Simon de La Salle, bourgeois de Reims » (Minutes de M^e Rogier. 1573), dans A. DUCHENOY, *Les Enseignes de Reims du XIV^e au XVIII^e Siècle* [Edit. Henri JADART, Reims, L. Michaud, 1904, p. 87].

³ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), *Bailliage royal et présidial*, reg. 54, fol. 5v.; reg. 56, fol. 418.

⁴ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), *Baillage royal et présidial*, B 458 (date indiquée). — Pour « *Inventaire des biens meubles de la succession de feu M^e Louis de La Salle, sieur de l'Estang, fait à la requête de dame Anne-Louise Croizet Desnoyers, son épouse*,

La grande maison — « deux grandes maisons scises audit Reims tenantes ensembles », comme on a lu plus haut — c'est l'hôtel de la Cloche au millésime 1545, et l'ancienne maison de Montlaurent datée 1550. Le bâtiment « au derrière d'icelle », c'est un immeuble construit en 1632, par Lancelot de La Salle, probablement, sur lequel nous reviendrons ¹.

La propriété indivise qu'Anne-Louise Croiset avait héritée en 1701, ne tarda pas à être morcelée. Est-ce au moment où elle convole en secondes noces avec Charles Cousin, conseiller, secrétaire du roi maison et couronne de France et de ses finances que le partage eut lieu? Vraisemblablement, puisqu'après 1711 ², la grande maison est divisée en trois lots qui ont pour acquéreurs et locataires : Denis Savy (+ 1737), écuyer, secrétaire du roi ³, le sieur Bonnestraîne et un cabaretier appelé Louis Gaillard.

Le 21 avril 1738, le logis ayant appartenu à Denis Savy fut acquis par Nicolas Hurtault ou Hurtaut ⁴ pour la somme de vingt-trois mille livres :

portant environ 2800 l., contenant six feuillets, et passé par ROGELET, greffier, à Reims le 25 avril 1702 », Cf. *Arch. Marne*, Q [Reg. des actes des notaires] (16 juillet 1701 — 16 décembre 1702), fol. 116v., 7-8.

¹ Voir *infra*, p. 87.

² Il existe une lacune fort regrettable dans la série du *Contrôle des Actes du Bureau de Reims* qui s'étend de 1709 à 1731. Nous n'avons pas pu, de ce fait, préciser la date du transfert de la propriété à Denis Savy. Nous croyons fort improbable que ce fut « une quinzaine d'années avant la mort de saint Jean-Baptiste de La Salle », et donc vers 1704, comme écrit Frère Maxime. [*Études lasalliennes*, fol. 41 [8]]. Et précisons que l'acquéreur, en 1738 se nomme Nicolas Hurtault et non Nicolas Bertault, Id., *op. et loc. cit.*

³ Denis Savy mourut le 20 août 1737 à Rosnay (Marne) : « 1737, 20 août. Mort en son château de Rosnay, de Messire Denis Savy, écuyer, secrétaire du roi, sr de Rosnay, âgé d'environ soixante et quinze ans. Inhumé le 21 dans l'église ». En présence de Rogelet, curé de Branscourt et de J. Richard, curé de Jonchery-sur-Vesle. Cf. *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Reg. paroissiaux de Rosnay, 1607-1760* [an. 1737, fol. 3].

⁴ Nicolas Hurtault, marchand à Reims, épousa Marguerite Pinchard, dont il eut : PAUL, né le 3 septembre 1730. Paul Hurtault, son oncle, marchand, et Marie Seval, sa tante, veuve de Henry Hurtault, marchand, furent ses parrain et marraine. Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Pierre*, reg. 1721-1730 [an. 1730, fol. 30].

HENRI, baptisé à l'église Saint-Pierre, le 10 novembre 1731. Il eut pour parrain et marraine, ses oncle et tante, Paul Hurtault et Marie Seval. Il succéda à son père comme président au grenier à sel de Reims. Propriétaire de l'hôtel de la Cloche, il l'habitera pendant la Révolution. Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Pierre*, reg. 1731-1734 [an. 1731, fol. 28v.].

NICOLAS, né le 19 novembre 1732 et baptisé le lendemain à l'église Saint-Pierre-le-Vieil. Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Pierre*, reg. 1731-1734 [an. 1732, fol. 25v.].

MARIE-HENRIETTE (1733 — an 10) ex-religieuse.

CLAUDE, tenu sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Pierre, le 27 mars 1735 — il était né la veille — par ses oncle et tante, Guillaume Hurtault et Marie Seval. Cf. Id., *Saint-Pierre*, reg. 1735-1740 [an. 1735, fol. 11].

« Vente d'une maison à Reims faite par ledit Savy à Nicolas Hurtault, portant vingt trois mil cent livres. Contrat par devant Adnet, notaire a Reims, le 21^e avril 1738... contrôlé le 26 avril 1738. Reçu 64 livres »¹.

La famille Hurtault en conserva la nue propriété pendant tout le XVIII^e siècle et le premier tiers du XIX^e siècle. A l'époque de la Révolution, c'est Henri (1731-1809) et Nicolas Hurtault, son frère (1732-1810), qui en sont propriétaires.

D'après les *Registres* de l'époque, Henri Hurtault, président au grenier à sel de Reims, de 1780 à 1785², avant d'en être le président honoraire en 1786³, fit partie, en 1792, du *Bureau de paix et de justice charitable*⁴. Il habitait, rue de Tambour, en 1752⁵, avant d'élire domicile rue de l'Arbalète (1773-1809), autrement appelée Cul-de-sac de l'Arbalète (1792), rue de l'Arbalète, n^o 16 (an 3, an 10), de la Chanvrerie (an 3, 1795), et de nos jours, rue de l'Arbalète, 4 bis -6⁶. Son revenu est estimé à 532 livres 10 sols⁷ en 1792. L'immeuble qu'il habite compte sept cheminées; de ce fait, l'an 3, il sera imposé tel que suit :

taxe personnelle : 5 livres;
sept cheminées : 45 livres;

JACQUELINE (1736-1738). A son décès, son père est dit « président au grenier a sel — Cf. *Arch. Ville de Reims. Saint-Pierre*, reg. 1735-1740 [an. 1736, fol. 29-29v.; an. 1738, fol. 28v.].

¹ *Arch. Marne*, Q [Reg. des actes des notaires], an. 1738 (26 avril 1738), fol. 170, 4. — Ch. CERF, *Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 12. — Denis Savy étant mort en 1737, c'est sans doute son fils qui passa le contrat de vente du 20 avril 1738.

² Cf. *Almanach historique de la Ville et du Diocèse de Reims* : an. 1780, p. 64; 1781, p. 64; 1782, p. 64; 1783, p. 62; 1784, p. 51; 1785, p. 87.

³ Id., an. 1786, p. 120; 1787, p. 120; 1788, p. 129; 1789, p. 127; 1790, p. 126; 1791, p. 51.

⁴ Cf. *Almanach historique... Reims*, an. 1792, p. 43.

⁵ *Almanach historique... Reims*, an 1752, p. 49.

⁶ C'est ce que confirme la *Liste des principaux logemens de la Cour, à Reims, pour la cérémonie du Sacre du Roi Louis XVI, au mois de juin 1775*, Reims, Jeunhomme, [1775], in-4, 10 pp.; nous lisons :

p. 7 Rue de l'Arbalestre, n^o 778, chez M. le président Hurtault : M. Bastard, M. de la Galaifière.

Rue de l'Arbalestre, n^o 777, chez M. de Louvergny Jean-François Moët (1724-19 août 1775) : M. de Beaupré, M. Joly de Fleury.

Remarquons, au passage, ce domicile de Jean-François Moët de Louvergny, rue de l'Arbalète et non rue du Marc. — Ladite liste, dans *Arch. Ville de Reims*, Carton 732. [*Sacre Louis XVI*]. — Voir aussi p. 63 et n. 5 pour ces diverses appellations et les années correspondantes.

⁷ *Arch. Ville de Reims. Fonds révolutionnaire* (1792), reg. 194, art. 1230 : HURTAULT.

quart en sus comme célibataire : 12 livres 10 [sols];
charges locales : 28 livres 2 sols 6 deniers ¹.

Après le 9 thermidor an 3 (27 juillet 1794), lorsque l'exercice du culte religieux fut autorisé par la Convention, Henri Hurtault s'empessa de solliciter du Comité permanent de la Commune de Reims, la permission de faire célébrer la messe chez lui :

[16 Germinal, an 3 (5 avril 1795)]. « A dix heures du matin est comparu le citoyen Henri Hurtault demeurant à Reims, rue de la Chanvrerie, lequel a déclaré que en conformité des décrets, il entend jouir de la faveur accordée au sujet de l'exercice de la liberté du culte tant pour lui que pour ses voisins, parens et amis, qu'en conséquence, le citoyen Bocquillon, ministre du culte, continuera, à dater de demain à dire la messe dans la maison du déclarant Henry Hurtault qui a signé. [sig.] H. Hurtault [paraphe], ².

Henri Hurtault mourut le 25 décembre 1809. Son frère Nicolas, demeurant rue de Vieille-Couture et Nicolas-Michel Henriot, demeurant Place impériale, « beau-neveu dudit defunt », furent les témoins déclarants ³.

Nicolas Hurtault (1732-1810) est un homme de loi. Avocat au Parlement, en exercice à Reims (1768-1772), receveur et président au *Bureau des Consignations de Reims* de 1768 à 1792 ⁴, conseiller à l'Hôtel de Ville en 1773 ⁵, avant de devenir le maire de la cité rémoise (1791-1793), puis membre du *Bureau de conciliation*, c'est un citoyen notable. Son nom est passé à la postérité à tous ces titres. La *rue Hurtault (maire de Reims)*, située entre la rue de Verdun et la rue Gosset, parallèle à la rue du Docteur Lemoine, perpétue encore de nos jours son souvenir.

¹ *Arch. Ville de Reims. Fonds révolutionnaire*, reg. 174¹, fol. 21, art. 593. *Section : Amis de la Patrie, rue de l'Arbalète*, n° 16. — L'an XI (1804) il sera imposé comme suit : taxe personnelle : 3 frs 63; taxe mobilière : 55 frs 70; taxe somptuaire : 1 fr 81. Cf. *Arch. Ville de Reims. Fonds révolutionnaire*, reg. 174¹¹ [*Section : Amis de la Patrie, rue de l'Arbalète*, n.p.]. — L'an X, son signalement est donné comme suit : « Henri Hurtault, né à Reims, 71 ans; célibataire, Rentier. Ancien conseiller au Présidial, habitant rue de l'Arbalète, n° 16 ». Cf. *Arch. Ville de Reims. Fonds révolutionnaire*, reg. 172 [*Section de la Patrie*, p. 28].

² *Arch. Ville de Reims*, reg. 231. *Délibérations et arrêtés du Conseil permanent de la Commune de Reims*, vol. 5 (an 3-an X), fol. 61v.

³ *Arch. Ville de Reims, Décès*, 1809, fol. 292v., n° 870.

⁴ *Almanach historique de la Ville et Diocèse de Reims*, an. 1768, p. 80; 1769, p. 80, 1770, p. 47, 93; 1771, p. 65; 1772, p. 64, 96; 1773, p. 84; 1774, p. 99; 1775, p. 99... an. 1791; p. 58, 84; an. 1792, p. 82.

⁵ *Almanach historique...*, an. 1773, p. 84.

Co-proprétaire de la maison de la Cloche ¹, il n'a pas dû l'habiter puisque l'*Almanach historique de la Ville de Reims* signale à diverses reprises ses domiciles successifs, rue de la Vache (1768-1773), rue Vieille-Couture (1778-1789; 1792), rue Talleyrand (1789-1791) ². Son revenu est estimé à 2419 livres 10 sols en 1792 ³. Dix années plus tard, lors du *Dénombrement général de l'An X*, voici son signalement :

Nicolas Hurtault, né à Reims, 69 ans. Rentier. Habitant rue Vieille-Couture, n° 24 » ⁴.

Nicolas Hurtault, « avocat en Parlement, docteur agrégé en la Faculté de droit de l'Université de Reims, conseiller du roy, receveur des consignations et commissaire aux saisies réelles de ladite ville », épousa, le 12 décembre 1763, Marguerite Pinchart, fille de Guillaume Pinchart, écuyer, ancien juge consul et contrôleur des guerres, et de dame Apolline Malot ⁵. Le 30 septembre 1764, naissait leur fille et héritière : Nicolle-Apolline ⁶.

Celle-ci contracta mariage, le 13 novembre 1781 ⁷ avec messire Louis Eléonor de Courtin (1751-1826), chevalier, seigneur de Lagery, capitaine au

¹ Ses nièces, filles d'Appoline Hurtault, sa fille, femme de Messire Louis-Eléonor de Courtin, hériteront du n° 4-4 bis de l'*Impasse de l'Arbalète*, aujourd'hui n° 4 bis rue de l'Arbalète. Cf. *Arch. Hôtel de Ville de Reims. Matrices du Cadastre*, Section O, bâti 283.

² Voir *Almanach historique...* aux années citées. Rue de la Vache, c'est aujourd'hui la rue Nanteuil. Rue de Vieille-Couture (anciennement Coulture) correspond à la Rue Talleyrand.

³ *Arch. Ville de Reims, Fonds révolutionnaire*, reg. 194, art. 1231 : HURTAULT-Pinchart. — *Arch. Marne*, 3M 6, où il figure dans la *Liste des 600 plus imposés* (an. XIII).

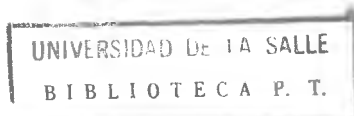
⁴ *Arch. Ville de Reims, Fonds révolutionnaire*, reg. 172. *Dénombrement général des habitants l'an 10. Section Fraternité*, fol. 45.

⁵ *Arch. Ville de Reims, Saint-Jacques*, reg. 1761-1765, pp. 538-540 [an. 1763, fol. 97v.-98v.]. C'est Gilles-Claude Hurtault, prêtre, religieux Minime de la maison de Rethel-Mazarin qui reçut leur consentement de mariage.

A son décès (Reims, 26 mai 1810), Nicolas Hurtault est dit receveur des consignations et rentier viager de l'État, natif de Rheims, y demeurant, rue Vieille-Couture, fils de deffunts Nicolas Hurtault et Marguerite Pinchart et veuf de Marguerite Pinchart. C'est sur déclaration de son gendre, « M. Louis Eléonor de Courtin, âgé de 58 ans, ancien capitaine au sixième régiment de chasseurs à cheval, demeurant à Sapicourt..., et de Maurice Aubriet, âgé de 53 ans, propriétaire, demeurant rue Vieille-Couture, cousin dudit deffunt », que le décès fut enregistré. Cf. *Arch. Ville de Reims, Décès*, 1810, fol. 126v., n° 551.

⁶ Née le 30 septembre 1764 et baptisée le lendemain, 1^{er} octobre, en l'église Saint-Hilaire de Reims. Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Hilaire*, reg. 1761-1765, p. 349 [an. 1764, fol. 30].

⁷ *Arch. Ville de Reims, Saint-Jacques*, reg. 1781-1785, p. 130 [an. 1781, fol. 65].



régiment de Languedoc dragons ¹ qui émigra à la Révolution ². Devenue de ce fait suspecte, mais autorisée à résider à Reims ³, Mme de Courtin, née Nicolle-Apolline Hurtault, fixa son domicile « chez son père, Nicolas Hurtault, rue Vieille-Couture, n^o 24 » ⁴. De son mariage avec le chevalier de Courtin, elle eut deux filles :

¹ Capitaine au régiment de Languedoc Dragons — à la Révolution, 6^e Reg. de chasseurs à cheval — seigneur de Lagery, Louis-Eléonor demeurait à Paris, paroisse Saint-Paul, et comptait trente ans le jour de son mariage. Il était fils de défunt Messire François-Louis Courtin, chevalier, et de dame Anne-Adélaïde Hazon. A son décès, François-Louis est qualifié de « haut et puissant seigneur, haut justicier de la paroisse de Lagery ». Cf. *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Paroisse de Lagery* [Baptêmes, Mariages, Sépultures], an. 1781, fol. 2v.

Son épouse, fille mineure, âgée de dix-sept ans, est déclarée fille de « M^e Nicolas Hurtault, avocat en Parlement, docteur en droit, ancien échevin de Reims, et de dame Margueritte Pinchart ». Outre les père et mère de l'épouse et de l'époux, ont signé comme témoins des parties : « Messire Eléonor-Pierre Courtin, chevalier, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, M. Louis-Firmin Hazon, écuyer, capitaine d'infanterie, M. Guillaume Hurtault Lagnier, ancien négociant à Reims, et M. Pierre-Nicolas-François Pinchart, négociant à Reims ». Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Jacques*, reg. 1781-1785, p. 130 [an. 1781, fol. 65]. Précédé de la cérémonie des fiançailles, le mariage religieux fut célébré à l'église Saint-Jacques, le 13 novembre 1781. — Louis-Eléonor, comte de Courtin, « natif de Paris, lieutenant-colonel en retraite, pensionnaire de l'Etat, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Reims, rue de Vieille-Couture, décéda le 20 janvier ». Il était âgé de 74 ans. C'est ce que déclarèrent comme témoins, MM. Zacharie-Louis Lagoille de Courtagnon et Jean-Henry-Louis Griffon. Cf. *Arch. Ville de Reims, Décès*, 1826, fol. 24, n^o 84.

² Il figure, le 29 août 1792, sur la *Liste des François émigrés ou qui n'ont pas fait parvenir au Département leur certificat de résidence (District de Reims)*, dans *Arch. Ville de Reims*, Carton 946, liasse 466 [Emigration], Affiche. Dans la *Nouvelle liste des Emigrés qui avoient domicile à Reims* [Id., C.946, 1.466], il habitait rue Vieille-Couture. — Le comte Louis-Eléonor Courtin, comme le surnomme la *Liste générale des Emigrés et prévenus d'émigration, déportés, reclus et condamnés du département de la Marne* [Châlons, an. 11, p. 4], est un riche propriétaire possédant « un château, une ferme, clos, cour, jardin; une maison, grange, bâtiments attenant, un pressoir, moulin à cau, 290 arpens de terres, 20 arpens de près, 10 arpens de pâtures, 110 arpens de bois, 136 livres de rentes sur différents particuliers. La totalité de ces biens situés à Lagery ». Cf. *Arch. Ville de Reims*, Carton 946, liasse 466 [Emigration]. *Liste contenant les noms des Emigrés, la nature de leurs biens, rentes, prestations dans l'étendue du Département de la Marne... District de Reims (Affiche, 30 octobre 1792)*. Leur confiscation fut décrétée le 13 janvier 1793 et en second appel le 20 janvier, Cf. Id., C.946, 1.466 [Emigration]. *Liste des François émigrés qui avoient leur domicile ou leurs biens dans l'étendue du District de Reims, avec la date des proclamations faites ou à faire de la confiscation de leurs biens au profit de la République (Affiche, 1^{er} février 1793)*.

³ *Arrêté du Préfet de la Marne, du 19 prairial an VIII*, dans *Arch. Ville de Reims*, reg. 231. *Délibérations et arrêtés du Conseil permanent de la Commune de Reims* (an. 3 — an. X), fol. 242v.

⁴ Groupés autour de Nicolas Hurtault, leur mari, frère, père ou grand-père, nous retrouvons au n^o 24, rue Vieille-Couture :

1. APOLLINE, née le 22 janvier 1783 et baptisée le même jour à l'église Saint-Jacques de Reims ¹. Le 1er vendémiaire an 14, à huit heures du matin en la salle de l'Hôtel de Ville, elle s'unit en mariage à Armand-François de Maizières, âgé de trente-quatre ans, ancien officier d'artillerie, professeur (1806) au lycée de Douai. Il était fils de défunts Claude-François-Armand de Maizières (+ 12 vendémiaire an 12), seigneur du Fresne et de Fleury-la-Rivière, en partie, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Navarre et de Marie-Josèphe-Elisabeth d'Haudouin (+ 15 juin 1773) ².
2. ADÉLAÏDE, née le 21 juin 1785, dont « Messire Bérenger-François Courtin, chevalier, capitaine au régiment de la Reine Dragons, représenté par M^e Nicolas Hurtault, avocat en Parlement, ancien conseiller échevin de la Ville de Reims » et « dame Anne-Adélaïde de Hazon, veuve de Messire François-Louis Courtin, chevalier, seigneur de Lageri... représentée par dame Marguerite Pinchart, épouse dudit sieur Hurtault », furent les parrains de baptême administré le 22 juin ³. A l'âge de vingt-quatre ans, Adélaïde épousera, à Reims, le 18 septembre 1809, Pierre-Louis Piquet, « professeur de dessin et de géométrie descriptive à l'école impériale de

« Margueritte Pinchart, née à Reims, 71 ans;
 Nicole Apoline Hurtault, née à Reims, 37 ans, femme Courtin;
 Apolline Courtin, née à Reims, 19 ans, fille;
 Adélaïde Courtin, née à Reims, 16 ans, fille;
 M. Henriette Hurtault, née à Reims, 78 ans, ex-religieuse;
 Nicolas Pinchart, né à Reims, 35 ans, rentier. »

Cf. *Arch. Ville de Reims*, reg. 172. *Fonds révolutionnaire. Dénombrement général des habitants de Reims, l'an 10* [Section Fraternité, fol. 45].

¹ *Arch. Ville de Reims, Saint-Jacques*, reg. 1781-1785, p. 293 [an. 1783, fol. 6].

² *Arch. Ville de Reims, Mariages*, an. 14, fol. 1, n. 1. — Outre les père et mère de la mariée, furent témoins au mariage « Nicolas Hurtault, propriétaire, ayeul maternel, Pierre-Nicolas-François Pinchart, grand-oncle maternel, Louis-Marie-Auguste Destourmel, profès chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, cousin issu de germain de l'époux, et Quentin Henriot, demeurant rue de l'Arbalette, cousin issu de germain de l'épouse ». — Armand-François de Maizières était né le 26 mai, à Beauregard, paroisse de Fleury-la-Rivière (Marne), le 26 mai 1771. Cf. *Arch. Marne* (Dépôt annexe de Reims), *Reg. paroissiaux, Fleury-la-Rivière, 1761-1792*, [an. 1771, fol. 6v.].

³ *Arch. Ville de Reims, Saint-Jacques*, reg. 1781-1785, p. 653 [an. 1785, fol. 41]. — Bérenger-François connu sous le nom de vicomte de Courtin, épousa en 1789, Mlle Jacquin. Il décéda dans les prisons de Vannes quelques jours après le désastre de Quiberon. On sait qu'une petite armée d'émigrés, avec l'aide des Anglais, essaya d'y débarquer. Faite prisonnière par Hoche, 711 émigrés furent fusillés dans la *prairie de Brech* près d'Auray (1795). On ignore la destinée de Bérenger de Courtin, né à Paris en 1790. Cf. C. d'E-A, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, t. XII, Evreux, 1903, p. 183.

Lille », fils de M. Pierre-Charles Piquet, dit Boildou (+ 7 juillet 1779), et de Marguerite Langlois, demeurant à Lille (Nord) ¹.

Si nous avons tenu à préciser de façon si minutieuse l'identité des Hurtault, de Nicolle-Apolline en particulier, et de ses filles, c'est que le testament olographe de leur père et grand-père, Nicolas Hurtault ², les rendait héritières de sa succession. Et celle-ci comprenait parmi d'autres biens :

1. la maison de *la Cloche*, rue de l'Arbalète, n° 17, (n° 283 du cadastre de 1825), aujourd'hui *Hôtel de La Salle*, 4 bis rue de l'Arbalète.
2. la maison n° 16 de la rue de l'Arbalète, (284 du plan cadastral de 1825) sur l'emplacement de l'actuelle *Annexe de l'Hôtel de La Salle*, 6, rue de l'Arbalète (voir plan ci-joint).

A Mme de Courtin — Nicolle-Apolline Hurtault — était laissé tout l'usufruit tandis que la propriété foncière revenait à Mme de Maizières, née Apolline de Courtin et à sa sœur Adélaïde, épouse de Pierre-Louis Piquet.

Il nous est désormais facile, à l'aide d'actes notariés d'établir la succession des propriétaires. La voici en abrégé, par ordre chronologique :

1. *Propriétaires de l'immeuble 4-4 bis rue de l'Arbalète.*

1792 Henri et Nicolas Hurtault.

Origine : héritage de Nicolas, leur père.

1810 Adélaïde de Courtin, épouse de Pierre-Louis Piquet.

Origine : Succession de Nicolas Hurtault (+ 1810).

¹ *Arch. Ville de Reims, Mariages 1809, Registre supplémentaire*, fol. 13v., n° 202. — Parmi les témoins de l'épouse figuraient Pierre-Nicolas Hurtault, « ancien négociant et ancien maire de la ville » de Reims, grand-oncle et Armand François Maizière, *alias* de Maizières, « professeur de mathématiques transcendantes au lycée impérial en la résidence de Douai, beau-frère ». — Né à Barbonne (Marne), le 2 avril 1779, Pierre-Louis Piquet fut tenu ce même jour sur les fonts baptismaux par Louis-Modeste Thomas, maître en chirurgie. Cf. *Arch. Marne* (Dépôt annexé de Reims), *Barbonne*, (Baptêmes, Mariages, Sépultures), reg. 1774-1779 [an. 1779, fol. 7].

² Testament des 6 et 7 frimaire an 12. Il fut déposé pour minute chez M^e Marquet et son collègue, notaires à Reims, le 29 mai 1810, trois jours après le décès du testateur. Il nous a été impossible d'en prendre connaissance, l'étude de M^e Marquet tenue en 1914-1918 par M^e André-Charles-Étienne Jolivet, ayant brûlé suite aux bombardements.

Dans ledit testament, cité dans le contrat du 29 mai 1836, il est dit expressément que ces biens provenaient à Nicolas Hurtault « des successions de ses père et mère ». Cf. *Arch. Marne, Bureau des Hypothèques*, vol. 254, n° 1, p. 3.

- Origine : Héritage de Pierre-Louis Piquet et Adélaïde de Courtin, ses père et mère ¹.
- 1853 Jean-Louis-Nicolas Binard (+ 1863) et Adélaïde Badoux.
Origine : contrat de vente des 13-14 décembre 1853, par devant M^e Marguet, notaire à Reims.
Enregistrement : Bureau des Hypothèques. Reims, vol. 426, n^o 820, le 23 décembre 1853 ².
- 1881 Antoine-Joseph Binard (+ 24 janvier 1890).
Origine : Partage de la succession Binard-Badoux suivant acte par devant M^e Berque à Reims.
- 1890 Victorine-Josèphe Blavat, épouse d'Antoine-Joseph Binard.
Origine : Testament d'Antoine-Joseph Binard (18 janvier 1890, par devant M^e Demarquay, à Reims) ³.
- 1899 Alphonse-Pierre-Emile Brisset (+ 1906) et Marie-Clémentine Fossier (+ 1921).
Origine : Acquisition contre Victorine-Joséphine-Marie Blavat, épouse en secondes noces d'Ernest-Victor-Marie Danville, par contrat devant M^e Demarquay, le 23 septembre 1899 ⁴.
Enregistrement : Bureau des Hypothèques. Reims, vol. 2493 n^o 40, le 21 octobre 1899.
- 1903 Ernest-Marie Brisset (1872-1933).
Origine : Succession Brisset-Fossier par acte du 24 juin 1903 par devant M^e Demarquay, notaire à Reims.
Enregistrement : Bureau des Hypothèques. Reims, vol. 2692 n^o 39, le 1^{er} juillet 1903 ⁵.
- 1923 Jean Lohse (° 1892).
Origine : Acquisition contre Ernest-Marie Brisset, par contrat du 15 décembre 1923, par devant M^e Bigot, notaire à Reims.

¹ Le contrat de vente du 17 janvier 1956, p. 7, 3^o renvoie au vol. 251 de l'Enregistrement. C'est une erreur.

² Dans ce même contrat, il faut lire Piquet de Courtin au lieu de TIQUET DE COURTIN.

³ Pour partage entre Antoine-Joseph et Victor-Martin Binard, Cf. *Arch. Marne*, 4E 1973, [an. 1881], n^o 64 du *Répertoire des Actes de M^e Demarquay* (1884-1904).

⁴ *Arch. Marne*, 4E 1974, et *Répertoire des Actes de M^e Demarquay* (1884-1904).

⁵ Notoriété Brisset, dans *Arch. Marne*, 4E 1975, an. 1906, n^o 436; an. 1921, n^o 121.

Enregistrement : Bureau des Hypothèques. Reims, vol. 3765 n° 18, le 28 décembre 1923 ¹.

1956 Société Foncière Champenoise, au nom de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Origine : Acquisition contre Jean Lohse, par devant M^e Edouard Beau-feist, notaire à Rumigny (Ardennes).

Enregistrement : Rumigny (Ardennes), fol. 74 n° 754, bordereau 35/1, le 13 février 1956 ².

2. *Propriétaires de l'immeuble, rue de l'Arbalète, n° 6 :*

1792 Henri et Nicolas Hurtault.

Origine : Héritage de Nicolas Hurtault leur père.

1810 Appoline de Courtin, épouse d'Armand-François de Maizières.

Origine : Succession de Nicolas Hurtault († 1810), son père (testament des 6-7 frimaire an 12).

1836 Jean-Baptiste-Denis Hallier († 1858) et Michelle-Elisa Paul († 1880), sa femme.

Origine : Acquisition contre Nicole-Appoline Hurtault — Appoline de Courtin — épouse Piquet, et Adélaïde de Courtin, épouse de Maizières, par contrat du 29 mai 1836, par devant M^e Marguet, notaire à Reims. Enregistrement : Bureau des Hypothèques. Reims, vol. 254 n° 1, le 22 juin 1836 ³.

1865 Par moitié : Louis-Paul Hallier et Pauline-Désirée Hallier (devenue Mme Rosey).

Origine : Partage de la succession de M. et Mme Hallier, les 26 avril et 7 mai 1865, par devant M^e Charneau, notaire à Reims.

1871 Louis-Paul Hallier.

Origine : Acquisition de la moitié appartenant à sa sœur, par licitation du 1 et du 4 décembre 1871, par devant M^e Charneau, notaire à Reims.

Enregistrement : Bureau des Hypothèques. Reims, vol. 634 n° 991, le 18 avril 1872.

¹ *Répertoire des Actes de M^e Bigot (1905-1924) aux Arch. Marne, 4E 1975.*

² Copie originale aux Arch. Hôtel de La Salle, 4bis rue de l'Arbalète, Reims (Marne)

³ Testament olographe de Nicolas Hurtault (6-7 frimaire an 12). — Bail Veuve de Courtin-Hennet (30 décembre 1829) aux Arch. Marne, 4E 17052.

1880 Auguste-Paul Naudin (+ 1899).

Origine : Acquisition contre Louis-Paul Hallier, par adjudication du 20 décembre 1880, par devant M^e Lefevre, notaire à Reims.

Enregistrement : Bureau des Hypothèques. Reims, vol. 1574 n^o 10, le 29 janvier 1881 ¹.

1894 Auguste-Paul Naudin (+ 1899).

Origine : Partage et liquidation entre Mme Friensenhauer, Henry, Joseph-Charles et Pierre Naudin, par acte du 1^{er} septembre 1894, par devant M^e Lottin, à Reims.

1899 François-Henry Naudin.

Origine : Partage de la succession d'Auguste-Paul Naudin, le 22 novembre 1899, par devant M^e Mandron, notaire à Reims ².

1903 Alphonse-Pierre-Emile Brisset (+ 1906).

Origine : Acquisition contre François-Henry Naudin, par contrat du 24 juin 1903, par devant M^e Demarquay, notaire à Reims conjointement avec l'immeuble 4-4 *bis*.

Enregistrement : Bureau des Hypothèques. Reims, vol. 2692 n^o 39, le 1^{er} juin 1903 ³.

1923 Jean Lohse (° 1892).

Origine : conjointement avec l'immeuble 4-4 bis rue de l'Arbalète.

1956 Société Foncière Champenoise, au nom de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

La maison de la Cloche, 4-4 bis et 6, rue de l'Arbalète dont nous connaissons la série ininterrompue des propriétaires, fut gravement endommagée à la guerre 1914-18. M. Jean Lohse ⁴ qui l'acheta, le 15 décembre 1923 ⁵, présida avec un

¹ Procuration à M. Alfred-Xavier Rosey, par devant M^e Clin, notaire à Saint-Quentin, le 18 décembre 1880. — Acte de notoriété par devant M^e Lefèvre, notaire à Reims, le 20 décembre 1880.

² Partage et liquidation entre Jeanne-Marie-Eugénie Naudin (Mme Friensenhauer), Adolphe-Pierre Naudin, François-Henry Naudin. Cité dans contrat de vente du 17 janvier 1956, *Arch. Hôtel de La Salle, act. cit.* p. 7v.-8.

³ Voir immeuble 4-4bis, 1903 : Alphonse-Pierre-Emile Brisset.

⁴ Industriel, né à Paris, le 14 juin 1892, marié à Montpellier (Hérault), par contrat du 14 novembre 1922 par devant M^e Ernest de Nuce de La Mothe, à Odette-Marie-Denise-Joséphine-Marcelle Blain, née à Marseille le 25 avril 1896.

⁵ Contrat du 15 décembre 1923 par devant M^e Bigot, notaire à Reims, au prix de 350.000 F. Cf. *Arch. Marne, Bureau des Hypothèques de Reims*, vol. 3765, n^o 18 (28 décembre 1923), et inscription d'office, vol. 566, n^o 514.

goût remarquable à sa restauration. Amicalement conseillé par l'architecte Henri Deneux, il réussit à lui rendre le beau style Renaissance qu'on admire de nos jours.

Le 17 janvier 1956, M. et Mme Lohse, solidairement, s'en dessaisirent au profit de la *Société Foncière Champenoise* agissant au nom de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes¹. En changeant de propriétaire, ce bâtiment historique changea aussi de nom et d'affectation. L'ancienne maison ou *Hôtel de la Cloche* s'appelle désormais *Hôtel de La Salle*, en l'honneur du Fondateur des Ecoles chrétiennes qui y naquit, le 30 avril 1651. Autrefois siège social des Biscuits Fossier, c'est aujourd'hui le centre administratif du District de Champagne-Lorraine et la résidence du Frère Visiteur.

Avant de le présenter à nos lecteurs dans son état actuel, jetons un coup d'œil rapide sur l'immeuble daté 1550, acquis, comme on sait, de Messire Féret de Montlaurent, auquel se joignit une aile en retrait, en 1632.

5. L'immeuble au millésime 1550 : 6, rue de l'Arbalète. Annexe de l'Hôtel de La Salle.

C'est ainsi qu'on appelle depuis 1963, un bâtiment en belles pierres de taille qui prolonge l'Hôtel de La Salle vers la rue Docteur Jacquin.

L'emplacement qu'il occupe est historique; il mérite qu'on s'y arrête. Là s'élevait, jusqu'en 1914, un immeuble dont le style tranchait par sa médiocrité sur l'élégante façade Renaissance à laquelle il faisait suite. Mais le millésime 1550 placé au-dessus des quatre fenêtres donnant sur la cour nous intéresse; il date l'édifice. On le retrouvait sur l'entablement, avec la signature NM, monogramme, sans doute, du propriétaire. De qui s'agit-il en fait? De Nicolas Moët? D'aucuns le soutiennent². Le voisinage des familles Moët et de La Salle, qu'une simple porte cochère sépare, expliquerait ainsi, de la façon la plus naturelle, le mariage de leurs enfants, Louis et Nicole³. Pour séduisante qu'elle paraisse, nous rejetons cette hypothèse, car aucun « congié » — permission — n'a été délivré à des Moët par l'échevinage de Reims, pour bâtir sur la rue de la Chanvrerie, à cette époque. Nous croyons plutôt qu'il s'agit de Marie Noël,

¹ Contrat du 17 janvier 1956, par devant M^e Edouard Beaufeist, notaire à Rumigny (Ardennes).

² H. BAZIN, *Une Vieille Cité de France. Reims. Monuments et Histoire*, Reims, F. Michaud, 1900, p. 338.

³ Mais, depuis au moins 1608, les Moët n'habitaient plus cet immeuble, devenu peu après, en avril-mai 1609, propriété des de La Salle.

femme ¹, puis veuve d'Henri Choilly, vers 1564 ². Deux faits, à défaut d'autres documents, appuient notre supposition : le millésime 1550, et un monogramme, non visible aujourd'hui, mais existant autrefois au-dessus d'une fausse fenêtre.

Nous avons vu que la date 1545-1546 figure sur la façade de l'Hôtel de la Cloche, et celles de 1556 et 1557 sur la tourelle. Comment justifier ce long intervalle de onze années qui les sépare, sinon, peut-être, parce qu'entre-temps, un nouvel édifice a été construit ou aménagé en 1550 ? L'hôtel est signé d'Henri Choilly (HC), tandis que l'annexe porte le chiffre de Marie Noël (NM), sa femme.

Or, écrit C. Schwingrouber, témoin oculaire en 1905, « au-dessus d'une cinquième fenêtre aujourd'hui bouchée, ledit millésime [1550], est remplacé par les deux lettres, un peu effacées, HS, entre lesquelles s'arrondit une rosace » ³. Serait-ce, par hasard, le chiffre de Hennequin Simon, ou bien, au contraire, sa signature authentique ? Le fait que celui-ci était propriétaire de l'*Hôtel des Verts-Maillets* dont la maison au monogramme NM était contiguë semblerait le prouver. Cette maison d'ailleurs appartient dès 1511 à la famille Noël. C'est ce que confirment les *Registres du Buffet de l'Echevinage* :

« Du vendredy, VI^e jour de juing l'an mil cinq cens et unze...

« Sur la requeste par escript faite par Nicolas Noel touchant les saillies de sa maison joignant les Verds Mailletz » ⁴.

Le 4 juillet suivant, Nicolas Noël, marchand, demeurant à Reims, renouvelle sa requête,

« touchant aucunes saillies qu'il entend faire faire en une sienne maison faisant le coin du marché à la chanvre » ⁵.

¹ C'est ce qui ressort de la fondation d'un obit pour le repos de son âme : « L'une des deux messes basses fondées pour Damoiselle Marie Noël, vefve de Henry Choilly, se célébrera en l'hostel Saint Paul, le dimanche, et l'autre, le jour de feste qui eschera en la sepmaine, et en cas qu'il n'y en esche, se dira le vendredy et ce à cinq heures et demy précisément ou immédiatement fin de la première messe suivant la fondation. En esdits jours de dimanche et feste sera tenu le célébrant de communier tous ceulx quy se présenteront, tant aparavant que de la commencer, que fin d'icelle affin que les personnes quy auront assisté à laditte première messe de cinq heures ne soient contraints d'attendre la fin de celle cy pour communier ». Cf. *Arch. Ville de Reims, Mélanges*, C. 314, liasse *Ancienne église paroissiale de Saint-Pierre*, fol. 1, 1.

² Voir Requête de Marie Symonnet (1564), *infra*, p. 85, n. 1.

³ C. SCHWINGROUBER, *La rue de l'Arbalète à Reims...*, 1905, p. 12.

⁴ *Arch. Ville de Reims*, reg. 19. *Conclusions du Buffet*, vol. 3 (1501-1519), fol. 85. — A. DUCHENOV, *Les Enseignes de Reims du XIV^e au XVIII^e Siècle...*, Reims, 1904, p. 167, a lu, *vente sera faite au lieu de visite sera faite*.

⁵ *Arch. Ville de Reims*, reg. 19. *Conclusions du Buffet*, vol. 3 (1501-1519), fol. 85v.-86. — A. DUCHENOV, *op. cit.*, p. 167. — Le 9 juin 1564, « noble homme Hennequin (et

« Congié » lui est donné au sujet des ouvrages d'art qu'il entend faire

- « du costé dudit marché à la chanvre asses pres de l'entrée qui souloit estre en la *maison des trois Roys...* »
- « du costé dudit marche atenant de l'*ostel du Vert Maillet*, une saillie sortissant de trois pieds en diminuant vers l'autre bout pour racheter le triangle d'icelle maison... »
- « du coste d'icelle rue des Menestrez en deux fenestres croisées... »

Ces quelques précisions nous permettent d'identifier la maison de Nicolas Noël. Située au coin du Marché au chanvre, dans la rue de la Chanvrerie par conséquent, elle regarde vers l'entrée des *Trois Roys*, à droite, et est contiguë à l'hôtel des *Verts-Maillets*, à gauche; deux de ses fenêtres donnent sur la rue des Ménestriers. Dans la toponymie contemporaine, les *Trois Roys* c'est l'*Hôtel de La Salle*; l'immeuble Blondet, rue du Docteur Jacquin, occuperait l'emplacement des *Verts-Maillets* dont nous perdons la trace à partir de 1564¹; la rue des Ménestriers, c'est la rue de l'Arbalète, et la « saillie sortante » dont il est question existe toujours.

Cette maison Noël appartenait, en 1544, à Hubert Féret de Montlaurent. La description qui en est faite dans l'acte de vente à Henri Choilly, époux de Marie Noël, le 2 mai de cette année², correspond à l'emplacement que nous avons identifié. Reconstituée ou remaniée en 1550, signée NM, elle était contiguë à l'Hôtel des *Verts-Maillets*, appartenant à Simon Hennequin dont le nom HS se lisait au-dessus d'une fenêtre.

Marie Noël, devenue veuve, l'habitait en 1564. Rose Noël, épouse de Jacques Godinot, en était propriétaire lorsque François de La Salle (1562-v. 1629) en fit l'acquisition, le 3 mai 1609³. Sans doute la maison était-elle restée à la famille Noël avant de passer aux de La Salle.

Henriette Noël, son épouse, qui ratifie le 13 mai 1560) laisse à titre d'échange, à Jacques de France, sr de la Tour, la maison, terre et fief de Monbenton » (Communication de M. Maille que nous tenons à remercier).

¹ Menault de La Salle essaya-t-il d'entrer en possession des *Verts-Maillets*? C'est ce que laisse supposer la visite qui en fut faite sur requête de Marie Symonnet, sa femme, en 1564. Voici la teneur de la minute déposée chez M^e Jehan Rogier, notaire à Reims : « A la requête de Marie Symonnet, femme de Menault de La Salle, absent de Reims, visite a été faite en une maison de la rue de la Chanvrerie en laquelle pend pour enseigne les *Verts Maillets*, tenant à la veuve Henry Choilly d'une part et Jehan La Barbe, d'autre, d'un corps de logis couvert de thuiles tenant a ladite veuve Choilly lequel a de longueur 27 piedz 10 poulces y compris l'espaisseur de la muraille respondant sur la cour de la maison des *Verts Maillets* ». A. DUCHENOT, *op. cit.*, p. 327.

² Voir *supra*, p. 65, n. 2.

³ Voir *supra*, p. 69.

Nicolas Hurtault, on s'en souvient, en fit l'acquisition en 1738. Par la suite, elle appartient à son fils Henri (+ 1809), et au frère de celui-ci Nicolas (+ 1810) qui, par son testament olographe des 6 et 7 frimaire an 12 (1803), la légua à sa fille, Mme Louis-Eléonor de Courtin, née Nicole-Apolline Hurtault. Dans le bail que celle-ci passa à Reims, le 30 décembre 1829¹, avec Césaire Hennet et Marguerite Turban, sa femme, la maison dont nous traitons est décrite comme suit :

« Maison sise à Rheims, impasse de la rue de la Chanvrerie, n° 16, consistant en une porte cochère sur ledit impasse, une cour ayant sortie sur la petite rue appelée l'*Orde-Ruelle*, pièces hautes et basses, toutes éclairées sur la cour, grenier au-dessus desdites pièces, caves dessous, différentes autres places pouvant servir de magasins, une remise, une écurie, celliers hauts et bas, le tout tenant d'une part aux héritiers de Mlle de Mirmont, d'autre à Piquet, aboutissant, d'une part à la rue dite *Orde ruelle*, d'autre sur l'impasse »².

Si nous avons tenu à donner cette description, c'est qu'elle contient un détail très digne d'intérêt. Aligné sur la façade de l'hôtel d'Henry Choilly, l'immeuble objet du bail « tenait aux héritiers des demoiselles de Miremont »³. Une aile en retrait joignait donc ces deux maisons. Or, écrit précisément C. Schwingrouber, « la partie gauche de l'hôtel est plus récente, elle a été construite en 1632, comme en témoignait une pierre depuis longtemps disparue »⁴.

¹ Cf. Minutes de M^e Jean-Nicolas Daire, notaire à Reims (1811-1834), dans *Arch. Marne*, 4E 17052.

² Ce bail, passé pour neuf années moyennant 800 F de loyer annuel, fut enregistré à Reims, le 8 janvier 1830. Cf. *Arch. Marne, Enregistrement de Reims*, vol. 88, fol. 171v. — Aux termes du contrat, M. et Mme Hennet étaient tenus « d'habiter par eux-mêmes ladite maison ou au moins la majeure partie, et de la tenir garnie de meubles ». Ils pouvaient sous-louer une partie, mais non la totalité, et pas non plus « en faveur de personnes exerçant un état mécanique ou qui vivaient d'une profession qui nuirait, soit à la solidité, soit à la salubrité » de la maison ou du lieu. — Traduits en termes modernes, les points de repère signalés se lisent ainsi :

Héritiers Mlle de Mirmont : maison 285 du plan cadastral 1825, siège de la Sous-Préfecture de Reims (1829-1835).

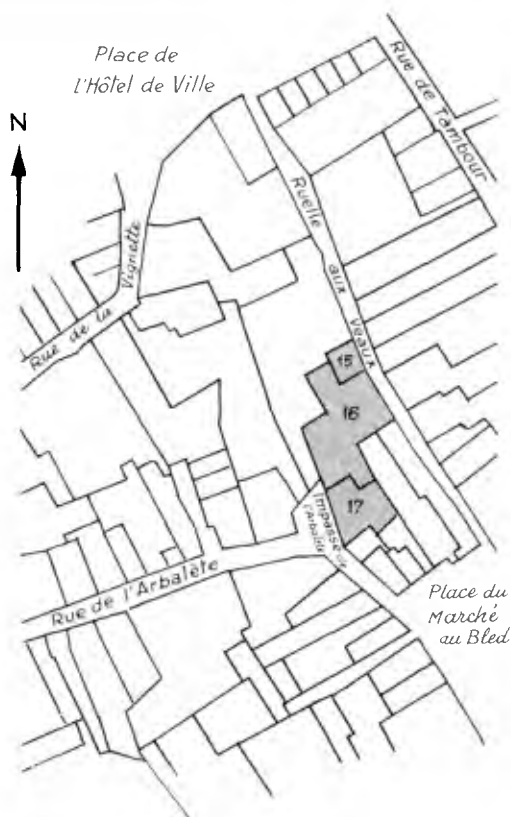
Maison Piquet : Maison n° 17, rue de l'Arbalète, aujourd'hui, Hôtel de La Salle, 4 bis rue de l'Arbalète. Elle appartenait en 1829 à Mme Pierre-Louis Piquet, née Adélaïde de Courtin, petite-fille de Nicolas Hurtault.

Maison n° 16 : maison au millésime 1550 (284 du plan cadastral). Aujourd'hui, Annexe de l'Hôtel de La Salle, 6, rue de l'Arbalète.

Impasse de l'Arbalète, aujourd'hui rue de l'Arbalète. — C'est à dessein que nous reproduisons ces précisions à l'intention des lecteurs.

³ Voir *infra*, p. 90,6.

⁴ C. SCHWINGROUBER, *La Rue de l'Arbalète à Reims...*, 1905, p. 13.



Commune de Reims.

Extrait du plan cadastral 1819. Section H, feuille U [Rue du Marc].

Sur celle-ci, indique l'abbé Cerf, on lisait autrefois : « 1632, cette pierre a été posée par Luc d'Urtubie, mestre des requestes de la maison de la reine-mère »¹. Cette partie fut bâtie, non pas par François de La Salle, mort au plus tard en

¹ Ch. CERF, *Maison où dut naître le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 14. — A remarquer que l'abbé Cerf parle de la « partie droite » de l'hôtel, et C. Schwingrouber de la « partie gauche »; cela tient à ce que leur orientation est différente au point de départ.

1629, puisque sa femme est portée veuve à cette date ¹, mais par Lancelot de La Salle, son fils aîné (1583-1651). Tous les autres immeubles ayant été identifiés — par leurs millésimes — il ne peut s'agir que du bâtiment rattachant l'immeuble de 1550 à la maison des Miremont.

La vaste propriété des de La Salle, située sur la rue de la Chanvrerie, comprenait donc, en 1632, trois corps de logis que nous désignons par le nom des constructeurs : immeuble Henri Choilly (1545), immeuble Noël (1550), immeuble de La Salle (1632). Le codicille de Barbe Cocquebert (7 décembre 1652), en fit deux lots : maison Choilly et maison Noël-De La Salle. Quelle part échut à Louis de La Salle à la mort de sa mère ? L'immeuble Noël très vraisemblablement. Le fait que le 2 juillet 1660, Simon de La Salle céda à son frère Louis, une partie de maison où « demeurait alors Jean Noiron, marchand drapier » ² nous le fait supposer. Ce dernier devait être locataire de la rattage de 1632. En 1665, Simon de La Salle réunit de nouveau sous son chef toute la propriété qu'il transmet à son fils Louis (1654-1701), sgr de l'Étang; mais sa veuve s'en défait au profit des trois acquéreurs que nous avons cités : MM. Denis Savy, Bonnestraîne et Louis Gaillard, cabaretier ³.

A part les Hurtault, propriétaires, qui y demeuraient au XVIII^e siècle — Henri, en particulier — nous ne connaissons pas d'autres locataires de l'immeuble 1550, en dehors de l'aubergiste Louis Gaillard. Mais il est vraisemblable que celui-ci a eu des continuateurs jusqu'à la Révolution et même au-delà. Povillon-Piérard s'en fait l'écho en 1822. Il écrit :

« C'est dans cette rue de la Chanvrerie, qui se termine en cul-de-sac ou impasse, du côté de la rue de l'Arbalète et qui a 50 pas de circonférence dans cet impasse, qu'a subsisté une chapelle qui servit de refuge aux religieux de l'abbaye d'Hautvillers. Cette chapelle était dédiée à Saint-Christophe. Elle donna le nom à une grosse auberge où pendit pour enseigne *Au grand Saint-Christophe*, et ensuite, lorsque cette auberge fut transférée du côté et en face du Marché au bled avec cette inscription *Au petit Saint-Christophe* parce qu'elle représentait le saint portant Jésus-Enfant sur ses épaules,

¹ Voir *infra*, p. 235 n.

² Ch. CERF, *Maison où dut naître le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1870, p. 12. — Pour mémoire, cette opinion émise par Frère Maxime : « En 1680 (2 février), Jean Voiron, marchand drapier, habite la partie que Simon cède à son frère et qui est constituée par les appartements occupés précédemment par celui-ci. Louis de La Salle les a donc *sous-loués* ». Cf. Frère MAXIME, *Études lasalliennes*, fol. 40 [*L'hôtel de La Salle est une demeure lasallienne...*, fol. 7]. Il s'agit en fait de Jean Noiron et de 1660.

³ Voir plus haut, p. 72. — Le fait qu'il y avait un aubergiste expliquerait, d'après C. CERF, « le nom de *la Cloche* donné à cette maison, remplacé plus tard par celui de *Croix d'Or* », dans Ch. CERF, *op. cit.*, p. 12. — Nous ne partageons pas son avis. Voir à ce sujet les appellations de cette maison, p. 63.

on y substitua pour un temps l'enseigne à l'*Arbalète d'or* qui ne fut pas remise, l'auberge ou hôtel du grand Saint-Christophe ayant changé de locataires. »

L'auteur continue :

« Ce qui est remarquable à cet hôtel de Saint-Christophe, c'est la belle et longue façade tout ornée de médaillons à portraits... L'entrée de cette maison qui est aujourd'hui [1822] une auberge sans enseigne de ce côté, est ornée de côté et d'autre d'une statue d'homme barbu et de femme portant ses deux mains sur son estomac absolument nus...; c'est sur cette statue de la femme que l'on voit encore les crampons qui ont servi à l'enseigne de la maison »¹.

Soulignons au passage cette nouvelle appellation de notre hôtel mentionné par un témoin oculaire et remarquons que, Place du Forum, le pignon de la maison n° 13-15 porte : « *Au petit Saint-Christophe, 1601-1925* », ce qui donne raison à Povillon-Piérard. François de La Salle ayant pris possession de la maison de *la Cloche* en 1609, serait-ce lui qui aurait fait disparaître l'enseigne de l'aubergiste ?².

A partir du bail passé par Mme de Courtin, en 1829, nous connaissons tous les locataires de l'immeuble 1550, pendant les XIX^e et XX^e siècles³ :

¹ *Bibl. municip. Reims*, Ms 1876, p. 50.

² Voudra-t-on croire qu'on voit encore aujourd'hui deux bouts de crampons affleurant le mur à la hauteur de la tête d'Eve ? Ceux de 1822 ? Ce serait extraordinaire et il faudrait en rire. C'est probablement ce qui reste des crampons qui retenaient le tuyau d'écoulement des eaux.

³ Voir *Arch. Marne*, sous-série 122 M. *Dénombrement de la population. Listes nominatives. Reims (1^{er} canton)* :

1841 : 122M 22, pp. 467-468;

1846 : 122M 44, n° 1, p. 479;

1851 : 122M 81, p. 492;

1856 : 122M 108, p. 9;

1861 : 122M 133 (1^{er} canton), pp. 4-5;

1866 : 122M 158, fol. 68 et *Almanach Germinet ou Annuaire historique, statistique et administratif et commercial de l'Arrondissement de Reims*, Reims, A. Germinet, 1866-1867, p. 67, dans *Bibl. municip. Reims*;

1872 : 122M 177, p. 32;

1876 : 122M 197, 6^e cahier, pp. 120-121. — *Annuaire Matot-Braine...*, 1876, pp. 268, 417, dans *Bibl. municip. Reims*;

1881 : 122M 218, 1^{er} cahier, p. 4;

1885 : *Annuaire Matot-Braine*, 1884-1885, p. 542;

1891 : 122M 257, 1^{er} cahier, p. 10. — *Annuaire Matot-Braine*, 1892-1893, p. 542;

1896 : 122M 279, 1^{er} cahier, p. 5;

1905 : *Annuaire Matot-Braine*, 1905-1906, p. 557;

Jean-Baptiste Hallier — Elise-Michelle Paul, plombiers (1836-1876) et Henri Paul — Pauline Batier, plombiers (1851-1876); Paul-Louis Hallier — Jeanne-Léonie Paul, fabricant de tissus (1872-1881); Victor Vermont — Marie Dorigny, plombier (1881-1896). L'imprimerie-librairie Aula de Lille ouvrit une succursale à Reims, 6, rue de l'Arbalète, vers 1904. La gérance fut confiée à Hubert Leroy, natif de Pargny-sur-Moselle¹, qui n'était autre que Frère Ariste-Marie, sécularisé en 1905. Il eut comme employés Arthur Thiery, Pierre Lefevre [Frère Pierre Lefevre (1870-1956)]. Leur vitrine d'exposition s'étalait sur deux croisées du 4 bis, rue de l'Arbalète². Une librairie-imprimerie — *L'Imprimerie centrale* — existait encore au n° 6, en 1912, ainsi que le siège social de la 155^e section de la compagnie d'assurance *Les Prévoyants de l'Avenir*³.

Bombardée dès 1915, la maison au millésime 1550 et celle datant de 1632, s'effondrèrent sous les coups de la mitraille. Elles ne furent pas rebâties. Sur les ruines de la première s'éleva, vers 1929⁴, l'usine des *Biscuits Fossier*⁵, remplacée, dès 1963, par l'*Annexe de l'Hôtel de La Salle*.

6. La maison des Demoiselles de Miremont, 15, impasse de la Chanvrerie (n° 285 du plan cadastral).

C'est à dessein que nous l'avons reléguée au second plan dans l'analyse du bail intervenant en 1829 à propos de l'immeuble 1550. Mais elle eut une certaine notoriété entre 1827 et 1835 et retint à plusieurs reprises pendant cette période l'attention du conseil municipal de la ville de Reims. C'est donc aux *Registres* de ses délibérations que nous avons eu recours pour rédiger cette page d'histoire concernant la maison appartenant aux héritiers des demoiselles de Miremont.

1909 : *Annuaire Matot-Braine*, 1909-1910, p. 607;

1911 : *Annuaire Matot-Braine*, 1911-1912, p. 561;

1913 : *Annuaire Matot-Braine*, 1913-1914, p. 567.

¹ *Arch. Marne*, 122M 323 [Rue de l'Arbalète, n° 4 bis]. Le cliché n° 15 (L. Delescluse), porte comme légende : *Maison Aula. H. Leroy, Gérant, 4 bis et 6, rue de l'Arbalète, Reims.*

² *Arch. Hôtel de La Salle, Collection photographique*, n° 12-15, clichés J. Bienaimé, Photec, L. Delescluse.

³ *Annuaire Matot-Braine*, 1911-1912, p. 561.

⁴ *Arch. Hôtel de La Salle, Collection photographique*, n° 24-25 et percée de la rue du Docteur Jacquin (cliché Jean Lohse).

⁵ *Arch. Hôtel de La Salle, Collection photographique*, n° 26. — Y attenant, l'immeuble Blondet avec l'enseigne sur la façade : *Au grand Saint-Hubert* de l'armurier.

Érigée en Sous-Préfecture, la ville de Reims ne put offrir aux sous-préfets un local convenable pour établir leurs bureaux. Ce n'est qu'en 1827 que les conseillers municipaux s'avisèrent d'une solution :

Il est dès maintenant admis en principe, disait la résolution votée le 18 août 1827, que par la ville de Reims, il sera fait cession et abandon, pour l'établissement d'un hôtel de Sous-Préfecture, d'un local convenable à prendre dans les maisons acquises pour parvenir à l'établissement de la rue Charles X »¹.

Si le principe était admis, la désignation de ce « local convenable » était ajournée; l'accord n'intervenait qu'une année après². Le 4 décembre 1828, le conseil municipal entérinait l'acquisition qu'en avait faite, le maire, M. Andrieux:

« Le conseil approuve et ratifie l'acquisition faite par M. le maire, au nom de la ville de Reims, de la maison sise en cette ville, rue de l'Arbalète, impasse de la Chanvrerie, n° 15, dépendante de la succession des Dlls Agnès de Miremont de Saint-Etienne et Henriette-Thomase-Alphonsine de Miremont de Goudelancourt, suivant adjudication devant M^{es} Marquet et son confrère, moyennant 58200 frs de prix principal »³.

¹ Arch. Ville de Reims, reg. 1D 6, fol. 37.

² Délibération du 22 avril 1828, dans Arch. Ville de Reims, reg. 1D 6, fol. 57.

³ Délibération du jeudi, 4 décembre 1828, dans Arch. Ville de Reims, reg. 1D 6, fol. 70. — Marie-Agnès-Charlotte de Miremont (+ 1828) et Henriette-Thomase-Alphonsine de Miremont (· 1817), étaient filles de Messire Alphonse-César-Emmanuel-François, comte de Miremont (1715-1790), chevalier, marquis de Berrieux, vicomte d'Aizelle, baron châtelain de Montaigu, sgr de Belval, Goudelancourt, Fayot, Saint-Etienne-sur-Suipe, Menancourt-le-Grand, Bertincourt, et de dame Madeleine-Françoise-Louise Moët de Louvergnny (· 1797), vicomtesse de Berthenay et de Belleaucourt-Coulommes dame d'Ogny, du Plessier, de Forzy, Mont-Saint-Pierre, Thillois, Cernay, du Terron, fille de Jean-François Moët de Louvergnny (1690-1775) et de Marie-Agnès Coquebert de Belleaucourt (1693-1760). Cf. DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, 1903, pp. 255-256. — Jean-François Moët de Louvergnny (1690-1775) étant fils de Jean Moët de Louvergnny (1642-1700), oncle maternel de S. Jean-Baptiste de La Salle, est donc un cousin germain de ce dernier. Les filles de Madeleine-Françoise-Louise Moët de Louvergnny (· 1797) et d'Alphonse-César-Emmanuel-François de Miremont (1715-1790), les demoiselles de Miremont (Marie-Agnès-Charlotte et Henriette-Thomase-Alphonsine), dont il est question, sont donc les petites-cousines du Fondateur des Ecoles chrétiennes.

La veuve de Miremont ou veuve Berrieux (Cf. Reg. 194, art. 169 du *Fonds révolutionnaire* aux Arch. Ville de Reims) habitait, en 1792, la rue de la Chanvrerie, ou rue de l'Arbalète n° 15 (Cf. Reg. 174¹, fol. 21, art. 592), tandis que ses enfants, les Berrieux mineurs, sont domiciliés, à cette date, rue de l'Etape n° 464 (Cf. reg. 194, art. 170). A la mort de leur mère (1797), elles transfèrent leur domicile, rue de l'Arbalète n° 15. Cf. reg. 174¹¹ [*Section des Amis de la Patrie, rue de l'Arbalète*, art. MIREMONT]. Henriette-Thomase-Alphonsine étant décédée en 1817, c'est Marie-Agnès-Charlotte qui devient l'héritière de la maison qu'elle habite. C'est à son nom que figure, au cadastre de 1825, la « maison et sol de maison, Section 0 286, donnant sur la ruelle aux Veaux, d'une contenance de

Monsieur de Gestas, sous-préfet, la demandait en location, le 10 décembre 1828, et M. Andrieux était autorisé « pour en traiter de gré-à-gré sans employer la voie des enchères ». Le bail, au prix de 800 F par année, était approuvé par M. le Préfet de la Marne, le 6 janvier 1829 ¹. Avec la chute de Charles X (1830) et l'avènement de Louis-Philippe, le comte de Gestas résigne ses fonctions. M. Poisson qui le remplace, sollicite et obtient la rénovation du bail « de la plus grande partie de la maison, impasse de la Chanvrière n° 15 »; permission lui est aussi donnée, de « faire de suite à ladite maison, sans préjudice à l'ordinaire, les travaux et réparations consistantes en plafonds, croisées neuves, préservation des cheminées contre la fumée et autres à la charge de la propriété » ². Mais comment tirer parti d'un immeuble qui n'en offrait guère pour la destination qu'on en faisait? Aussi bien, le 4 novembre 1833, constatait-on avec désolation,

que « l'hôtel de Sous-Préfecture est peut-être tout ce qui pouvait se trouver de plus mal pour une telle destination et pour les 58.000 fr. qu'elle a coûté non compris les frais : l'air qu'on y respire, froid et insalubre, la distribution des appartemens est incomplète et incommode; les bureaux, si on peut appeler ainsi un galetas où sont tous les employés et un petit cabinet pour M. le Sous-Préfet, sont détestablement placés au fond d'une cour et d'un escalier informe. Point de salle pour les adjudications publiques; point de bureaux convenablement disposés et point de lieu pour les archives qui sont entassées sur des rayons insuffisants et dans des [meubles] sous la main de tous les allants et venans, au risque d'être rongées par les rats, d'être soustraites par quelques intéressés et enfin de ne pouvoir se retrouver » ³.

Ce fut finalement sur la maison Leroy-Miron, rue Saint-Etienne, que la Ville jeta son dévolu pour installer l'Hôtel de la Sous-Préfecture. La délibération municipale qui en autorise l'acquisition est du 9 février 1835 ⁴.

neuf ares, estimée 540 F. (Cf. *Arch. Hôtel de Ville, Cadastre. État des Sections, Section O*, fol. 20). Cette surface et les coordonnées topographiques de la maison de Miremont ne permettent pas d'identifier celle-ci avec l'immeuble de La Salle, daté 1632 (Cf. *supra* p. 86).

¹ *Arch. Ville de Reims*, reg. 1D 6, fol. 82v.

² *Délibération du 28 août 1830*, dans *Arch. Ville de Reims*, reg. 1D 7, fol. 44 (Le bail était consenti pour deux années au prix de 1000 F par an). — Voir aussi *Délibérations* des 20 juin 1832 (reg. 1D 8, fol. 70), 30 octobre 1833 (reg. 1D 10, fol. 73-75).

³ Séance municipale et délibération du 4 novembre 1833 (reg. 1D 10, fol. 57-58).

⁴ *Arch. Ville de Reims*, reg. 1D 12, fol. 24v. — Pour les démarches préliminaires, voir reg. 1D 10, fol. 73-75 (Séance du 30 octobre 1833). — Il fut aussi question de la maison Romagny-Boulangier, rue de la Grosse-Bouteille (actuelle rue de Mars), face au pavillon nord de l'Hôtel de Ville. Cf. Reg. 1D 10, fol. 57-58. — La nouvelle Sous-Préfecture, rue Saint-Etienne fut installée dès le 1^{er} janvier 1835.

La question était résolue. Mais que faire de cette propriété communale de l'impasse de la Chanvrerie, n° 15 ? Depuis 1834, la Ville cherchait un immeuble spacieux pour installer une école primaire supérieure. La vaste maison des Carmes que les Frères habitaient en 1832 réunissait toutes les conditions. Dès lors,

- le Conseil municipal considérant que les bâtiments que les Frères occupent dans l'ancienne maison des Carmes sont trop vastes pour le petit nombre de Frères que la ville rétribue maintenant — sept au lieu de quatorze — .. arrête,
- que les Frères ... quitteront la maison dite des Carmes ... le 24 juin prochain 1835. —

Sur la question : « Laissera-t-on aux Frères le choix de recevoir 1200 F pour indemnité de logement ou d'habiter dans une partie de l'ancienne Sous-Préfecture qui est sur l'impasse de la Chanvrerie ? », le Conseil, considérant qu'au moyen de quelques appropriations intérieures, cette maison pouvait suffire au logement de sept Frères, décidait

- qu'il sera, par l'administration municipale, laissé aux Frères l'option de recevoir l'indemnité voté de 1200 frs ou d'habiter dans la partie sur l'impasse de la Chanvrerie, de l'ancienne Sous-Préfecture, la Ville se réservant la partie de cette maison qui est sur la rue Colbert destinée à être vendue et que l'architecte de la Ville estime 15000 frs »¹.

Mais le local que M. le Sous-Préfet avait trouvé peu adaptable pour une administration, le Directeur des Frères le jugea peu convenable pour une maison d'habitation. Son silence équivalait à la négative². Elle fut donc mise en

¹ *Arch. Ville de Reims*, reg. 1D 12, fol. 18v.

² « Le Directeur des Frères n'a pas officiellement fait connaître ce à quoi il s'arrêta relativement au logement de sa communauté; mais il est à peu près certain qu'il n'acceptera pas la maison dont il s'agit. Dans cet état de choses et pour ne pas laisser cette propriété improductive, l'administration propose au Conseil de l'autoriser de la mettre en adjudication à loyer pour 3, 6 ou 9 années » (Délibération du 21 mai 1835), dans *Arch. Ville de Reims*, reg. 1D 12, fol. 77, 84v. — C'est le 1^{er} septembre 1835 que les Frères quittèrent la maison des Carmes (Délibération du 22 juin 1835, dans Reg. 1D 12, fol. 87v.). A la date de ce jour (22 juin), la Commune décidait l'achat de la maison dite *de la Visitation*, pour une somme qui n'excéderait pas les 45 000 F, « et pour être affectée à un service d'utilité publique, mais avec destination actuelle au logement des Frères de la Doctrine chrétienne rétribués par la ville, à une école primaire tenue par ceux-ci et à l'établissement d'une salle d'asile ». De ce fait, les classes tenues par les Frères, rue des Telliers, devaient être transportées par les soins de l'administration, et à ses frais, « à la Visitation, rue du Jard, pour l'époque de la prochaine rentrée des Ecoles » (1^{er} septembre 1835). Cf. *Arch. Ville de Reims*, reg. 1D 12, fol. 87v. — Le dossier s'y rapportant fut envoyé à la Sous-Préfecture, le 10 juillet 1836. — Tels furent les projets de l'administration communale : ils rencontrèrent une opposition tenace de la part du Supérieur général, Frère Anaclet, et

adjudication¹. S'il avait su ! A quelques mètres de distance s'élevait la maison au millésime 1550, où vraisemblablement Jean-Baptiste de La Salle était né; celle de 1545, qu'avaient habitée son père, Louis (1625-1672), son grand-père, Lancelot (1583-v 1651); qu'avait achetée son bisayeul, François de La Salle (1562-v 1629). Cette porte cochère avec ses bustes légendaires, cette élégante frise, cette façade Renaissance présidée par une statue de Notre-Dame, cet escalier tournant... toutes ces petites merveilles, leur Fondateur enfant les avait admirées ! Il est des occasions qui ne se représentent jamais, car l'histoire, quoi qu'on en dise, ne se répète pas. Quels regrets lorsqu'en 1867, le chanoine Cerf leur apprit que là était la maison « où avait dû naître » et vivre pendant quatorze années, le vénérable de La Salle, leur père et Fondateur !

5. *L'Hôtel de La Salle. Etat actuel.*

Cet immeuble sis à Reims, rue de l'Arbalète n° 4 *bis*, sous la dénomination officielle « Maison Jean-Baptiste de La Salle », construit en pierre et couvert d'ardoises, comprend, à partir de la grande porte cochère portant le n° 6 :

Sous ledit bâtiment : deux étages de caves.

Au rez-de-chaussée : une chapelle avec la sacristie attenante, un corridor aboutissant par une extrémité à la porte d'entrée n° 4 *bis* et par l'autre à un salon lambrissé sur la moitié de la hauteur, l'autre tapissée; une salle d'exposition, communiquant avec la salle Renaissance éclairée par deux

de ses exécuteurs sur place, Frères Fleury et Euphrone, directeurs. Les Frères n'abandonnèrent définitivement la maison des Carmes, rue du Barbâtre, 90, que le 22 décembre 1836. En ce jour, ils s'installèrent à la maison de la Visitation, rue du Jard n° 11. Cf. *Historique du District de Reims. De la Révolution à la suppression de l'Institut en France par la loi du 7 juillet 1904*, Ms, pp. 428-431. [Les Frères abandonnent la maison des Carmes], dans *Arch. Hôtel de La Salle*.

¹ Le 17 juin 1835, elle était louée à M. Egée Deligny. M. Louis Paris qui lui succéda, résilie le bail, le 23 novembre 1841, en faveur de M. Villain-Léonard, aubergiste qui le renouvelle, le 26 novembre 1849, pour une période de dix années. (C. SCHWINGROUBER, *op. cit.*, p. 18). La *liste nominative du 1^{er} arrondissement de Reims*, n° 811, donne comme locataires en 1836, Valéry Deligny, peintre, âgé de 30 ans; sa femme, née Emilie Gilles, de 24 ans, et leur fils, Valéry, de 18 ans. (Cf. *Arch. Marne*, 122M 12). En 1841, c'est Pierre-Frédéric Maroteau, aubergiste, sa femme et Pierre-Remi, leur fils, qui y sont domiciliés (Cf. *Arch. Marne*, 122M 22, p. 467). Le 14 mars 1857, le *Banque de France* se rendit propriétaire de tout le terrain. La topographie générale des lieux fut totalement changée jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville. Tout le tronçon de l'Orde-Ruelle compris entre l'immeuble des Demeiselles de Miremont et ladite place disparut à tout jamais (Cf. *Arch. Hôtel de Ville, Section O*, case 125).

verrières en plein-cintre et une porte vitrée donnant sur la rue de l'Arbalète ¹.

Au premier étage et donnant sur la rue : une chambre à coucher, un petit réfectoire avec cheminée en briques, un tapis et papier collé au mur; à la suite une autre chambre, siège social de la Mutuelle Saint-Martin, filiale 404, communiquant par une porte en partie vitrée avec la chambre attenante où sont les bureaux du secrétariat du District de Reims, qu'un corridor étroit sépare du cabinet de travail du Frère Visiteur. Toutes ces pièces reçoivent le jour par des croisées donnant sur la rue de l'Arbalète.

Au premier étage, côté cour intérieure, proche de la porte cochère, une cuisine plafonnée, avec cuisinière et hotte, s'ouvrant sur le palier de l'escalier; à la suite, une anti-chambre qui donne accès à un salon de réception, à une buanderie et au corridor qui sépare les bureaux du Frère Visiteur et du secrétariat.

Au second étage, côté rue : quatre chambres à coucher mansardées qui reçoivent le jour par quatre fenêtres s'ouvrant sur le toit. En retour, salle de bains. A la suite, le grenier éclairé par deux lucarnes; il communique avec l'escalier tournant extérieur par une porte condamnée.

Un escalier intérieur central permet l'accès aux deux étages.

Telle est la nouvelle distribution des locaux réalisée sous la direction du Frère Visiteur Pierre Juillet, largement conseillé par MM. Rouge et André, architectes, et M. Bialais, sculpteur. Un modernisme sans outrance, sobre, élégant, a présidé à leur réfection.

A gauche du grand portail, 6, rue de l'Arbalète, l'*Annexe de l'Hôtel de La Salle* comprend : au rez-de-chaussée, une salle spacieuse, servant de bibliothèque et contenant le CEUILLEM; au premier étage, trois chambres à coucher qui s'éclairent sur la cour; sous le bâtiment, une cave avec deux pièces éclairées par deux soupiraux.

¹ Dans cette salle Renaissance, mais venant d'une autre maison rémoise, se trouve une très belle cheminée dont les jambages, ébrasement, linteau et tablette sont d'époque et le reste une reconstruction de très bon goût. Est-ce de l'emplacement occupé par cette cheminée qu'il s'agit dans le document ci-après transcrit par Loriquet? Nous le croyons volontiers :

« 1631, 19 avril. Jehanne Briffoteau, veuve de S. Bezart, déclare qu'elle a eu pour agréable ce qu'y a été pris et anticipé par Lancelot de La Salle, bourgeois de Reims, dans une cheminée estant dans une muraille mitoyenne de la maison appelée *la cloche*, et une autre maison appartenant à ladite Briffoteau. » Cf. *Arch. Ville de Reims, Papiers Loriquet* et CEUILLEM, mcf. 4191, 4.

L'ensemble est cadastré Section O, n° 278p — 283 — 284p. rue de l'Arbalète, pour une contenance de six ares quatre-vingt-dix-neuf centiares. Observation faite que l'immeuble n° 4 et 4 *bis* connu sous le nom de *Maison Jean-Baptiste de La Salle* est classé comme monument historique ¹.

La cour intérieure tient, vers l'ouest, à la rue Docteur Jacquin, sur une longueur de 10 m 39 cm; vers le nord, à la Banque de France, sur une longueur de 9 m 22 cm, ayant mitoyenneté avec ladite Banque et la propriété de M. Blondet; au sud-est, avec le magasin Dumont et a mitoyenneté avec celui-ci sur une longueur de 12 m 30.

Ce qui évidemment attire l'attention des connaisseurs, c'est la façade extérieure de l'immeuble donnant sur la rue. C'est un ensemble remarquable, beau vestige de la première Renaissance française, sobre et équilibré ². Sa restauration à partir de 1923, lui a rendu son style qu'avaient défiguré les boutiques des marchands qui s'y étaient installés. Une porte sur marche divise en deux le rez-de-chaussée : à droite deux ouvertures cintrées formées par des verrières; à gauche, deux fenêtres à meneau et croisillon et un grand portail. Celui-ci est remarquable par la disposition oblique de ses pieds-droits et son arcade aux vousoirs décorés. Deux statues de grandeur naturelle et terminées

¹ Voici l'arrêté qui en fait foi.

« République Française. Arrêté.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques;

Vu l'avis de la Commission des Monuments historiques en date du 31 octobre 1919;

Vu le consentement donné par le propriétaire, M. Brisset-Fossier, en date du 2 décembre 1919,

Arrête :

Art. 1. La maison natale de Jean-Baptiste de la Salle, sise à Reims (Marne), n° 6 rue de l'Arbalète, est classée parmi les monuments historiques.

Art. 2. Le présent arrêté sera transcrit au Bureau des Hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Art. 3. Il sera notifié au Préfet du département de la Marne, au Maire de la Commune de Reims ainsi qu'au propriétaire intéressé qui seront responsables, chacun en ce qui les concerne, de son exécution. Paris, le 3 avril 1920. [Signé] André Honnorat. Pour ampliation, le Directeur des Beaux-Arts. Par délégation, le Chef du Bureau des Monuments Historiques [Sig.] illisible. Cf. *Arch. Marne*, T (Vieux Fonds), A.O.A./M.H. Reims. — Id., *Bureau des Hypothèques de Reims*, vol. 3396, n° 43. — Cet arrêté n'a pas paru au *Journal Officiel*, qui ne publie (1920) que les *Décrets* du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

² Charles SARRAZIN, *La maison natale de saint Jean-Baptiste de La Salle et ses propriétaires dans Bull. Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, 33^e an., n° 130 (juillet 1952), pp. 123-125. — Frère VICTOR, *L'Hôtel de La Salle*, dans *Avec l'Étoile d'Argent*, n° 24 (octobre-novembre 1964), 25.

en gaine encadrent ce porche étonnant. Les Rémois, dit-on, les nomment Adam et Eve à cause, peut-être, de leur nudité.

Une frise richement décorée et soutenue par d'élégants pilastres doriques court tout le long de cette façade. Elle est ornée de triglyphes, de rosaces et de cartouches distribués en ordre régulier. L'un de ceux-ci porte le chiffre du propriétaire, Henri Choilly (CH). La même signature, en plus petit, se lit en partie sur un écusson au-dessus de la porte. Trois petites têtes finement sculptées et fort expressives se détachent de la muraille à proximité des figures d'Adam et Eve.

Des pilastres ioniques cannelés, prolongent ceux du rez-de-chaussée. Ils encadrent les six baies du premier étage, de dimensions variables, disposées sans symétrie, et supportent une frise ornementale sous la corniche à modillons qui couronne l'entablement. Entre deux fenêtres se creuse une niche¹ avec son dais en coquille au-dessus d'une statue de saint Jean-Baptiste de La Salle

¹ Jusqu'au moment de la Révolution, il y eut très vraisemblablement une statue de Notre-Dame sous la niche de la façade. L'origine de ces statues remonte à 1560-1562. L'archevêque de Reims, Charles de Guise (1524-1574), cardinal de Lorraine, fit signer à Reims un formulaire de foi où étaient exprimés les dogmes principaux attaqués par les luthériens et les calvinistes. On mit aussi à tous les coins de rues et sur les portes des maisons les plus apparentes des statues de Notre-Dame avec des troncs nommés épargnes-mailles. « Tous ceux qui passaient sans saluer l'image et sans mettre dans le tronc, étaient poursuivis par le peuple et maltraités comme hérétiques ». La plupart des socles portaient des inscriptions intéressantes. En 1814, on en lisait encore quelques-unes :

AVE MARIA
MATER DEI
SALVE REGINA

ou cette autre :

« Si l'amour de Marie en ton cœur est gravé
N'oublie point en passant de me dire un AVE. »

Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1891, fol. 89-93, 164bis-171.

La Révolution abattit le plus grand nombre des niches qui restaient à cette époque.

En 1822-1828, c'est un autre personnage qui remplit la niche restée vide en 1793. Il s'agit d'une « figure fort bien faite d'un africain nu, couronné de plumes d'oiseaux, armé d'un carquois rempli de flèches, tenant d'une main un vase de parfum et de l'autre une canne à sucre ». « On cesse d'être surpris, écrit Povillon-Piérard, à l'aspect de cette figure lorsqu'on voit qu'elle sert d'enseigne à une maison où se vend de l'épicerie avec cette inscription sur le tableau du marchand. *Au jeune africain*. Cette emblème ingénieuse apprend aux passants que l'on vend dans ce magasin ou boutique, du café, du sucre, de la casse, des drogues et des épiceries productions que la France tire des pays du Nord et du Midi de l'Afrique ». Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1876, p. 53. — Inaugurée en 1952, après les fêtes qui marquèrent le tricentenaire de la naissance de Jean-Baptiste de La Salle, une statue du saint, due au ciseau de M^c Lejeune, de Paris, a été installée dans la niche restée vide dès avant 1914.

due au ciseau de M^e Lejeune. Du côté opposé, un cartouche de pierre posée par les Frères des Ecoles chrétiennes en 1869¹ porte cette inscription :

ICI EST NE
LE 30 AVRIL 1651
J.-B. DE LA SALLE
FONDATEUR DES FRERES
DES ECOLES CHRETIENNES

Les lucarnes sont une énigme, une véritable hérésie au point de vue architectural; mais on manqua de documents pour les reconstituer conformément aux originaux.

Signalons enfin que le matériau de construction est de médiocre qualité. La pierre, provenant des carrières d'Hermonville, s'effrite sous l'attaque des agents destructeurs. La couche de silexore dont elle est revêtue n'a pas réussi à enrayer la décomposition. La patine qui la recouvre lui donne un aspect vénérable qu'il est agréable de contempler sous la lumière solaire ou celle des projecteurs.

L'aile droite de la cour intérieure continue les motifs architecturaux de la façade. Mais une très élégante tourelle, joyau de cet hôtel, est venu s'ajouter à ceux-ci.

Elle contient un escalier en vis, à trois étages, garnie de bandes en spirales, d'une corniche et de pilastres qui furent dégagés avant 1914, d'un bâtiment qui en masquait la partie inférieure. Deux dates se lisent encore : 1556, au rez-de-chaussée; 1557, au deuxième étage. Onze années nous séparent du millésime 1545 qui figure sur la façade de la rue : la construction de l'hôtel fut donc longue. Le monogramme d'Henri Choilly, surmonté du 4 inversé se lit sur la frise au

¹ Suite aux démarches du chanoine Cerf pour faire apposer une plaque commémorative de la naissance de Jean-Baptiste de La Salle, le maire de Reims, S. Dauphinot, lui écrivait le 19 avril 1869 : « Monsieur l'abbé. J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 16 de ce mois, afin de me faire connaître l'inscription que les Frères des Ecoles chrétiennes se proposent de faire placer sur la façade de la maison portant le n° 4 de la rue de l'Arbalète, pour indiquer le lieu de la naissance du Fondateur de l'institution des Frères. Je vous renouvelle par écrit l'autorisation que j'avais donnée verbalement de poser cette inscription, puisque le propriétaire de la maison veut bien y donner son consentement. Il est bon pour une ville de perpétuer le souvenir de ses généreux et dévoués citoyens, je ne puis donc que vous savoir gré, Monsieur, du concours donné par vous dans ce sens au cas dont il s'agit. Agrérez, Monsieur l'abbé... » Cité dans *Bull. diocèse de Reims*, 2^e an., n° 46 (samedi, 15 mai 1869), p. 545.

deuxième étage. Un comble plat recouvert en zinc terminait la tour en 1914. Des briques et des vitrages fermaient toutes les ouvertures dans la partie rampante entre les magnifiques petites colonnes ioniques et corinthiennes. Chose remarquable : les goujons qui reliaient les pierres de ces colonnes étaient faits d'os de volaille.

Fort endommagée par la guerre de 1914-18, le patient travail des architectes MM. Margotin et Roubert, et plus tard M. Rouge, réussit à la relever de ses ruines. Lors de sa reconstruction, les parties vitrées furent supprimées, les traces de scellement des barreaux volontairement laissés, tandis que la partie haute de la tour fut prolongée par une toiture conique couverte en ardoises comme à l'origine. On dégagait à l'intérieur de l'escalier une porte donnant accès à mi-hauteur ainsi qu'une fenêtre qui permettait de voir les personnes qui montaient. Mal exposée au soleil, elle est rongée par l'humidité ainsi que les murs adjacents.

La cour qui, au temps de Lancelot et de Louis de La Salle, comportait, d'après le codicille de Barbe Cocquebert, « pressoir » et écuries avec ses dépendances pour calèches et chevaux, vit se dresser au début du XX^e siècle les fours et hangars de la biscuiterie Fossier. Démolés en 1956, un petit square de verdure les a remplacés avantageusement ¹.

Dépuis sa nouvelle affectation, l'Hôtel de La Salle a reçu la visite de très nombreuses personnalités du monde ecclésiastique, religieux et civil, qui tiennent à honneur d'exprimer leur gratitude aux Frères des Ecoles chrétiennes dont ils sont les anciens élèves. Ceux qui ne se prévalent pas de ce titre, qu'ils soient

¹ Lors du Chapitre général de 1946, l'achat de la maison natale de saint Jean-Baptiste de La Salle avait été prévu. Les premières démarches se placent autour du 22 avril 1955. A cette date, un premier rapport sur la valeur vénale approximative de l'immeuble était établi par M. Brabant. L'acquisition par l'Institut des Frères était décidée dès le 6 mai 1955, mais le contrat de vente ne fut passé que le 17 janvier 1956. L'autorisation de Mgr Louis Marmotin, archevêque de Reims, pour l'érection de la Résidence provinciale et l'oratoire semi-public, est du 31 mai 1956. Le 27 mai précédent, une première messe fut célébrée par M. l'abbé Egon, de Stenay. Le lendemain, 28 mai, M. Jean Lohse, dernier propriétaire, commençait le déménagement. Ce même jour, un Frère prenait possession réelle de l'immeuble, sauf du magasin de vente qui ne fut libéré que le 1^{er} juillet 1961. La pose de la plaque en comblanchin rose de la façade sur rue, marquant la mutation de l'immeuble, date du 31 juillet 1956. Le Très Honoré Frère Nicet-Joseph, Supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, faisait sa première visite officielle à l'Hôtel de La Salle, le 27 octobre 1956, à l'occasion de la mise en service de la chapelle-sanctuaire. Il devait y revenir, le 24 mai 1964, pour l'inauguration des salles d'exposition et du *Centrum Historicum Lasallianum*. Cette seconde visite marque officiellement la fin des travaux d'aménagement de la maison saint Jean-Baptiste de La Salle dont la propriété foncière appartient à l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes et son entretien et sauvegarde au Frère Visiteur du District de Champagne-Lorraine.

connaisseurs de l'œuvre lasallienne ou simplement touristes, admirent ces nobles lieux que l'architecture et surtout la présence d'un Saint rendent particulièrement célèbres. Venant des cinq parties du monde, du Japon au Chili et du Canada à l'Australie, leurs signatures se succèdent sur le *Livre d'Or* de la maison. Parmi les témoignages les plus expressifs qu'on peut lire, ceux des Frères des Ecoles chrétiennes venus en pèlerins à la maison natale de leur Fondateur et Père.

Bibl. : *Achat de la maison natale dans Reims*, 7^e an., n° 1 (25 septembre 1955), p. 18. — *Annuaire-Bulletin Société des Amis du Vieux Reims*, an. 1913, pp. 35-39. — ARTHEME-LEONCE (Frère), *L'Hôtel de La Salle à Reims*, dans *L'Étoile d'Argent*, 1^{re} an., n° 2 (juillet 1957), pp. 1-4. — *Bénédiction de la chapelle de l'Hôtel de La Salle à Reims*, dans *Reims*, 9^e an., n° 4 (25 décembre 1957), pp. 9-11. — CERF (Charles), *Le vieux Reims...*, Reims, pp. 44-54. — *Chapelle de la maison provinciale à Reims*, dans *Reims*, 9^e an., n° 9 (25 mai 1958), pp. III-IV. — *La chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiste de La Salle en son hôtel, 4 bis, rue de l'Arbalète à Reims*, dans *Reims*, 9^e an., n° 3 (25 novembre 1957), pp. 4-5. — *Contrat d'achat de la maison S. Jean-Baptiste de La Salle* (17 janvier 1956), dans *Reims*, 7^e an., n° 5 (25 janvier 1956), p. 6. — GIVELET (Charles), *Visite aux anciennes maisons de Reims à l'occasion du Congrès archéologique...*, Reims, P. Dubois, 1863, p. 8. — *L'Hôtel de la Cloche*, dans *Bulletin de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, 11^e an., n° 3 (juillet 1923), p. 250. — JADART (Henri), *Vieilles Rues et Vieilles Enseignes de Reims...*, Reims, F. Michaud, 1897, p. 99. — *Mobilier liturgique. Hôtel de La Salle*, dans *Reims*, 9^e an., n° 10 (25 juin 1950), p. 11. — *Pèlerinage à l'Hôtel de La Salle*, dans *Reims*, 11^e an., n° 9 (25 mai 1960), pp. 5-7. — *Pèlerinage lasallien au berceau de saint Jean-Baptiste de La Salle*, dans *Bulletin de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, 32^e an., n° 124 (janvier 1951), pp. 3-22. — SARRAZIN (Charles), *La maison natale de saint Jean-Baptiste de La Salle et ses propriétaires*, dans *Bulletin de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, 33^e an., n° 130 (juillet 1952), pp. 123-128. — Id., *La maison natale de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Reims, 30 avril 1951 (Plaquette, deux feuillets).



3

MARIAGE

entre JEAN MOËT de BROUILLET et PERETTE LESPAGNOL

Reims, 16 décembre 1629

A. Original perdu.

E. Edmond du Pin de La Guérivière, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1903, p. 152. — *Revue de Champagne et de Brie*, 25^e année, deuxième série, tome 12 (1900), p. 705.

Contrat de mariage du 16 décembre 1629, signé Viscot, notaire royal au baillage de Vermandois, passé entre Jean Moët, escuyer, seigneur de Brouillet, conseiller du roi au baillage et siège présidial de Reims, d'une part, et damoiselle Perrette Lespagnol, d'autre part.

Cet extrait est fourni par Du Pin de La Guérivière dans l'ouvrage qu'il a consacré aux ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle¹. Nous aurions souhaité pouvoir transcrire le texte *in extenso*, mais le chartrier de Belle-aucourt ayant été détruit à la guerre de 1914-1917, il a été impossible de le reconstituer. Faisant crédit à la probité scientifique du vicomte Odoard de La Guérivière, nous tenons cet extrait pour authentique.

L'acte fut signé chez les parents de la demoiselle future épouse. Selon l'usage de l'époque, la cérémonie nuptiale — en face de l'Eglise, très probablement à la paroisse Saint-Hilaire — se déroula peu de temps après. Consente-

¹ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, p. 152. — L'auteur s'appuie sur « des documents irréfutables » (Id., p. 119). Rien ne nous permet de mettre en doute son affirmation. Remarquons toutefois que la transcription n'est vraisemblablement pas textuelle. La teneur des contrats de même nature que nous avons consultés aux *Arch. Marne* et au *Minutier central* à Paris, pour la même époque, est tout autre. Les actes de mariage de la paroisse Saint-Hilaire de Reims de cette période ne nous sont pas parvenus. Le premier en date enregistré est du 12 janvier 1668. Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Hilaire*, an. 1668, fol. 2.

ment et promesse de mariage étaient donnés par Jean Moët, écuyer, seigneur de Brouillet, Dugny, Louvergny, Terron-sur-Aisne, le Griffon, Thillois, etc..., âgé de trente ans, et ratifiés par une jeune fille qui n'en comptait pas quinze, Pérette Lespagnol, née le 29 juillet 1615.

Jean Moët (1599-1670) était fils de Philippe Moët (v. 1550-1610) qui avait épousé, le 9 décembre 1580, Marie Cauchon (+ 1601), fille de Regnault (+ 30 décembre 1589), écuyer, seigneur de Condé-sur-Marne (1540), de Verzenay, vicomte de Louvois, et de Nicolle Cocquebert (+ 22 février 1574)¹. Il avait pour frères et sœurs :

1. NICOLE, l'aînée, mariée, le 17 mai 1604, à Claude Lespagnol (+ 1638), vicomte de Bouilly en partie, sgr d'Artaize, Onrezy, Le Vivier, Malvoisin (*alias* Malousin), procureur du roi au siège présidial de Reims. Il était fils de Jean Lespagnol (+ 1632), sieur de Fontenoy, et d'Isabeau Cocquebert (+ 1629). Lieutenant des habitants de la Ville de Reims (1633-1637), il inaugura la statue de Louis XIII sur le fronton de l'Hôtel de Ville².

¹ Le contrat de mariage de Philippe Moët et Marie Cauchon fut passé par devant M^{es} Bonnestraïne et Augier, notaires à Reims (Cf. Ms BAZIN, fol. 23, 5). — Marie Cauchon était sœur de Nicole, femme de Jérôme Goujon (+ 1604), sgr de Thuisy, sénéchal héréditaire de l'archevêché de Reims, lieutenant des habitants de ladite ville (1567-1571; 1573-1574). Leur frère, Laurent Cauchon, sgr de Treslon et Faverolles, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi, puis conseiller d'Etat ordinaire, épousa Anne Brûlart de Sillery, sœur de Nicolas (1544-1624), marquis de Sillery, chancelier de France en 1607-1609. Quant à Thierry Cauchon, frère aîné des précédents, il était sgr de Condé.

Les Cauchon, famille aussi ancienne que noble, sont originaires de Reims. Le premier dont d'Hozier fait mention est Remy Cauchon qui se distingua à la bataille de Crécy-en-Ponthieu (1346) et qui fut choisi par Philippe de Valois pour commander, avec Pierre de Bezannes, les troupes que ce prince leur avait ordonné de lever. La famille Cauchon fut anoblie en 1392. Elle porte pour armes : *de gueule au griffon d'or ailé d'argent*. Cf. *Arch. Nat.*, K 1155¹¹, fol. 77-81. — M. de BARTHELEMY, *Généalogie historique de la famille Cauchon*, dans *Revue nobiliaire*, 1882. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 57. — *Annuaire de la Marne*, an. 1868, pp. 244-245.

² De son mariage avec Nicole Moët sont nés :

LOUIS (1618-1692), qui épousa Jeanne de Monbeton, dame d'Epoye et « Hoyrie » (+ 13 mai 1692);

MARIE (1610-1646) qui s'unit en mariage, le 26 février 1629, à Jacques Le Gorlier (+ 1640), écuyer, sgr de Verneuil-sur-Marne;

ELISABETH, femme d'Antoine Dey de Séraucourt. De leurs sept enfants (six garçons et une fille) deux — Jean-Baptiste et Joseph (+ 1704) — furent grands archidiacres du Chapitre de Reims et de Rouen respectivement. Jean-Baptiste figurera, avec Jean-Louis de La Salle, parmi les chanoines « appelants au futur concile » et de ce fait exclus des cérémonies du sacre de Louis XV (ordre royal de 1722). Il occupait la prébende *17 a latere dextro chori*. Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 233v.

2. NICOLAS (° 14 mars 1589), tenu sur les fonts baptismaux par Isabeau Cocquebert (+ 22 mai 1594), veuve de Oudard Noël, sgr de Muire (+ 30 septembre 1578).
3. ANNE (° 16 juin 1592) qui prit pour mari Remy de Salnove, seigneur de Perthes;
4. MARIE (° 8 février 1594) qui épousa, le 31 janvier 1618, Oudard de Paris (+ 6 janvier 1675, 81 ans), écuyer, sgr de Branscourt et de Bourgogne, lieutenant particulier en l'Élection de Champagne ¹;
5. PHILIPPE (° 24 août 1601) dont Anthoine Frémyn (1559-1640) et Simonne Moët (1558-1624), sa femme, furent les parrains ².

Pérette Lespagnol (*alias* Lepagnol, L'Epagnol, L'Espagnol (1440-1704), Lespaignol, l'Espaignol), remonte par ses ascendants à Jean Lespaignol (15 mars 1570) et à Marie Briotin, sa femme.

Elle était la dernière des quinze enfants de Nicolas Lespagnol (1566-1628) qui avait épousé, le 20 août 1588, Jeanne Cocquebert, née quatorze ans et sept mois plus tôt (20 janvier 1573), de Jean Cocquebert, sgr de Coulommès (+ 1614) et de Marguerite Béguin.

Pérette Lespagnol, née, comme on sait, le 29 juillet 1615 ³, fut tenue sur les fonts baptismaux par sa tante, Pérette Frémyn (1588-1650), femme de Claude Lespagnol (1581-1646) ⁴.

¹ *Bibl. Nat., Nouveau d'Hozier*, 259 [5888, fol. 57]. — *Bibl. municip. Châlons-sur-Marne*, Ms 1385, art. de Paris. — Ms BAZIN, p. 207, 3-4.

Du Pin de La Guérivière le fait mourir, en 1646, des blessures reçues au siège de Dunkerque (*op. cit.*, p. 148). Il n'a pas su l'identifier avec ce « messire Oudard de Paris, escuyer, seigneur de Bourgogne et de Branscourt, âgé de quatre-vingt et un ans » que mentionne le Registre mortuaire de Saint-Hilaire, le 6 janvier 1675. Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Hilaire*, 1675 à 1682 [an. 1675, fol. 2].

² Pour l'histoire des frères et sœurs de Jean Moët de Brouillet, et leurs différentes alliances avec les Dey de Séraucourt, Le Gorlier, Lespagnol; de Monbeton, de Paris, de Salnove, de Sorton, Cf. DU PIN DE LA GUÉRIVIERE, *op. cit.*, pp. 123, 130, 144-150 et *passim*.

³ Malgré de patientes recherches dans les registres d'état civil de Reims, nous n'avons pas réussi à retrouver son acte de baptême à la date signalée par Du Pin de La Guérivière *op. cit.*, p. 152.

⁴ Ses frères et sœurs se nomment :

1. JEAN (1593-1636);
2. NICOLAS, né le 4 mars 1596 et décédé le 22 novembre de la même année, dont Jeanne Lespagnol (— p. 1640), sa tante, femme de François de La Salle (1562-1629) fut la marraine;
3. GERARD qui vécut huit jours, du 28 janvier au 5 février 1600;
4. LANCELOT, mort le lendemain de sa naissance, 8 novembre 1606;

De son mariage avec Jean Moët de Brouillet sont nés dix enfants : cinq morts en bas âge et cinq qui arrivèrent à l'âge adulte; trois fils et une fille qui fondèrent famille, et une fille morte sans avoir contracté alliance :

1. NICOLAS (1631-1705), écuyer, sgr de Brouillet, conseiller au Présidial de Reims, qui épousa à Reims, Marie Cocquebert (1641-1731). Le contrat de mariage est du 23 mai 1659.
2. NICOLE (30 novembre 1633-19 juillet 1671), mariée, le 20 août 1650, à Louis de La Salle (1625-1672), avocat au Parlement, conseiller au Présidial de Reims. Ce sont les parents de saint Jean-Baptiste de La Salle.
3. JACQUES (1635-1716), sgr de Dugny, écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur au Siège royal et présidial de Reims, mari de Marie-Anne Moët (1630-1695), sa cousine, fille de Jacques Moët de Bronville (+ 1654) et Agnès de Bar (° Châlons-sur-Marne, 8 novembre 1609). Le contrat de mariage de Jacques et Marie-Anne est du 2 septembre 1662¹.

5. ANDRE, né le 16 septembre 1607 qui ne vécut qu'un jour;

6. NICOLAS, né et décédé le même 21 septembre 1609;

7. NICOLAS (1617-1701), gentilhomme ordinaire de Madame la duchesse d'Orléans, qui épousa Marie Cocquebert (1631-1707), fille de Henri et de Jeanne Le Fondeur;

8. ELISABETH (° 2 septembre 1590), femme, le 24 février 1608, de Jacques Frémyn (+ v. 1647), conseiller du roi, élu et contrôleur en l'Élection de Reims (Lettres de provision, 15 janvier 1619);

9. JEANNE (1597-1629), dont François de La Salle (1562-1631) et Jeanne Lespagnol (+ p. 1640), furent les parrain et marraine. Elle contracta alliance, le 27 novembre 1617, avec Jacques Oudan, écuyer, sieur de Montmarson et de Feuillet, conseiller secrétaire du roi maison et couronne de France et de ses finances;

10. SIMONNE (1601-1690), unie en mariage, le 27 novembre 1617, à Nicolas Bachelier (+ 20 juillet 1627);

11. JACQUELINE (° 7 octobre 1603), veuve en 1669 de M^e Jean Arnoulet, conseiller du roi, élu en l'Élection de Reims, qu'elle avait épousé le 28 septembre 1621;

12. NICOLE, née et décédée le 5 mars 1609; inhumée au cimetière de l'église Saint-Hilaire;

13. ISABEAU (1611-1683) mariée le 9 juillet 1629 à Simon Cocquebert (1604-1675). Ils habitèrent à Reims, rue de Tambour, à l'enseigne du *coq*;

14. NICOLE (6 octobre 1613 — 30 août 1619).

¹ *Arch. Nat.*, MM 692. — Jacques Moët se rendit propriétaire de plusieurs terres aux alentours de Reims, de pièces de vignes à Chaigny et Rilly, lieux-dits les *Champs*, les *Pertois*, le *Clos des Valles*, *Petit-Clos*, les *Moutions*; et à Ludes, lieu-dit les *Beames*, appartenant à Jean Lalondrelle, vigneron demeurant à Chaigny, moyennant la somme de 2408 livres, dont 775 l. avancées par M^e Jean-Louis de La Salle, docteur en théologie, chanoine de l'église métropolitaine de Reims (contrat du 19 mars 1701 par devant M^{es} Torchet et Baillet, dans *Arch. Marne*, E 684 (Moët). — Acquêts par Jacques Moët sur les terrains de Jouy, Rilly et Chigny (1640-1701), dans *Arch. Marne*, E 684. — Quittance du 7 mars 1665, dans *Bibl. Nat.*, *Preuves originales*, 1975 [45.377, p. 8] et procuration

4. JEAN (1642-10 août 1700), écuyer, sgr de Louvergny, écuyer de son Altesse Royale Madame, lieutenant au régiment du Dauphin ¹, marié, le 23 février 1669, à Marie-Madeleine Cocquebert (1646-1691), sœur de Marie, femme de Nicolas Moët.
5. MARIE (° 19 novembre 1647) qui sera enterrée le 5 février 1680 ².

A plusieurs reprises, les fils de Jean Moët et Pérette Lespagnol furent parrains et marraines de baptême des enfants des familles de La Salle et Maillefer. Nous profiterons de ces événements particulièrement réjouissants pour compléter leur histoire généalogique.

Quant aux enfants morts en bas âge, il s'agit de :

1. ANNE, baptisée à l'église Saint-Pierre-le-Vieil, le 19 septembre 1636.
2. OUDARD, né le 16 septembre 1639, dont Oudard de Paris (+ 1675) et Marie Moët (° 1594), sa femme, furent les marrains lors de son baptême à l'église Saint-Hilaire.
3. SIMON, né le 16 novembre 1640.
4. SIMON, à qui son parrain Simon Cocquebert donna le nom. La marraine fut Isabeau Lespagnol (° 17 août 1611), sa femme, qu'il avait épousée le 9 juillet 1629. Le nouveau-né reçut les ablutions du baptême, le 29 janvier 1645.
5. PHILIPPE, le dernier-né des enfants de Jean Moët et Pérette Lespagnol, vint au monde le 28 décembre 1648. Son frère Nicolas, âgé de dix-sept ans, et sa sœur Nicole, qui en comptait quinze, lui servirent de parrain et de marraine.

Ces quelques détails pourraient suffire pour encadrer la mémoire de la famille Moët. Mais son nom, indissolublement lié à celui de saint Jean-Baptiste de La Salle nous invite à une étude plus approfondie de son origine et de son

à François Petit, bourgeois de Paris (31 août 1719), dans *Bibl. Nat., Preuves originales*, 1975 [45733, p. 13]. — Le portrait de Jacques Moët de Dugny se conserve à l'Hôtel de La Salle.

¹ Lettre de cachet du 9 novembre 1665 au marquis de Chavigny lui ordonnant de recevoir ledit « sieur de Louvigny » comme enseigne au rég. de Piémont. — Id. du 15 janvier 1666. — Lettre de cachet du 8 octobre 1667, au sieur de Charmel, capitaine dans le régiment de M. le Dauphin, lui ordonnant de recevoir le sieur de Louvergny en la charge de lieutenant de la dite Compagnie. Cf. *Arch. Nat.*, MM 692, fol. 57v., VI. — Son portrait se conserve au château de Belleaucourt, à Coulommès-la-Montagne.

² J. MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. JADART, p. 274].

histoire et nous force même à prendre parti dans la controverse qui récemment s'est élevée concernant l'Hôtel Moët de Brouillet que d'aucuns voudraient identifier avec le bel édifice Renaissance plus communément dénommé Hôtel Le Vergeur.

1. *Origine et noblesse de la famille Moët.*

Nous ne croyons pas qu'on puisse continuer à soutenir l'origine flamande ou hollandaise du nom. Qu'à une époque donnée, les Moët aient été marchands et aient commercé avec la Flandre, c'est possible. Que la phonétique aidant, on ait cru voir dans Moët — prononcé Mut — la graphie française du hollandais *men moet* (on doit), nous l'accordons encore ¹. Mais nous ne croyons pas que ce soient là des preuves irréfutables et surtout décisives pour entraîner notre adhésion.

Face à ces arguments qu'une publicité commerciale a exploités au XIX^e et XX^e siècles, la documentation accumulée par le vicomte Du Pin de La Guérvivière nous semble plus probante pour que nous nous rangions à son opinion ². « La vieille race Moët qui de temps immémoriaux — écrit-il — faisait partie de la haute bourgeoisie rémoise, fut anoblée par lettres patentes du roi Charles VII, en date d'avril 1446 » ³.

Peut-être remonte-t-elle à Messire Jehan Mouës (1293), chevalier, dont une pièce du cartulaire de Saint-Remy fait état, et qui, s'il s'agit du même personnage, écrit cette fois Jehan Moët, était commandeur de l'Ordre du Temple à Pontivy, en 1290. Sa noblesse d'origine ne pourrait pas alors être contestée.

Le filon généalogique qui se perd dans le passé reculé réapparaît avec netteté à partir de 1351 avec Colart Leclerc dit Mouet. Il s'agit cette fois, non plus de nobles chevaliers, mais de bourgeois que le commerce a enrichis — ils ont donc déroqué à noblesse — et dans le cas présent d'un échevin de la Ville de Reims. Pourquoi Colart Leclerc et son fils Pierrart ou Eylard et le fils de celui-ci, Jean, qui de 1351 à 1446, se sont succédés à l'échevinage de Reims, ont-ils permuté leur nom pour celui de Moët prononcé Mouet ? Parce qu'ils faisaient

¹ Une généalogie de saint Jean-Baptiste de La Salle, dans *Bulletin des Écoles chrétiennes*, 1^{er} an., janvier-décembre 1907, pp. 46-47, n. 1.

² Voir E. DU PIN DE LA GUÉRVIVIÈRE, *Les Ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët...* 1903, pp. 2-18 [Origines de la famille Moët].

³ DE LA GUÉRVIVIÈRE, *op. cit.*, pp. 2-3.

la moue comme on nous l'a affirmé récemment ?¹ Le sobriquet aurait-il supplanté le patronymique ? Historiquement, le changement est prouvé par le *Registre des Délibérations du Chapitre métropolitain*, procès-verbal du 14 août 1402, où apparaît le nom de « *Joannes dictus Le Clerc, alias Moet* »². La supplique dont on parle est présentée *dominis capitulantibus* — parmi eux Jean Le Clerc dit Moet — et demande *pro bonis terrestribus* d'accorder *populo devoto* la célébration de quatre processions générales³.

Vingt-cinq années plus tard, en 1426, un autre document⁴ fait foi que Jehan Moet est échevin — élu comme on disait alors — au conseil de ville. C'est déjà une figure historique, contemporain de Charles VII au sacre duquel il a assisté avec toute la corporation. Ses fils acquirent notoriété du fait de leur anoblissement, le 2 juillet 1446, *solvendo financiam moderatam*⁵. Les lettres à eux adressées font remarquer qu'ils ne sont pas de noble origine — *nobilibus parentibus non sumpserint originem*. Cependant *vita laudabilis, morum honestas, et aliae virtutes quibus personae ipsorum insigniuntur, ipsos nobiles in suis actibus reddunt, et nos inducunt ut erga eos ad gratiam reddamus liberales*. C'est pourquoi, déclare solennellement le roi, *Notum facimus*, pour le présent et à l'avenir, *eosdem Johannem Moet et Nicolaium Moet, et eorum proles et posteritates masculinas et feminas, natas et nascituras, in legitimo matrimonio procreatas et procreandas de nostra certa scientia speciali gratia plena potestate et regia auctoritate nobilitamus ac nobiles facimus et creamus et nobilium et nobili prosapia seu stirpe pro-*

¹ Communications de M. le comte Raoul Chandon-Moët, du 14 mai 1963. Nous tenons à l'en remercier : « Le premier Moët connu dans l'histoire s'appelait en réalité Le Clerc. Il était établi à Reims au XV^e siècle et fut surnommé « le Moët ou Mouet » à cause d'une moue qu'il avait coutume de faire ».

² Le 11 novembre 1926 fut trouvé à Reims, rue de l'Université, l'épithaphe suivante :
 [g]isent venerables et [discrettes] personnes M^e Jea[n]
 Lec[lerc] dit Moet q[u]i tr[e]passa...

Ce fragment est gravé en caractères gothiques. Commune à plusieurs défunts, l'inscription ne nous livre qu'un nom, celui du chanoine Jean Leclerc, dit Moët. Le Ms Weyen [*Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 481] nous fait connaître qu'il décéda le 6 décembre 1425 et qu'il fut inhumé dans le cloître. Il avait été pourvu de la 12^e prébende, mais ne fut pas reçu. Cf. Charles SARAZIN, *Les Anciennes et Nouvelles Inscriptions de Notre-Dame de Reims...*, p. 16,3.

³ Ces Lettres royaux sont reproduits *in extenso* dans DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, pp. 13-14.

⁴ Id., *op. cit.*, p. 9.

⁵ *Johannes et Nicolaus Moët solvendo financiam moderatam nobilitantur an. 1446*. Cf. *Bibl. Nat., Fonds latin*, Ms 18345, fol. 110.

*creatorum numero aggregamus*¹. Telle est la teneur du document royal scellé de cire verte en lacs de soie verte et rouge.

Nulle part dans l'exposé des motifs on ne parle de Jean Moët qui aurait combattu les Bourguignons qui s'opposaient au cortège de Charles VII chevauchant vers Reims pour la cérémonie du sacre. C'est une légende de plus qui est allée grossir aux archives de l'Institut des Frères, à Rome, le dossier de la famille Moët².

Jean et Nicolas, les nouveaux anoblis, épousèrent Pérette et Guillemette Cauchon, deux sœurs, filles de Jehan (+ août 1456), écuyer, seigneur de Gueux, lieutenant des habitants de Reims (1422-1424; 1440-1449), et de Marie de Thuisy.

Toute leur descendance — *posteritates utriusque sexus* — fut anoblie en eux. C'est donc avec fondement juridique, titres, actes et contrats à l'appui — y compris la réhabilitation de Philippe Moët en 1515³ — que deux siècles plus tard, Jean Moët pouvait justifier devant M^e Jacques Duret, préposé à la recherche des usurpateurs du titre de noblesse, de la légitime possession de celle-ci. Moyennant quoi, Louis-François Lefebvre de Caumartin, commissaire de Sa Majesté pour l'exécution de ses ordres en la généralité de Champagne, ordonna que « Jean Moët, escuier, seigneur de Brouillet, de Dugny, Louvergnny et de Bronville en partie, conseiller du roy au Bailliage et Siège présidial de Reims; Nicolas Moët, escuier, seigneur dudit Brouillet; Jacques Moët, escuier, seigneur de Louvergnny, lieutenant au régiment de Monseigneur le Dauphin, tous enfants dudit Jean Moët, demeurant à Reims... », seraient « compris dans l'estat qui sera par Nous envoyé à Sa Majesté pour estre insérés dans le catalogue des véritables gentilhommes du royaume »⁴.

On aura remarqué que Nicole Moët (1633-1671), fille de Jean Moët, n'est pas nommée avec ses frères maintenus en noblesse. Bien qu'elle l'était

¹ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 13.

² AMG., AB j, dossier Moët.

³ Pour avoir trop peu ménagé son patrimoine, Philippe Moët (v. 1465-1539), mari, av. 1491, de Jehanne Bourgeois, dut se livrer au commerce, ce qui entraîna la dérogeance. Il impétra des lettres royales en forme de réhabilitation de noblesse. François 1^{er} les lui accorda, le 6 juin 1515, à la condition que « icelluy suppliant se veuille départir du fait de marchandise et vivre noblement, comme ont fait ses prédécesseurs ». Toutefois, ce n'est que le 12 may 1519 qu'il fut rayé définitivement du rôle des tailles. Cf. DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, pp. 29-32.

⁴ Les autres Moët cités sont : Thierry Moët, seigneur de Bronville, Fagnères et Recy, y demeurant; Jacques Moët, escuier, demeurant à Reims; Marie Noël, demoiselle, veufve de deffunct César Moët, seigneur de la Fortemaison; Scipion Moët, escuier, son fils, demeurant à Piéry, bailliage et Election d'Esparnay ». Cf. Id., *op. cit.*, p. 179.

d'origine, elle avait perdu ce privilège en contractant alliance avec Louis de La Salle (1625-1672). Quoique très honorable, la famille de celui-ci n'était pas noble. Ses fils non plus. Et on ne peut arguer de la noblesse de ventre — celle de leur mère ¹ — pour les gratifier d'un titre honorifique auquel ils n'ont pas droit et qu'ils n'ont jamais porté.

2. L'Hôtel Moët de Brouillet.

Où habitèrent Jean Moët et sa jeune épouse Pérette Lespagnol après leur mariage? La question fort simple à poser, semblait difficile à résoudre tellement les données avaient été faussées. Nous croyons cependant pouvoir répondre dès maintenant : probablement dans la rue du Marc, mais non à l'Hôtel Le Vergeur.

Nicolas Moët (v. 1520-1610), bisaïeul de Nicole Moët (1633-1671), et trisaïeul de saint Jean-Baptiste de La Salle, possédait à Reims, rue du Marc, un hôtel situé au coin de cette rue et de la ruelle du Temple. Le 16 janvier 1547, il demande « bonne provision » pour pouvoir « abastre et desmolir ung pignon ou muraille du corps d'hostel de devant respondant sur ladite rue du Temple ». Permission lui est donnée le 14 mars suivant pour « bastir ladite muraille respondant sur ladite ruelle du Temple, et la tirer à droicte ligne depuis le coing de ladite muraille du costé du Temple... jusques au coing et arette de devant la maison frontissant sur ladite rue du Marc » ².

S'agit-il de l'Hôtel Le Vergeur comme le prétend Frère Maxime dans la communication qu'il fit lire à l'Académie nationale de Reims en 1960? ³.

Pol Gosset, le savant secrétaire général de l'Académie nationale de Reims, avait consacré une minutieuse étude aux occupants de l'Hôtel Le Vergeur, du XVI^e au XVIII^e siècle ⁴. Parue en 1935, sa relation ne fait aucune mention des

¹ Si à une certaine époque, la noblesse maternelle anoblissant toute la descendance fut admise en Champagne, il y avait longtemps que la coutume était abrogée lorsque Nicole Moët de Brouillet, noble d'origine, contracta alliance avec Louis de La Salle. Cf. A. de BARTHELEMY, *Recherches sur la Noblesse maternelle*, Paris, A. Aubry, in-8, 35 pp., dans *Bibl. École des Chartes*, 5^e série, t. II.

² DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 97.

³ Frère MAXIME, *Quelle est la Maison natale à Reims, de saint Jean-Baptiste de La Salle?* [Rome], 2 mai 1960, 17 fol. dactylographiés. (Communication lue par M. René Druart, vice-président de l'Académie, en l'absence de l'auteur. — Du même auteur, et sur le même thème : *L'Hôtel Le Vergeur*, [s.d.], 21 fol. dactylographiés, précédés de 6 ff. paginés A, le premier, B, le dernier, et les intermédiaires, non paginés. Ce dernier travail reproduit à partir du fol. 4 et presque *ad litteram*, le premier travail cité.

⁴ P. GOSSET, *Les Occupants de l'Hôtel Le Vergeur du XVI^e au XVIII^e Siècle*, dans *Annuaire-Bulletin de la Société des Amis du Vieux Reims*, 1931-1935, pp. 13-16.

Moët, ni du comte de Miremont, marquis de Berrieux, qui épousa en 1750, Madeleine-Françoise Moët de Louvergny, ni de leur gendre, le chevalier Louis de Colnet de Montplaisir, que Frère Maxime cite comme propriétaires successifs de l'hôtel Le Vergeur à partir de Nicolas Moët de Brouillet « à qui il échut en 1693 »¹.

Malheureusement, les documents contredisent les affirmations de Frère Maxime.

Par contrat du 12 octobre 1662, Guillaume Le Vergeur (+ 1665), comte de Saint-Souplet, grand bailli de Vermandois, et Marie de Mainville², sa femme, vendirent leur hôtel, sis rue du Marc, à M^e Nicolas Cocquebert (1624-1687), écuyer, seigneur de Crouy, Montbret et la Marlière, conseiller au Parlement de Metz (1668), mari de Jacqueline de La Salle (1632-1696), fille de Jean (1595-1653) et d'Antoinette Cocquebert. A la mort de Nicolas, sa veuve en eut la jouissance, et à son décès, ce fut leur fils, Jean-Baptiste Cocquebert (1653-1711), seigneur de Montbret, maître ordinaire en la Chambre des comptes à Paris³ qui en hérita par un codicille au testament de M. de Crouy son père. Jean-Baptiste que son office de maître de comptes retenait à Paris où il mourut, n'habita pas Reims. Deux ans après la mort de sa mère, il vendit l'hôtel paternel ainsi qu'il le déclare dans la note manuscrite ci-après : « J'ay vendu à M. Béguin, seigneur de [mot illisible], conseiller en la cour des Monoyes, une grande mai-

¹ F. MAXIME, *Communication*, 1960, fol. II. — Id., *L'Hôtel Le Vergeur*, fol. 15.

² Guillaume Le Vergeur convola en secondes noces avec Marie de Mainville qui lui donna quatre enfants : trois filles et un garçon. Ce dernier, Charles-Joseph, mourut fort jeune. Sa sœur cadette, Angélique-Marguerite, épousa le comte Joseph de Gournay, tué le 27 juillet 1693; ils n'avaient pas eu d'enfant.

La fille aînée, Anne-Henriette, communément appelée « Mlle de Saint-Souplet », mourut en odeur de sainteté le 4 novembre 1715. Elle voulut être enterrée au cimetière du village, en terre commune et non dans le caveau familial de l'église de Saint-Hilaire à Reims. Elle fonda des écoles charitables en faveur des enfants pauvres du comté et les confia aux Sœurs de l'Enfant-Jésus. Cf. A. HANNESSE, *Vie de Nicolas Roland...*, pp. 344-358. — Marie de Mainville mourut le 27 juin 1719, ayant survécu 54 ans à son mari.

³ Reçu le 5 septembre 1681. Il épousa à Reims, église Saint-Hilaire, le 1^{er} décembre 1678, Marye Roland (1658-1715) qui lui donna cinq fils :

Marie-Thérèse (1681);

Jean-François (1683 — Soisy, près Corbeil, 1737), marié à Paris, le 13 mars 1709, à Charlotte Herbinot (+ 1737);

Nicolas-Jacques (1684);

Nicolas (Paris, 1694 — Reims, 1748), époux de Anne-Gérardine de Bignicourt (1699-1771);

Marie-Magdelaine (Paris, 1697 — Reims, 1721).

Jean-Baptiste Cocquebert de Montbret mourut à Paris, paroisse Saint-Sulpice, le 17 février 1711; sa femme, en 1715. Cf. *Bibl. Nat.*, Ms fr. 32594, fol. 647.

son sise à Reims, que mon père avoit achepté de Mr Le Vergeur, comte de St Souplet, sise rue du Mar, lequel [mot illisible] a payé comptant dix-sept mil cinq cent livres. Le contrat en a été passé par Dalier, notayre à Reims, au mois d'avril 1698 »¹.

La veuve de Remy-François Béguin de Sausseuil en était propriétaire en 1722, au moment du sacre de Louis XV². Elle hébergea dans sa maison Charles de Lorraine, dit le prince Charles, grand écuyer de France³.

¹ Ms BAZIN, p. 92-11. — Le fait est attesté par l'*Enregistrement des actes civils* aux Arch. Marne dont voici le texte littéral : « 1698, 21 avril. Vente d'immeubles faite par M. M^e François Roland ayant charge de Jean-Baptiste Coquebert, à M. Remy-François Béguin, portant 17 500 livres. (Contrat par devant M^e Dallier, notaire à Reims.) Enreg. 21 avril 1698 ». Cf. Arch. Marne, Q [Reg. du contrôle des actes] (21 avril 1698), fol. 12v.

² Remy-François Béguin de Sausseuil († 1708), conseiller du roi en la Cour des monnaies à Paris, était frère de Louis-Charles Béguin (Reims, 1658-Chaillet-lès-Paris, 1717), écuyer, seigneur de Coëgny et de Châlons-sur-Vesle, premier président et lieutenant général à Reims (1692) par résignation de Jean Béguin, son oncle († 14 décembre 1692, 77 ans), qui n'eut pas d'enfant de Charlotte Cocquebert de Montfort, son épouse.

C'est à tort que l'abbé Cerf cite Regnault-Joseph Béguin de Savigny (° 1765) comme propriétaire de cet hôtel en 1723. Cf. CERF (abbé), *Le Vieux Reims...* 1875, p. 58.

³ « M. Charles de Lorraine dit le Prince Charles, grand Ecuyer de France a porté la queue du manteau royal, chez Madame de Sausseuil au marc » lit-on dans *Noms des Pairs, Princes, Cardinaux, Archevêques, Evêques, Ambassadeurs, Maréchaux, Ducs, Comtes, Aumôniers, grands officiers de la Couronne, etc... qui ont assistés au sacre de Louis XV, leurs fonctions et logemens*. Ms in-8, 15 pp. conservé aux Arch. Ville de Reims, Carton 732, liasse 19, [suppl. 11].

Dans le même document, on lit :

- p. 1 : Duc de Normandie : Monseigneur Louis d'Orléans, duc de Chartres, Premier Prince du sang. chez M. de Brouillet, rue St Etienne.
- p. 4 : M. le grand Prieur de France, chez Monsieur Cocquebert, rue de Porte Enseigne.
- p. 5 : Archevêques et évêques : M. François de Blouet de Camilly, évêque de Thoul, nommé archevêque de Tours, chez M. Delasalle au Cloître.
- p. 6 : M. l'évêque de Coutances, chez M. de Montgeot, rue de l'Ecossois. — M. l'évêque de Nevers, chez Madame de Pressy au bourg de Vesle.
- p. 12 : Gentilhommes de la manche et autres officiers : M. Hubert de Courtanel, chevalier de Pezé, colonel lieutenant du régiment du roy, gentilhomme de la manche, chez M. Delasalle, père. — M. Etienne-Joseph d'Yssaru de Villefort Daney, gouverneur de Guerraude, gentilhomme de la manche, chez M^e de La Salle Alan, rue de la Grosse Clef.
- p. 14 : Secrétaires d'Etat : M. Louis Phelippeaux, marquis de la Vrillière et Châteauneuf, ministre et Secrétaire d'Etat, chez M. Fremin, conseiller, rue des Quatre Rainsins. — M. Phelippeaux, comte de Maurepas, secrétaire d'Etat, chez idem.
- p. 15 : [Conseillers d'Etat]. M. Michel Amelot de Gournay, conseiller d'Etat, chez M. Delasalle, rue du Temple. — M. Jacques-Louis Le Pelletier de Beaupré, M^e des Requêtes, chez M. Simon Cocquebert. — M. Barthélemy de Vanolles, M^e des Requêtes, chez M. de Montfort, Place de Ville. [Officiers du banquet royal]. M. Louis Charles de Cossé, duc de Brissac, grand pannetier de France, chez M. de Belleaucourt, rue Vicille Couture.

En 1708, c'est son deuxième fils, Joseph-Antoine Béguin de Coucy qui habite la maison du Marc. Puis celle-ci passe (1741) au fils de Melchior-Armand (1701-1741), Regnault-Joseph Béguin de Savigny (Brest, 1733-Reims, 1812), officier de cavalerie, mousquetaire du roi, lieutenant au commissariat général de cavalerie (1758), capitaine (1761), capitaine pour la capitation de la noblesse à Reims, et juge du point d'honneur, major en second de la garde nationale rémoise en 1789 que commandait Antoine Rivals de La Salle (1723-1809). Il avait épousé, le 31 janvier 1763, Elisabeth Lespagnol de Villette (+ 1800), fille de Nicolas-Antoine (+ 1777) et Catherine-Madeleine Petit¹. C'est au moment de son mariage que Regnault-Joseph Béguin entra à l'Hôtel de la rue du Marc. Il y resta jusqu'en 1791².

Ami du vicaire général de Mgr Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, l'abbé de Maurous, dont le domestique avait été surpris en train de distribuer des tracts politico-religieux, M. de Savigny prit peur, et, muni d'un passeport,

Dans la rue du Marc prirent logement :

- p. 5 : M. François Le Boutillier, archevêque de Sens, chez le Président de Malval rue du Marc.
 p. 8 : M. le marquis de La Salle, chez Madame Frémin, au Marc.
 p. 11 : M. Charles de Loraine, dit le Prince Charles, ... chez Madame de Sauseuil, au marc.
 p. 15 : M. Louis Bidé de La Grandville, maître des Requêtes, chez M. Dallier, rue du Marc. — M. François-Joachim de La Pierre de Talboet, M^e des Requêtes, chez M. Dallier, rue du Marc.
 p. 15v. : M. Guillaume Le Noir, secrétaire du roy, chez M. Lagnier, rue du Marc.

Aucun Moët habitant la rue du Marc n'est porté sur cette liste. Nobles, de position sociale privilégiée, ils auraient dû normalement loger l'un des personnages de la suite du roi. Avaient-ils quitté ce riche quartier de la cité pour s'établir sur la paroisse Saint-Etienne ? On pourrait le supposer puisque M. de Brouillet — il s'agit sans doute de Jean-Baptiste Moët de Brouillet (1664-v. 1724), fils de Nicolas (1631-1706), qui avait épousé Claude de Malval (1668-1748) — reçut dans sa maison Mgr Louis d'Orléans, duc de Chartres, premier Prince du sang.

¹ Articles de mariage arrêtés entre messire Regnault-Joseph Béguin, sgr de Savigny, Coucy, Lugny, ... et autres lieux, capitaine au régiment du commissaire général cavalerie, et Elisabeth Lespagnol, fille de Nicolas-Antoine Lespagnol, écuyer, sgr de Cour et Villette, chevalier d'honneur au siège royal et présidial de Reims. Le futur époux apporte tous les droits à lui échus par le décès de ses père et mère estimés à 150 000 livres. La dot de la future épouse montait à 54 000 livres. — Pour le détail de leurs biens et compte de liquidation, le 17 novembre 1793, voir *Arch. Marne*, E 515, pièce I. — Cf. aussi *Arch. Marne*, L 226 et L 227; E 515, liasse 31, pièces 16 et 17.

² De son mariage avec Elisabeth Lespagnol, Regnault-Joseph eut un fils, mort jeune, et trois filles : Joséphine, Charlotte et Henriette. L'aînée épousa M. Commynes de Marcilly, exempt français, avec brevet d'enseigne des Cent-Suisses de la garde du roi. Rentré en France en 1801, Regnault-Joseph Béguin de Savigny ne fut amnistié que le 18 août 1802. Il habita chez sa femme, 12, rue de Gueux.

partit pour l'exil¹. Considéré comme émigré, son hôtel devint bien national. Mis aux enchères, le 2 novembre 1793, il fut adjugé provisoirement à M. Communes de Marcilly², son gendre depuis 1783. Remis en vente le 27 brumaire an 2, c'est M. Simon Vanin qui fut déclaré acquéreur pour cinquante mille quatre cent quarante-cinq livres³.

Le 25 nivôse an 2, le citoyen Philippe-Nicolas-Germain Leuchsenring, marchand en vin, et son épouse, Marie-Adélaïde Drouet, achetaient une partie de cet immeuble⁴ dont Henri Rossignon, négociant, devenait le nouvel acquéreur,

¹ Son nom se retrouve à plusieurs reprises dans les *Listes contenant les noms des Emigrés, la nature de leurs biens, rentes... dans l'étendue du département de la Marne, et en particulier dans Etat des biens possédés par les émigrés relevé d'après la matrice de la contribution foncière de la municipalité de Reims*, [fol. 1] : « Béguin Savigny. Une maison Rue du Marc, ancien n° 1321, qu'il occupoit, estimé à la C. foncière, 1000 livres. Une autre maison rue de la Hure, n° 1551, occupée par Le Nain, perruquier, et autres, 280 livres. Une autre maison, rue du Petit-Arsenal, n° 1352, occupée par Lutton, menuisier, 150 livres ». Cf. *Arch. Ville de Reims*, Carton 946, liasse 466 [*Pièces diverses concernant les Emigrés, 1792-an VIII*]. — La liste des « proclamations faites ou à faire de la confiscation de [ses] biens », porte : « N... Béguin dit Savigny, demeurant à Reims, 13 janvier 1793, 20 janvier ». Cf. *Id.*, Carton 946, liasse 466 [*Liste des François émigrés qui avoient leur domicile ou des biens dans l'étendue du District de Reims, avec la date des proclamations faites ou à faire de la confiscation de leurs biens au profit de la République*]. Reims 1^{er} février 1793. (Affiche 74 par 51 cm.)

² Claude-Charles Communes de Marcilly soi-disant commis voyageur de M. Tronson, négociant en vins, essaya d'obtenir un passeport pour l'étranger. En réponse à sa requête, le Ministre de la Police prévenait en ces termes le Directoire du département de la Marne : « On ne peut délivrer sans danger un passeport à l'étranger à cet homme dont la conduite politique est peu propre à rassurer les amis du gouvernement; il faut exercer à son égard la plus active comme la plus rigoureuse surveillance et le mettre dans l'impossibilité absolue de nuire (Lettre du 14 ventose, an 7). — L'administration centrale du département de la Marne jugeant « guère probable que les échecs qu'il avait subi dans sa fortune, l'engageaient à se faire commis-voyageur » lui refusait le passeport (1^{er} prairial, an 7). Cf. *Arch. Ville de Reims*, Carton 947, liasse : *Police. Passeports*.

³ *Arch. Ville de Reims, Fonds révolutionnaire*, reg. 174¹, p. 45, art. 550. — *Id.*, reg. 194, art. 2303. « Vente d'une maison à Reims, rue du Marc n° 9 provenant de l'émigré Béguin dit Savigny par le district de Reims au profit du citoyen Simon Vanin, demeurant à Reims, moyennant cinquante milles quatre cens quarante cinq livres neuf sols trois deniers y compris les charges, District, 27 brumaire, an 2. Reçu mille dix livres. » *Arch. Marne, Enregistrement des Actes civils* (27 septembre 1793 — 4 frimaire), fol. 179, 7.

« Vente d'une maison sise à Reims rue de la Hure n° 8 provenant de l'émigré Béguin, par le district de Reims, au profit du citoyen Pierre Hotte dudit lieu, moyennant cinq mille dix huit livres douze sols, charges comprises ». *Arch. Marne, loc. cit.*, fol. 179v., 8.

« Vente d'une maison à Reims, rue de la Hure, n° 9, provenant de l'émigré Béguin, par le District de Reims au profit du citoyen Jean Rolant, chirurgien, demeurant à Reims, moyennant sept mille soixante huit livres douze sols, charges comprises. Reims, 27 brumaire, an 2. Reçu cent quarante deux livres. » *Arch. Marne, loc. cit.*, 179, 1.

⁴ 25 nivôse l'an 2. Vente par Simon Vanin fabricant, Eulalie Clicquot, son épouse, demeurant à Reims, au citoyen Philippe-Nicolas-Germain Leuchsenring marchand en

le 6 fructidor an 13¹. Mis en vente par les héritiers de ce dernier, les maisons 9 et 9 *bis* — qui n'en forment plus qu'une sous le n° 1 — furent acquises, le 25 février 1822, par Mme veuve Clicquot-Ponsardin². Elle appartenait à Mme Clicquot en 1875³, à M. Belleau, propriétaire du champagne Couvert en 1895, à M. Hugues Kraft (1854-1935), fondateur et président de la *Société des Amis du vieux Reims* pendant plus de vingt-cinq ans⁴, en 1910.

Épargné par les premiers bombardements de 1914, l'hôtel fut frappé très lourdement par les obus de 1916 et surtout par ceux de 1918. De la somptueuse demeure de Nicolas Le Vergeur, il ne resta que quelques pans de murs.

L'énumération des propriétaires successifs de l'hôtel Le Vergeur qu'on vient de lire et la lecture des notes, multipliées à dessein, qui en font foi, fournissent la preuve incontestable que la famille Moët n'en eut jamais la jouissance. Par ailleurs, aucun document connu ne mentionne que le jeune ménage Jean Moët de Brouillet — Pérette Lespagnol l'ait habité.

La question serait définitivement réglée, si la publicité donnée en Belgique, au Canada, en Espagne, aux travaux de Frère Maxime ne nous obligeait à une révision objective et attentive des arguments qui l'ont amené à sa prise de position.

vin, et Marie-Adélaïde Drouet, son épouse, demeurant audit Reims, d'une partie de maison sise à Reims, rue de Marc, moyennant vingt cinq mille livres en total. Audit acte lesdits Vanin et son épouse donnent à loyer audit Leuchsening et son épouse pour la vie durant a chacun d'eux, et encore une année après le décès du dernier mourant, les caves de la maison dont partie cy-dessus vendue, à l'exception d'un cellier bas et d'une cave, moyennant trois cent livres par an. Passé par devant Gêruzet, notaire à Reims, le 23 nivose l'an 2. Reçu cinq cent soixante livres. » *Arch. Marne, Enregistrement des Actes civils* (4 frimaire an 2 — 27 nivose), fol. 197v. — *Trav. Académie Reims*, 145^e vol. (1930-1931), p. 269.

¹ « Du 6 fructidor an 13. Adjudication d'une maison à Reims, rue du Marc, n° 9, faisant partie des biens abandonnés par le sr Vanin-Clicquot, à ses créanciers unis pour être vendus en direction, délivrés à la requête de Srs Fourneaux, Antoine Berton, Simon et Jean-Pierre Tronson, au nom du syndic et adjoints des créanciers, à Henri Rossignon, négociant. Passé par devant Gêrusez, le 28 thermidor an 13, n° 123 de la minute. Reçu à Reims moyennant vingt sept mille francs. » Cf. *Arch. Marne, Actes notariés* (29 prairial an 13 — 24 vendémiaire an 14), fol. 124v., 2 et 3. — *Arch. Ville de Reims*, reg. 194, art. 2144.

² Les registres d'actes civils publics de Reims couvrant les années 4 septembre 1807 — 18 janvier 1886, vol. 28 à 439 inclus, ont été détruits au cours d'un incendie 1914-1918. (Lettre de la Direction des impôts de la Marne au directeur des Archives du département, 18 novembre 1964). — Nous n'avons pas pu contrôler, de ce fait, le transfert de propriétaire, le 25 février 1822.

³ Ch. CERF, *Le Vieux Reims. Vieilles Maisons de la Ville de Reims*, 1875, p. 59.

⁴ Paul VITRY, *L'Hôtel Le Vergeur, Notice historique*, Reims, 1932, pp. 17-19. — *Arch. Marne [Dommages de guerre, dos. 955, 3^e commission, 2^e canton]*.

3. Les arguments de Frère Maxime.

Avec une bonne foi et une ténacité à laquelle il faut rendre un juste hommage, Frère Maxime, archiviste de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes (1937-1956), a poursuivi pendant plusieurs années des recherches sur la maison natale de saint Jean-Baptiste de La Salle à Reims. Le résultat de ses travaux, il les a condensés dans trois articles intitulés :

1. *L'Hôtel de la Cloche est une demeure lasallienne mais n'est pas la maison natale de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Rome, 16 novembre 1951, dactylographié, II fol., 21 par 27 cm ¹.
2. *Quelle est la maison natale, à Reims, de saint Jean-Baptiste de La Salle ?* [Reims], 2 mai 1960, dactylographié, 17 fol., 21 par 27 cm. (Communication à l'Académie nationale de Reims. — Nous le citerons CAR) ².
3. *L'Hôtel Le Vergeur*, [s.l.n .d.], 21 fol., 21 par 27 cm. (Nous le citerons HV) ³

Pour Frère Maxime, à n'en pas douter, l'Hôtel Le Vergeur, situé rue du Marc, a appartenu à la famille Moët et de plus c'est la maison natale de saint Jean-Baptiste de La Salle.

« Quelle serait — se demande-t-il — la maison de la paroisse Saint-Hilaire où naquit cet enfant ? Aucun DOCUMENT connu ne l'indique. Il est cependant admissible, sinon probable, que ce fut en l'Hôtel de Brouillet » ⁴.

Malgré ce manque de document, l'auteur s'attache à démontrer, qu'en effet, l'hôtel de la rue du Marc est devenu propriété des Moët de Brouillet.

1. Emplacement de l'hôtel Moët.

« A première vue — chose inouïe, écrit-il — moins de 24 ans après l'achèvement des travaux, l'hôtel n'est plus la propriété de Nicolas Le Vergeur. » Et il cite à l'appui une note de l'Echevinage, du 16 janvier 1547 qui déclare

¹ Frère Maxime, *Études lasalliennes*, fol. 34-45 [1-11].

² Voici les principaux sous-titres : *Famille Le Vergeur* (fol. 2); *Pierre Le Vergeur* (fol. 3); *Raoul, Nicolas* (fol. 4); *Guillaume* (fol. 5); *Jean* (fol. 6); *Comment a pu se réaliser la Mutation de Propriétaire* (fol. 8); *Propriétaires successifs* (fol. 10); *Épilogue* (fol. 13); *Jean Le Vergeur et ses Descendants* (fol. 15).

³ Son étude porte comme titres principaux : *Visite à la Famille Moët* (fol. A); *L'Hôtel Le Vergeur : A. Bâtiments du XIII^e Siècle* (fol. 1). — *B. Constructions du XV^e et XVI^e Siècles* (fol. 2). — *C. Complément à la rue du Marc* (fol. 2); *Famille Le Vergeur* (fol. 4); *Comment a pu se réaliser la Mutation de Propriétaire* (fol. 12); *Propriétaires successifs* (fol. 14); *Épilogue* (fol. 17); *Jean Le Vergeur et ses Descendants* (fol. 20).

Comme on voit, ce travail, à part l'histoire de l'Hôtel Le Vergeur, n'est qu'une copie littérale, sauf quelques notes additionnelles, du travail antérieur.

⁴ CAR, fol. 1. — HV, fol. 15.

« qu'à lui, NICOLAS MOET, appartient une maison, lieu, pourpris, sise en cette ville de Reims, en la rue du Marc, faisant le coing de la rue du Temple... en laquelle il fera volontiers abastre et démolir ung pignon de muraille... respondant sur ladite rue du Temple... lequel n'est à ligne directe mais est courbe et tortue... et le faire rebastir et réédifier à droicte ligne, sans y delaisser le creux qui y est dépendant... et qui ne sert qu'a gester des ordures et des immodicitez »¹.

2. Mutation de propriétaires.

Comment se réalisa-t-elle ? « Nicolas Le Vergeur, marié sans enfant, et voyant ses frères richement nantis, a pu s'entendre directement avec son cousin Nicolas MOET, petit-fils de JEHANNE LE VERGEUR. Ils ont pu négocier la vente de la main à la main... et peut-être cohabiter »².

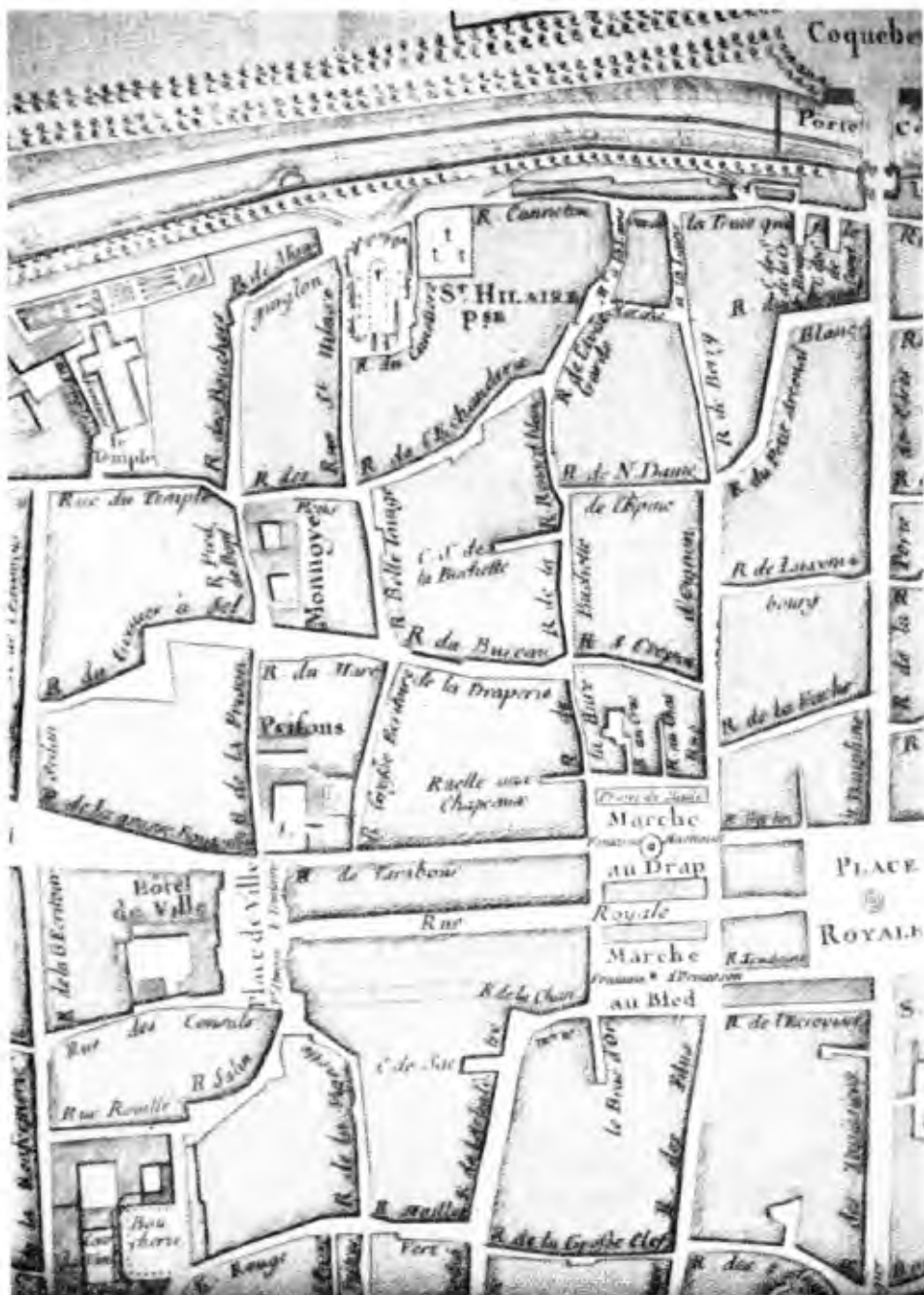
Plusieurs faits, d'après le Frère archiviste, attestent la présence d'un nouveau propriétaire :

- a) le « congé » ou permission sollicitée de l'Hôtel de Ville pour la rectification de la façade sur la ruelle du Temple (CAR, fol. 8. — HV, fol. 12).
- b) l'érection au salon d'honneur d'une cheminée monumentale du XVI^e siècle portant sculpté l'écusson des Moët accolé à celui des Coquebert (CAR, fol. 8. — HV, fol. 12)³.
- c) les remaniements apportés au bâtiment de la rue du Marc et en particulier à la porte cochère dont l'ornementation, tout au moins, est du XVII^e siècle (CAR, fol. 9. — HV, fol. 13). Ce serait l'œuvre de Philippe Moët (+ 1610) car « assurément ce n'est pas pendant la minorité de Jehan Moët, un enfant âgé de dix ans que des tuteurs auront eu l'idée de modifier la porte d'entrée de la maison ». Ce serait lui aussi qui aurait fait « enchasser ses armoiries avec sa devise : *TACERE AUT RECTE LOQUI* » (CAR, fol. 9. — HV, fol. 13).

¹ CAR, fol. 7. — HV, fol. 11. — Le texte est tiré de *Revue de Champagne et de Brie*, 1900, 2^e série, p. 350. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 97 où le texte littéral est comme suit : ... « en laquelle il fera volontiers edifier et bastir quelque bastiment de neuf. Et en ce faisant, abastre et desmolir ung pignon ou muraille du corps d'hostel de devant respondant sur ladite rue du Temple. Lequel n'est a ligne directe mais est courbe et tortue, et deforme ladite rue, par laquelle à la vérité il passe peu de chartiers; de y celui et la muraille y tenant faire rebastir et réédifier à droicte ligne et directement sans y delaisser le creux quy y est dependant, quy ne sert a la vérité qu'a gester des ordures et des immodicitez ».

² CAR, fol. 8. — HV, fol. 12.

³ Frère MAXIME cite comme référence Ch. GIVÉLET, *Armorial des Lieutenants des Habitants de Reims*, p. 44. (C'est, sans doute, un *lapsus* car elle ne se trouve pas à la p. qu'il signale.)



Plan de Reims. 1769. Détail rues du Marc, rue de l'Arbalète, rue de la Chanvrerie

3. *Les propriétaires successifs de la maison Brouillet.*

« Au cours de quatre générations, écrit Frère Maxime, l'hôtel LE VERGEUR fut, de père en fils, un bien de famille dans la descendance directe de NICOLAS MOËT et de GUILLAUMETTE CAUCHON de L'HOSPITAL. Cette situation persiste au moins jusqu'en 1706, année où mourut Nicolas Moët sgr de Brouillet. » (CAR., fol. 10. — HV, fol. 14).

Toutefois, avoue l'auteur, « aucune information — à ma connaissance — ne renseigne sur les OCCUPANTS de l'hôtel à partir de 1691 (mort de Pérette Lespagnol) ». (CAR, fol. II. — HV, fol. 15). Il croit par contre être mieux renseigné sur les propriétaires successifs de l'hôtel qui sont :

- a) Nicolas Moët de Brouillet à qui il échut en 1693 (CAR, fol. II. — HV, fol. 15). Ce nouveau propriétaire « en fit-il sa maison d'habitation ou bien l'un de ses frères ou bien encore le donna-t-il à quelque locataire fortuné ? » se demande l'auteur. La question est demeurée sans réponse.
- b) Jean-François Moët de Louvergnny, déjà seigneur de Coulommès-la-Montagne (CAR, fol. II. — HV, fol. 15). Mais là encore, déclare Frère Maxime, « il est improbable qu'il ait habité le vaste immeuble de la rue du MARC »; lui, de même que ses descendants « auront résidé au château très imposant de Belleaucourt ».
- c) Le comte de Miremont, marquis de Berrieux (CAR, fol. II. — HV, fol. 15).
- d) Louis de Colney, gendre du marquis de Berrieux qui, « quatre ans plus tard » — en 1779, par conséquent — lui abandonne son hôtel. A son tour, Louis de Colney « le vendit peu après... sans doute à REGNAULT BEGUIN de SAVIGNY » (CAR, fol. II. — HV, fol. 15).

Et Frère Maxime de conclure : « *C'est ainsi qu'il sortit de la famille*, affirment les archives de la famille MOËT, conservées à Belleaucourt. Ce document est formel » (CAR, fol. II. — HV, fol. 15). (Les mots soulignés le sont dans le texte original).

Renchérissant sur cette affirmation catégorique, le Frère archiviste écrit en épilogue :

« L'hôtel Le Vergeur, connu aujourd'hui sous le nom de ses bâtisseurs, a appartenu près de deux siècles et demi à la famille MOËT de Brouillet. Cependant, chose étrange, depuis les années de l'Empire et de la Restauration, ce fait s'est peu à peu estompé et est tombé dans l'oubli... De nos jours, au manoir de Belleaucourt, les châtelains furent surpris d'apprendre que leurs ancêtres avaient possédé et habité cette « maison ». Le comte Chandon-Moët, si bien documenté sur la branche sparnacienne de la famille, l'ignorerait... Comment expliquer ce phénomène d'amnésie collective ? »

L'explication que Frère Maxime n'a pas suggérée est bien simple : les Moët de Brouillet et leurs descendants n'ont jamais été propriétaires de l'Hôtel Le Vergeur. La surprise des comtes de La Guérivière, habitants du manoir de Belleaucourt, et du comte Chandon-Moët qui ne peuvent pas ignorer leur histoire de famille est plus que justifiée.

La suite ininterrompue des propriétaires de 1547 à 1910, que nous avons mentionnés dans les pages précédentes ¹, suffirait à prouver notre thèse. L'examen attentif des arguments avancés par Frère Maxime ne fera que la renforcer : leur imprécision nous avait rendu son argumentation suspecte; en les regardant de près, nous avons été amené à leur dénier toute force probante. Pour plus de clarté, nous adoptons dans notre réfutation l'ordre suivi par l'auteur précité dans l'exposition de sa thèse.

1. *Emplacement de l'hôtel Moët.*

Le « congié » — traduisons, permis de construire — accordé par l'Echevinage à Nicolas Moët, le « quatorziesme jour de febvrier, audit an mil cinq cens quarante sept » ², suite à sa requête du 16 janvier précédent, désigne clairement la maison dont il s'agit. Elle est située en la « rue du Marc, faisant le coing de la rue du Temple »; la muraille de « vingt neuf piedz trois quartz » que le « congié » autorise à aligner, répond « sur ladite ruelle du Temple... depuis le coing de ladite muraille, du costé vers le Temple où commence le creux, jusques au coing et arette du devant de la maison, frontissant sur ladite rue du Marc » ³.

Or, l'Hôtel Le Vergeur était et est situé, rue du Marc, avec retour sur la rue de la Hure, plus tard rue Pluche, aujourd'hui englobée en partie par la Place du Forum.

L'Hôtel Moët dont parle Frère Maxime n'est donc pas « l'hôtel Le Vergeur ». Les auteurs qu'il a consultés et qu'il cite — Maurice Hollande ⁴, Paul Vitry ⁵ et Charles Givelet ⁶ entre autres, ont décrit minutieusement le bel

¹ Voir pp. 109 sv.

² DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, pp. 96-97.

³ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 97.

⁴ M. HOLLANDE, *L'Hotel Le Vergeur et le Musée du Vieux Reims*, [Reims], Société des Amis du Vieux Reims, [s.d.], in-8, [24 pp., n.n].

⁵ P. VITRY, *L'Hôtel Le Vergeur. Notice historique*, Reims, impr. Matot Braine, 1932, petit in-8, 21 pp.

⁶ Ch. GIVELET, *Hôtel de La Renaissance*, 1, rue du Marc, à Reims. *Son Etat actuel, sa Restauration*, Reims, impr. de l'Académie, 1899, in-8, 24 pp.

« hôtel de la Renaissance, 1, rue du Marc à Reims ». Frère Maxime s'est-il douté que la maison dont ils parlaient ne répondait pas à celle que le « congé » de 1547 mentionne ?

Frère Maxime n'a pas, non plus, identifié la ruelle du Temple. Dans son étude sur *l'Hôtel Le Vergeur* qu'il situe exactement « à l'angle de la rue du Marc et de la ruelle du Temple », il écrit : « cette ruelle étroite et sordide prolongée par l'actuelle rue Pluche, menait à une commanderie des Templiers, proche l'église Saint-Hilaire »¹.

Les plans Cellier (1618), Colin (1665) et ceux de 1769, 1793, 1816 et l'actuel de Reims, ne lui donnent pas raison. La rue du Temple, ainsi nommée à cause de la commanderie des Templiers, rejoignait la rue du Marc par la ruelle du Temple, autrefois rue du Pied-de-Bœuf et aujourd'hui rue Linguet. Tout un pâté de maisons délimité par les rues du Marc, Pied-de-Bœuf, des Ecus, de l'Echauderie, de la Belle-Image, séparait la maison Moët, de l'Hôtel Le Vergeur, situé dans l'ancien quarrel de la Grant-Marche, aujourd'hui compris dans le quadrilatère formé par la rue Pluche, la rue de Tambour, la rue Cotta et la rue du Marc².

La maison de Nicolas Moët se trouvait, par contre, dans le quarrel du Marc « entre la ruelle par où on va dou Marc au Temple, en commençant sur

¹ Frère MAXIME, *L'Hôtel Le Vergeur*, fol. 1.

² Or, la rue Pluche, « en l'honneur de la mémoire de Pluche, auteur du *Spectacle de la nature* et de *l'Histoire du ciel*, né en 1688, dans la maison qui fait l'angle des rues de la Buchette et du Marc, mort en 1761 » (Cf. *Bibl. municip. Reims*, CR.V.MM), a été ainsi appelée en 1842 en substitution des rues supprimées : rue de la Hure, rue de la Buchette [anciennement rue de la Pelleterie], rue du Renard-Blanc » (Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1896, p. 57 et *Ordonnance royale de Neuilly* du 27 juin 1842). — « Le pignon faisant le coin de entre le Marc et la Pelleterie était celui d'une maison fort importante, taxée avec ses dépendances à la somme de 1.500 livres. Elle était en la possession d'un notable rémois appelé Eude de Bourgogne. Cette maison est devenue au XVII^e siècle l'hôtel Le Vergeur... ». Cf. Louis DEMAISON, *Topographie de Reims en 1328, d'après le registre de la taille du sacre de Philippe VI*, dans *Trav. Académie de Reims*, vol. CXXI (1926-1927), p. 89,8.

L'an X, habitaient dans cette rue :

n° 4 : Pierre Legrand, époux de Barbe de La Salle.

n° 5 : Antoine-Jean-Baptiste Lepagnol, époux d'Henriette-Elisabeth Coquebert.

n° 8 : Marie-Henry Bruyant et Nicolas-Joseph Bruyant.

n° 9 : Simon Vanin, époux d'Eulalie Clicquot.

n° 14 : Antoine-Jean Cocquebert, mari en premières noces de Simonne-Rose Cocquebert, et en secondes, de Marie-Henriette Cocquebert (° 1766), sœur de Simonne-Rose,

n° 15 : Antoine-Jean-Baptiste Maillefer, époux de Marie-Thérèse Ruinart.

n° 16 : Louis Lepagnol, époux de Marie-Antoinette Lepagnol.

le pignon dou Marc, par devers le puis, en venant vers la ruelle par où on va au Temple »¹, ce qui la situe, suivant la moderne nomenclature des rues, entre « la rue du Marc, la rue Linguet, [la ruelle par où on va au Temple], la rue de l'Echauderie, la rue de la Belle-Image [la ruelle par où on va à Saint-Hilaire] »².

Il y a donc, au point de départ, une regrettable confusion. La connaissance de la géographie locale était indispensable pour affronter la question historique de *quo*.

2. Mutation de propriétaires.

La déficience que l'on vient de constater se renouvelle lorsque Frère Maxime traite du changement de propriétaires. Un problématique *peut-être*, fait de Nicolas Moët de Brouillet, le successeur de Nicolas Le Vergeur dans la possession de l'Hôtel Le Vergeur.

Comment le transfert se réalisa-t-il ? Une simple supposition — « ils ont pu négocier la vente de la main à la main » (HV, fol. 12); « ils ont pu s'entendre » — permet au Frère archiviste de résoudre hâtivement le problème. Il a contre lui : le contrat du 12 octobre 1662 qui fait de M^e Nicolas Cocquebert de Crouy, le légitime possesseur dudit hôtel, à cette date; le contrat du mois d'avril 1698, passé par devant M^e Dallier, contrôlé le 21 du même mois et an, qui désigne M. Béguin de Sausseuil comme nouvel acquéreur.

Qu'en est-il des arguments invoqués par Frère Maxime en faveur de sa thèse ?

- a) L'alignement de la muraille sur la ruelle du Temple. La géographie locale, nous venons de le montrer, contredit son affirmation.
- b) L'érection au salon d'honneur de la cheminée monumentale portant les armoiries des Moët et des Cocquebert (HV, fol. 12).

Cet argument est tiré de l'ouvrage de Du Pin de La Guérivière où celui-ci déclare que « les armoiries Moët-Coquebert ont été relevées par M. Charles Givelet sur une cheminée du XVI^e siècle en l'hôtel Moët de la rue du Marc »³. De cette cheminée, voici ce que Givelet écrivait en 1897 — six ans avant la parution de l'ouvrage de de La Guérivière — en faisant la description de la pièce où elle se trouve :

¹ *Topographie de Reims en 1328* d'après le *Registre de la taille du sacre de Philippe VI*, fol. 4v. [Edit., Louis DEMAISON, p. 91].

² Louis DEMAISON, *Topographie de Reims en 1328*, d'après *Le Registre de la taille du sacre de Philippe VI*, dans *Trav. Académie nationale de Reims*, vol. CXXI (1926-1927), p. 91, 10.

³ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 36 (avec rappel à la p. 96, édition 1903).

« A l'intérieur et au premier étage, une seule pièce aujourd'hui offre dans cette partie de l'hôtel de l'intérêt au visiteur... Ce qu'elle renferme de remarquable c'est une grande cheminée en pierre dont les jambages et le linteau sont ornés de branches de vigne garnies de leurs feuilles et de grappes de raisin... Au centre est un petit écusson dont il n'est plus possible maintenant de reconnaître les armes qui y ont été figurées... Sur ses remparts sont des crochets aussi bien fouillés que les sculptures du linteau, et près du centre, entre les premiers et seconds crochets, il y a des écussons dont les armoiries ont été martelées de manière à n'en laisser aucune trace. »

Le seul écusson, motif central du trumeau, était orné jadis de trois fleurs de lis : « quoique grattées, on en voit encore parfaitement les vestiges, ce qui témoigne que c'étaient les armes de France qui occupaient la place d'honneur »¹.

D'où le comte de La Guérivière a-t-il tiré son information ?² Pourquoi Frère Maxime a-t-il omis de la contrôler, car il n'a pas pu ignorer l'abbé Cerf qui déclare qu'au « milieu des sculptures et placé dans le centre se trouve un écusson privé de tous les caractères héraldiques »³, ni Paul Vitry, qui constate, lui aussi, que les « armoiries peintes ou sculptées avaient disparu » du petit écusson sortant de la guirlande de branches de vigne encadrant la cheminée. Deux autres écus « qui avaient dû porter les armes des propriétaires se voyaient à droite et à gauche entre des crochets de feuillages découpés »⁴.

Nous avons personnellement recherché ces souvenirs si chers au comte de La Guérivière et à Frère Maxime. Pas plus que Givelet et Vitry, nous n'avons relevé de traces d'armoiries sur la cheminée du premier étage du bâtiment donnant sur la Place du Forum, ni sur la cheminée monumentale de la salle du rez-de-chaussée, siège social de l'Académie nationale de Reims dont nous sommes membre⁵.

¹ Ch. GIVELET, *L'Hôtel Renaissance...* dans *Trav. Académie de Reims*, vol. 101 (1896-1897), p. 341. — Le même texte se lit dans le tiré à part du même auteur portant pour titre : *Hôtel de la Renaissance, 1, rue du Marc, à Reims. Son Etat actuel, sa Restauration*, Reims, 1899, p. 17. — Deux dessins reproduisent la cheminée avec les écussons dont elle était chargée (p. 18) et un agrandissement (p. 19) de l'écusson central. Aucun de ces écussons ne porte des armoiries.

² Dans un travail antérieur publié en 1863, Ch. Givelet n'en disait rien d'autre. Cf. *Visite aux anciennes maisons de Reims à l'occasion du Congrès archéologique en juillet 1861*, Reims, P. Dubois, 1863, in-8, p. 14.

³ Abbé CERF, *Le Vieux Reims. Vieilles Maisons de la Ville de Reims*, Reims, 1875, p. 58 [Maison du Marc, 11].

⁴ P. VITRY, *L'Hôtel Le Vergeur. Notice historique*, p. 12.

⁵ Il existe dans la salle gothique et au-dessus de la porte qui communique avec la cour intérieure un haut relief aux armoiries des Cocquebert et des de La Salle. C'est une pièce rapportée, de l'avis des connaisseurs : elle ne peut servir de pièce à conviction.

c) Les remaniements du bâtiment de la rue du Marc et en particulier de la porte cochère (HV, fol. 13).

Ces aménagements du XVII^e siècle avaient dénaturé la façade du corps du logis principal qui date vraisemblablement de 1523¹. La porte cochère est une œuvre postérieure. « Son ornementation est l'œuvre du XVII^e siècle ». Cette constatation de M. Hollande suffit-elle pour affirmer que c'est « Philippe MOËT qui trouvant l'ancienne porte trop modeste aura ordonné de la démolir, d'en élargir la baie, et de la remplacer par une autre aux lignes plus monumentales » et de faire enchâsser dans le tympan « ses armoiries avec sa devise : TACERE AUT RECTE LOQUI ? » (HIV, fol. 13). Prosper Tarbé, il est vrai, note en 1844 : « Une tradition dont je ne garantis pas l'authenticité, raconte qu'au-dessus de la porte on lisait jadis ces mots : TAIRE OU BIEN PARLER »².

Le Frère archiviste ajoute en guise de commentaire : « Il [Tarbé] se contente de signaler la tradition locale et... tourne la page. Il ne connaissait pas la devise des Moët : « TACERE AUT RECTE LOQUI ». La découverte qui en fut faite le 27 juin 1954 se heurta d'abord à une sceptique incrédulité... » (HV, fol. 18).

Mais de quelle découverte sensationnelle s'agit-il ?

De la devise ? D'une pierre de l'Hôtel Le Vergeur portant en creux ou en relief ladite inscription ? C'est en vain que le curieux, le touriste ou l'épigraphe la chercheraient sur la pierre de voûte de la porte cochère ou quelque part ailleurs.

3. La succession des propriétaires.

Nous l'avons établie dans les pages qui précèdent³; nous n'avons donc pas à y revenir. Ajoutons à notre témoignage ceux de Paul Vitry⁴, de M. Hollande⁵, d'Henri Jadart⁶. Que penser de l'énumération produite par Frère Maxime ?

¹ M. HOLLANDE, *op. cit.*, p. [6]. — P. VITRY, *op. cit.*, p. 15.

² P. TARBE, *Reims, Essais historiques, ses Rues, ses Monuments*, Reims, 1844, p. 174. — *Bibl. municip. Reims*, Ms 1877, p. 105.

³ Voir *supra*, pp. 109 sv.

⁴ P. VITRY, *op. cit.*, pp. 17-18.

⁵ M. HOLLANDE, *op. cit.*, p. [10].

⁶ H. JADART, *Hôtel Le Vergeur*, dans *Congrès archéologiques de France*, LXXVIII^e session, Reims, 1911, I, p. 142.

a) Nicolas Moët de Brouillet (1631-1706). Remarquons « que le 16 juin 1671, Nicolle Marlot, veuve de Jean de La Salle, baille à louage pour six ans, à Nicolas Moët, escuyer, seigneur de Brouillet, une grande maison, rue des Chapelains, consistant en grande porte cochère, sur le devant, et sur le derrière, cour, cuisine, chambres basses, cabinets, salles basses, chambres hautes, cellier haut, pressoir, estiquet, tenant à ladite bailleresse et faisant coin, avec les plaques de fer des cheminées, et autres tableaux au-dessus des portes, comme aussy le plat fond estant dans le cabinet de ladite damoiselle, moyennant 325 livres par an » (Minutes de M^e Rogier) ¹.

Les minutes de M^e Rogier nous apprennent que Nicolas Moët (1631-1706), fils aîné de Jean Moët de Brouillet (1599-1670) et de Perrette Lespagnol (1615-1691), habita un certain temps *rue des Chapelains* et cela précisément en 1671 alors que son père venait de mourir en 1670. Bâiller une maison pour l'habiter quand, d'après F. Maxime, depuis « quatre générations l'hôtel Le Vergeur fut de père en fils un bien de famille » et cela « jusqu'en 1706, année où mourut Nicolas Moët de Brouillet » (HV, fol. 14), nous paraît assez étrange. Nous savons que François Béguin de Sausseuil habitait ledit hôtel en 1714 ², et sa veuve en 1723. Elle y logea Charles de Lorraine, porte-manteau au sacre de Louis XV, tandis que le duc de Normandie, Louis d'Orléans, duc de Chartres, élut domicile chez M. de Brouillet, rue Saint-Etienne ³.

b) Jean-François Moët de Louvergnny (1690-1775). Propriétaire de l'Hôtel Le Vergeur jusqu'au 15 août 1775 (HV, fol. 15), d'après Frère Maxime, il devait cependant résider « au chateau très imposant de Belleaucourt » (Id., fol. 15).

Or, dans la *Liste des principaux logemens de la Cour pour la cérémonie du sacre de Louis XVI au mois de juin 1775* ⁴, nous lisons :

p. 5. « Rue du MARC. N° 1321, chez Madame de Coucy [BÉGUIN de COUCY] : M. le maréchal de Clermont-Tonnerre » ⁵.

¹ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 220.

² Pour preuve, cette minute de M^e Dallier, citée par H. JADART : « Grande maison, rue du Marc, faisant coin de la rue de la Hure, à Reims, François Béguin de Sausseuil » (Etude M^e Dallier, 1714. — Saint-Pierre-les-Dames). Cf. H. JADART, *Les Enseignes de Reims...*, p. 341.

³ Voir *supra* p. 26, n. 3.

⁴ Imprimé à Reims, chez Jeunehomme, [1775], in-4, 10 pp. Cf. *Arch. Ville de Reims*, Carton 732, [*Sacre Louis XVI*].

⁵ Cette maison, rue du Marc, n° 1321, est celle qu'habitait Regnault-Joseph Béguin de Savigny en 1791. Cf. *supra*, p. 112, n. 1.

Par contre, rue de l'Arbalestre, n° 777, chez M. de Louvergnny — vraisemblablement Jean-François Moët de Louvergnny — prirent logement : M. de Beaupré, M. Joly de Fleury.

- c) Le comte de Miremont, marquis de Berrieux. Né le 29 décembre 1715, à Goudelancourt, et mort à son château de Belval près Laon, le 14 janvier 1790, Alphonse-César-Emmanuel-François, comte de Miremont, marquis de Berrieux, vicomte d'Aizelle, baron de Montaigu, déjà vicomte de Gueux, Vrigny et Coulommès, sgr de Goudelancourt, Aumenancourt, Saint-Etienne, Fayaux, etc... épousa à Reims, paroisse Saint-Pierre, le 10 septembre 1750, Madeleine-Françoise-Louise Moët de Louvergnny († 1797, vicomtesse de Berthenay et de Belleaucourt, dame d'Ogny, du Plessier, de Forzy, etc..., fille de Jean-François Moët de Louvergnny (1690-1774) et de Marie-Agnès Cocquebert de Belleaucourt (1693-1760) ¹.
- d) Louis de Colnet de Montplaisir [et non Colney], chevalier, sgr de Nouyes (*alias* Houy), Neufmaisons, etc..., officier au régiment infanterie, uni en mariage à Louise-Appoline-Françoise de Miremont. C'est lui qui vendit l'Hôtel Le Vergeur et « c'est ainsi — conclut le Frère archiviste — que ledit hôtel sortit de la famille » (HV, fol. 15), citant à l'appui un « document formel conservé aux archives Moët à Belleaucourt » qui l'affirme (HV, fol. 15).

Ce « document formel » se réduit, tout simplement, à une note explicative se rapportant à la maison rue du Marc, dont Nicolas Moët était propriétaire en 1547. « Cet hôtel appartient à la fin du XVIII^e siècle — dit la note de Du Pin de La Guérvivière — au comte de Miremont, marquis de Berrieux, puis à M. de Colnet, son gendre, qui le revendit. C'est ainsi que cet hôtel sortit de la famille et se trouve aujourd'hui possédé par la famille Werlé » ².

Voilà, à notre connaissance, la source informative, impossible d'ailleurs à contrôler puisque détruite à la guerre 1914-18, sur laquelle Frère Maxime semble avoir établi la succession des propriétaires (HV, fol. 14-18) de l'Hôtel Le Vergeur.

¹ De leur mariage naquirent douze enfants dont : Thomasse (*alias* Louise) — Apolline-Françoise (° 1751), mariée, le 23 mai 1779, à Louis de Colnet de Montplaisir, sgr de Nouyes et Neufmaison. Cf. *Arch. Aisne, Reg. paroissiaux Goudelancourt-lès-Berrieux*, E suppl. 1029, [GG3, aux dates indiquées]. — Voir aussi document 2, p. 91, n. 3.

² DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 96, note 1. — Cette note a également induit en erreur Frère Emile LETT dans son ouvrage sur *les Premiers Biographes de Saint J.-B. de La Salle*, p. 186, n. 1.

4. *Preuves supplémentaires d'après Frère Maxime.*

a) La succession de Pérette Lespagnol. Veuve de Jean Moët de Brouillet depuis 1670, elle mourut le 17 octobre 1691. Les biens afférents à sa succession sont énoncés en détail dans un acte autrefois conservé au château de Belleaucourt, qui disparut ou fut détruit au cours de la guerre 1914-1918. Le premier lot du partage effectué le 23 juin 1693 comprenait : « une maison sise à Reims, rue du Mars, occupée par nos père et mère lors de leur décès, avec toutes dépendances et ajustements... estimée douze mille livres »¹.

Cette maison habitée par Jean Moët et Pérette Lespagnol, rue du Mars — nous concédons qu'il y ait erreur de lecture et qu'il faille lire Marc pour Mars — n'était pas l'Hôtel Le Vergeur, nous l'avons démontré.

En furent-ils du moins locataires ? Il est difficile d'admettre que Jean Moët ait quitté son domicile habituel — l'Hôtel Le Vergeur, d'après Frère Maxime — pour aller expirer, en 1670, dans « sa » maison, rue du Marc, et que répétant ce même geste, en 1691, Pérette Lespagnol, sa femme, ait abandonné, elle aussi, le logement dont elle n'était que locataire pour mourir dans la maison familiale de laquelle son fils aîné, Nicolas Moët de Brouillet, devint le propriétaire en 1693.

Mais si Pérette Lespagnol n'était pas propriétaire de l'Hôtel Le Vergeur, mais simplement locataire, comment pouvait-elle léguer à ses enfants et petits-enfants une maison qui ne lui appartenait pas ?

b) Les frères Bruyant, occupants de l'Hôtel Le Vergeur (HV, fol. 15).

Ils « occupaient la maison depuis 1765 », écrit Frère Maxime, et « arrachèrent les armoiries de la famille MOËT, encastrées dans le tympan de la porte cochère » (CAR, fol. II. — HV, fol. 15). Pouvaient-ils se permettre cet acte de vandalisme à l'insu des propriétaires — de Jean-François Moët de Louvergny qui le fut jusqu'en 1775, d'après Frère Maxime — ou sans protestation formelle de leur part ?².

Les frères Bruyant occupèrent-ils réellement l'Hôtel Le Vergeur ? Le Frère archiviste produit pour preuves :

¹ Frère MAXIME (CAR, fol. 11. — HV, fol. 14) qui transcrit *ad litteram* Du Pin de La Guérivière, cité d'après *Rev. de Champagne et Brie*, 1900, 2^e série, pp. 889-890.

² Nous pensons plutôt qu'il s'agit de la mise à exécution d'une *Ordonnance de la Municipalité de Reims concernant la suppression des livrées et armoiries* (samedi, 7 mai 1791). Reims, chez Jeunehomme. Affiche, 45 par 35 cm, dans *Arch. Ville de Reims*, Carton 968, [*Biens nationaux*, 1790 — An V].

1. *Le livre des comptes de Simon-Philbert de La Salle*, n° 1314 (CAR, fol. 11, note 3);
2. Ch. GIVELET, *L'Armorial des lieutenants de Reims*, p. 44, (HV, fol. 15).

Ce livre des comptes que nous appelons de préférence *Livre de raison*, a appartenu à Simon-Philbert de La Salle de l'Estang¹. Il est conservé aux Archives de la Maison généralice des Frères des Ecoles chrétiennes à Rome. Le Frère archiviste l'a consulté. Au fol. 20 de ce manuscrit, il a pu lire textuellement :

« Rue du Marc, n° 1314.
 Bail sous seing privé, du 12 mars 1765.
 Bailleur : Nicolas Simon Lespagnol.
 Locataires : Mrs Bruyant frères, caution solidaire de Mr. Bruyant, père.
 Redevance annuelle 450 [livres] pour neuf années.
 Imposition par an 35 [livres], 4 [sols].
 Première redevance : St J[ean]-Bap[tiste] 1766.
 A relouer, St J[ean]-B[aptiste] 1774 »².

Voici les conclusions qu'il en a tirées :

« Dans cette même rue étaient locataires d'un important immeuble les frères BRUYANT qui, cautionnés par leur père, payaient un bail annuel de 450 livres³. Ce bail était fort élevé⁴ en comparaison d'une série de maisons appartenant au même propriétaire... La redevance annuelle de celles-ci variait entre 110 et 200 livres pour les plus haut cotées... Or ces frères BRUYANT occupaient l'hôtel Le Vergeur à la Révolution française. Il faut donc admettre qu'ils habitaient, me semble-t-il, dès 1765 »⁵.

En l'espace de quelques lignes, cette maison n° 1314, est devenue l'Hôtel Le Vergeur pour lequel les Bruyant payent, non pas 35 livres de loyer annuel, mais 450 livres.

Mais une fois de plus, et nous le regrettons, les documents contredisent ces affirmations :

¹ Fils de Louis de La Salle (1654-1701) et d'Anne-Louise Croiset de Noyers, il naquit le 16 mars 1698 et mourut à Paris, en 1765. Il épousa à Reims, paroisse Saint-Michel, le 25 janvier 1730, Elisabeth Clicquot († 4 septembre 1768) qui ne lui laissa pas de postérité.

² Simon-Philbert de La Salle, [*Livre de raison*], fol. 20.

³ Texte original : *bail de 450 livres par an*.

⁴ Texte original : *ce bail était relativement élevé*.

⁵ Frère MAXIME, HV, fol. 4, *post* fol. A. — Ces maisons dont Simon-Philbert était propriétaire ou administrateur étaient situées : rue de la Belle-Image (200 livres de rente), rue de Venise (110 l.), rue Barbate (135 l.), rue des Trois-Ruelles (155 l.), rue de Conray (140 l.).

- a) L'Hôtel Le Vergeur, dont Regnault-Joseph Béguin de Savigny est propriétaire, rue du Marc, porte le n° 1321 ¹;
- b) Il sera localisé, plus tard, au n° 9 et 9 bis de la même rue ².
- c) Les frères Bruyant habitaient au n° 1322 de la même rue. C'est ce qui ressort du *Rôle de la capitation de 1786* ³. On y dit expressément : « n° 1322. Ms BRUYANT, frères, augmentation, 4 livres » ⁴.
- d) Cette maison n° 1322, portera le n° 8 dans la numérotation nouvelle de la rue du Marc. A la mort du propriétaire, « l'adjudication des biens... se [fit] en détail en la maison qu'habitait M. BRUYANT, située à Reims, rue du Marc, n° 8, le dimanche 23 mai 1813, deux heures de relevée et les jours suivans à la même heure, par le ministère de M^e Doue, notaire impérial à Reims, rue Cotta, n° 1, auquel on pourra s'adresser pour prendre communication du cahier des charges de la vente » ⁵.

Quant au témoignage de Charles Givelet apporté par notre confrère pour certifier que les frères « BRUYANT qui occupaient la maison, arrachèrent les armoiries de la famille MOËT », c'est en vain que le lecteur le cherchera dans l'*Armorial des Lieutenants des Habitants de Reims*, à la p. 44 citée ⁶.

¹ Voir *supra* p. 113, n. 1; p. 124, n. 5.

² Voir *supra* p. 113, n. 3.

³ *Arch. Ville de Reims*, Carton 777, liasse : *Capitation 1786 [Augmentation, 1786]*.

⁴ *Arch. Ville de Reims, eod. loc.*

⁵ *Vente des terres et prés* provenant de la succession de M. Bruyant, décédé, propriétaire à Reims, rue du Marc, n° 8, Reims, 1813, in-8, 17 pp., dans *Arch. Ville de Reims*, Carton 960, liasse : *vente de biens* [série O, 1]. — Les frères Bruyant, négociants à Reims, s'étaient rendus adjudicataires, les 26, 28 mars 1791 et le 27 mars 1792, des terres, prés, bâtiments et pressoir situés dans l'étendue du district de Reims, le bois Hubaut, pré derrière Clairmarais et pressoir banal de Mailly ». Cf. *Arch. Ville de Reims*, Carton 968, liasse 611 [*Biens nationaux* (1790-an V)]. — Les frères BRUYANT, tous deux célibataires, s'appellent : Marie-Henry, l'aîné, et Nicolas-Joseph. Ils habitent rue du Marc, n° 8 en l'an 3 [Cf. *Arch. Ville de Reims*, reg. 174¹, p. 144 art. 548-549 (Section Mars)]. Le même domicile est déclaré l'an 10 [Id., reg. 172 (Section de Mars, p. 34)], et l'an XI où ils payent, chacun, pour taxe personnelle, 3,63 F; taxe mobilière, 93 F; taxe somptuaire, 1f. 81 [Id., reg. 174¹¹, Section de Mars, rue du Marc)].

⁶ Il est question à cette page de Nicolas MUZART (1467-1475), contrôleur au grenier à sel, élu dixième lieutenant de la ville de Reims par suffrage des habitants en 1467. — Vraisemblablement, c'est un passage du vicomte de La Guérvrière dans son livre si souvent cité [*Les Ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle...*, pp. 124-125], qui a induit Frère Maxime en erreur : « Nous le rappellerons ici, écrit de La Guérvrière, la cheminée décrite par M. Givelet nous apprend que cette première femme [de Nicolas Moët] était née Cocquebert (Cf. *Armorial des lieutenants de la ville de Reims* »; cité sans

Nous pourrions, à la fin de cette étude, nous montrer exigeant à l'égard de notre confrère archiviste. Nous préférons déclarer avec franchise, que c'est avec curiosité et une réelle sympathie que nous avons suivi dans le détail les efforts déployés par Frère Maxime pour mettre en évidence la valeur lasalienne de l'Hôtel Le Vergeur. Nous sommes forcés cependant d'avouer notre déception.

Là où nous attendions des arguments probants, nous n'avons trouvé que des affirmations sans fondement solide. Les assises irréfutables qui sont à la base de toute élaboration historique font défaut : les conclusions sont, dès lors, faussées.

N'en déplaise à notre confrère archiviste, l'Hôtel de la rue du Marc pour lequel Nicolas Moët de Brouillet obtint en 1547 un « congié » de l'Hôtel de Ville, n'est pas l'Hôtel Le Vergeur.

Soutiendrait-il encore après cet exposé que c'est à l'Hôtel Le Vergeur que le 30 avril 1651, naquit Jean-Baptiste de La Salle ? Qu'il nous soit permis d'en douter. Mais puisque Frère Maxime a posé le problème et y a répondu à sa manière, nous l'aborderons à notre tour. Ce sera l'objet de notre commentaire au document 18¹.

page par l'auteur). Frère Maxime a complété la citation en y ajoutant une pagination inexacte. Or, le comte de La Guérvivière parle de la cheminée et implicitement des armoiries qui y étaient représentées. Frère Maxime, lui, se rapporte à celles de la porte cochère.

¹ Voir plus bas, pp. 236-243.

4

DECES et SEPULTURE de JEAN MOET

*seigneur de Brouillet**filz de Philippe (v. 1550-1610)**et Marie Cauchon (+ 1601)**époux de Perrette Lespagnol (1615-1691)**Reims, 28 juillet 1670*

A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, 1640-1674 [année 1670, fol. 24v].

C. Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, Ms I², fol. 250.

E. Edmond du Pin de La Guérvivière, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1903, p. 181. — *Revue de Champagne et de Brie*, 25^e année, deuxième série, tome 12 (1900), p. 734.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,69. — CEHILLEM, mcf. 81,2.

Le vingt huitiesme jour du mois de juillet mil six cent septante, mourut Jean Moette, escuyer, seigneur de Brouillet, aagé de soixante et unze ans et fut enterré le trante uniesme du mesme mois et an en l'église de Saint Hilaire.

[Sig.] Moet de Brouillet; De La Salle.

1 Vingt ' Jour ' Juillet |

2 Six ' Septante ' Escuyer Seigneur ' Brouiller *correx.* Brouillet |

3 Unze ' Enterré Le ' Uniesme ' En | 4 IEglise ' St.

1. La transcription donnée par Du Pin de La Guérvivière qui cite entre guillemets est fabriquée de toutes pièces¹. Vu le délai de trois jours entre la date du décès et celle de l'inhumation, nous inclinons à croire avec l'auteur ci-dessus

¹ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 181.

nommé, qu'il mourut dans sa maison seigneuriale de Brouillet¹. L'acte de décès fut toutefois rédigé à Saint-Hilaire à Reims.

Cadet des six enfants connus — trois garçons et trois filles² — de Philippe Moët (v. 1550-1610) et Marie Cauchon (+ 1601), resté orphelin à l'âge de onze ans, il fut placé sous la tutelle de Claude Lespagnol (+ 1638), son beau-frère, vicomte de Bouilly, sgr d'Artaize, Onrezy, Le Vivier, Malvoisin, procureur du roi au Présidial de Reims, et lieutenant des habitants de ladite ville (1633-1637), qui avait épousé le 17 mai 1604, Nicolle Moët.

Le domaine de Brouillet.

Conseiller au Présidial de Reims en 1623³, et administrateur de l'Hôtel-Dieu en 1643⁴, le nom de Jean Moët reste attaché au domaine de Brouillet dont il fut le seigneur⁵. Il l'acquit par héritage, de Philippe, son père, l'agrandit et en défendit la possession contre les entreprises de Simon de France, les manants, habitants et communauté de Brouillet⁶.

¹ Les actes d'état civil de Brouillet ne remontent qu'à 1734, les précédents ayant été brûlés en 1914-1918. La série déposée aux *Arch. Marne (Dépôt annexe de Reims)*, ne commence qu'en 1693.

² Ses deux autres frères, NICOLAS, né le 14 mars 1589 et PHILIPPE, né le 24 août 1601, durent mourir en bas âge car ils ne sont pas nommés dans le partage successif à la mort de leur père, en 1610. Ses sœurs, outre NICOLE, se nommaient : ANNE (° 16 juin 1592) qui épousa Remy de Salnove, et MARIE (° 8 février 1594) unie en mariage, le 31 janvier 1618, à Oudart de Paris († 6 janvier 1675) écuyer, sgr de Branscourt et de Bourgogne, lieutenant particulier en l'Élection de Reims.

³ Information faite par Ch. Colbert, lieutenant général, des âge, vie, mœurs, religion et fidélité au Roi, de M. Jean Moët, écuyer, seigneur de Brouillet, avocat au Parlement (juin 1623), dans *Arch. Ville de Reims*, Carton 813, dossier : *Famille Moët*.

⁴ Administrateur civil, nommé en 1643, il prit part à l'élection de la Mère Supérieure et à la rédaction des statuts dudit Hôtel-Dieu, Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 861, dossier 21, fol. 247-56.

⁵ Jean Moët possédait aussi des terres à Saint-Etienne-à-Arne et Sommarne, dans les Ardennes, ainsi qu'il ressort de la déclaration de sa veuve, en 1676. Cf. *Arch. Ardennes*, E 1772.

⁶ Pour trancher tous ces litiges et d'autres que des questions de préséance avaient fait tourner en rivalité, un accord intervint, le 30 avril 1658, entre Jean Moët et Simon de France. Celui-ci reconnaissait au sieur de Brouillet « les droits honorifiques de l'église, et autres et chasse », de même que « le droit de bourgeoisie » réclamé par ce dernier. En outre — délit énorme — ils étaient d'accord que « ledit sieur de Brouillet ou les siens puissent tirer et tuer lesdits lappins sortans dudit jardin et des environs d'icelluy... sans pouvoir tirer dans ledit jardin ». Finalement, le sieur de France accordait « que ledit sieur de Brouillet ait à se faire un banc au costé droit de l'église et au-dessus du sien, suffisant pour ledit sieur de Brouillet, la damoiselle sa femme et famille; et au cas que ledit sieur de Brouillet ne trouve la place suffisante pour dresser ledit banc, ledit de France fera

Le 9 août 1668, après examen des titres, actes et contrats énoncés en la généalogie qu'il dut produire sur requête de messire Jacques Duret, Louis-François Lefèvre de Caumartin, commissaire, ordonnait son inscription « dans le catalogue des véritables gentilshommes du royaume »¹.

Deux années plus tard, le 28 juillet 1670, Jean Moët, mourait. Comme on sait, il légua son cœur à l'église de Brouillet.

A-t-il habité cette paisible localité? Il serait difficile de l'établir jusqu'en 1655, car les baux accordés par Philippe et Jean Moët ne portent que la réserve « d'une chambre et place à l'escurie ». Mais en 1662, un achat fait à Marie Desnouilles qualifie Jean Moët « seigneur de Brouillet y demeurant ».

Pendant huit ans au moins (1662-1670), il habita ces lieux une partie de l'année. Plus d'une fois sans doute, le tendre aïeul se fit accompagner de Jean-Baptiste, son filleul et petit-fils, et le logea chez lui. Ensemble, ils parcoururent « terres, garenne, estables, grange, bergeries », et arpenterent le circuit de la Grande-Cense « contenant sept quartels et demy », royant les religieux de Saint-Remy, et frontissant sur la partie gauche de la rue de Crugny.

Il avait laissé la pleine jouissance de tous les biens de la communauté conjugale, les droits seigneuriaux exceptés, à Pérette Lespagnol, sa femme. Lorsque celle-ci loue les deux censes en 1679 et 1688, elle se réserve « l'autre maison et enclos y joint », la garenne et deux quartels de terre. Regroupés autour d'elle, dans « l'autre maison », celle de la Bouvrie, encore existante aujourd'hui, ses petits-enfants, Jean-Baptiste de La Salle, sa sœur et leurs frères, orphelins de père et mère depuis 1672, retrouvèrent un foyer. Peut-être y revinrent-ils jusqu'en 1691 où la grand'mère aimante mourut².

A son décès, le domaine de Brouillet resta à ses fils jusqu'en 1728, date à laquelle il fut abandonné à Henry et Simon Gobin, fermiers. Racheté en 1748 par les héritiers de Jean-François Moët de Louvergny, il appartenait en 1844, à Charles-Marie, baron de Dion de Ricquebourg, par abandon de sa

rapprocher le sien de quelques pas plus bas ». Jean Moët obtenait gain de cause sur toute la question : les bacquets ou aqueducs posés sur une de ses terres devaient être enlevés, la porte faite dans la muraille du jardin, murée jusqu'au point d'en faire disparaître toute trace. Au regard de la censive que Simon de France avait « faict ampuiller », un accord amical intervenait. Cf. DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, pp. 168-170.

¹ Voir *supra* document 3, p. 108.

² C'est au vicomte de La Guérivière que nous avons emprunté la plupart des détails de la vie de Jean Moët de Brouillet. Les pages qu'il lui a consacrées sont un hommage de dévotion filiale et de l'affection respectueuse qu'il a nourrie pour son vertueux sextaïeul.

sœur Henriette-Delphine¹. La famille Robion l'acquît du vicomte Du Pin de La Guérivière. M. Louis Robion, maire, en est l'actuel propriétaire.

Ce domaine se trouve au bas du coteau de Brouillet, à l'entrée du village, près du ruisseau de même nom. Son existence est attestée depuis 1501. Dans une transaction de cette époque, il est désigné comme étant « une maison mesure » appartenant à Pierre de Thuisy qui la vendit à Nicolas Moët, en 1555. C'est, lit-on dans un bail consenti par ce dernier aux héritiers Lasnier, « une maison couverte de chaulmes, court et jardin assiz au vilage de Brouillet, contenant six ramures, dans laquelle sont trois cheminées, lieudict amy la ville, aultrement dict la Bouvrie, avec une aultre maison et vingt arpens de terre en Foligny »². La suture des deux murs est encore parfaitement visible aujourd'hui. La partie la plus ancienne et la mieux conservée est en bordure de la grand'route vers Fismes; l'autre, de date postérieure, tombe en ruines à l'intérieur. Sa belle cheminée adossée au mur d'une grande salle à laquelle on accède par un escalier à vis sculpté en plein bois, est effondrée. La maison de la Bouvrie ou le château de M. de Brouillet est devenue le « Château-Vert ». C'est ainsi qu'on l'appelle de nos jours³.

Dans un village qui se dépeuple, c'est un vestige de la splendeur du temps jadis accompagnée du souvenir du vieux seigneur de Brouillet, homme pieux, grand chrétien, aïeul de Jean-Baptiste de La Salle, « qui sut si bien remplir ses devoirs de parrainage », qui « réussit avec l'aide de Dieu à implanter dans la jeune âme de son filleul les vertus les plus héroïques [d'authentique] sainteté »⁴.

¹ Jean-François Moët de Louvergnay avait hérité de la petite cense de Brouillet. Par licitation du 21 février 1728, il acheta l'autre partie à Simon Drouin (ou Gobin). A sa mort (Reims, 19 août 1775), sa fille, Madgelaine-Françoise († Reims, 12 floréal an V) en hérita. Elle avait épousé, le 10 septembre 1750, Alphonse-César-Emmanuel-François de Miremont (1715-1790). Leur fille, Magdelaine-Françoise-Alphonsine qui, en 1802, s'allia à Jean-Baptiste-Marie, baron de Dion de Ricquebourg, en devint à son tour propriétaire, par jugement du tribunal de première instance de Reims du 23 prairial an V. Et c'est leur fils, Charles-Marie de Dion qui en devint le légitime possesseur par abandon de sa sœur Henriette-Delphine Dion de Ricquebourg, suivant partage reçu par M^e Duplessis, notaire à Reims, le 17 juin 1844. (*Procès-verbal d'arpentage* par Jean Antoine Rizel, géomètre arpenteur, 20 juin 1847).

² Dans une déclaration de 1632, on trouve la description plus détaillée que voici : « Une maison assize au vilage dudict Brouillet, consistante en un corps de logis sur le devant, auquel il y a une cuisine, chambres basses, cèlier, grenier, le comble fait à deux goutes, couvert de thUILLES PLATTES. Attenant dudict corps de logis il y a des estables couvertes de paille, coulombier, couvert de thUILLES, à l'entrée de ladict maison, la tenance de laquelle environ deux arpens ». Cf. DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 155.

³ C'est avec gratitude que nous évoquons le nom de M. Robion, maire de Brouillet, propriétaire du *Château-Vert*. Avec une complaisance que nous ne saurions oublier, il a mis à notre disposition ses archives de famille et les titres de propriété des domaines qu'il acquit. Nous l'en remercions vivement.

⁴ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 317.

Le vendangeoir de Rilly.

Outre les seigneuries de Brouillet, Dugny, Louvergnny, Terron-sur-Aisne, Le Griffon, Thillois en partie, etc... Jean Moët possédait à Rilly-la-Montagne (Marne), à vingt km de Reims, une maison, sise Grande-Rue, dont M. Emile Fagot était le propriétaire en 1914. Un cueilleret de cens de 1642 et un vieux plan indiquent très nettement M. Moët de Brouillet¹.

C'était une maison de campagne, peu somptueuse, comportant vendangeoir et pressoir. Les vignes n'étaient pas éloignées. Jusqu'en 1940, on continua d'appeler « vignes Moët » un petit coteau qui longeait le chemin de Montbret.

Jean Moët et Pérette auront-ils habité cette maison ?

Les bons bourgeois du XVII^e siècle aimaient à prendre part aux vendanges qui se faisaient en chantant. Le soir venu, maîtres, hôtes et valets se réunissaient et terminaient la journée en dansant. Jean Moët n'aura pas échappé à cette convoie, comme d'ailleurs son gendre et ses petits-enfants qui l'auront accompagné en groupe ou isolément. Il nous plaît de voir Jean-Baptiste de La Salle dans ses gestes naturels, admirant ces belles grappes et picorant d'une main les grains d'un beau rouge comme il en pousse dans la région. On ne perd pas en sainteté en se manifestant comme l'on est : champenois de vieille souche et enfant de onze ans avide de regarder, de remuer, de s'amuser, de manger du raisin cueilli au cep.

Il n'est pas probable que M. de Brouillet ait résidé à Rilly. Mais il y a bien des chances pour que, cherchant une évasion à sa charge de magistrat, celui que volontiers nous appelons le vénérable aïeul ait pris ses loisirs dans ce coin pittoresque de la montagne de Reims.

Bibl. : *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 451 [12159, p. 2]. — Id., *Preuves originales*, 1975 [45-377], p. 7. — *Bibl. municip. Reims*, Ms 1861, dos. 21, 247-56. — *Arch. ville de Reims*, Carton 813, dos. : *Famille Moët*. — Remy COUVREUR-PERIN, dans *Bull. Reims-Momignies*, n^o 76 (mars 1914), pp. 45-46. — *La lignée maternelle de saint Jean-Baptiste de La Salle*, dans *Reims* (25 septembre 1950), pp. 7-9. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *Les Aïeuls maternels du bienheureux Jean-Baptiste de La Salle...*, 1897, pp. 14-22.

¹ *Arch. Marne* (Dépôt annexe Reims), *Fonds du Chapitre. Rilly*. Le pressoir était situé au bas de la grande rue. Avec « la halle dans laquelle il était contenu », il fut estimé 500 livres, lors du partage de la succession de Pérette Lespagnol. Il échut à Jean Moët de Louvergnny, et la maison à son frère Jacques Moët de Dugny, Cf. DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 245, 247.

5

EPITAPHE de JEAN MOET de BROUILLET (1599-1670)

- I. Original. Hauteur, 168 mm; largeur, 78 mm. Eglise paroissiale de Brouillet (Marne), mur latéral droit.
- E. Edmond du Pin de La Guérivière, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1903, p. 181. — *Bulletin d'information du district de Reims* (septembre 1950 — juillet 1951), p. 7-9. — *Revue de Champagne et de Brie*, 25^e année, deuxième série, tome 12 (1900), p. 734.

A LA MEMOIRE DE
 MESSIRE JEAN MOET SEIGNEUR DE BROVILLET
 EN PARTIE, DUGNY, LOUUEGRNY, BRONUILLE ETC
 FILS DE MESSIRE PHILIPPE MOET, ET PETIT-FILS DE
 MESSIRE NICOLAS MOET AUSSI SEIGNEURS DESDITS
 LIEUX LEQUEL APRES AVOIR FAIT PLUSIEURS PRESENS
 A CETTE EGLISE PENDANT SA VIE A VOULV QUE SON
 CŒUR Y FUT DEPOSE. IL EST MORT EN CE LIEU
 DE BROUILLET LE 27 JUILLET 1670 AGE DE 71
 ANS, SON CŒUR EST ENTERRE AV BAS DE
 L'AUTEL DE CETTE EGLISE ET SON CORPS EN
 CELLE DE ST HILAIRE DE REIMS DANS LA
 TOMBE DE SES ANCETRES;
 ET DE MESSIRE NICOLAS MOET
 SEIGNEUR DE BROVILLET EN PARTIE ET AUTRES
 LIEVX SON FILS LE QUEL EST MORT LE 25
 MAY 1706 AGE DE 74 ANS ET EST ENTERRE
 A REIMS DANS LA DITTE TOMBE DE SES ANCETRES;
 PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE LEURS AMES

5

10

15

T3 *Fief de Dugny*. Contrairement à l'opinion communément admise qui l'identifie avec Dugny-sur-Meuse, à 7 km de Verdun, nous croyons qu'il s'agit du « fief de Dugny, scitué en la montagne de Reims, dans le baillage de Vitry » ainsi qu'il est expressément indiqué dans le procès-verbal de partage des lots de la succession de Pérette Lespagnol (23 juin 1693) et consistant en « bois, chenes, autres arbres et taillis » comme le déclare la vente du 20 février 1698 faite par Jean Maillefer et Marie de La Salle à leurs cousins Jacques Moët de Dugny et Jean Moët de Louvergny. Cf. DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, pp. 246, 251 [Fief de la paroisse de Mareuil-sur-Ay. Id., p. 57].

Fief de Louvergny. Terre ardennaise près Le Chesne dans l'arrondissement de Vouziers.

Fief de Bronville. C'est Thierry Moët (+ av. 1593), écuyer, frère de Philippe (+ 1610), époux de Marie Cauchon (+ 1601), qui était tout à la fois seigneur de Vauxelles, Bronville, Fagnières et Recy; ces deux derniers domaines situés à 4 et 5 km de Châlons-sur-Marne.

Thierry, qui était contrôleur des tailles à Reims, épousa Anne Le Bel, fille de Jean, écuyer, seigneur de Sors et de Serigny, anobli en juin 1587, par Henri III, et de Marguerite Noblet qu'il avait épousée le 28 juin 1586. De l'union de Thierry et Anne Le Bel naquirent :

1. HIEROME (° 1590), avocat, sgr de Bronville qui prit Marie Billet pour femme, le 19 août 1626;
2. MARGUERITE (° 1589), mariée par contrat du 5 mai 1604, à Jean Béguin, sgr de Châlons-sur-Vesle;
3. MARIE (° 1591);
4. JACQUES (° 1592) qui épouse par contrat du 8 novembre 1626, Nicole Béguin et convole en secondes noces, à Châlons-sur-Marne, le 18 septembre 1628, avec Agnès de Bar (° Châlons, 8 novembre 1605), fille de Nicolas (1570-1640) et Marguerite Billet (1577-1658).

T4 *Philippe Moët* (v. 1550-1610) qui épousa Marie Cauchon (+ 1601), fille de Regnaut (+ 30 décembre 1589), écuyer, sgr de Condé-sur-Marne, Verzenay, vicomte de Louvois, et de Nicole Cocquebert (+ 22 février 1574). Nous le retrouverons à l'article suivant.

T5 *Nicolas Moët*, écuyer, procureur du roi au baillage et siège présidial de Reims, était le cinquième des neuf enfants de Philippe et Jeanne Bourgeois. Il épousa, par contrat du 20 mai 1545, Guillemette de l'Hospital, veuve avec trois enfants — Thomas, Pierre, Roberte — de Germain Le Florinier.

Sa femme lui apporta des biens fonds sur le terroir de Rosnay (Marne) que Nicolas augmenta en achetant ce qui fut le château de Rosnay (1560), des bois (1576), et deux maisons (1560-1577).

Mais c'est surtout au fief de Brouillet que le nom de Nicolas Moët reste attaché. Il l'acquît de Pierre Thuisy, en 1555. Il en avait été seigneur pendant trente-quatre ans. L'acte de vente aux noms de « Maistre Nicolas Moët et damoysele Guillemette de l'Hospital », sa femme, « presents achepteurs

pour eulz, leurs hoirs et ayans cause », stipule qu'il s'agit du « fief de la Bouvrie assiz en la terre et seigneurie de Brouillet, mouvant des Religieux, abbé et couvant de Saint Remy de Reims, consistant en cens, rentes, poulles, avoine et bourgeoisies partissant toutes les aultres héritages, qui audict vendeur comportent et appartiennent, situez au villaige et terroir dudit Brouillet ». La « présente vendition, cession et transport faictz moyennant la somme de cent livres tournois »¹.

Le 19 janvier 1569, Nicolas acquiert la maison et la grande cense de Brouillet par un échange avec Thomas Cauchon. Ce domaine agrandi, il l'augmenta de cinq arpents de terre arable (1577), au lieu-dit *Foligny*, qu'il baille à Noël Desnouilles (1578); de trois quartels (1598), lieu-dit au *chemin de Béry*; d'une pièce de terre (1599), lieu-dit aux *Fonds Jehan Claude*; de trois quartels (1599), lieu-dit au *chemin des Bastis*². C'est la propriété foncière qu'hérita Jean Moët de Brouillet, petit-fils de Nicolas.

T14 *Nicolas Moët* (1631-1706), fils de Jean (1599-1670) et Pérette Lespagnol (1615-1691), continue la lignée des magistrats qui commence à Nicolas Moët, son bisaïeul.

C'est le frère de Nicolle Moët (1633-1671), mère de saint Jean-Baptiste de La Salle. Il épousa, ainsi qu'on l'a vu précédemment, Marie Cocquebert (1641-1731).

Nous avons vu plus haut la raison qui nous incline à croire, à défaut de document, que Jean Moët mourut à Brouillet et non à Reims.

Comme on sait, il légua son cœur à l'église de ce village. Il faut croire que Du Pin de La Guérvivière n'avait pas vu la pierre tombale ni l'inscription funéraire qui en perpétuent le souvenir. Il écrit : « une pierre en forme de losange en marque encore la place devant le grand autel. A droite de cette pierre, en regardant l'autel, est l'inscription suivante » qu'il transcrit sans respecter les lettres capitales ni l'alignement et en oubliant la picuse supplique finale³.

Or, cette pierre en forme de losange est une pierre blanche rectangulaire (168 par 78 cm), au bas de l'autel, marquée aux quatre angles d'une croix gravée de 5 par 5 cm. Un loculus carré, de 3,8 cm de côté, marque l'endroit où le cœur fut déposé. Une cinquième croix, de 5 par 5 cm, a été placée en dessous. Nous n'avons trouvé lors de notre visite, ni le cœur, ni la capsule d'or qui le contenait. Elle aurait été volée, nous a dit M. le maire, en 1914.

¹ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 93.

² Id., *op. cit.*, p. 129.

³ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 181.

Retenue par quatre crampons enfoncés dans le mur de droite en regardant l'autel, en dehors du chœur, à 110 cm du sol, une pierre schisteuse noire qui ne paraît pas être du marbre, porte en capitales de 21 par 20 mm, — A LA MEMOIRE DE — de 17 par 16 mm pour les initiales, et de 13 par 10 mm pour les restantes, avec un écartement de 5 mm, l'inscription que nous avons reproduite ci-dessus, conservant intégralement le texte, les alinéas et la ponctuation.

A quelques cm à droite de cette épitaphe se trouve un portrait (18 par 24) encadré de saint Jean-Baptiste de La Salle placé là, vraisemblablement, vers 1900-1901.

L'édifice qui contient ces souvenirs vénérables est bien humble avec ses lourds murs latéraux percés de trois petites fenêtres sur le côté droit et d'une autre à gauche dans le chœur. Quatre grosses poutres en bois soutiennent un plancher formant le plafond. Le dallage en pierre est des plus irréguliers dans ses dimensions; les plaques les plus grandes, du côté droit, près du banc de communion, devaient supporter les stalles où Jean Moët de Brouillet, seigneur du lieu, prenait place avec sa famille. Deux statuette en bois et un tableau de l'Annonciation, classé en 1908, en constituent toute la richesse. Le piédestal de la cuve baptismale porte la date de 1869.

Mais, dans cette minuscule agglomération où coule le Brouillet, mince affluent de l'Ardre, tributaire de la Vesle qui l'est de la Marne; dans la maison Moët, comme on l'appelait depuis le XVI^e siècle et qui ne paye pas de mine; dans cette églisette du XV^e au modeste clocheton, il nous plaît de retrouver le souvenir très impressionnant de Jean-Baptiste de La Salle, adolescent, et de ses dévots aïeux : Jean Moët et Pérette Lespagnol ¹.

¹ Existait-il des pierres tombales au nom des Moët de Brouillet dans le petit cimetière autour de l'église ? C'est ce qu'affirme M. Raoul Chandon-Moët dans sa communication du 14 mai 1963 : « J'ai vu des inscriptions de pierres tombales de plusieurs Moët de Brouillet enterrés dans le petit cimetière autour de l'église ». Peut-être était-ce avant 1914, car aujourd'hui il n'en reste absolument aucune trace.

6

NAISSANCE de PERRETTE LESPAGNOL

fille de Nicolas (1566-1628)

et Jeanne Cocquebert (1573-1635)

Reims, 29 juillet 1615

A. Original perdu.

E. Edmond du Pin de La Guérivière, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1903, p. 152. — *Revue de Champagne et de Brie*, 25^e année, deuxième série, tome 12 (1900), p. 705.

Pérette Lespagnol était née le 29 juillet 1615 et avait été tenue sur les fonts du baptême par son oncle Claude Lespagnol et la femme de celui-ci, Pérette Frémyn, fille d'Antoine Frémyn, secrétaire de la reine régente, et de Simonne Moët, sa femme.

L'acte de baptême de Pérette Lespagnol ne se trouve pas dans les registres paroissiaux de Reims où nous l'avons minutieusement recherché à la date indiquée. Soyons gré à M. de La Guerivière de nous en avoir conservé le souvenir ¹.

Les familles dont les parrains portent les noms nous sont connues depuis les alliances contractées par les Moët ².

T2 L'oncle-parrain, Claude Lespagnol (1581-1646), fils de Jean (1532-1613) et de Jeanne Loreignol († 1593), était frère de Nicolas Lespagnol (1566-1628), mari, le 29 août 1588, de Jeanne Cocquebert (1573-1635). Il épousa, le 23 janvier 1606 — le contrat de mariage est probablement du 16 octobre 1605 — Pérette Frémyn (1588-1650), fille d'Antoine (1559-1640), secrétaire ordinaire de la reine Marie de Médicis, et de Simonne Moët (1558-1624). De ce mariage sont nés :

¹ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 152.

² Voir *supra*, doc. 3, p. 103.

1. JEROME (+ 1669) mari de Catherine Leleu;
2. PHILIPPE (+ 20 mai 1689) qui épouse : 1^o) Barbe Souyn (+ 18 mars 1657);
2^o) Charlotte du Houx de Sierge;
3. CLAUDE, décédé le 7 juillet 1659;
4. RENEE (1609-1650) qui épousa André Le Fricque;
5. CHRISTOPHE (1612-1668) qui prit Anne Josseteau pour femme. Elle était
fille de Thomas et Charlotte Le Duc ¹;
6. CHARLOTTE (1618-1689) qui contracta alliance avec son beau-frère, Gérard
Josseteau;
7. THOMASSE (1619-1656), unie à René Bourgeois;
8. ISABEAU (1621-1684), qu'Oudart Frizon, procureur du roi et syndic de la
ville de Reims, demanda en mariage;
9. ELISABETH (1622-1660);
10. JEANNE (+ 26 juillet 1641);
11. MARIE, religieuse à l'abbaye de Saint-Pierre de Reims ².

Tels sont les renseignements extraits du chartrier du chevalier de Beffroy
(+ 1898) et transcrits par de La Guérivière ³.

¹ Thomas Josseteau, fils de Guillaume et d'Isabeau Cocquebert (+ Reims, 27
février 1629) qui, veuve, se remaria à Jean Lespagnol (+ 1632), sieur de Fontenoy, lieu-
tenant des habitants de Reims (1595-1596), épousa, en premières noces, Catherine Frizon,
dont il eut :

1. NICOLAS, mari de Jeanne Maillefer (° 1608);
2. JEAN;
3. MARIE, femme de Simon Dubois;
4. NICOLE épouse Pasquier de Gargan, dont : Pierre, mari d'Anthoinette Pothé, et Marie
(+ 1682) qui épousa Claude de La Salle (1626-1684).

Il convola, en secondes noces, avec Anne Le Duc, originaire de Châlons, dont
il eut :

5. JEAN (° 1619);
6. GERARD, mari de Charlotte Lespagnol (1618-1689);
7. JEANNE, épouse Louis Roland, écuyer, sgr d'Arcis-le-Ponsart, conseiller secrétaire du
Roi en la Grande Chancellerie de France (reçu le 17 juillet 1680; lettres d'honneur,
1700), lieutenant des habitants de Reims (1691-1693). De leur mariage sont nés :
ANTOINE (° 28 juin 1654); GERARD (1650-1734), sgr de Sorbon, vicomte d'Arcis-le-
Ponsart, mari : 1^o) de Marguerite Béguin; 2^o) à Laon, 1695, d'Antoinette Branche
(+ 1739, 78 ans); MARIE, femme de Jacques Levêque; CHARLOTTE (+ 1708) qui
épouse Simon Maillefer (+ 1701), écuyer, conseiller du Roi, maître ordinaire en
la chambre des comptes de Normandie.

² Ms BAZIN, p. 218, 111-10^o.

³ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, pp. 185, 203, 3^e degré.

T3 Antoine Frémyn (1559-1640), dont Pérette, marraine, était la fille, sgr de « Bazlieu-le-Chasteau », nommé le 6 novembre 1605, sur recommandation de la duchesse de Guise, conseiller ordinaire et secrétaire des maisons, finances et commandements de la reine Marie de Médicis (1573-1642), était fils de Philippe Frémyn du Godart (1518-1587) et Anne Cocquebert (+ 1587).

Ami de la veuve du maréchal de Saint-Paul (+ 1594), Henri IV l'avait prié de confronter cette dame « pour luy faire rendre la citadelle de Mézières »¹, ce qui advint et valut à Antoine une lettre de remerciements fort élogieuse du Prince, en date du 22 octobre 1594².

Lieutenant des habitants de la ville de Reims (1615), il se fit remarquer par « une très grande et très sincère affection au gouvernement et administration de sa charge pour le bien et l'utilité de la communauté et la conservation de ladite ville en l'obéissance au roi »³.

Au bas de son portrait gravé par Regnesson, on lit ces vers :

« Il posséda l'honneur, eut l'oreille des Grands,

Protégea les Petits, et servit la Patrie

D'un cœur si généreux qu'encore après sa vie

Ses nobles passions vivent en ses enfants »⁴.

Antoine Frémyn avait épousé, le 7 novembre 1580 — le contrat est du 31 juillet précédent — Simonne Moët (1558-1624), fille de Nicolas (+ 1580), écuyer, procureur du roi, receveur des aides en l'Élection de Reims, et de Roberte Le Fleurinier. De leur mariage sont issus :

1. PHILIPPE, né et mort en 1582;
2. GUILLEMETTE (° 1584), femme, le 27 juin 1599, de Christophe Bachelier;
3. ROBERTE (° 1586), mariée le 21 novembre 1601 à Poncelet Maillefer (+ 8 juin 1648);
4. PERRETTE (1588-1650), la marraine en question, qui épousa, le 23 janvier 1606, Claude Lespagnol, comme on a vu plus haut.
5. N... né en 1590, mort six semaines après;
6. PHILIPPE (1592-1662), second du nom, conseiller du roi, lieutenant assesseur

¹ *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 292 [7411, p. 1].

² *Armorial général de France...*, t. V, p. 550 n. — *Bibl. Nat., Carrés d'Hozier*, 275 [FREMINE, pp. 16-34].

³ *Extrait des Registres du Greffe*, 14 septembre 1616, dans *Bibl. Nat., Preuves originales*, 1241 [27808, p. 35v.].

⁴ POI GOSSET, *Notes généalogiques... de Bourgogne*, 1910, p. 35, n. 2. — *Essais sur les Grands Hommes de Champagne...*, pp. 22-23.

- civil et criminel au siège royal et présidial de Reims, lieutenant des habitants de ladite ville (1644-1648);
7. JEROME (1595-1663), chanoine de l'église métropolitaine de Reims (1628), doyen du chapitre, prieur et seigneur d'Igny-le-Jard, conseiller aumônier ordinaire du roi, après l'avoir été de Monsieur, frère de celui-ci;
 8. ANTOINE (1596-Lyon, 1620);
 9. MARIE (1602-1670), religieuse à l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames à Reims, où elle fit profession en 1618.

Antoine Frémyn, sa femme et leur fils aîné, Philippe, furent inhumés en l'église des Cordeliers à Reims, où on pouvait lire autrefois leur épitaphe :

« Ci-devant gisent les corps de noble homme Maître Antoine Frémin, vivant conseiller et secrétaire de la reine mère, Marie de Médicis, qui a exercé la charge de lieutenant des habitants de cette ville pendant les années 1615, 1616 et 1617; a fait orner cette chapelle et est décédé le 18 février 1640, âgé de 82 ans.

Et damoiselle Simonne Moët, sa femme, décédée le 18 septembre 1624, âgée de 66 ans.

Et de noble homme, Maître Philippe Fremin, leur fils aîné, vivant conseiller du roi, lieutenant assesseur civil et criminel au siège royal et présidial de Reims qui a aussi exercé la charge de lieutenant des habitants de cette ville pendant les années 1644, 1645, 1646, 1647 et 1648 et est décédé le 25 août 1662, âgé de 70 ans »¹.

Les armoiries des Frémyn portent :

D'argent a la fasce d'azur bordée d'or de laquelle sortent des flammes de gueules au-dessus et au-dessous opposées à d'autres flammes mouvantes du chef et de la pointe de l'écu.

Bibl. : *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 292 [7410, p. 5; 7411, p. 1]. — Id., *Carrés d'Hozier*, 275 [FREMYN, pp. 16-34]. — Id., *Nouveau d'Hozier*, 144 [3154], pp. 9-10 qui donne l'inventaire de ses héritages ainsi que le *Livre de Mémoire*. — Id., *Preuves originales*, 1241 [27808], p. 35v. — *Armorial général de France...*, t. V, p. 550. — Charles GIVELET, *L'Armorial des Lieutenants des Habitants de Reims*, p. 125. — Nicolas LELONG, *Histoire ecclésiastique et civile du Diocèse de Laon...*, Châlons, 1783, p. 619. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, 203.

T4 Marie de Médicis (1573-1642), fille de François I^{er} de Toscane et femme d'Henri IV de France. A la mort de celui-ci (1610), elle fut déclarée Régente.

¹ *Arch. Marne*, C 155.

Plus fanatique qu'intelligente, elle renvoya Sully (1559-1641) pour donner le pouvoir à son favori Concini. Elle eut à lutter contre la noblesse qu'elle apaisa par les traités de Loudun (1616) et de Sainte-Menehould (1617). Eloignée de la cour après l'assassinat de Concini (1617), elle y revint à la mort du duc de Luynes (1621). Elle fit épouser, en 1615, à son fils Louis XIII, l'infante Anne d'Autriche (1601-1666) et prépara l'avènement aux affaires du cardinal de Richelieu. Ses intrigues finirent par la perdre. Arrêtée à la journée des Dupes (11 novembre 1630), elle se retira à Moulins et réussit à gagner les Pays-Bas. Elle mourut à Cologne, en 1642.

7

*LOTS DE PARTAGE de la SUCCESSION
de JEAN MOËT de BROUILLET (1599-1670)
et PERETTE LESPAGNOL (1615-1691)*

Reims, 23 juin 1693

- A. Original détruit pendant la guerre de 1914-1918. Pièce autrefois conservée au manoir de Belleaucourt, Coulommès-la-Montagne (Marne).
- E. Edmond du Pin de La Guérivière, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1903, p. 243-247. — *Revue de Champagne et de Brie*, 25^e année, deuxième, série, tome 12 (1900), p. 889-893.

[p. 243]

23 juin 1683

*Lots de partage de la succession de Jean Moët, écuyer, s^r de Brouillet,
et dame Perette Lépagnot, nos père et mère...*

Nous, soussignés, Nicolas Moët, escuyer, s^r de Brouillet, conseiller du roy au présidial de Reims, Jacques Moët, escuyer, s^r de Dugny, Jean Moët, escuyer, s^r de Louvergny, de Mont-Saint-Pierre et Tillois en partye, escuyer de Son Altesse Royale Madame,
5 Jean-Louis de la Salle, prestre licencié de Sorbonne, Pierre de la Salle, conseiller du roy au présidial de Reims, tous en nos noms, et Jean Maillefer, conseiller du roy, assesseur en l'hôtel de ville de Reims, et Damoiselle Marie Delasalle, mon espouse, à cause d'elle,
10 de moy licentiée et autorisée, et encore moy, Maillefer, au nom et comme fondé de procuration, l'une de vénérable et discrète personne M^{re} Jean-Baptiste de la Salle, prestre docteur en théologie, demeurant à Paris, passé par devant Carnot et Levasseur, nottaires royaux à Paris, en date du vingtième novembre mil six cent quatre vingt onze, et de l'acte de consentement sous escriture privée du chef de Jean-Baptiste de la Salle de faire et signer par moy Maillefer en son nom
15 ledit partage, les lots et tous autres actes à ce nécessaires, soit par

devant nottaires, soit sous escriture privée, ledict consentement en datte du vingt un juin mil six cent nonante trois, et l'autre du sieur Remy de la Salle, à présent sous lieutenant dans le régiment de Navarre, passé par devant la Boüe et Le Grand, nottaires royaux à Paris, en datte du seizième octobre mil six cent quatre vingt onze, que moy, Maille-

[p. 244]

fer, ai représenté, tous enfans, petits enfans et héritiers de deffuncts Jean Moët, vivant escuyer, s^r de Brouilliet et autres lieux, conseiller au présidial de Reims, et de Dame Perette Lepagnol, son épouse, [...] nous tous susdits sousignés, pour sortir de communauté, et jouyr chacun de nous séparément des parts et portions qui nous appartiennent ès biens procédants des successions desdits deffuncts sieur et Dame de Brouilliet, avons fait faire quatre lots desdits biens, desquels nous avons pris communication, et après avoir trouvés bien faits et reconnus esgaux, nous les avons fait tirer au sort par Edme Lapinte, praticien, duquel nous sommes convenus, et par le ject d'yceux le premier desdits lots est escheue à Monsieur Nicolas Moët de Brouillet, contenant ce qui suit :

Une maison sise à Reims, rue du Mars, occupée par nos père et mère lors de leurs décez, avec toutes les dependances et ajustements, énoncés dans un mémoire particulier signé de nous en datte du quinziesme juin mil six cens quatre vinct traize, estimée douze mille livres [*suivent : le détail restant de ce premier lot et le contenu du second lot qui échut à Jean Moët de Louvergny*].

[p. 245]

Le troisième desdits lots est escheu à Delasalle et Maillefer, contenant ce qui suit;

Une maison scize à Reims rue de la Fourberie, ou pend pour enseigne la Lune, estimée seize cens livres.

Le quart des biens roture scituez à Brouilliet.

Une cense au terroir de Bethny, provenant de nostre ayeul Nicolas Lépagnot (trois mille livres).

Une cense au terroir de Vassigny (dix neuf cens livres).

Une cense au terroir de Saint-Gilles (huit cens livres).

Le tiers de la rente des religieux de Foygny.

50 Constitution de rente par Perette Dumanjotte, veuve de Simon Lagnier, demeurant à Damery.

Un billet portant vente deu par dame Philippe de Salnove, veuve de Monsieur de Barbaise.

55 Ce qui est deu en principal par Perette Lagnier, veuve en premières noces de Renard, et en secondes de Letourneur, orfèvre, demeurant à Epernay.

Par Jean Liépard, de Pont Favergier.

[*Suivent : les parts constituant le quatrième lot, les arrangements concernant les biens fiefs qui procèdent desdites successions, et la renonciation formelle à toute réclamation au sujet de la dot de mariage, « ayants chacun d'eux receu pareille some »*].

T5 JEAN-LOUIS (1664-1724), plus tard docteur de Sorbonne, ne sera chanoine de l'église métropolitaine de Reims qu'en 1694.

T12 C'est en vain que nous avons cherché aux Archives nationales, Minutier central, où sont déposées environ 80 millions de minutes des 140 études notariales de Paris, cette procuration passée par Jean-Baptiste de La Salle par devant M^{es} Carnot et Levasseur. La même remarque s'applique à la procuration donnée par Remy de La Salle.

Le choix de Jean Maillefer semblait s'imposer à Jean-Baptiste et à Jean-Remy de La Salle. N'était-il pas le plus proche parent étant leur beau-frère ?

T19 Le sieur de La Salle dont il s'agit est en réalité Jean-Remy de La Salle (1670-1732), dernier-né des enfants de Louis et de Nicolle Moët, confondu jusqu'à ces derniers temps et ce malgré des contradictions évidentes, avec Remy, son aîné de dix-sept ans, né le 11 décembre 1652. Voir *infra*, document 52, *Cahier lasallien*, n° 27, les étapes décisives de sa vie.

T26 Encore mineur en 1693, Jean-Remy de La Salle, invariablement appelé Remy dans les documents, atteindra sa majorité à vingt-cinq ans, en 1695. Ses frères se portent donc garants de lui faire agréer et ratifier à cette date les lots de partage. Nous avons omis ce passage dans notre texte. De là les crochets que nous avons introduits.

T35 La lecture rue du Mars nous semble défectueuse. Il faut lire rue du Marc. Dans le cas contraire, il s'agirait de la rue Porte-de-Mars dont la topo-

graphie ne correspond pas au plan de l'époque ni à l'autorisation demandée par Nicolas Moët, en 1547, pour procéder à la rectification de la muraille répondant sur la ruelle du Temple.

Il est à regretter que ce mémoire donnant « dépancances et ajustements » de la dite maison ne nous soit pas parvenu. Il aurait rendu vaines *ex radice* toutes les hypothèses inventées pour donner un renom lasallien à cette maison seigneuriale.

T45 BETHNY ou Betheny. Commune sur le canal de l'Aisne à la Marne, à 4 km 1/2 de Reims. Village autrefois considérable. Les Romains, dit-on, y avaient établi un magasin de grains. Il fut fort endommagé lors du siège de Reims par les Anglais, en 1359.

T46 Nicolas Lespagnol (1566-1628), lieutenant des habitants de Reims (1626) qui posa la première pierre de l'hôtel de ville (18 juin 1627). Il était fils de Jean (1532-1613) et Jeanne Loreignol (° 1593). Il prit pour épouse, le 29 août 1588, Jeanne Cocquebert (1573-1636) qui lui donna quinze enfants dont en particulier :

- ELIZABETH (° 1590), qui épousa Jacques Frémin;
- JEAN (1593-1636);
- JEANNE (° 1597), femme, le 27 novembre 1617, de Jacques Oudan, conseiller secrétaire du roi;
- NICOLAS (° 1596);
- SIMONNE (° 1601), mariée le 27 novembre 1617 à Nicolas Bachelier (20 juillet 1627);
- JACQUELINE (° 1603) que Jean Arnoulet, sgr de Peri, conseiller à l'Élection de Reims, prit pour femme, le 28 septembre 1621;
- ISABEAU (1611-1683), mariée, le 9 juillet 1629, à Simon Cocquebert (1604-1675);
- PERRETTE (1615-1691) *de cujus*, unie en mariage, en décembre 1639, à Jean Moët de Brouillet (1599-1670). Ce sont les grands-parents maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle;
- NICOLAS (1617-1701), gentilhomme de la duchesse d'Orléans, époux de Marie Cocquebert (1631-1707).

T47 WASIGNY. Bourg de 548 habitants, sur les rives de la Vaux, à 20 km de Rethel, dans le département des Ardennes. Sol argileux favorable aux prairies, sous-sol calcaire convenant aux arbres fruitiers, toute son économie actuelle dépend de ces deux facteurs. Centre commercial actif au XVIII^e siècle où ses foires annuelles et ses marchés étaient très courus, son activité a décliné d'année en année. Ses paysages agrestes en font un lieu aimable et reposant. Cf. E. MILLET, *Géographie champenoise*, Tome I, *Argonne et Champagne ardennaise...*, 1959, p. 122.

T48 SAINT-GILLES. Commune située sur l'Ardre, canton et perception de Fismes, arrondissement de Reims, à 3 km de Fismes et à 28 km de Reims. Autrefois terroir de l'archevêché de Reims, les Templiers avaient une

maison sur la butte du prieuré. L'invasion de 1814 lui causa de grands dommages.

- T49 FOIGNY, arrondissement et canton de Vervins (Aisne). Il posséda une abbaye célèbre. Cf., Amédée PIETTE, *Histoire de l'Abbaye de Foigny*, Vervins, impr. Papillon, 1847.
- T51 DAMERY, Bourg viticole au bord de la Marne à 7 km en aval d'Épernay. Son origine ancienne est attestée par de nombreux vestiges gallo-romains. Un seul monument est aujourd'hui digne d'intérêt : son église au clocher roman et au chevet ogival. Lors du siège d'Épernay en 1592, Henri IV fut hébergé à Damery. Il la gratifia du titre de ville. Sa ressource principale de nos jours est le vignoble : 176 ha cultivés par 200 vignerons (1962). Le charme de sa plage et les forêts avoisinantes attirent des estivants nombreux. Cf. E. MILLET, *Géographie champenoise*. Tome II. *Les Pays marnais...* 1963, pp. 360-362.
- T56 EPERNAY. Agréable et coquette cité champenoise, déjà connue aux temps mérovingiens. Possession des comtes de Champagne, donnée en apanage à la maison d'Orléans, prise et reprise durant la guerre de Cent Ans, ravagée au cours des guerres de religion, c'est tout un passé tumultueux qu'Épernay conserve dans son souvenir. Ville en pleine expansion industrielle, le travail et le commerce des vins de Champagne demeurent sa principale activité. Parmi les maisons les plus prospères, retenons celle de Moët et Chandon. Cf. E. MILLET, *Géographie champenoise*. Tome II, *Les Pays marnais...* 1963, pp. 366-367.
- T57 PONT FAVERGIER, actuellement Pontfaverger, commune sur la Suippe, canton de Beine, à 32 km de Reims.

Nota. Le document ci-dessus reproduit est extrait du livre du vicomte Edmond Du Pin de La Guérivière et figurait au dossier Moët dans son chartrier de Belleaucourt. Celui-ci ayant été détruit, ainsi que le château, en juillet 1918¹, nous le publions en remplacement de l'original.

Il nous intéresse doublement : parce que le livre est introuvable en librairie, et surtout à cause des biens qui échurent à la famille de La Salle-Maillefer dans le partage en question.

Les ayants-droit à la succession de Pérette Lespagnol étaient ses trois enfants encore vivants, nés de son mariage avec Jean Moët de Brouillet, et ses petits-enfants, fils de Nicolle Moët (1633-1671), sa fille, épouse Louis de La Salle (1625-1672), à savoir :

¹ Communication de madame la vicomtesse De La Guérivière datée du 23 septembre 1964 à Belleaucourt. Nous tenons à l'en remercier.

Nicolas Moët (1631-1706), sgr de Brouillet;
 Jacques (1635-1716), sgr de Dugny;
 Jean (1642-1700), sgr de Louvergnny;
 Jean-Baptiste (1651-1719);
 Jean-Louis (1664-1724);
 Pierre (1666-1741);
 et Jean-Remy de La Salle (1670-1732);

Jean Maillefer (1651-1718), au nom et comme mari de Marie de La Salle (1654-1711).

Au lendemain de la mort de la grand-mère, veuve Jean Moët de Brouillet, une première difficulté avait surgi au sujet de la maison de la Bouvrie. Nicolas Moët, l'aîné, soutenait que c'était un bien noble et devait lui revenir par préciput; ce que contestaient les autres héritiers. Un accord à l'amiable fut réalisé le 16 mai 1693, en présence de M. Rogier de Ludes, lieutenant criminel, M. Levesque, lieutenant particulier, M. Amé, conseiller au Présidial, leurs parents à quelque degré, et arbitres convenus.

Débouté de ses prétentions, Nicolas promit à tous les co-partageants une somme globale de deux mille livres. Réparti le 11 novembre suivant, chacun toucha 666 livres, 13 sols, 4 deniers, plus les intérêts courus qui s'élevaient à 11 livres, 13 sols, 4 deniers. Le billet de 500 livres dû à de La Salle-Maillefer fut remis à celui-ci le 20 février 1698.

La paix et l'amitié entre parents rétablie, tous les co-héritiers se rassemblèrent autour de Edme Lapinte, praticien, pour le tirage au sort des quatre lots de la succession : trois revenaient aux frères Moët, un à la descendance Moët-De La Salle-Maillefer.

Les ayant trouvés « bien faits et reconnus esgaux », le premier échut à Nicolas Moët de Brouillet; le second, à Jean Moët de Louvergnny; le troisième, à Delasalle et Maillefer; le quatrième, à Jacques Moët de Dugny ainsi que nous l'avons fait constater. Chacun d'eux comprenait : le quart des biens de roture à Brouillet, des maisons à Reims et ailleurs ¹, des censés ² et des sommes dues par divers dont les lieux de résidence sont signalés.

¹ Maisons à Reims : rue de la Chauderie, proche le coin Saint-Jean, estimée 2000 livres; maison, rue de la Fourberie où pendait pour enseigne *La Lune*, estimée 1600 livres. A Rilly, une maison, un gros pressoir, au bas de la Grande-Rue, valant 500 livres. A Lagery, une maison vendue par Charles Rigault.

² Censés : cense au terroir de Reims, estimée 3600 livres; id. au terroir de Mesnil-à-Nesle, estimée 650 livres; id. au terroir de Sept-Saulx, estimée 600 livres; id. au terroir de Bethny, provenant de leur oncle commun, Nicolas Lespagnol, estimée 3000 livres;

C'est le troisième lot que nous avons tenu à transcrire en entier. Il échet pour partie à Jean-Baptiste de La Salle et donna lieu plus tard, le 30 juillet 1695, à une transaction entre Jean-Baptiste — représenté par Jean-Louis — celui-ci, Pierre et Jean-Remy de La Salle et leur beau-frère, Jean Maillefer, époux de Marie de La Salle ¹.

Le procès-verbal de partage, pièce juridique de belle tenue, finit par un hommage unanime à l'équité des grands-parents qui avaient pourvu chacun de leurs enfants d'un « mariage esgal »; ce que ceux-ci reconnaissaient, déclarant ne pas prétendre « revenir l'un contre l'autre pour l'égalité du mariage, ayants chacun de nous reçu pareille somme ». Titres de propriété des héritages, pièces justificatives des rentes échues dans les lots, quittances des mariages étaient entre leurs mains. En connaissance de cause, le quadruple exemplaire fut signé, le 23 juin 1693, par Moët de Brouillet, Moët de Dugny, Moët de Louvergnny, Maillefer, de La Salle, de La Salle, Delasalle ².

Nous ne connaissons pas la portion d'héritage qui revint personnellement à Jean-Baptiste de La Salle. Nous inclinons à penser qu'il l'affecta au fonds de la société des Ecoles chrétiennes dont il était le Fondateur.

id. au terroir de Vassigny, estimée 1900 livres; id. au terroir de Saint-Gilles, estimée 800 livres; id. à Coulommès-les-Attigny, à Saint-Etienne-à-Arne, à Noroy.

En valeur déclarée, le montant de la succession s'élevait à :

Maisons : 16 100 livres;

Censes : 10 750 livres, plus les censes du quatrième lot, non estimées, valant environ 5000 livres.

Principaux de rente : 18 579 livres.

Sommes dues : 23 050 livres, soit 73 425 livres, ce qui équivaldrait, en monnaie française actuelle à environ 146 millions VF. Les dûs par 13 débiteurs n'entrent pas dans le compte, n'étant pas spécifiés; ce seraient encore des millions à ajouter.

¹ Ces derniers se rendirent ainsi propriétaires du sixième des fiefs de Brouillet et Terron-sur-Aisne, du huitième des bois de Dugny, avec tous les chênes, autres arbres et taillis crus, et une partie non définie de celui de Bronville. Ils les revendirent « sans n'en réserver ny retenir » rien, à leurs oncles : Moët de Dugny et Moët de Louvergnny, acquéreurs chacun par moitié (20 février 1698).

² Cf. DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 247.

8

DECES et SEPULTURE de PERETTE LESPAGNOL

*veuve de Jean Moët,
seigneur de Brouillet (1599-1670)
Reims, 7 octobre 1691*

A Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, année 1691, fol. 43v.

C. Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, Ms I², fol. 252.

E Edmond du Pin de La Guérvivière, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1903, p. 239. — *Revue de Champagne et de Brie*, 25^e année, deuxième série, tome 12 (1900), p. 736.

CEUILLEM, mcf. 99,3.

L'an de grace mil six cent quatre vingt unze, le septiesme jour du mois d'octobre est decedé en cette paroisse Dame Perette Lespagnol aagée de soixante et seize ans, veuve de Messire Jean Moët, escuyer, seigneur de Brouillet, et a esté inhumée le lendemain dans l'église Saint Hilaire où nous l'avons portée avec les cérémonies accoustumées, en présence de Messieurs Moët de Brouillet et Moët de Dugny qui ont signé.

[Sig.] Moët De Brouillet; Moët De Dugny [paraphe]; J. Singly.

2 perette LEspagnol | 3 de *add. post*
soixante et seize *interl. supra* ans ' Veuve ' Escuyer | 4 Seigneur Lendemain
LEglise | 5 Nous L'auons porté avec Les Ceremonies.

16 Le deuil de Pérette Lespagnol fut présidé par ses deux fils, Nicolas Moët de Brouillet (1631-1706) et Jacques Moët de Dugny (1635-1716) dont la signature accompagne celle du curé de la paroisse, J. Singly.

La grand-mère aimante.

Décédée sur la paroisse Saint-Hilaire et y demeurant, on voudrait des précisions sur la maison qu'habitait Pérette Lespagnol. Était-ce rue du Marc ou rue de Tambour où son beau-père avait vécu ?¹. On sait seulement qu'elle mourut dans la maison où était mort Jean Moët de Brouillet, son mari. Or, celle-ci, nous le savons, ne peut pas être l'hôtel Le Vergeur où demeurait Jacqueline de La Salle (1631-1696), veuve de Nicolas Cocquebert de Crouy (1624-1687).

Jean Maillefer, fils, très attentif à tout ce qui touche Marie de La Salle, sa femme, a rapporté le douloureux événement en ces termes précis : « Le 7^e 8bre 1691, Mademoiselle Perette Lespagnol, veufve de Monsieur Moët, escuyer, seigneur de Brouillet, grande merre de ma femme, est décédé à sept heures et un quart du soir et a esté enterré à St Hilaire dans leur sépulture »².

Avec Pérette Lespagnol, c'est une figure vénérable qui disparaît³. Elle appartenait à la très honorable famille des Lespagnol alliée aux Colbert, Cocquebert, de La Salle, Moët, Callou, de Montgeot, Le Gorlier, Frizon, Barrois, Robin de La Barre, Y de Séraucourt, etc... et à tant d'autres souches rémoises qui ont honoré Reims, la France, l'Eglise, la magistrature, les armes, les ordres religieux.

Bien jeune, à quinze ans non sonnés, elle fut mariée à Jean Moët de Brouillet, son aîné de seize ans. Elle lui donna dix enfants dont cinq seulement firent carrière dans la vie : Nicolas, l'aîné (1631-1706), Nicolle (1633-1671), Jacques (1635-1716), Jean (1642-1700), Marie (1647-1680), tous mariés excepté la dernière qui mourra à 32 ans. Nicolle, de son côté, n'arrivera pas à la quarantaine, et Jean la dépassera de huit ans. Nicolas, mort à 75 ans, et Jacques à 81, atteignirent l'âge de leurs parents qui couronnèrent leur vie à 71 et 76 ans.

Grand-mère à l'âge de trente-six ans, Pérette se pencha avec tendresse sur Jean-Baptiste de La Salle, son premier petit-fils et filleul. Veuve à cinquante-cinq ans, elle se verra entourée de nombreux petits enfants. Nicolle, sa fille,

¹ « Habitait rue du Tambour (Philippe Moët l'aîné). » Cf. *Buffet*, 1, fol. 100, dans Adrien DUCHENOY, *Les Enseignes de Reims du XIV^e au XVIII^e Siècle...* p. 304. — Id., « Maison à Titus de Monamptueil tenant à celle de Philippe Moët l'aîné, rue de Tambours ».

² Jean MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. JADART, p. 301].

³ RAVELET écrit : « Le jeune de La Salle, durant ses premières années reçut les soins de sa mère et de sa grand'mère qu'il perdit deux ans après sa naissance ». C'est une erreur manifeste. Erreur reprise dans *Bull. Diocèse de Reims*, 5^e an., n^o 47 (samedi 23 novembre 1872), p. 612.

en amena onze, de 1651 à 1670; Nicolas et Marie Cocquebert lui en donneront huit entre 1660 et 1668; Jacques et Marie-Anne Moët, trois; Jean et Marie-Madeleine Cocquebert, sept. Elle ne connaîtra d'autres arrière-petits-enfants que ceux nés du mariage de Marie de La Salle avec Jean Maillefer, et sera marraine de leur aîné, Jean-Baptiste-Nicolas, né le 6 décembre 1679.

Le testament de Louis de La Salle qui la nommait son exécuteur testamentaire, confiait à son amour le soin de sept orphelins de père et mère, fils de sa fille Nicolle. Elle reçut dans sa maison l'aînée des filles, Marie, âgée de dix-huit ans, et le plus petit des garçons, Jean-Remy, qui ne comptait que dix-huit mois.

En la chargeant de veiller sur tous les siens, Louis de La Salle en fit aussi la conseillère de Jean-Baptiste de La Salle nommé tuteur de ses frères et sœurs : celui-ci ne pourra même rien entreprendre sans son « avis et consentement ».

C'est elle qui assista — avec quelle émotion et actions de grâces ! — à la première messe de son filleul, le 10 avril 1678, en l'église métropolitaine de Reims; qui fut témoin des succès universitaires de Jean-Baptiste, promu licencié puis docteur en théologie en 1680-81; qui l'encouragea dans les pénibles débuts de la fondation de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes (1679-1680) et le soutint constamment alors que Reims lui était hostile. « La seule de toute la famille à ne point jeter le blâme à son petit-fils : la première en effet, en face de la plus parfaite humilité évangélique, elle eut l'insigne honneur d'apercevoir l'héroïsme de la vertu, là où les autres parents du saint, aveuglés par des vues purement humaines, ne voyaient que des folies condamnables pour ne pas dire des scandales »¹.

Et lorsque revenu momentanément à Reims, Jean-Baptiste tombe dangereusement malade, c'est encore la grand-mère aimante qui, tout alarmée, vint s'enquérir de la nature du mal. Elle ne fut reçue qu'au parloir. Excès de précaution, dira-t-elle dans un reproche de tendresse pour son petit-fils. Mais c'était le règlement que celui-ci avait établi dans la maison et il ne voulut point s'en départir². Et madame de Brouillet s'en retourna édifiée de cette âme héroïque.

Tout en étant attentive à la gérance des biens dont Jean Moët l'avait fait légataire universel, Pérette Lespagnol étendit sa sollicitude à Marie de La Salle,

¹ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 144.

² « Nul Frère à l'avenir ne trouvera mauvais que la porte de sa chambre soit scellée à l'égard des femmes, et que l'entrée en soit même défendue à ses proches parents d'abord qu'il sçaura que ma grand'mère n'a pas eu le privilège de me voir malade, ailleurs que dans le parloir. » Cf. BLAIN... *op. cit.*, t. I, 304-305.

une authentique mère pour le petit Jean-Remy avant d'être l'épouse de Jean Maillefer. C'est chez sa grand-mère qu'ils se rencontrèrent; c'est chez elle que la noce se célébra ¹.

Et Jacques-Joseph de La Salle pourrait dire qu'à la prière de la vénérable aïeule, il put ajouter aux joies intimes de sa profession religieuse à Sainte-Geneviève à Paris, la parure solennelle de la grandiose cérémonie, grâce aux mil cinq cents livres tournois qu'elle lui fit attribuer.

Jean-Louis de La Salle qui, avec un décalage de quinze ans, reproduit la vie de Jean-Baptiste, son aîné, et deviendra clerc, docteur en Sorbonne et chanoine, sera accompagné à chacune de ces étapes, sauf à la dernière, par cet amour de mère, si grand dans son intensité, si pur dans son désintéressement.

Bien parler ou se taire, c'était la devise de ses armoiries; faire le bien sans éclat, la pratique de sa vie.

Bien des larmes coulèrent au jour de son décès que les prières transformèrent en joyaux de paradis. Parmi les plus ardents, celles déjà saintes du filleul bien-aimé. Dans l'auréole bienheureuse qui couronne de gloire le front radieux de ce dernier, notre vénération détache avec justice la part incomparable qui revient à la vertueuse et aimante grand-mère.

¹ Jean MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. JADART, p. 253].

2

DOCUMENTS QUI CONCERNENT
LES PÈRE ET MÈRE DE
SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

9

*BAPTEME DE LOUIS DE LA SALLE**filz de Lancelot (1583-1631 ?)**et Barbe Cocquebert (1595-1653)**Reims, 19 septembre 1625*

A. Original perdu.

C. Copie contemporaine du registre original perdu. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Pierre, 1625-1633, fol. 2v. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, Ms I², fol. 147.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,10. — CEUILLEM, mcf. 231,5.

2

Le 19^{eme} septembre 1625 a esté baptisé Loys, filz de Lancelot de la Salle, le jeune, et Damoiselle Barbe Cocquebert, sa femme. Nommé par Thomas Cocquebert, le jeune, et Damoiselle Marie Chaalon, sa femme.

1 Septembre | 2 Le Jeune '

Dam[oiselle] ' fe[mme] no[m]mé | 3 Jeune ' da[moiselle] | 4 fe[mme].

T1 La date du décès de Lancelot de La Salle, né v. 1590, est incertaine. Pour H. Jadart¹, c'est avant 1652; pour Maille², probablement en 1651. Le Ms BAZIN est formel : 10 avril 1631, âgé de 61 ans³. Lancelot serait donc né en 1570 ou 1569. Il aurait eu quarante-sept ans au moment de son mariage, v. 1617 — leur premier enfant est né en 1618 — tandis que son épouse n'en aurait compté que vingt-deux. D'autre part, François de La Salle, son père, serait né v. 1545 et aurait compté 86 ans à sa mort. Cela semble peu probable. C'est pour ces raisons que nous retenons l'année 1651 comme celle du décès de Lancelot de La Salle, époux de Barbe Cocquebert.

Celle-ci mourra le 12 février 1653, ayant fait testament le 9 mars 1648, complété par le codicille du 7 décembre 1652, transcrit et commenté plus haut⁴.

¹ H. JADART, *La Famille de La Salle à Reims...*, 1892, pp. 18, 19.

² M. MAILLE, *Notes généalogiques* [LANCÉLOT DE LA SALLE].

³ Ms BAZIN, III, V-5^o.

⁴ Voy. *supra* document 2, p. 52.

Le 19^{ème} septembre 1625 a été
 baptisé Louis fils de La Salle
 de la Salle le Jeune & 2^{ème} Anne
 Cocquebert sa femme née par
 Thomas Cocquebert le Jeune & sa
 Marie Gualoy sa femme.

M. de Moët de Brouillet
 Chancelier du roy
 S. M. de France
 Secrétaire du roy
 M. de Brouillet
 M. de Brouillet
 M. de Brouillet

Baptême de Louis de La Salle (Reims, 19 septembre 1625).

Baptême de Nicolle Moët de Brouillet (Reims, 30 novembre 1633).

T3 Thomas Cocquebert († 1645), fils de Simon Cocquebert (1561-1622), conseiller au Présidial de Reims, et de Marie Branche († Reims, 22 mars 1625, âgée de 60 ans).

De son mariage avec Marie Chaalons (+ Reims, 27 octobre 1651), sont nés :

1. CLAUDE (1612-1700), époux de Nicole Cocquebert (+ 1677);
2. SIMON (1622-1691), qui épouse Marie Vary (Epernay, 1640-Reims, 1723);
3. LOUIS, mari de Marguerite Cocquebert (1626-1696), fille de Jean (1596-1650) et Elisabeth de La Salle (1604-1670);
4. BARBE, née le 24 février 1626.

Thomas COCQUEBERT, précédemment parrain avec Marie Branche, sa mère, de Simon de La Salle, baptisé le 9 avril 1618. — Cf. Ms BAZIN, p. 56, VII. — LEON DE MARIE (Fr.), *Lasalliana*, 1, 6.

T4 Aucune signature n'apparaît au bas de l'acte de baptême, pas même celle du curé, Claude Pintat.

Frères et sœurs de Louis de La Salle.

Louis de La Salle, le nouveau-né, eut deux frères et trois sœurs, nés du mariage de Lancelot de La Salle (v. 1590-1651) et Barbe Cocquebert (1595-1653) :

1. SIMON (1618-1680) dont Thomas Cocquebert fut le parrain, époux en premières noces de Simonne Drouin, dont Jeanne, née le 28 février 1644; et en secondes noces, v. 1648-49, de Rose MAILLEFER (1623- p. 1683), fille de Jean (+ 2 juillet 1636), bourgeois de Reims, sgr de Lillette, lieutenant des habitants de Reims (1630-1632), marié en 1601 à Jeanne de La Salle. De ce second mariage sont nés :
 1. JEAN-FRANÇOIS (1649-1720);
 2. BARBE (1652-1705) qui épousa messire Philbert Bellotte de Précy (+ 1721), écuyer, chevalier, sgr de Précy, de Toisy, Le Bailly, baron d'Aubilly, trésorier de France en la généralité de Soissons;
 3. LOUIS (1654-1701), sgr de l'Étang, portemanteau ordinaire du roi, mari de Anne-Louise Croiset de Noyers (+ Reims, 27 novembre 1751).
2. FRANÇOIS, né le 16 mai 1619. Baptisé à la paroisse Saint-Pierre, il eut pour parrain et marraine ses grands-parents paternels, François de La Salle (1562-v. 1629) et Jeanne Lespagnol;
3. MARIE (1620-1674), unie en mariage¹ à M^e Antoine Frémyn (1614-1701),

¹ Le contrat de mariage est du 20 février 1637, Cf. *Bibl. Nat., Nouveau d'Hozier*, 144 [3154, 14v. 18 35]. — Le mariage devant l'église eut lieu le surlendemain, 22 février. Cf. Ms BAZIN, p. 203, VII. — Antoine Frémyn était fils de Jacques, contrôleur des tailles à Reims, élu en l'Élection de Reims (Cf. *Arch. Nat.*, Z¹A 543, 8) et d'Elisabeth Lespagnol (née le 2 septembre 1590), mariés le 24 février 1608. — Voir document 1, p. 44.

sieur de Sapicourt, Branscourt, Monchéry et de l'Étang, conseiller du roi, élu et contrôleur en l'Élection de Reims, qui obtint des lettres d'anoblissement en 1696¹, exceptées en 1744 de la révocation de l'édit de 1715².

Ils eurent quatorze enfants, cousins-germains de Jean-Baptiste de La Salle. Voici leurs noms :

1. JEANNE (° 21 janvier 1640);
2. BARBE (1645-1713), religieuse au couvent de Sainte-Claire de Reims;
3. ANTHOINE (° 1647), écuyer, sgr de Favières et de Sapicourt, marié en 1708 à Catherine de La Planche;
4. SIMON (° 21 août 1648);
5. LOUIS (1649-1720), époux : 1^o le 2 février 1677, d'Elisabeth de Montgeot (- 16 juin 1681), s.p.; 2^o en 1682, de Jeanne Blanchon d'Arzillières, fille de Adam et Perrette Thierry;
6. JACQUES (° 5 juillet 1650);
7. MARIE (1651-1684), religieuse au couvent de Sainte-Claire à Reims;
8. ANSELME (1652-1662);
9. NICOLLE (° 22 février 1654), religieuse à l'abbaye royale de Saint-Pierre-les-Dames à Reims;
10. PIERRE (1655-1727), sgr de Sapicourt et de Fontenille, doyen des conseillers au Présidial de Reims, marié, le 23 janvier 1708, à Marie-Jeanne Robin de La Barre (+ 21 mai 1744), fille de Nicolas-Ignace (+ 1713), gendarme de la maison du roi et de Jacqueline Cocquault;
11. ELISABETH (1656-1724), religieuse au prieuré de Longueau, ordre de Fontevault;
12. PHILIPPE-JOSEPH, né et baptisé à l'église de Saint-Symphorien, le 15 décembre 1657³ et décédé à Sapicourt, le 28 janvier 1715. Il épousa, le 4 juin 1708, Marie-Magdeleine de Clèves de Cerny, née à Rethel, fille de René de Clèves, sgr de Cerny, procureur du roi aux traites foraines du duché de Mazarin, et Marguerite Rasset.
13. NICOLAS (1660-1746);

¹ Données à Fontainebleau, en mars 1696, Cf. *Dictionnaire des Ennoblements ou Recueil des Lettres de Noblesses...* t. II, p. 88.

² Elles sont du 4 septembre 1744, Cf. *Arch. Nat.*, Z¹A 599.

³ 15 décembre 1657. Baptême de Philippe-Joseph, fils de noble homme Anthoine Fremin, esleu de Reims, sieur de Sapicourt et de damoiselle Marie de La Salle, sa femme.

Parrain et marraine : « noble homme Messire Philippe Fremin, lieutenant assesseur au présidial de Reims, et honorable dame Marie Fremin, religieuse dans l'abbaye de St-Pierre de Reims, représentée par damoiselle Anne Josseteau, femme de Monsieur Christophe L'Espagnol » dans *Arch. Ville de Reims, Saint-Symphorien*, 1648-1665, fol. 77v.

Ms BAZIN qui ignore Jeanne, Jacques et Anselme, fait mention de Philippe-Joseph. De son mariage avec Marie-Magdelaine de Clèves est né, le 14 janvier 1712, Louis Frémin, écuyer, sgr de Beyne, avocat du roi au Présidial de Reims, mort célibataire le 28 août 1773.

14. CLÈRE ou Claire (1663-1686), femme, en premières noces, de Jean Roland (1654-1746), sgr de Feuquières, fils de Pierre et de Magdelaine Maillefer (1623-1704)¹, qui se remarie à Françoise Brodart.

Antoine Frémyn et Marie de La Salle ont peut-être habité l'hôtel de la Cloche, rue de la Chanvrerie².

4. JEANNE, tenue sur les fonts baptismaux de Saint-Michel, le 1^{er} janvier 1622, par Jeanne de La Salle, sa tante, femme de Pierre Cocquebert.

Elle mourut, sans avoir contracté alliance, le 27 mars 1692, et fut enterrée à Saint-Denis.

5. ANTHONIETTE ou Antoinette, née et baptisée le 18 octobre 1628 et ainsi nommée par Antoinette Cocquebert (+ av. 1654), femme de Jean de La Salle (1595-1653), son oncle.

Sauf les deux dernières filles qui furent baptisées à Saint-Michel, tous les autres enfants de Lancelot de La Salle et Barbe Cocquebert reçurent les eaux baptismales à l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Vieil dont dépendait l'hôtel de la Cloche.

¹ La sœur de Jean, Marie-Madeleine Roland (v. 1652-1698) épousa, le 20 novembre 1672, Henri Maillefer (1648-1726).

² Marie de La Salle avait fait testament conjointement avec son mari, le 14 avril 1673. Celui-ci en fit un second, le 17 octobre 1699, par lequel il voulut être enterré près de sa femme, dans le caveau de la chapelle Sainte-Barbe en l'église des PP. Cordeliers de Reims. Cf. *Arm. général...*, t. V, p. 553. — Pour partage des biens et héritages, Cf. *Bibl. Nat., Carrés d'Hozier*, 275, fol. 67. — Sentence rendue par Anthoine Dey de Séraucourt, sub-délégué de l'intendant Caumartin, en l'instance entre les habitants et communauté de Chigny, demandeurs, et M^e Anthoine Frémin, conseiller du roi, esleu en l'eslection de Reims, défendeur (3 mars 1668), dans *Arch. Marne*, C 2087, p. 8v. — Echange de deux pièces de terre au terroir de Courcelles-lez-Ronnay, contre une pièce de terre au terroir de Sapicourt appartenant au sieur Raulin Blocquet (Contrat du 17 décembre 1672; Angier, Leleu, notaires) dans *Arch. Marne*, 4E 16873. — *Bibl.* : *Arm. général de France...*, t. V, p. 553-554. — *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 292 (7410), p. 3v.; [7411] p. 4. — *Preuves originales*, 1241 [27808], p. 37. — BOREL d'H., *Annuaire de la Noblesse de France*, 62^e vol. (1904), p. 198. — BR., fol. 9v., 8V. — H. JADART, *La Famille de La Salle...*, 1892, p. 18, 3. — Ms BAZIN, p. 203, VII; p. 75, 188. — [PONS-LUDON], *Essai sur les Grands Hommes de Champagne...*, p. 22.

Originaire de Château-Porcien, la famille Frémyn est une des plus anciennes de la province de Champagne. Dès l'an 1400, elle était revêtue des premières charges de la magistrature et se distingua de tout temps par son attachement aux rois leurs souverains. Elle s'est éteinte en 1912 avec la branche de Sapicourt qui a habité Laon et Pargnan, canton de Craonne, entre 1829 et 1881.

Elle porte *D'argent à la fasce d'azur bordée de laquelle sortent des flammes de gueules au-dessus et au-dessous opposées à d'autres flammes mouvantes du chef et de la pointe de l'écu.*

Elle était apparentée aux Cauchon, aux Collet, aux Frizon, aux Laignelet, etc...
Bibl. : *Bibl. Nat., Carrés d'Hozier*, 144 [3154], p. 22-3. — *Id.*, *Dossiers bleus*, 292 [7410], p. 1. — *Id.*, *Nouveau d'Hozier*, 144 [3154], p. 4. — *Arch. Aisne*, B 1121 1129 1130

On peut raisonnablement supposer que François (° 1619) et Antoinette, la dernière-née en 1628, moururent en bas âge. Simon, Marie, Jeanne et Louis, vivaient donc avec leurs parents, rue de la Chanvrière.

À partir de 1640, la maison paternelle va se peupler rapidement. Les époux Marie de La Salle-Frémyn apporteront huit enfants, de 1640 à 1653; Simon de La Salle-Rose Maillefer, un garçon et une fille; Louis et Nicolle Moët, deux fils, de 1651 à 1653. Au total, douze enfants que leur grand'mère, Barbe Cocquebert, aura bercés et tendrement aimés jusqu'à son décès, le 12 février 1653.

Après sa mort, il naîtra un fils à Simon et cinq à Louis de La Salle avant que ce dernier n'aille s'établir, rue Sainte-Marguerite, en 1665.

Dans l'hypothèse où les époux Frémyn aient continué à occuper leur logement dans la maison de leurs parents jusqu'en 1663, vingt-quatre enfants, en définitive, seront nés à l'hôtel de la Cloche. Ce qui laisse évidemment supposer que ledit hôtel et ses annexes occupaient une superficie plus vaste que celle des locaux actuels.

1141 2934 2973 3077 3138 4093. — *Arch. Marne*, 4E 16892 (20 octobre 1721). — Ms BAZIN, 199-205. — Bertrand LA CROIX, [*Généalogie des Fremin de Sapicourt*]. — *Bibl. Sainte-Geneviève, Cat. XLV*, Ms 3425.

10

CONTRAT DE MARIAGE
entre LOUIS DE LA SALLE et Nicolle MOËT
Reims, 20 août 1650

A. Original détruit pendant la guerre de 1914-1918. Pièce autrefois conservée dans le minutier de M^e Morizet, notaire à Reims.

C. Copie du XX^e siècle, par Loriguet. Arch. Ville de Reims (Papiers Loriguet).
e. CEUILLEM, mcf. 4190,2-3.

[fol. 1]

Par devant les notaires du roy furent presens honorable homme Lancelot de Lasalle, bourgeois de Reims, damoiselle Barbe Cocquebert, sa femme, noble homme M^e Louis de Lasalle, conseiller du roy au siège royal et présidial de Reims, fils desdits sieur Lancelot de la Salle et damoiselle Barbe Cocquebert, d'une part...

Jean Moët, escuier, seigneur de Brouillet, conseiller du roy au siège royal et présidial de Reims, damoiselle Perette Lespaignol, son épouse, et Nicolle Moët, leur fille, demeurant audit Reims, paroisse Saint Hilaire,...

disans les parties comme pour parvenir au mariage, lequel moyennant la grâce de Dieu se fera et en face de sainte Eglise se solemnisera entre lesdit sieur M^e Louis Delasalle et demoiselle Nicolle Moët au temps qui sera entre eulx et leurs parans et amis advisé ... font les traites et conventions matrimoniales qui en suivent.

Ledit sieur Lancelot Delasalle et sa femme promettent de donner à leur fils la somme de seize mil livres tournois tant en deniers clers qu'en la charge de conseiller audit siège royal et présidial dont ledit sieur M^e Louis Delasalle est pourveu, de laquelle somme de 16000 L. il y en aura moitié, montant à 8000 l., censés et réputé meubles, et pareille somme qui sortira nature de naissant. Lequel sieur M^e Louis

Delasalle, en faveur dudit mariage, donne par ces présentes à demoiselle Nicolle Moët, sa future espouse, les bagues et joiaux pour la somme de quinze cens livres tournois qui fera augmentation d'apport à ladite demoiselle Nicolle Moët et aux enfans qui naistront dudit mariage, [fol. iv.] à condition néanmoins que si ladite demoiselle Nicolle Moët précédedit sans hoirs procréés de son corps, ledit sieur M^e Louis Delasalle, qu'en ce cas ledit sieur M^e Louis Delasalle demeurera déchargé de ladite somme de 1500 l. tournois comme lesdits joueaulx quy luy retourneront et appartiendront. Lequel sieur M^e Louis Delasalle doue sa future de la somme de 500 l. tournois de douaire préfixe ou du coustumier à son choix, ledit douaire préfix rachetable de 5000 l. tournois par les héritiers dudit futur espoux en cas qu'il n'y ait enfans et où il y aura enffans et que ladite demoiselle future espouse convole en 2des nopces, ledit douaire sera réduit à 300 l. par an racheptable de 3000 l.

Et de la part dudit sieur de Brouillet et son épouse, ils ont promis donner pour le mariage de leur fille aussitôt la bénédiction dudit mariage, la somme de 16000 l. tournois, en ce compris les meubles, scavoir 12000 l. en 2 contrats de constitution de rente de 6000 l. chacun (qu'ils garantissent), et 4000 l. tournois en deniers clairs, desquelles 16000 l. il y en aura 8000 qui sortiront nature de propre et naissant à ladite future et aux siens et 8000 qui sortiront nature de meubles.

Et si lesdits Delasalle et de Brouillet promettent habiller leurs enfans d'habits nuptiaux selon leur estat et qualité, mesme faire les frais du festin et banquet par moitié esgallement.

Fait au logis dudit Sieur de Brouillet, le 20^e aoust 1650. [Signé] Moët de Brouillet, Delasalle, Perette Lespaignol, Barbe Cocquebert, De La Salle, Nicolle Moët, Rogier, Viscot.

25 août 1650. Ledit sieur Louis Delasalle et Nicolle Moët sa femme recoivent dudit sieur et dame de Brouillet 4000 l. tournois en 2 contrats de constitution de rente.

[*Adnot. en incipit*] : Contrat de mariage de M^e Louis Delasalle, père du vénérable Jean-Baptiste Delasalle, 20 août 1650. — Viscot, 1650 (Etude de M^e Morizet).

51 Brouillet 8000 *delev.* 4000 ' tournois *delev.* faisant moitié ' des 16000, 12000 *delev.* 6000 | 52 rente *add. in fine et delev.* 3 avril 1651.

Déposée chez M^e Viscot, la minute de cet intéressant document a été détruite en 1914-1918, l'étude de M^e Hanrot (1858-1930), successeur de M^e Charles-Léon-Marie Morizet (1869-1898), ayant brûlé par suite des bombardements.

C'est l'unique union que les de La Salle aient contractée avec les Moët Nobles d'origine, ceux-ci rechercheront des alliances dans l'aristocratie plutôt que parmi la haute bourgeoisie. Si Louis de La Salle est entré dans le cercle de leurs relations, c'est que ses fonctions de conseiller au Présidial l'ont fait singulièrement apprécier de Jean Moët qui exerçait la même charge. La profession a précédé et fait naître la parenté.

Mariage à parts égales ¹, pourrions-nous dire en examinant avec attention les traites et conventions matrimoniales qu'on vient de lire. Rien d'ailleurs qui ne soit conforme à la coutume de Reims, qu'il s'agisse des biens meubles, propres et naissants, des dons de noces, douaire conventionnel ou préfixe, apport mutuel à la communauté conjugale et clause restrictive au cas où la future épouse précéderait son mari dans la mort. Avec leur capital initial de trente-deux mille livres, Louis de La Salle et Nicolle Moët pouvaient franchir sans inquiétude le seuil de la vie commune.

Frais d'habillement, festin et banquet couraient par moitié à la charge des parents et beaux-parents des fiancés. Aucune allusion relative au logement des futurs époux. Il est donc superflu de le déterminer gratuitement comme a fait Frère Maxime ². Regrettons aussi que l'acte ne contienne aucune précision

¹ « Celui qui est né en loyal mariage de père et mère nobles, ou de père noble seulement, encore que la mère fut de roturière condition, est noble et jouit du privilège de noblesse. Au contraire, s'ils sont issus de père non noble et de mère noble, sont reputez non nobles. » Cf. THOU (de), *Coutumes de la Cité de Reims...*, art. 11.

La condition sociale des époux était inégale. Nicolle Moët était noble de naissance, mais Louis de La Salle ne l'était pas. De par son mariage, l'épouse perdit son titre de noblesse.

² Frère MAXIME, *Études lasalliennes*, fol. 38-39.

concernant le logis du sieur Brouillet. Sans doute était-ce rue du Marc, mais non à l'hôtel Le Vergeur comme a essayé vainement de le démontrer l'auteur précité¹. Les Moët de Brouillet ne furent jamais propriétaires de cet hôtel, nous l'avons prouvé².

Toutes les conditions remplies — bans, témoins, consentement des curés des deux paroisses — le mariage religieux eut lieu le 25 août, cinq jours après la signature du document transcrit plus haut. Conformément à celui-ci, les nouveaux époux reçurent des sieur et dame Jean Moët de Brouillet, deux contrats de rente au principal de quatre mil livres tournois. Ce furent leurs premiers conquêts.

La cérémonie nuptiale eut lieu à Saint-Hilaire, paroisse de la mariée, Louis de La Salle ressortissant de celle de Saint-Pierre. Ils étaient l'un et l'autre en pleine jeunesse : lui, vingt-cinq ans; elle, dix-sept et neuf mois. Huit mois plus tard, le 30 avril 1651, Nicolle Moët donnait au monde son premier-né, Jean-Baptiste de La Salle, l'aîné de onze enfants, huit garçons et trois filles qui toutes portèrent Marie pour prénom : Marie (1654-1711), Rose-Marie (1656-1682), Marie-Anne (° 1658); deux frères les avaient précédées, six autres les suivirent.

Voici, en un tableau d'ensemble, l'histoire démographique de la famille.

Tableau I :

Histoire démographique de la famille Louis de La Salle — Nicole Moët

	Naissance Date	Baptême Eglise	Mariage Date	Décès		Age au décès
				Date	Lieu	
PARENTS :						
Louis de La Salle	19-9-1625	S. Pierre	25-8-1650	10-4-1672	Reims S. Sym.	46a. 7m.
Nicolle Moët	30-11-1633	S. Hilaire	25-8-1650	19-7-1671	Reims S. Sym.	37a. 8m.

¹ Frère MAXIME, *Quelle est la Maison natale, à Reims, de St Jean-Baptiste de La Salle*. Conférence lue à l'Académie nationale de Reims (le 2 mai 1960).

² Voir document 3, p. 119. — Pol GOSSET, *Les Occupants de l'Hôtel Le Vergeur du XVI^e au XVIII^e Siècle*, dans *Annuaire-Bulletin de la Société des Amis du Vieux Reims*, 1931-1935, pp. 13-16.

	Naissance Date	Baptême Eglise	Mariage Date	Décès		Age au décès
				Date	Lieu	
ENFANTS :						
Jean-Baptiste	30-4-1651	S. Hilaire		7-4-1719	Rouen S. Sever	68a.
Remy	11-12-1652	S. Pierre			Reims S. Pierre	jeune
Marie	26-2-1654	S. Pierre	20-3-1679	23-3-1711	Reims S. Etienne	57a.
Rose-Marie	29-2-1656	S. Michel		21-3-1682	Reims S. Etienne	26a. 1m.
Marie-Anne	2-2-1658	S. Hilaire			Reims S. Pierre	jeune
Jacques-Joseph	21-9-1659	S. Hilaire		29-3-1723	Chauny S. Martin	63a. 6m.
Jean-Louis	15-2-1663	S. Pierre			Reims S. Pierre	10m.
Jean-Louis	25-12-1664	S. Hilaire		26-9-1724	Reims	59a. 9m.
Pierre	3-9-1666	S. Sym.	13-2-1696	26-6-1741	Reims S. Sym.	74a. 9m.
Simon	10-9-1667	S. Michel		22-4-1669	Reims S. Sym.	1a. 7m.
Jean-Remy	12-7-1670	S. Pierre	5-5-1711	1732	Paris	62a.

Constatons en premier lieu l'erreur des premiers biographes de Jean-Baptiste de La Salle. « Il sortit de ce mariage sept enfants, cinq garçons et deux filles », écrit Bernard ¹; de leur côté, Maillefer ² et Blain parlent de « l'aîné de sept enfants » ³. Sans doute n'ont-ils compté que les survivants, omettant de mentionner Marie-Anne (° 1658), Jean-Louis (° 1663), Simon (1667-1669), morts en bas âge, ainsi que Remy (° 1652), confondu jusqu'à ces dernières années avec son homonyme Jean-Remy, né à Reims en 1670, et mort à Paris en 1732. La première liste, détaillée bien que privée d'un nom — celui de Jean-Remy — fut établie par Duchénoy et publiée par Henri Jadart dans *La*

¹ Ms BERNARD, p. 10.

² Ms CARBON, fol. 3. — Ms 1426, fol. 1.

³ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 118.

*famille de La Salle à Reims du XVI^e au XVII^e siècle*¹. Nous la rectifions et la complétons dans le présent ouvrage.

Qu'on nous permette de tirer la leçon de ce tableau. On constate tout d'abord que les naissances se sont répétées au rythme d'un an et dix mois en moyenne. Elles sont survenues pendant les mois de :

février : 4;
avril : 1;
juillet : 1;
septembre : 3;
décembre : 2;

cinq dans le premier semestre de l'année, dont les trois filles, et six dans le second.

Les baptêmes ont été administrés le jour même de la naissance. Le contraire aurait été consigné dans l'acte baptistaire comme il est facile de s'en convaincre en parcourant les registres d'état civil des paroisses de Reims.

Quatre enfants — trois garçons et une fille — sont morts jeunes ou en bas âge. Quant à la mortalité des adultes, elle s'établit comme suit :

moins de 30 ans : 1
moins de 50 ans : 2, les parents (la mère, 38 ans; le père, 47).
plus de 50 ans : 2;
plus de 60 ans : 3;
plus de 70 ans : 1;

ce qui donne une vie moyenne de :

42 ans pour les parents,
59 ans pour les enfants.

On signale comme causes ou circonstances de décès, deux cas d'apoplexie : Marie (+ 1711), Jean-Louis (+ 1724); une mort presque subite : Rose-Marie (+ 1682), malade quelques dix heures, et une autre inopinée : Louis de La Salle (+ 1672), retenu seulement deux jours au lit.

L'union conjugale dura vingt-et-un ans. Louis de La Salle ne survécut que neuf mois à son veuvage.

Au moment de la disparition du chef de famille, tous les enfants étaient en minorité. L'aîné, Jean-Baptiste, ne comptait que vingt et un ans; le dernier-né, Jean-Remy, un an sonné, au décès de sa mère.

Quatre entrèrent dans la vie religieuse ou l'état ecclésiastique : une fille, Rose-Marie; trois garçons : Jean-Baptiste, Jacques-Joseph, Jean-Louis. Trois

¹ *Rev. de Champagne et de Brie*, vol. XXV, 13^e an. (1888), pp. 241-255.

autres se marièrent et eurent descendance : une fille, Marie, âgée de vingt-cinq ans; deux garçons, Pierre, trente ans et cinq mois; Jean-Remy, quarante ans et dix mois. Ces deux derniers entrèrent dans la magistrature : Pierre devint conseiller et doyen des conseillers au Présidial de Reims; Jean-Remy, conseiller à la cour des Monnaies de la même ville. Marie, de son côté, épousa Jean Maillefer, magistrat au conseil de ville. Ils restèrent donc fidèles à la tradition de famille, fidèles aussi à la ville qui les vit naître. Reims fut leur berceau et leur tombe, sauf pour Jean-Baptiste et Jacques-Joseph que le ministère des âmes avait appelés à Rouen et à Chauny, et Jean-Remy qui s'éteignit obscurément à Paris.

Belle famille en vérité ! Dieu se tailla la bonne part sans pour autant priver la patrie terrestre de citoyens de mérite : quatre contre trois. C'est sensiblement la proportion que l'on retrouve parmi les petits enfants de Louis de La Salle et Nicolle Moët comme en témoigne le tableau ci-après.

Familles constituées.	Nombre de fils	Religieux	Religieuses	Mariés	Morts en bas-âge.
Jean Maillefer et Marie de La Salle	10	3 Bénédictins Saint-Maur		1 fille	3 garçons 2 filles
Pierre de La Salle et F. H. Bachelier	8	1 Bénédictin Saint-Maur	2 Congrégat. Notre-Dame	2 filles	2 filles 1 garçon
Jean-Remy et M. Bertin du R.	4	1 Dominicain	1 Ursuline	1 garçon	1 fille

Sur les treize sujets disponibles, huit s'engagent au service de Dieu. L'exemple est admirable, mais il est trop particulier et la base expérimentale trop réduite pour permettre une conclusion à portée générale.

Par contre, on retrouve d'autres constantes familiales chez les époux de La Salle-Moët et leurs enfants : le sentiment monarchique et la fidélité au roi, le dévouement à la chose publique, l'amour de l'Eglise et de la religion catholique dont ils font profession. Tout cela suppose des qualités humaines et sociales qu'on ne saurait oublier : loyauté, justice, fermeté de caractère, sens civique, conscience professionnelle; et des vertus chrétiennes solides telles que la piété, la charité, l'amour des pauvres et la pratique des sacrements. Sur ce sujet, les témoignages des biographes sont concordants.

A quel degré les enfants en ont-ils hérité de leurs parents ? Quel rôle auraient joué ceux-ci dans le cas précis de Jean-Baptiste ? Le mariage étant

surtout le sacrement de la sanctification des conjoints et de leur progéniture, dans quelle mesure les époux de La Salle ont-ils contribué à faire de leur fils aîné un saint ? Car l'histoire d'un saint, c'est l'histoire d'un homme qui collabore avec la grâce de Dieu. Et l'homme se définit, en partie, dès sa préhistoire par l'histoire des parents qui lui ont donné le jour. Admirable action de la grâce divine qui, partant de ces données de nature, les respecte et les transforme pour constituer la créature en état de sainteté ! On devine tout l'intérêt d'une étude où l'hérédité mise à jour, on retrouverait, dans la formation morale, culturelle, religieuse et artistique, quoi qu'en dise Blain¹, l'influx d'origine des parents. L'exemple de cet enfant, de cet homme tout court, progressant dans la voie de sainteté pour devenir l'homme de Dieu, stimulerait nos vies.

Une dernière question. Où allèrent habiter Louis de La Salle et Nicolle Moët aussitôt leur mariage ? A défaut de preuve matérielle et pour les raisons que nous avons exposées², nous inclinons à croire que ce fut à l'hôtel de la Cloche. Il n'est pas possible de prendre en considération les suppositions de Frère Maxime déjà cité³.

Bibl. : *Les enfants de Louis de La Salle* dans *Bull. Frères des Écoles chrétiennes*, 4^e an., n^o 1 (janvier 1910), pp. 69-72. — *Une généalogie de saint Jean-Baptiste de La Salle*, dans *Bull. Frères des Écoles chrétiennes*, 1^{re} an., n^o 1 (janvier 1907), pp. 46-47. — *La généalogie maternelle de notre saint Fondateur* dans *Bull. Frères des Écoles chrétiennes*, 22^e an., n^o 114 (juillet 1948), p. 269. — Louis JORIAUX, *Généalogie des De La Salle* (onzième branche cadette ou les de La Salle de Reims), dans *Archives de la noblesse*, t. XXIV, Paris, 1900. — *Bull. Frères des Écoles chrétiennes*, 13^e an., n^o 1 (janvier 1925), pp. 51-54.

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 119.

² Voir document 2, pp. 88-94; doc. 18, pp. 236-39.

³ Cf. *supra*, p. 164.

11

CONTRAT D'ACHAT
de l'hôtel rue Sainte Marguerite
Reims, 23 mai 1664

A. Original. Arch. Marne, 4E 16865.

e. Arch. Hôtel de La Salle (pièce non classée). — CEHILLEM, mcf. 4542,3-5.

[fol. 1]

Par devant les nottaires du Roy en son Baillage de Vermandois, demeurans à Reims, fut present noble homme Louis Ballet, conseiller au Présidial de Reims, y demeurant, et Damoiselle Magdelaine Blanchebarbe, sa femme, de luy licenciée et authorizee, lesquels ont recongneut et confessez avoir vendu, cedde, quitte et transporté, et par ces présentes vendent, ceddent, quittent et transportent dès maintenant et pour tousiours à noble homme Louis Delasalle, aussy conseiller audit Présidial de Reims, y demeurant, présent achepteur pour luy, ses hoirs et ayans cause, une grande maison size audit Reims, rue sainte Margueritte, faisant coing, en laquelle lesdits sieur et damoiselle vendeurs sont demeurans, consistante en porte cochère, cour, cuisine, chambre, salle basse, chambres et salle haultes, grenier, caves, celier lestrignes, lieu et pourpris, comme il se comporte, tenant à Mathieu Ruinart à cause de lacquisition par luy faicte dudit sieur Ballet, d'une part, par ladite rue sainte Margueritte, et à Jean Oudin, par la rue de la Grue, d'autre, avec une placque quy est à la cheminée de la chambre basse, une pierre à eau qui est dans la court, les nattes quy sont aux chambre et salle, et generalmente tout

1 baill[age] | 2 Noble ' ballet Cons[eille]r | 4 blanchebarbe ' auth[o]-rizee Lesquels
5 Et | 6 Ceddent | 7 Noble ' delasalle | 8 Cons[eille]r
aud[it] ' Present | 9 Causé Une ' aud[it] | 10 Lesd[its] sr | 11 Consistante | 12 Cour Cuisine '
Chambres ' Salle | 13 Celier | 14 acause ' faict dud[it] |
15 Sr ballet ' lad[ite] ' saint | 16 oudin ' grue | 17 Chambre ' Une ' Court | 18 Nattes |

[*Adnot. en incipit marg. sinistra*] : déliuré en forme aud[it] S. Delasalle, et en bref audit S. Ballet.

[fol. iv.]

ce quy est approprié en ladite maison, et encores sur deux caves que
 ledit sieur Ballet sest réservé, par le contract de vendition par luy 20
 fait audit Mathieu Ruinart, d'une maison quy faisoit partye de celle
 cy dessus vendu, ainsy quil est porté par ledit contract de vendition,
 passé par devant Chevillet et Rogier, notaires royaux à Reims, le
 vingtiesme jour de juillet mil six cens cinquante six, duquel lecture
 lui a esté faite, et d'un acte fin dicelluy, passé par devant les mesmes 25
 notaires, le dixneufiesme septembre audit an, les clauses desquels
 contract et acte ledit sieur Delasalle a promis entretenir. Estante
 ladite maison assize en la seigneurie de Monseigneur l'archevesque
 duc de Reims, premier pair de France, franche et quitte de toutes
 charges et ypotèques quelconques excepté de la part des frais du 30
 saint sacre des Roys de France, le cas y échéant, dont ledit sieur
 Delasalle sest chargé pour ladvenir.

La présente vendition faite moyennant la somme de sept mil
 six cens livres tournois au prix principal,

[fol. 2]

sur laquelle somme ledit sieur Delasalle a présentement payé et 35
 fourny contant ausdits Sieur et Damoiselle vendeurs, la somme de
 quatre mil six cens livres en lous d'argent et autre monnoye compte
 nombré et à eulx délivré actuellement et par effect qui s'en sont
 contanté et ont quitté et quittent ledit sieur Delasalle et tous autres.
 Et le surplus, montant à trois mil livres, ledit sieur Delasalle sera 40
 tenu et a promis pareillement ausdits Sieur et Damoiselle vendeurs,

19 lad[ite] Maison | 20 led[it] S. ballet ' Contract |
 21 aud[it] ' ruinart Maison | 22 led[it] Contract ' Vendition | 23 pard[evant] ' No[taires]
 Royaux | 24 Juillet Mil ' Cinquante | 25 d'Icelluy ' Mesmes Nottaires |
 26 Clauses | 28 lad[ite] Maison ' l'archevesque |
 29 franchises *correx.* franche | 30 Excepté | 31 led[it] S. | 32 delasalle | 33 Vendition
 Moyennant ' Somme ' Sept | 34 liures | 35 led[it]
 S. delasalle | 36 S. ' vendeurs. Les lignes qui suivent annoncées par un rappel, commençant
 par les mots *La somme de quatre mil six... livres*, oubliées dans le texte,
 se trouvent à la fin du document, avant les signatures | 37 Monnoye | 38 sen | 39 led[it]
 S. delasalle | 40 Montant ' Trois ' led[it] S. delasalle |
 41 par[eillement] ' S. d[amoise]lle |

au jour de feste saint Jean-Baptiste de l'année prochaine mil six cens
 soixante cinq, sans interest, jusques auquel jour lesdits Sieur et
 45 Damoiselle vendeurs jouiront de la susdite maison sans en payer
 aucun louage. Et sy a ledit sieur Delasalle payé etourny à ladite
 Damoiselle Blanchebarbe pour ses esplingues la somme de cent livres
 qui sen est contenté. De vesture et vesture fait par devant nous,
 notaires royaux d'abondant. Promettans lesdites parties par leur foy,
 50 sur l'obligation de leurs biens, scavoir lesdits Sieur et Damoiselle
 vendeurs, l'un pour l'autre et chacun d'eulx pour le tout, sans division
 ny discussion, à garantir, délivrer, deffendre, faire bon et valloir ladite
 présente vendition envers ledit sieur Delasalle de tous troubles et
 empeschemens quelconques, et ledit sieur Delasalle à payer, acquitter,
 55 satisfaire, favoriser et accomplir au contenu cy dessus au jour et ainsy
 que dessus est dict et sans y deffaillir, sur peine. Renonçant mesme
 lesdits Sieur et Damoiselle vendeurs au bénéfice de division, droit
 et ordre de discussion. Ce fut fait et passé audit Reims, de rellevé,
 le vingttroisiesme jour de may mil six cens soixante quatre. Et ont
 les parties signez.

[Sig.] L. Ballet [majuscules entrelacées, paraphe]; De La Salle;
 M. Blanchebarbe; Leleu [paraphe]; Angier [paraphe].

42 Jeanbaptiste / Lannee / Mil | 43 Cinq / jusq[ues] / Jour lesd[its] S. | 44 d[amoise]lle
 Vendeurs Jouiront / susd[ite] Maison | 45 led[it] / delasalle /
 lad[ite] dam[oise]lle blanchebarbe / Cent li[vres] | 47 Vesture | 48 N[otaires] R[oyaux] /
 lesd[ites] | 49 Lobligation / scauoir / S. | 50 Vendeurs /
 deulx | 52 led[it] S. delasalle | 53 led[it] S. delasalle | 54 et *delev.*
 4 mots illisibles / Contenu | 55 q[ue] / p[ei]ne r[enonçant]
 Mesme | 56 lesd[its] S. / d[amoise]lle / benef[ice] | 57 discuss[ion] / aud[it] / Relleué |
 58 Jour / May / Cens | 59 Signez. La ligne qui
 suit, introduite par un rappel, commençant par *La somme...* livrés a été rapportée à la place
 qui lui correspond dans le texte, ligne 36.

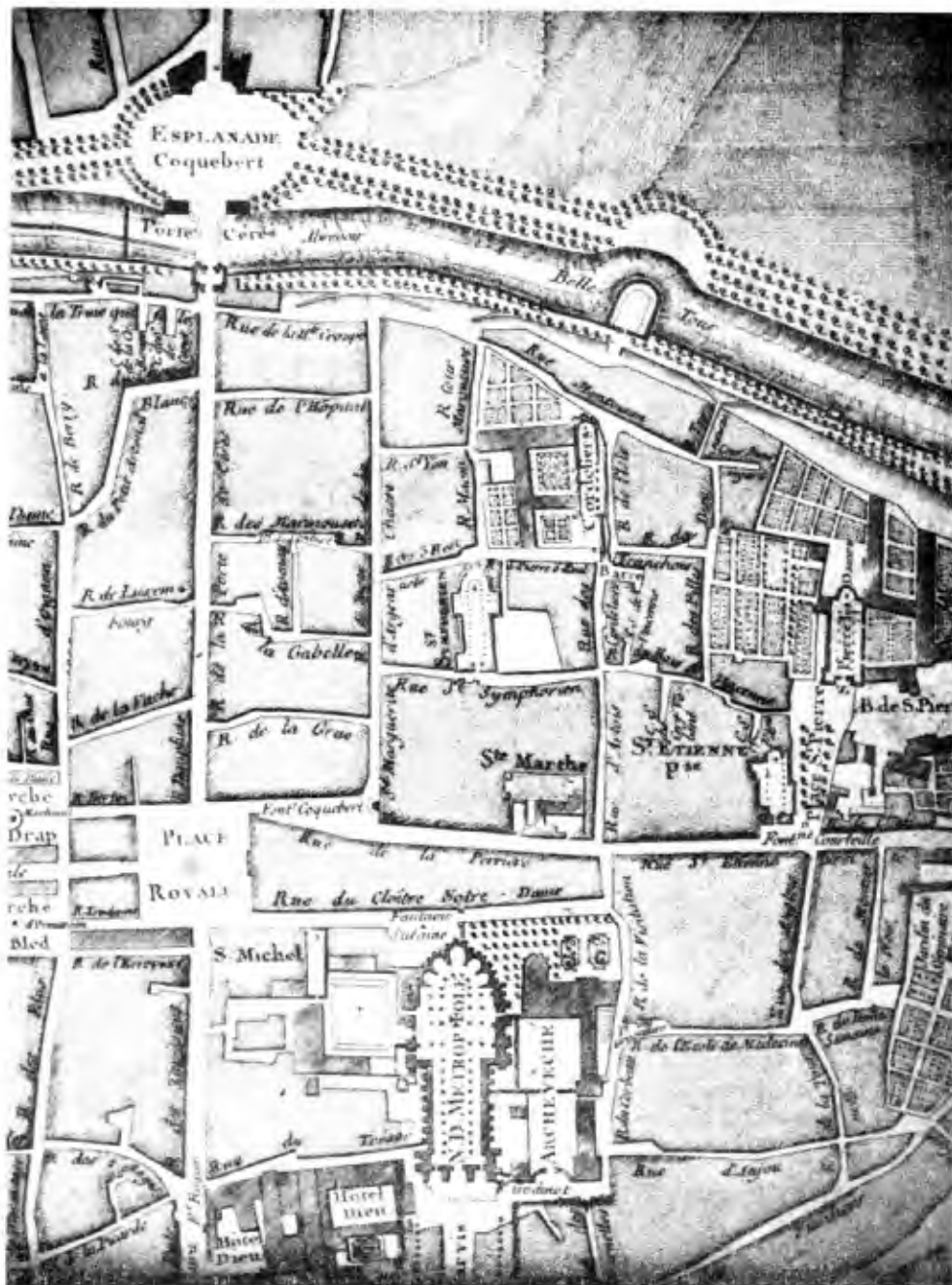
La découverte de ce document permet de dater d'une façon précise l'acte
 d'achat de l'hôtel rue Sainte-Marguerite et de déterminer le jour où la famille
 Louis de La Salle-Moët quitte l'hôtel de la Croix d'Or, ou de la Cloche, rue

Chambre de Commerce de la ville
de la Rochelle le 15 Mars 1763

Le Roy en son Conseil
Vu le rapport de son
secretaire d'Etat en Conseil
des finances sur le rapport
de son seigneur de la Rochelle
du 15 Mars 1763
Le Roy a ordonne
que les habitants de la
ville de la Rochelle
seront tenus de payer
à la ville de la Rochelle
une somme de six mille
livres par an pour
l'entretien de la
ville de la Rochelle
à compter du 1er
Janvier 1763
Et a ordonne
que les habitants de
la ville de la Rochelle
seront tenus de payer
à la ville de la Rochelle
une somme de six mille
livres par an pour
l'entretien de la
ville de la Rochelle
à compter du 1er
Janvier 1763

Chap. 12. de la ville de Valenciennes
C'est une ville de France, située sur la
meuse, et de l'empire d'Allemagne. Elle
est de l'archevêché de Reims, et de
l'abbaye de Saint-Remy. Elle est
fortifiée de murailles, et de fossés
d'eau. Elle a une cathédrale, et
plusieurs églises. Elle est une
ville libre, et a des franchises.
Elle est de l'archevêché de Reims,
et de l'abbaye de Saint-Remy. Elle
est fortifiée de murailles, et de
fossés d'eau. Elle a une cathédrale,
et plusieurs églises. Elle est une
ville libre, et a des franchises.

La somme de quatre mil six cent dix
+ **De la ville de Valenciennes**
M. Claude Barbe
de la ville de Valenciennes
De la ville de Valenciennes



Emplacement de l'Hôtel de Louis de La Salle,
rue Sainte-Marguerite, angle de la rue de la Grue.

de la Chanvrière. C'est en effet le 23 mai 1664, que ce contrat fut signé ¹. Toutefois, comme on l'aura remarqué dans le texte, le transfert de domicile n'eut lieu que treize mois plus tard, au jour de la saint Jean-Baptiste 1665, le 24 juin.

La rue Sainte-Marguerite où Louis de La Salle vient s'installer tirait son nom d'une chapelle érigée en l'honneur de cette sainte. Elle appartenait à la maison de Saint-Basle, placée auprès du refuge de Saint-Gilles, dont l'existence est attestée dès 1328 ².

Elle aboutissait à la rue de La Perrière vers l'ouest. La rue du Peigne-d'Argent, d'après l'enseigne de la maison d'un ancien apprêteur, la prolongeait vers l'est. En changeant d'enseigne, cette dernière devint la rue de la Chasse ³, comprise entre la rue Saint-Symphorien et la rue des Trois-Raisinets. Là s'élevait l'hôtel Thiret de Prain (ou Prin) que François Noblet ⁴, conseiller au bailliage (1677) et Présidial de Reims (1700) et lieutenant des habitants (1702-1708), acquit de Charlotte de Thiret d'Assy, dame des Alleux et de la Maison-Rouge, moyennant vingt-et-une mille livres ⁵ et dont il fit donation à son fils, Jean-Antoine Noblet (1684-1728), sgr de Romery, conseiller au Parlement, 5^e des enquêtes (reçu le 17 août 1707), qui épousa, le 8 août 1713, Louise-Catherine de La Salle, fille de Simon (1660-1728) et de Marie-Michel Fournier (+ 1734) ⁶.

¹ Ch. Cerf le place aux environs du 13 mai 1664. — Voir aussi, Camille SCHWINGROUBER, *La Rue de l'Arbalète à Reims*, Reims, 1905, p. 14. — Ch. Cerf, comme Frère Maxime (Cf. *Études lasalliennes*, fol. 40), affirmation que le transfert eut lieu en 1664. C'est incompatible avec les clauses du contrat.

² *Bibl. municip. Reims*, Ms 1873, fol. 9v.; Ms 1874, 15, Lettre S; Ms 1895, 3, n° 60; Ms 1896, p. 60.

³ Cf. CERF, *Le Vieux Reims...*, p. 160.

⁴ François Noblet épousa, le 30 août 1677, Marguerite Cocquebert (1618-1696), fille de Simon (1604-1675) et Isabeau Lespagnol (+ 1683). De leur mariage naquirent : SIMON-LOUIS, né en 1678 qui ne vécut que vingt-six jours;

MARIE-HENRIETTE (° 1679);

Enfant non nommé, né et mort en 1683;

JEAN-ANTOINE (1684-1728), qui contracta mariage avec Louise-Catherine de La Salle.

Cf. *Arch. Marne*, C 2513, fol. 193; 4E 1682 (23 août 1702). — *Bibl. municip. Châlons*, Ms 1384 (NOBLET). — *Bibl. Nat., Preuves originales*, 2117 [48095, p. 4]. — Ms BAZIN, p. 62, 7^o.

⁵ Contrat par devant M^e Boisseau, notaire à Paris, 23 juillet 1700, dans *Rev. Champagne et de Brie*, t. 23, 23^e an., 1887, p. 405.

⁶ Simon et Jean-Baptiste de La Salle étant cousins issus de germains, Louise-Catherine est une cousine du Fondateur. Elle vivait à Paris, chez ses parents, rue du Puits, paroisse Saint-Jean-en-Grève. Cf. *Arch. Nat., Minutier central*, LXXV, 375 (Mariage, 13 septembre 1693). Elle donna à Jean-Antoine Noblet, trois enfants :

De Jean-Antoine Noblet, ledit hôtel passe à son gendre, Claude-Olivier Boucher (+ 1763), ainsi que l'atteste le contrat de vente du 13 mars 1732¹.

L'urbanisation qui suivit la guerre 1914-1918, ne modifia que légèrement le tracé de la rue Sainte-Marguerite, mais l'amputa d'une bonne longueur et changea son nom pour celui d'un manufacturier rémois, Eugène Desteuque (1816-1896) qu'elle porte de nos jours. Elle rejoint la Place des Martyrs de la Résistance à l'ouest, et le boulevard de la Paix sur la route Reims-Châlons à l'est.

Quant à la rue de la Grue, ainsi dénommée d'une sculpture en pierre représentant cet oiseau avec le millésime 1680, sa topographie n'a pas varié. Elle aboutit par une extrémité à la rue de Porte-Cérès, comme au temps de Jean-Baptiste de La Salle, et à la rue Eugène Desteuque, ancienne rue Sainte-Marguerite. Toutefois, vers 1840, elle faillit perdre son appellation en faveur de « Maillefer (Simon), rémois, conseiller au Présidial de Reims, auteur d'une traduction libre de l'ouvrage de Marlot »². La proposition fut faite, mais ne retint pas l'attention des édiles rémois. Il faut s'en féliciter. Le quartier, il est vrai, a perdu tout son charme médiéval. Le Grand Credo a été morcelé. La construction de la Place Royale (1765), celle de la Sous-Préfecture, puis la reconstruction de Reims après 1918 ont changé sa physionomie. L'Hôtel central des Postes (1927-1929) est venu compléter le plan Legendre en donnant à la place Royale ses dimensions géométriques actuelles.

LOUIS-ANTOINE (± 1777), conseiller au Parlement, première des enquêtes (1737) qui épousa Marie-Marguerite André (± 1766);

LOUISE-SIMONNE (1714-1737), mariée à Paris, le 17 décembre 1730, à Claude-Olivier Boucher, conseiller au Parlement (1730);

MARIE-NICOLLE, décédée le 27 mai 1734.

Cf. *Arch. Nat.*, X^{1A} 8739, fol. 479; X^{1A} 8822, fol. 83; X^{1B} 9006. — *Bibl. Nat., Preuves originales*, 2117 [48095, p. 2, 4]. — *Id., Nouveau d'Hozier*, 253. — *Id., Ms fr.* 32139, p. 295. — *Arch. Seine*, DC⁶. 237, fol. 168v.; DC⁶. 299, fol. 46v. — *Ms BAZIN*, p. 61, 3^o-8, p. 310. — *Mercur*, mai 1734, fol. 1029 et décembre 1737. — *Bibl. Arsenal*, Ms 5037; fol. 18.

¹ Le nouveau propriétaire, François Tronson et sa femme, Elisabeth Lefèvre, ne le gardèrent que sept ans. En 1749, Nicolas Hurtault s'en rendait à son tour acquéreur. Cf. *Rev. Champagne et Brie*, t. 23, 12^e an. (1^{er} trimestre), pp. 405-408. — Richelieu logea dans cet hôtel durant son séjour à Reims, en 1614. Cf. *Congrès archéologique de Reims*, 1911, t. 1, p. 147.

² *Bibl. municip. Reims*, Ms 1895, p. 3, n^o 52. — Dans cette rue de la Grue habitèrent longtemps les Tronson du Coudray, puis les Tronson-Lecomte, famille rémoise illustre. Guillaume-Alexandre Tronson du Coudray (1750-1798), l'avocat défenseur de Marie-Antoinette, reine de France, y vit le jour. Son héroïque courage lui valut la déportation à Sinnamari (Guyane) où il mourut.

La maison où Louis de La Salle et Nicolle Moët prennent logement définitif en 1665 était au cœur de la ville, à quelques pas de la Cathédrale dont on apercevait l'abside et l'impressionnante série d'animaux apocalyptiques qui couronnent le chevet; le clocher de l'Ange qui étend son regard protecteur aux quatre points de l'horizon; les pignons de la façade nord, le beau gothique flamboyant qui enrobe dans une élancée surnaturelle l'Assomption de Notre-Dame, joyau architectural du portail sud. Non loin, Saint-Symphorien qui servit de cathédrale aux évêques de Reims; Saint-Etienne où Rose-Marie entrera comme chanoinesse de Saint-Augustin ¹, Saint-Pierre-les-Dames ou aux Nonnes, ou Nonnains, abbaye royale. Dans cette même direction, le Collège des Bons-Enfants que Jean-Baptiste fréquenta de 1661 à 1668 et après lui, Jacques-Joseph ² et Pierre. Le Présidial n'était pas fort éloigné. On s'y rendait par la rue de la Grue, la Porte-Cérès, le Marché-au-bled, la rue de Tambour.

Les époux de La Salle, toutefois, ne jouirent pas longtemps de la paisible demeure qu'ils venaient d'acheter. Nicolle Moët ne l'habita que six années (1665-1671); Louis, un an de plus (1665-1672). Ils furent tous deux enterrés au cimetière tout proche de Saint-Symphorien. Au jour du décès de ce dernier, on vit les draps mortuaires recouvrir le grand portail d'entrée, le cortège funèbre remonter la rue Sainte-Marguerite et s'engager dans celle de Saint-Symphorien pour conduire l'illustre magistrat au lieu de son repos ³, tandis que les cloches de l'église paroissiale et celles de Notre-Dame sonnaient le glas.

¹ G. LALLEMAND, *L'Ancienne Abbaye de Saint-Etienne-les-Dames de Reims et ses Abbeses*. Conférence donnée à la Société des Amis du Vieux Reims (8 juin 1956). Ex. ronéot., 31 feuillets.

² Voir document 37, *Cahier lasallien*, n° 27.

³ Dès son implantation dans la paroisse, Louis de La Salle jouit d'une grande considération. Le 26 décembre 1665, il est désigné par les paroissiens pour l'audition du Compte de la fabrique de Saint-Symphorien, dans *Arch. Ville de Reims*, Carton 316, *Compte 1666*, fol. (1v.). — « Fait ledit comptable receipte de cent quatorze sols qu'il a receu de monsieur le conseiller de La Salle pour la place qu'il occupe au grant banc de ladite paroisse du costé du cimetier », dans *Arch. Ville de Reims*, Carton 316, *Compte 1668*, fol. (6). — « Fait receipte de onze livres dix sols tournois qu'il a receu de damoiselle Nicolle Moët de Brouillet femme dudit sieur de la Salle pour moictié dun banc a elle vendu et delivré le dix huitiesme juillet dernier qui est a l'entrée du rang de la nef du costé du cimetier qu'occupoit cy devant la vefve Sobrinet », dans *Arch. Ville de Reims*, Carton 316, *Compte 1668*, fol. (6v.). — « Encore de la somme de dix livres tournois qu'il a receu de monsieur le conseiller de la Salle pour la moictié dun banc vendu et delivré a damoiselle Marie de la Salle, sa fille, ce second aoust ». Id., Carton 316, *Compte 1671*, fol. (5v.). — « Receu de monsieur le conseiller de la Salle pour le leg de feu la damoiselle sa femme », six livres, Id., Carton 316, *Compte 1671*, fol. (8). La même somme pour l'année 1672, Id., fol. (7). — « Nous déclarons — disait une ordonnance de Mgr Maurice Le Tellier — que les places d'église ne sont pas héréditaires, et en conséquence ordonnons qu'après la mort de ceux qui les occupent ou six mois après qu'ils auront quitté la paroisse, elles seront annoncées au prône

Nous aurions aimé retrouver l'inventaire après décès de feu Louis de La Salle et le procès-verbal, dressé par Lepoivre, de la vente de ses biens faite au « son du bassin ». On sait tout simplement que la maison fut mise « a louage pour le jour de Saint Jean mil six cens soixante douze », et que ne « s'estant trouvé personne pour la prendre a louage », elle resta à son fils aîné « pour la somme de deux cent cinquante livres tournois par chacun an »¹. Ainsi de la maison qui fut la sienne du vivant de ses parents, Jean-Baptiste ne devint que le locataire après leur décès. Il l'habita avec ses frères cadets : Jacques-Joseph (de 1672 à 1678), Jean-Louis (1672-1682), Pierre (1672-1681). Marie, la grande sœur, et Jean-Remy, enfant de dix-huit mois, allèrent habiter rue du Marc, avec Perrette Lespagnol, leur grand-mère. Quand, en 1679, Marie épousa Jean Maillefer, fils (1651-1718), elle suivit son mari, 40, rue Saint-Etienne, dans la maison luxueuse où ce dernier était né et qu'avait honorée la reine Anne d'Autriche en y prenant logement pendant le sacre de Louis XIV, son fils (1654). C'est à cette date, 1679, croyons-nous, que Jean-Remy rejoignit ses frères à l'hôtel Sainte-Marguerite avant d'aller à Senlis. C'est cet hôtel qu'habitait Jean-Baptiste de La Salle quand il fut nommé chanoine (1666) et prit possession de sa prébende (1667), qu'il fut reçu maître ès arts (1669), prit les grades de bachelier (1673-1674), de licencié (1678), de docteur en théologie (1680-1681) et fut promu aux ordres mineurs (1668), au sous-diaconat (1672), au diaconat (1676), à la prêtrise (1678). C'est de là qu'il partit, le matin du 9 avril 1678, pour aller dire saintement sa première messe en la chapelle Notre-Dame de la Cathédrale toute proche. Là enfin qu'il rassembla ses premiers disciples. Ceux que sa charité sacerdotale appelait « frères » passaient pour des intrus aux yeux de certains parents, bons chrétiens de l'époque. Le préjugé des classes était tel que Jean-Baptiste dut céder à la pression sociale. Il perdit six frères de sang; il en gagna d'autres, nés de l'esprit. Nous allons le voir.

Le premier séminaire lasallien de maîtres d'école.

Nous ne croyons pas que l'appellation soit abusive. Il s'agit de l'hôtel rue Sainte-Marguerite où nous avons laissé Jean-Baptiste de La Salle en compagnie de ses jeunes frères, Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy.

et le dimanche suivant publiées et adjudgées au plus offrant et dernier enchérisseur. Voulons néanmoins que les enfans majeurs ou mariez de ceux dont les places seront vacantes soient préférés à tous autres.» Cf. *Ordonnance de Monseigneur l'archevêque en forme de règlement pour les paroisses de la ville et faux-bourgs de Reims*, Reims, 1686, p. II-XIII, dans *Bibl. municip. Reims*, CR.I.371.MM.

¹ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 116. — En 1711 on découvrit des pavés en mosaïque, véritable marquetterie de pierre, dans un jardin de la maison de M. de La Salle,

Homme d'ordre, Jean-Baptiste soumet à un horaire précis le lever, la prière, l'oraison, les repas, les lectures spirituelles et toutes les actions de la journée. Il réussit même par ses manières insinuantes à « engager ses trois autres frères qui demeuroient chez lui, à suivre un train de vie qui sentoît plus le séminaire qu'une maison de Particuliers »¹. Chose admirable, dira-t-on; mais la formule nous semble discutable. Toutefois, si les exemples sont entraînants, il faut croire que ce genre de vie ne fut pas étranger à l'éclosion des vocations sacerdotales de Jacques-Joseph et de Jean-Louis; la grâce dans ce cas stimulant l'attrait de la nature mais ne s'y superposant pas. Cette petite communauté familiale, Jean-Baptiste eut tout loisir de la former aux vertus chrétiennes pendant les neuf ans, 1672-1681, qu'il la gouverna avec tendresse fraternelle et zèle sulpicien.

Un événement imprévu transforma soudain ces pieuses existences. Une parente de Rouen, madame Maillefer, vient d'envoyer à Reims M. Niel, accompagné d'un adolescent de quatorze ans. Il est mandaté pour ouvrir des écoles gratuites destinées aux garçons et doit se présenter, rue du Barbâtre, à Françoise Duval, supérieure des Sœurs de l'Enfant-Jésus. Or, « il arriva par un effet de la divine Providence, que lorsque M. Niel étoit prest d'entrer dans la maison des Sœurs, M. de La Salle y entra en même temps que luy, sans que n'y l'un n'y l'autre se connussent ». Sans se parler, « ils allèrent l'un au parloir et l'autre dans la maison où il avoit à faire »².

Appelé par la supérieure à prendre connaissance du dessein de M. Niel, Jean-Baptiste de La Salle, « qui avoit une charité sans bornes pour tout ce qui alloit au bien »³, vit de suite la portée de l'entreprise et des difficultés qui l'attendaient. Il fallait, d'après lui, mûrir le projet et éviter toute indiscretion.

chanoine : il étoit à sept pieds de profondeur et s'étendoit dans le jardin d'une autre maison voisine dont la porte fait face à la rue de la Grue. Cf. Pierre VARIN, *Archives administratives de la ville de Reims*, t. I, seconde partie, Paris, impr. Crapelet, 1839, p. 723, n. 1.

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 143.

² Ms BERNARD, p. 24.

³ Ms CARBON, fol. 12. — Au sujet de ce Ms CARBON, voici ce que nous avons pu lire dans le *Journal de Rheims* et qu'il nous paraît opportun de reproduire : « Mon frère, nous disoit souvent M. Siret, m'a souvent raconté qu'étant au séminaire à Saint-Denis, où il faisoit ses études théologiques, il écrivit sous la dictée de M. Carbon, chanoine de Reims, une vie de Jean-Baptiste Delasalle, fondateur des frères de la Doctrine chrétienne. Il étoit fréquemment question dans cet ouvrage des vertus du personnage, mais jamais de sa soumission ni de son respect au Saint-Siège. C'est en effet un mérite dont les jansénistes faisoient très peu de cas, et l'on sait que M. Carbon étoit un des plus chauds partisans de leur doctrine. Ce manuscrit avoit passé à la bibliothèque de la ville. Avant que je fusse conservateur et quand le *dépôt littéraire*, ainsi qu'on nommoit alors la bibliothèque, se trouvoit confié à M. Delaistre, il se fit une vente d'un grand nombre d'ouvrages réputés

MAILLEFER

La réussite dépendoit principalement du secret. Pour prévenir toute surprise Mr delasalle offrit sa maison à Mr Niel qui l'accepta avec reconnaissance ¹.

BERNARD

... joignant l'hospitalité au Conseil, il [J.B.] assura M. Niel qu'il pouvoit venir loger chez lui et qu'il y seroit en toute sécurité...

En vain voudrions-nous éforcer exprimer quelle fut la joie de ce bon homme a des offres si avantageuses et il semble qu'il suffit de dire qu'il acquiesça sur le champ a tout ce que lui proposa Mr Delasalle ².

Huit jours de tête-à-tête qui furent des jours de réflexion et de prière — c'est la caractéristique des saints de faire de tout problème humain une affaire de Dieu — leur permirent de mettre au point le projet de fondation.

L'opposition était certaine, l'écolâtre, le Chapitre, le Corps de ville se dresseraient contre cette nouveauté. En plaçant l'école sous la protection d'un curé de la ville, personne ne s'étonnerait plus de la fondation. Trouver l'homme, c'était la réussite. M. Nicolas Dorigny qui songeait à une telle institution s'y « prêta de bonne grâce », témoigna « l'empressement qu'il avoit de voir les écoles établies dans sa paroisse », et pour en rendre l'exécution plus prompte, « offrit de loger les maîtres chez lui » ³. Le 15 avril 1679 — date communément admise — M. Niel et son jeune sous-maître ouvrent la première école chrétienne sur la paroisse Saint-Maurice. En septembre de cette même année, une autre école s'installe sur la paroisse Saint-Jacques, grâce aux libéralités de madame de Croyères qui « assigna une somme de cinq cent livres à prendre tous les ans sur ses revenus pour l'entretien de deux maîtres » ⁴. C'est par ces deux occasions, « scavoir par la rencontre de Monsieur Niel et par la proposition que me fit cette Dame, que j'ai commencé à prendre soin des Écoles des garçons » ⁵,

inutiles, incomplets ou sans valeur. M. Delaistre mit dans la corbeille plus d'un volume dont, m'a-t-on assuré, il tira quelque parti. Au nombre de ces *a parte* se trouvait le manuscrit de la Vie de M. Delasalle. Mon frère le réclama comme écrit par lui et lui appartenant. Il lui fut restitué ou vendu. A la mort de mon frère, et plusieurs fois depuis, j'ai réclamé ce manuscrit pour la bibliothèque, mais ça toujours été en vain : le légataire universel de mon frère, M. X..., curé de Paris, s'en dit légitime possesseur et refuse obstinément sa restitution ». Cf. *Journal de Rheims*, 1^e an., n^o 120 (mardi, 4 décembre 1838), p. 1, [*Feuilleton. Anabillon*].

¹ Ms CARBON, fol. 12. — BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 162.

² Ms BERNARD, p. 25.

³ Ms CARBON, fol. 14.

⁴ Ms CARBON, fol. 15.

⁵ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 169.

1679 24/5
 déclare le Fondateur dans un précieux *Mémoire* que Blain a eu sous les yeux mais qui est malheureusement perdu.

Mais il ne suffisait pas d'ouvrir des écoles. Il fallait assurer leur bon fonctionnement, faire observer une conduite uniforme, former les maîtres, garantir leurs méthodes et stabilité. Or, M. Niel « n'étoit ni assez assidu a la maison, ni assez attentif a y faire observer un règlement, ni assez exact pour donner aux autres en sa personne un exemple domestique, familial et parlant ». Ami du bien, « il n'avoit pas les talens propres pour conduire une communauté »¹. N'est pas conducteur d'hommes qui veut et de réelles qualités ne suffisent pas à l'exercice d'une indiscutable autorité. Il fallait parer au plus urgent et tout d'abord aux maîtres. Les réunir sous le même toit était un premier objectif. A cet effet, M. de La Salle

MAILLEFER

[1679] « ... loua une Maison proche de la sienne pour être a portée de les voir plus fréquemment »².

BERNARD

« Toutes ces raisons le firent résoudre de leur louer Une maison près de la sienne dans la veuë qu'il pourroit les voir plus souvent, et de pouvoir faire appreter leur nourriture chez luy...

Ayant donc pris et formé le dessein de faire venir loger ces Maîtres près de sa maison, il l'exécuta, louant une maison derrière St Simphorien proche le rempart et la maison de Mr delasalle, qui étoit celle de M. son père, étoit proche Ste Margueritte »³.

C'est à Noël de l'année 1679⁴ que les maîtres entrèrent dans cette maison⁵. Le bail passé pour un an et demi devait expirer le 24 juin 1681⁶. Les nouveaux occupants se plièrent aisément à quelques règlements. Dans ce local, M. Niel ouvrit une école, la troisième en douze mois, que Bernard situe « proche le rempart ».

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 170.

² Ms CARBON, fol. 15. — BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 170.

³ Ms BERNARD, p. 35.

⁴ BLAIN, *op. cit.*, p. 170.

⁵ G. RIGAUT, *op. cit.*, t. I, p. 146 contredit Ms BERNARD qu'on vient de citer (note 3). Il ne peut s'agir de la maison Ruynart. — C'est au domaine de la légende qu'il faut reléguer ce qu'écrivit Frère Lucard : « Le vénérable de La Salle loua, rue de la Chanvrerie, en face de son hôtel, une maison qu'il fit approprier, et dans laquelle il les réunit, le jour de Noël 1679, pour y vivre sous la conduite d'Adrien Nyel, leur directeur. Cf. F. LUCARD, *Annales de l'Institut...*, t. I, p. 9. — C'est une regrettable confusion.

⁶ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 171.

D'une façon progressive quoique imperceptible, M. de La Salle prend l'œuvre en mains. Il « pourvoit à la subsistance des instituteurs, ayant soin qu'il s'acquittent de leur emploi avec piété et application ». Il se figure que le soin des écoles n'est « qu'un soin de surérogation et étranger à ses devoirs »¹, mais il ne cesse d'y réfléchir. Les insuffisances d'Adrien Niel, les nécessités spirituelles des maîtres « ébranloient son âme »; toutefois, la seule pensée qu'il aurait fallu vivre avec eux « mettoit son cœur à la torture ». Fallait-il substituer leur compagnie à celle de ses trois frères puînés? Cruelle incertitude! Il s'en remit aux lumières du P. Barré. Le Minime rouennais ne s'embarrassa point des qu'en dira-t-on humains : « Logez-les chez vous », lui répondit-il sans hésiter. Déshonneur, scandale, crièrent ses parents, ses amis. N'importe. Dès lors que Dieu avait parlé, Jean-Baptiste de La Salle se mit en devoir d'obéir. Voici donc, de 1680 à 1682, les étapes douloureuses, celles que Blain appelle « deux années de longue peine »². Il va les gravir par échelons successifs accomodant les exigences divines à ses devoirs de famille.

1680. « Il se contenta d'abord d'admettre les Maîtres a sa table aux heures des repas et d'y faire la lecture. Monsieur de la Salle prenoit de la occasion de leur faire faire de salutaires réflexions sur les devoirs de leur état, après quoi ils se retiroient pour vaquer a leurs emplois »³.

1681. L'essai dura une année entière. Il ne fut pas concluant. Les maîtres manquaient de piété et, sans doute, de zèle pour leur métier. Profitant de l'absence d'Adrien Niel, parti pour Guise, M. de La Salle

MAILLEFER

« les engagea a venir chez lui le matin a sept heures, et d'y passer tout le jour a l'exception du tems qu'ils tenoient les Ecoles »⁴.

BERNARD

Dès qu'il fut parti M. delasalle prit résolution de faire venir manger ses

maîtres chez lui, et comme ils alloient tout les jours a la Sainte Messe a 6 heures du matin après leur oraison, il leur ordonna de venir chez luy a la fin de la messe au lieu de retourner chez eux ny aiant pas plus loin pour aller de l'Eglise a une maison qu'a l'autre ce qui fut Executé. Et ils demeuroient chez luy depuis 6 heures et demy du matin hors le tems de leur Ecole jusqu'a la prière du soir qu'ils retournoient a leur maison ordinaire⁵.

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 167.

² BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 169.

³ Ms CARBON, fol. 17.

⁴ Ms CARBON, fol. 17.

⁵ Ms BERNARD, pp. 39-40.

Rangés volontiers sous l'obéissance, vivant en ordre, réglant leurs actes et leurs volontés, ils paraissaient des hommes transformés. Il avait suffi d'une huitaine. L'expérience était probante. Niel, témoin de cette heureuse réussite, en témoigna de la joie et pressa M. de La Salle « d'achever son ouvrage en les réunissant tout à fait dans sa maison ». Celui-ci

MAILLEFER

« consentit enfin à cette proposition, et après s'être encore consulté, il les fit tous venir chez lui le jour de Saint Jean Baptiste fête de son Patron en 1681 »¹.

BERNARD

« l'instabilité de M. Niel qui ne cherchoit qu'à lever le pied tout cela le confirma dans le dessein de les faire demeurer chrétiennement chez luy et c'est ce qu'il exécuta le jour de Saint Jean-Baptiste de l'année 1681 »².

Décision capitale, non exempte, hélas ! de déchirements du cœur : protestations des siens, séparation d'avec ses frères Pierre et Jean-Remy. Il fut moins sensible aux murmures, aux railleries, aux invectives piquantes de certains de ses parents, aux calomnies. Rien ne put le fléchir, rien ne l'abattit. Placé à la « tête des Maîtres d'Ecoles », devenu leur supérieur et leur confesseur, Jean-Baptiste de La Salle s'appliqua « tout de bon », dit Maillefer, à régler sa petite communauté. « Affable, bon, gracieux, compatissant, charitable », il gagnait leurs cœurs.

MAILLEFER

« Il commença par inspirer à ses disciples l'esprit de modestie, d'humilité, de pauvreté, de piété et d'une charité sans bornes toutes qualités qui devoient être le fondement de la simplicité de leur état »³.

BLAIN

« Les premières vertus dont il tâcha de jeter les semences dans leurs âmes, furent celles qu'il possédoit lui-même déjà dans un haut degré : la modestie, l'humilité, la charité, l'oubli des injures, la pauvreté, l'amour de l'abjection et la patience devoient être le fondement de l'édifice spirituel qu'il alloit élever, l'ame et l'esprit de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes »⁴.

Nulle contrainte, cependant; des exhortations, des exemples, leur laissant la « satisfaction flatteuse d'être eux-mêmes les auteurs de leur manière de vie

¹ Ms CARBON, fol. 18-19.

² Ms BERNARD, p. 41.

³ Ms CARBON, fol. 20.

⁴ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 178.

et de leurs pratiques et de devenir leurs propres législateurs »¹. Formation, en somme, de la volonté par l'éducation de la liberté. Mais il faut, pour se livrer à cette ascèse, du talent, de la fermeté, de la persévérance. Ceux qui en manquaient se retirèrent. En moins de dix mois², on dut renouveler le personnel : des anciens sujets, un ou deux persévérèrent. Le « bon M. Niel », lui-même, regagna Rouen. On ne peut avec des matériaux fragiles édifier une œuvre durable.

Celle que Dieu exigeait de M. de La Salle était de cette qualité. Aussi lui fournit-il « plusieurs jeunes gens inspirez de tout quitter à son exemple ».

BLAIN

« qui avoient du talent pour les Ecoles, un fond de piété et de grandes dispositions pour être (ses) vrais disciples »³.

BERNARD

« Ce fut a la fin des premiers six mois et au commencement de l'année 1682 qu'il se présenta de nouveaux sujets qui avoient et du Talent pour l'Ecole et de la piété aussi bien que de la disposition pour pouvoir demeurer en Communauté... »⁴.

En formant une communauté nouvelle et plus nombreuse, il eut « l'avantage de la pouvoir policer mieux que jamais »⁵, sans avoir à effacer de mauvais plis. Pour prémunir les maîtres contre l'inconstance, et les rendre inébranlables, il les affermit dans la vertu. C'est l'exigence fondamentale d'un engagement sans reprise.

Avant que de les « envoyer instruire », M. de La Salle voulut achever de les former. Une première victime, Christophe, « maître d'escholle chez M. de La Salle », expira le 14 mai 1682⁶. Son sacrifice ne ralentit pas la ferveur. D'autres recrues prirent la relève. « Le troupeau étant augmenté, la maison qui les logeoit se trouva trop petite »⁷. Il fut nécessaire d'en louer une autre « dans un quartier plus éloigné du tumulte et des embarras du monde.

1682. « Il y entra le jour de Saint Jean Baptiste fete de son Patron »⁸.

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 178.

² « En peut de tems, C'est a dire en moins de dix mois, il se fit une maison nouvelle », Cf. Ms BERNARD, p. 46.

³ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 179, 185, 224.

⁴ Ms BERNARD, p. 47.

⁵ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 185.

⁶ *Arch. Ville de Reims, Saint-Symphorien*, reg. 1675-1689 [an. 1682, f° 14].

⁷ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 224.

⁸ Ms CARBON, fol. 20.

L'immeuble assez vaste et composé de plusieurs corps de logis, cour et jardin, donne sur la rue Neuve, face au couvent de Sainte-Claire, aujourd'hui du Bon Pasteur. Ce fut alors, écrit Maillefer,

MAILLEFER

« qu'il commença a leur donner une forme de communauté »¹.

BERNARD

« Et ce fut alors (au commencement de l'année 1682) qu'il commençat a paroître dans la maison une véritable forme de communauté. Ce fut aussi au commencement de la même année qu'on commença ce qu'on appelloit en ce tems la Les Exercices qui sont les mêmes qui se pratiquent aujourdhuy dans toutes les maisons de l'institut et les maitres furent appelez frères et emprirent l'habit... »².

Dès cette date, l'Institut avait un corps et un esprit. Depuis Noël 1679, la maison rue Sainte-Marguerite a rassemblé les premiers sujets. C'est là qu'ils ont été nourris, formés aux pratiques chrétiennes, à l'art d'enseigner. C'est de là que chaque matin, ils partaient pour les écoles de Saint-Maurice, de Saint-Jacques, du rempart, et, leur tâche accomplie, en revenaient pour discuter, mettre en service leur expérience, avouer leurs difficultés, faire échec à la mutinerie, corriger l'indiscipline, coordonner les initiatives, étudier le règlement. C'est de ce dialogue journalier qu'a pris naissance une organisation-type : l'école chrétienne; une réalisation pédagogique condensée dans la *Conduite des Ecoles*; une nouvelle structure d'Eglise : *L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, voué par état à la gloire de Dieu et à la sanctification de ses membres par le ministère de l'école.

Que les disciples de M. de La Salle aient tenu à conserver la mémoire de cette maison qui les vit naître, rien de plus légitime. Ils n'en gardèrent de fait que le souvenir car elle fut vendue « le trentiesme juillet 1682 », une semaine

¹ Ms CARBON, fol. 20.

² Ms BERNARD, p. 47. — Charles GIVELET, *Maison du XVI^e Siècle, rue des Anglais et rue des Tournelles*, Reims, impr. de l'Académie, 1900, p. 7. — Il faut reléguer parmi les légendes, le passage de M. de La Salle dans la maison de la rue des Anglais, n° 18. — v La même remarque doit s'appliquer à la maison n° 3, rue des Tournelles. Dans sa gracieuse tourelle, disait-on, le Fondateur s'enfermait volontiers pour se livrer à de sanglantes disciplines. C'est là aussi, qu'à prix de sang, il aurait rédigé une partie des Règles de l'Institut. Légende enfantine que répète encore de nos jours certain guide qui se dit fort versé en histoire lasallienne. — Elle se trouve dans les *Actes du Procès de Béatification*: « Il nostro Venerabile nella sua prima età abitava in Reims presso i suoi Genitori e secondo la tradizione commune nella strada detta Tornella. Cf. *Rothomagen. Beatificationis et Canonizationis... Positio super fama in genere*, Romae, 1842, p. 15, § 23.

1682 le 29^e jour du mois de May
 en l'eglise de cette paroisse Christophe
 de Schalle maître de la salle à Reims
 y est mort de la peste de la dernière
 de l'eglise et l'inhumation soy corps
 a été inhumé dans le Cimetière de la
 paroisse de St. Jacques Reims
 Le Curé
 Le Vicaire
 Le Procureur

Décès de Christophe, maître d'école chez M. de La Salle (Reims, 14 mai 1682).

à peine après leur départ. Elle fut acquise par François Favart, le jeune, moyennant la somme de dix mil vingt livres, pour « vente et adjudication par licitation... d'une maison scize à Reims, rue Sainte Margueritte, ou sont decedez les dits sieurs Louis Delasalle et damoiselle Nicolle Moët »¹.

¹ Elle fut vendue pour la somme de dix mille vingt livres, Cf. *Arch. Marne, Acte original*, 1687, fol. 29.

L'hôtel qu'habita Louis de La Salle de 1665 à 1672, et Jean-Baptiste de La Salle pendant dix-sept ans (1665-1682), n'existe plus. L'espace vide cerné d'une grille de fer, occupé en partie par la loge d'un concierge, situé à l'arrière de la Poste centrale, faisant l'angle de la rue Eugène Desteuque et de la rue de la Grue, serait l'emplacement où elle s'élevait. La photo de la maison, 5, rue Sainte-Marguerite, que possèdent les archives de l'Hôtel de La Salle, à Reims, serait celle de la maison qu'acheta Louis de La Salle, en 1664. C'est un bâtiment XVII^e siècle, sobre et vaste, sans originalité architecturale particulière, bonne maison bourgeoise avec porte cochère donnant sur la rue et cour intérieure limitée par une construction en U.

Ce qui aujourd'hui ne frappe plus la vue, avive l'intérêt de l'historien. Jean-Baptiste de La Salle y a vécu les années capitales de sa vie. Il n'était que clerc mineur en y entrant; prêtre quand il la quitta. Père, mère et neuf enfants s'étaient abrités sous son toit en 1665; orphelin et privé de ses frères, sauf un, le fidèle Jean-Louis, quand Jean-Baptiste lui fit ses adieux en 1682. Entre ces dates extrêmes : des deuils de famille (1669, 1670, 1671, 1672), la joie de l'ordination sacerdotale, des succès universitaires : licence et doctorat en théologie (1678, 1680-1681); une tentative apostolique — cure paroissiale de Saint-Pierre (1676) — et les « deux années de grande peine » (1680-1682) où les critiques et oppositions allèrent grand train. Tout cela pèse trop lourd dans un cœur d'homme pour qu'il puisse oublier le lieu où il a souffert et aimé. C'est rue Sainte-Marguerite enfin qu'il s'est formé à son métier de Fondateur; qu'il s'y est engagé imperceptiblement, qu'il a prié, hésité, consulté avant de s'y livrer totalement. Bernard, Maillefer, Blain, ses historiens, nous font assister à ce lent mûrissement, à ces luttes de l'esprit, à ces réticences de la nature jusqu'au jour où, saisi par la force d'en haut, le prêtre de trente et un ans qu'est Jean-Baptiste, en 1682, devint le docile instrument du Seigneur, son élu pour lui-même et pour les disciples qui, à partir de cette date, lieront leur vie à la sienne, se consacrant à la promotion humaine et chrétienne des enfants du menu peuple.

Ce qui fut, et qui n'est plus, reste toujours un haut lieu lasallien.

12

*1er TESTAMENT de LOUIS DE LA SALLE**Reims, 17 novembre 1650*

A. Original détruit à la guerre de 1914-1918. Pièce autrefois conservée au manoir de Belleaucourt, Coulommès-la-Montagne (Marne).

C. Copie du XX^e siècle, par Loriquet. Arch. Ville de Reims (Papiers Loriquet).

e. CEUILLEM, mcf. 4190,6.

17 novembre. Testament de M^e Louis Delasalle [conseiller] du roy au Présidial de Reims et Nicolle Moët, sa femme, estant en bonne santé et prospérité, vêtus de leurs habitz dans une chambre de la maison dhonorable homme Lancelot Delasalle, bourgeois de Reims, père audit sieur [Louis] Delasalle, la veue respondant sur la cour, ... ne voulant decéder de ce monde mortel intestats, ... recommandent leurs âmes à Dieu.

Et au regard de leurs enterrements, services, legs pieux, luminaire et prières... ils s'en rapportent l'un à l'autre et au survivant d'eulx.

Pour l'amour et affection quils se portent l'un à l'autre et pour que le survivant ait de quoy [...] s'entretenir, ils se lèguent mutuellement tous les biens meubles, rentes, constitutions et tout ce qui est réputé meubles par la coutume de Reims.

Fait et passé en ladite chambre... 17 novembre 1650. [Sig.] DeLaSalle; Nicolle Moët.

[Annot. en incipit] : Père et mère de l'abbé. Viscot, 1650 (M^e Morizet).

T4 LANCELOT DE LA SALLE (1583-1651), fils de François de La Salle (1562-1631) et Jeanne Lespagnol (+ p. 1640), époux comme on sait de Barbe Cocquebert (1595-1653).

Sur leur postérité, Cf. *supra*, document 9, p. 158 [Frères et sœurs de Louis De La Salle].

- Ledit Lancelot habitait l'Hôtel de La Cloche, rue de la Chanvrerie. C'est donc là que le testament fut signé.
- T5 Le copiste a transcrit « père audit Lancelot Delasalle ». C'est une erreur manifeste. Il faut lire Louis et non Lancelot.
- T11 A noter que « la plus large quotité permise comprend la pleine propriété des meubles et conquêts réalisés au cours du mariage, et la moitié, en usufruit seulement, du naissant et des acquêts faits avant le mariage » Cf. P. PELLOT, *Étude sur le Testament dans l'Ancienne Coutume de Reims...*, p. 97.
- T16 L'annotation transcrite est évidemment *post eventum*.

On ne peut douter de l'authenticité de ce document. Loriguet a eu l'original sous les yeux. Il a même essayé de reproduire, sans trop y réussir, la signature autographe des parties intéressées.

Il est à regretter qu'il n'ait transcrit que les passages qu'il a jugés essentiels au lieu de nous donner le texte intégral. C'est lui qui a introduit les points de suspension qui ne figuraient pas dans la minute déposée chez M^e Guillaume Viscot, notaire royal à Reims de 1602 à 1668, que remplaça M^e Claude Viscot (1669-1676).

Le document a été détruit par le feu. Il était conservé chez M^e Edmond-Marie-Jean-Baptiste Hanrot (1898-1930), successeur de M^e Charles-Léon-Marie Morizet (1869-1898) qui l'était de M^e Joseph-Céleste Courcy (1856-1869). Leur étude brûla en 1914-1918.

Le libellé du document est conforme aux usages du XVII^e siècle. La donation entre vifs est courante de tous temps et tient une place importante dans les clauses testamentaires : elle se justifie par « l'amour et l'affection » des conjoints, formule quasi rituelle que l'on retrouve dans les insinuations du Châtelet à Paris (*Arch. Nat.*, série Y) et en province dans les documents du genre.

Relevons toutefois l'empressement de Louis de La Salle et Nicolle Moët à faire testament. Mariés le 25 août, ils songent dès le mois de novembre à régler leur situation au cas où l'un d'eux viendrait à décéder. Rien ne justifie à première vue cette détermination puisqu'ils étaient tous deux « en bonne santé et prospérité ».

Constatons cependant que Nicolle Moët mourra à l'âge de 36 ans et 8 mois (1633-1671), après dix maternités en l'espace de 19 ans (1651-1670), et Louis de La Salle succombera, lui aussi, en pleine maturité, à 46 ans et 7 mois (1625-1672), après seulement deux jours de maladie. La disparition semble dans les deux cas prématurée. Fut-elle précédée de quelque inquiétante alerte ?

Plus que par son contenu et par sa date, le document tient surtout son intérêt du lieu où il fut passé et signé : « dans une chambre de la maison d'honorable homme Lancelot Delasalle, bourgeois de Reims, père audit [Louis] Delasalle, la veue respondant sur la cour ».

Or, Lancelot, encore en vie — il ne mourra que vers 1651, et certainement avant le 7 décembre 1652 où Barbe Cocquebert (1595-1653), son épouse, est qualifiée de veuve — habitait l'*hôtel de la Cloche*, rue de la Chanvrière, aujourd'hui *hôtel de La Salle*, 4 bis, rue de l'Arbalète.

Pourquoi Louis de La Salle et Nicolle Moët auraient-ils signé leur testament ailleurs que dans leur propre maison ? Pourquoi l'ont-ils fait dans la dite chambre sinon parce qu'elle faisait partie des appartements qu'ils occupaient dans la maison de leur père et beau-père ?

Elle donnait sur la cour où l'on accédait par la grande porte cochère qui n'a pas été déplacée depuis. Était-ce à droite de cette entrée, dans l'immeuble Renaissance daté 1545 ? à gauche, dans le bâtiment qui le prolongeait et dont quelques pierres récupérées lors de sa démolition portaient le millésime 1550 et les initiales N M (Marie NOËL, sans doute), où dans l'aile en retrait qui encadrait ladite cour ? Rien ne permet de l'affirmer car aucune description de l'aménagement intérieur de cet immeuble qui abritait deux familles au moins, en 1651, ne nous a été conservée.

Sur cette cour intérieure s'élevèrent au XIX^e siècle et jusqu'en 1956, les cheminées des fours de la biscuiterie Brisset-Fossier, aujourd'hui remplacées par quelques arbres et plantes vertes et un tapis de gazon coupé par une bordure de rosiers.

Mais revenons à Louis de La Salle qui, comme on vient de le dire, est à l'*hôtel de la Cloche*, le 7 décembre 1652. On conçoit mal que signant son testament dans ledit hôtel, en 1650, il l'ait quitté pendant deux années pour se réinstaller, en 1652, dans les locaux précédemment occupés. Ce serait surprenant pour un homme de sa condition sociale.

Le codicille de Barbe Cocquebert (7 décembre 1652), dont Louis, son fils, est le bénéficiaire, suppose la présence physique de celui-ci à l'*hôtel de la Cloche*. Elle ne datait certainement pas de la veille. Quatre jours plus tard, le 11 décembre 1652, Nicolle Moët mettait son second fils au monde. Peut-être que cette circonstance ne fut pas étrangère à la décision de Barbe Cocquebert. Dans la perspective normale d'une augmentation progressive du nombre des enfants, il fallait songer à une extension de l'habitat. C'est ce que ne manqua pas de faire la très attentive grand'mère.

Le testament de Louis de La Salle (1650), le codicille de Barbe Cocquebert (1652), nous permettent de conclure avec une probabilité, non dépourvue d'assurance, que c'est à l'hôtel de la Cloche qu'habitaient ses père et mère le jour où Jean-Baptiste de La Salle naquit, le 30 avril 1651 ¹.

¹ Voir document 2, p. 52.

13

TESTAMENT de LOUIS DE LA SALLE
conseiller au Présidial de Reims
époux de Nicolle Moët de Brouillet (1633-1671)
Reims, 8 avril 1672

A. Original. Arch. Marne, 4E 16873.

e. CEHILLEM, mcf. 5062,1-4.

Par devant les notaires du Roy en son Baillage de Vermandois demeurant a Reims, fut présent noble homme Louis Delasalle, conseiller au Présidial de Reims y demeurant rue Ste Margueritte, paroisse St Simphorien, estant malade, assis sur un siège d'une chambre haulte de sa maison, ayant néantmoins bon sens, mémoire, et sain entendement, ainsy quil nous est apparu par l'inspection de sa personne, considérant quil n'est rien sy certain que la mort et incertain que l'heure dicelle, ne désirant décedder de ce monde intestat ains pourvoir au salut de son âme et disposer de ses biens, a fait son testament et ordonnances de dernière volonté ainsy qu'il en suit, révoquant, cassant et adnullant tous autres testamens et codicille quil peut avoir fait, voulant cestuy présent avoir lieu et sortir esfect.

Premier a recommandé et recommande son âme à Dieu le Créateur, à la bienheureuse Vierge Marie et à toute la Cour céleste de paradis.

[fol. iv.]

Veult ses debtes estre payez et acquittez et ses torts faicts restablis partout où il apparestra, par les mains des exécuteurs du présent testament cy après nommés.

1 baill[age] | 2 reims ' Noble ' conseil[er] | 5 chamb[re] ' Mémoire | 8 Incertain |
 11 Revocquant | 13 reco[mm]jande ' adieu | 16 faic[ts] | 17 execu[teurs] | 18 no[mmés] |

Désire, avenant son décès, son corps estre inhumé et enterré au
 20 cimetier de l'église Saint Simphorien, au lieu où est enterrée feu
 Damoiselle Nicolle Moët, son espouse, et pour ses obsecques, funé-
 railles, prières, oraisons et legs pieux, il les a laissé à la volonté desdits
 exécuteurs.

Veult ledit sieur testateur, que toutes les rentes constituées,
 25 debtes actives, meubles et tout ce quy est censé et réputé meubles
 par la Coustume de Reims quy se trouveront en sa succession, soient
 réputés propres et naissans à ses enffans et aux leurs.

Item ledit testateur a nommé pour tuteur à ses enffans mineurs,
 vénérable et discrète personne, Maître Jean Baptiste de la Salle, son
 30 fils,

[fol. 2]

chanoine de l'église Nostre Dame de Reims, à condition de ne rien
 faire que par l'avis et consentement de Damoiselle Perrette Lespagnol,
 vefve de feu Jean Moët, escuier, sieur de Brouillet, Nicolas Moët,
 escuier, sieur de Brouillet, conseiller au Présidial de Reims, hon-
 35 norable homme Simon Delasalle, bourgeois dudit Reims, de noble
 homme Maître Anthoine Fremin, conseiller du Roy, esleu et con-
 trolleur en l'Eslection de Reims quil prie d'en prendre la peine et en
 cas de décès de l'un ou de l'autre quil en soit nommé des plus proches
 parens, estant telle sa volonté.

Pour lequel présent testament accomplir et mettre à exécution,
 40 ledit sieur testateur a nommé ladite Damoiselle Lespagnol et lesdits
 sieurs de Brouillet, Delasalle et Fremin, avec ledit sieur Delasalle,
 chanoine, ausquels il a donné pouvoir de ce faire sousmettant entre

19 Inhumé | 20 Cimetier ' ente[rrée] | 21 da[moise]lle ' |
 obsecq[ues] | 22 prie[res] ' Il ' desd[its] | 23 execut[eurs] | 24 Rentes |
 26 La | 28 testat[eur] ' mine[urs] | 29 pers[onne] M[aitr]e ' delaSalle | 31 nostre dame |
 32 Laduis ' lespagnol | 33 moet ' Brouillet *delev.* ayeulle au ' moet |
 34 s[ieu]r ' brouillet conseil[er] | 35 ho[mme] ' dud[it] Re[ims] ' Noble | 36 ho[mme]
 Ms ' fremin Co[nseill]er ' controll[eur] ' leslec[tion] | 38 no[mmé] |
 40 p[rése]nt | 41 led[it] ' testat[eur] *delev.* apour ' no[mmé]
 l[adite] dam[oise]lle lespagnol ' lesd[its] | 42 debrouillet ' delasalle ' fremin *delev.* ausquel |
 43 Chanoine ' Il |

ses mains tous ses biens quelconques jusques à l'entier accomplissement d'iceluy.

45

Et lequel présent testament nous a este nommé et dicté par ledit testateur et a luy lu et releu, mot après autres, par l'un de nous, notaire, l'autre présent, quil a dict avoir bien et au long entendu et estre telle sa dernière volonté et intention. Ce fut fait et passé audit Reims, en ladite chambre haulte, environ les sept heures du matin, l'an mil six cens soixante douze, le huictiesme jour de avril, et a ledit testateur signé. Signifié le sellé.

50

[signé] L. DeLasalle [les lettres L et D entrelacées]; Rogier [paraphe]; Angier [paraphe].

[Annotations en *incipit* :] dellieuré par collation, 8 autil 1672. — Testam[ent] 8 autil 72.

[Annot. post. en *incipit* :] Testam[ent] de Louis Delasalle.

44 quelconq[ues] jusq[ues] ' accompli[ssement] |
 45 d'iceluy | 46 leq[uel] p[ré]se[nt] ' no[m]mé ' led[it] | 47 Test[ateur] ' a[près] ' l[un] |
 48 p[ré]se[nt] | 49 Inten[tion] ' aud[it] | 50 lad[ite] '
 h[eures] ' Mat[in] | 51 led[it] | 52 test[ateur] s[igné] s[ignifié] ' Sellé.

- T1 Il s'agit de M^e André Augier, notaire royal à Reims (1641-1673) et M^e Guillaume Rogier, son confrère, notaire de 1631 à 1672 qui eut pour successeur Claude Adnet (1673-1706). Ce sont les notaires de la famille. Une étude systématique des minutes conservées dans leur étude aurait fourni des données extrêmement précieuses sur la vie, l'habitation, la fortune, propriétés, etc... de la famille de La Salle. L'étude fut malheureusement ravagée par le feu en 1914-1918.
- T2 La qualité de noble attribuée à Louis de La Salle dans le document ci-dessus, ne doit pas être prise au sens juridique du mot. C'est une simple formule honorifique à l'égard d'une personne de qualité jouissant d'une haute considération. Louis de La Salle, nous le savons, n'était pas noble de naissance.
- T11 Révocation rendue nécessaire par la mort de sa femme. Lors du premier testament (17 novembre 1651), Louis de La Salle et Nicolle Moët s'étaient légué mutuellement tous leurs biens. Cf. *supra* document 12, p. 191.

- T28 Dans la *Coutume de Reims*, toutes les tutelles ou curatelles étaient datives. Mais l'art. 39 dispose que si le défunt a nommé un tuteur par testament, le juge devra confirmer ce choix à moins que les parents ne s'opposent à son maintien pour une cause grave que le testateur a pu raisonnablement ignorer.
- De son côté, le tuteur, sauf excuse légitime, est obligé d'accepter la charge qui lui incombe. Cf. P. PELLOT, *Étude sur le testament dans l'Ancienne Coutume de Reims...*, p. 101.
- T32 Le conseil de famille auquel Jean-Baptiste de La Salle devra toujours avoir recours et sans « ladvis et consentement » duquel il ne pourra rien entreprendre est nommément désigné : Perrette Lespagnol (1615-1691), sa grand-mère, Nicolas Moët de Brouillet (1631-1706), son oncle maternel, Simon de La Salle, oncle paternel, Antoine Frémin (1614-1701), mari de Marie de La Salle (1620-1674), sa tante et sœur de feu son père. Ce sont d'ailleurs les mêmes personnes que l'on retrouve comme exécuteurs testamentaires.
- Il ne faut pas oublier que Jean-Baptiste de La Salle était encore mineur. On comprend dès lors la raison de ce conseil assesseur.
- T46 Outre la compétence exigée des personnes chargées de recevoir le testament, la Coutume leur ordonne d'écrire ce qui est « dicté et nommé » par le testateur et ce sans suggestion de personne. « Nommé » n'est au fond qu'un pléonasme pour renforcer le mot « dicté ». La loi a voulu par là soustraire le testateur aux fraudes, pressions ou obsessions dont il est souvent l'objet.
- T47 *Lu et relu*. C'est une dernière formalité. Le testament doit être relu au testateur en présence des témoins, et mention doit être faite au testament qu'il a été nommé, dicté, lu et relu. Sans cette mention, le légataire ne peut pas prouver par témoins que ladite formalité a été virtuellement remplie.
- T50 C'est à son hôtel rue Sainte-Marguerite — aujourd'hui Eugène Des-teuque — que Louis de La Salle rendit son dernier soupir, le lendemain de la signature du présent testament. Cette signature où les lettres L et D sont entrelacées, a conservé toute l'élégance des traits que nous lui connaissons, mais non leur fermeté. Tremblante, mais sans spasme, pleins et déliés également décharnés, c'est le dernier sursaut d'un souffle humain qui s'éteint. Vingt-quatre heures après, la mort a tout saisi dans sa raideur. Entre ses doigts glacés, un chapelet de chrétien recouvrait ces mains exsangues que Jean-Baptiste de La Salle, fils aîné et tuteur, retenu à Paris, n'a pu ni baiser avec tendresse, ni envelopper de ses pleurs.
- T53 Les témoins idoines et suffisants sont les deux notaires en présence de qui l'acte public a été passé. Ils doivent nécessairement être de la juridiction où l'acte a été passé. Autrement, le testament serait réputé sous seing privé car le notaire ne peut pas instrumenter en dehors de son ressort.

La formule testamentaire ne contient rien d'original. On la retrouve à peu de variantes près dans les testaments d'époque.

Par contre, sa brièveté nous étonne. Dictée le 8 avril, le testateur mourait le 9. C'est donc à la dernière minute qu'il a confirmé ses dernières volontés. Peut-être a-t-il été surpris par la soudaineté de la mort. Jean Maillefer écrit dans ses *Mémoires* : « Mort de Monsieur le conseiller de La Salle, aagé environ 45 ans, quy n'a esté que 2 jours malade, veuve despuis 6 mois [père de Marie de La Salle, femme de Jean Maillefer qui a 47 ans et plus aujourd'hui, 22^e septembre 1701, et feue ma bonne feme est morte le 23^e mars 1711 subitement »¹.

En laissant la disposition de tous ses biens à Pérette Lespagnol, sa grand-mère paternelle, à son frère Simon, et à ses beaux-frères, Nicolas Moët de Brouillet et Antoine Frémin, nommés exécuteurs testamentaires, Louis de La Salle donnait une preuve éclatante de l'union et entente qui régnaient entre ces proches parents. Soutenu de leur avis qu'il devait obligatoirement prendre, Jean-Baptiste, encore mineur, dut trouver moins lourde la responsabilité familiale dont le chargeait au dernier instant de sa vie, la confiance et l'affection de son père.

La curatelle testamentaire — ainsi appelée parce que déférée par le testament du père — lui imposait l'obligation de veiller à la conservation de la personne et des biens de ses frères mineurs : Marie (° 1654), 18 ans; Jacques-Joseph (° 1659), 13 ans; Jean-Louis (° 1664), 7 ans et demi; Pierre (° 1666), 5 ans et 5 mois; Jean-Remy (° 1670), 20 mois. Suppléance de père et mère tout ensemble et chanoine à la fois, quelle charge pour un clerc de 21 ans !

Et on comprend qu'en 1676, prévoyant son ordination sacerdotale et préparant sa licence en théologie, sans être pour cela exonéré de l'assistance au chœur pour le chant de l'office divin, Jean-Baptiste de La Salle ait renoncé momentanément à la tutelle de ses cadets. Nicolas Lespagnol, son oncle, lui succéda par mandat du magistrat. Une curatelle, dative cette fois, lui était imposée par le juge compétent après avis des parents.

Lorsque Jean-Baptiste reprit en 1680 la charge légale de Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy, ce fut la tutelle légitime qui lui revenait comme plus proche parent. Il comptait alors 29 ans. Marie, sa sœur cadette, était déjà émancipée sous la curatelle de son oncle, Simon de La Salle de l'Etang (1618-1680), et Jacques-Joseph entré canoniquement dans la Congrégation des

¹ Jean MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. JADART, p. 156]. La phrase entre crochets a été ajoutée plus tard par Jean Maillefer, fils.

Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, le jour de sa profession solennelle, étaient soustraits à l'autorité de leur frère aîné¹.

¹ On lit dans le *Registre manuel* de Jean-Baptiste de La Salle : « Payé aux sieurs Augier et Rogier, nottaires royaux a Reims, la somme de sept livres dix sols pour avoir par eux receuz le testament dudit deffunct sieur Delasalle et pour avoir dellivré aultant d'iceluy ». Cf. *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 11v., 25

14

*DECES et SEPULTURE de LOUIS DE LA SALLE**Conseiller au Présidial de Reims**Epoux de Nicolle Moët de Brouillet**Reims, 9 et 10 avril 1672*

A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Symphorien, 1668-1647 [année 1672, fol. 9].

C. Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, Ms I², fol. 176,27.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, I,27. — CEUILLEM, mcf. 300,2.

Avril 1672. Le dixieme avril 1672 fut enterré et décédé hier, noble homme Louys de la Salle, conseiller du Roy au Siège Royal et présidial de Reims. En foy de quoy, Messieurs Simon de la Salle, son frère, et Anthoine Frémin, conseiller du Roy, controlleur et esleu en l'Eslection de Reims, son beau-frère, ont signez.

[Sig.] Fremyn [paraphe]; S[imon] De la Salle [paraphe]

1 Noble | 3 Messiers *correx.* Messieurs 4 Son / fremin.

T2 Le qualificatif de « Noble » donné à Louis de La Salle n'est pas à prendre au sens strict du mot. Il n'était pas de noble origine et ne remplissait pas de charge anoblissante. Cela a induit en erreur Guibert¹. Il ne s'agit que d'un simple vocable honorifique. D'avoir été noble, soit écuyer, soit chevalier, Louis de La Salle aurait été inhumé dans l'église paroissiale comme c'était la coutume à l'époque et non pas au cimetière.

¹ Jean GUIBERT, *Histoire de S. Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, 1901, p. XLI. Il l'a tout simplement confondu avec Louis de La Salle, écuyer, conseiller secrétaire du roi (1621-1698), son cousin germain. L'erreur est due à R. d'Hozier que Guibert a copié littéralement. Cf. *Bibl. Nat.*, Ms, *Armorial général de France*, Paris, t. II, p. 658.

Le dixieme avril 1672 fut enterré et decedé
 hier noble homme Louis de la salle conseiller
 du Roy au siege Royal et presidial de Reims
 enfoy dequoy, c Messieurs Simon de la salle
 son frere, et Antoine Fremyn conseiller
 du Roy contrroleur et esleu en l'election
 de Reims pour beau frere ont signer.
 Fremyn de la salle

Sépulture de Louis de La Salle (Reims, 10 avril 1672).

T3 Son frère Simon, son beau-frère Antoine Fremyn, présidaient le deuil.

Simon de La Salle (1618-1680), fils de Lancelot (1583-1651 ?) et de Barbe Cocquebert (1595-1653), seigneur de l'Étang et de Vieuxmoulin, fourrier de la grande fauconnerie du roi, épousa en premières noces, v. 1643, Simonne (ou Anne) Drouin (*alias* Souin) dont il eut une fille, Jeanne, née le 28 février 1644; et en secondes noces, v. 1648-49, Rose Maillefer (1623-1683), fille de Jean Maillefer (+ 1636) et de Jeanne de La Salle, et veuve d'un autre Simon de La Salle (1618-1643),¹.

Bibl. : H. JADART, *op. cit.*, 1892, pp. 18, 19. —
 Fr. LEON DE MARIE, Ms I², fol. 142, 6 — LASALLIANA,
 I, 6. — CEHILLEM, *mf.* 260,1.

Antoine Frémyn (1614-1701), sieur de Sapicourt, Branscourt, Monchéry et de l'Étang, conseiller du roi, élu et contrôleur en l'Élection de Reims, obtint des lettres de noblesse en 1696 (Fontainebleau, mars 1696), exceptées, en 1744, de la révocation de 1715. Il était fils de Jacques Frémyn, seigneur de Godart

¹ Voir document 9, p. 158.

(1583-1636) et d'Elisabeth Lespagnol (+ 1654). Par contrat du 20 février 1637 [Cf. *Nouv. d'Hozier*, 144 (3154, fol. 14 v, 18, 35)], il épousa Marie de La Salle (1620-1674), fille de Lancelot (1583-1651 ?) et de Barbe Cocquebert (1595-1653). Ils eurent quatorze enfants.

On ne saurait prouver qu'Antoine Frémyn et Marie de La Salle, tante et oncle par alliance de Jean-Baptiste de La Salle, habitaient avec leurs frères et beaux-frères, Simon et Louis de La Salle, l'hôtel de la Cloche, rue de la Chanvrerie. Nous sommes loin de penser que vu le peu d'empressement de Simon de La Salle et de sa femme à rendre à Barbe Cocquebert les « soins attentifs réclamés par ses infirmités », Louis de La Salle et Nicolle Moët aient décidé de s'établir chez elle, et, à cet effet, « accepter généreusement d'y vivre à l'étroit », comme écrit Frère Maxime (Cf., *op. cit.*, fol. 6).

C'est à son hôtel, rue Sainte-Marguerite, que Louis de La Salle rendit son dernier soupir. Il fut enterré au cimetière de la paroisse Saint-Symphorien qui était la sienne depuis le 24 juin 1665.

Louis de La Salle, magistrat.

A quarante-deux ans et sept mois, Louis de La Salle achevait sa belle carrière de magistrat. Premier des de La Salle à exercer une profession libérale, il l'avait remplie avec lumière et probité¹, pendant vingt-cinq ans (1647-1672). Son père, Lancelot, était marchand; sa mère, Barbe, appartenait à la famille des Cocquebert, marchands d'origine, enrichis et haussés jusqu'à la noblesse.

Louis fréquenta vraisemblablement le collège rémois des Bons-Enfants et la Faculté de droit d'où il sortit licencié ès lois, peut-être *in utroque jure*. Lettré, il avait de plus un grand attrait pour la musique². Jeune, intelligent, il est,

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 117.

² Ms BERNARD, p. 10. — J. Cl. GARREAU, *La Vie de Monsieur De La Salle...*, p. 4. — MONTIS (de), *La Vie de M. de La Salle...*, p. 3.

Parmi ses enfants, Marie (1654-1711), était une musicienne émérite (Cf. J. MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. JADART, p. 319]. Et Jean-Baptiste ? Les trois auteurs cités nous le montrent sans « rien de la forte inclination de son père pour la musique » (Blain), « insensible à la beauté des pièces » que Louis de La Salle « exécutoit quelquefois chez lui, avec ses amis, pour se délasser des sérieuses occupations de son état » (De Montis); marquant même « de l'ennui en entendant des airs qui le transportaient lui-même » (Garreau). Mais est-ce vrai ? N'est-ce pas plutôt une légende créée par Blain si attentif à dépouiller le saint de tout ce qui le rendrait tant soit peu humain ? C'est en effet la grâce qui étouffe cette inclination dès sa naissance « en tournant ailleurs ses sentiments, et en lui inspirant du dégoût ou de la crainte pour un plaisir, qui tout innocent qu'il paroît a ses dangers, et fait

à vingt-deux ans, avocat en Parlement, et avec dispense d'âge, obtient la charge de conseiller du roi au Présidial de Reims. C'est ce que nous apprend le *Registre du conseil du Parlement*.

- Fol. 399v. 1647, 24 may (vendredi matin). « La cour a veu l'information des vies, mœurs, âge, religion catholique, apostolique et romaine et fidélité au service du roy, de maistre Louis de La Salle, advocat en Parlement, pourveu de l'estat et office de conseiller au bailliage et siège présidial de Reims. Le registre où était le baptistaire dudit de La Salle a été perdu. Arrêt de renvoi ».
- Fol. 418v. 1647, 4 juillet (jeudi matin). 5^e Chambre. « Maistre Louis de La Salle, advocat en Parlement, pourveu de l'estat et office de conseiller au Bailliage et Siège Présidial de Reims a esté ouy et examiné en ladite Chambre, trouvé suffisant et capable. M^{es} Pierre de Hodic et Hebert ont charge de le certifier ».
- Fol. 419. 1647, 5 juillet (vendredi matin). Ce jour, maistre Louis de La Salle pourveu de l'estat et office de conseiller au baillage et Siège présidial de Reims, certifié capable le jour d'hier, mandé a la Cour de céans, a fait le serment accoustumé, juré fidélité au Roy et y a esté receu »¹.

Le 22 juillet, il prenait possession de son office au Présidial de Reims².

A partir de cette date, il y siège, soit comme juge dans les procès civils aux deux cas de l'édit des présidiaux, dans la distribution des instances d'appointé à mettre et produire³, soit comme rapporteur⁴, ou avocat

souvent des playes dans le cœur en flétant les oreilles », dans BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 119). Mais n'y avait-il d'autre musique que « les airs de Cour, aux impressions malignes ? » Et pourquoi les « chants de l'Eglise avoient-ils pour lui des attrait plus sensibles » ? (BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 120).

¹ Maître Pierre de Hodic était conseiller en la Cour du Parlement et président de la 5^e Chambre des enquêtes. — *Bibl. Nat.*, Ms Fr. 21258, [*Registre du Conseil du Parlement de l'année 1646 et jusqu'au 19 juillet de l'année 1647*].

A noter que ce titre de conseiller qui n'aurait dû appartenir qu'à ceux qui avaient entrée au Conseil était beaucoup plus que prodigué. Étaient donc conseillers du roi tous les officiers en général des cours souveraines, des présidiaux, des bailliages et sénéchaussées, les maîtres des requêtes, les trésoriers de France, les secrétaires du roi, les élus, les banquiers expéditionnaires en Cour de Rome, les notaires et commissaires au Châtelet, quantité de trésoriers, receveurs, payeurs, le premier médecin du roi, etc... L'édit de décembre 1706 qui créait dans chaque ville des offices de maire et lieutenant de maire alternatif et triennaux, et qui leur faisait ample distribution de privilèges et avantages pour achalander la marchandise, avait soin de leur donner le titre de conseillers du roi : titre sans fonction et purement décoratif. Cf. M. MARION, *Dictionnaire des institutions...*, art. *Conseiller du roi*.

² « Ce jourd'huy, 22 juillet 1647, Monsieur Louys de la Salle est entré en la Compagnie au lieu de Monsieur Lebel ». Cf. *Arch. Marne* (Dépôt annexe Reims), *Bailliage*, reg. 226², fol. 22.

³ *Arch. Marne* (Dépôt annexe Reims), *Bailliage*, reg. 226², *passim*.

⁴ *Arch. Marne* (Dépôt annexe Reims), *Bailliage* reg. 226², années 1650-1654, 1655-1663.

plaideur¹. Son nom se retrouve dans les *Registres de distribution des procès prévotaux*². Il y figure encore à la séance du 21 mars 1672; mais il est porté absent, présumé présent, à celle du 30 mars, une semaine à peine avant son trépas. Bel exemple de fidélité au devoir professionnel jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Louis de La Salle est en vérité un grand magistrat !

Le Corps auquel il appartient garde encore tout l'éclat et le prestige attachés à la magistrature de la première moitié du XVII^e siècle³. Le Présidial avait rang privilégié dans les processions publiques, dans les assemblées et cérémonies solennelles qui se tenaient à la cathédrale Notre-Dame⁴. Louis de La Salle y participa, aussi éblouissant de dignité au sacre de Louis XIV (1654) qu'allègre aux fêtes rémoises qui marquèrent la paix des Pyrénées (1659), que contrit et pénitent dans les processions décidées en 1667 pour conjurer la peste qui sévissait en ville.

Mais l'homme de loi est aussi le citoyen attentif aux intérêts de la cité. Par deux fois, en 1666 et 1669, il est nommé conseiller échevin de la ville de Reims⁵ après avoir été, en 1662 et 1665, administrateur laïc de l'hôpital général⁶ et auditeur des comptes de la paroisse Saint-Symphorien de 1666 à 1671⁷.

Il possède un terroir à Tinqueux qu'il échange avec son frère Simon, en 1664, des vignes à Ay et Mareuil qu'il vend au sieur Philipponat, prévôt

¹ *Arch. Marne* (Dépôt annexe Reims), *Bailliage*, reg. 226², années 1649-1650, 1656, 1662, 1667. — Reg. 227, fol. 21-84v *passim*.

² Crimes exigeant prompt répression et dont les prévôts connaissaient en dernier ressort. La liste en était dressée dans l'art. 12 du titre 1^{er} de l'ordonnance criminelle de 1670 : crimes et délits des vagabonds, gens sans aveu et sans domicile, gens de guerre, vols sur les grands chemins, vols avec effraction, sacrilèges avec effraction, séditions, émotions populaires, fausse monnaie... en cas toutefois que ces crimes eussent été commis hors des lieux de résidence des prévôts. Les cas prévotaux étaient aussi des présidiaux, et les présidiaux pouvaient connaître par prévention et avec préférence. Cf. M. MARION, *Dictionnaire des institutions de la France...*, art. *Cas prévotaux*.

³ Il comptait : deux présidents, le lieutenant général, lieutenant particulier, l'assesseur, douze conseillers, deux avocats procureurs du roi. Du Présidial de Reims ressortissait le Siège de Reims, la conservation des privilèges de l'Université dudit lieu, le siège de Châlons, Espernay, Fismes, le comté de Vertus et le bailliage de Saudron. Cf. *Arch. Nat.*, U 932, p. 35 99v.

⁴ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 347, p. 18-20.

⁵ Pierre VARIN, *Archives législatives de la ville de Reims*, seconde partie. *Statuts*, vol. 2, Paris, impr. Crapelet, 1847, p. 803, 810.

⁶ *Bibl. municip. Reims*, Ms 1862, fol. 206v. — *Arch. Ville de Reims, Hôpital général*, A¹, fol. 71. — Id., E¹, deuxième dossier.

⁷ *Arch. Ville de Reims*, Carton 316.

d'Épernay, par contrat du 11 avril 1663¹. Son cousin, Pierre Dozet, chancelier de l'Université de Reims et archidiacre de Champagne, le choisit en 1666 pour exécuter son testament². En cette qualité, il conclut le marché pour l'érection de la chapelle Saint-Jean à la cathédrale et du rétable qui devait l'orner « conformément au dessein, suivant l'ordre de Corinthe avec colonnes de jaspes des plus belles qui [se] pourront trouver au dire des gens a ce coignoissans »³. Une épitaphe à la mémoire de l'archidiacre bienfaiteur fut fixée au mur. Elle fut déplacée par le chanoine Godinot.

Le magistrat, l'homme de bien, l'administrateur, le conseiller échevin, ne sauraient nous faire oublier le père de famille. C'est, sans conteste, son plus beau titre de gloire : père d'un saint, son fils aîné. Louis de La Salle, écrit Blain, « qui avoit un fond de christianisme, ne voyoit qu'avec plaisir le bon naturel et les heureuses dispositions de son fils. Loin de les contredire... il les cultivait avec soin... »⁴. Tous deux, père et mère, s'appliquent à le former, jettent adroitement dans son cœur « des semences de piété »⁵, facilitent l'évolution de sa vocation naissante, se réjouissent de son entrée dans la cléricature en recevant la tonsure (1663), assistent à la prise de possession de sa prébende canoniale (1667), à ses soutenances de thèse aux Bons-Enfants, à la collation de son diplôme de maître ès arts (1669). Son père,

MAILLEFER

« attentif à le former de bonne heure aux sciences qui conviennent à un Ecclésiastique résolu de le faire étudier en Sor-

BLAIN

« Il est à croire que Dieu (qui l'a conduit à St Sulpice) ne l'en fera sortir comme tant d'autres qu'après avoir fait sa licence.

¹ Jean-Baptiste de La Salle les racheta après 1684. Il en était possesseur en 1687. Le sieur Marlot, son curateur, les administrait à cette date. *Arch. Marne, Acte original*, 1687, fol. 64.

² *Arch. Marne* (Dépôt annexe Reims), [*Mélanges*, Carton 811] dos. *Autographes. Pierre Dozet*. — Sur la parenté de Louis de La Salle et Pierre Dozet et l'épitaphe de ce dernier, Cf. AMG., AB j⁸, dos. *Pierre Dozet*.

³ Contrat passé par Robert Dey, grand archidiacre, et « noble homme M^{re} Loys de la Salle conseiller du roy au siege royal et presidial dudit Reims executeur testamentaire de dernière volonté de feu venerable et discrete personne M^e Pierre Dozet, vivant, pretre, docteur en théologie, chancelier de l'université dudit Reims et naguiere chanoine et archidiacre de Champagne (21 décembre 1668). Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 286, liasse 18 : *Fabrique. Réparations*.

⁴ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 120.

⁵ Ms CARBON, fol. 3. — Ms 1426, p. 1. — « La grâce, ajoute le biographe, agissoit déjà et on n'avoit besoin d'autre attention que de la cultiver; c'est a quoi son père s'appliqua, il forma cette jeune plante sous ses yeux et ne perdit point cet Enfant de vue jusqu'a ce qu'il eut atteint l'age de commencer ses etudes ».

bonne pour y faire sa licence et prendre le bonnet de Docteur »¹

Docteur et docte parfait et consommé dans la science ecclésiastique. Tel étoit le désir de Monsieur De La Salle et de ses vertueux parens »².

A cet effet, en octobre 1670, il entre au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. En l'appelant au service de l'Église, il semble que Dieu ait jugé achevé et suffisant le travail préparatoire de ses « religieux parents »³. Sa mère meurt le 12 juillet 1671; le père, neuf mois plus tard. Dieu leur fit-il présager la gloire future de leur fils aîné? Leur *Nunc dimittis* n'aurait été que plus crucifiant. Ils donnaient au Seigneur carte blanche pour modeler, à sa façon divine, le nouvel élu de son cœur, Jean-Baptiste de La Salle.

Les derniers moments de monsieur Louis de La Salle furent dignes de son passé. Il était bien dans la ligne des vieux magistrats chrétiens, de foi profonde, de fervente pratique religieuse. Deux jours lui suffirent pour faire ses adieux à cette vie mortelle. Alité le 7 avril, il rédige le testament le 8 et meurt le 9. Auparavant, le « curé, chapelain et enfans de cœur de l'église saint Symphorien » lui avoient apporté l'Extrême-Onction⁴.

Avec le secours de Dieu, il entra dans la vision éternelle. Les sieurs Rainssant et Lapille, médecins, M. Du Bois, maître chirurgien, l'avaient assisté dans sa courte maladie. L'abbé Quatresols, prêtre, et le sieur Hoccart, le veillèrent aussitôt son décès; la dame Petit lui fit la barbe, et M. Rogier, marchand, livra « des estoffes pour tandre au debvant de la maison dudit deffunct »; les cloches de Saint-Symphorien, de Saint-Pierre et de Notre-Dame, les « deux Richardes »⁵, sonnèrent le glas funèbre. Le nommé Petit, peintre et vitrier, dessina les « armories... pour les anterrement et service ». Et tandis que « maistre Clocquet⁶, prestre, curé de lesglise Sainct Simphorien... faisait pré-

¹ Ms CARBON, fol. 4. — Ms 1426, p. 4.

² BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 125.

³ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 124.

⁴ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 106, 14.

⁵ *Règlement fait par MM. du Chapitre de l'église Notre-Dame de Reims, pour le sonnage des Chapelains, Habituez et officiers de ladite église, décédés* indiquant les personnes pour lesquelles on sonnera les deux Richardes et les deux Primeresses, le nombre de laisses, les droits de la fabrique et les salaires des sonneurs. Les deux Richardes pour les parens de MM. les chanoines de ladite église. On sonnera « quatre grandes laisses seulement, sçavoir celle de l'abbaye mort, de la levée du corps, du midy et du soir ». Droits pour la fabrique : « 20 sols pour chaque laisse des Richardes... et pareilles sommes aux sonneurs pour leurs peines et salaires, qu'ils ne pourront excéder ». Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 347, p. 22.

⁶ Voir document 19, pp. 252-53.

parer les service, fosse, laisses, paravent d'hostel », le coutre et les fabriciers recommandaient « lame dudit deffunct sieur Delasalle aux prières des parroisiens ». Le sieur Thibaron, « appoticquaire », fournit les luminaires et les torches que « dix huict enfans de cœur » portèrent dans le convoi. Dominicains, Cordeliers, Augustins, Carmes et Minimes, figuraient dans le cortège qui, conduit par ses enfans présents, son frère, beau-frère et parents, et grossi des magistrats de la ville, du Présidial, du Chapitre Notre-Dame et d'une nombreuse foule de gens, accompagna feu noble homme M. de La Salle, de sa maison, rue Sainte-Marguerite, au cimetière tout proche de Saint-Symphorien. Il y eut sur le parcours des larmes, des regrets, des prières surtout.

Plus que tous autres, à Paris, un orphelin pleurait, Jean-Baptiste, le fils aîné tendrement aimé. C'est lui qui a recueilli tous les détails émouvants qu'on vient de lire. Il les a consignés dans son *Registre manuel* au fur et à mesure que les quittances des frais d'enterrement tombaient sur son bureau¹. Pieux et triste devoir : ensevelir un père, se dépouiller — c'était la loi — de ce qui lui étant propre n'entraîne pas dans la succession. Plus douloureux encore : conserver son souvenir pour le rendre vivant à ses jeunes frères. C'était retourner le fer dans la plaie, faire couler des larmes et devoir les sécher. Heures déchirantes, Jean-Baptiste les a vécues avec grandeur ! « Il est aisé d'imaginer, rapporte Maillefer, ce qui se passa alors dans une âme bien née. Plus on est chrétien, plus on s'attendrit sur de pareils accidens »², car il « aimoit son père comme un fils bien-aimé aime le sien »³.

Les archives de la Maison généralice à Rome conservent le livre des *Coutumes de Reims* qui, d'après le comte de La Salle de Rochemaure, aurait appartenu à M^e Louis de La Salle. L'authenticité est plus que contestée⁴.

¹ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 100-118, art. 1-35.

² *Bibl. municip. Reims*, Ms 1426, p. 4.

³ J. Cl. GARREAU, *La Vie de Monsieur de La Salle...*, t. I, p. 19.

⁴ AMG., SC d. — Une note a été collée sur la page de garde : « Cette Coutume, édition de 1627, a appartenu à Louis de La Salle, Conseiller au Présidial de Reims, père de Jean-Baptiste, Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Le Bienheureux a dû très probablement s'en servir pour ses études de Droit quand les parents le destinaient à la Magistrature. — Le Comte de La Salle de Rochemaure, Camérier de Sa Sainteté, Commandeur de St Grégoire, offre ce modeste souvenir de famille au Très Honoré Frère Joseph, supérieur général, en hommage de profond respect et de reconnaissant souvenir. Paris, 20 avril 1888 ». (Note du Frère Sosthène, archiviste) : « Cette boîte et son contenu m'ont été remis aujourd'hui, jeudi, 24 mai 1888, par le Très Honoré Frère Joseph, supérieur général, qui n'a pas plus de foi en l'authenticité du petit volume offert par M. le comte de La Salle de Rochemaure, qu'en celle des armes que ledit comte assure être celles de la famille du Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle. Le T. H. ne reconnaît pour armes authentiques de notre Bienheureux père que celles qui portent d'azur aux trois

Quant à la thèse de philosophie présentée par *Ludovicus de La Salle, academiae peripateticae princeps*, on ne peut l'attribuer, comme on l'a écrit¹, à M^e Louis, conseiller au Présidial de Reims. Il l'aurait soutenue le 18 juillet 1654, *in collegio remensi Societati Iesu, hora de meridie prima*². Il s'agit probablement, croyons-nous, d'une séance académique, d'une de ces nombreuses thèses — la *tentative* qui menait au baccalauréat en philosophie, l'*aulique*, la *vespérie*, qui conduisaient au doctorat, pour n'en citer que quelques-unes — ou de ces agréables *philosophica placita* si fréquentes dans les collèges et universités aux XVI^e et XVII^e siècles. La discussion philosophique porta sur six matières principales : *logica, cosmophysica, ethica, psychophysica, physica, metaphysica*, avec six questions spécifiques pour chacune de ces branches comme objet de réflexion. C'est donc bien davantage un exercice scolaire qu'une soutenance de thèse devant un jury universitaire judicieusement choisi en vue de l'obtention d'un titre académique. Il ne paraît pas vraisemblable, dans ces conditions, que M^e Louis de La Salle ait été l'animateur de cet agréable divertissement philosophique.

Par contre, il n'est pas impossible qu'il s'agisse de Louis de La Salle (1636-1698), fils de Jean de La Salle (1595-1653) et d'Antoinette Cocquebert. Il comptait dix-huit ans, en 1654, âge où tout élève doué décrochait son baccalauréat en philosophie et devenait maître ès arts³.

chevrons brisés d'or et la seule devise : *Indivisa manent*. En foi. Paris, le 24 mai 1888 ». L'archiviste de l'Institut [sig.]. Fre Sosthène [paraphe].

¹ *Petite contribution historique au Tricentenaire : St J.-Bte de La Salle étudiant*, dans *Reims* (25 mars 1951), p. 6-10.

² Ce que plusieurs de nos confrères ont qualifié de thèse, tels FF. Maxime et Arthème-Léonce, est, en réalité, un placard (420 par 375 cm.) imprimé et plié en quatre qui porte pour titre : *Philosophiae universae placita, Remis, typis viduae Francisci Bernard, sub signo Gryphi aurei. — Haec philosophica placita in collegio remensi Societatis Iesu, MARIA MEDIATRICE, propugnabit Anno Domini 1654, hora de meridie prima, LUDOVICUS DE LA SALLE, remus, Academiae peripateticae Princeps*. Cf. *Bibl. municip. Epernay*, Ms 221 [imprimé collé *a posteriori* au texte manuscrit, *in fine*].

³ Le Ms 221 que nous avons cité est signalé de la façon suivante dans le *Catalogue des Bibliothèques de France*, vol. XLI, p. 248 : « Ms 221. 1654. *Quaestiones physico-metaphysicae*. [Subtitulo :] *Physico-metaphysicae quaestiones agnosticae*. — Ms., XVII^e siècle (1654), papier [75 + 79 + 38 + 21 folios], 230 sur 170 millim. Rel. cuir [Bibl. de M. Héral, ancien receveur de la poste. Offert à la Bibl. d'Epernay, en 1898, par Mme Vigouroux, sa fille. (Feuille intercalée entre fol. 48 et 49)]. — Les questions dont le Ms traite sont les suivantes :

Physico-Metaphysica :
Quaestio I. De quanto continuo permanente.

Appendix : De motu locali.
Quaestio II. De infinito.

Appendix : De aeterno.

Quaestio III. De divino concursu immanente.

Appendix : De Fato.

Corollarium : Superioris doctrinae.

Cosmophysica :

1 pars : *De Mundi partibus.*

2 pars : *De pulchritudine mundi et magnitudine.*

Quaestio 2. De Mundi ordine.

3 pars : *De omnibus varietatibus mundi.*

Quaestio 1. De varietate temporum. De varietate generationis et de pulvere sympatico.

Quaestio 2. De natura aut specie generationis.

Quaestio 3. De corruptione naturarum.

Psycephysica :

1 pars : *De anima vegetativa*

2 pars : *De anima sensitiva*

3 pars : *De anima rationale.*

Metaphysica :

1 pars : *De existentia Dei.*

2 pars : *De essentia Dei.*

3 pars : *De perfectione Dei.*

Plus qu'à une thèse, l'énoncé des titres et sous-titres du Ms font penser à un cours de philosophie que Louis de La Salle, étudiant, aurait transcrit sous la dictée du professeur ou simplement rédigé d'après les notes prises au cours de l'exposé des thèmes.

15

*VENTE DE L'OFFICE DE CONSEILLER**de M^e Louis De La Salle.**Reims, 2 juin 1675*

A. Original détruit à la guerre de 1914-1918. Pièce autrefois conservée dans le minutier de M^e Adnet, notaire à Reims.

C. Copie du XX^e siècle, par Loriguet. Arch. Ville de Reims (Papiers Loriguet).

e. CEILLEM, mcf. 4191,5.

Jean-Baptiste de La Salle, bachelier en théologie, diacre et chanoine en l'église Notre-Dame de Reims, et Marie de La Salle, fille, demeurant à Reims, héritiers de feu noble homme Louis de La Salle, conseiller au Présidial de Reims, leur père, émancipez et assistez de Simon de La Salle, leur oncle paternel et curateur, et moi ledit sr. Jean-Baptiste de La Salle, comme tuteur de ses autres frères et sœurs, de l'avis dudit Simon de La Salle et de Perette Lespagnol, veuve de Jean Moët, écuyer, sr. de Brouillet, et de Nicolas Moët, écuyer, sr. de Brouillet, ... déclarent que par le décès dudit défunt de La Salle, conseiller, l'office dont il étoit pourveu ayant esté vacant, il a été taxé aux parties casuelles à 3000 livres et levé pour le profit de ses enfants, et comme il ne se présentoit personne au profit de qui ils puissent disposer dudit office, ils ont tardé tant qu'ils ont peu de faire contrôler la quittance de finance, ce qui n'a été fait que fin de l'année, après quoy ils ont encore tardé une autre année pour en obtenir des provisions, auquel temps n'ayant encore trouvé occasion d'en disposer, ils en ont obtenu lettres soubz le nom de M^e Louis Dallier, advocat en Parlement, demeurant à Reims, afin d'empescher qu'il ne retombast aux parties casuelles, et comme il a fallu faire changer de nom les provisions et en obtenir des nouvelles trois mois après la date de celles dudit Dallier a faute de quoy il auroit fallu payer un 2^e droit

5

10

15

20

de quart denier et mar d'or ce qui a esté fait au proffit de M^e Louis Fremin, advocat en Parlement et lieutenant au baillage de l'archevêché de Reims qui s'est offert pour traiter de ladite charge et office, de l'assistance et autorité de noble homme Anthoine Frémin, conseiller du roy, eslu et controleur en l'Election de Reims, avec lesquels
 25 lesdits Jean-Baptiste de La Salle et dlle de La Salle ont traité comme s'ensuit : vente dudit office moyennant 6000 livres en prix principal, et 637 livres 10 sols pour le mar d'or et coust des lettres expediez
 30 sous le nom dudit Sr Dallier (2 juin 1675). [Etude de M^e Adnet].

09-05
 T5 Simon de La Salle, Perrette Lespagnol, Nicolas Moët, Antoine Frémyn, nommés dans le document qu'on vient de lire, formaient le conseil de famille désigné dans le testament de Louis de La Salle ¹. Jean-Baptiste y figure en qualité d'émancipé sous l'autorité de Simon, son oncle curateur, et de tuteur de ses autres frères et sœurs. Tous ses titres sont déclinés, bachelier, chanoine de Notre-Dame, diacre. A cette date, pourtant (1675), il n'était que sous-diacre.

La mort du titulaire entraînait la vacance de l'office qu'il remplissait. Mais on sait que sous l'ancien régime, la plupart des charges étaient vénales et de ce fait rendues héréditaires. L'office payé était en quelque sorte la propriété de l'officier. Sa transmission à un fils ou à un héritier était tolérée à condition de payer un droit de résignation et de survivre au moins pendant quarante jours à celle-ci; faute de quoi l'office tombait aux parties casuelles ² et était revendu au profit du roi. Obtenir dispense des quarante jours devenait de fait le grand souci des officiers. C'était aussi l'intérêt de la royauté car faciliter l'hérédité des charges ne pouvait qu'en augmenter le prix de revient. La solution était évidemment de vendre la dispense des quarante jours. C'est ce que fit l'édit de 1604, par l'institution du droit annuel appelé plus tard *paulette*. Moyennant le paiement annuel, du 1^{er} janvier au 15 février, du soixantième de la

¹ Voir document 13, p. 196.

² C'étaient des redevances perçues par le trésor royal. Il y avait un trésorier spécial des parties casuelles et un bureau des parties casuelles apparaît dès 1522. Là aussi se payait la finance des offices de nouvelle création; là, plus tard, la paulette, le prêt, et toutes taxes établies pour assurer aux bénéficiaires la propriété héréditaire de leurs offices. Cf. M. MARION, *Dictionnaire des Institutions de la France...*, art. *Casuel*.

valeur à laquelle l'office avait été évalué, l'officier obtenait pour l'année la dispense des quarante jours et était certain que la valeur de son office resterait à ses héritiers ¹.

Estimée à trois mille livres aux parties casuelles, l'office de conseiller au Présidial dont M^e Louis de La Salle avait été pourvu, fut levé au profit de ses enfants. N'ayant pas trouvé une personne idoine pour en assurer la survivance, ils durent attendre un an et demi pour pouvoir en disposer. Louis Dallier prêta provisoirement son nom et ce fut finalement un cousin germain, M^e Louis Fremin, avocat en Parlement et lieutenant au bailliage de l'archevêché de Reims qui en hérita. Le droit du marc d'or s'éleva à 637 livres 10 sols ².

Ce que le contrat passé à l'étude de M^e Adnet nous a appris, nous le connaissons, avec plus de détails, par le *Registre manuel* de Jean-Baptiste de La Salle. On y lit :

... « dict ledit sieur Comptable [Jean-Baptiste de La Salle] que pour sauver la charge de conseiller au presidial quavoit feu monsieur de La Salle, son perre, il auroit esté obleigé de payer la somme de trois mil livres pourquoy elle auroit esté taxé, laquelle somme il auroit payé suivant quil est porté par la lettre du sieur François Rolland, datté du vingt neufviesme jour du mois daoust mil six cent soixante douze, de laquelle somme les oyans compte, [ses frères et sœurs], en doibvent cincq parts des six montant a la somme de deux mil cincq cens livres tournois... » ³.

Ecuyer, seigneur de Sapicourt et de l'Estang, de Branscourt et de Beine, conseiller avocat du roi au bailliage de Vermandois, bailli et lieutenant général de police de l'archevêché et ville de Reims, messire Louis Frémin (1649-1720) était fils d'Antoine (1617-1701) et de Marie de La Salle (1620-1674). Il comptait vingt-six ans quand il succéda à son oncle dans la charge de conseiller au Présidial. Il ne fut reçu dans la Compagnie que le 20 avril 1676 ⁴. Le 2 février 1677 — le contrat est du 17 octobre de l'année précédente — il s'unissait en

¹ Marcel MARION, *Dictionnaire des Institutions de la France...*, art. *Paulette*.

² Droit perçu sur les offices, établi par édit d'octobre 1578 qui ordonna paiement de ce droit par tout nouveau pourvu d'un office vénal ou non vénal avant expédition de ses provisions, ainsi qu'à l'occasion de toute concession de brevet, de faveurs, de titres, de privilège, etc... Un édit de 1656 doubla le marc d'or. Il fut alors généralement du soixantième de la valeur de l'office. A remarquer que les lettres de dispense d'âge, de grades, de parenté, de surséance, etc... les permissions d'imprimer, étaient aussi taxées. Cf. M. MARION, *Dictionnaire des Institutions de la France...*, art. *Marc d'or*.

³ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 11; 67, 16; 85, 54; 88, 59.

⁴ « Aujourd'hui, 20^e avril 1676, M^e Louys Fremin est entré en la Compagnie en la place de M^e Louys de La Salle ». *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), *Bailliage*, reg. B 229 (20 avril 1676).

mariage à Elisabeth de Montgeot (+ 16 juin 1681), fille de Pierre, seigneur de Saint-Euphraise et de Marie Lespagnol (+ 1688; 50 ans) qui l'était de Jean Lespagnol et Jacqueline de La Salle (1600-av. 1673). Louis Frémin n'eut pas de postérité de cette première union. Il convola en secondes noces — par contrat du 29 mai 1682 — avec Jeanne Blanchon d'Arzillières (1661-1720), fille d'Adam et de Perrette Thierry (1637-1711). De ce second mariage naquirent neuf enfants, trois garçons et six filles :

ANTOINE (+ 1767), prêtre, chanoine de Rosoy, conseiller clerc au siège royal et présidial de Reims;

JACQUES (1696-1758) qui épousa, le 24 mai 1735, sa cousine au 2^e degré, Marie-Rose de La Salle (1704-1781), fille de Pierre (1666-1741) et de Françoise-Henriette Bachelier (1665-1728);

LOUIS (1698-1761), successeur de son père au siège présidial de Reims, qui contracta mariage, le 22 août 1737, avec Marie-Thérèse Maillefer (1710-1750), fille d'Antoine (1667-1718) et de Marie-Anne de La Salle (1676-1761).

ANTOINETTE (+ 1747);

THOMASSE et quatre autres filles, dont HENRIETTE qui entrèrent au couvent de Sainte-Claire à Reims ¹.

Louis Frémin ne retint que huit années l'office de conseiller. Il le résigna en faveur de son fils Louis, en 1684 ².

Ce dernier retrouvera au Présidial, à partir de 1691, un de ses oncles, Pierre de La Salle (1666-1741) qui deviendra doyen des conseillers et dont il épousera la fille, Marie-Rose (1704-1781).

¹ Cf. *Bibl. Nat., Preuves originales*, 1996 [45771, p. 10]. — Id., *Preuves originales*, 1241 [27808, p. 22, 26, 27, 29, 37, 99, 101]. — Chérin, 86 [1755, p. 3]. — *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 292 [7410, p. 4]. — *Carrés d'Hozier*, 275 [Frémin, p. 4, 57]. — *Armorial général*, t. V, pp. 553-554. — Ms BAZIN, p. 203, VIII.

² Lettres de provision en faveur de Louis Fremin, de l'office de conseiller du roi au siège présidial de Reims, par résignation de Louis Fremin, son père (2 août 1684; enreg. 4 septembre 1684). *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), *Bailliage*, reg. B 418, fol. 8.

16

BAPTEME de NICOLLE MOET de BROUILLET

fille de Jean (1599-1670)

et Pérette Lespagnol (1615-1691)

Reims, 30 novembre 1633

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Hilaire, 1622-1637, fol. 73v.
 E. Edmond du Pin de La Guérivière, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1903, p. 218. — *Revue de Champagne et de Brie*, 25^e année, deuxième série, tome 12 (1900), p. 864.
 e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,68. — CEILLEM, mcf. 61,2.

Nicolle, fille de Maître Jean Moët, conseiller du Roy, et Damoiselle [Perette] Lespagnol. Parin, Maître Claude Lespagnol, conseiller, procureur du Roy au Présidial, et Damoiselle Marie de Braux, vefve de Monsieur le Président Goujon, marine.

1 roy | 2 Roberte *pro* Pérette Conseillier |
 3 p[ro]curcur roy p[re]sidial et mar[raine] | 4 Vefue 'mo[n]s[ieu]r P[ré]sident.

L'acte porte la date du 31 novembre ce qui est une erreur évidente du copiste. Nicolle, par ailleurs, est dite fille de Roberte Lespagnol¹. Mais il s'agit, en fait, de Perrette Lespagnol : c'est le prénom que nous avons retenu dans notre transcription.

Le parrain et la marraine dont l'acte ci-dessus transcrit les noms appartiennent à deux familles champenoises dont l'une nous est particulièrement connue.

T2 *Claude Lespagnol* (— 1638), sieur du vicomté de Bouilly et d'Artaize, de Vivier, Onrezy et de Malvoisie, procureur du roi au siège présidial et

¹ Voir original, p. 157.

lieutenant des habitants de la ville de Reims (1633-1638), était fils de Jean Lespagnol, sgr de Fontenoy (+ 19 novembre 1632), lieutenant des habitants de Reims (1595-1596), et d'Isabeau Cocquebert.

Il épousa, le 17 mai 1604, Nicolle Moët, fille de Philippe (v. 1550-1610) et Marie Cauchon (+ 1601). De leur mariage sont issus :

1. LOUIS (1618-1692), sgr de Bouilly, conseiller du roi et son procureur au baillage et présidial de Reims, époux de Jeanne de Monbeton (+ 13 mai 1692), dame d'Epoye et d'Hoyrie.
2. MARIE (1610-1646), mariée, le 26 février 1629 à Jacques Le Gorlier (+ Châlons-sur-Marne, le 28 novembre 1646), sgr de Verneuil, procureur du roi au bureau des finances de Châlons.
3. ELISABETH qui épousa Antoine d'Y de Séraucourt dont descendent entre autres : ROBERT-FRANÇOIS, jésuite; LOUIS-FRANÇOIS (+ 1644), conseiller à la Cour des aides ¹, mari de Catherine Pollart, le 22 février 1628; ROBERT (+ 24 août 1682), grand archidiacre de Reims (1662) et grand vicaire de Mgr Maurice Le Tellier (29 août 1671); JOSEPH-NICOLAS (+ 1704), chanoine, archidiacre de l'église métropolitaine de Rouen.

T3 Famille Braux.

D'origine châlonnaise, anoblie par Charles V, en février 1366, en la personne de Jean Braux.

Il s'en détacha une branche, les Braux de Sorton. L'un d'entr'eux, Nicolas (1630-1700), trésorier de France à Châlons, épousa, le 6 juin 1653, Isabelle Le Gorlier (+ 1676), fille de Jacques, sgr de Verneuil (+ 1646) et Marie Lespagnol (+ Châlons, 2 janvier 1646) dont on vient de parler.

La famille de Braux est apparentée aux de Paris. Marie de Braux épousa en effet Jean de Paris, écuyer, sgr de Branscourt, du Pasquis, de Bouilly, de « St Fraize » (*alias* Saint-Euphrase), et dont la fille Nicolle avait marié noble homme Jean Béguin (+ 8 juillet 1590; 46 ans), sgr de Coëgny et Châlons-sur-Vesle, conseiller du roi au siège présidial de Reims, charge dont il fut pourvu sous Charles IX et confirmé par Henri III (Lettres du 21 février 1575).

Elle est aussi alliée aux Moët de Recy par Jeanne de Braux, veuve de messire Nicolas Baugier, vivant, écuyer, sgr de Saint-Pierre. Elle convola en secondes noces avec Jérôme Moët de Recy, chevalier, sgr de Fagnières, capitaine de grenadiers au régiment de Rouergue, puis lieutenant-colonel. Le contrat de mariage est du 27 octobre 1728, par devant M^e Bouillard ².

¹ *Bibl. Nat., Ms fr. 12782*, 40-52. — Ms BAZIN, p. 212, IV-2^o. — DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 146, 187.

² *Arch. Ardennes*, E 863, 916, 993. — *Arch. hist. Armée*, f. 49v.

14 *Les Goujon de Thuisy*. Ils étaient sénéchaux héréditaires de l'archevêché de Reims du fait de la possession du fief de Luches. Luches, nom d'un ancien château-fort dont l'emplacement, couvert aujourd'hui d'un bouquet de sapins et ceint de fossés contre la chaussée de Thuisy et appelé le *Bois du Château d'Ille*, est encore reconnaissable ¹.

Regnault Goujon (+ 7 juillet 1611; 45 ans), sgr de Verneuil, de Vraux et de Luches (*alias* Lusches), conseiller du roi, lieutenant général au siège présidial de Reims (1606-1611), lieutenant des habitants de ladite ville (1605-1606), et maître des requêtes de la reine Marie de Médicis, était fils de Jérôme (1528-1604), sgr de Thuisy, Vraux, Athis et Mesneux. Il épousa, le 16 août 1595 Marie de Braux, dame de La Croix et Saint-Mard-lès-Rouffy, fille de Pierre (1541-1618) et de Jacqueline Cuissotte du Bellay (1550-1595), dont :

1. JEROME († 1682), écuyer, président trésorier de France au bureau des finances de Champagne, qui épousa, le 26 février 1631, Marie Cuissotte de Gizaucourt (1614-1638).
2. CLAUDE, chevalier, sgr de Vraux, La Croix-en-Champagne, Saint-Mard-lès-Rouffy, tué d'un coup de pistolet, le 11 août 1650, par le baron de Chevigny (Louis du Bellay), complice du comte d'Etoges dans l'enlèvement de mademoiselle Claude de Salnove, nièce de Claude Goujon ².
3. PERRETTE, mariée, le 15 novembre 1623, à Claude de Salnove, écuyer, sgr de Cuisles, du Bricot et de Ville-en-Tardenois.
4. LOUISE, religieuse à Saint-Pierre aux Dames, à Reims.

¹ *Bibl. municip. Châlons*, Ms 1388, art. *De Thuisy*.

² TALLEMENT DES REAUX, *Les Aventures de Mlle de Cuisles* (Claude de Salnove), Ms in-8, 4 fol., dans *Bibl. municip. Châlons*, Ms 1387 (Claude de Salnove). — *Bibl. municip. Châlons*, Ms 1375, art. *De Braux*, VI. — Ms BAZIN, p. 23, 5-7; 324, VII.

17

*DECES et SEPULTURE de NICOLLE MOËT**épouse de Louis de La Salle (1625-1672)**Reims, 19 juillet 1671*

- A. Original. Arch. Ville de Reims, Registres paroissiaux, Saint-Symphorien, 1668-1674 [année 1671, fol. 20].
- C. Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, Ms I², fol. 174,26.
- E. Edmond du Pin de La Guérvivière, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1903, p. 218. — *Revue de Champagne et de Brie*, 25^e année, deuxième série, tome 12 (1900), p. 864.
- e. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, 1,26. — CEUILLEM, mcf. 298,6.

Le dixneuvieme juillet 1671 est décédée et enterrée Damoiselle Nicolle Moët de Brouillet, vivante femme de Monsieur Louys de la Salle, conseiller du Roy au Siège Royal et présidial de Reims, lequel a signé en la présente avec Monsieur Nicolas Moët de Brouillet, aussi conseiller au Présidial.

[Sig.] De La Salle; Moët de Brouillet.

1 dixneuf[ie]me / dam[ois]elle | 2 Mons[ieu]r | 4 Lequel / Signe / p[rese]nte / Mons[ieu]r |
5 cons[eil]ler / presidial.

On lit, dans les *Mémoires* de J. Maillefer, père : « Le 19, je suis priée au convoie de Madlle la consilière de la Salle, Nicolle Moët de Brouillet, mère de Marie de la Salle, femme de J. Maillefer, quy est morte a l'aage de mes deux femmes, à 38 ans. Voilà son marit bien affligé » ¹.

¹ J. MAILLEFER, *Mémoires...* [édit. H. JADART, p. 152]. La note a été rédigée au moins huit années après l'événement puisque Marie de La Salle n'épousa Jean Maillefer, fils, que le 20 mars 1679.

X. Le dix-neuf Jmo juillet 1671 est decedee en ceste ville de Reims Nicolle Moët de Brouillet veuve de Monsieur Louis de la Salle conseiller du Roy au siege Royal et presidial de Reims lequel a signé en la presée avec Monsieur Nicolas Moët de Brouillet aussi conseiller au presidial.

Jean Moët de Brouillet

Décès de Nicolle Moët de Brouillet (Reims, 19 juillet 1671).

Aux côtés de Louis de La Salle, « le marit bien affligé », figure comme témoin Nicolas Moët (1631-1706), seigneur de Brouillet, écuyer, conseiller du roi au Présidial de Reims, et frère de la défunte. Il était fils de Jean Moët de Brouillet (1599-1670) et de Pérette Lespagnol (1615-1691), et épousa à Reims, par contrat du 23 mai 1659, devant Augier, notaire, Marie Cocquebert (1641-1731), fille de Claude (1612-1700), seigneur d'Agny, et de Nicolle Cocquebert (+ 1677) dont la sœur, Marie-Magdelaine (1646-1691) s'était mariée à Jean Moët (1642-v. 1700), écuyer, seigneur de Louvergny, frère de Nicolas.

Du mariage de Nicolas Moët et Marie Cocquebert sont nés :

CLAUDE (° 1660);

MARIE-ANNE (° 1661);

MADELEINE (1662-1745);

THOMAS (° 1663) qui maria le 6 mai 1727, Marie-Madeleine de Montigny (1662-1743);

JEAN-BAPTISTE (1664-1724), lieutenant-colonel du régiment de Provence, mort en duel à Rocroy vers 1724; il avait épousé le 24 juin 1713, Marie-Claude de Malval (1668-1748), veuve de François-Hélye Maillefer (1650-1692);

LOUIS (° 1665);

JACQUES (1668-1672);

JEAN-JOSEPH (1671-1672).

Nicolas Moët de Brouillet et Marie Cocquebert habitèrent quelque temps, rue des Chapelains, une maison prise à bail en 1671, appartenant à Nicolle Marlot (1629-1697), veuve de Jean de La Salle (1624-1659) ¹.

Une cause, restée inexpliquée, a-t-elle précipité l'inhumation de madame de La Salle qui, morte le 19 juillet, est enterrée le même jour ?

Deuxième des dix enfants de Jean Moët de Brouillet (1599-1670) et de Perrette Lespagnol (1615-1691), dont cinq seulement survécurent, Nicolle Moët naquit en 1633. Noble de naissance, c'est surtout la piété qui la rendit illustre ².

Auprès du berceau de son premier-né, Jean-Baptiste, elle s'émerveille et s'attendrit. Son sourire et sa tendresse créent le lien de confiance que tendrait à alourdir la solennité professionnelle de M. le conseiller au Présidial, son mari. Gagner un cœur pour former une âme ! Avec quel tact et quelle douceur elle s'attache à éduquer son aîné, à lui inspirer surtout le goût de la piété ! ³. Elle le voit grandir, connaît ses inclinations d'enfant, les merveilles de la grâce qui s'opèrent en lui; reçoit ses premières confidences, pénètre le secret de cette vie tournée vers le Seigneur ⁴. Allaient-ils, ses père et mère, contrecarrer son dessein alors que vers dix ans l'appel se fait entendre ? Etant

« l'aîné de la famille et le bien aimé de ses parents, il n'étoit pas naturel qu'ils y consentissent si facilement; mais ils eussent cru résister à l'Esprit de Dieu s'ils se fussent opposés au désir de cet enfant visiblement né pour l'Eglise » ⁵.

Dans la genèse d'une vocation, il y a souvent la prière d'une mère chrétienne. Il n'y a pas d'Augustin sans Monique; on ne naît pas saint, on le devient. Jour après jour, l'amour de Nicolle et de son fils vivent dans la même aspiration sacerdotale et s'enrichissent des joies des échelons gravis : collation de la tonsure (1662), promotion au canonicat (1667), entrée en Faculté de théologie (1670). Et pourtant, chaque étape franchie est une séparation douloureuse. Dieu n'accepte pas de réserve dans l'oblation : qui se donne à lui doit quitter ceux qui le donnent, sous peine d'être rejeté. C'est dans leur communion parfaite aux choses

¹ DU PIN DE LA GUERIVIERE, *op. cit.*, p. 220; 221, VI.

² BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 117. — J. Cl. GARREAU, *Vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle...*, Paris, 1825, p. 2.

³ GARREAU, *op. cit.*, p. 2.

⁴ « Sa mère qui avoit une piété encore plus tendre que son père s'étudioit à en jeter à toute heure les semences dans cette jeune âme et elle les voyoit germer au-delà de ses esperances. » Cf. BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 120.

⁵ BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 237.

divines que la mère et le fils trouvent du réconfort à leur mutuel sacrifice. Celui-ci devient définitif le jour où Jean-Baptiste de La Salle quitte Reims pour Paris. C'est en octobre 1670. Dix mois plus tard, le 19 juillet 1671, madame Louis de La Salle, née Nicolle Moët de Brouillet, trépassait.

La vertu ne rend pas Jean-Baptiste insensible : elle fait seulement qu'il se résigne à la volonté de Dieu en adorant ses arrêts.

BLAIN

« Ce coup si rude pour un cœur aussi tendre que le sien n'interrompt pourtant point le cours de ses études... La mort de sa mère fut le premier anneau de cette chaîne de tribulations qui se multiplioient avec ses jours et qui ne se termineront qu'avec sa vie »¹.

MAILLEFER

« Le coup quoique rude à soutenir, n'interrompt pas le cours de ses études »².

L'étudiant en théologie n'eut pour se consoler dans sa solitude à Saint-Sulpice que ses prières et ses pleurs³.

A Reims, son père, ses frères, ses sœurs, adoraient, résignés. Trente-huit ans, ce n'est pas un âge pour mourir, quand on laisse derrière soi sept enfants, dont un tout petit de douze mois. Et cependant, quand Dieu frappe, il le fait avec amour. La mère irremplaçable, l'épouse bien-aimée s'effaçait dans le mystère divin. Vingt années de mariage (1650-1671), onze maternités, quinze années à l'hôtel de La Cloche, cinq, rue Sainte-Marguerite, c'est le cadre familial, l'assise géographique de Nicolle Moët. Rien de saillant en apparence à ne regarder que l'extérieur. L'église paroissiale de Saint-Pierre et celle de Saint-Symphorien nous livreraient plus de secrets : la ferveur de sa prière, de ses contacts avec Dieu, de son insistance auprès de lui. Ses enfants pourraient nous dire sa tendresse; et son mari parler de la vertueuse épouse, de la compagne incomparable qu'il perdit en elle. Elle vécut pour les uns et les autres pour les porter tous à Dieu. Jean-Baptiste, Rose-Marie, Jacques-Joseph, Jean-Louis lui appartinrent d'une façon plus parfaite, par vocation sacerdotale et religieuse. C'est grand une mère qui donne quatre fils à l'Eglise et à Dieu ! Et c'est beau ! Telle fut madame de La Salle, mère d'un saint !

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 126.

² Ms CARBON, fol. 5. — Ms 1426, p. 4.

³ Jean-Baptiste de La Salle fit célébrer chaque année à l'église Saint-Symphorien un service anniversaire pour le repos de son âme ainsi qu'il appert des quittances qu'il a payées à cette occasion. Cf. *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 112,26; 113,28; 114,127.

3

DOCUMENTS QUI CONCERNENT
SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

18

BAPTEME de JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

fils de Louis (1625-1672)

et Nicolle Moët (1633-1671)

Reims, 30 avril 1651

A. Original perdu.

C. Copie contemporaine du registre paroissial perdu. Arch. Ville de Reims, Saint-Hilaire, 1640-1674 [années 1640-1656, fol. 107]. — Copie collationnée par Lanson, le 10 mai 1841. Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, I, p. 14. — Copie du XX^e siècle, par Frère Léon de Marie, Ms I², p. 150.

E. J. Guibert, *Histoire de S. Jean-Baptiste de La Salle...*, Paris, libr. Ch. Poussielgue, 1900, p. 2. — Du Pin de La Guérivière, *Les ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont, 1903, p. 166. — *Revue de Champagne et de Brie*, 13^e année, premier semestre, tome 25 (1888), p. 247. — *Revue de Champagne et de Brie*, 25^e année, deuxième série, tome 12 (1900), p. 719. — Salvan (abbé), *Vie du vénérable J.-B. de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes...*, Toulouse, impr. V^e Dieulafoy, 1852, p. 38, note 2. — Traduction italienne du XIX^e siècle, dans *Positio super introductione Causae*, Romae, typ. Rev. Camerae apostolicae, MDCCCXL [Summarium, p. 6 § 1].

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Documents biographiques* (1651-1681), p. 1. — Arch. Hôtel de La Salle, *Lasalliana*, I, 12-14. — CEUILLE, mcf. 73,2.

3 Le mesme jour [30 avril 1651] Jehan Baptiste, fils de Monsieur Louys de la Salle, conseiller du Roy au Siège présidial, et de Damoiselle Nicolle Moët. Nommé par Jehan Moët, escuier, seigneur de Brouillet et conseiller audict Siège et Damoiselle Perrette Lespaignol, sa femme.

2 Conseiller / D[amoise]lle | 3 Escuier Seigneur | 4 brouillet Conseiller / D[amoise]lle.

Bien des problèmes se posent à propos de cet acte de baptême, mais en particulier trois : la date, la paroisse où il fut administré, la maison où le nouveau-né vit le jour.

Baptême de Jean-Baptiste de La Salle
 Confesseur de la Cour, au siège présidial de la
 Nouvelle-ville nommé par Jean Moer & Louis
 Leignas de Brailles & Catherine de la Salle
 de la Nouvelle-ville L'Espagnol sa femme

Baptême de Jean-Baptiste de La Salle (Reims, 30 avril 1651).

1. Date de naissance de Jean-Baptiste de La Salle.

Tous les biographes sont d'accord là-dessus et leur unanimité est fondée sur le document qu'on vient de lire extrait du registre des naissances de la paroisse Saint-Hilaire. Il fait foi. Jean-Baptiste¹ est né le 30 avril 1651, et suivant la coutume, a été baptisé le même jour; le contraire aurait été mentionné dans l'acte. Le doute n'est plus recevable. Et cependant, des dates différentes ont été évoquées lors du procès de béatification du serviteur de Dieu. Le curé de Saint-Hilaire attestait, le 20 mai 1672, que Jean-Baptiste de La Salle était né le 29 avril 1651², date que retenait dans l'*Informatio super dubio*³ et dans les

¹ Voici son extrait de naissance — traduction italienne — tel qu'on le lit dans les actes du procès de béatification de Jean-Baptiste de La Salle : « L'Anno di grazia mille seicento cinquantuno, il giorno ventinove del Mese di Aprile è stato battezzato nella Parocchia di Sant'Ilario di Reims, Giambattista, figlio del Signor Luigi de la Salle, Consigliere del Real Tribunale di Appello, e di Madamigela Nicolina Moer, tenuto da Giovanni Moer, Signore di Rouillet, Gentiluomo e Consigliere del Real Tribunale et da Madamigela Purette Lespagnol sua moglie ». Cf. *Positio super Introductione Causae. Summarium*, p. 6, § I.

Remarquons que le patronymique de la mère a souvent été mal orthographié au cours du procès de béatification. *Moer* pour *Moët* n'est pas qu'une seule exception; on le retrouve à plusieurs reprises dans le même volume, et dans *Positio super fama in genere*, 1842. *Summarium*, p. 11, § I.

C'est souvent d'ailleurs que les graphies des noms sont erronées. Ainsi :

Maillester pour *Maillefer*. Cf. *Positio super introductione Causae*, p. 21, § 3;

Vangirard pour *Vaugirard*. Cf. *Id.*, p. 22, § 8;

Jamier, *Jarnier* pour *Jarrier*. Cf. *Id.*, p. 205, § 20, 24;

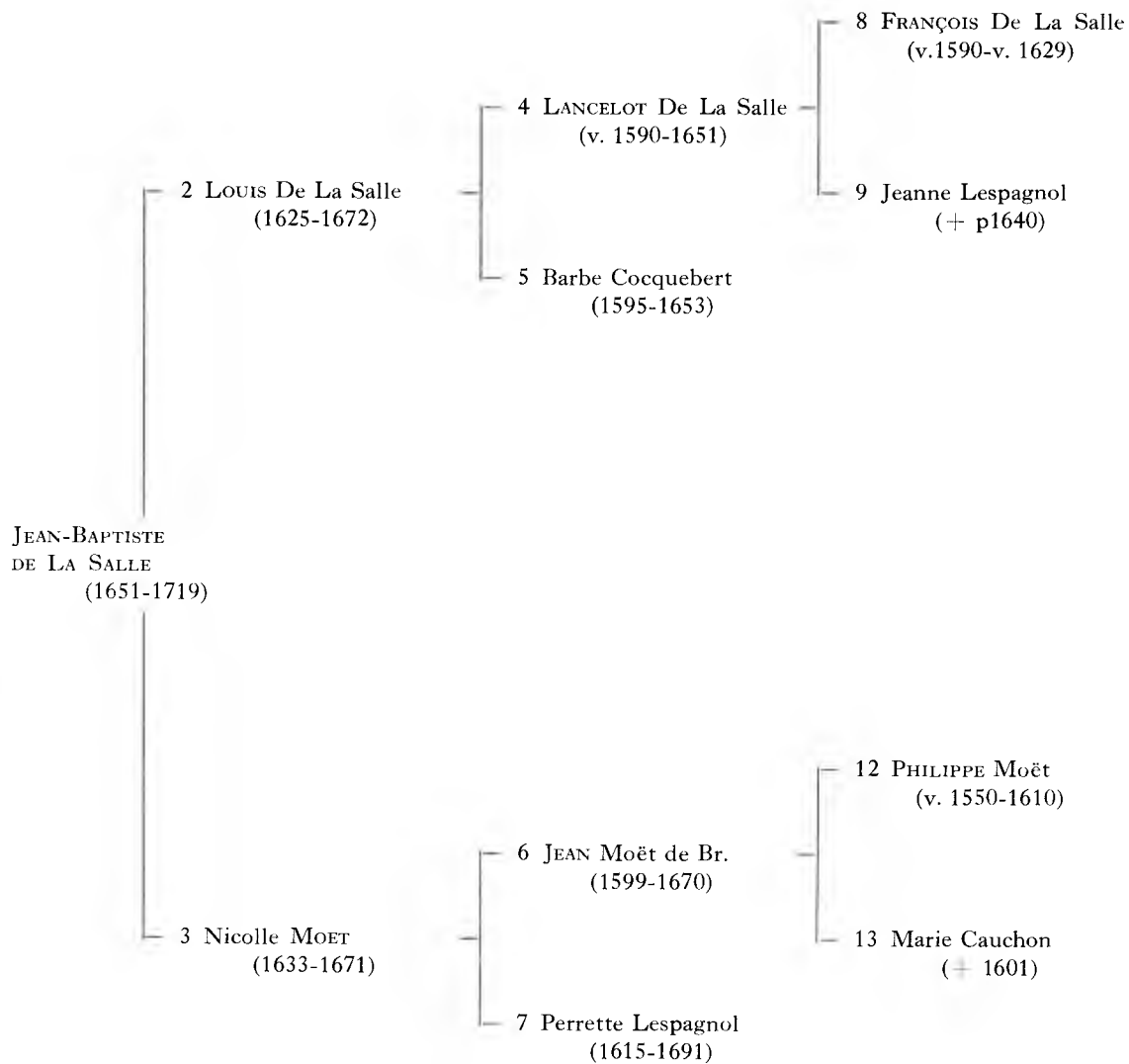
Coynebert, *de Proizy*, *Parchappe-de-Y* au lieu de *Coquebert*, *de Proissy*, *Parchappe de Vinay*. Cf. *Positio super virtutibus*, 1869. *Summarium*, p. 44, § 48.

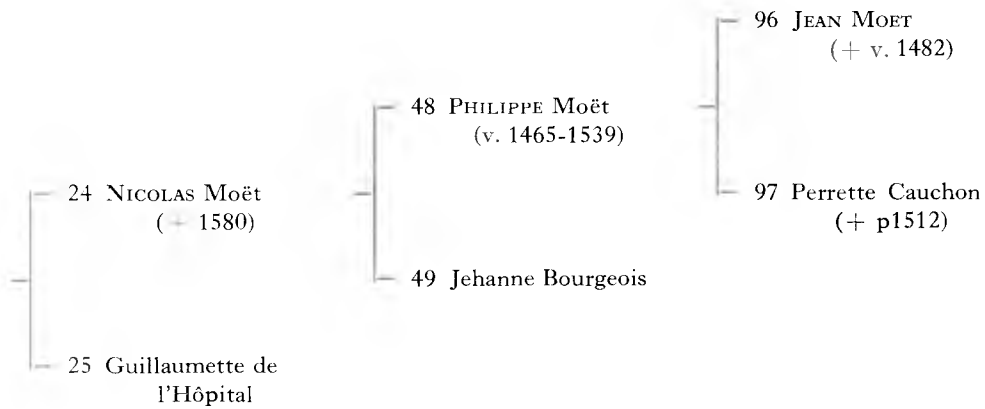
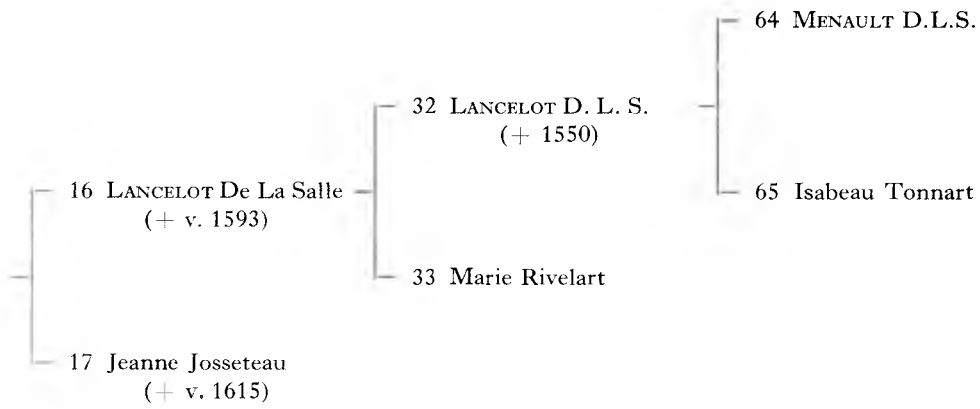
C'est sans fondement qu'un témoin au procès de béatification affirme : « Baptizatus est in Parochia Sancti Hilarii postridie Nativitatis suae ». Cf. *Positio super virtutibus*, 1869, *Summarium*, p. 40, § 22.

² *Positio super virtutibus*, 1869, p. 43, § 47.

³ *Positio super introductione causae*, p. 2.

Ascendants paternels et maternels de S. Jean-Baptiste de La Salle





*Animadversiones*¹, le promoteur de la Foi en se basant sur les dépositions des témoins². La date « il tre Aprile » est même donnée³. Le problème devenait d'autant plus grave que M. Lanson, adjoint au maire de Reims, avait certifié, par copie collationnée du 10 mai 1841, légalisée le même jour, que Jean-Baptiste de La Salle était né « le vingt-neuvième jour du mois d'avril »⁴. D'où provenait l'erreur ? La controverse portait sur deux points : d'une part la date du baptême, et d'autre part, l'acte lui-même que Rome estimait suspect n'étant pas conforme au style du temps. S'agissait-il, en vérité, d'Apolline, née le 29 avril, ou de Jean-Baptiste de La Salle, né le 30 ?

Pour élucider le problème, M. Nicolas Lambert (1800-1872)⁵, chanoine, vicaire général de Monseigneur Landriot, vice-postulateur rémois de la cause du vénérable de La Salle, fut mis à contribution. Entrant dans le vif du sujet, il écrivait au Frère Léon, secrétaire général de l'Institut : « Le nombre 30 se trouve serré entre deux lignes de fine écriture, et le nombre 29, moins serré et plus lisible, de telle sorte qu'on est obligé d'y regarder de près pour ne pas s'y tromper ». Pour preuve, le chanoine Lambert transcrivait les deux actes qui précèdent celui de Jean-Baptiste en donnant « à ses lignes la longueur qu'elles ont dans le registre », y faisant entrer « tous mots et laissant le même espace entre les lignes ». L'erreur de l'*amanuensis* était évidente. « L'un des copistes actuellement occupés dans ce bureau, ajoutait-il, nous a assuré qu'il s'y est trompé quoiqu'il soit jeune et qu'il ait bonne vue; qu'il s'y est même si bien trompé qu'il avait mis la date du 29 dans ce dernier contrat et que ce n'est que

¹ *Animadversiones R.P.D. Promotoris Fidei super dubio an sit signata commissio introductionis causae...*, p. 1. — *Summarium*, p. 6, § 1.

² *Positio super virtutibus*, [1869], p. 43, § 46; 44, § 46.

³ *Positio super virtutibus*, [1869], p. 43, § 40.

⁴ Fr. LEON DE MARIE, *Les Actes d'État Civil des Proches Parents de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, Ms 1, p. 14.

⁵ Né à Fumay (Ardennes), le 21 septembre 1800, et baptisé le 25, fils de Pierre-Nicolas et Marie-Dieudonné Bourdon, il fit ses humanités au collège de Charleville, reçut l'ordination sacerdotale en 1823. Supérieur du petit séminaire de Reims (1830), il est nommé grand vicaire à Versailles. Trois années après il est de retour à Reims (1854) et reprend la direction du petit séminaire. Il devient chanoine et vicaire général de Mgr Gousset (1855), vicaire capitulaire à la mort de celui-ci et premier vicaire général de Mgr Landriot. Il mourut en février 1872 et fut inhumé le 21 février. Son cœur fut conservé à la chapelle du petit séminaire. Cf. *Bull. Diocèse de Reims*, 5^e année, n° 8 (samedi, 24 février 1872), pp. 133-136; 6^e an., n° 8 (samedi, 24 février 1873), p. 89, 90, 92. — COLAS, *Notice biographique sur M. Lambert, Vicaire général, Ancien Supérieur du Petit Séminaire de Reims...*, Reims, 1873, in-8, 95 p. — Désaffecté, v. 1904, sur l'emplacement du petit séminaire, rue des Augustins, s'élève, aujourd'hui (1966), le lycée pratique des jeunes filles.

le lendemain qu'il a reconnu son erreur »¹. M. Melot, à n'en pas douter, s'était trompé. Agé de quatre-vingt-huit ans en 1680, il en avait donc quatre-vingts en 1672, année où il donnait l'extrait en question². Est-il extraordinaire qu'un vieillard, à la vue défaillante, se soit trompé, là où un jeune homme avec de bons yeux s'est égaré ?

L'acte est-il suspect ? Ainsi le déclarait M. l'abbé Quentin, sous-promoteur de la foi, parce que « il laisse ignorer quel est le prêtre qui a baptisé le vénérable ». Or, ce registre, commencé en janvier 1640 et finissant en décembre 1656, est une grosse ou copie, qui ne porte ni le nom ni la signature du curé, la période 16 août 1644-octobre 1648 exceptée.

Quant à la formule employée, elle est dans le style du temps, à la seule différence qu'au lieu de : « le parrain..., la marraine..., on trouve : « nommé par... » Mais pourquoi chercher l'uniformité dans la rédaction des actes lorsqu'il n'y en a pas ? C'est pour obvier à cet inconvénient que Louis XIV publia son ordonnance de 1667, prescrivant des formulaires-types pour les différents actes. Elle ne fut d'ailleurs pas rigoureusement exécutée, et Louis XV dut la renouveler en 1736. L'abbé Melot, par ailleurs, introduit son extrait baptistaire par une périphrase qui ne figure pas dans l'original : « le vingt neufiesme jour du mois d'avril de l'année mil six cent cinquante et un fut baptisé... » L'expression se retrouve dans les actes de 1672. M. Melot a donc composé cette partie; il ne l'a pas transcrite du document qu'il avait sous les yeux. A quelle époque le curé de Saint-Hilaire délivra-t-il cet extrait ? Vraisemblablement au moment où Jean-Baptiste de La Salle partit pour recevoir le sous-diaconat, et afin de constater son âge canonique. Dès lors qu'il était dans sa vingt-deuxième année, il n'était rigoureusement pas requis d'y regarder à un jour près³. Une lecture attentive suffit donc pour déceler l'erreur. Jean-Baptiste de La Salle était bien

¹ Lettre de M. Lambert, supérieur du séminaire, au cher Frère Léon. Reims, 30 janvier 1842. [*Addit. en incipit*] : Formation du Tribunal de Reims (témoins). — Touchant l'acte de Baptême du vénérable De La Salle, Cf. AMG., AB j¹, dos. : *Acte de baptême*.

² Voici son acte de décès : « L'an de grâce mil six cent quatre vingt, le dixiesme jour du mois d'avril, est décédé Maître Henry Melot, prêtre, docteur et doyen de la Faculté de Théologie de Reims, et curé de cette paroisse, estant âgé de quatre vingt huit ans, et a été inhumé dans cette église devant le Crucifix où nous l'avons porté avec les cérémonies ordinaires, le unzième jour dudit mois et an, et ont signez ». [Sig.] A. Héruet [grille, paraphe] — Jean Corpelet [grille, paraphe]. — Note additionnelle : Ledit sieur Melot a fait les fonctions de curé pendant 12 ans en l'église de Sainte-Marie-Magdelaine, et 42 ans en cette paroisse. Cf. *Arch. ville de Reims, Saint-Hilaire*, reg. 1675-1683, [an, 1680, fol. 11].

³ Lettre de M. Lambert, supérieur du séminaire, au cher Frère Léon. Reims, 30 janvier 1842.

né le 30 avril 1651. Le sous-promoteur de la foi en prit acte et ne revint plus là-dessus.

2. La paroisse du baptisé.

Jean-Baptiste fut baptisé à l'église Saint-Hilaire. Son acte baptistaire fut étendu sur les registres de cette paroisse et nulle part ailleurs. Bernard, Blain, et le chanoine Cerf sont dans le vrai. Les Ms Maillefer 1723 et 1740, ajoutent une précision :

1732 : « Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, recommandable par sa piété, vint au monde à Reims en Champagne le 30 avril 1651. Il fut baptisé le meme jour à Saint-Hilaire sa Paroisse »¹.

1740 : « Monsieur Jean-Baptiste Delasalle vint au monde à Reims en Champagne le 30 avril 1651. Il fut bâtisé le meme jour à Saint-Hilaire sa paroisse »².

A propos du possessif *sa*, Frère Maxime sera beaucoup plus catégorique. Il écrit : « Même si tous les biographes, unanimes, contredisaient Maillefer, son avis prévaut »³. Après lecture du commentaire au document 3, son affirmation nous paraît peu probable.

Les erreurs du chanoine Cerf.

Membre titulaire de l'Académie nationale de Reims, historien de valeur de la ville des Sacres et de sa Cathédrale, ses nombreux travaux, mémoires et publications, méritent une juste considération. Il écrit avec conscience, bonne foi et érudition. Loin de se contenter d'une « information à sens unique »⁴, il étaye ses conclusions de références sûres. Il connaît son métier. Le 8 février 1867, il lut à l'Académie rémoise une communication sur *La Maison où dut naître Jean-Baptiste de La Salle*, brochure in-8° de 15 pages, publiée à Reims, imprimerie Dubois et Cie, en 1870. Il s'agissait évidemment de l'hôtel de la Cloche⁵, sis rue de la Chanvrerie. N'ayant pas trouvé la preuve matérielle

¹ Ms CARBON, fol. 3.

² Ms 1426, p. 1.

³ Frère MAXIME, *Études lasalliennes*, fol. 42 [9].

⁴ Frère MAXIME, *op. cit.*, fol. 42 [9].

⁵ Le nom réel de cette maison, écrit Frère Maxime, est : « Hôtel de la cloche Percée ». L'hôtel dénommé « de la cloche » s'élevait rue Sainte Marguerite. Il cite à l'appui H. JADART, *Vieilles Rues et Vieilles Enseignes*, Reims, 1897, sans indication de page. Il aurait pu aussi bien emprunter sa citation au chanoine Cerf, à Varin, à Duchénoy. Il aurait

de ce qu'il pressentait, l'abbé Cerf n'ose pas « affirmer d'une façon positive que l'hôtel de la Cloche est la maison où Jean-Baptiste de La Salle a vu le jour »¹.

Alors que les témoignages concordants semblent montrer du doigt l'emplacement et le local, Cerf se retranche sur une position d'attente. Il « dut », il « n'est pas ». Cruelle déception ! Supplice du chercheur en possession de tous ses atouts moins un, celui justement qui permettrait de conclure avec certitude.

C'est en recherchant ce dernier que le chanoine historien s'est fourvoyé ! « La maison de la Cloche — écrit-il — étant plus rapprochée de Saint-Pierre-le-Vieil, devait être de cette paroisse. Elle ne l'était cependant pas »².

A défaut d'argument définitif, il a compulsé les registres paroissiaux de Saint-Hilaire. A la date du 30 avril 1651, il a trouvé l'acte baptistaire de Jean-Baptiste de La Salle; le 2 février 1658, celui de Marie-Anne, sa sœur, née à l'hôtel de la Cloche. Très hâtivement, le chanoine a conclu « que cette maison dépendait de la paroisse Saint-Hilaire, puisque, en 1658, titres en mains, je puis prouver qu'alors Louis de La Salle et Nicolle Moët demeuraient rue de la Chanvrerie, à la maison de la Cloche »³.

L'erreur pourtant est manifeste⁴. La paroisse Saint-Pierre-le-Vieil s'étendait jus qu'à la rue du Tambour⁵, englobant la rue de la Chanvrerie. De nom-

constaté que cette maison s'est aussi appelée : *La Croix d'Or*, appartenant à Simon de La Salle (1673), *Hôtel de la Cloche* (Voir document 2, p. 71, n. 2).

Frère Maxime (*op. cit.*, fol. 38 [5]), la situe invariablement dans la rue du Chanvrerie. Lui seul l'appelle de ce nom. Pour tous les autres, c'est « rue de la Chanvrerie », depuis 1544, où Henry Choilly délibère « de bastir en une maison a luy appartenant, rue de la Chanvrerie » (*Buffet*, vol. III, DUCHENOV, p. 168). — Id., en 1564, en 1673 : « ferme, maison, rue de la Chanvrerie où pend pour enseigne la Croix d'Or, appartenant à Simon de La Salle, bourgeois de Reims ».

Cette portion de rue a porté d'ailleurs le nom de *Rue des Menestriers* : « Jehan de La Salle... montre à Jehanne Lespaignol, sa mère, veuve de François de La Salle, demeurant à Reims, rue des Menestriers... » (Minute du 29 novembre 1629 chez M^e Viscot, dans DUCHENOV, *op. cit.*, p. 128). Cf. aussi *Bibl. municip. Reims*, Ms 1876, fol. 31-32v.; Ms 1895, 2, n° 9. — Henri JADART, *Vieilles Rues et Vieilles Enseignes de Reims...*, Reims, F. Michaud, 1897, p. 99.

¹ Ch. CERF, *op. cit.*, p. 11.

² Ch. CERF, *op. cit.*, p. 7.

³ Ch. CERF, *op. cit.*, p. 11.

⁴ Avant lui, l'abbé Salvan écrivait, en 1852 : « la maison dans laquelle est né M. de La Salle était sur la paroisse Saint-Hilaire; mais dans quelle rue ? On l'ignore ». Cf. SALVAN (abbé), *Vie du Vénérable J.-B. De La Salle, Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, Toulouse, 1852, p. 38, n. 1.

⁵ Dans le *Registre des Insinuations*, 1655 : « Maison de la succession de feu Appoline Angier, veuve de Guillaume Rogier, rue du Tambour, paroisse S. Pierre-le-Vieil... Maître André Angier, notaire royal à Reims, demeurant rue de Tambour, paroisse Saint-Hilaire »...

breux actes notariés, les registres des insinuations ecclésiastiques et ceux du Bailliage ducal, les actes mortuaires de ladite paroisse, le mentionnent et le prouvent à profusion. D'ailleurs, pourquoi l'abbé Cerf n'a-t-il pas poursuivi ses investigations ? Il aurait constaté que les registres paroissiaux de Saint-Pierre, Saint-Michel, Saint-Symphorien, outre ceux de Saint-Hilaire, contiennent les actes de baptême de sept fils de Louis de La Salle et de Nicolle Moët. Oserait-il affirmer, d'après cela, qu'à chaque baptême figurant dans une paroisse nouvelle correspond un changement de domicile des parents ?

De son méritoire labeur, un seul fait, mais capital, est à retenir : l'hôtel de la Cloche est la maison des de La Salle. Construite de 1545-1560, par Henri Choilly, François de La Salle s'en rendit propriétaire par deux achats successifs, les 4 avril et 3 mai 1609. François l'y habita ainsi que ses fils Lancelot, Simon, Louis de La Salle et les enfants de celui-ci. Elle était située sur la paroisse Saint-Pierre-le-Vieil et non sur celle de Saint-Hilaire.

3. La maison natale.

Dans un article resté inédit, Frère Maxime a essayé d'expliquer que *l'hôtel de la Cloche est une demeure lasallienne, mais n'est pas la maison natale de saint Jean-Baptiste de La Salle*¹.

Avec une bonne foi qu'on ne peut pas mettre en doute, il a utilisé les quelques documents qu'il a eus à sa portée. Etaient-ils tous de première qualité ? De là vient, peut-être, sa méprise.

Quelles sont ses sources ? Les Archives de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes qui ne contiennent rien d'inédit à ce sujet; les biographes, Bernard — pas assez formel à son gré — Blain (1733), l'Eloge historique (1740), Garreau (1740), de Montis (1785), Salvan (1852), Aymar... qui ne donnent aucune précision sur la maison natale du saint; Maillefer; les registres paroissiaux de la ville de Reims où il a relevé très consciencieusement tous les actes de baptême des enfants des époux de La Salle-Moët, avec indication de la date de naissance et des noms des parrains.

Cité par Adrien DUCHENOY, *Les Enseignes de Reims du XIV^e au XVIII^e Siècle*. Annotées et publiées par Henri Jadart..., Reims, 1904, p. 302. — La rue de Tambour départageait les paroisses Saint-Pierre et Saint-Hilaire. Les maisons situées sur une partie de la rue appartenaient à une paroisse, les autres à l'autre. Cf. Henri MENU, *Monographie de la rue de Tambour. Les Maisons historiques*, Reims, Matot Braine, 1906. — Henri BERTRAND, *L'Ancienne église Saint-Pierre-le-Vieil*, dans *Annuaire-Bulletin de la Société des Amis du Vieux Reims*, 1936-1939, p. 42 [Limites de la paroisse. Emplacement de l'église].

¹ Frère MAXIME, *Études lasalliennes* (Rome, 16 novembre 1951), pp. 34-43 [1-10].

Il restait à explorer les actes notariés, outre celui de Barbe Cocquebert, en 1652; les contrats de mariage et testaments, le terrier de Reims, la taxe des pauvres, celle des frais pour le sacre des rois, qui donnent l'imposition par tête et l'état des logements pour la suite royale; les comptes de tutelle et le contrôle des actes — la série *Q* départementale — qui, à partir de 1693, permet de suivre les mutations de domicile d'une famille déterminée.

A partir d'une documentation assez imprécise, Frère Maxime a posé quelques principes pour le moins discutables. Citons parmi ceux-ci :

- a) L'affirmation de Maillefer : Jean-Baptiste de La Salle fut baptisé à Saint-Hilaire, « sa paroisse »¹;
- b) « que les jeunes époux aient d'abord occupé une partie de l'hôtel de Brouillet; que leur premier enfant y soit né le 30 avril 1651 »²;
- c) la décision arbitrale d'un radiesthésiste.

Que faut-il en penser ?

a) *L'affirmation de Maillefer*. Même en acceptant que « Maillefer, neveu du Saint », ait écrit « en collaboration avec le chanoine Louis, frère du Saint »³ — ce qui est à prouver — il fallait démontrer que Jean-Louis de La Salle ne s'est pas trompé, qu'il a corrigé toutes les erreurs et imprécisions de son neveu. Or, Maillefer 1723, est vierge de toute correction. Par contre, le Ms Bernard 1721, que Jean-Louis a revu à fond, est abondamment rempli — les premières pages surtout, celles qui nous intéressent — de textes raturés, corrigés et recorigés. Pourquoi a-t-il laissé intact le passage : « il [Jean-Baptiste] naquit en la ville de Reims le 30 avril de l'année 1651 et fut ensuite régénéré aux fonts de baptême dans l'église paroissiale de Saint-Hilaire où il reçut le nom de Jean-Baptiste »⁴, sans ajouter : « Sa paroisse » ?

b) *Occupation de l'hôtel Le Vergeur et naissance du premier enfant des époux de La Salle*.

On voudrait pour y croire, une preuve écrite, un titre quelconque de propriété. Pour que Jean-Baptiste soit né à l'hôtel de la Cloche, écrit F. Maxime, « on devrait nécessairement supposer, qu'au lendemain de son mariage, Nicolle

¹ Ms CARBON, fol. 3. — Ms 1426, p. 1. — Frère MAXIME, *op. cit.*, fol. 42 [9].

² Frère MAXIME, *op. cit.*, fol. 38 [5].

³ Frère MAXIME, *op. cit.*, fol. 42 [9].

⁴ Ms BERNARD, p. 11. — Frère Maxime [*op. cit.*, fol. 42 (9)].

Moët est allée habiter auprès de son mari, rue du Chanvrier ». Or, conclut l'auteur, il est « autrement vraisemblable que Louis de La Salle ait rejoint sa femme à l'hôtel de Brouillet... *alias* LE VERGEUR »¹.

A l'appui, Frère Maxime cite le contrat de mariage de Jérôme Moët et Anne Levesque, où « la mère de la fiancée promet 3000 livres tournois, habits nuptiaux, banquets (*sic*)... et logera les époux pendant trois ans dans une maison près de celle qu'elle habite »². *Près*, et non *dans*, dit le document : l'argument n'est pas *a pari*.

Peut-il être retenu ? Par le document 3³, nous savons que l'hôtel Le Vergeur n'a jamais appartenu aux Moët de Brouillet. De Guillaume Le Vergeur, il passa à Nicolas Cocquebert, en 1662, et de celui-ci à Jean-Remy Béguin de Sausseuil, en 1698. Les Moët furent-ils du moins locataires ? Le partage de la succession Perrette Lespagnol (1691-1693) fait penser tout le contraire. Nous connaissons en outre, (document 10, p. 162), le contrat de mariage de Louis de La Salle et Nicolle Moët, et les clauses stipulées par devant Me^s Rogier et Viscot, le 20 août 1650. On n'y fait aucune mention de ce que F. Maxime juge « vraisemblable ». On a lu aussi avec intérêt le testament de Louis de La Salle et sa femme, rédigé dans la chambre qu'ils occupent dans la maison de Lancelot, leur père et beau-père. Il est daté, à l'hôtel de la Cloche, le 17 novembre 1650 (document 12, p. 191). Cinq mois plus tard, Jean-Baptiste naissait. Pourquoi serait-il « autrement vraisemblable que Louis de La Salle ait rejoint sa femme à l'hôtel... Le Vergeur ? »

Faut-il encore donner crédit à ce dernier argument formulé de vive voix : « Nicolle Moët alla accoucher chez sa mère ». Est-ce un argument ? Est-ce une dérobade ? Dans ce cas d'ailleurs, Saint-Hilaire ne serait plus *sa* paroisse, celle de Jean-Baptiste de La Salle.

¹ Frère MAXIME, *op. cit.*, *eod. loc.*

² *Id.*, *op. cit.*, fol. 39 [6], n. 1 qu'il emprunte à Du Pin de La Guérvivière dont le texte littéral est celui-ci : « Ladite Marlot promet 3000 livres tournois, habits nuptiaux, banquets... logera les époux pendant 3 ans en une maison rue du Bourg de Vesle, près de celle où elle demeure ». Le contrat est du 16 may 1615 et fut passé par devant Me^e Taillet.

Jérôme Moët, fils de Regnault, bourgeois de Reims, habitait paroisse Saint-Hilaire. Il apportait au mariage « 2000 livres, plus 300 livres pour banquets de noces, et 4 anneaux d'or, enchassés d'un diamant, d'un rubis, d'une émeraude, d'un saphir, une cordelière d'or avec levaze, une tablette d'or et une paire de bracelets d'or pour la future épouse », Cf. DU PIN DE LA GUÉRVIVIÈRE, *Les Ascendants maternels de saint Jean-Baptiste de La Salle. Famille Moët*, Arcis-sur-Aube, 1903, p. 302.

³ Voir document 3, pp. 109-114.

c) *La mise à contribution d'un radiesthésiste*. Frère Maxime lui demanda son concours¹. Le pendule de l'opérateur arrêta net sa course sphéroïdale sur une maison : l'hôtel Le Vergeur. Fallait-il l'interpréter comme une certitude historique ? Il fallait y ajouter, tout au moins, un léger correctif.

4. *La paroisse des parrains.*

Ce qui pour Maillefer est sa paroisse — celle de Jean-Baptiste et de ses père et mère en 1651 — est certainement celle de ses grands-parents et parrains, qui habitaient rue du Marc, ailleurs qu'à l'hôtel Le Vergeur. La topographie, rappelons-le, contredit les affirmations de Du Pin de La Guérivière², et de Frère Maxime.

Le 27 avril 1685, Mgr Maurice Le Tellier ordonnait « que l'usage pratiqué dans notre diocèse de baptiser les enfants en la paroisse dont est leur père sera aussy observé en la ville de Reims »³. C'est donc que la pratique contraire prévalait dans cette dernière : on baptisait communément dans la paroisse des parrains. Défense était donc faite « aux curez » et « aux ecclésiastiques faisant les fonctions curiales en leur absence, de baptiser aucun enfant dont le père ne soit pas leur paroissien »⁴.

Le tableau, ci-contre, illustre la coutume à laquelle l'ordonnance de l'archevêque de Reims venait de mettre un terme.

Les enfants de Louis de La Salle et Nicolle Moët sont groupés chronologiquement avec indication des paroisses où le baptême leur fut administré, ainsi que celles de leurs parrains. Il est assez probant. Il ne fournit malheureusement aucune indication précise concernant la maison natale de Jean-Baptiste. Il permet toutefois de tirer quelques conclusions qui ont leur importance.

Les baptêmes conférés à l'église Saint-Hilaire démontrent de façon péremptoire la coutume abrogée par l'ordonnance épiscopale : parents et enfants

¹ La revue espagnole DESPUES qui publia la traduction des travaux de Frère Maxime, parle « del éxito que ha coronado sus trabajos y los del radiestesista que le sirvió de guía ». [du succès qui couronna ses travaux et ceux du radiesthésiste qui lui servit de guide]. Cf. Hno. MAXIMO, *El Hotel de la Cloche y el Hotel Moët*, dans *Después*, 7 (enero-febrero 1955), p. 26.

² DU PIN DE LA GUÉRIVIERE, *op. cit.*, p. 96.

³ *Ordonnances, Mandemens, Lettres... de M. Le Tellier*, t. II, pièce 4, dans *Bibl. municip. Reims*, CR.I.375.M. — CEHILLEM, mcf. 4192,6. — *Bull. Diocèse de Reims*, 20^e année (1887), p. 625.

⁴ *Ordonnances, Mandemens, Lettres...*, *loc. cit.*, p. 4.

Baptême des fils de Louis de La Salle et de Nicole Moët de Brouillet

ENFANTS	BAPTÊME		PAROISSE des parents
	Date	Administré	
Jean-Baptiste	30-4-1651	S. Hilaire *	S. Pierre
Remy	11-12-1652	S. Pierre *	S. Pierre
Marie	26-2-1654	S. Pierre *	S. Pierre
Rose-Marie	29-2-1656	S. Michel	S. Pierre
Marie-Anne	2-2-1658	S. Hilaire *	S. Pierre
Jacques-Joseph	21-9-1659	S. Hilaire *	S. Pierre
Jean-Louis	15-2-1663	S. Pierre *	S. Pierre
Jean-Louis	25-12-1664	S. Hilaire *	S. Pierre
Pierre	3-9-1666	S. Symphorien *	S. Symphorien
Simon	10-9-1667	S. Michel	S. Symphorien
Jean-Remy	12-7-1670	S. Pierre *	S. Symphorien

Notes : AmR : Archives municipales de Reims. L'astérisque indique la correspondance entre

PARRAINS

Paroisse le jour du baptême du filleul	Par. au décès	Remarques
Jean MOËT Perrette Lespagnol * S. Hilaire	S. Hilaire S. Hilaire	1 Les parrains sont les grands-parents maternels du baptisé. Cf. <i>document</i> 18, p. 228.
Simon DE LA SALLE Marie de LA SALLE p. Barbe Cocquebert * S. Pierre	S. Pierre S. Pierre	2 Oncles paternels de Remy. Cf. <i>AmR</i> , <i>S. Pierre</i> , 1680, fol. 43 <i>Document</i> 27. C. L. n° 27.
Antoine Frémyn Rose Maillefer * S. Pierre	S. Symphorien S. Pierre	3 Oncle et tante de Marie. Cf. <i>AmR</i> , <i>S. Symphorien</i> , 1701, fol. 21. <i>Document</i> 28. C. L. n° 27.
Simon de LA SALLE Marie-Rose Maillefer S. Pierre	S. Pierre S. Pierre	4 Cf. <i>supra</i> note 2.
Nicolas Moët de Br. Perrette Lespagnol * S. Hilaire	S. Hilaire S. Hilaire	5 Oncle et grand-mère de Marie-Anne Cf. <i>AmR</i> , <i>S. Hilaire</i> , 1706, fol. 27. <i>Document</i> 35. C. L. n° 27.
Jacques Moët de D. Marie Cocquebert * S. Hilaire	S. Jacques S. Hilaire	6 Oncle et tante maternels de Jacques-Joseph. Cf. <i>AmR</i> , <i>S. Hilaire</i> , 1731, fol. 24.
Jean Moët de L. Anne Moët de Dugny * [S. Pierre]	S. Hilaire S. Jacques	7 Jean Moët vécut probablement sur la paroisse S. Pierre. Sa femme, Marie-Madeleine y demeurerait lors de son décès Cf. <i>AmR</i> , <i>S. Hilaire</i> , 1700, fol. 29v. <i>AmR</i> , <i>S. Pierre</i> , 1691, fol. 2v. <i>AmR</i> , <i>S. Jacques</i> , 1695, fol. 12v.
Jean-Baptiste De L.S. Marie Moët * S. Hilaire	Rouen, S. S. St Etienne	8 Frère et tante de Jean-Louis. Cf. <i>Document</i> 40. C. L. n° 27. <i>Mémoires</i> J. MAILLEFER..., p. 274. L'acte de décès de Marie Moët ne se trouve pas à Reims.
Jean-Baptiste de L.S. Marie de La Salle * S. Symphorien	Rouen S. Etienne	9 Frère et sœur de Pierre. Devenue Mme Maillefer, Marie mourut paroisse Saint-Etienne. Cf. <i>Document</i> 43. C. L. n° 27. <i>AmR</i> , <i>S. Etienne</i> , 1711, fol. 5.
Louis de LA SALLE Barbe de La Salle S. Pierre	S. Pierre	10 Marié à Anne-Louise Croiset des Noyers, Louis et Barbe, âgés de 13 et 15 ans, sont les cousins germains de Simon. Devenue Mme Philbert-Antoine Bellote, Barbe mourut, paroisse Saint-Denis, et fut inhumée à Saint-Denis. Cf. <i>AmR</i> , <i>S. Pierre</i> , 1701, fol. 38. <i>AmR</i> , <i>S. Denis</i> , 1705, fol. 18.
Jean Moët de L. Marie Moët * S. Pierre	S. Pierre	11 Cf. note 7.

la paroisse du baptisé et celle de son parrain ou marraine.

habitent sur Saint-Pierre; mais ces derniers sont baptisés à la paroisse de leurs parrains, à Saint-Hilaire. Jean-Louis n'est pas une exception : sa marraine, Marie Moët, est paroissienne de cette église.

Même remarque pour les baptêmes conférés à Saint-Pierre. Jusqu'en 1665, les de La Salle-Moët habitent l'hôtel de la Cloche, paroisse Saint-Pierre; les parrains de Remy et de Marie aussi. Il doit en être de même de ceux de Jean-Louis (° 1663) qui ne comptait pas un an à sa mort. Jean-Remy, né à l'hôtel Sainte-Marguerite, paroisse Saint-Symphorien, en 1670, sera tenu sur les fonts baptismaux par son oncle, paroissien de Saint-Pierre.

Les enfants présentés sur les fonts baptismaux de Saint-Michel font exception. Les parents de Rose-Marie ainsi que ses parrain et marraine — ses oncles paternels — habitent l'hôtel de la Cloche, paroisse Saint-Pierre. Par quelle circonstance l'enfant a-t-il été porté à Saint-Michel, paroisse du Chapitre de la Cathédrale, à une centaine de mètres de l'église métropolitaine Notre-Dame qui ne sera érigée en paroisse qu'à la Révolution? On ne saurait se prononcer. Mais pour Frère Maxime, « le baptême du 4^e enfant, ROSE-MARIE, conféré à l'église Saint-Michel, le 29 février 1656, fournit en quelque sorte le constat officiel qu'à cette date, Louis de La Salle et Nicolle Moët avaient quitté la rue du Chanvrier »¹. Ils étaient « donc fixés sur la paroisse Saint-Michel », en février 1656. Frère Maxime n'ignore pas, puisqu'il l'écrit, qu'en 1665, « Louis de La Salle s'était définitivement établi dans un immeuble ACHETE cette fois », situé sur la paroisse Saint-Symphorien, où « il devait mourir, le 10 avril 1672 »². Or, le 10 septembre 1667, Simon de La Salle dont les parents habitent l'hôtel Sainte-Marguerite, paroisse Saint-Symphorien, est baptisé à Saint-Michel. Ses parrains, Louis et Barbe, qui sont ses cousins germains, demeurent avec leurs parents, Simon et Rose Maillefer, à l'hôtel de la Cloche, paroisse Saint-Pierre. En bonne logique, on devrait conclure, qu'à cette date, 1667, la famille du nouveau-né est revenue s'établir sur Saint-Michel : le baptême de Simon en serait le constat officiel. Ce n'est pas le cas.

Que reste-t-il donc de l'intéressant exposé de Frère Maxime? Une tentative courageuse pour affronter un problème historique que la tradition donnait pour résolu. L'hôtel de la Cloche devait être, d'après Cerf, la maison natale de Jean-Baptiste de La Salle. Gratuitement, les Frères de son Institut affirmèrent

¹ Frère MAXIME, *op. cit.*, fol. 40 [7].

² Frère MAXIME, *op. cit.*, fol. 38 [5]. — Louis de La Salle mourut, en réalité, le 9 avril 1672, et fut enterré le lendemain, 10 avril, au cimetière de la paroisse Saint-Symphorien. Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Symphorien*, an. 1672, fol. 9v. — CEHILLEM, mcf. 300,2.

que c'était là en effet qu'il était né et ils firent graver en lettres capitales l'inscription qui se lit encore aujourd'hui :

« ICI EST NE LE 30 AVRIL 1651 JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE FONDATEUR DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES ».

Frère Maxime a dénoncé cette trop grande précipitation avec raison. S'il n'a pas réussi à nous convaincre, il a déclenché une nouvelle réflexion sur le sujet, et préparé, peut-être, la réussite du futur chercheur qui trouvera le titre daté d'avril ou mai 1651, faisant foi, qu'en ce mois, les époux Louis de La Salle et Nicolle Moët de Brouillet habitaient l'hôtel de la Cloche, paroisse Saint-Pierre-le-Vieil. Il faudra bien alors se rendre à l'évidence. Nous sommes pour l'instant à cinq mois près : le 17 novembre 1650, les parents du futur Jean-Baptiste y sont installés.

T4 *Les parrains de baptême.*

Jean Moët, écuyer, seigneur de Brouillet (1599-1670) est le grand-père aimant dont nous avons retracé la vie édifiante dans les pages précédentes¹.

Le tribut de vénération que nous avons payé à Perrette Lespagnol (1615-1691) à l'occasion de son décès² nous dispense d'avoir à y revenir. Relevons, une fois de plus, l'affectueuse tendresse dont elle entoura toute sa vie son premier petit-fils, Jean-Baptiste de La Salle, né, on s'en souvient, le 30 avril 1651, et baptisé à Saint-Hilaire, paroisse de ses parrains.

A l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Baptiste de La Salle, des fêtes grandioses ont exalté de par le monde la mémoire de ce Rémois illustre. La façade de l'hôtel de la Cloche s'orna en cette occasion d'une statue du saint, chef-d'œuvre de Lejeune comme cette autre qui, à la cathédrale de Reims, décore le mur gauche de la chapelle Notre-Dame. Cinq années plus tard, en 1956, «sa» maison — il y avait vécu de 1651 à 1665 — était achetée par les Frères des Ecoles chrétiennes. En souvenir de leur Fondateur et père, ils l'ont dénommée officiellement Hôtel de La Salle : témoignage public et durable de leur dévotion filiale.

Bibl. : *Contribution au tricentenaire dans Reims* (25 novembre 1950, pp. 3-4; 25 février 1951, pp. 7-12; 25 mars 1951, pp. 6-10. — Fr. ARTHEME-LEONCE, *Reims fête le tricentenaire de la naissance de saint Jean-Baptiste de La Salle* (26-29 avril 1951), dans *Reims* (25 mai 1951),

¹ Voir document 4, p. 130 sq.

² Voir supra document 8, p. 152.

pp. 1-10. — *Le tricentenaire à Paris* (4-6 mai 1951), pp. 10-12. — *Le tricentenaire à Rouen* (18-20 mai 1951), dans *Reims* (25 juin 1951), pp. 1-3. — *Clôture des fêtes du tricentenaire* (11 mai 1952), dans *Reims* (25 mai 1952), p. 2. — *Pèlerinage lasallien au berceau de saint J.-B. de La Salle* dans *Bull. de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, n° 124 (janvier 1951), pp. 3-23. — *Solennités françaises du tricentenaire lasallien...* dans *Bull... des Écoles chrétiennes*, n° 126 (juillet 1951), pp. 194-216.

19

*PERMUTATION de la PREBENDE CANONIALE
de Jean-Baptiste de La Salle
Châlons, 20 janvier et 2 mars 1676*

- A. Original détruit à la guerre de 1914-1918. Pièce autrefois conservée dans le minutier de M^e Lemoine, notaire à Reims.
C. Copie du XX^e siècle, par Loriguet. Arch. Ville de Reims (Papiers Loriguet).
e. CEUILLEM, mcf. 4192,1-2.

2 mars [1676]. M^e André Clocquet, prêtre, docteur en théologie, curé de la paroisse St Pierre-le-Vieil, dit que depuis quelque temps il a esté sollicité par quelques personnes qui savoient l'intention et l'affection que ledit sieur Clocquet avoit pour la retraite, de disposer de sa cure par permutation contre un bénéfice simple, sans obligation d'assistance ny residence, comme estant contraire a la retraicte que meditoit ledit sieur; remonstrant que lorsqu'il luy fut dit qu'on luy donneroit un benefice de cette qualité et que son benefice seroit pour une personne d'honneur, il y donna les mains, et luy fut dict que ladite cure debvroit estre pour M^e Jean-Baptiste Delasalle, soudiacre au diocèse de Reims, bachelier en théologie et chanoine de l'eglise Nostre-Dame de Reims, et luy fut proposé qu'on luy feroit tomber en main une chappelle chargée de celebrer deux messes par sepmaine ou les faire celebrer sans autre charge d'assistance ni de résidence, que le revenu estoit d'environ 600 l., ce qu'il accepta sans entrer plus avant en connoissance de la consistance du revenu, se contentant de la parolle que c'estoit un benefice simple et sans obligation d'assistance au service ny de residence. Et en effet, se rendit, a la prière de ces personnes, en la ville de Chaalons, scavoir, de M^e Nicolas Roland, prêtre, docteur en théologie, chanoine et théologal de

l'église de N.-D. de Reims, dudit Sieur Delasalle, aussy chanoine, et Me^e Remy Favreau, chapelain de la chapelle de S. Pierre et S. Paul en ladicte église, où estant le 20^e janvier 1676, ledit sieur remonstrant passa procuration par devant Rogier, notaire, pour résigner ladite
25 cure de laquelle il est pourveu en Cour de Rome, en faveur dudit Sieur De La Salle, laquelle procuration fut signée desdits Roland et Favreau, comme témoins; et ledit Favreau passa pareille procuracion par devant ledit notaire, en présence desdits sieurs Roland et de La Salle, comme tesmoins, pour résigner sa chapelle en faveur
30 dudit sieur remonstrant; et ledit Sieur de La Salle passa aussy pareille procuracion pour résigner sa prébende et chanoinie en faveur dudit sieur Favreau, par devant ledit notaire, en présence desdits Sieurs remonstrant et Roland; et ont esté lesdites procuracions envoyées en Cour de Rome pour estre exécutées de bonne foy, ce quy est une
35 espece de permutation, en laquelle neanmoins ledit sieur remonstrant a esté notablement surpris en ce qu'on luy a fait entendre que ladite chapelle estoit un bénéfice simple, non chargé de residence ny d'assistance, au lieu de quoy, il a appris que c'est une chapelle coriale qui oblige a l'assistance au moins à certaines heures, par chacun jour,
40 suivant et conformément a l'arrest de Nosseigneurs de la cour de Parlement du 7 septembre 1632 (ou 1532), ce quy est directement contraire a la parole quy avoit esté donné audit sieur remonstrant, qu'il ne vouloit se charger d'aucun benefice quy obligea a résidence ou assistance; et en effect, s'il en eust voulu accepter, il n'estoit pas
45 nécessité d'une tierse personne et auroit accepté la chanoinie et prébende dudit Sieur de La Salle, et en auroit esté fait une permutation pure et simple. A raison de laquelle surprise, ledit sieur remonstrant n'entend executé ce quy a esté fait, ny accepter ladite chapelle, ny souffrir que sur les provisions qui pourroient avoir esté données en
50 cour de Rome, il soit donné aucun visa, ny pris possession, comme de sa part il n'entend accepter les provisions, ny prendre possession de ladite chapelle. Dont il a requis le present acte pour le faire con-

noistre a Mgr l'archevesque et à M. son grand vicaire... à ce quil luy plaise ne donner aucun visa a son prejudice, former opposition a tout acte de prise de possession... 3 mars. Signification de l'acte ci-dessus à M^e Jean-Baptiste de La Salle en parlant à Jacques Joseph Delasalle, son frère. 55

Même signification a Remy Favreau. Id. a M^e Robert Dey, grand vicaire.

[Annotation en *incipit*] : Jean-Baptiste de La Salle — Cure de St Pierre le Vicil. — Lépiciér, 1676. (M^e Lemoine). 60

53 Mr points de suspension dans le texte | 55 points de suspension dans le texte.

Comme on l'a fait remarquer à propos des documents 10 et 12, on ne saurait douter de l'authenticité de celui-ci. Loriguet a eu l'original entre les mains et l'a transcrit *in extenso*.

1. *Le récit des biographes.*

Cet épisode de la vie de Jean-Baptiste avait retenu l'attention de ses premiers biographes. Leur imprécision pourtant avait frappé Frères Maurice-Auguste et Michel Famrée qui, dans une étude récente¹, ont essayé d'apporter un peu de lumière mais ont dû se limiter finalement à de simples conjectures.

Partant du fait indéniable de la permutation du canonicat pour une cure, deux problèmes restaient à résoudre : la date, la cure.

Pour Bernard, premier biographe du Fondateur, c'est de Mézières, dans les Ardennes, qu'il s'agit. Il écrit :

« Il ne faut pas oublier icy qu'il y avoit 5 ou 6 ans qu'on l'avoit excité de quitter son canonicat pour prendre la Cure de Meziere scituée dans le Diocese de Reims, et qu'il l'avoit quitté en effet pour faire pendant un tems considerable les fonctions d'un bon Curé. Mais ils firent, lui et l'ancien Curé

¹ FF. MAURICE-AUGUSTE et MICHEL FAMREE, *Paroisse ou Prébende*, dans *Bulletin des Frères des Ecoles chrétiennes*, 45^e an., n^o 177 (avril 1964), pp.80-87.

² Dans le Ms BERNARD, Messiere *post correct.* Meziere.

une révocation par le Conseil de Monseigneur l'Archevêque parce que notre Chanoine ne se croioit pas appellé à une Cure »¹.

Faut-il conclure que Jean-Baptiste de La Salle se rendit effectivement à Mézières ? Peut-être. Qu'il exerça les fonctions de curé ? Aucun des registres de catholicité de la ville, de 1676 à 1678, ne porte sa signature, alors que celle de Nicolas Launois, curé, s'y trouve sans lacunes pour cette même période. D'autre part, M. Launois, devenu chanoine de Reims, aurait dû assister au chœur et garder la résidence. Or, son nom ne figure dans aucun des registres répertoires du Chapitre de Reims, tandis qu'il est présent à Mézières où sa signature fait foi.

Le fait, rapporté par Bernard, est-il justifiable ? Le fait en soi, sans nul doute ; toutefois, il y a erreur quant à la localité. Il s'agit en réalité de la cure de Saint-Pierre-le-Vieil, à Reims, et non de celle de Saint-Pierre ou de Notre-Dame à Mézières. Une seconde tentative de permutation après l'échec de la première aurait-elle conduit le Fondateur au chef-lieu des Ardennes ? Cela ne semble pas probable. Le manque d'information est donc à la base de ce *lapsus* de Bernard.

Du récit de Maillefer, des éléments sont à retenir : la proposition de M. Roland et l'acceptation de Jean-Baptiste de La Salle pour la cure rémoise de Saint-Pierre-le-Vieil que son détenant mettait à leur disposition. C'est ce qui ressort de la *Vie de Monsieur de La Salle* dans les deux versions, de 1723 et 1740 que nous connaissons :

MAILLEFER 1723

1677. On lui propose de permuter son Canoniat avec la Cure de Saint Pierre.

MAILLEFER 1740

1677. Il reçoit le diaconat. Il crut trouver une occasion favorable de satisfaire son zèle en permutant son canoniat avec la Cure de St Pierre de Reims...

Versions parallèles, et d'inspiration commune, de même que les considérants qui les accompagnent où monsieur Roland

MAILLEFER 1723

« qui vouloit l'engager à servir l'Eglise dans ce qu'elle a de plus laborieux, et qui craignoit qu'il ne fut tenté de goûter les douceurs d'une vie tranquille à l'ombre de son Canoniat » lui proposa de le permuter avec la Cure de Saint Pierre de Reims ».

MAILLEFER 1740

« Il partit ensuite pour Paris où il reçut le Diaconat. Son but principal dans ce voiage avoit été de faire une permutation de son Canoniat avec la cure de St Pierre de Reims. Il s'imaginait suivre dans cette démarche les idées de Mr Rolland qui lui dit plusieurs fois qu'en

« C'étoit le principal motif du voyage qu'il fit à Paris cette année »¹.

s'engageant dans l'état ecclésiastique, il ne devoit pas chercher un repos funeste à l'ombre de son Canonicat, et qu'un ecclésiastique devoit servir l'Eglise dans ce qu'elle a de plus pénible »...

Ce fut le motif du premier voiage qu'il fit à Paris cette année »².

Informé du dessein des partenaires, l'archevêque de Reims s'y opposa et « leur ordonna de persévérer dans la vocation où Dieu les avoit appelez »³.

... « leur ordonnant de rester tous les deux dans la vocation où Dieu les avoit mis »⁴.

Le futur curé redevint chanoine et l'aspirant bénéficiaire continua dans sa charge pastorale.

Pour Maillefer, voyage à Paris et projet de permutation restent étroitement liés à la date de la collation du diaconat. Or, les lettres dimissoriales expédiées par le Chapitre de Reims sont du 13 mars 1676; sa réception, du 21 du même mois. L'année 1677, proposée par Maillefer, ne peut pas être prise en considération.

Entre les deux versions de 1723 et 1740 du mauriste Maillefer, Jean-Baptiste Blain fit paraître, en 1733, ses deux volumes in-4 de la *Vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*. Le chapitre où il introduit ce projet est intitulé : « Son Directeur lui inspire de permuter son Canonicat avec une Cure de la ville de Reims », termes que reprend, en marge, le § 1, en spécifiant que c'est M. Roland l'inspirateur de ce dessein.

Dans la suite du récit, on lit :

« Quoiqu'il en soit, le Directeur vouloit voir son Disciple Pasteur de Saint Pierre de Reims. Dans cette vûë, il lui inspira le dessein de permuter son Canonicat avec cette Cure »,

et, sans préciser la date, il enchaîne :

• Pour la mettre en exécution, il partit pour Paris où étoit son Archevêque, Mgr Charles-Maurice Le Tellier »⁵.

¹ Ms CARBON, p. 6.

² Ms 1426, pp. 7-8.

³ Ms CARBON, p. 7.

⁴ Ms 1426, p. 8.

⁵ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 135.

Mais « les parents de Monsieur de La Salle... se mirent en devoir de l'empêcher d'en venir aux effets; et ils y réussirent en travaillant sous main auprès de Monseigneur l'Archevêque, à faire échouer les mesures qu'avoient prises ensemble le Maître spirituel et le Disciple ».

Quand? Comment? Par quels intermédiaires puisque l'archevêque était alors à Paris? Blain reste muet.

« Mr le Tellier informé de leur dessein ne l'approuva pas, et il refusa d'y consentir »¹.

Comme il fallait s'y attendre, aucune indication chronologique n'est donnée par le biographe rouennais, le « dérangement de quelques faits dont on n'a point pu découvrir la date précise », n'étant pas le plus important « dans l'Histoire qu'on fait de ceux qui sont morts en odeur de sainteté »². Toutefois, et ceci à la décharge de Blain, ce sont les *Mémoires* qu'on lui a fournis qui sont en faute, car ils ne « s'accordent pas sur ce point ».

Pour Bernard, la tentative se place fin 1676; Maillefer retient la date de 1677; celle de Blain, quoique imprécise, est plus tardive. Elle échoue par l'opposition de Mgr l'archevêque que les parents du saint ont réussi à gagner à leur cause.

Forcés de se prononcer, Frères Maurice et Michel tranchent la question comme suit :

« Sans aller donc jusqu'à retarder la tentative de permutation au lendemain de l'ordination sacerdotale du 9 avril 1678, nous la daterions volontiers des trois premiers mois de cette même année, acceptant tout au plus de remonter jusqu'aux derniers mois de cette année 1677, si chère au second biographe »³.

2. Les précisions du document de 1676.

Ce document précise bien qu'il s'agit d'une permutation — en réalité, une triple permutation — et fournit à ce sujet tous détails et circonstances : les personnes intéressées, la date, les clauses, la cause de l'échec.

Les protagonistes sont nommément désignés : Nicolas Roland et Jean-Baptiste de La Salle d'une part; M. Favreau qui convoite une stalle de chanoine; M. André Clocquet, curé de Saint-Pierre-le-Vieil, qui se contente d'une cha-

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 136.

² BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 137.

³ *Bull. Frères des Ecoles chrétiennes*, n° 117 (avril 1964), p. 85.

pellennie à Notre-Dame. Au départ, un triple renoncement : une prébende, une cure, une chapelle, et une triple aspiration : un bénéfice, une cure, un canonicat. Si la roue de la fortune marque un point d'arrêt, le privilégié sera Remy Favreau qui, chapelain, deviendra chanoine de l'église métropolitaine de Reims. Celui qui met tout en branle s'appelle Nicolas Roland, chanoine théologal, né le 2 décembre 1642, ondoyé le 8 de ce mois et baptisé le 23 juillet 1643.

Nature franche, ennemi des demi-mesures, volonté enthousiaste, élève des Jésuites, étudiant en philosophie à Paris, rue Saint-Dominique-d'Enfer, dans la communauté du P. Bagot où il fréquente les compagnons de François Pallu, de Lamotte-Lambert, de Cotolendy, vicaires apostoliques du Tonkin, du Siam, de la Cochinchine, de la Chine, Nicolas, accroché par cette spiritualité de conquête, rêve un moment de suivre les exemples entraînants de ces grands missionnaires de l'Extrême-Orient. Puis il se ravise. S'il ne peut imiter les modèles, il gardera du moins leur style apostolique.

Du feu dont il brûle, c'est Reims qu'il voudra embraser. Il y revient, en 1665. Docteur en théologie, il est nommé chanoine théologal. Vingt-deux ans, mémoire heureuse et facile, conversation agréable, éloquence fougueuse, tout ce qu'il faut pour réussir... pourtant le jeune diacre juge sa formation incomplète. Il retourne à Paris, se rend au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Saint-Sulpice, à Saint-Lazare, et son âme s'exalte au contact des œuvres de Bourdoise, d'Olier, de Vincent-de-Paul. Il passe à Rouen et se met à l'école des grands ascètes, le P. Barré et Antoine de La Haye, curé de Saint-Amand. « Je n'ai pas de place pour vous mettre... Il y a ici un dessous d'escalier. Le voulez-vous ? » Pendant six mois, Nicolas Roland en fait son logis.

Affaibli, desséché, il revient à Reims, le corps détruit, l'âme vigoureuse, enflammée, tendue.

De suite, il se consacre à la réforme du clergé; à sa sanctification surtout. Dans sa maison, il établit un séminaire. On y fait oraison, on observe le silence; la sobriété est de rigueur; les mortifications, l'assaisonnement indispensable; les conférences succèdent aux exercices spirituels. Point de repos dans cette ascèse crucifiante pour la nature, mais vivifiante pour l'esprit. Faire de bons curés, de saints prêtres, c'est le but qu'il poursuit avec une ténacité constante. Il organise des retraites, des missions. Lui-même prêche de tous côtés, dans les bourgs et villages; ne recule devant aucune fatigue, aucun danger, et ne s'arrête qu'à bout de souffle. Sublime impatient !¹.

¹ Les lignes qui précèdent sont inspirées de RIGAULT (*op. cit.*, t. I, pp. 107-131). On a tout intérêt à parcourir les pages qu'il a consacrées à Nicolas Roland, à son œuvre, à

Des liens de parenté, doublés d'une affectueuse et surnaturelle intimité unissent M. Roland à Jean-Baptiste de La Salle. Il en fait son disciple avant de devenir son directeur de conscience. Quelle emprise sur son âme, et comme il la pénètre des traits essentiels de sa spiritualité ! Mais aussi quelles exigences ! D'un chanoine à la piété angélique et tranquille, à l'existence somme toute facile, son directeur spirituel songe à faire un apôtre dynamique. Avec une fidélité merveilleuse, Jean-Baptiste se met entre ses mains pour se laisser pétrir alors qu'une voix intérieure « lui disoit... qu'il n'étoit pas appelé à être Curé »¹.

André Clocquet. C'est le « sieur remontrant » dont parle le document. Prêtre, docteur en théologie, homme promis à un grand avenir dans l'Eglise de Reims. Né en 1631, il est pourvu de la dignité de sous-chantre au chapitre métropolitain². Il n'a que vingt-deux ans. Fait sans précédent, deux années plus tard, les « lettres du Chapitre » le nomment « à la charge de vicaire général pendant la vacance du siège après la mort de Mgr Léonore d'Estampes de Valençay³. Escalade vertigineuse, pourrait-on dire, si on ne savait qu'André Clocquet, simple chanoine bénéficiaire de la chapelle Saint-Léonard, autrement Notre-Dame des Neiges, n'a pas brigué le poste. Il y déploie une grande activité et souplesse : ses mandements l'attestent⁴. Trois ans plus tard, nouvelle preuve de confiance, par une responsabilité pastorale accrue. Messire Henri Jobart, curé de Saint-Pierre, étant décédé, « Mr André Clocquet, prêtre, chanoine de l'église de Reims, Grand Vicaire le Siège Archiepiscopal vacant, docteur en théologie et curé dudit Saint-Pierre », fut « reçu ce Jourdhuy, douziesme du mois de fevrier mil six cent cinquante quatre, au lieu de Mr Jobart »⁵. C'est le Chapitre métropolitain en corps qui l'a élu à cette importante charge.

ses relations avec Jean-Baptiste de La Salle, à leur parenté spirituelle, à l'analyse pénétrante de ses *Avis* et de sa spiritualité tout entière. L'appareil externe de sa vie et la fondation des Sœurs de l'Enfant-Jésus sont plus amplement développés dans Alex. HANNESSE, *Vie de Nicolas Roland, Chanoine théologal de l'église métropolitaine de Reims...*, Reims, imp. Coopérative, 1888, in-8, 554 pp., gr.

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 136.

² *Bibl. municip. Reims*, Ms 1775, fol. 37v. (*Succentores*). Vu la modicité des revenus de la souchantrerie et l'étendue de ses charges, il pria MM. du Chapitre d'unir à son office une des chapelles vicariales sous le titre de Saint-Léonard. Il obtint satisfaction (21 mai 1650). Le chantre ayant formé opposition, il remit ladite chapelle entre les mains du Chapitre (4 juillet 1650), dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 412, fol. 7.

³ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 325, pièce 4.

⁴ *Arch. Marne*, G 326, pièces 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 19. En 1661, c'est MM. Pierre Dozet et Robert Le Large qui figurent comme vicaires généraux. Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 327, pièces 74-77.

⁵ *Arch. Ville de Reims, Saint-Pierre-le-Vieil*, 1644-1655, fol. 103v.

Chef spirituel de la paroisse la plus vaste de Reims, il s'y montre plein de zèle, entreprenant. Son archevêque écrira de lui lors de la visite pastorale du 17 juillet 1686 : « M^e André Cloquet, prestre de mon diocese, docteur en theologie, aagé de 53 ans, ses mœurs sont irréprochables, et il a tout le soin imaginable de sa paroisse; il est doyen de Chrestienté »¹.

S'était-il ressaisi depuis 1676 ? Quel est le trouble, l'effroi qui l'agitent à cette date ? Le fait est qu'il nourrit « depuis quelque temps, l'intention et l'affection pour la retraite ». Pusillanime, toute son ambition se limite à « un bénéfice simple », « sans obligation d'assistance au chœur », « ni residence » en ville. Toutefois — tribut payé au préjugé de classes — il ne se démettra de sa cure qu'en faveur d'une « personne d'honneur ». Dès qu'il sut qu'il s'agissait de M. de La Salle, il y consentit sans plus y réfléchir. « Deux messes par semaine » et six cent livres de revenu annuel, voilà les nouvelles dimensions apostoliques d'un curé de grande paroisse. A moins qu'il n'ait été malade, on aurait le droit d'être surpris.

Remy Favreau. Intrigant ? Il ne fait partie du Chapitre de Notre-Dame qu'à titre de bénéficiaire. Chapelain de la chapelle du roi à l'autel Saint-Remy, il prend possession du bénéfice, le 7 octobre 1665, succédant à Adrian Desprez². Il n'est tenu qu'à la célébration de dix messes par an. En 1669, il opte pour l'autel Saint-Pierre et Saint-Paul où Guillaume de Lagery a fondé une chapelle, la première, qui est « choriale et de l'ancienne Congrégation ». Le 27 mars de cette même année, il substitue Georges Frizon.

Le nouveau chapelain titulaire « est tenu de célébrer par chacune semaine deux messes (sçavoir les dimanches et vendredis de la 1^e 2^e 3^e 4^e 5^e semaines de chacun mois) », et « doit assister par chacun jour de l'an aux Matines, grande Messe et Vespres. Et là où il est defaillant, aux Matines et Messe, doit perdre, par chacune fois, trois deniers tournois, à None, un denier, et a Vespres, un denier »³. Assistance au chœur et résidence, voilà qui lie Remy Favreau à son autel et à la ville. Audit bénéfice est attaché une maison extra-claustrale, rue Vauthier-le-Noir, dont la partie devant donne sur la porte d'entrée du collège des Bons-Enfants. Remy Favreau l'habite, parfaitement conscient de ses obligations vis-à-vis du Chapitre. Aspire-t-il à devenir chanoine ? Rien de plus légitime. Il entre joyeusement dans la combinaison de Nicolas Roland.

¹ *Bibl. Nat., Ms fr. 6031*, fol. 1.

² *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 412, p. 23.

³ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 412, p. 34. — *Id.*, G 437, pièces 6-10. — *Bibl. municip. Reims*, Ms 1777, pièce 64. — *Id.*, Ms 1782, p. 17.

Un canonicat, celui de Jean-Baptiste de La Salle, deviendra vacant : il sera assuré de sa possession pacifique. Quant à son bénéfice, qu'il sait ne pas être simple, le curé de Saint-Pierre en sera pourvu.

3. *La transaction de Châlons.*

Les accords préalables donnés, il faut songer à valider les procurations. Craignant l'indiscrétion, c'est à Châlons que l'action se passe et non à Reims. Les deux chanoines, le curé, le bénéficiaire, en personnes, sont en présence de M^e Rogier, notaire. M. Clocquet s'engage à se démettre de sa cure de Saint-Pierre en faveur de M. de La Salle : il prend MM. Roland et Favreau pour témoins. M. de La Salle cède « sa prébende et chanoinie » à M. Favreau, ce dont MM. Roland et Clocquet se portent garants. M. Favreau enfin résigne sa chapelle à M. Clocquet : les signatures de MM. Roland et de La Salle font foi.

Démission, permutation, résignation sont incontinent envoyées à Rome pour leur exécution. Mgr l'archevêque se trouvera devant le fait accompli. N'importe. Imposé par Rome, il n'aura qu'à s'incliner. Telle a été la procédure de Nicolas Roland. Zèle intempestif ? Calcul à courte vue ?

On peut se demander s'il a pesé avec discernement toutes les circonstances qui concourent en cette triple permutation. Il ne pouvait ignorer :

— que le droit de présentation et de nomination à la cure de Saint-Pierre appartenait au Chapitre métropolitain en corps, et non, par exemple, au « chanoine sepmainier » ;

— que la chapelle à l'autel de Saint-Pierre et Saint-Paul était chorale et obligeait à la résidence.

A-t-il, de plus, prêté suffisante attention à la situation familiale de Jean-Baptiste de La Salle, tuteur de ses frères et sœurs, et à son *status* canonique ?

4. *Situation cléricale de Jean-Baptiste de La Salle.*

Au moment où, malgré sa résistance intérieure, il assume par devant notaire la charge spirituelle de la paroisse Saint-Pierre-le-Vieil, Jean-Baptiste de La Salle remplit-il toutes les conditions canoniques d'âge, de science, d'ordre qu'exigent les textes conciliaires ?

Vingt-quatre ans et neuf mois, tel est son âge. Le Concile de Trente (*sess.* 24, c. 12) en demande vingt-cinq. Mais les commentateurs français admettant que toute année commencée peut être considérée comme complète, il est en règle.

Études et grades universitaires jouent encore en faveur de notre chanoine. Maître ès arts, le 10 juillet 1669, il avait fréquenté les cours de théologie à Reims, Paris, Reims, comme en témoignent les sept certificats délivrés de 1670 à 1673¹ et l'acte notarié du 30 juin 1676 qui le qualifie de « bachelier en théologie »².

Il n'a d'ailleurs pas fermé ses livres. Ayant à préparer sa licence en théologie, il renonce provisoirement à la tutelle de ses frères et sœurs pour se consacrer plus pleinement à ses obligations canoniales et à son devoir d'étude. Tout ce que la loi ecclésiastique réclame pour un curé de paroisse urbaine se trouve ainsi réalisé dans le candidat que M. Roland patronne.

Pourtant, Jean-Baptiste n'est pas prêtre, tout simplement sous-diacre. En droit, il ne pouvait pas poser sa candidature au titre de curé à la date à laquelle il a ratifié le document ci-dessus. S'il est vrai que le sacerdoce n'était pas condition *sine qua non* pour être recteur d'une paroisse, il fallait au moins être diacre, avec l'engagement explicite de se faire ordonner en cours d'année. En ne remplissant pas cette condition, on perdait tous droits au bénéfice. Mais M. Roland connaît les lenteurs romaines. Au moment où les lettres de provision et d'institution parviendront à Reims, son candidat sera diacre : l'obstacle canonique sera levé.

5. Le voyage à Paris et ses objectifs.

Muni des lettres dimissoriales du Chapitre de Reims — rappelons qu'elles sont du 10 mars 1676 — Jean-Baptiste fait route vers Paris. Huit jours après cette date, le 21 de ce même mois, dans la chapelle de l'archevêché, il était promu diacre par Mgr François Bataillon, capucin.

Était-ce le seul objectif du voyage ? Maillefer, édit. 1740, a voulu voir là une double démarche : promotion aux ordres, plaidoyer *pro domo* pour la cure de Saint-Pierre.

A la lumière du document qu'on vient de lire, nous ne croyons pas qu'on puisse le soutenir. D'ailleurs, était-ce bien à M. de La Salle à plaider sa propre cause et à mettre son archevêque devant le fait consommé qui portait atteinte

¹ Certificats d'assiduité à deux cours de théologie. Reims, 15 juillet 1670 (AMG., SA a, n° 4, 5). — Id. au cours de *Sanctissima Trinitate*. Paris, Sorbonne, 27 juillet 1671 (AMG., SA a, n° 6). — Id., de *Incararnationis mysterio*. Paris, Sorbonne, 27 juillet 1671 (AMG., SA a, n° 7). — Id., de *Gratia*. Paris, Sorbonne, 6 décembre 1672 (AMG., SA a, n° 8). — Id., de *Sacramentis in genere et de baptismo*. Paris, Sorbonne, 6 décembre 1672 (AMG., SA a, n° 9). — Id., à un cours de théologie. Reims, 3 juillet 1673 (AMG., SA a, n° 11).

² CEUILLEM, *mcf.* 3246, 2.

aux prérogatives de ce dernier ? Quelle audace dans ce diacre de fraîche date face à un archevêque conscient de ses attributions, et à un Chapitre jaloux de ses privilèges qui n'aurait pas manqué d'y former opposition, fondé sur son droit. Eut-il connaissance, avant son départ, de la révocation de l'acte passé par devant M^e Rogier qui lui fut signifié, le 3 mars, par Jacques-Joseph, son frère ? Il aurait plaidé à faux se rendant coupable d'un mensonge monstrueux.

Comment expliquer les témoignages concordants de Bernard, Maillefer, Blain ? Écrivant quarante-cinq, quarante-sept, cinquante-sept, voire soixante-quatre ans *post eventum*, tous les acteurs de premier plan étaient décédés de longue date : Nicolas Roland, en 1678 ; André Clocquet, en 1711 ; Jean-Baptiste de La Salle, en 1719. Les biographes n'ont donc utilisé que des témoins de seconde et troisième main : les propres parents du chanoine et ses neveux. Pour tous, le fait était indubitable ; les raisons, cachées ou secrètes¹. Quand ils s'attribuent la gloire de l'échec de l'entreprise parce qu'ils ont travaillé « en sous-main auprès de l'archevêque », comme affirme Blain, ils ignorent que M. Le Tellier n'a pas eu à intervenir, le protagoniste principal étant revenu sur sa décision.

Semblable raisonnement pourrait être tenu à l'égard des Frères. S'ils ont retenu et transmis avec fidélité ce trait — pour eux, édifiant ; pour nous, choquant — de la vie de leur Fondateur, ils n'ont pu préciser ni la date, ni les motifs. Leur témoignage n'en est pas pour cela moins sympathique.

6. Une lamentable palinodie.

Le marchandage — si on peut appliquer ce terme aux choses dont la gloire de Dieu est l'enjeu — conclu à Châlons semble avoir comblé les vœux du chanoine-curé, du chapelain-chanoine, du curé-chapelain. L'échange des signatures en est le témoignage constant. Rome n'aura qu'à entériner leur décision.

Tout était fait ; rien n'était fait. Si on peut — mais avec parcimonie — louer le zèle déployé par Nicolas Roland en cette affaire ; s'il faut admirer la docile souplesse de son disciple ; s'il faut même respecter les intentions peu apostoliques

¹ En 1676, les frères et sœurs de Jean-Baptiste de La Salle comptaient : MARIE, 22 ans : elle mourra en 1711. Son mari, Jean Maillefer, décédé en 1718, ne connut son beau-frère qu'en 1679. ROSE-MARIE, 20 ans, mourra en 1684. JACQUES-JOSEPH, 17 ans, mourra en 1723. PIERRE, 10 ans, mourra, doyen d'âge de la famille, en 1741. JEAN-REMY, 6 ans, fut atteint de maladie mentale dès 1716. JEAN-LOUIS, qui comptait 12 ans et a révisé le Ms BERNARD, n'a pas su dire s'il s'agissait de la cure de Reims ou de celle de Mézières et a opté pour cette dernière en corrigeant simplement l'orthographe. Quant à son neveu biographe, il a pu préciser la ville en question, sans connaître les vrais motifs.

du curé de Saint-Pierre, on ne saurait approuver la conduite du chapelain de Notre-Dame. Qui mieux que lui savait que son bénéfice obligeait à l'assistance « par chacun jour » et à la résidence. Peut-on l'excuser d'ignorance ? Pourquoi avoir entretenu le doute jusqu'au bout, jusqu'après le moment où la parole donnée et accompagnée d'une signature faisant foi, il n'y aurait plus possibilité de revenir en arrière ?

Quel tripotage se cache là-dessous ? Que des hommes de cet âge, remplissant des fonctions importantes dans l'Église aient pu échanger des responsabilités aussi graves, si à la légère, nous surprend. L'historien a le droit d'être sévère. Les conditions de l'abbé Clocquet étaient formelles. S'il s'était agi d'une simple permutation, écrit-il, « il n'estoit pas nécessité d'une tierce personne et auroit accepté la chanoinie et prébende dudit sieur de La Salle ». Nicolas Roland, Remy Favreau, le savaient pertinemment. Pourquoi ont-ils agi d'une façon « directement contraire à la parole qu'y avoit esté donné audit sieur remonstrant » ? Et comment celui-ci a-t-il accepté sans plus y regarder ?

Surpris « de bonne foy », André Clocquet ne pense plus qu'à arrêter la procédure d'exécution d'une démission qu'on lui a somme toute extorquée. Il révoque l'acte dont il a été dupe, renonce au bénéfice qu'on lui destinait, aux lettres de provisions sollicitées et forme opposition à leur enregistrement. Mgr l'archevêque et M^e Robert Dey de Séraucourt, grand vicaire, sont priés de refuser le visa et d'empêcher toute prise de possession. L'acte de révocation est signifié à Remy Favreau, à Nicolas Roland, à Jacques-Joseph de La Salle, frère de Jean-Baptiste, en l'absence, sans doute, de ce dernier.

Déclarée nulle *ex radice*, la tentative de permutation avorta. Mal renseigné, Rome pourrait expédier les provisions nécessaires. A Reims, l'archevêque et son grand vicaire, prévenus par l'intéressé en personne, opposeraient un refus net.

Quel rôle les parents du saint ont-ils joué dans cette entreprise ? Aucun ; leur intervention n'était pas nécessaire.

Le document que nous publions fournit donc la preuve matérielle des actes rapportés par les biographes de M. de La Salle, et de plus, les vraies raisons de l'échec, restées pour eux secrètes. Il nous permet de conclure :

1. que M. de La Salle a bien envisagé de permuter son canonicat pour une cure, ainsi que le rapportent Bernard, Maillefer, Blain ;
2. qu'il s'agit de la cure de Saint-Pierre-le-Vieil à Reims, et non de celle de Mézières contrairement à Bernard, et implicitement, Jean-Louis de La Salle ;

3. que la tentative eut effectivement lieu en janvier 1676, contre Maillefer (1677), Blain (v. 1678), et les conclusions des Frères Maurice et Famrée (fin 1677, début 1678);

4. que l'échec est dû, non au travail en sous-main des parents de M. de La Salle, mais à la révocation d'un accord réalisé *ignorantia causae*.

5. Rien, enfin, ne semble indiquer que collation du diaconat et permutation avec la cure de Saint-Pierre justifient solidairement le voyage de Jean-Baptiste de La Salle à Paris, en mars 1676.

Tout revint donc au *statu quo* du début. « Ne voulant être Curé que parce qu'il avoit crû que Dieu le lui disoit par la bouche de M. Roland », M. de La Salle ne « voulut plus l'être »¹. Nicolas Roland mourait deux ans après la tentative, le 27 avril 1678.

La trace historique de Remy Favreau se perd à partir de 1681. A cette date, son bénéfice passe à Michel de Blanzzy jusqu'en 1683 où il s'en dessaisit en faveur du séminaire de Reims auquel il reste uni et annexé pour toujours².

André Clocquet fournit encore pendant vingt-six ans (1676-1701), une belle carrière pastorale. Jusqu'à l'âge de soixante et onze ans, il travaille au dur labeur apostolique dans cette cure de Saint-Pierre-le-Vieil, forte de 3000 à 3500 âmes. L'homme que le chapitre métropolitain a mis deux fois en vedette en 1650 et 1654, ne démériterait pas à ses yeux. L'abbé Clocquet ajoutera à ses fonctions curiales celles de prévôt de Montfaucon, sans cesser d'être l'irréprochable curé au zèle entreprenant, multiforme et éclairé. Suprême sagesse, il sut démissionner à temps, avant que l'âge ou la maladie ne rendissent inefficaces ses efforts apostoliques. Le 28 octobre 1701, il résignait ses fonctions *per puram, liberam et simplicem cessionem et dimissionem*, entre les mains de son archevêque³.

Celui qui pendant quarante années avait été docteur de la Faculté de théologie de Reims, et sous-doyen de 1703 à 1706, en devint le doyen, le 12 juil-

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 136.

² *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 412, fol. 34.

³ L'acte de démission se continue comme suit : «... in manibus vestris sponte factam per magistrum Andream Clocquet, presbiterum Vestrae dioecesis Remensis, Doctorem Theologum, illius Ultimam et immediatam possessorem pacificum, die vigesima octava mensis octobris praesentis anni millesimi septemgintessimis primi et per Vos admittam die Vigesima nona ejusdem mensis »... La supplique qui est adressée à Mgr l'archevêque, propose ensuite la nomination à la cure vacante, de « Magistrum Nicolaum Bernard... presbiterum, doctorem theologum et tamquam benemeritum, sufficientem, capacem et idoneum »... dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe Reims), G 221, pièce 187.

let 1706¹ et le resta jusqu'à sa mort, survenue dans sa maison, rue et paroisse Saint-Etienne, le 15 août 1711. Quatre-vingt et un ans de vie dont cinquante-huit, au moins, en tant que ministre du Christ et de son Église, fidèle *in pauca et in multa*, l'introduisirent *in gaudium Domini*².

¹ *Bibl. municip. Reims, Ms 1854, 17 fol. 3v.* — Le procès-verbal de nomination parle de *singulari ejus eruditione et humanitate*. Toutefois, dans cette Compagnie, *nascunt Decani, non eliguntur*. Son acceptation comme doyen ne fut pas unanime. On lui opposa Guillaume Rogier que quelques docteurs de ladite Faculté élurent à sa place. André Clocquet fut finalement reconnu comme doyen, le 12 juillet 1706, à condition de renoncer à la prévôté de Montfaucou dans le courant de l'année. *Cf. Ms 1854, 19, fol. 5.* — *Bibl. Nat., Ms fr. 20708, fol. 2.*

² Son acte de décès figure dans les registres de catholicité des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Etienne de Reims. Voici, *in extenso*, celui de Saint-Pierre : « L'an de grâce 1711, le quatorze août, est decede en la paroisse de Saint Estienne, Monsieur André Clocquet, prestre, Docteur et Doyen de la faculté de Théologie de Reims, Prévôt de Montfaucou et ancien curé de Saint Pierre, etant agé de quatre vingt un an, et est inhumé au preau de cette eglise ou nous l'avons porté avec les ceremonies accoutumées, le quinze dudit mois et an que dessus. En foy de quoy, Jay N. Bernard, D. en théologie, Curé de St P(ierre) le V(icil), Doyen de la Chrestienté, signé avec Mrs Louïs Clocquet, prêtre, chanoine de Nôtre-Dame, Nicolas Clocquet, conseiller secrétaire du Roy, cousin dud(it) deff(unt) ». *Cf. Arch. Ville de Reims, Saint-Pierre, reg. 1711-1720, [an. 1711, fol. 28v.].* — *Arch. Marne, (Dépôt annexe Reims), G 336, pièce 16, fol. 4v.; Id., pièce 24.*

20

LETTRE DE JEAN-LOUIS DE LA SALLE

à M. Jean-Baptiste de La Salle

Reims, 3 janvier 1719.

- A. Original. Arch. Maison généralice des Frères des Ecoles chrétiennes, SB b³⁴. Rome.
 E. Georges Rigault, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, tome I, Paris, libr. Plon, 1937, p. 426-428.
 e. Arch. Hôtel de La Salle, *Documents biographiques (1706-1740)*, p. 17-20. — CEUILLEM, mcf. 375,5-6; 376, 1-2. — Emile Lett (Frère), *Les premiers biographes de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Liget, 1956, p. 72-73.

[fol. 1]

A Reims ce 3 janvier 1719. Monsieur mon très cher frère. Quoy
 quil semble que vous soyez déterminé a un entier oubly de ce pays cy
 et que vous ayez voulu rompre tout commerce avec nous depuis un an
 ou même depuis plusieurs années que ie n'ay peu qu'à grande peine
 5 obtenir de réponse de votre part sur les affaires les plus importantes,
 je ne me crois pas dispensé de mon devoir et je me donne encor une
 fois l'honneur de vous écrire non seulement pour vous présenter mes
 respects au commencement de cette année et vous la souhaiter véri-
 tablement heureuse autant qu'il y en peut avoir en ce monde mais
 10 principalement pour vous faire souvenir encor une fois de quelques
 affaires importantes à votre communauté dont j'ay eu déjà plusieurs
 fois l'honneur de vous parler et de vous écrire. Vous scavez que l'affaire
 de la propriété de la maison de Reims est toujours en suspens et
 qu'il y a deux propriétaires seulement au lieu de quatre. Je vous en
 15 ay proposé plusieurs et je me suis toujours éloigné d'admettre M. Fré-

1 LETT quoi qu'il, RIGAUULT quoiqu'il | 2 LETT, RIGAUULT oubli'
 LETT, RIGAUULT *omit.* cy | 4 LETT, RIGAUULT, je n'ai pu' LETT grand, RIGAUULT grand' peine |
 6 LETT, RIGAUULT encore | 9 RIGAUULT dans le, LETT dans |
 10 LETT, RIGAUULT encore | 11 importantes LETT de |

myn dans le nombre. Si vos Frères de Reims vous font connoitre comment il se conduit icy en qualité de leur supérieur, vous jugerez vous

[fol. 2]

meme qu'il seroit à souhaiter qu'il n'eut aucune part aux affaires de la Communauté. *Je vous ay proposé* plusieurs fois M^r Maillefer, mon neveu, et je ne puis vous en proposer un qui soit plus affectionné au bien et sur qui on puisse plus compter pour la conservation de cette œuvre. Je ne scay pourquoy vous hésitez de le nommer, dans le très petit nombre que nous avons au jourd'huy de bons prêtres. Je vous avois proposé M^r Delasalle de l'Étang, mais il est aujourd'huy théologal de Rosoy et je ne vois plus à présent personne sur qui on puisse jeter les yeux, sinon M. Legrand, à présent chanoine de Ste Balsamie, M^r Horquette, curé de St André du fauxbourg, à moins que vous ne veuilliez choisir hors la ville, par ex. M. *Guyart de Laón*. Je ne puis m'empescher de vous faire aussi souvenir que vous avez plusieurs maisons à Rethel et quelques effets à Reims acquis sous votre nom dont il est important de disposer par testament, avec bon conseil, de manière qu'après vous, les enfans de mon frère, étant mineurs, pour l'infirmité de leur père, ou ceux qui agiront pour eux, n'y puissent rien prétendre et qu'il n'y ait point d'équivoque pour savoir à qui elles appartiendront. A Rethel, la déclaration faite par M. Favart et Bajot pour la maison de Queutelot et celle de Ludet porte, qu'après vous elles appartiendront à ceux qui auront la conduite des Ecoles à Reims. Cela pourroit souffrir quelque équivoque, et n'est pas clair, si on entend le supérieur des Frères, ou un ecclésiastique, supérieur

16 frères | 20 Les mots en italique sont soulignés dans le texte original
 RIGAULT son *pro* mon | 21 vous *add. interl. supra* en ' vn | 22 p^r | 23 RIGAULT pourquoi
 RIGAULT *omit.* très | 24 Prêtres | 25 Théologal | 26 p[rese]nt | 28 RIGAULT
 Lorquette ' RIGAULT Saint-André-du-Faubourg | 29 Les mots en italique sont soulignés
 dans le texte original | 31 nom *delev.* quil e | 32 testament *delev.* m^r |
 33 vous ces *correx.* les | 36 Declaration ' Fauart *addit.*
interl. supra et Baiot | 37 RIGAULT Quentelot ' Cudet | 38 a celuy *correx. interl. supra* ceux
 aura *correx.* auront | 40 freres ' vn Ecclique *delev.* de |

nommé par l'archevêque. Il seroit à souhaiter que cela se put rectifier et que M. Favart, par un nouvel acte en expliquant le précédent, put déterminer le sens d'une manière qui parut convenable et non sujette à difficulté; mais cela sera difficile, à cause que la déclaration
45 de M. Favart a servy de règle à celle de M. Bajot qui la cite.

[fol. iv.]

Cependant je crois qu'il vaudroit encor mieux, par une nouvelle déclaration de M. Favart, faire expliquer la première de manière qu'après vous, la maison de Queutelot appartint aux propriétaires de la maison de Reims; il y auroit moins d'inconvénient qu'à laisser les
50 choses comme elles sont. Pour la maison Estienne, je ne scay quelles clauses porte le titre car je n'en ay jamais veu l'acquisition. Pour celle de Charlet, elle est purement à votre nom, ainsi c'est à vous à en disposer. Pour celle léguée par Madame Bonvarlet, vous n'en estes pas proprement propriétaire. A Reims, vous avez la maison léguée par
55 M. Pasté, à vous, pour les Ecoles. Je ne scay s'il y a encor quelques autres effets; je m'en informeray. Cela auroit bien demandé quelque entretien, mais enfin, ce que je puis faire est de vous en faire souvenir et vous prier d'y pourveoir.

Vous avez sceu, sans doute, la mort de *M^r Maillefer*, mon beau
60 frère, arrivée le 7 décembre. Nous avons perdu, le 10 novembre, M. Godart, notre pénitencier : c'est une perte universelle car c'étoit presque le seul soutien des gens de bien de cette ville et des bons prêtres du diocèse. *M^r Jobart*, notre confrère, étoit mort le 27 juin. Ainsi Notre-Seigneur retire peu à peu les gens de bien et nous les
65 voyons remplacez par des gens bien différens. Le Seigneur veuille nous regarder en pitié. Je suis avec tout l'attachement et le respect que je dois, Monsieur mon très cher frère, Votre très humble et très obéyssant serviteur [Signé] De La Salle.

41 il | 42 fauart | 45 fauart | 47 Ière | 48 vous *delev.* cette d | 51 clauses *delev.* elle ' porte
addit. interl. supra le titre | 57 enfin *delev.* il | 59 Les mots en
italique sont soulignés dans le texte original | 60 Decembre ' Novembre | 61 Penitencier |
62 Ville | 63 Prêtres ' Diocèse ' Juin | 64 N S | 65 le |

Vous avez encor à Reims d'effets acquis sous votre nom : la mesure joignant la maison des Frères, une cense à Acy et une maison rue des Deux Anges léguées par M. Pasté.

70

[fol. 2v.]

[Adresse] : A Monsieur / Monsieur DeLaSalle / Docteur en Théologie / A Roüen.

[Addit. d'archive] : Lettre adressée à Mr de La Salle, par Mr son frère, de Même Nom, en 1719.

[fol. 1]

[*En incipit*, n^o de catalogue] : 34 26.

69 auez RIGALT encore / des effets | 70 freres / acy | 71 deux anges / RIGALT léguée.

C'est en raison de son contenu que nous avons placé ce document en cet endroit, précédant le testament qui va suivre.

Les motifs de cette lettre de Jean-Louis de La Salle s'expliquent aisément. Jean-Baptiste de La Salle, son frère, est malade, ses forces déclinent de jour en jour. A Reims, des affaires de famille; à Rethel, les intérêts de l'Institut, réclament une solution urgente aux problèmes que ne manquerait pas de créer son décès. Ses parents s'en inquiètent. En leur nom, et au nom des Frères de Reims, Jean-Louis de La Salle écrit à son aîné.

Le silence du Fondateur. L'introduction est calculée. Point de sentiment ou du moins retenu : le devoir seul commande.

Pour quelles causes et à quand remonte cet « entier oubli », cette « rupture de commerce » avec les parents rémois ?

La position radicalement janséniste prise au Chapitre de Reims par Jean-Louis dès 1714 expliquerait ce long silence que seraient venus renforcer les rappels de 1716 et 1718.

Mais en 1717, Jean-Baptiste de La Salle est passé à Reims ¹. Il n'aura pas manqué de s'entretenir avec son cadet de la situation de Jean-Remy ² et de celle

¹ *Bibl. Nat., Dossiers bleus*, 596 [15711, fol. 11].

² Voir document 52. C. L. n^o 27.

non moins préoccupante des intérêts des Écoles chrétiennes rémoises. C'est bien « depuis un an ou même depuis plusieurs années » que les deux frères, pourtant si étroitement unis par des liens d'affection, se sont mutuellement ignorés. Blain a bien remarqué que le Fondateur « demeura le reste de ses jours en silence à l'égard de son frère dont il ne parloit plus et dont il ne vouloit plus qu'on lui parlât »¹.

Des affaires du temps que Jean-Louis mentionne, sa lettre en est pleine. Les noms qu'il aligne sont des adhérents à la secte; ce n'est que parmi eux qu'il trouve les « gens de bien », ces gens dont il constate avec tristesse que « Notre-Seigneur les retire peu à peu » pour n'être remplacés que par « des gens bien différents ».

L'échange des souhaits en début d'année n'est qu'une entrée en matière pour aborder les problèmes concrets.

T13 *La maison de Reims*. D'après les statuts de la société civile constituée en 1700², les co-propriétaires devaient être au nombre de quatre. La mort de Claude Pépin et Pierre de Laval les avait réduits à deux. Des membres fondateurs, il ne restait que les deux frères, Jean-Baptiste et Jean-Louis de La Salle. Déférent pour son aîné, le cadet lui propose plusieurs remplaçants : Jean-François Maillefer (1682-1723), leur neveu; Jean-François de La Salle de l'Étang (1688-1759), leur petit cousin. Le Fondateur ne les agréa pas.

Fils de Marie de La Salle (1654-1711) et de Jean Maillefer (1651-1718), leur beau-frère, Jean-François Maillefer, né en 1682, prêtre en 1706, docteur en 1708, chanoine de Saint-Symphorien, mort en 1723, est un des esprits dirigeants du clergé rémois. Intelligence vive, polémiste obstiné et redoutable, il devient l'un des porte-étendards du jansénisme à Reims. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce personnage discuté, dont le dynamisme doctrinal et la sainteté de vie semèrent la zyzanie parmi le peuple de Dieu³. Il a sans doute porté intérêt à l'œuvre de Jean-Baptiste de La Salle. Ses convictions religieuses l'unirent plus étroitement à son oncle Jean-Louis.

A la date qui nous occupe — celle de la lettre de 1719 — Jean-François est à l'ombre. Interdit de toutes fonctions ecclésiastiques, suspendu *a divinis*, privé et séparé de la communion des fidèles, dès le 15 juin 1714, sa réhabilitation en 1720 ne sera qu'éphémère. Des lettres de cachet de mars 1723 l'éloigneront

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 228.

² Voir *infra* p. 205, n. 1.

³ Voir document 29, C. L. n° 27 et la bibliographie se rapportant au sujet.

définitivement des assemblées de la Faculté de théologie. Ce fut l'éclipse totale, suivie peu après de sa mort (23 octobre 1723). Jean-Louis de La Salle pouvait-il ne pas se défier d'un militant aussi virulent ?

Appelé à collaborer à la *Vie de Monsieur de La Salle*, Jean-François fut sollicité par Frère Bernard et lui donna « un mémoire qui renfermoit quelques particularités de la piété qu'il avoit fait paroître dès son bas âge »¹. Qui les lui avait fournies, sinon sa propre mère, Marie de La Salle (1654-1711), sœur du Fondateur des Frères ?

Connut-il le premier Ms Bernard ? Nous le croyons volontiers. Il eut tout loisir pour l'examiner pendant les « six mois »² que le chanoine Jean-Louis attendit pour le renvoyer à l'auteur. Et s'il est vrai que François-Elie Maillefer ne s'est engagé à écrire la vie de son oncle que « par déférence pour des personnes de piété auxquelles il ne pouvoit refuser cette satisfaction »³, il faut compter au premier rang de celles-ci Jean-François, son frère, et leur oncle, Jean-Louis.

T25 *Jean-François de La Salle de l'Etang* (1688-1759). Tout autre est la figure du théologal de Rosoy-sur-Serre, fils de Louis de La Salle (1654-1701) et Anne-Louis Croiset de Noyers (+ 1751). Prêtre, bachelier en théologie (1714), docteur en théologie de la Faculté de Reims (1730), chanoine de Rozoy avant 1719⁴, prévôt de Montfaucon, il fut recteur de l'Université rémoise de 1756-1759. Il habitait Reims, rue Large, « vis-à-vis le grand jeu de paulme »⁵. A sa mort, le 11 juillet 1759, il laissait pour seul et unique héritier son frère Simon-Philbert (1698-1765)⁶.

Si ce n'est à titre personnel, en tant que parent, aucun indice ne nous laisse supposer la raison de le signaler, en 1719, à l'attention de son cousin Jean-Baptiste de La Salle⁷.

T27 *Le chanoine de Sainte-Balsamie, M. Legrand*. Jean Legrand avait été curé de Saint-André, de 1698 à 1708, avant d'être pourvu par le Chapitre

¹ Frère BERNARD, *Remarques sur la Vie de Monsieur Delasalle*, p. 1.

² Frère BERNARD, *Remarques cit.*, p. 1.

³ Ms CARBON, Avertissement, p. 2. — *Bibl. municip. Reims*, Ms 1426.

⁴ Max de SARS, *Armorial de la Haute-Picardie* (anciens diocèses de Laon, de Noyon et Soissons), dans *Arch. Aisne*, J 1229, art. *La Salle* (de).

⁵ *Arch. Marne*, 4 E 16892 [*Hôpital général*, 14 décembre 1721].

⁶ *Arch. Nat.*, *Minutier central*, XXX, 760 (*Dépôt de pièces*, 7 juin 1768).

⁷ On signale « la retenue de porte-manteau du roi » en sa faveur, « par la mort de Louis de La Salle, son père » (Versailles, 7 décembre 1701), dans *Arch. Nat.*, 0¹ 45, fol. 205v. — Cela ne signifie pas, qu'il fut porte-manteau du roi avant d'entrer dans les ordres. Cf. F. MAXIME, *Études lasalliennes*, p. 6 [Les DE LA SALLE de Reims sont-ils de *race noble* ?].

métropolitain d'un des douze canonicats et prébendes de Sainte-Balsamie, autrement appelée de Sainte-Nourice¹. Il fut remplacé à la tête de la paroisse de Saint-André-du-faubourg, par Jacques Horquette, curé de cette église pendant vingt-deux ans (1708-1730)².

T15 Il est un candidat que Jean-Louis de La Salle écarte *a priori* : M. Frémyn.

De quel Frémyn s'agit-il ? De Nicolas (1660-1746), prêtre, docteur en théologie, chanoine et grand pénitencier de l'église métropolitaine, fondateur des prix annuels à l'Université de Reims dont il fut le recteur (1690-1691; 1735, 1747), fils d'Antoine Frémyn (1614-1701) et Marie de La Salle (1620-1674) et cousin germain de Jean-Baptiste et Jean-Louis ? Son orthodoxie nous est connue. Les *Nouvelles Ecclésiastiques*³ le qualifient de « chanoine fanatique », défenseur de la Bulle *Unigenitus*.

A son défaut, il s'agirait d'Antoine Frémyn (+ 1767), prêtre, conseiller clerc au Présidial de Reims, chanoine vétérinaire de l'église collégiale Saint-Laurent de Rozoy, fils de Louis (1649-1720) et Jeanne Blanchon d'Arzillières⁴.

Nicolas ou Antoine était donc supérieur ecclésiastique des Frères de Reims, au temps où M. de Brou l'était de ceux de Paris, le chanoine Blain, de la maison de Saint-Yon à Rouen, et Mgr l'évêque de Troyes, de celle de la communauté de sa ville épiscopale.

Que distinguait particulièrement le supérieur ecclésiastique des Frères ? Son attachement à la foi catholique, son aversion pour les nouveautés doctrinales. Il n'en fallait pas davantage pour irriter les sentiments jansénistes de Jean-Louis et le juger inapte à veiller sur les intérêts dont il aurait la responsabilité.

¹ Le droit de nomination et collation des dites chanoines était dévolu au Chapitre de l'église métropolitaine de Reims. Les chanoines de Sainte-Balsamie avaient droit de séance au chœur de l'église cathédrale avec les mêmes habits que les chanoines de cette église. Cf. *Notes historiques sur les canonicats de Sainte-Balsamie*, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 342. — Son serment de sous-diacre, dans *Bibl. Nat.*, Ms fr. 2707, fol. 167, 224.

² *Arch. Marne*, [Mélanges, Carton 307] : Registre des conclusions de la fabrique. — G. RIGAULT (*op. cit.*, t. I, p. 426) a transcrit Lorquette. Les registres de la paroisse comme ceux de la fabrique le nomment invariablement Horquette.

³ Les *Nouvelles Ecclésiastiques* (1748), p. 22. — Id., (1736), p. 194; (1748), p. 128; (1749), p. 192. — *Nouvelles Ecclésiastiques*, Table (1728-1760), p. (503).

⁴ Il ne peut s'agir de Simon Frémin de Fontenille, né en 1709, prêtre, docteur en théologie de la maison de Navarre, chanoine et sénéchal de l'église Notre-Dame de Reims. Il était fils de Pierre Frémyn (1655-1727) et de Marie-Jeanne Robin de la Barre (+ 1744). C'était, disent les *Nouvelles Ecclésiastiques* (1748, p. 28), un « chanoine fanatique, défenseur de la Constitution *Unigenitus* ».

Le candidat de Jean-Louis est, sans conteste, son neveu, Jean-François Maillefer. « Affectionné au bien », homme dévoué à « la conservation de l'œuvre », parent par surcroît, il était, d'après le signataire de la lettre, le plus indiqué, celui qui emporterait ses suffrages si les sympathies étaient mises à concours. Mais le sentiment de Jean-Baptiste de La Salle était tout autre. La bulle *Unigenitus* avait irrémédiablement séparé l'oncle et le neveu ¹ : Jean-François fut écarté.

T29 *M. Pierre Guyart de Laon* (1654-1736). C'est un rémois d'origine, né en 1654, de trois ans plus jeune que Jean-Baptiste de La Salle qu'il avait connu à Reims « lorsqu'il commençait à former les premiers maîtres d'école dans une maison vis-à-vis de la sienne, et même lorsqu'il les attira pour demeurer avec lui en habit séculier » ². Il habitait vraisemblablement sur la paroisse Saint-Symphorien, ou du moins rue Saint-Etienne, fréquenta l'hôtel Sainte-Marguerite et sans doute la maison de la rue Neuve.

C'est un témoin exceptionnel des premiers temps de l'Institut, de cette période initiale où Adrien Nyel mène le jeu apparent et Dieu l'invisible et auquel Jean-Baptiste participe sans en soupçonner l'issue. « Ami intime » du Fondateur — c'est lui-même qui l'écrit — et connaisseur de son œuvre, il intervient personnellement à l'établissement des écoles gratuites de Laon en 1682 ³. Il est, en ce temps-là, docteur en théologie et curé de la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieil de la ville haute ¹.

¹ Sur l'attitude anticonstitutionnaire de Jean-François Maillefer, voir document 29, C. L. n° 27 — C'est très vraisemblablement Jean-François Maillefer le destinataire de la lettre de Jean-Baptiste de La Salle à un chanoine de ses amis. Cf. Frère FELIX-PAUL, *Lettres de saint J.-B. De La Salle. Édition critique*. Lettre n° 118, p. 381. — Les précisions qu'il y donne nous semblent concluantes. — Emile LETT [*op. cit.*, p. 88], penche pour « Guillaume Rogier, frère de Nicolas, l'ami intime de Jean-Baptiste ». Le contexte de la lettre nous oblige à mettre en doute cette attribution.

Nicolas Rogier donna son adhésion à l'Appel, le 4 septembre 1721. Cf. G.-N. NIVELLE, *La Constitution Unigenitus...*, t. III, p. 93.

² Lettre au Frère Timothée, 26 octobre 1734, citée dans BLAIN, *op. cit.*, t. I, in fine, p. 4.

³ Ms CARBON, fol. 40. — *Bibl. municip. Reims*, Ms 1426, fol. 60. — Ms BERNARD, pp. 64, 68. — Ms CARBON [fol. 24], fait remarquer qu'ils étaient liés d'une « amitié très étroite ».

¹ Sa première signature en tant que curé est du 6 septembre 1682 [*Arch. ville de Laon*, GG 35, fol. 300v. (Saint-Pierre-le-Vieil, an. 1682, fol. 10v.)], et sa dernière du 8 septembre 1690. — Id., GG 35, fol. 421v., [an. 1690, fol. 3v.]. Il fut remplacé à la tête de la paroisse par M. François de Cuisy : « Ce jourd'huy onzieme jour de septembre de la presente année mil six cens quatre vingt dix, M^e François de Cuisy a pris possession de la cure de St Pierre-le-Vieil ». [Signé] Bourgeois (vicaire), dans *Arch. ville de Laon*, GG 35, fol. 430 [an. 1690, fol. 4].

Pasteur zélé, il passe pour être un confesseur émérite¹. Promu chanoine de l'église cathédrale de Laon², c'est son neveu, l'abbé Jacques Gudvert, successeur de François de Cuisy (1689-1690) et Nicolas Fromage (1690-1697), qui le remplace comme curé de la paroisse Saint-Pierre³.

Pierre Guyart a autrefois fait partie du groupe des ecclésiastiques dirigés par Nicolas Roland⁴. Depuis la mort de ce dernier (1678), il a recours à un de ses disciples, passé maître spirituel à son tour, son « intime ami », Jean-Baptiste de La Salle. Il n'hésite pas à aller à Paris, rue Princesse, pour profiter de ses

¹ SCHOENHER, *Histoire du Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet*, Paris, 1909, t. I, p. 385.

² Les lettres de collation et provision, délivrées par Mgr Jean d'Estrées, évêque-duc de Laon, sont datées de Paris, le 19 novembre 1689. La prise de possession eut lieu « le lundy, 28 novembre 1689 ». Après délibération des membres du Chapitre, ledit sieur Guyart fut « mis en possession corporelle, réelle, actuelle, profits et émoluments par la tradition du livre au spirituel, et du pain au temporel », après avoir « prêté le serment en tel cas requis et accoutumé comme il est prescrit au livre blanc en jurant sur le St Evangile par devant venerable et discrète personne M^{re} Jean Antoine Bellotte, doyen de ladite église, président audit Chapitre ». Le même jour, pendant le chant des Vêpres « iceluy Guiart a été installé au chœur de laditte église et chaires hautes du côté gauche, par venerable et discrète personne M^{re} Estienne Le Voirier, chanoine et sous-chantre ». — Pour procès-verbal de la réception auquel est jointe la copie de ses lettres de tonsure (26 décembre 1666) et celles de collation et provision (19 novembre 1689), Cf. *Arch. Aisne*, G 1875, fol. 103v.-104.

Tout en étant chanoine, Pierre Guyart desservit la cure de la paroisse Sainte-Geneviève de Laon, du 9 mars 1698 au 13 octobre 1699. Cf. *Arch. ville de Laon*, GG 18, fol. 164-167v. [Sainte-Geneviève, an. 1698, fol. 1; an. 1699, fol. 2v.].

³ C'est le 7 avril 1697 que M^e Jacques Gudvert prit possession de la cure de Saint-Pierre. On lit à ce sujet dans le registre paroissial de cette année : « Le septieme jour du mois d'avril 1697, M^e Jacques Gudvert a pris possession de la cure de St Pierre, vacante par la démission de M. Fromage ». Cf. *Arch. ville de Laon*, GG 35, fol. 512v. [an. 1697, fol 4v.]. — La signature de Jacques Gudvert, curé de Saint-Pierre, apparaît pour la dernière fois le 28 juillet 1722 [Id., GG 36, fol. 245]. Il eut pour successeur, « M. Hennequin, curé de Nonanteuille, et doyen du Détroit de Brujeres », par provision de « Mr l'abbé de Ségur, vicaire général de Mgr de Saint Albin, évêque ». Cf. *Arch. ville de Laon*, GG 36, fol. 247 [an. 1722, fol. 9]. — Janséniste noctoire, plus connu en plusieurs endroits et depuis plusieurs années sous le pseudonyme de *Duchateau*, il mourut le 3 septembre. La veille « il avait reçu tous les sacrements, renouvelé son Appel, son adhésion à MM. de Senez et de Montpellier et ses protestations contre les injustes poursuites qui l'avaient dépouillé de sa cure ». Son testament spirituel, signé à Saint-Quentin, le 23 septembre 1731, fut complété par un codicille du 5 mai 1737. Cf. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 21 janvier 1738, p. 12. — On sait que deux neveux de Jacques Gudvert devinrent membres de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes : Frère ROCH, Armand Robert, né à Lusoir, entré au noviciat le 16 octobre 1709, profès le 29 septembre 1717, mort à Chartres; et Frère PASCHAL, Louis Bourgeois, entré dans la Société, le 13 mai 1711, à l'âge de 15 ans, mort à Paris avant 1716. Cf. *Cahiers lasalliens*, p. 46 [70]; p. 49 [83].

⁴ G. RIGALT, *op. cit.*, t. I, p. 155.

lumières. Dans une circonstance, à l'occasion d'une retraite qu'il suivait, il fut témoin d'un prodige qu'il atteste et dont Blain nous fait le récit.

Le Saint Instituteur étant un jour avec un vertueux chanoine de la Cathédrale de Laon, qui faisait retraite dans la Maison, sous sa conduite, fut averti qu'il n'y avait rien à donner pour souper aux Frères dont le nombre étoit grand; alors, élevant son esprit à Dieu, il le pria de ne point abandonner ses serviteurs, et dans le moment on lui apporta une grosse aumône. C'est le chanoine témoin de ce fait qui en fait le rapport. Il ajoutoit que le grand principe de religion de M. de La Salle étoit de s'abandonner à la Providence »¹.

La Providence ! Il fallait une foi peu commune pour constater sa présence dans le dédale d'intrigues dont est semée cette période de la vie du Fondateur des Frères. 1703 ! C'est l'affaire Bricot. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, a prêté une oreille complaisante aux détracteurs du saint. L'abbé de La Chétardye a grossi les plaintes et présenté un mémoire à son Eminence. M. Pirot, grand vicaire, est député pour faire une enquête. C'est en vain qu'il écoute les protestations spontanées et véhémentes des Frères et leur attachement indéfectible à leur chef. Il transmet son rapport à l'archevêque. Celui-ci menace : l'exil, le bannissement peuvent s'en suivre; ce sera la ruine des écoles. Décidés à ne pas séparer leur cause de celle de leur Fondateur, c'est finalement M. de Saint-Sulpice qui, sur le point de voir l'exode de ses maîtres d'école, « fust aussitôt trouver M. de La Salle et le priast de les en détourner et d'y mettre empeschement »². Que s'était-il passé au juste ? « Informé par les Frères de Laon des humiliations infligées à leur chef », le chanoine Guyart prie un ami commun, M. Charles de La Grange, curé de Villers-le-Bel, « d'aller à Paris se rendre compte de la situation et recueillir les renseignements les plus exacts ». Voici ce qu'il lui répond :

Je n'ay pas été moins touché, ny moins surpris que vous, mon très cher monsieur, des nouvelles que vous m'avez appris de M. de La Salle. Comme je ne l'honore et ne l'estime pas moins que vous, j'ay pris et prends toute la part qu'on peut à la peine qu'on luy a faite. Je me suis donné l'honneur de l'aller voir; on ne peut estre plus édifié que je le fus de sa contenance, de sa fermeté, de sa résignation parfaite et de son abandon entier à la

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 262.

² Frère LUCARD, *Annales de l'Institut...*, t. I, p. 150. — J. GUIBERT, *Histoire de S. Jean-Baptiste de La Salle...*, 1900, p. 342. — Charles de La Grange fut curé-prieur de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), de 1694 à la fin de l'année 1708. Sa signature apparaît pour la première fois à l'acte de sépulture de Nicole Bachelier, le 15 octobre 1694 (Communication de Mlle S. Mirot, directeur adjoint aux Arch. de Versailles (Yvelines), que nous tenons à remercier).

Providence. Je ne vous apprend rien de nouveau en vous parlant de ses éminentes vertus; ce n'est pas d'aujourd'hui que vous connaissez son rare mérite ».

Le curé de Villers-le-Bel continue par le récit circonstancié dont on vient de lire l'introduction. Il a fait naître de l'émotion chez le chanoine laonnois et accru en lui l'admiration pour son ami rémois ¹.

Inaltérable dans sa fidélité envers son saint ami, de son vivant comme après sa mort, M. Guyart resta persévéramment attaché aux Frères toute sa vie. C'est lui qui donna à Gabriel et Gérard Drolin, des lettres de recommandation près du cardinal César d'Estrées ². *L'histoire de la Communauté* des Frères de Laon ³, pour la période 1733-1736, rappelle toute sa sollicitude à leur égard ⁴.

Témoin oculaire de la première heure, ayant approché de près l'âme et l'œuvre de M. de La Salle, Pierre Guyart fut sollicité par le Frère Barthélemy de fournir des *Mémoires* de sa vie ⁵. Il fut aussi choisi comme censeur de la

¹ Les AMG conservent une copie de cette lettre. Elle a été transcrite au procès apostolique de Paris pour la béatification du vénérable Jean-Baptiste de La Salle. Elle a été reproduite par J. GUIBERT, *op. cit.*, 1900, pp. 338-346. On trouvera des citations partielles, dans Blain, *op. cit.*, t. I, p. 418; Ms CARBON, fol. 95; Ms 1426, fol. 146.

² César d'Estrées (1628-1714), évêque de Laon, était fils de François-Annibal d'Estrées, maréchal de France et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Nommé évêque de Laon, il fut consacré à Senlis, en septembre 1653, par Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux, son oncle maternel. Il abdiqua son évêché, en 1681, en faveur de son neveu, Jean d'Estrées, abbé de Conches (+ 1^{er} décembre 1694; 43 ans) et se voua à la carrière diplomatique. Ambassadeur au Portugal, chargé des affaires de France au Vatican, il fut remplacé dans ce poste par Toussaint de Forbin-Janson. César d'Estrées mourut à Saint-Germain-des-Près, à Paris, en 1714. Cf. Nicolas LE LONG, *Histoire ecclésiastique et civile du Diocèse de Laon*, Châlons, 1783, p. 537 5v. — J. F.-L. DEVISME, *Histoire de Laon*, t. II, pp. 122-127; 173, n. 13, 14.

³ *Annales de la Communauté des Frères des Ecoles chrétiennes de la ville de Laon, depuis 1682, époque de l'établissement, jusqu'en 1847, recueillis par le Frère Fructueux*. Ms in-8, 200 pp., dans *Arch. Hôtel de La Salle*.

⁴ Sous le directorat du Frère Exupère (1732-1735; 1736-1738), lit-on dans les *Annales de la Communauté des Frères des Ecoles chrétiennes de la ville de Laon*, « pendant plusieurs hivers les frères de Laon ne virent d'autre feu que celui de leur lampe, faute de pouvoir se procurer du bois de chauffage. Il est vrai que de temps en temps quelques personnes charitables leur envoyaient quelques secours; et nous devons mettre de ce nombre M. Guiard, ancien curé de St Pierre-le-Vieux, et alors chanoine de la cathédrale, lequel fut toujours leur ressource. Un jour, ce bon chanoine dit au Frère Exupère en lui montrant son argenterie : « Je vendrais plutôt tout cela que de souffrir que la Communauté manqua. Il mourut peu de temps après ce discours et légua 500 livres aux Frères ». Cf. *Annales de la Communauté...*, p. 55.

⁵ Le soulagement que Frère Barthélemy chercha à sa douleur pour la perte de M. de La Salle, « fut de recueillir et de faire recueillir toutes les actions du Saint Prêtre, tandis que la mémoire en étoit récente, et de tirer des mémoires de sa vie des mains de ceux qui en avoient été les témoins oculaires ». BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 179.

Vie de Monsieur De La Salle composée par Frère Bernard. Sans attache pour le parti janséniste, discret, prudent, il eût voulu la rendre recevable, dans tous les milieux en atténuant certaines allusions aux affaires du temps. C'est ce qui ressort des *Remarques sur la Vie de Monsieur De La Salle*, deux pages in-folio dues au Frère biographe. Chargé d'examiner son manuscrit,

« Mr. Guyard, chanoine de Laon..., trouva que les commencemens des chapitres, les réflexions et les applications des passages étoient assez justes et que le stile étoit passable mais qu'il y avoit plusieurs mots, et répétitions à corriger. Ce chanoine me fit un crime d'avoir parlé des affaires du tems et m'accusa de l'avoir affecté, et dit qu'il croïoit que pour rendre le livre recevable partout il falloit seulement dire que Mr de La Salle avoit été très soumis aux décisions de l'Eglise et plein de respect pour les souverains pontifes »¹.

Ceci était écrit en 1721. L'appréciation de l'un et de l'autre paraît sévère. Douze années plus tard, en 1733, paraissaient à Rouen les deux volumes in-4 de la *Vie de Mr J.-B. De La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*, par Jean-Baptiste Blain. Ayant été gratifié d'un exemplaire, Pierre Guyart envoya une lettre de remerciements à l'expéditeur, Frère Timothée, supérieur général. Datée de Laon, le 26 octobre 1734, elle est tout à la louange du saint et de son biographe. « Vous devez être bien surpris — écrit le chanoine de Laon au Très Honoré Frère — de mon retard à vous remercier des deux volumes de la *Vie de M. de La Salle*, mon cher et intime Ami, que vous m'avez envoyez. Je vous dirai bonnement que j'ai été bien aise d'en faire la lecture, avant de répondre aux justes remerciements que je vous dois; c'est ce que j'ai presque achevé avec beaucoup de satisfaction, tout y est conforme à la vérité : j'ai eu l'avantage de demeurer avec lui, lorsqu'il commençoit à fournir les premiers Maîtres d'écoles dans une maison vis-à-vis la mienne, et même lorsqu'il les attira pour demeurer avec lui en habit séculier; et je trouve dans son Histoire, son esprit, son caractère ». A l'adresse de l'auteur, il ajoutait : « Elle est bien écrite, d'un beau style rempli de saints exemples et des expressions touchantes, non seulement pour les Frères, mais pour les personnes qui veulent avancer dans la pratique des vertus chrétiennes; c'est une abondance de grâces dans toute la conduite du S. Homme ». Tous, il est vrai, seront loin de partager son admiration, les partisans de la secte en particulier : « Je ne doute point — poursuit-il — que les Anticonstitutionnaires ne critiqueront sa vie, sur l'ordre, les sentimens, les répétitions, prolixité et prétendues minuties, et quelques autres endroits qui ne seront pas de leur goût ». Tout bien pesé, Pierre Guyart prend

¹ AMG., SA a³⁶. Reproduction photographique, dans E. LETT, *op. cit.*, p. 102.

carrément position : « Je la lis avec plaisir, j'y admire tout, et je n'y trouve rien d'inutile »¹. On le croirait revenu de sa sévérité à l'égard de Frère Bernard. Agé de quatre-vingts ans, « n'étant plus en état de rien faire », le chanoine Guyart vécut deux années encore se recommandant tous les jours à l'intercessions de son saint protecteur. Il mourut en 1736².

T31 *Les maisons de Rethel*. L'établissement d'une école chrétienne remonte au 26 février 1682. A cette date, le conseil de ville priait le curé-doyen, Vincent Cercelet, « de faire des remerciements au sieur de La Salle pour l'affection qu'il a pour cette ville et pour sa libéralité »³. Un an après, le 23 mars 1683, la maison de M. Queutelot, propriétaire, bourgeois et châtelain de Château-Porcien⁴ était adjudgée à Messire Tiercelet au profit de Remy Favart, chanoine de l'église Notre-Dame de Reims, « pour y tenir les écoles gratuites de garçons »⁵. Sise à Rethel, sur la Grand-Rue, comprenant une grange et un jardin de quarante toises, elle a été achetée pour la somme de 2550 livres « mise ès mains par une personne pieuse qui ne désire être nommée », à charge que ladite maison sera employée « par venerable et discrète personne, messire Jean-Baptiste de La Salle... pour y tenir les écoles gratuites des garçons... et loger les maîtres qui les tiendront, même y établir s'il se peut un séminaire pour les écoles de campagne »⁶. Ce qui fut stipulé par ledit sieur de La Salle, le 11 avril 1683.

¹ Texte imprimé à la suite de la *Lettre de l'auteur de la vie de M. De La Salle au Frère Supérieur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes* [s.d.], p. 4, col. 2, dans BLAIN, *op. cit.*, t. I, in fine.

² Pour l'inventaire après décès et vente de ses meubles (27 février 1736 et jours suivants), voir *Arch. Aisne*, B 2812, 31 pp. — Dans la même série, B 2640 : Appointment. Pierre Guyart, chanoine du Chapitre cathédrale de Laon, contre François Meurice, vigneron (1715-1719).

³ *Registre des Délibérations de l'Hôtel de Ville de Rethel-Mazarin* (26 février 1682) que cite Frère LUCARD (*Annales...*, t. I, p. 15). L'offre de M. de La Salle est antérieure à cette date. On en fait mention dans la délibération municipale du 18 février 1682. — Devenu chanoine de l'église métropolitaine de Reims, Vincent Cercelet fut inhumé à l'église de Saint-Denis. Cf. *Convention passée entre le Chapitre et Pierre Marlot prieur et curé de Saint-Denis de Reims* (8 juillet 1708), dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), G 333, 5.

⁴ C'est bien Queutelot et non pas Quentelot comme écrit à plusieurs reprises G. RIGAUULT, *op. cit.*, t. I, p. 428.

⁵ AMG., HA n, dos. 9 : RETHEL. « Ladite maison consistante en cuisine, chambres basse et haute et grenier et ladite grange en trois tarrastrées et ledit jardin de la largeur desdites maisons et granges... dans laquelle faisoient leur demeure deux maîtres d'École... » (Sentence d'adjudication du 23 mars 1683). — Paul LAURENT, *Répertoire des Archives du comté et du duché de Rethel-Mazarin*, p. 11 T 196, ancien 31.

⁶ AMG., HA n, dos. 9 : RETHEL. Déclaration de M. Remy Favart, 2 avril 1683. — Attestation et prise en charge par Jean-Baptiste de La Salle, présent à Rethel, le 11 avril 1683.

Le 1^{er} juillet 1687, le sieur Bajot faisait don à Jean-Baptiste de La Salle d'une autre « maison sise a Mazarin (Rethel-Mazarin), rue de Mont Boyel pour etre jointe a celle adjudgée a Remy Favart, pour des deux maisons n'en faire qu'une et etre employée a même usage pour l'établissement des Ecoles chrétiennes et gratuites des garçons »¹.

Le 15 janvier 1704, « Maître Jean-Baptiste de La Salle... demeurant à Paris, rue de Charonne, paroisse de Saint-Paul », passait procuration à M^e Nicolas Barthélemy², avocat et procureur, pour acheter « une maison située à Rethel-Mazarin au devant de l'église des Dames Religieuses, consistante en cave, cuisine, chambre basse, chambres hautes, greniers et écuries », frontenant à la veuve Brodart³.

La dernière acquisition est la maison du « sieur Etienne de Champion, major de l'isle Bourbon » que Jean-Baptiste de La Salle, « demeurant à Rouen », a

Jean-Baptiste de La Salle ayant offert, le 18 février 1682, de « fournir les fonds nécessaires pour être employés à l'achat d'une maison qui servira à loger les maîtres d'école pour instruire sans récompense les pauvres enfants de la ville », on ne peut douter de l'identité de la personne pieuse qui mit les 2560 livres ès mains de M. Remy Favart.

Prêtre, docteur en théologie, Remy Favart devint chanoine de l'église métropolitaine de Reims, en février 1675. Il mourut, sexagénaire, le 12 mai 1719, après avoir légué vingt mille livres à la fabrique de l'église, une croix d'argent et tous ses livres à la bibliothèque du Chapitre. Cf. *Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 231. — « Démission faite entre les mains de Mgr le chancelier de France d'une chaire de droit à Reims, par M. Remy Favart, docteur en droit et chanoine de Reims (par devant M^e Jobart, 30 octobre 1702), dans *Arch. Marne*, Q [Reg. des actes des notaires], (16 juillet 1701 — 16 décembre 1702), fol. 182v., 12.

¹ AMG., HA n, dos. RETHEL. « Le 3 août 1695, M^{re} Jean-Baptiste de La Salle reçoit de Dlle Françoise Audry, la somme de 300 livres pour payer une maison à Rethel tenante aux écoles gratuites à charge de la joindre auxdites écoles » (Minutes de M^e Copillon, 1695), dans *Papiers Loriquet*.

² Nicolas Barthélemy, avocat à Rethel, est un des premiers bienfaiteurs des Frères. Il leur donna la maison qu'ils habitaient. Ils jouissaient en outre d'une petite ferme louée 8 septiers de froment. Ils avaient aussi huit maisons en ville qui leur rapportaient environ 700 livres, mais avec charge d'entretien. La ville leur donnait encore 50 écus tous les ans et les habitants suppléaient au surplus de ce qui leur manquait pour leur entretien. Il y avait en 1777, cinq Frères dont quatre pour tenir les écoles. Cf. *Les Traditions de Charité dans le Rethelois...*, Rethel, impr. G. Beauvarlet, 1878, p. 13.

³ « Claude Charlet, demeurant à la Basse Muire, près Reims, vend à M^{re} Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, demeurant à Paris, ce stipulant par M^e Pierre de La Salle, conseiller au Présidial, son frère, une maison sise sur la ville de Mazarin, rue des Dames religieuses, tenant aux héritiers de la dame Brodart, pour la somme de 650 livres (20 septembre 1704) ». (Étude de M^e Viscot, 1700-1705, 1714), dans *Papiers Loriquet*.

Sur les Dames religieuses de la Congrégation (1676-1738), voir P. LAURENT, *Répertoire des Archives du Comté et du Duché de Rethel-Mazarin...*, p. 11 [T¹ 199, ancien 31].

acheté par contrat par devant M^e Paussin et son compagnon, notaires royaux à Mazarin, le 25 novembre 1717 ¹.

C'est donc pour agrandir les locaux primitifs et assurer aux Frères le bénéfice de quelques loyers, que Jean-Baptiste de La Salle s'est rendu propriétaire des maisons Queutelot, Bajot, Bonvarlet, Ludet, Etienne de Champion.

Nous n'oserions pas affirmer avec G. Rigault ², que le legs Brodart devait également être employé à l'acquisition de ces immeubles. Le Fondateur y comptait bien. Il annonce à Frère Gabriel Drolin : « M. Brodart de Rethel m'a laissé plus de deux mille livres de rente ». Toutefois il ajoute : « Je n'en jouis pas encore parce que ce ne sera qu'après la mort de Mademoiselle, sa sœur, qui a quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-six ans. Il n'y a pas apparemment longtemps à attendre » ³. Sans doute n'en jouit-il jamais. « Les héritiers du feu sieur Brodart et de ses vieilles sœurs de Rethel, mortes depuis quelques années, gagnèrent pleinement, samedi dernier, le procès qu'ils avaient contre le sieur de La Salle, supérieur des petits maîtres d'école établis en quelques endroits de votre diocèse. La donation que ces vieilles filles avaient faite en sa faveur d'une grande partie de leurs biens a été cassée » ⁴.

T31 *Les quelques effets à Reims* acquis au nom de Jean-Baptiste de La Salle consistaient en une « rente de deux mille livres en principal sur le clergé de Reims, les maisons des Trois Puits et la rente sur les Serruriers ». Ils ne provenaient pas de la succession de Pérette Lespagnol ⁵, mais de celle de Louis de La Salle, du moins pour les maisons des Trois-Puits, louées en 1684 aux époux Gérard Dudin, François Dudin et Mathieu Menu ⁶.

¹ AMG., HA n, dos. 9 : RETHEL. Vente d'une maison à M^{re} Jean-Baptiste de La Salle (25 novembre et 15 décembre 1717). Maison « scituée à Rethel, rue de Mont-Boyelle, y faisant front, budant par derrière audit sieur De la Salle, tenante audit sieur de La Salle d'une part... concistante en cour, cuisine, chambre, greniers, jardin et fourni, et allée commune avec ledit sieur De la Salle ».

² G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, p. 151, n. 1.

³ Lettre du mois d'octobre 1704, dans FELIX-PAUL (Frère), *Les Lettres de saint Jean-Baptiste de La Salle*. Edition critique, 1954, pp. 65, 67. — Jean-Baptiste Brodart, sgr de Bazancourt, avait fait testament, en 1693, en faveur de son épouse, Jeanne Lefebvre — la lecture Lefebvre nous paraît douteuse — et de sa belle-sœur, Nicolle Lefebvre. Le legs de huit mille livres était prévu pour la fondation d'une maison de Lazaristes à Rethel. En cas de non acceptation par ces derniers — ce qui advint effectivement — Jeanne Lefebvre devait en disposer pour des bonnes œuvres.

⁴ *Bibl. Nat.*, Ms fr. 20712, fol. 78. — J. GILLET, *Camille Le Tellier de Louvois, Bibliothécaire du Roi...*, 1675-1718, Paris, 1884, p. 140.

⁵ G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, p. 430, n. 1.

⁶ *Arch. Marne, Acte original*, 1687. — F. LEON DE MARIE, édition photographique, phot. 89.

L'attention toute spéciale portée à ces effets, le « bon conseil » avec lequel il fallait en disposer, s'expliquent aisément par la situation exceptionnelle des enfants de Jean-Remy.

T36 *L'infirmité de Jean-Remy*. L'allusion de Jean-Louis est volontairement confuse. Georges Rigault en a eu l'intuition sans parvenir à l'expliquer entièrement¹. Atteint de dérangement mental alors qu'il exerçait la charge de conseiller à la Monnaie de Reims, Jean-Remy fut frappé d'incapacité civile et interné (1716). Il laissait quatre fils mineurs — Adam (° 1712), Françoise-Henriette (° 1713), Nicolas-Louis (° 1715), Madeleine (° 1716) qui, à sa mort (1717), comptait un an à peine — sous la tutelle de leur mère, née Madeleine Bertin du Rocheret (1690-1758), et de M^c Nicolas Masson, leur curateur².

T47 *La déclaration de M. Favart*. Elle date du 2 avril 1683. « La maison qui lui a été adjugée, déclare-t-il, assise audit Rethel, à la Grande-Rue, moyennant la somme de deux mille cinq cents cinquante livres est pour et au nom dudit Favart », néanmoins, « il ne prétend aucune chose à ladite Maison ». En cas de décès du sieur de La Salle elle doit appartenir à « ceux qui lui succéderont à la conduite et soins desdites Ecoles qui disposeront entierement de ladite maison à cet effet, comme dépendante de la Communauté commencée audit Reims pour les écoles gratuites des garçons, de laquelle seront tirés les maîtres qui tiendront lesdites Ecoles gratuites audit Rethel ». Toutefois, si les écoles de Rethel étaient fermées du vivant du Fondateur ou que celles de Reims ne subsistaient plus, M. de La Salle pouvait nommer et désigner « telles autres personnes » qu'il conviendrait, leur donnant pouvoir « d'employer ladite maison à telle œuvre pie qu'ils [jugeraient] à propos »³.

D'où provenait donc l'équivoque à laquelle Jean-Louis de La Salle faisait allusion ? De la présence de deux supérieurs à la communauté des Frères de Reims : le frère Jean Le Roux, supérieur religieux, nommé par Jean-Baptiste de La Salle, et M. Frémyn, supérieur ecclésiastique désigné par Mgr l'archevêque. Le fait tirait à conséquence : une précision semblait donc nécessaire.

Ce n'était pas le point de vue du Fondateur. Usant de la liberté que les contrats d'acquisition et un acte notarié passé par devant M^c Copillon⁴ lui

¹ G. RIGAULT, *Histoire générale...*, t. I, p. 427, n. 1. Il fait erreur sur Adam de La Salle qui ne fut jamais Général des Dominicains, bien loin de là, et sur le nombre des enfants de Jean-Remy de La Salle et Madeleine Bertin.

² Pour la connaissance de cette lamentable histoire, voir les documents 52 et 54.

³ AMG., HA n, dos. 9. RETHEL.

⁴ Voir plus haut, p. 273, n. 1.

donnaient de désigner à sa place une personne de son choix, Jean-Baptiste de La Salle nommait son frère, Jean-Louis, « et ceux à qui avec lui et après lui appartiendront lesdites maisons de Reims, pour être employées selon l'usage destiné par les actes et contrats »¹, pour substitués.

La maison d'Etienne de Champion et celle des Religieuses, dont les loyers servaient à l'entretien des Frères de Rethel, étaient également abandonnées à Jean-Louis de La Salle dans les mêmes conditions que ci-dessus.

T53 *Legs Bonvarlet*. Malade, mais saine d'esprit et entendement, Anne Potou, veuve de noble Jean Bonvarlet des Orgiers, conseiller du roi, prévôt des maréchaux de France en la maréchaussée de Mazarin, faisait testament, le 1^{er} septembre 1692. Elle donnait et léguait aux écoles gratuites de Rethel, « une maison scituée en ladite ville, rue du Mont Boyel, proche le puit », tenue à louage et produisant vingt-sept livres de loyer par an. La testatrice entendait qu'elles fussent employées « à la subsistance et besoin des petits Maîtres desdites Ecoles... pour leur donner sujet de s'acquitter d'autant mieux de leurs devoirs ». Elle complétait ses libéralités en y ajoutant vingt-deux livres dix sols de rente annuelle due par Nicolas Lenoir et autres, demeurant à Chappes².

T55 *Legs Pasté*. Claude Pasté (+ 13 février 1709), prêtre, chapelain de la chapelle de Saint-Vincent de Porte-Mars à Reims, confiait à Nicolas, conseiller du roi, élu en l'Election de Mazarin, son frère, l'exécution de son testament³. Il donnait et léguait à « vénérable et discrète personne M. Jean de La Salle, prêtre, docteur en théologie, demeurant présentement à Paris, une maison scize à Reims, rue des Deux-Anges louée au nommé Braux, maître boutonier », provenant de la succession de veuve Pérignon. Le sieur de La Salle devait en jouir « du jour du deceds dudit sieur testateur a toujours », à la charge de continuer comme il avait fait jusqu'alors, par les Frères des Écoles chrétiennes, « ses Ecolles et Instructions gratuites... dans differentz cartiers de la ville de Reims ». Lesdits Frères devaient, par ailleurs, dire « par chacun an a perpetuite », à commencer de l'année qu'ils entreraient en jouissance de ladite maison, et autant que possible dans « leur chapelle domestique, les veilles de Pasque, Pentecoste, Feste Dieu, Toussaintz et Noël, les psaumes pénitentiaux, les

¹ *Testament de Jean-Baptiste de La Salle*, cité par G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, p. 430. — Document 21, p. 288.

² AMG., HA n, dos. 9. RETHEL. Testament d'Anne Potou, 1^{er} septembre 1692. — *Les Traditions de Charité dans le Rethelois*, Rethel, 1878, pp. 41-43. — Minutes M^e Bocquet, notaire à Rethel (1^{er} septembre 1692).

³ Testament du 10 janvier 1707 par devant M^e Dallier, notaire à Reims.

Litanies des Saints et à la fin de la Collecte *pro sacerdote defuncto* », après avoir assisté « au convoie et service dudit deffunct sieur testateur ». Au cas où les Frères de Reims cesseraient leurs écoles, la maison devait revenir, dans les mêmes conditions, « à la maison et communauté des Filles de l'Enfant Jésus »¹. Copie fut donnée au Frère Dorothée, directeur des Écoles chrétiennes de Reims « pour le faire scavoit audit sieur de La Salle ». Le supérieur rémois se refusant à suivre la procédure établie par l'exécuteur, celui-ci « somme, requiert, interpelle ledit sieur de La Salle... d'accepter incessamment ou de renoncer audit legs », faute de quoi il « portera sa plainte à monsieur le grand vicaire de Mgr l'archevêque »². La réponse de M. de La Salle ne nous est pas parvenue; elle fut affirmative³.

T59 *Les décès survenus* : un beau-frère et deux amis.

a) Jean Maillefer (1651-1718), époux de Marie de La Salle (1654-1711), l'aînée des filles de Louis de La Salle (1625-1672) et de Nicolle Moët (1633-1671), « mon beau-frère », comme écrit Jean-Louis. On l'a souvent présenté comme un ennemi acharné de l'établissement des Écoles chrétiennes, et de leur Fondateur. Il aurait monté la tête à Pierre et Jean-Remy pour les soustraire à l'autorité de leur frère aîné, en les accueillant chez lui.

La parenté... résolut de tirer de sa maison ses trois frères : mais en vain elle fit ses efforts pour détacher de M. de La Salle l'aîné des trois... Il n'en fut pas de même de celui qui le suivait. Il écouta ce que la passion d'un beau-frère lui disoit; il entra dans ses préventions, et il conçut insensiblement de l'aversion pour son tuteur et pour son bienfaiteur. Le jeune homme dégoûté ne tarda pas à suivre le conseil qu'on lui donnoit de quitter la maison de son frère le chanoine, pour aller dans celle de son beau-frère. La sortie de celui-ci achemina celle du Cadet.

L'aîné des trois... ne voulut point se séparer de M. de La Salle pour qui il avoit une grande affection quoi qu'on le porte à le quitter à l'exemple de deux de Mrs ses frères qui le quittèrent, le premier des deux... alla demeurer chez son beau-frère par le dégoût qu'on lui avoit donné de M. de La Salle et quelque tems après le cadet fut retiré d'avec luy pour

¹ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229.

² Cette sommation fait suite à la copie du testament transcrit dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229.

³ La sommation étant postérieure au 27 mars 1709, date à laquelle l'extrait du testament fut communiqué au Frère Dorothée, il n'est pas possible, comme écrit G. Rigault, « que les Frères [en] prirent possession le 20 mars 1709 ». Voir G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, p. 427, n. 2c. — Le *post-scriptum* de la lettre du 3 janvier 1719, adressée par Jean-Louis de La Salle, rappelle à l'attention du destinataire, Jean-Baptiste de La Salle, la maison rue des Deux-Anges, léguée par Claude Pasté.

D'abord les parents prièrent M. de La Salle d'y consentir; et ensuite sur son refus, ils s'assemblèrent et conclurent de le mettre à Senlis chez les Chanoines réguliers...¹.

être mis en pension à Senlis chez les chanoines réguliers².

Le beau-frère « passionné », c'est Jean Maillefer; les victimes, Pierre et Jean-Remy. Le fait affirmé par Blain est contesté par « l'aîné des trois », Jean-Louis. Il a d'un trait de plume barré les onze lignes que le Ms Bernard a consacrées à cet événement : le témoin ne jugeait pas opportune l'indication du biographe.

T61 *Gérard Godart* que tout Reims pleurait depuis le 10 novembre 1718, était chanoine de l'église métropolitaine et grand pénitencier depuis février 1704. Il avait succédé à Gérard Audry³ et fut remplacé par Jacques Hachette (novembre 1718-juin 1734). Confesseur des religieuses de la Congrégation Notre-Dame pendant quinze ans, appelé en 1715 à une charge au séminaire où il avait œuvré vingt-sept années durant, Gérard Godart « avait conquis une telle place dans l'estime publique qu'il était le directeur spirituel de plus de 1800 personnes »⁴. Sa charité, l'amabilité de son caractère n'avaient d'égaux que sa prudence et sa sagesse. *Obiit Remis Canonicus poenitentiarius, meritis plenus, 10 novembris 1718. Sepultus iuxta portam Bibliothecae*⁵, écrira son collègue, Hermann Weyen, après avoir donné son signalement comme suit :

« *Gerardus Godart, presbyter, Dioecesis Remensis, Doctor Theologiae, in propria auctoritate ordinaria per dimissionem Nicolai Baudoin, 9 octobris 1699. Obtinuit praebendam poenitentiarum 60, 18 februarii 1704 et obiit 1718 canonicus poenitentiarius* »⁶.

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 176. — Ms CARBON : « on prit le parti de retirer de chez lui ses trois frères qui y étoient restés depuis la mort de leur père » (fol. 19). — Ms 1426, fol. 29. — C'est par erreur que Frère Émile LETT, [*Les Premiers Biographes de Saint J.-B. De La Salle...*, p. 64] écrit : « Pierre, le plus jeune, fut placé simple pensionnaire chez les Génovéfains à Senlis ». — Voir aussi document 11, p. 186.

² Ms BERNARD, p. 43.

³ *Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 328v. — Jean ou Gérard Audry remplit cet office de décembre 1666 à février 1704. — J.-H. WEYEN, *Pouillé 1725*, fol. 26v.

⁴ P.-L. PECHENARD, *Histoire de la Congrégation Notre-Dame de Reims*, t. I, p. 272. — PONS-LUDON, *Essai sur les Grands Hommes d'une Partie de la Champagne...*, p. 46. — *Bibl. municip. Reims*, Ms 1760, fol. 42.

⁵ *Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 328v. — Dans son testament du 17 septembre 1713, Gérard Godart nommait « M. Delasalle [Jean-Louis], prêtre, docteur en théologie et chanoine de Notre-Dame » pour son exécuteur testamentaire. Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), série B [non classée]. *Bailliage du Chapitre. Actes de successions, 1716-1720* [10 novembre 1718].

⁶ *Id.*, Ms 1773, fol. 219. — *Bibl. municip. Reims*, Ms 1775, fol. 75.

T63 *Jean Jobart* était curé de la paroisse de Chémery, au diocèse de Reims, lorsqu'il fut promu chanoine de l'église métropolitaine (23 décembre 1694) pour succéder à Gérard Bazin¹. Il ne prit possession de la prébende que le 4 mai 1695. Il mourut sexagénaire, le 27 juin 1718, et reçut sépulture *in ambitu processionis subtus Bibliothecam*².

T70 *La mesure joignant la maison des Frères*. Elle avait appartenu à Marie Drouet, veuve de Claude Tauxier. Leurs filles, Liesse et Poncette Tauxier, en avaient hérité. C'est à leurs noms et à celui de leurs maris que l'acte de vente fut passé, « pour l'augmentation et commodité de la maison des Ecolles chrestiennes de la ville de Reims », pour leur « établissement et continuation ». Cette mesure, ancienne maison d'habitation, sise « rue Neuve, vis-a-vis Sainte-Claire, consistait « en une porte cochère, places ou estoient cy-devant les bastiments de laditte maison... quelques petits bastiments et jardin, lieu et pourpris ». Elle tenait d'une part à la maison des Écoles chrétiennes et à la veuve Hachette, « budant par derriere aux acquereurs et à la veuve Gaud et par devant à ladite rue Neuve ». En était acquéreur, « Jean-Louis de La Salle, prêtre, chanoine dudit Reims, ce stipulant et acceptant pour luy par les dits sieurs Le Roux et Cellier », directeur et procureur de la communauté des Frères, pour la somme de sept cents livres en principal, « fournye par lesdits sieurs Le Roux et Cellier », délivrée « en écus d'argent », du consentement des vendeurs, à M^e Hubert Villet, « pour les sieurs et héritiers de deffunct messire Jean-Baptiste Cocquebert, écuyer, sgr de Montbret et de M. Gilbert De Rozier, tuteur de ses enfants mineurs ».

Jean Le Roux, nommé Frère Joseph, et Simon Cellier, Frère Théodore, « se portant fort pour messire Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, supérieur desdittes Ecolles chrestiennes, demeurant à Rouen », promettaient de faire agréer et ratifier ladite acquisition. En conséquence, ils garantissaient à Mlle Barbe Viscot, veuve de défunt Claude La Canues, une rente annuelle et perpétuelle de quarante-neuf livres dix-neuf sols « payable par chacun an au unze septembre »³.

¹ Ancien curé de Fismes et sous-chantre du Chapitre métropolitain de Reims. Chanoine de 1677 à 1694, il mourut le 23 novembre 1694. Cf. Ms 1773, fol. 227v. — G. RIGAUT, *op. cit.*, t. I, p. 428, le nomme par erreur Gobart.

² *Bibl. municip. Reims*, Ms 1773, fol. 227v. — Id., Ms 1775, fol. 29. — Il avait fait testament, le 27 novembre 1717. Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), série B [non classée]. *Bailliage du Chapitre. Actes de successions*, 1716-1720 [27 juin 1718].

³ La présente vente et constitution de rente, au prix de 999 livres en principal servait « tant au payement de la maison mazure... que pour fournir au prix du present contrat ». Cette somme était à « la caution de M. Pierre Joseph Pépin de Maisonneuve,

T70 *La cense d'Acy.*

Située à Acy, dans l'arrondissement et commune de Rethel (Ardennes), elle avait appartenu à Jean Callou ainsi qu'il appert de la *Déclaration des terres appartenant à Monsieur Calou de Reims*. C'est ce qu'avait affirmé, le 3 juin 1705, par devant Gobart, échevin exerçant la justice d'Acy, Laurent Guillaume, laboureur audit Acy, qui, ne pouvant « lire ny signer », avait fait une marque au bas de sa déclaration ¹. En 1713, elle était tenue à loyer par Nicolas Macquet, laboureur d'Acy, qui rendait par « chacun an quarante livres d'argent et deux chappons ». Mise en vente, elle fut achetée par Jean-Baptiste de La Salle comme en témoin l'intitulé du contrat du 23 janvier :

« Par devant les notaires royaux demeurans à Reims, sousigné[s], furent presens en leurs personnes, le sieur Jean Callou, bourgeois de Reims, et damoiselle Nicolle Roland, son épouse, de luy autorisé, qui ont reconnu avoir solidairement vendu et transporté par ces presentes a messire Jean-Baptiste De la Salle, Prestre, Docteur en Théologie, supérieur des Ecoles crestiennes de Reims, ce stipulant et acceptant, pour luy, messire Jean Louis Delasalle, son frère, Prestre, Docteur de Sorbonne, chanoine en l'Eglise de Reims, présent, une cense appartenant ausdits sieur et damoiselle Callou, consistant en plusieurs pièces de terre, scituée sur le terroir d'Acy et terroirs voisins... moyennant la somme de sept cens soixante livres », payée et fournie par Jean-Louis de La Salle, pour son dit sieur frère, à « messire Charles Rogier, écuyer, seigneur de Luddes, demeurant à Reims à ce présent créancier hypothecuaire ».

S'étant contenté de la dite somme, celui-ci en donna quittance au sieur acheteur qui devait laisser jouir de ladite cense, le dit Macquet, le restant des années de son bail. Aux termes du contrat, Jean-Louis devait récupérer son argent au cas où il fut « évincé de ladite cense ou inquietté par quelque créancier antérieur en hypothecque audit sieur de Luddes » ².

ancien capitaine des grenadiers demeurant à Reims ». Jean Le Roux et Simon Cellier, « bourgeois dudit Reims, s'engageaient solidairement avec le sieur Jean-Louis Delasalle, à payer ladite dam^{lle} Barbe Viscot par chacun an », sous l'obligation de tous leurs biens, la rente de 49 livres, 19 sols. Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 231, pièce 3.

¹ *Déclaration des terres appartenant à Monsieur Calou de Reims* (3 juin 1705), dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 228, liasse : *Acy-Romance* (1639-1739), pièce 11. — Dans le même dossier : 23. *Titres d'une ferme scituée au terroir d'Acy destinée pour contribuer à l'établissement des Ecoles crestiennes a Reims par M^{rs} de la Salle*, le 23 janvier 1713. — *Etat des biens pour l'entretien des Frères des Ecoles chrétiennes de la ville de Reims*, [s.d.], fol. 1, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, liasse n° 7, p. 14.

² *Contrat par devant M^{es} Dallier et Herbin*, du 23 janvier 1713, 4 pp. sur parchemin, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 228, liasse : *Acy-Romance* (1639-1739), p. 13.

C'est la générosité de François Lefebvre, demeurant à Reims, faubourg de Cérés, qui avait permis à Jean-Louis de La Salle de conclure la transaction. Voulant « contribuer à l'établissement des Ecoles crestiennes de Reims », le sieur Lefebvre leur avait légué, par testament du 16 septembre 1705, la somme de huit cent livres¹. Elles passèrent à Jean Callou et Nicole Roland. En retour, « les dits sieur et demoiselle vendeurs » remettaient à Jean-Louis de La Salle, « les titres de la propriété de ladite cense ».

Un nouveau contrat du 24 décembre 1739, par devant M^{es} Paussin et Roger, notaires, en présence de Michel Queutelot, marchand à Mazarin, et Frère Généreux, directeur des Écoles chrétiennes de Reims, au nom et comme fondé de pouvoirs des « Frères Supérieur, Assistants et représentants de la Communauté des Ecolles crestiennes et charitables établies à Rouen, faubourg et paroisse Saint Sever », permettait aux Frères de Reims d'ajouter à leur cense d'Acy, les terres labourables alors tenues à louage « par Charles Fauchaux, laboureur à Acy, moyennant la somme de douze cens livres » que Frère Généreux payait en « espèces de louis d'or et louis d'argent et autres monoyes ayant cours dans le royaume »². Trois années plus tard, le 9 janvier 1742, toute la cense d'Acy était louée à Charles Fauchaux, « pour neuf ans à commencer aux versainnes 1742 et finir à pareille saison 1751, à la redevance de quatorze septiers de froment à racle et sans droits »³.

T71 *La maison rue des Deux-Anges.*

La rue des Deux-Anges dont il est parlé n'existe plus de nos jours. Elle était ainsi nommée à cause d'une enseigne pendante à la maison d'un marchand mercier et drapier⁴.

¹ Cité dans le contrat du 23 janvier 1713, et dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, liasse n° 7, p. 14. — Les droits d'insinuation montèrent à 6 livres, 12 sols; les frais du contrat à 33 livres qui ajoutées aux 760 livres du prix d'achat, font les 800 livres du legs Lefebvre.

² Contrat de vente d'une petite cense scituée sur le terroir d'Acy (Minutes de M^e Paussin, 24 décembre 1739), dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 228, liasse *Acy-Romance* (1639-1739), p. 12.

³ Bail passé chez M^e Clauteau. Cf. *Déclaration que font les Frères des Ecoles chrétiennes établis dans la ville de Reims, de tous leurs biens, revenus et charges, au Bureau de la chambre Ecclésiastique du Diocèse conformément à la déclaration du Roy donnée à Versailles, le 17 aoust 1750, lesquels biens consistent en censes, maisons et rentes*, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 12.

⁴ Cette rue qui était arquée à un bout, avait 124 pieds de longueur sur 12 de large. Elle comptait, en 1822, vingt trois maisons et 192 habitants. A la Révolution, son nom fut remplacé par celui de *Rue des Piques* (Cf. *Bibl. municip. Reims, Ms 1876, pp. 62-64, 6°*). — Dans le titrage des rues, en 1841-1842, on proposait la suppression de ce nom et son

Dans les plans Cellier (1618) et Colin (1665), elle porte le nom de rue des Chapelains ¹. Mais celle-ci est remplacée, dans le plan Legendre (1769) et dans sa réédition de 1816, par la rue de la Grosse-Clef, prolongée, à partir de celle des Élus, par la rue des Deux-Anges qui aboutissait à la rue des Tapissiers (aujourd'hui rue Carnot), à la hauteur de la rue du Trésor. Là convergeait également, venant en oblique, la rue Picarde devenue la rue de La Salle ².

L'urbanisation un peu hâtive qui suivit la guerre de 1914-1918, a fait disparaître la rue des Deux-Anges et celle de la Grosse-Clef, les remplaçant par le Cours Langlet. Par contre, elle a rétabli l'appellation rue des Chapelains, modifiant son ancien tracé pour la placer parallèlement au Cours Langlet et à la rue du Clou-dans-le-Fer, commençant à la rue du Cadran-Saint-Pierre et finissant à celle des Élus que le XIV^e siècle connaissait sous le nom de rue des *Gieux*, des *Juifs* ou de la *Juiverie* ³.

remplacement par celui de « Rue Simon Coquebert, conseiller au Présidial, littérateur et historien de Reims » (Cf. *Ms* 1895, tabl. 2, n° 13; *Ms* 1896, p. 51). Le changement n'eut pas lieu; l'appellation *rue des Deux-Anges* fut maintenue.

¹ Cf. Louis DEMAISON, *Topographie de Reims en 1328 d'après le registre de la taille du sacre de Philippe VI*, dans *Trav. Académie de Reims*, vol. 141 (1926-1927), pp. 99-100. — La rue des Deux-Anges était comprise dans le quarrel de la rue des Chapelains, « en commensant au pignon devers Saint-Pierre, en allant vers Notre-Dame ». Elle ressortissait de la paroisse Saint-Pierre-le-Vieil.

² L'ancienne *rue Picarde* ou de la *Picarde*, ou encore et improprement de la *Picardie*, à un certain moment, devait son nom à une enseigne pendante d'une maison de commerce représentant une femme de cette ancienne province de France. Elle faillit perdre son nom, en 1841, pour celui de « *Rue Anquetil*, historien de Rheims et savant littérateur distingué » (*Bibl. municip. Reims*, *Ms* 1895, tabl. 2, n° 5).

Ce fut finalement celui de *Rue de La Salle* qui prévalut en 1842, « pour conserver à la fois la mémoire de Jean-Baptiste de La Salle, chanoine de Rheims, fondateur de l'Institut des frères de la doctrine chrétienne, et celle de M. Félix Rivals de La Salle, dont l'importante bibliothèque a été dans le siècle dernier léguée par lui à la ville de Reims ». (Cf. *Extrait du rapport* du 22 novembre 1840. *Rues changeant de dénomination*, n° 20, dans *Bibl. municip. Reims*, *Ms* 1896, p. 50; et *Ordonnance royale de Louis-Philippe* (Neuilly, 27 juin 1842) dans *Ms* 1896, pp. 36-37. — *Journal de Rheims*, 1-3 décembre 1841.

³ Jadis paroisse de Saint-Pierre-le-Vieil et aujourd'hui de Notre-Dame, elle mesurait 164 pas de longueur sur 4 de largeur et comptait 23 maisons et 157 habitants. Elle fut d'abord habitée par des Juifs qui y avaient une synagogue qu'ils abandonnèrent lorsque Philippe le Bel (1285-1314) les chassa de France. C'est à cette époque qu'elle changea de nom et prit celui de *Rue des Elus*. Les *Elus* étaient un corps d'officiers royaux au nombre de six, qui avaient été établis pour connaître de l'assiette des tailles et des autres impôts. On les appelait « élus » parce qu'ordinairement, c'étaient des collecteurs que le peuple choisissait dans chaque paroisse pour la répartition des tailles. Ceux qui étaient choisis, les Elus, s'assemblaient au Temple où l'on réduisait au nombre de huit les trente que le peuple avait nommés. Etablis par les Etats généraux sous le nom d'Elus, ils prirent le nom de « Tribunal de l'Élection », en 1564, lequel confirmé par arrêt du Conseil, du 14 août 1580, tint d'abord les assemblées dans la dernière maison de la rue des Juifs qui fut appelée depuis par cette raison *rue des Elus*, d'où le Tribunal fut transféré à l'Hôtel de Ville.

La rue des Deux-Anges porta un certain temps le nom de « rue de la Vieille-Serrurie ». Nous le retrouvons dans les lettres royaux de Louis Frémyn, bailli de Reims, par lesquelles Jeanne Tourtebatte, veuve de Nicolas Pérignon, vend à Claude Pasté « une maison sise audit Reims, rue de la Vieille Serrurie, consistante en cuisine, bouctique, chambre haulte, grenier et cave, le lieu et pourpris comme il est composé tenant à Nicolas Ginse d'une part et à la Vefve Nicolas Jouet d'autre »¹. Elle était louée, en 1709, au nommé Braux, maître boutonier. Par son testament du 10 janvier 1709, Claude Pasté en faisait donation à « venerable et discrète personne M. Jean [sic] de La Salle, prêtre, docteur en théologie, demeurant presentement à Paris »². Ce dernier s'en dessaisit en faveur des Frères des Écoles chrétiennes, comme on verra de suite.

Plus de trente ans après, « Gérard Thiérion, Pierre Godinot, prêtres et chapelains de l'église de Reims, Jacques Frémin de Branscourt, conseiller échevin de cette ville et Simon-Philbert de la Salle de l'Etang, conseiller du roy au siège royal et présidial de Reims », co-proprétaires et administrateurs des biens des Écoles chrétiennes de Reims, se rendaient acquéreurs d'une autre maison sur la même rue, « concistante en une place basse, cave dessous, chambre et grenier au-dessus, tenante au sieur Clicquot Barbereux, d'une part et aux sieurs acquéreurs d'autre, moyennant la somme de soixante livres ». Estimée à 1175 livres en 1741, elle tombait « en vilain fondoir et demandait des réparations très considérables ». Visite juridique et devis estimatif étaient requis par les acheteurs dans leur requête du 5 juillet 1743, faisant suite à la minute passée chez M^e Clauteau, le 10 juin précédent³. Mise en état d'être habitée, elle fut aussitôt louée.

A l'époque de la Révolution, cette rue prit le nom de *rue du Bonheur*. (Cf. *Bibl. municip. Reims, Ms 1876*, pp. 64-70).

¹ Lettres royaux du 4 mars 1690, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 50. — « Nantissement d'une maison sise audit Reims, rue des Deux-Anges, tenant aux héritiers de Nicolas Jouet d'une part et d'autre à la vefve de Nicolas Jouet, à la requête de noble homme Nicolas de la Salle, conseiller du roy, antien president au grenier a sel de Reims », dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 43. — A. DUCHENOT, *Les Enseignes de Reims du XIV^e au XVIII^e Siècle...*, Reims, 1904, p. 165.

² Elle était tenante, dit le testament, à la veuve Pérignon. Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, pp. 47, 48, 50. — Voir aussi plus haut, p. 276.

³ Voir *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 24, 28, 44, 45, 48. — Cette maison appartenait, en 1743, à Elisabeth Lefranc, femme délaissée de Joseph Lebrun. Elle avait été adjugée à Henry-Charles Lefranc, le 12 avril 1715. Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 39. — Au sujet du litige entre M. Clicquot Barbérieux et les Frères des Ecoles chrétiennes, Cf. *Sommation, requette et convention* au sujet d'un mur mitoyen qui sépare une maison dans la rue des Deux-Anges (15 juin 1743), dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 43 et 43 bis.

Parmi les biens-fonds déclarés par les Frères de Reims, en 1750, figurent :

« Une maison scize rue des Deux-Anges, louée à Marie-Anne Bailli, fille majeure, couturière, par bail passé chez Clauteau, le 26 août 1745, pour six années à commencer au jour de St Jean 1746 et finir à pareil 1752, à la redevance de quatre-vingt-dix livres » ¹

et « une maison scize Rue des Deux-Anges, louée à Jean-Baptiste Jacquinet, boutonnier, par bail passé chez Clauteau, le 26 juin 1747, pour neuf années à commencer le jour de St Jean-Baptiste 1748 et finir à pareil jour 1757, à la redevance de soixante et quinze livres » ².

Ce sont les deux maisons dont nous venons de parler qui portaient les nos 818 et 819 à la Révolution. Le dossier qui les concerne comporte vingt-huit pièces dont un parchemin ³.

Par le *post-scriptum* concernant la mesure de la rue Neuve, la cense d'Acy et la maison rue des Deux-Anges, Jean-Louis de La Salle mettait un point final à la lettre expédiée de Reims, le 3 janvier 1719, et adressée à « Monsieur De La Salle, Docteur en théologie, à Rouen ».

Reçut-il une réponse directe de son correspondant, un signe tangible et personnel, l'ultime, de l'affection que le frère aîné, Jean-Baptiste, ce grand chrétien doublé du saint, portait à son puiné ? Nous nous refusons à croire que Jean-Louis n'eût pas cette satisfaction malgré l'absence de tout document qui appuie notre supposition. Le silence, cette fois, eût été de la dureté alors que Jean-Baptiste était bon, immensément bon.

La lettre parvint au destinataire rouennais. Les dispositions testamentaires du 3 avril 1719, que nous allons analyser dans le document 21, en sont le témoignage manifeste. Le saint parle en premier lieu à ses fils spirituels, à ses religieux; puis le Père, le Fondateur, réaffirme la provenance et la destination de ses biens. Les problèmes posés par la missive rémoise, trouvent dans cette

¹ *Déclaration que font les Frères des Ecoles chrétiennes établis dans la ville de Reims...*, 1750, fol. 4, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 12.

² *Id.*, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 12.

³ Dans cette rue des Deux-Anges, Louis de La Salle, père de Jean-Baptiste, avait possédé une maison qu'il avait louée « au nommé Pilotel, moyennant la somme de cent vingt-six livres par an, par bail passé par devant Angier et Leleu, notaires, le premier aoust mil six cens soixante unze ». Cf. *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 12, 1. — Le 16 may 1677, « discrète personne, M^e Jean-Baptiste de la Salle, chanoine en l'église N. D. de Reims, et d^{lle} Marie de la Salle, fille, baillent à louage à Jean Vuiberq, maistre tonnelier, une maison sise a Reims, rue de la Vieille Serrurerie, pour 3 ans, moyennant 130 l. par an (16 may 1677; Adnet, notaire). Cf. *Arch. Ville de Reims, Papiers Loriquet*.

seconde partie leur solution. Jean-Baptiste de La Salle nommait pour légataire universel des biens des Écoles chrétiennes, « Me Delasalle, mon frère, docteur de Sorbonne et chanoine de l'église de Reims »¹. Succédant à « l'entier oubli », à la « rupture de commerce » depuis plusieurs années, cette marque de confiance aura touché profondément le cœur de Jean-Louis.

¹ Le texte littéral dit : « Je nomme Mr Delasalle, mon frère, docteur de Sorbonne et chanoine de l'église de Reims et ceux à qui avec lui et après lui appartiendront lesdites maisons de Reims... » Or, en 1719, à la mort de Jean-Baptiste de La Salle, il ne restait plus que Jean-Louis comme membre fondateur de la société civile constituée le 11 août 1700. Il demeurera l'unique propriétaire jusqu'au jour de sa mort (1724). Son frère, Pierre de La Salle (1666-1741) prendra la succession et en assurera la continuité par son *Acte du 2 janvier 1725*. Cf. *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 1.

21

TESTAMENT DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Prêtre, Docteur en Théologie

Instituteur des Frères des

Ecoles chrétiennes.

Rouen, 3 avril 1719

A. Original perdu.

C. Copie ancienne. Arch. Maison généralice des Frères des Ecoles chrétiennes, SB b²⁸. Rome. — Copie du XVIII^e siècle, par Carbon. Arch. Maison généralice des Frères des Ecoles chrétiennes, Ms I, p. 161. — Copie du XVIII^e siècle, par François-Elie Maillefer. Bibl. municipale de Reims, Ms 1426, p. 295 (pièce autrefois cotée EE 14).

E. Jean-Baptiste Blain, *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*, tome II, Rouen, Jean-Baptiste Machuel, 1733, p. 173. — J. Guibert, *Histoire de S. Jean-Baptiste de La Salle...*, Paris, libr. Ch. Poussielgue, 1900, p. 609. — Frère Lucard, *Annales de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, tome I, Paris, Procure générale, 1883, p. 380. — Georges Rigault, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, tome I, Paris, libr. Plon, 1937, p. 428. — Salvan (abbé), *Vie du Vénérable J.-B. de La Salle Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes...*, Toulouse, impr. V^e Dieulafoy, 1852, p. 387-379.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Documents biographiques* (1706-1740), p. 22.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Je soussigné, Jean-Baptiste Delasalle, prêtre, étant malade dans une chambre proche de la chapelle de la maison de Saint-Yon, faux-bourg Saint-Sever de la ville de Rouen, voulant faire un testament qui termine toutes les affaires qui me peuvent rester, je recommande
5 premièrement mon âme à Dieu et ensuite tous les Frères de la Société des Ecoles Chrétiennes auxquels il m'a uni et leur recommande sur toutes choses d'avoir toujours une entière soumission à l'Eglise et

3 St / LUCARD faubourg | 5 LUCARD affaires / Rester / Je Recommande / ms 1426 omit premierement | 6 freres / ms 1426 omit. de la Société | 7 LUCARD auxquels / ms 1426 aux quels / unit / ms 1426 omit et / reco[m]mande / ms 1426 omit. parap. sequens |

surtout dans ces tems fâcheux, et pour en donner des marques de ne pas se désunir en rien de l'Eglise de Rome, se souvenant toujours que j'ai envoyé deux Frères à Rome pour demander à Dieu la grâce que leur Société y fut toujours entièrement soumise. Je leur recommande aussi d'avoir une grande dévotion envers Notre-Seigneur, d'aimer beaucoup la sainte communion et l'exercice de l'oraison et d'avoir une dévotion particulière envers la très Sainte Vierge et envers Saint Joseph, patron et protecteur de leur Société, et de s'aquitter de leur emploi avec zèle et avec un grand désintéressement, et d'avoir entre eux une union intime et une obéissance aveugle envers leurs supérieurs qui est le fondement et le soutien de toute la perfection dans une communauté.

De plus, je confirme et ratifie deux actes de cession ou donation que j'ai fait en faveur de Joseph Truffet, dit Frère Barthélemy, chargé de la conduite générale desdits Frères, l'un en datte du onzième août mil sept cent dix huit portant cession et abandon audit Joseph Truffet de tous les livres qui m'appartenoient, étant dans la maison des Frères des Ecoles chrétiennes de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris, l'autre, du quatorzième novembre mil sept cent dix huit, portant cession et abandon de tous les meubles qui sont dans la maison de Saint-Yon, aux conditions portées. J'approuve aussi tous les autres actes que j'ai fait en sa faveur.

De plus, je déclare que les deux petites maisons de Reims qui sont louées, l'une à côté de la grande où logent les Frères, et l'autre

9 LUCARD temps / facheux | 10 Rien / BLAIN de Nôtre Saint Père le Pape |
 11 J' LUCARD envoyé / freres | 12 fut
 LUCARD soit Reco[m]mande, ms 1426 *omit* aussi | 13 Deuotion / notre | 14 Ste et ms 1426
 le saint / auoir ms 1426 aussi | 15 et, ms 1426 *omit*. envers |
 16 de ms 1426 la Société LUCARD, ms 1426 *omit*. et / BLAIN, LUCARD, ms 1426 s'aquitter /
 ms 1426 leurs emplois | 17 Zèle / avec / BLAIN desinterressement
 LUCARD *omit*. avec, ms 1426 et grand | 18 Eux BLAIN entr'eux / ms 1426 *omit*. entre eux
 une union intime / envers / ms 1426 à leurs Supérieurs /
 ms 1426 ce qui | 19 perfection / ms 1426 d'une / BLAIN, LUCARD, ms 1426 *nihil amplius* |
 21 Je / Ratifie / Cession | 22 J'ai / truffet / frere barthelemy |
 23 desd[its] freres | 24 aud[it] | 25 truffet / Livres | 26 freres / des f *correx*. Ecoles / St |
 27 paris | 29 St | 30 J'ai | 31 Je | 32 louées / freres |

dans le fond de la cour du Leu, apartiendront à ceux qui auront la
 propriété de ladite grande maison où logent les Frères pour en dis-
 35 poser à la même fin. Et à l'égard des maisons acquises à Rethel Maza-
 rin, l'une du sieur Queutelot et sa femme, l'autre d'Etienne Etienne,
 et l'autre de Ponce Ludet, pour de ces trois maisons n'en faire qu'une
 seule maison pour y loger les Frères desdites Ecoles chrétiennes, y
 40 tenir leurs écoles et pour d'autres fins y proposées, comme il est
 déclaré dans les actes et contrats desdites trois maisons, l'un par
 adjudicature et les deux autres par contrats passés par devant Dogny,
 notaire roial à Rethel ou Miroy, son successeur, lesdites maisons
 m'ayant été abandonnées pour les fins ci-dessus proposées et la liberté
 45 par devant Copillon, notaire à Reims, de nommer une personne à ma
 place pour en disposer en cas que la communauté commencée à
 Reims ne subsistat plus. Comme il n'y a point encore de lettres
 patentes, je nomme Mr. Delasalle, mon frère, docteur de Sorbonne et
 chanoine de l'église de Reims et ceux à qui, avec lui et après lui,
 50 apartiendront lesdites maisons de Reims pour être employées selon
 l'usage destiné par les actes et contrats.

A l'égard des deux autres maisons acquises audit Rethel Mazarin,
 sur le coin de la rue des Religieuses où se tiennent d'autres écoles par
 les mêmes Frères, et l'autre acquise d'un nommé Charlet, dans la
 55 même rue des Religieuses, dont les louers servent à la subsistance des
 Frères dudit Rethel Mazarin, je les abandonne audit sieur Delasalle,
 mon frère, et à ceux qui seront les propriétaires des maisons de Reims
 avec luy et après luy comme dit est ci-dessus. Et en cas que les enfans
 mineurs de mon frère procureur du Roy à la Monnoye ou leurs tuteurs
 60 veulent inquiéter touchant quelques-unes desdites dispositions, je
 déclare que je leur ôte la rente de deux mille livres en principal sur

33 leu | 34 freres | 35 *post correct.* acquises | 37 ponce | 38 freres ' ch[retien]nes | 39 Ecoles |
 41 et *correx. eo loco* les deux ' dogny | 42 Roial ' miroy | 43 Liberté |
 44 aiant ' lesd[its] | 45 copillon ' reims | 47 co[m]me | 48 Je | 49 *post correct.* Chanoine
 De L' | 50 lesd[ites] | 52 aL''aud[it] | 53 Rüe ' *repet.* ou se tiennent | 54 freres |
 55 Rüe ' Louers | 56 freres dud[it] Retel ' Je ' aud[it] | 59 monnoye. | 60 Je | 61 ote |

le clergé de Reims, les maisons de Trois Puits et la rente sur les Serruriers et que mon dit sieur Delasalle à qui je les ai abandonnées pour eux, en disposera à quelqu'autre fin telle qu'il le jugera à propos. Fait en ladite maison de Saint Yon, ce troisième avril mil sept cens dix neuf.

[Sig.] Delasalle.

62 trois puits Rente | 63 Je | 64 Jugera | 65 St.

65

T1-21 Georges Rigault l'a transcrit *in extenso* dans le vol. 1 de son *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*. Il introduit le document par ces phrases qui en sont le résumé substantiel : « En quelques lignes simples et fortes toute la grande âme s'exprima, pour rester toujours présente, toujours parlante, au milieu de son Institut. Planant au-dessus des tristes querelles du siècle, elle proclamait les principes du pur et éternel catholicisme, ceux dont ne cesseraient de s'inspirer les Frères, dans leur piété personnelle, dans la conduite de leur Société »¹.

Programme et mot d'ordre tout à la fois, on ne saurait oublier ces dernières volontés d'un père à ses fils spirituels².

T22 Viennent ensuite les clauses qui concernent « Joseph Truffet, dit Frère Barthélemy, chargé de la conduite générale desdits Frères » des Écoles chrétiennes. Le Fondateur lui fit abandon de sa bibliothèque personnelle (acte du 11 août 1718), de tous les meubles de la maison de Saint-Yon (acte du 14 novembre 1718) et de documents divers qui regardent les intérêts de l'Institut.

T23 L'acte du 11 août 1718 : cession et abandon de tous les livres ayant appartenu à Jean-Baptiste de La Salle. Nous le transcrivons plus loin³.

L'acte a une signification qu'on ne saurait sous-estimer. Fondateur d'un Institut d'Enseignants, Jean-Baptiste a-t-il voulu marquer, par son exemple personnel, à défaut d'ordre formel, quel doit être le souci permanent des professionnels de l'enseignement ? Le maître, comme le professeur, sont d'éternels

¹ G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, p. 428.

² Voir document 22, p. 318.

³ Voir document 21,1 p. 306.

étudiants : on n'instruit qu'en s'instruisant et on s'instruit en enseignant. La culture personnelle, par inclination ou par devoir, est liée indissolublement — au cas où elle n'en ferait pas partie essentiellement — à la vocation du Frère-Enseignant.

L'exigence de charité qui a poussé Jean-Baptiste de La Salle à se dessaisir de ses biens en faveur des pauvres, n'a pu s'affranchir des limites imposées à sa générosité : son amour pour l'étude et sa charge de tuteur.

a) Éduqué à l'Université, docteur en 1680-1681, la vie intellectuelle devenait pour Jean-Baptiste un besoin de nature; sa bibliothèque, le moyen de le satisfaire. Son premier biographe Bernard, nous fait remarquer, à propos de la distribution de ses biens aux pauvres, que « par le conseil de son directeur et de ses plus intimes amis », il se réserva « 200 livres de rente pour ne point tenter la Providence »; et qu'il s'en servit « en partie pour faire les longs et pénibles voyages qu'il a entrepris, et à fournir sa Bibliothèque de livres à son usage et à sa Communauté... »¹.

S'agit-il simplement d'un goût personnel ou bien d'une attitude à portée plus générale ?

Qu'au milieu des embarras et tracasseries de l'établissement de l'Institut (1682) et de son administration (1682-1711; 1714-1716), M. de La Salle se soit préoccupé d'enrichir constamment sa bibliothèque, cela nous paraît hautement significatif. Fondateur et, de fait, premier supérieur, il avait le devoir de guider les autres et de s'instruire soi-même. Ses successeurs — les supérieurs — à quelque degré qu'ils appartiennent dans la hiérarchie lasallienne, ne sauraient oublier qu'ayant charge d'âmes, ils doivent les éclairer; qu'étant à la tête d'un corps professoral, ils sont des orienteurs, non des administrateurs. Quant à la troupe d'élite, les Frères des Écoles chrétiennes, ils savent que la *Conduite des Ecoles* (1706, 1720) et le *Règlement journalier* (1713) avaient prévu des temps de perfectionnement professionnel, avant ou après les classes et pendant les vacances. Dans leur vie spirituelle, comme dans leur activité pédagogique, la mise à jour doit être, pour les uns et les autres, continuelle sous peine de stagnation.

b) L'interprétation « héroïque » de Jean-Baptiste de La Salle « distribuant tout son bien aux pauvres », que tous les biographes sont unanimes à rapporter²,

¹ Ms BERNARD, p. 61.

² « Il distribue tout son bien aux pauvres », Ms CARBON, fol. 35, n. marg. — « Il donna tout », Id., fol. 36. — « Il donna tout sans se rien réserver ». Ms 1426, fol. 54. — BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 220. — Frère LUCARD, *Annales...*, t. I, p. 24 [Il distribua « aux pauvres

devrait être révisée, croyons-nous : le fait est à retenir; la quantité à rabaisser. On a complètement oublié que le fils aîné de Louis de La Salle fut tuteur légal de ses frères et sœurs, de 1672 à 1676. S'il se démit de cette charge (1676-1680), pour les circonstances que l'on sait ¹, il la reprit en 1680, pour une période de quatre ans. Il était donc encore tuteur en 1684. Pouvait-il, en justice, livrer tout son patrimoine aux pauvres alors qu'il était obligé de subvenir aux nécessités de Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy, ses frères encore en minorité? La publication, que nous souhaitons prochaine, des *Actes originaux* de 1676 et 1687, montrera clairement qu'en effet, Jean-Baptiste de La Salle satisfît premièrement à la justice avant d'ouvrir les bras à la charité ².

Dans quelle mesure à celle-ci? « D'après les données très positives de Bernard — écrit F. Émile Lett — Jean-Baptiste de La Salle put distribuer aux pauvres, en 1684-1685, plus de 400 000 livres de son patrimoine » ³. Or, les biens acquêts des époux Louis de La Salle et Nicolle Moët, au jour de leur mariage, 25 août 1650, s'élevaient à trente-deux mille livres ⁴. Comment ont-ils pu en l'espace de vingt et un ans — 1650-1671, année de la dissolution du mariage par décès de l'épouse — réunir un capital de cent mille livres — équivalant à six cent millions de francs 1960 — pour le léguer à leurs fils et héritiers? La charge de conseiller au Présidial était-elle enrichissante à ce point? Bien loin de là. D'ailleurs, l'*Acte original* de 1676 dit textuellement que les « receptes totales » de la succession montaient à « soixante dix sept mils soixante dix sept Livres dix sols onze deniers ». C'est ce qu'affirmait Jean-Baptiste de La Salle, chanoine, bachelier en théologie, et que souscrivaient, après contrôle, MM. Pillois, Lebe, Barrois et Hourlier, greffier ⁵.

tout son bien patrimonial ». — « En 1685, tous ses biens ayant été vendus, tout l'argent de leur vente judicieusement employé, il ne restait à l'ancien riche — selon le Frère Bernard — qu'une rente de deux cents livres », dans G. RIGAUT, *op. cit.*, t. I, p. 171.

¹ Voir document 13, p. 203.

² Pour les sommes, rentes et maisons cédées le 16 août 1684 à Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy de La Salle, voir *Arch. Marne, Acte original*, 1687, fol. 11sv., 88-94.

³ Frère Emile LETT, *Les Premiers Biographes de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Ligel, [1956], p. 68. Les précisions très positives auxquelles Frère Lett se rapporte, tirées du Ms BERNARD, sont celles-ci : « Il [Jean-Baptiste de La Salle] commença donc à faire la distribution aux pauvres en l'année 1685... ce qui a duré un tems considérable et jusqu'à ce qu'il ne lui reste que fort peu de chose. »

« Or les distributions qui se sont faites en pain alloient par jour l'un portant l'autre a près de Cent pistoles sans compter les aumônes particulières qui se faiso[en]t en argent à tout les pauvres honteux et autres qui venoient... » Ms BERNARD, p. 61. — Maillefer fait commencer cette distribution dès 1684.

⁴ Voir document 10, p. 164.

⁵ *Arch. Marne, Acte original*, 1676, fol. 229.

Ajoutons que les « deniers mis a interest » s'élevaient à 10 718 livres, et que le chapitre des « mises communes » et des « remises » font un total de « soixante sept mils sept cens soixante neuf livres quatorze sols six deniers ». Ceci faisant partie de la « communauté des biens », comment Jean-Baptiste de La Salle aurait-il pu en disposer unilatéralement ? La somme calculée par Frère E. Lett sur les « précisions » de Bernard, ne peut pas être prise en considération. Et dès lors, quel sens faut-il donner à l'expression des biographes : « Il distribua tous ses biens aux pauvres » ? N'eût-il donné, il est vrai, que ce dont il pouvait disposer, il aurait *tout* donné. La quotité importe peu en soi : c'est l'intensité de l'amour qui donne sa dimension théologique au dépouillement consenti.

T27 Cession de tous les meubles de la maison de Saint-Yon (acte du 14 novembre 1718).

Nous ne connaissons aucun « inventaire après décès » de Jean-Baptiste de La Salle. Il nous est donc impossible d'estimer la valeur et la qualité des meubles dont il fait abandon au « frère Joseph Truffet, dit frère Barthélemy, chargé de la conduite de tous les maîtres nommez les frères des Ecoles chrétiennes répandues dans vingt-deux maisons »¹.

Lesdits meubles devaient servir « à loger et à meubler dans laditte maison de Saint-Yon les sujets qui sont et seront formez pour être envoyez dans le besoin dans lesdites vingt deux maisons et dans d'autres ou lesdits maîtres dits les frères des Ecoles chrétiennes pourront être envoyez dans la suite pour y tenir les écoles gratuites ». C'est donc aux Frères d'école et aux novices que le Fondateur a pensé en premier lieu; mais non exclusivement, car il mentionne deux autres catégories de sujets : ceux employés « aux besoins de laditte maison » de Saint-Yon — les Frères servants comme on les appelait à l'origine de la Société, qu'on distinguait à une certaine époque, de 1690 à 1793 environ, par leur habit brun² — et les « maîtres frères des Ecoles chrétiennes » qui viendraient des vingt et une maisons de l'Institut. Toute autre destination desdits meubles est exclue. « En cas qu'on veuille les employer dans la suite à quelque autre usage », que celui qui était prévu, le Fondateur les abandonnait, dès lors, à « la maison des Sœurs de la Charité, scize fauxbourg de Saint-Denis à Paris, vis-à-vis la maison de Saint-Lazare, considérant lesdites Sœurs comme chargées

¹ Les maisons sont énumérées dans l'acte en question. Voir document 21, 4, p. 313.

² Voir Frère MAURICE-AUGUSTE, *l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoit XIII (1725)*, dans *Cahiers lasalliens*, vol. II, p. 66 et nn. 3-8.

de l'instruction et du soin des pauvres ». C'était donc dans un but apostolique que la cession était faite. Par delà les personnes nommément désignées, c'étaient les pauvres que le charitable donateur atteignait.

T30 Pièces diverses remises au Frère Barthélemy.

Elles sont énumérées dans un document dont on lira plus loin le texte intégral, souscrit par F. Barthélemy, Joseph Truffet, et de La Salle, le 5 septembre 1718. Le « supérieur Général des frères des Ecoles chrétiennes » reconnaît qu'en cette qualité, M. de La Salle, leur instituteur, lui a mis « en main » :

1. « Le contrat de fondation de deux frères pour la paroisse de St Nizier de la ville de Troyes » (13 août 1703) ¹.

2. Un acte sous seing privé « de fondation de trois desdits frères des Ecoles chrétiennes » pour la ville de Mende. Il est souscrit par Mgr François-Placide de Baudry de Piencourt, évêque de ladite ville, et agréé par le prévôt, archidiacre, chantre de la cathédrale, le juge et le premier consul de la ville ².

3. Une copie du testament olographe du sieur d'Elze du Roure, portant « fondation de deux frères pour la ville des Vans dans les Cévennes » ³.

4. Deux lettres de M. Coët [*alias* Coëtte], grand vicaire de Mgr Colbert, archevêque de Rouen. La première, datée du 3^e avril 1705, autorise M. de La Salle à établir ses écoles à Rouen. La seconde, expédiée de Gaillon, le 13 mai 1705, permet l'érection « d'un séminaire espèce de noviciat de frères

¹ *Arch. Nat., Minutier central*, XLVI, 178. — Frère Félix PAUL, *Les Lettres de saint J.-B. de La Salle*. Edition critique..., pp. 224-225. — Fr. LEON DE MARIE AROZ, *Établissement de deux Frères des Ecoles chrétiennes en la Paroisse de Saint-Nizier de la Ville de Troyes* (1703, 13 août). Edit. phot., Reims, 1962, dans *Arch. HDLS*. — G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, pp. 134-136. M^{es} Lemericié et Meunier étaient notaires royaux à Paris, et non pas à Troyes, comme l'affirme F. Lucard, dans *op. cit.*, p. 135, n. 1 à 3 et p. 136, n. 1.

² Cet acte sous seing privé du 19 octobre 1707, c'est le testament de Mgr de Baudry de Piencourt que nous empruntons à F. LUCARD, *op. cit.*, t. I, p. 218. — G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, pp. 354-357. — BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 46.

³ Le testateur s'appelaient Vincent de Saint-Jean d'Elze du Roure. Son testament est du 20 juillet 1708 : Je ... « fais et institue de ma propre bouche, et de ma main propre nomme et élis mes héritiers universels, seuls et pour le tout, savoir les frères des Ecoles gratuites des garçons conduites à présent par M. de La Sale, prêtre... voulant que, en vertu de ce mien héritage, ils soient obligés de faire dans la ville des Vans, diocèse d'Uzès, un établissement des écoles gratuites, où ils tiendront pour le moins deux de leurs Frères ou autre plus grand nombre proportionné aux rentes qui leur reviendront de ce mien héritage ». Cité par G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, p. 367. — Léon de M. AROZ (Frère), *L'Expansion missionnaire de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes...* (Thèse), t. I, pp. 297-299. — BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 68.

desdites Ecoles » dans la maison de Saint-Yon que M. de La Salle avait proposée ¹.

5. Une lettre de M. de Pontcarré, premier président du Parlement de Rouen, à M. de La Salle, le 22 août 1707, « à l'occasion des troubles que causoit M. Coudillet, économiste du Bureau de Rouen » ².

6. Une délibération du bureau de l'Hôpital général, du 2 août 1707. Elle portait la signature de M. de Pontcarré, président, et des autres administrateurs. On y pria M. de La Salle, de « fournir annuellement dix frères pour les Ecoles

¹ Rémois d'origine, Jacques-Nicolas Colbert, fils de Jean-Baptiste, le grand ministre de Louis XIV, connaissait le Fondateur, son œuvre, l'excellence de son enseignement et les succès qui avaient couronné le savoir-faire de Frère Ponce à Darnétal. Constatant que les écoles publiques fondées pour les pauvres à Rouen « n'étaient pas dirigées ni conduites avec tout le soin possible », l'archevêque résolut de mettre à exécution la délibération du *Bureau de l'hôpital général* de Rouen du « dernier jour de mars 1705 ». On fera venir incessamment, lit-on dans le procès-verbal de la séance, « deux Frères des écoles de charité de Paris qui sont personnes consommées dans l'instruction de la jeunesse ». [CEUILLEM, mcf. 1650, 2]. Trois jours plus tard, le 3 avril, requête et *placet* épiscopal étaient adressés à M. de La Salle. Le 16 mai 1705, deux Frères partaient pour Rouen. Le 19 mai, ils étaient admis dans ledit hôpital « pour estre de là envoyés enseigner les enfants des pauvres de la ville. Un à l'école de Saint-Maclou, et l'autre en celle de St Godard ». [Nous citons d'après l'extrait du *Registre des délibérations du bureau des pauvres vallides hospital général de la ville de Rouen*. Collationné par Le Conte, greffier, fol. 1. — [CEUILLEM, mcf 1650, 3, d'après l'original de AMG., HA n^{4c}, Rouen]. En dehors de leurs heures d'école, les Frères étaient employés, conjointement avec les autres maîtres, à servir les pauvres dans ledit hôpital et à les instruire en la manière ordinaire. Aucun égard pour ces religieux que l'administration assimile au personnel domestique. — Ms CARBON, fol. 105. — Ms 1426, fol. 169 et sv. — BLAIN, *op. cit.*, t. II, pp. 25-27.

Le 11 août et le 24 novembre 1705, les Frères Guillaume et Joachim sont admis dans les mêmes conditions. Le premier prit en charge les enfants de l'Hôpital général; le second, l'école de Saint-Eloi au quartier Cauchoise. — F. LUCARD, *Annales...*, t. I, pp. 171-175. — G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, p. 283. — AMG., HA n^{4c}, Rouen. — CEUILLEM, mcf 1650, 4.

La lettre du 13 mai 1705, venait combler l'un des desirs les plus chers à M. de La Salle : le transfert de son noviciat. La sympathie des magistrats, l'appui de son archevêque, l'y décidèrent sans plus tarder. Le 11 juillet 1705, le Fondateur prenait à bail de la marquise de Louvois, veuve de Michel Le Tellier, le manoir de Hauteville, dénommé de Saint-Yon depuis que Eustache de Saint-Yon en était devenu propriétaire en 1604. En 1670, Marguerite de Barentin, veuve du marquis de Bois-Dauphin, en disposa en faveur des Bénédictines de l'abbaye royale de Saint-Amand. En 1705, ce fut la marquise de Louvois, fille de Mme de Bois-Dauphin, qui en devint l'héritière. Belle-sœur de Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, elle consentit à M. de La Salle un bail de six années pour la somme modique de quatre cent livres. D'après la lettre du 13 mai, Mgr Colbert paya les premiers frais d'installation, aidé par le Président de Pontcarré si l'on en croit Maillefer [Ms CARBON, fol. 108. — Ms 1426, p. 176]. — BLAIN, *op. cit.*, t. II, pp. 30-31.

Dès le 31 août 1705, d'après G. RIGAULT, [*op. cit.*, t. I, p. 397], le sage Frère Barthélémy et ses six novices prenaient possession de la maison. Ainsi s'achevaient « les années errantes » de Vaugirard, de Charonne, de Saint-Roch et de la rue Princesse.

² On ne connaît pas la teneur de cette lettre. Mais compte tenu de la note 1, qui va suivre, on la devine aisément.

de ladite Ville ». Ils seraient logés dans une maison particulière et pourraient « y vivre selon les règles et usages de leur Institut ». M. de La Salle donna son consentement; sa signature sur le registre dudit bureau en fait foi ¹. La copie remise au Fondateur des Frères a été collationnée par Le Conte. Frère Barthélemy a ajouté : « Je sous signé, Joseph Truffet, dit frère Barthelemy, supérieur de la Société des frères des écoles chrétiennes, reconnois que Mr de La Salle, instituteur desdits frères, m'a mis en main les originaux de l'acte cy dessus. En foy de quoy jay signé. Fait le septième décembre mil sept cent dix sept. Joseph Truffet, dit f. Barthelemy » ².

¹ Les Frères, on s'en souvient, étaient employés au soin des écoles et au service des malades. Expérience faite, les deux fonctions étaient incompatibles. Toutes les réclamations restaient lettre morte. Après entente avec l'archevêque et M. de Pontcarré, M. de La Salle rédigea une requête proposant : de retirer les Frères de l'hospice pour les loger dans une maison particulière; de placer deux Frères dans chacune des écoles gratuites; de leur attribuer un traitement que le Bureau de l'hôpital devrait fixer.

Le Bureau admit sans peine, tellement c'était flagrant, « qu'il est impossible que quatre personnes puissent subvenir à instruire le grand nombre de pauvres qui se trouvent dans lesdites écoles ». Dans la délibération du 2 août 1707, il fut donc arrêté :

« que ledit sieur de La Salle fournira annuellement dix Frères de son Institut... huit desquels s'appliqueront journellement à l'instruction des pauvres garçons de ladite ville »; que pourront lesdits Frères, se « nourrir, loger et entretenir conjointement ensemble en telle maison qu'il [M. de La Salle] avisera bien ».

Si une certaine autonomie était accordée aux Frères, on leur rappelait en revanche, avec force et minutie, leurs devoirs inéludables. Ils devaient tous les jours, « depuis huit heure jusqu'à onze heures du matin, et depuis deux jusqu'à cinq heures après-midi », apprendre à lire à leurs écoliers, et à écrire, les instruire des principes de la religion chrétienne et de la façon de prier Dieu; « faire le catéchisme aux pauvres vieillards et grands garçons » renfermés à l'hôpital général, les dimanches où il n'y aurait point de salut.

Point d'allocation pour leur nourriture, mais « seulement la somme de six cent livres par an », payée de quartier en quartier, pour « s'y nourrir, loger, entretenir conjointement ensemble ». Soixante livres par an et par personne, c'était un salaire de misère ! Les conditions étaient fort onéreuses. M. de La Salle les accepta cependant : elles maintenaient les Frères, il est vrai, dans la plus stricte pauvreté, mais les libéraient de toute servitude à l'égard du Bureau de l'hôpital. Même acquise à un si haut prix, la liberté était préférable. Aussitôt la décision prise, les Frères s'installèrent sur la paroisse Saint-Nicolas, dans une maison louée, « au loyer de six cents livres » [Cf. Ms CARBON, fol. 106. — Ms 1426, p. 173]. Le curé du lieu leur créa bien des ennuis. Le 14 juillet 1712, le Frère Thomas, au nom de M. de La Salle, passait contrat avec Claude Sevrey, avocat à la Cour des comptes, et Nicolas Sevrey, pour louer à bail pour deux ans, « deux corps de logis, avec un grand jardin et un bâtiment d'écurie, sis au coin des rues des Minimes et Caron, paroisse Saint-Nicaise », moyennant la somme de cent soixante-dix livres. Dès 1713, la location était renouvelée pour quatre années. Le curé, moins exigeant, permit aux Frères de s'acquitter paisiblement de leurs devoirs. Chaque matin et chaque après-midi, ils allaient à leurs écoles de Saint-Maclou, de Saint-Godard, de Saint-Eloi, de Saint-Vivien. Rentrés à la maison centrale pour leurs exercices spirituels du soir et le repos de la nuit, ils en repartaient le lendemain vers leur humble et patient labeur d'éducation.

² AMG., HA n^{1c}, Rouen. — CEUILLEM, mcf. 1649, 4. — Frère LUCARD, dans *op. cit.*, t. I, p. 208, ne cite pas littéralement.

7. Un acte passé à Rouen par devant M^e Sanadon, le 10 novembre 1705, « portant la destination... des meubles de ladite maison de St Yon »¹.

8. Un accord passé entre M. de La Salle et le sieur Hecquet, « curé de la paroisse de St Sever sur laquelle est située ladite maison de St Yon »².

Dans une clause finale, M. de La Salle, voulant se décharger « entièrement de ce qui regarde » les vingt-deux maisons de l'Institut, s'engageait à remettre au Frère Barthélemy toutes les autres pièces les concernant qu'il pourrait encore trouver.

¹ Il s'agit sans doute du mobilier, tapisseries et tableaux provenant des Bénédictines de Saint-Amand que Jean-Baptiste de La Salle destine à l'ameublement de la maison.

² Il porte pour titre : « Accord fait entre Messire Jean-Baptiste de La Salle, prestre, docteur en théologie, général des frères des Ecoles chrestiennes, et M^e Jacques Hecquet, prestre, curé de St Sever au sujet des dits frères établis sur la ditte paroisse de St Sever, au manoir de St Yon, avec la permission de Monseigneur l'archevesque a esté arresté ce qui en suit pour estre executé de point en point ». — *Arch. Seine-Maritime*, D 537. — *Arch. HDLS, Documents biographiques, 1706-1740*, fol. 1-2. — Frère LUCARD, *Annales...* t. I, p. 182. — F. MAURICE-AUGUSTE, *L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoit XIII (1725)*, dans *Cahiers lasalliens*, vol. II, pp. 64-65. — G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, p. 399.

L'accord comprend neuf articles. Méconnaissant la situation particulière de Saint-Yon, M. Hecquet entend faire prévaloir toutes ses prérogatives de curé. Aucune personne du dehors ne pourra assister aux messes et offices à la chapelle de Saint-Yon (art. 1). Frères et pensionnaires devront faire leurs Pâques à Saint-Sever (art. 3); les pensionnaires devront s'y rendre tous les dimanches (art. 2), et y faire leur première communion ceux qui en seront capables (art. 5). Le chapelain des Frères ne pourra être nommé sans le consentement du curé (art. 4); il ne pourra ni bénir les cendres, cierges, buis, pain (art. 6), ni célébrer la messe à la chapelle des Frères, le jour de Pâques (art. 7); à la procession du Saint-Sacrement, il devra se porter à sa rencontre un encensoir à la main (art. 9); tout ministère pastoral lui est interdit auprès des Frères mourants : dans leurs maladies, « ils recevront les sacremens du sieur curé » (art. 9).

L'accord est daté du 22 mai 1705. En ayant eu connaissance ce même jour, B. Couët, vicaire général au spirituel comme au temporel de l'archevêque de Rouen, ordonnait sa mise à exécution « dans sa totalité par les parties ».

Un pensionnat n'est pas une paroisse : l'un et l'autre doivent garder leur rythme propre de vie. En voulant prévenir toute occasion de conflit, l'accord du 22 mars ne fit, en définitive, que favoriser les prétextes qui le feraient surgir. L'ouverture à Saint-Yon de la pension de force (1715), força M. de La Salle à le dénoncer. Comment les enfermés « par lettres de cachet » pouvaient-ils être exposés chaque dimanche aux regards du public et à la tentation de s'évader ? On organisa donc à la chapelle de Saint-Yon tous les offices religieux. M. Hecquet porta plainte à l'archevêché (1716). Après son décès, le 4 juin 1716, son successeur, Louis Dujarier-Bresnard, continua de réclamer ses droits. La controverse devint âpre. Elle se prolongea jusqu'à l'avant-veille de la mort de saint Jean-Baptiste de La Salle (7 avril 1719). — J. GUIBERT, *Histoire de saint Jean-Baptiste de La Salle...*, pp. 605-606. — Frère LUCARD, *Annales...*, t. I, p. 379. — G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, p. 404. — BLAIN, *op. cit.*, p. 11, p. 168.

Le 14 novembre 1718, par une nouvelle attestation signée Joseph Truffet, dit Frère Barthélemy, et contre-signée De La Salle, le supérieur général reconnaissait que le Fondateur lui avait « mis en mains tous les contracts, traitez et autres papiers qu'il a dit avoir en mains concernant lesdits frères Maitres, dits les frères des Ecoles chrétiennes répandues dans lesdites vingt deux Maisons et vivans tous en Société ». Suprême témoignage de modestie et d'effacement, celui qui avait mis « sa valeur humaine, sa science, son sacerdoce » pour la fondation de son nouvel Institut, se déchargeait « entièrement tant desdits frères que de ce qui les regarde »¹, en faveur de son successeur.

Dans un document autographe du 11 décembre 1717, le Fondateur déclarait qu'il n'avait « fait que prêter son nom aux quatre contracts de rente sur les octrois de la ville de Rouen dont deux sont du deuxième novembre mil sept treize... et les deux autres du vingt décembre mil sept quatorze... et que lesdits contracts appartiennent aux Frères des Ecoles chrétiennes de la maison de Saint-Yon, faux bourg de Saint-Sever de Rouën, et que c'est eux qui en ont fourni les deniers ». Joseph Truffet, dit F. Barthélemy, et Charles Frappet, dit F. Thomas, reconnaissaient qu'effectivement ledit sieur de La Salle leur avait remis ces contrats, le 30 janvier 1718².

Par cette ultime déclaration, la série des papiers remis par M. de La Salle au Frère Barthélemy, semble définitivement close. Il y a pourtant d'autres titres de propriété figurant au nom du Fondateur et divers contrats passés par lui de son vivant et qui ne sont pas mentionnés dans la liste qu'il a établie. Citons plus particulièrement :

1. Contrat du 17 février 1690 portant constitution de rente sur des maisons sises à Reims, rue Neuve, et appartenant aux Frères des Ecoles chrétiennes (Contrat du 5 décembre 1690, par dev. Adnet et son compagnon, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D. 229, p 10, dos. : *Maisons rue Neuve*).
2. Contrat du 17 février 1693 : Frère Nicolas Wiart, supérieur des écoles gratuites de garçons, ayant pouvoir de M^{re} Jean-Baptiste de La Salle, demeurant à présent à Paris, baille à louage une maison rue Sainte-Marguerite. [Minutes M^e Copillon, 1695, dans *Arch. Ville de Reims*, (*Papiers Loriquet*)].
3. Contrat du 11 août 1700. Vente par M^e Nicolas Hourlier, greffier de l'hostel de ville de Reims, à « vénérables et discrettes personnes, Maistre Claude Pépin, prestre, chanoine de l'église de Reims, Pierre Delaval, prestre du

¹ *Minutes de M^e Sanadon. Dépôt de pièces*, 25 juin 1718, dans CEUILLEM, *mcf.* 374,5. — AMG., SA a³⁰.

² *Minutes de M^e Sanadon. Dépôt de pièces*, 25 juin 1718, dans CEUILLEM, *mcf.* 4733, 1-3.

diocèse de Reims, Jean-Baptiste Delasalle, prestre, docteur en théologie, ancien chanoine en l'église de Reims, demeurant à Paris, et à Louis Delasalle, docteur de Sorbonne, chanoine en ladite église de Reims, présens acheteurs, de deux maisons sises à Reims, rue Neuve, attenantes à celle des héritiers de la veuve Drouet et à Jean Drouet..., moyennant la somme de 4150 livres fournie contant à maistre Pierre Delasalle, conseiller du Roy au Siège Royal et présidial de Reims (Contrat par dev. Charpentier et Nicolas Dallier, notaires royaux, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 231 : *Écoles chrétiennes de Reims*, 1688-1750, p. 1).

4. Contrat du 16 juin 1701. Vente par Pierre Plantin, à vénérables et discrettes personnes, Maistres Claude Pépin, prestre, chanoine en l'église de Reims, Jean-Baptiste Delasalle, prestre, docteur en théologie, ancien chanoine en l'église de Reims, demeurant à Paris, et à Louis Delasalle, docteur de Sorbonne, chanoine en ladite église de Reims, présens acheteurs... », d'une maison scize audit Reims, rue de Contray, dans la Cour du Leu, moyennant la somme de neuf cens cinquante livres. (Contrat par dev. Jean Charpentier et Nicolas Dallier, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 231,14, fol. 2).
5. Contrat du 6 avril 1704. Désistement de bail de la « grande maison à porte cochère, scize rue Princesse, qui appartient présentement audit sieur Guillemart » (Contrat par dev. Lemercier et Lang, notaires à Paris, dans *Arch. Nat.*, *Minutier central*, XLVI, 181).
6. Testament de Claude Pasté, 10 janvier 1707. Il lègue à « vénérable et discrète personne, M^e Jean [sic] de La Salle, prestre, docteur en théologie, demeurant présentement à Paris, une maison sise à Reims, rue des Deux Anges, louée au nommé Braux, maître boutonier » (Etude M^e Dallier, [Testaments, 1691-1721], dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 48).
7. Acte du 23 janvier 1713. Vente par le sieur et damoiselle Callou à « messire Jean-Baptiste de La Salle, prestre, docteur en théologie, supérieur des Ecoles crestiennes de Reims, absent, et stipulant et acceptant pour luy, Messire Jean-Louis Delasalle, son frère, prestre, docteur de Sorbonne, chanoine en l'église de Reims », d'une cense située sur le territoire d'Acy (*Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 13).
8. Testament de Anne-Roberte de Joyeuse, veuve de Messire Charles de Rouvroy, baron de Cernay en Dormois (7 septembre 1715). Elle lègue à M. Jean-Baptiste de La Salle, ecclésiastique, « supérieur des écoles de la doctrine chrestienne », la somme de 20 livres qui sera employée pour les besoins de la maison des Ecoles de la doctrine chrétienne de la ville de Reims (Etude M^e Dallier, [Testaments, 1691-1721], dans *Arch. Ville de Reims*, *Papiers Loriguet*).
9. Dessaisissement du 2 décembre 1717, par M^e Nicolas Braillet, notaire royal à Reims, au profit de Messire Jean-Baptiste de La Salle, acquéreur d'une mazure, maison et dépendances, rue Neuve (*Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 231, p. 7).

1717-03-11

T31 Les deux maisons : rue Neuve et Cour-du-Leu.

a) Maison rue Neuve.

Il ne s'agit pas de celle située devant Sainte-Claire, achetée le 11 août 1700, au sieur Hourlier et Claude de Clèves, sa femme¹; ni de celle appartenant à Claude Plantin, devenue propriété des sieurs Pépin et de La Salle, le 16 juin 1701². Nous ne connaissons ni la date d'acquisition, ni la description de cette maison, ni la succession des locataires. Il s'agit probablement de celle que Jean Chambert et Remyette Labassé, sa femme, achetèrent à Regnault Dravigny et Guillemette Muiron, le 4 novembre 1704. Assise « au-devant de l'abbaye de Sainte-Claire », elle était « tenante aux Frères des Ecoles gratuites »³.

Les maisons n° 2964 et n° 2965, dont les Archives départementales de la Marne nous ont conservé les changements successifs de propriétaires, ne peuvent pas être identifiées avec cette « petite maison » achetée par le Fondateur à une date qu'on ne peut préciser, et qui était en location en 1719. Dans la *Déclaration que font les frères des Ecoles chrétiennes établis dans la ville de Reims...* de leurs biens, en 1750, ils énumèrent trois maisons, sises rue Neuve, leur appartenant, et qui sont louées à Pierre Robert, pour neuf années, moyennant cent cinquante livres par an, « quatre anneaux de chêne, deux cents fagots de bois de chêne, trente brouettés de fumier, cent bottes de paille » (contrat du 19 janvier 1749); à la veuve Daniel, avec une redevance annuelle de cent dix livres, pendant neuf ans (contrat du 18 janvier 1744); à Simon Bernard, maître retenteur. Le bail lui était consenti pour neuf années consécutives à partir du 8 février 1743, pour une somme de cent quarante livres⁴.

b) Maison Cour-du-Leu.

La maison achetée à Pierre Plantin, marchand, était située rue de Conray, dans la Cour-du-Leu, et contenait « cuisine basse, grenier au dessus, caves dessous, jardins attenants dans lesquels sont deux petits cabinets... tenant d'une part et d'autres avec la Communauté dans ladite Cour-du-Leu »⁵. Est-ce cette maison qui mise à bail était en louage en 1719? Est-ce celle que Jean

¹ Voir *supra*, p. 297.

² *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 14. — CIA, n° 187 (25 décembre 1905), p. 19 n.

³ Contrat d'acquisition pour Jean Chambert contre Regnault Dravigny, par dev. M^{es} Claude Adnet et François Copillon, notaires gardenottes et tabellions des contrats et obligations du Bailliage de Vermandois (4 novembre 1704), dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 8.

⁴ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 12.

⁵ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 14.

Vannier, maître tonnelier, occupait « rue de Contray, dans la Cour-du-Leu » en 1750, et qui appartenait aux Frères des Écoles chrétiennes ? ¹

En 1757, Jean-Baptiste Hannisset, maître sellier, et Jeanne Aubry, sont sommés de se désister en faveur de Frère Claude, Supérieur général, et de Frère Généreux, de « trois petites places basses servant de boutiques, d'un grenier au dessus et de la cave qui est sous lesdites places... qu'ils occupent depuis longtemps » dans leur maison de la Cour-du-Leu ².

Où se situait exactement la Cour-du-Leu ? Les actes notariés de 1701 et 1749, l'*Etat des biens de 1750*, ne donnent que des indications très vagues à ce sujet. Elle touchait probablement à la propriété des Frères — jardin et maison — dont l'entrée principale était rue Neuve, avant la Révolution, et communiquait par un couloir avec la rue Contrai. Elle finit par être englobée dans les achats successifs que firent les Frères de Reims au XVIII^e siècle pour compléter leur établissement. Songèrent-ils à faire de la maison rémoise le chef-lieu de l'Institut et l'organisèrent-ils dans ce but ? ³ On pourrait le croire en voyant par les contrats d'achat qui suivent comment ils se rendirent, peu à peu, maîtres du terrain :

1700, 11 août. Acquisition de deux maisons, rue Neuve, attenantes aux héritiers de la veuve Drouet (Contrat par devant Charpentier et Dallier, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D. 231, p. 1).

1701, 16 juin. Acquisition de la maison rue de Contrai, Cour-du-Leu (Contrat par dev. Charpentier et Dallier, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 14).

1717, 10 septembre. Achat d'une mesure appartenant aux sieurs Cuvillier, Dureteste et leurs épouses (Lettres du bailli de Vermandois, dos. *AMG*, HA n¹, Reims, dos. 3. — *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 231, pp. 5-8).

1720, 11 septembre. Achat par ledit sieur Louis de La Salle contre le S^r Dervin, maître sergier et Madeleine Legros, son épouse, d'un jardin attenant à la maison des Frères (*Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, p. 14).

¹ *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 226, p. 14.

² Assignation à comparaître du 25 février 1757. Par jugement du mardi, 1^{er} mars 1757, les défenseurs de Jean-Baptiste Hennisset et sa femme étaient condamnés à se désister au profit des demandeurs. Voir *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 225, pp. 9-10.

³ Nul doute que le Frère Timothée n'ait eu cette intention. Le Chapitre général de 1745, tenu à Reims pour échapper à l'ingérence abusive d'un des vicaires généraux de Rouen, entendait la mettre à exécution. Les conditions inacceptables posées par le Conseil de ville l'en dissuadèrent. Cf. CIA, n^o 137 (Paris, 25 décembre 1905), pp. 69-70.

- 1741, 23 février. Acquisition de Madelaine Legros, d'un jardin tenant à celui de la maison des Frères des Ecoles chrétiennes (Contrat par devant Clauteau, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 11).
- 1742, 27 septembre. Acquisition de la maison Eustache-Christophe Bernard, rue Neuve (Contrat par devant Nouvelet et Clauteau, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 15).
- 1759, 31 mai. Acquisition de la maison Thérèse Godinot, rue Neuve, vis-à-vis les dames religieuses de Sainte-Claire (Contrat par devant Hézet et Minin, dans *Arch. Marne*, (Dépôt annexe de Reims), D 229, p. 3).

T35 Les maisons de Rethel.

Je ne puis m'empêcher « de vous faire souvenir que vous avez plusieurs maisons à Rethel », avait écrit Jean-Louis de La Salle à son frère aîné, le 3 janvier 1719¹. Ces maisons que le cadet ignore, le testament de Jean-Baptiste de La Salle les énumère en précisant sommairement les circonstances de leur acquisition et leur destination.

T36 Maison Queutelot.

Elle fut adjugée, le 23 mars 1683, au sieur Tiercelet, pour le profit de Remy Favart, simple intermédiaire d'une « personne pieuse qui ne désire être nommée ». Mais en fournissant les deux mille cinq cent livres nécessaires à l'achat, Jean-Baptiste de La Salle trahit son identité. L'acquéreur authentique, c'était lui².

T36 Maison Etienne Etienne.

Le contrat d'achat est du 25 novembre 1717. Le vendeur se nommait Etienne Etienne de Champion, major de l'île Bourbon; l'acheteur, Jean-Baptiste de La Salle, « demeurant à Rouen »³.

T39 Maison Ludet.

Il s'agit de Claude Ludet marchand, demeurant à la Basse-Muire, près Reims, et non de Ponce Ludet. La maison qu'il vendit à Jean-Baptiste de La Salle, le 20 septembre 1704, fut estimée six cent cinquante livres⁴.

¹ Voir document 20, p. 261.

² Voir document 20, p. 272. — Frère MAURICE-AUGUSTE (Frère), *L'idée d'un séminaire et d'un Institut de maîtres d'école à Paris. Les documents.* — I. *Cession Favart*, dans *Bull. Frères des Ecoles chrétiennes*, n° 161, 41^e an. (avril 1960), p. 56; n° 162, 41^e an. (juillet 1960), p. 121.

³ Voir document 20, p. 273.

⁴ Voir document 20, p. 274. — *Papiers Loriquet*, dans CEUILLEM, mf. 4192,5.

Outre les maisons Queutelot, Etienne et Ludet, le Fondateur possédait d'autres biens à Rethel, provenant d'acquisitions ou de dons divers et destinés à l'entretien des écoles chrétiennes de cette ville. Voici l'origine de ces biens et le montant de leurs revenus. Ce tableau abrégé complète les précisions contenues dans le testament olographe du 3 avril 1719 (T45-58).

1. Maison QUEUTELOT avec jardin de 40 toises.
 Situation : Rethel, Grand-Rue, n° 701.
 Contrats : 23 mars et 2 avril 1683.
 Notaires : Maillet et Copillon.
 Acquéreur : Adjugée au sieur Tiercelet pour Remy Favart, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, au nom de Jean-Baptiste de La Salle.
 Prix d'achat : deux mille cinq cents livres.
 Locataire : M. Landragin.
 Revenu : deux cent vingt livres ¹.
2. Maison BAJOT.
 Situation : Rethel, rue Montboyel, n° 672.
 Contrat : 1^{er} juillet 1687.
 Notaires : Barthélemy et Dogny.
 Acquéreur : Jean-Baptiste de La Salle.
 Prix d'achat : six cent livres.
 Locataires : les Cavaliers.
 Revenu : trois cent cinquante livres ².
3. Maison BONVARLET et rente de vingt livres.
 Situation : Rethel, rue Montboyel, n° 665.
 Contrat : 1^{er} septembre 1692.
 Notaires : Pauffin et Dubus.
 Acquéreur : Jean-Baptiste de La Salle.
 Prix d'achat : legs Mme Bonvarlet.
 Locataire : M. Pasté.
 Revenu : soixante-huit livres.
4. Maison Françoise AUDRY.
 Situation : Rethel, Grande-Rue.
 Contrat : 23 novembre 1693.
 Notaires : Pauffin et Barthélemy.
 Acquéreur : Jean-Baptiste de La Salle.
 Prix d'achat : trois cent cinquante livres.
 Locataire : M. Landragin.
 Revenu : non spécifié ³.

¹ Voir document 20, p. 272.

² Voir document 20 p. 273.

³ Voir document 20, p. 273, n. 1.

5. Maison LUDET.

Situation : Rethel, rue des Dames Religieuses, n° 282.

Contrat : 15 janvier 1704.

Notaires : Procuration M^e Barthélemy.

Acquéreur : Jean-Baptiste de La Salle.

Prix d'achat : huit cent trente livres ¹.

Locataire : M. Chapeau.

Revenu : cent vingt livres.

6. Maison CHARLET.

Situation : Rethel, rue des Dames Religieuses, n° 284, contiguë à la précédente et à la dame Brodard.

Contrat : 20 septembre 1704.

Notaires : Herbin et Dallier.

Acquéreur : Jean-Baptiste de La Salle.

Prix d'achat : six cent cinquante livres.

Locataires : les Dames Religieuses.

Revenu : cent livres ².

7. Maison Etienne ETIENNE DE CHAMPION.

Situation : Rethel, rue Montboyel.

Contrat : 17 décembre 1717.

Notaires : Pauffin et Barthélemy.

Acquéreur : Jean-Baptiste de La Salle.

Prix d'achat : mil livres.

Locataire : non spécifié.

Revenu : cinq cents livres ³.

8. Ferme de THUGNY.

Situation : Thugny.

Notaires : Laubreau et Dessain, notaires à Reims.

Acquéreur : Jean-Baptiste de La Salle.

Prix : donation testamentaire de Remy Favart, chanoine de l'église métropolitaine de Reims (3 février 1719).

Locataire : M. Paternotte, fermier.

Revenu : cinq septiers de blé ⁴.

T45 L'acte par devant M^e Copillon, auquel Jean-Baptiste de La Salle fait allusion, est du 3 août 1695 ⁵.

¹ Voir document 20, p. 274.

² Voir document 20, p. 273, n. 3.

³ Voir document 20, p. 273.

⁴ Pour l'ensemble des titres, contrats et rentes possédés par les Frères des Ecoles chrétiennes à Rethel-Mazarin, voir AMG., HA n : *Rethel*. — CÉUILLEM, mcf. 1465,5 — 1490,1.

⁵ Voir document 20, p. 273, n. 1.

T48 Voir T56.

T52 Il s'agit des maisons Bajot et Bonvarlet.

T54 Voir plus haut, p. 273, et n. 3.

T56 Le propriétaire légal.

Du vivant du Fondateur, le problème ne se posait pas. Quand il viendra à disparaître, la propriété de ces maisons reviendra « à ceux qui auront la conduite des écoles de Reims ». La formule, trop vague, prêtait à équivoque. Serait-ce le « supérieur des Frères » ou le supérieur ecclésiastique nommé par l'archevêque ? Or, les Frères, sans lettres patentes du roi, n'avaient pas capacité civile pour posséder légalement; leurs biens risquaient de passer à d'autres mains. Jean-Louis avait envisagé plusieurs solutions. Aucune, nous l'avons dit, ne retint l'attention du Fondateur. par delà les personnes et le temps, il fallait songer à une formule durable : les hommes pourraient disparaître, l'œuvre devait survivre. En choisissant Jean-Louis comme propriétaire légitime des biens de la Société, Jean-Baptiste de La Salle faisait acte de justice à l'égard de celui qui, depuis 1700, avait veillé inlassablement sur la gestion temporaire des écoles lasalliennes de Reims; mais en lui adjoignant comme co-propriétaires « ceux à qui avec lui et après lui appartiendraient lesdites maisons », le Fondateur donnait une preuve de clairvoyante prudence. Un membre pouvait mourir ou démissionner : un autre le remplacerait et jouirait à part entière des droits de son prédécesseur. La transmission de propriété était désormais définitivement réglée. Si la formule employée confère à Jean-Louis une priorité d'honneur, elle n'en fait pas, de droit, le légataire universel ou le gérant exclusif des immeubles scolaires de Reims et de Rethel. Mais il le fut, de fait, jusqu'au jour de son décès (1724).

T58 Les biens légués aux enfants de Jean-Remy.

C'est par un dernier geste de charité que Jean-Baptiste de La Salle termine son testament. Privés de leur père, frappé d'incapacité civile pour les causes que l'on sait ¹, et des ressources que son office de procureur du roi à la Monnaie de Reims leur apportait, Adam, Françoise-Henriette, Nicolas-Louis, ses fils, et surtout leur mère, Madeleine Bertin du Rocheret, épouse de La Salle, durent souffrir lourdement de la privation d'un soutien aussi indispensable.

Dès 1716, Jean-Baptiste payait sa quote-part de deux mille livres pour la pension de Jean-Remy. Ne pouvant les lui léguer, c'est ses enfants qu'il en fait

¹ Voir *Document* 52, C. L. n° 27.

les bénéficiaires. Pour subvenir aux frais de leur éducation, il les rend héritiers des maisons de Trois-Puits et d'une rente de deux mille livres sur le clergé de Reims outre celle sur la maison de la Vieille-Serrurerie.

Ce sont les seuls membres de sa famille que Jean-Baptiste de La Salle ait avantagé dans son testament. Tendresse touchante et combien gratuite pour trois jeunes enfants — ses neveux — dont l'aîné comptait à peine sept ans ! Toutefois, une clause particulière, visant surtout leurs tuteurs, révoquait cette décision si elle était cause de litige pour la succession.

Signé le 3 avril, ce testament sous seing privé devenait exécutif à partir du 7 avril, jour où Jean-Baptiste de La Salle remettait son âme à Dieu « sur les quatre heures du matin ».

A en juger par sa teneur et les précisions qu'il contient, son auteur garde jusqu'au dernier souffle sa lucidité d'esprit. Le souci de son âme, le bien de son Institut, sa famille spirituelle, ses neveux, auront été les suprêmes pensées de ce grand spirituel du XVII^e siècle, ami des pauvres et des enfants.

21,1

Abandon de tous ses livres au Frère Barthélemy

Rouen, 11 août 1718

A. Original. Arch. Maison généralice des Frères des Ecoles chrétiennes, SB b²⁷. Rome.

E. Georges Rigault, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, tome I, Paris, libr. Plon, 1937, p. 424-425.

e. Arch. Hôtel de La Salle, *Documents biographiques* (1706-1740), p. 14.

Je soussigné, déclare qu'il y a plusieurs années que j'ay abandonné
 au frère Joseph Truffet, dit frère Barthélemy, chargé de la conduite
 générale des maîtres nommez les frères des Ecoles chrétiennes, tous
 les livres qui m'appartenoient et qui sont dans une bibliothèque chez
 5 les frères desdites Ecoles Chrétiennes de la paroisse de saint Sulpice
 de Paris, pour disposer de tous lesdits livres comme il plairoit audit
 frère Joseph Truffet, dit frère Barthélemy, et qu'il en a disposé en
 effet depuis ce tems selon sa volonté et a toujours eu la clef de la
 place où sont lesdits livres pour marque qu'il en étoit et en est le
 10 maistre. Ce que ledit Frère Joseph Truffet, dit frère Barthélemy,
 reconnoit être véritable. Fait double à Rouen, en la maison de Saint-
 Yon, ce onzième aoust mil sept cent dix huit. [sig.] Delasalle; [croix]
 Joseph Truffet dit frère Barthélemy.

[Classement d'archives :] 27. — [Addit. post. :] +

1 Soussigné / Jay | 2 RIGAULT conduite | 3 Maitres / ecoles *correx.*
 Ecoles | 4 liures / Sont / RIGAULT bibliothèque | 5 Sanct RIGAULT à | 6 liures | 8 Selon
 RIGAULT temps | 9 Sont | 10 Maistre / RIGAULT Ce que
 moi | 11 RIGAULT reconnais / fait a *correx.* fait double / La | 12 aoust *correx.* Aoust.

21,2

CESSION de
 tous les meubles de la maison de Saint-Yon
 Rouen, 14 novembre 1718

A. Original. Arch. Maison généralice des Frères des Ecoles chrétiennes, SB b²⁸. Rome.
 e. Arch. Hôtel de La Salle, *Documents biographiques* (1706-1740), p. 21.

Je soussigné, reconnois que je ne prétens rien aux meubles qui sont dans la maison de Saint-Yon faux bourg de Saint-Sever de la ville de Rouën, et que je les ay abandonné, comme je les abandonne encor, au frère Joseph Truffet, dit frère Barthélemy, chargé de la conduite de tous les maîtres nommez les frères des Ecoles Chrétiennes, répandus dans vingt deux maisons qui sont scituées, laditte maison de Saint-Yon, faux bourg Saint-Sever de Rouën, une autre dans laditte ville de Rouën et une à Darnétal proche Rouën, et les autres tant à Paris, fauxbourg de Saint-Germain, qu'à Versailles, Saint-Denis, Calais, Boulogne, Guise, Laon, Rethel, Reims, Chartres, Troyes, Dijon, Moulins, Les Vans, Alais, Avignon, Marseille et Grenoble. Tous lesdits meubles ainsi abandonnez, pour servir à loger et meubler dans laditte maison de Saint-Yon, les sujets qui y sont et seront formez pour être envoyez dans le besoin dans lesdites vingt deux maisons et dans d'autres où lesdits maîtres, dits les frères des Ecoles chrétiennes, pourront être envoyez dans la suite pour y tenir les Ecoles gratuites comme ils les tiennent actuellement dans les vingt et une maisons où ils sont actuellement, hors celle de Saint-Yon dans laquelle sont encor d'autres frères pour les besoins de

1 Je | 2 Maison | Seuer | 3 Je | Je Les | 4 La | 6 Maisons |
 Scituées Laditte Maison | 8 Vne | 9 versailles | 11 Mende *delev.* Les Vans | Auignon
 12 Seruir | 13 Maison Les | 14 Seront | 17 dans *delev.* Les | maison |
 sont *delev.* asser. 'actuellement *post correct.* hors |

- 20 laditte maison, pour lesquels serviront aussi lesdits meubles, aussi bien que pour les maitres frères des Ecoles chrétiennes qui y viendront desdites vingt et une maisons et d'autres où ils pourront être envoyez à l'avenir, voulant et entendant que tous lesdits meubles ne puissent pas être employez à d'autres usages. Et en cas qu'on veuille les employer dans la suite à quelque autre usage, je les abandonne dès lors et dès à présent à la maison des Sœurs de la Charité, scize faux bourg de Saint-Denis à Paris, vis à vis la maison de Saint-Lazare, considérant lesdites Sœurs comme chargées de l'instruction et du soin des pauvres. Fait ce quatorzième novembre mil sept cent dix huit, en
- 25 laditte maison de Saint-Yon [sig.] De La Salle [paraphe]. Le tout accepté par moi, les jour et an que dessus [sig.] Joseph Truffet, dit frère Barthélemy. Fait double.
- 30

[Classement d'archives :] 28. — [*Addit. post.* :] +

20 laditte maisons *correx.* maison ' serviront | 21 Les Maitres | 22 enuoyez | 23 lauenir |
 24 uSages et | 25 Suite ' Je | 26 Maison ' La ' Scize | 27 denis '
 Maison | 29 LInstruction ' Soins | 29 pauvres fait | 30 Maison | 31 dit f. ' fait.

21,3

PAPIERS

remis à Joseph TRUFFET, dit Frère Barthélemy

Rouen, 5 septembre 1718

A. Original. Arch. Maison généralice des Frères des Ecoles chrétiennes, SA a²⁹. Rome.
e. CEUILLEM, mcf. 374,2-4.

[fol. 1]

Je soussigné, Supérieur général des frères des Ecoles chrétiennes, reconnois qu'en cette qualité, Monsieur Delasalle, instituteur desdits frères, m'a mis en main le contract de fondation de deux desdits frères pour la paroisse de St Nizier de la Ville de Troyes, faite par Maître Francois Le Bé, prêtre, curé de laditte paroisse, et passé à Paris par devant Le Mercier et son confrère, nottaires royaux à Paris, le treizième d'aoust mil sept cent trois, ratifié par Messire Denis-François Bouteillier de Chavigny, alors évêque de Troyes, passé audit Troyes, le vingtquatrième desdits mois et an, par devant Fleuriot et Chastel, nottaires royaux audit Troyes, l'original duquel acte de ratification est annexé à la minute dudit contrat de fondation.

Plus une copie d'un acte sous seing privé de fondation de trois desdits frères des Ecoles chrétiennes pour la ville de Mende faite par Messire Francois-Placide de Baudry de Piancourt, évêque dudit Mende, signé dudit seigneur évêque et agréé par les sieurs Guilbert, prévôt de la cathédrale, de La Chapelle, archidiacre, Rencaume,

1 Sous Signé Général | 2 Reconnois | 5 Curé paris | 6 deuant le paris | 7 françois |
8 chavigny ' Evêque ' Troyes *addit. interl. supra* passé audit Troyes |
9 deuant fleuriot chastel | 10 duquel *delev.* est ' acte *addit. interl. supra* sous seing privé |
11 fondation *delev.* sous seing privé | 13 chretiennes *add. interl. supra*
pour la ville de mende *interl. infra* par Messire | 14 françois placide ' piancourt Euêque |
15 Euêque ' *post correct.* Guilbert | 16 preuot ' la chapelle ' rencaume |

chantre, Dumas, baillé du Chapitre, Bardou de Chabanne, baillif et maire, Rachel, juge de ladite ville et Antoine Laurent, premier consul.

20 Plus une copie d'un testament olograf du sieur Jean Delze Du Roure, prêtre, natif Des Vans, portant fondation de deux frères pour ladite Ville des Vans, dans les Cévennes, fait à Avignon, le vingtième juillet mil sept cent huit, et remis à Me Pierre-Joseph André, nottaire dudit Avignon, demeurant aux Trois Pillats, proche St Simphorien.

[fol. iv.]

qu'il a inscrit dans ses minutes.

25 Plus deux lettres de Mr Coet, grand vicaire de Mgr Colbert, archevêque de Roüen, écrites audit sieur de la Salle par ordre de mondit Seigneur archeveque, l'une de Roüen dattée du 3e avril 1705, pour mander ledit sieur de la Salle pour l'établissement de frères de Roüen; l'autre écrite de Gaillon, du 13e mai de la même année, pour
30 l'établissement d'un séminaire espèce de noviciat des frères desdites Ecoles, ladite lettre marquant que mondit Seigneur archevêque agréoit que ledit Sr Delasalle pouvoit prendre la maison de St Yon à luy proposée en ce tems là pour y établir ledit séminaire.

35 Plus une lettre de Mr de Pontcarré, premier président du Parlement de Roüen, audit Sieur de la Salle à l'occasion des troubles que causoit le sieur Courdillet, oeconome du Bureau de Roüen, aux frères établis en ladite Ville, ladite lettre en datte du vingt deuxième aoust 1707.

17 Du Mas baillé ' chabanne Baillif | 17 antoine laurent |
19 Vne *post correct.* copie ' *post correct.* olograf ' Du *delev.* Roure *repos.* Roure | 20 *Delev.*
prieur ' *delev.* Devans ' Natif ' vans *delev.* en datte du
addit. interl. supra portant fondation de deux freres | 21 Vans *delev.* en languedoc '
cevennes ' fait ' Auignon | 22 Mil ' pierre joseph
andré Nottaire | 23 auignon ' trois pillats | 25 Deux Vicaire | 26 archeueque ' Ecrites '
lasalle | 27 Mondit ' archeueque ' 1715 *correx.* 1705 |
28 p^r ' lasalle p^r l'Etablissement | 29 roüeen ' Ecrite ' gaillon | 30 nouiciat | 31 Marquant '
Mondit seig[neu]r arch. | 32 pouuoit ' Maison | 33 p^r ' Etablir |
34 Vne ' pontcarré p[remie]r | 36 courdillet | 37 freres *delev.* y ' Etablis ' Vingt |
38 aoust 17107 *correx.* 1707 |

Plus une délibération dudit Bureau hôpital général de Rouen, en datte du 2e aoust 1707, faite par mondit Sr de Pontcarré, 1er président dudit Parlement de la ville de Roüen, présent et président à ladite délibération, signée de luy et des autres administrateurs, par laquelle a été arrêté que ledit Sr Delasalle fourniroit annuellement dix frères pour les Ecoles de ladite Ville qui pourroient y loger dans une maison particulière et y vivre selon les règles et usages de leur Institut, ce qui a été accepté par ledit Sieur de

[fol. 2]

La Salle et signé de luy sur le registre dudit Bureau.

Plus un acte passé audit Roüen, par devant Sanadon et son confrère, nottaires royaux, en datte du dixième novembre 1705, portant la destination faite par ledit Sieur de la Salle des meubles de ladite maison de St Yon.

Plus un accord fait entre ledit sieur de la Salle et le sieur Hecquet, curé de la paroisse de St Sever, sur laquelle est située ladite maison de St Yon, ledit accord concernant les frères des Ecoles chrétiennes demeurant dans ladite maison de St Yon. Et a promis ledit sieur de la Salle en cas qu'il trouve encore quelques autres pièces concernantes quelqu'une ou quelques unes des 22 maisons de nos frères vivans en société, de la conduite desquelles nous sommes chargés, qui sont laditte maison de St Yon, celles de Roüen, de Dernatal, de Paris, de Reims, de Boulogne, de Calais, de Guise, de Laon, de Retel, de Troyes, de Chartres, de Versailles, de St Denis, de Dijon, de Moulins, d'Alais, des Vans, d'Avignon, de Marseille, de Grenoble et de Mende,

39 | Vne / Deliberation / genera / Rouen / *delev.* fa | 40 par Mr / *correx. interl. supra* Mondit / Depontcarré / pdt. | 40 du / *addit. interl. supra* dit / par[lem]ent | 43 été / annuelle[me]nt | 44 p / 46 institut | 47 salle | 48 devant | 49 royaux / *delev.* le / novembre | 50 salle / des / *delev.* mond | 51 Maison | 52 Vn / salle | 53 Curé / Seuer / Maison | 54 concestant / *correx.* concernant / fs / chnes | 55 d[emeura]nt / et / promet / Sieur | 56 salle / trouue / dautres / *addit.* / *interl. supra* quelques / *correx.* autres | 57 quelqu'une / *delev.* et / de / *delev.* dix / *correx.* 22 / Maisons | 58 société / *delev.* sous notre conduite | 59 dernatal / paris | 60 calais / guise / laon | 61 chartres | 62 dalais / auignon / grenoble / *addit. interl. supra* et |

65 qu'il me les mettroit entre les mains, se déchargeant entièrement de ce qui regarde lesdites maisons et ce qui les concerne. Fait à St Yon, fauxbourg de Roüen, ce cinquième septembre mil sept cent dix huit. [sig.] f. Barthélemy, Joseph Truffet; De La Salle [souligné]

[Classement d'archives :] N° 29.

63 Entierement | 64 fait.

21,4

*REMISE à Joseph TRUFFET, dit Frère Barthélemy,
de tous les contrats, traités et autres papiers concernant
les Frères des Ecoles chrétiennes.
Rouen, 14 novembre 1718*

A. Original. Arch. Maison généralice des Frères des Ecoles chrétiennes, SA a³⁰, Rome.
e. CEHILLEM, mcf. 374(2),5.

Je soussigné chargé de la conduite générale des maîtres nommez
les frères des Ecoles chrétiennes répendus en vingt deux maisons qui
sont la maison de St Yon, fauxbourg St Sever de Roüen, dans laquelle
je fais ma demeure, et les autres audit Roüen, à Dernatal, Paris,
Versailles, St Denis, Calais, Boulogne, Guise, Laon, Reims, Retel, 5
Chartres, Troyes, Moulins, Dijon, Mende, Les Vans, Alais, Avignon,
Marseille et Grenoble, reconnois qu'en ladite qualité, Monsieur de
la Salle, instituteur desdits frères, m'a mis en mains tous les contracts,
traitez et autres papiers quil a dit avoir en mains, concernant lesdits
frères des Ecoles chrétiennes, et a promis ledit sieur de la Salle, qu'en 10
cas qu'il trouve encore quelques autres pièces concernant lesdits
maîtres dits les frères des Ecoles chrétiennes répandus dans lesdites
vingt deux maisons et vivans tous en société sous notre conduite,
comme dit est cy dessus, qu'il me les mettra en mains, se déchargeant
entièrement tant desdits frères que de ce qui les regarde. Fait en notre 15
dite maison de St Yon, ce quatorzième novembre mil sept cent dix huit.
[sig.] Joseph Truffet, dit f. Barthelemy; De La Salle [paraphe].

[Classement d'archives :] N° 30.

1 Sous Signé Chargé | Conduite Generale | 2 Maisons | 3 Seuer | 4 paris | 5 laon | 6 post
correct. Moulins ' auignon | 7 Reconnois | 9 auoir | 10 Sieur |
11 trouue | 12 Maitres | 13 post correct. vingt ' Maisons ' Viuans ' Société Sous | 15 fait |
16 Maison ' novembre.

21,5

*ATTESTATION de Jean-Baptiste De La Salle
concernant deux contrats de rente
Rouen, 11 décembre 1717*

A. Original. Minutes M^e Sanadon (dépôt de pièces 1718). Arch. Seine-Maritime.
e. CEILLEM, mcf. 4733,3.

Je soussigné déclare que je n'ay fait que prêter mon nom aux quatre contracts de rente sur les octrois de la ville de Roüen dont deux sont du deuxiesme novembre mil sept cent treize, l'un desquels est de deux mil livres, n^o 28, et l'autre de mil livres, n^o 20; et les deux autres du vingtième décembre mil sept cent quatorze, l'un desquels est de deux mil livres, n^o 14, et l'autre de mil livres, n^o 94; et que lesdits contracts appartiennent aux frères des Ecoles Chrétiennes de la maison de Saint Yon, fauxbourg de saint Sever de Roüen, et que ce sont eux qui en ont fourni les deniers. En foy de quoy jay signé. Fait ce onzième décembre mil sept cent dix sept. [sig.] De La Salle.

Contrôlé à Rouen, ce 9e juillet 1718. Receu unze livres et les [esplingues]. [sig.] Drily [paraphe].

1 Je | 2 Octrois | 3 novembre ' Lun | 4 liures ' Lautre ' liures ' Les |
5 Lun | 6 liures ' liures | 7 La maisons *correx.* maison | 8 Seuer | 9 Jay ' fait | 10 *post*
correct. onzieme ' si *correx.* sept | 11 Unze liures.

22

DECES et SEPULTURE de JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Prêtre, Docteur en Théologie,

Ancien Chanoine de Reims,

Fondateur de l'Institut des Frères

des Ecoles chrétiennes.

Rouen, 7 et 8 avril 1719

- d. Original. Bibl. municipale de Rouen, Ms 607, Registres paroissiaux, Saint-Sever, 1716-1726 [année 1719, fol. 9].
- E. *Les Reliques de saint Jean-Baptiste de La Salle. Leur transfert à Lembecq-lez-Hal*, dans *Circulaires instructives et administratives*, n° 144 (7 octobre 1906), Paris, 1906, p. 11-12. — Salvan (abbé), *Vie du Vénérable J.-B. de La Salle Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes...*, Toulouse, impr. V^e Dieulafoy, 1852, p. 383.
- e. Arch. Hôtel de La Salle (pièce non classée). — CEILLEM, mcf. 4889,3.

Du huit avril mil sept cent dix neuf, le corps de Messire Jean Baptiste de la Salle, natif de Rheims, prestre, ancien chanoine de église métropolitaine dudit Rheims, docteur en théologie, instituteur des Frères des Ecolles Chrétiennes, décédé en la maison de Saint-Yon de nostre paroisse, le septième du dit mois, jour du vendredy saint, âgé environ soisante et neuf ans, après en avoir passé trente-cinq dans les maisons et communautés de son Institut où il s'est signalé et rendu recommandable par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, et après avoir receu de nostre main les sacremens de l'Eucharistie et

- 1 CIA 144 huit / Auril, CIA avril / Sept / Corps |
 2 prestre *delev.* an CIA prêtre / Ancien Chanoine | 3 leglise CIA l'église / Metropolitaine /
 Rheims *in marg.* docteur en Théologie. Du Jarier Bresnard |
 4 Des freres De la Doctrine *correx.* Des *interl. supra* Ecolles CIA Ecoles / Maison | 5 CIA
 notre / du *delev.* jour / Jour / wendredy Saint | 6 Denviron
 Soisante CIA soixante et huit ans Dans | 7 Son institut / Sest Signalé | 8 Recommendable /
 CIA toutes / wertus chretiennes *add. interl. supra* et |
 9 Receu CIA reçu / Main / Sacremens CIA sacremens |

- 10 d'Extrême-Onction, a été inhumé par nous, prestre, curé de Saint-Sever, en la chapelle de sainte Susanne de nostre ditte église, en présence des dicts Frères des Ecolles Chrétiennes et autres témoins sous-signés. [Approuvé le renvoy en la marge, docteur en Théologie, et les mots d'écolle en interligne].
- 15 [Sig.] F. Barthelemy; F. Michel; F. Ambroise; F. Bruno; F. Norbert; F. Roch; Fr Saturnin; F. E[d]mond; F. Alexis; F. Zacharie; F. Ciprien; F. Stanislas; F. Ildefonse; Frère Orsin; F. Robert; Du Jarier Bresnard, curé de St Sever de Rouen [paraphe]; P. Auril [paraphe]; Grenier [paraphe]; Jean-Laurent Bondor [paraphe].

10 dextreme ' Prestre CIA prêtre | 11 nostre CIA notre dite ' Eglise *obliv.* en |
 12 CIA dits ' freres de la Doctrine chretienne *correx.* des *interl. supra* ecolles chretiennes
 CIA Ecoles ' Soussignes | 13 Renuoy ' Marge | 14 Decolle |
 15 Fr' Fre | 19 CIA Jean Laurent, Bondor.

Seule une main amie a pu rédiger cet acte mortuaire destiné à conserver le souvenir de cet homme qui s'était « rendu recommandable par la pratique de toutes les vertus chrétiennes ». Le texte signale les circonstances de son décès, l'âge, avec une légère erreur de onze mois — soixante-huit ans et non soixante-neuf — et les trente-cinq années de vie commune avec ses Frères.

1. Tout Rouen s'exclama : « Le Saint est mort ».

« Obéissant et humilié, Jean-Baptiste de La Salle achevait son existence héroïquement. »¹

Dès le mois de février 1719, ses forces déclinaient progressivement. Un arrêt momentané, si ce n'est pas une faveur du ciel, lui permit de célébrer la sainte messe le jour de la Saint-Joseph : simple prêtre de santé qui lui permit de satisfaire sa dévotion envers ce grand saint.

Dès qu'il s'alita, on commença à désespérer de sa vie. Ses derniers instants, nous allons les suivre au jour le jour, heure après heure, dans sa semaine dou-

¹ *Circulaires instructives et administratives*, n° 144, p. 10. [Nous citons : CIA].

De huit... An. mil sept cent dix
 neuf le Corps de Messire Jean
 Baptiste de la Salle, natif de Rouen
 de la Salle, natif de Rouen
 Antiqu. Chanoine de l'église
 de Rouen instituteur des frères
 Chrétiens, décédé en la ville de
 Rouen de saut yon de notre padouie le septième de
 dit mois d'Avril du présent an, âgé de quatre-vingt
 six ans et neuf ans, après en avoir passé trente ans
 dans les maisons et communautés de son institut ou il
 fut signalé, et rendu si recommandable par la pratique
 de toutes les vertus chrétiennes; après avoir reçu de
 notre Seigneur les sacrements de l'Eucharistie et de
 l'Extrême onction; et été inhumé par nous le Pasteur, Curé
 de saint Louis en la paroisse de sainte Lucienne de
 notre dite église, pardevant des frères de la dite
 église, et de la communauté de la dite paroisse, approchés le
 jour en la charge de docteur en théologie, et
 et les notes de celle en interligne.

Le Baron de... f. Michel f. Ambroise
 f. Brunet f. Norbert f. Roch
 f. Jean f. Louis f. Alexis
 f. Zacharie f. Cyprien f. Stanislas
 fr. de sonne f. de sonne f. de sonne
 De la Salle f. de la Salle
 curé de la paroisse de Rouen
 Jean de la Salle f. de la Salle
 f. de la Salle f. de la Salle

Sépulture de Messire Jean-Baptiste de La Salle (Rouen, Saint-Sever, 8 avril 1719).

loureuse du 3 au 7 avril qui, en cette année 1719, coïncidait avec la Semaine sainte de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— *Lundi, 3 avril.* Son testament olographe.

A l'heure de la vérité, quand plus rien en ce monde ne peut justifier le porte-à-faux, sa pensée se tourne vers Dieu à qui il recommande son âme; puis, vers les Frères des Écoles chrétiennes, ses fils spirituels, qu'il va aimer jusqu'à la fin. Les consignes qu'il leur donne, seul l'amour a pu les inspirer : « entière soumission à l'Église »; « grande dévotion envers Notre-Seigneur »; « dévotion particulière envers la très Sainte Vierge » et envers saint Joseph « patron et protecteur de leur société »; « grand amour pour la sainte Communion et l'exercice de l'oraison »; « zèle et désintéressement dans l'emploi »; « union intime entr'eux »; « obéissance aveugle envers les Supérieurs », « fondement et soutien de toute perfection dans une Communauté »¹. Mots d'ordre qu'on ne saurait oublier. Ils sont tout à la fois programme d'ascèse personnelle et le portrait du « Frère idéal » tel que son Fondateur l'a voulu.

— *Mardi saint, 4 avril.* Visite de M. Dujarier-Bresnard.

Le moribond est tranquille et « dans un état d'indifférence face à tous les événements ». A M. le curé qui l'exhorte à ranimer ses sentiments de piété pour se disposer à paraître devant Dieu : « Je le sçay, répondit M. de La Salle, et je suis très soumis à ses ordres. Mon sort est entre ses mains. Sa volonté soit faite »². Le pasteur s'en étonne : il n'avait pas vu mourir un saint.

— *Mercredi saint, 5 avril.* Le saint viatique.

On apprête la chambre; il fit des instances pour se lever. On lui passa l'étole et le surplis. A l'approche du saint sacrement, « il ranima le peu de vie qui lui restoit », et se prosterna à genoux pour adorer et recevoir son hôte divin. Le « feu qui parut en ce temps sur sa face lui rendit un air de santé »³. Qui pourrait le croire malade en voyant ce visage que la joie illuminait ?

— *Jeudi saint, 6 avril.* Il reçoit l'Extrême-Onction.

Il la demanda avec instance. Le curé de Saint-Sever vint de bonne heure pour la lui administrer. Il la reçut « avec la plus grande présence d'esprit répon-

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 173.

² Id., p. 172. — D'après MAILLEFER : « J'y pense, Monsieur, lui dit Mr de La Salle et je suis très persuadé que mon heure approche, mon sort est entre ses mains, que sa volonté soit faite », dans Ms 1426, p. 292.

³ BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 173.

dant lui-même à toutes les prières »¹. La cérémonie achevée « il resta dans un profond silence pendant l'espace de sept heures uniquement occupé des bienfaits qu'il venoit de recevoir et priant qu'on ne l'interrompit pas »².

— Après-midi. Dialogue avec ses fils. Il répond à leurs questions, se prête à tous leurs désirs, donne à chacun les avis dont il a besoin. À plusieurs, et à une personne séculière, il révèle ce qu'ils avaient de plus secret³.

— Soir. La parole devient difficile, la voix faiblit. Frère Barthélemy le prie de bénir tous les Frères. Cédant aux instances, « il leva les yeux et les mains au ciel et dit : « Que le Seigneur vous bénisse tous »⁴.

À la fin du jour : il perd connaissance. On récite les prières des agonisants. À peine terminées, il retrouve sa lucidité. Comme un père, sa pensée revient à ses chers enfants qu'il va laisser orphelins : « Si vous voulez vous conserver et mourir dans votre état, n'ayez jamais commerce avec le monde ». Une sueur froide le saisit lui ôtant l'usage de la parole.

— *Vendredi saint, 7 avril* : J'adore la conduite de Dieu.

— Minuit à deux heures : il entre dans une rude agonie.

— Deux heures : un instant de relâche. Il se recommande à la protection de Notre-Dame en récitant la prière qu'il aimait lui adresser à la fin de chaque journée : *Maria Mater gratiae*. Une pause, et ses dernières paroles : « J'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard ».

— Trois heures : il retombe en agonie. Dans les « agitations qu'elle lui causa » on reconnut l'imminence du dénouement. Son visage pourtant reste « tranquille et assuré »⁵.

— Quatre heures. Dernier effort comme pour se lever et aller au-devant de quelqu'un. « Les mains jointes, les yeux levés au ciel », il expira.

Depuis soixante-huit ans, moins vingt-trois jours, il attendait cet instant du retour vers son Créateur et Père.

Aux larmes de ses fils, tout Rouen répondit : « Le Saint est mort ! »⁶.

¹ Id., p. 173. — MAILLEFER : « il demanda l'Extrême-Onction qu'il reçut avec la même présence d'esprit, répondant lui-même à toutes les prières qu'on faisoit sur lui », dans *Ms* 1426, p. 293.

² MAILLEFER, *Ms* 1426, p. 294. — « Il resta dans un profond silence l'espace de sept heures occupé des grâces que Dieu venoit de lui faire », BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 173.

³ C'est à ce moment précis que Blain et Maillefer donnent le testament qu'avec LUCARD nous datons du 3 avril, dans LUCARD, *Annales*, t. II, p. 380.

⁴ BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 174. — *Sic Ms* 1426, p. 296.

⁶ Quelle fut la maladie qui le conduisit au tombeau ? Dès le 5 décembre 1716, M. de La Salle écrivait de Saint-Yon au Frère Gabriel Drolin : « Depuis près de dix mois,

« Dans la pauvre cellule qu'il s'était choisie à Saint-Yon gisait le corps virginal, exténué par les travaux et les austérités, épuisé par les souffrances d'une longue maladie. »¹ Son visage, « beau et serain », rayonnait dans ses traits la paix que son cœur n'avait jamais perdue.

Pendant toute la journée, ce fut un défilé interminable de Frères, de prêtres, de gens de toute condition venus pour le prier et se recommander à son intercession. Il mourut pauvre : trop riche encore puisqu'on trouva moyen de le dépouiller de lambeaux de ses pauvres habits, des mèches de ses cheveux : autant de pieux larcins, reliques inappréciables pour les heureux ravisseurs.

— Soir. Revêtu de ses habits sacerdotaux, il fut exposé à la vénération des Frères et du public. Il y resta jusqu'au samedi-saint, après-midi.

— *Samedi saint, 8 avril.* Le repos dans le Seigneur.

Les funérailles, simples : « pour la grosse sonnerie et ouverture de la tombe à l'inhumation du sieur De La Salle, reçu neuf livres », lisons-nous dans le *Registre des comptes* de la fabrique de Saint-Sever de Rouen pour l'année 1719². L'affluence, recueillie et nombreuse : « un grand concoeurs de peuple, plusieurs religieux de différents Ordres, plusieurs ecclésiastiques ». Six Frères portèrent

j'ai été infirme dans cette maison, dans laquelle je suis depuis un an », dans *Lettres de saint J.-B. De La Salle, Édition critique*, n° 32, p. 170.

Sérieux avertissement pour cet homme de soixante-cinq ans qui n'avait jamais ménagé ses forces. Vieillesse précoce venant se greffer sur un corps exténué, s'ajoutant au « rhumatisme qu'il avoit gagné déjà long-tems » et avait « résisté à tous les remèdes, même les plus forts », dans BLAIN, t. II, p. 170.

« Un asthme fut un surcroît de mal » : il avait peine à respirer tant l'oppression était violente. Tel était l'état du patient, au début du Carême 1719, quarante jours avant son trépas.

« Peu de tems après, un violent mal de tête, causé par la chute d'une porte, joint à une piquante douleur de côté, formèrent sa maladie », dans BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 171. — Ms 1426, p. 290.

Dès le début, elle fut jugée mortelle par le praticien qui ne le dissimula point.

Le diagnostic sévère l'obligea à garder le lit. Il ne s'en releva plus. Quand la nature se venge, elle le fait terriblement. Il est vrai qu'elle ne le fait qu'à l'heure voulue de Dieu.

¹ CIA n° 144, p. 10.

² *Arch. Seine-Maritime*, G 7587, p. 230 : « Troisième chapitre concernant la recette de l'ouverture de la terre et sonnerie ». — Dans le même *Registre*, p. 280 : « Pour la grosse sonnerie et ouverture à l'inhumation de frère Joseph, supérieur général de St Yon, ledit jour (19ème juin 1720), reçu quatorse livres ». Une fois de plus, comme durant sa vie, le Fondateur cédait le pas à son premier successeur. On sait que Frère Barthélemy, Joseph Truffet, fut inhumé dans la chapelle de Sainte-Suzanne. — Pour les Frères, les frais funéraires étaient moins coûteux : « Pour l'inhumation d'un Frère de Saint-Yon, une livre » (1706-1707).

le cercueil; tous les autres, inconsolables, l'accompagnaient de leurs larmes, mêlant leurs prières au chant des psaumes.

Dans le caveau de la chapelle Sainte-Suzanne, les restes mortels furent descendus. Une pierre les couvrit, et, sur elle, gravée en lettres capitales, l'épithaphe qu'avec piété et reconnaissance, Louis Dujarier-Bresnard, curé, composa à son *piissimo parochiano*. Nous la transcrivons ci-après.

2. *Portrait au naturel de M. de La Salle.*

Ses biographes l'ont tracé. Leurs notations mises en parallèle nous permettent d'en reconstituer les traits essentiels :

BLAIN

« Sa taille étoit un peu au-dessus de la moyenne, bien prise et bien proportionnée

« Il avoit le front large

« le nez bien tiré,

des yeux grands et beaux, presque bleux,

» les traits du visage doux et agréables,

» la voix forte et distincte,

» l'extérieur guai, serain, modeste et dévot;

» la couleur un peu bazanée par ses grands voyages,

» et animée pour l'ordinaire par un peu de feu et de vermeil;

« Des manières simples, gracieuses et honnêtes, sans affectation.

« Ses cheveux châtain dans sa jeunesse et crépus, devenus avec les années gris et blancs, le rendoient vénérable;

» Enfin la grâce assise sur son visage, le rendoit aimable et inspiroit la piété.

« Sa complexion parut d'abord fort délicate, mais son corps formé au travail et aux austérités se fortifia insensiblement avec l'âge;

MAILLEFER

« Il étoit d'une taille au-dessus de la médiocre, bien prise et bien proportionnée;

« Il avoit la tête un peu panchée sur le devant,

le front large,

le nez grand et bien tiré sans être aquilin;

les yeux vifs et bleux;

la voix forte et distincte,

le visage toujours serain, affable et prévenant,

un peu bazané par ses grands voyages.

Des manières simples, mais polies, sans affectation.

« L'esprit aisé et pénétrant.

Les cheveux châtain et crépus dans sa jeunesse qui étoient devenus gris... et blancs et le rendoient vénérable.

d'une complexion délicate d'abord, mais qui se fortifia avec l'âge.

BLAIN

« Son naturel étoit doux et ferme, vif et actif; mais il ne précipitoit rien et ne sçavoit point lâchement molir. Il donnoit bien du tems aux réflexions »¹.

MAILLEFER

« Il étoit d'un naturel ferme et intrépide, et prenoit son parti avec réflexion »².

Écho de Blain et Maillefer, Marcel Viard affirme à son tour : « La prudence, la constance de ses sentiments, sa volonté tenace, la domination de ses instincts, son amour du prochain, son désir de s'identifier avec Dieu lui-même, font de lui une personnalité curieuse, puissante et sublime »³.

3. Portraits graphiques du Saint.

Y a-t-il un portrait qui réalise de manière picturale la vision des biographes ? Il semble que ce soit le portrait « rue-de-Sèvres » dont le *Bulletin des Ecoles chrétiennes* a longuement entretenu ses lecteurs⁴. « Il y a là un accent de vérité » qui fait penser « que le tableau n'est pas une copie, mais une toile peinte d'après nature », déclarait M. Gandon, Grand Prix de Rome, membre de l'Académie des beaux-arts⁵, reprenant d'ailleurs le point de vue d'un autre expert, Gabriel Goulinat, chef de l'atelier de restauration des peintures du Louvre⁶.

Plus ancien que le portrait mortuaire de Du Phly⁷, peintre rouennais, et Crépy, « rue-de-Sèvres » serait de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e⁸. Plus expressif que Scotin, Léger I, Ernemont et Léger II, peut-être sommes-nous, avec le « rue-de-Sèvres » en présence de l'authentique portrait

¹ BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 177.

² MAILLEFER, dans Ms 1426, p. 299. Le parallélisme des textes n'est pas à démontrer. Quelle est la dépendance entre Blain, témoin oculaire (1712-1719) et Maillefer, neveu-biographe ? La polémique peut être alimentée longtemps. Il est à souhaiter que l'édition critique du Ms 1426, en multipliant les exemples du genre, mette les choses au clair.

³ Dr Marcel VIARD, *Rapport grapho-psychologique* du 10 mars 1957. — Parallèlement : *Rapport* du Dr SLIKBOER, 26 juillet 1957.

⁴ *Bulletin des Écoles chrétiennes*, 38^e an., n^o 149 (avril 1957), pp. 76-89.

⁵ Cité par Frère CELSE-PIERRE, dans *Bulletin Écoles chrétiennes*, n^o 149, p. 78.

⁶ Cité par le même auteur, dans *op. cit.*, p. 78.

⁷ C'est aussi l'avis de M. Rostain, rentoileur et restaurateur des peintures du Louvre. Par Lucard, nous savons que Frère Barthélemy ménagea une heureuse surprise à la piété filiale des Frères « en faisant peindre, par Du Phly, peintre estimé de Rouen, leur pieux fondateur revêtu de ses ornements sacerdotaux et les mains jointes », dans *Annales*, t. I, p. 389. — La Maison générale de Rome possède une copie fort imparfaite.

⁸ Gabriel GOULINAT, dans *Bulletin des Frères des Écoles chrétiennes*, n^o 149, p. 78.

de saint Jean-Baptiste de La Salle ¹. Sous ses traits vigoureusement interprétés, se découvre cette « âme noble et forte » qui « nous enseigne toutes les grandeurs » ².

4. Les témoins qui ont signé.

T¹⁵ Frère Barthélemy, Joseph Truffet (1678-1720), supérieur général, né le 11 février 1678 à Sains (Nord). Élève des PP. Jésuites à Douai, il étudie la philosophie, se destine à la cléricature, reçoit la tonsure et commence ses études de théologie. Il va frapper à la Trappe que gouvernait encore Jean Hermant Le Boutillier de Rancé, mais ne fut point admis. Il entra chez les Chanoines réguliers, mais leur noviciat fut fermé et Joseph dut sortir. Une voix intérieure le dirige vers les Frères des Écoles chrétiennes : il est reçu dans leur noviciat de Paris, le 10 février 1703. Il accompagne le Fondateur, rue de Charonne, est envoyé quelque temps à Chartres, puis est rappelé à Paris pour se charger des novices. Il suit le noviciat, rue de la Barouillère, en 1709, puis définitivement à Rouen, en 1715. « Substitut » de M. de La Salle de 1711 à 1715, député, en 1716, pour faire la visite des vingt-deux maisons de la Société, il fut élu supérieur général de l'Institut par l'assemblée capitulaire réunie le 17 mai 1717. « L'enfant le plus attaché à son Père, le disciple le plus soumis à son maître, et l'image la plus parfaite du saint Instituteur, honoré de sa plus grande confiance, dépositaire de ses secrets les plus cachez, compagnon presque inséparable de sa personne, témoin familier de sa conduite, il devint le premier héritier de son autorité, après avoir reçu les prémices et la plénitude de son esprit. » ³

Son généralat — celui du Frère Jean-Olympe excepté qui ne dura que douze mois et huit jours (9 avril 1874-17 avril 1875) — aura été le plus court que connaisse l'histoire de l'Institut (18 mai 1717 - 8 juin 1720).

De complexion fort délicate, se couchant tard, se levant tôt, il ne put résister longtemps à ce régime. Le chanoine Blain reçut sa confession, le curé de Saint-Sever lui apporta le saint viatique et lui administra l'Extrême-Onction. C'était le 5 juin. Le 8, à quatre heures du matin, Frère Barthélemy cessait d'exister.

¹ Trouvé par le Frère Fabien-Anatole dans les combles de la rue de Sèvres, de façon fortuite d'ailleurs, son histoire et sa mise en valeur lui sont entièrement dues. On peut en lire toutes les vicissitudes historiques dans l'article que sous le titre *Un Portrait de Saint J.-B. de La Salle*, Frère CELSE-PIERRE a consacré à cette découverte, dans *Bulletin des Frères des Écoles chrétiennes*, 38^e an., n^o 149 (avril 1957), pp. 76-89.

² Louis Chambon, collaborateur du Dr Marcel Viard.

³ BLAIN, *Abrégé de la Vie du Frère Barthélemy...* p. 3, dans Blain, *op. cit.*, t. II, post p. 503.

Le 9, il était inhumé dans la chapelle de Sainte-Suzanne, près du tombeau de M. de La Salle ¹.

Bibl. : BLAIN, *Abrégé de la vie du Frère Barthélemy premier supérieur général de la Société des Frères des Écoles chrétiennes*, pp. 3-68 dans *Blain*, t. II, post. p. 503. — *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 39 (31). — G. RIGAUT, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, t. I et II, *Index*, art. Barthélemy (Frère).

T15 — *Frère Michel*, Vincent Floquet, né à Marles (Aisne), le 10 décembre 1680. Entré dans la Société des Frères des Écoles chrétiennes, en 1705, il fut sous-directeur de la maison de Versailles (1725). Il mourut à Maréville, le 10 avril 1762. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 41 (43).

— *Frère Ambroise*, François Blin, né à Warcq (Mézières, Ardennes), le 20 janvier 1672, entra dans la Société le 21 mai 1693. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 32 (5).

T21 — *Frère Bruno*, Barthélemy Purorge, né à Appoigny (Yonne), le 13 février 1683. Entré dans la Société le 4 décembre 1704, il fut directeur à Darnétal (1725) et mourut à Saint-Yon, le 15 décembre 1737. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 40 (38).

— *Frère Norbert*, André des Bouves, né à Braisne-sur-Vesle, diocèse de Soissons (Aisne), le 6 décembre 1676. Il entra dans la Société en 1700 mais fut renvoyé en 1720. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 35 (16).

— *Frère Roch*, Armand Robert, né à Luzoir (Aisne). Il entra dans la Société le 16 octobre 1709, émit sa profession perpétuelle, le 29 septembre 1717.

¹ Voici l'acte d'inhumation d'après le Registre de la paroisse Saint-Sever de Rouen (*Bibl. municipale de Rouen*, Ms 607) : « Le 9[ème]e de juin 1720, le corps de Joseph Truffet, nommé Frère Barthélemy, supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes, décédé du précédent, en leur maison de St-Yon, district de cette paroisse, âgé de quarante deux ans, après avoir reçu les saints sacrements des mains de M. Dujarier Bresnard, curé de cette dite paroisse, a été inhumé dans la chapelle de Ste Suzanne, par monsieur le curé [en] présence des soussignez ».

[Sig.] Frère Bernardin [paraphe, grille]; Frère Bruno [paraphe]; Frère Etienne [paraphe]; Frère Pierre [paraphe]; Dujarier Bresnard [paraphe]; D. Avril [paraphe]; Grenier [paraphe]. [Annotation marginale] : Inhumation Joseph Truffet, Premier général des Frères de St Yon.

La transcription qu'en a donnée Frère Lucard [*Annales*, t. I, p. 422] n'est pas rigoureusement conforme à l'original. Là où il a lu Dau, et après lui, Rigault [*op. cit.*, t. II, p. 38], il faut lire D ou P Avril que nous retrouverons dans le procès-verbal d'exhumation des restes de M. Jean-Baptiste de La Salle (16 juillet 1734).

Neveu de M. Gudvert, curé de Saint-Pierre de Laon, il fit la classe à Moulins et mourut à Chartres. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 46 (70). — G. RIGAULT, *op. cit.*, t. II, p. 53. — AMG., HA m¹³.

T16 — *Frère Edmond*, Antoine Dupré, né à Dieppe (Seine-Maritime), le 20 décembre 1691. Ancien directeur à Troyes (Aube), c'est en cette qualité qu'il figure au Chapitre de 1725. Il mourut à Maréville. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 53 (101).

— *Frère Alexis*, né à Amiens (Somme), entra dans la Société en 1702. Malgré qu'il avait fait « vœu pour toujours », il sortit. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 38 (30).

— *Frère Zacharie*, Charles-Mathieu de Haulterive, né à Rouen (Seine-Maritime), le 9 janvier 1671, entra dans la Société, le 21 novembre 1710. Il mourut à Saint-Yon, le 9 avril 1730. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 48 (80).

— *Frère Ciprien*, François Veni, né à Epierré (Savoie), entra dans la Société âgé de vingt-cinq ans, le 12 mai 1713, mais il n'y persévéra pas. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 51 (94).

T17 — *Frère Stanislas*, Albin Bouche, né à Charleville le 15 février 1698, entra dans la Société, le 14 septembre 1717. Il fit profession de vœux perpétuels, le 21 septembre 1728 à Avignon. Il fut nommé directeur des novices à Avignon en 1729, puis Visiteur des maisons du Midi avant de prendre place à l'infirmerie de Marseille où il mourut le 4 novembre 1731.

Bibl. : *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 59 (133). — BLAIN, *Abrégé de la vie de Frère Stanislas*, dans *Blain, op. cit.*, t. II, pp. 85-95. — G. RIGAULT, *op. cit.*, t. II, pp. 160-161, 184-185, 187-192.

— *Frère Ildefonse*, de son prénom Claude, né à Saint-Claude-le-Jeune, le 11 juillet 1697. Entré dans la Société, il en sortit après 1719. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 60 (136).

— *Frère Orsin*. La lecture du nom étant douteuse, il n'a pas été possible de l'identifier.

— *Frère Robert*, Denis Maubert, né à Compainville (Seine-Maritime), le 2 janvier 1673, entra dans la Société le 15 mai 1700 et mourut à Meaux en 1734. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 36 (19).

23

EPITAPHE

de Messire JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE (1651-1719)
 ancien chanoine de Notre-Dame de Reims (1667-1684)
 instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes
 Rouen, église Saint-Sever.

- A. Original reconstitué, par l'abbé Cochet. Hauteur, 185 cm; largeur, 90 cm : épaisseur, 3 cm. Plaque marbre noir. Eglise paroissiale de Saint-Sever. Rouen (Seine-Maritime).
- C. Copie du XVIII^e siècle, par Carbon. Arch. Maison généralice, Ms I, p. 164. Rome. — Copie du XVIII^e siècle, par François-Elie Maillefer. Bibl. municipale de Reims, Ms 1426, p. 301 (pièce autrefois cotée EE 14). — Copie du XIX^e siècle. Bibl. municipale de Rouen, 92 N [Où sont les restes de Jean-Baptiste de La Salle].
- E. Jean-Baptiste Blain, *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*, tome II, Rouen, Jean-Baptiste Machuel, 1733, p. 178. — J. Guibert, *Histoire de S. Jean-Baptiste de La Salle...*, Paris, libr. Ch. Poussielgue, 1900, p. 616. — Frère Lucard, *Annales de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, tome I, Paris, Procure générale, 1883, p. 391. — Georges Rigault, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, tome I, Paris, libr. Plon, 1937, p. 431. — Salvan (abbé), *Vie du Vénérable J.-B. de La Salle Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes...*, Toulouse, impr. V^e Dieulafoy, 1852, p. 396, n. 17.

D. O. M.

HIC

EXPECTAT RESURRECTIONEM

VITAE VENERABILIS

JOANNES BAPTISTA DE LA SALLE

RHEMUS PRESBYTER, DOCTOR THEOLOGUS

EX CANONICUS ECCLESIAE METROPOLITANAE

RHEMENSIS,

INSTITUTOR FRATRUM SCHOLAE CHRISTIANAE,

5 BLAIN Bap. | 6 BLAIN, ms 1426 omit. Rhemus / LUCARD, CIA Theologicus | 7 BLAIN, ms 1426 omit. Ex |

NATALIBUS CLARUS, VIRTUTIBUS CLARIOR.
 OBIIT FERIA SEXTA PARASCEVES
 DIE SEPTIMA APRILIS ANNO MDCCXIX
 IN AEDIBUS FRATRUM SANCTI YONIS HUIUSCE
 PAROCHIAE
 ANNUM AGENS LXVIII.

DET ILLE DOMINUS INVENIRE REQUIEM IN ILLA DIE.

HOC PIETATIS ET GRATI ANIMI MONUMENTUM
 APPOSUIT TAM PISSIMO PAROCHIANO
 LUDOVICUS DU JARRIER BRESNARD, ECCLESIAE
 RECTOR.

9 BLAIN, ms 1426 *omit.* natalibus clarus
 virtutibus clarior | 10 BLAIN, ms 1426 *omit.* Feria Parasceves BLAIN, ms 1426 Annum
 15-17 BLAIN, ms 1426 *omit.*

Le texte que nous publions est celui-là même que son auteur, M. Dujarier-Bresnard mentionne dans le procès-verbal d'exhumation des restes de M. Jean-Baptiste de La Salle.

L'épitaphe latine.

Sur le caveau renfermant le corps de M. de La Salle, une dalle rectangulaire vint quelque temps après remplacer la pierre tombale provisoire posée le jour des funérailles. L'inscription qu'elle portait rappelait ses titres, sa naissance illustre, le lieu et le jour de son décès, son âge. C'était le dernier hommage, croyait-il du moins, rendu à la mémoire de son très pieux paroissien, par Louis Dujarier-Bresnard, prêtre, bachelier en théologie, curé de la paroisse Saint-Sever, prieur de Saint-Denis en Ouche et du Saint-Sacrement près Laigle, au diocèse d'Evreux ¹.

¹ Ch.-É. Farcy, *Histoire ancienne et moderne de la Paroisse Saint-Sever...*, 1933, p. 68. Louis Dujarier-Bresnard mourut le 12 novembre 1740, âgé de 53 ans, au château de Fromentin, près de Pont-L'Évêque (Calvados). En 1735, il posa la première pierre de la nouvelle sacristie ainsi que le proclame la plaque de pierre (22 par 16 cm) en belle écriture bâtarde.

Pendant quinze années (1719-1734), de nombreux paroissiens purent lire ce court panégyrique qui exaltait les vertus éclatantes de l'illustre défunt. Quant aux Frères de Saint-Yon, prosternés sur la tombe de leur Père, ils lui demandaient sa protection. La pierre tumulaire fut replacée sur le caveau désormais cénotaphe.

Lorsque la vieille église fut démolie, l'építaphe fut relevée et encastrée dans la muraille de la nouvelle chapelle. L'abbé Cochet en fit la reconstitution en 1865. Il s'agit d'une plaque en marbre noir de 1 m 85 de hauteur par 0 m 90 de large et 3 cm d'épaisseur, à 86 cm du sol, face à l'autel. Les capitales D.O.M. mesurent 45 par 55 mm; les autres, 35 mm en moyenne. Nous n'avons relevé que trois variantes par rapport à la transcription donnée plus haut : RHEMIS, au lieu de RHEMUS (lin. 6); YONII pour YONIS (lin. 12); DUJARIER pour DUJARRIER (lin. 17).

Au texte original est venu s'ajouter le suivant :

RESTITUTUM SUMPTU PUBLICO
AN. DOM. M DCCC LXV
abbé COCHET.

L'ancienne chapelle Sainte-Suzanne fut dédiée à saint Jean-Baptiste de La Salle, en 1925. La statue du saint (1 m 42 de haut, 70 cm 5 de large au piédestal) reproduction de celle de Falguière, domine l'autel. A droite et à gauche de celui-ci, deux reliquaires en bois sculpté, renferment des fragments *ex ossibus* de 3 cm de long. Sur le mur de droite, une plaque de marbre noir (125,5 par 47,5 cm) posée en 1934, par Georges Lanfry, Charles Farcy étant curé, rappelle les noms de ses prédécesseurs à partir de Lachat, Jehan (1471-1472). Pour le XVIII^e siècle nous relevons des noms connus dans l'Institut :

¹ Pour FARCY (*op. cit.*, p. 193), cette pierre pourrait n'être qu'une pierre commémorative. En effet, écrit-il, « la pierre qui recouvrait à St Sever le caveau mortuaire du saint, aurait été transportée à St Yon, en 1734, et brisée en 1793. Des fragments s'en trouvèrent relégués dans les combles où on les découvrit vers 1880. L'un de ces fragments fut placé en 1888 dans la chapelle du Pensionnat des Frères ». Sans doute que l'auteur précité ne se donna pas la peine de contrôler son affirmation, car, alors que l'építaphe de Saint-Sever est en latin, le fragment conservé dans la chapelle des Frères est en français, sans qu'on puisse déceler la moindre trace d'un texte antérieur. Nous reviendrons plus loin sur l'origine de cette seconde építaphe.

C'est pour avoir copié presque *ad litteram* CIA n° 144, p. 11, note 2, que Farcy a été induit en erreur.

Le procès-verbal de l'exhumation des restes de messire Jean-Baptiste de La Salle est pourtant très affirmatif : « La tombe de pierre où est l'inscription cy-devant transcrite a été remise au même endroit de la chapelle où feu monsieur Delasalle avoit été inhumé ». Farcy n'a pas pu ignorer Frère LUCARD (*Annales... t. II*, p. 65) qui le rapporte fidèlement.

Hecquet, Jacques (1701-1716); Lelong, Claude (1716); Dujarrier-Bresnard, Louis (1716-1741); Lelong, François (1741-1760).

Sans qu'on puisse affirmer qu'ils ont inspiré la décoration de ce lieu, les Frères des Écoles chrétiennes y trouvent des souvenirs qui leur sont chers : sur le mur du fond, face à l'autel, la toile de Bréa-Major, représentant le manoir de Saint-Yon qui, en 1737, ornait le chœur de leur église; sur la muraille de gauche, la statue de Saint-Marcoul. Deux fenêtres en plein cintre, divisées par un meneau, encadrent trois oculi. La première reproduit les armoiries des de La Salle Rochemaure, et l'étoile à cinq pointes, blason de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Dans la seconde fenêtre figurent : la façade de Saint-Yon (oculus supérieur), et celles de l'ancienne et de la moderne église de Saint-Sever (oculi inférieurs). Leurs couleurs vives tranchent sur la grisaille de la verrière. Des signatures aux capitales entrelacées font connaître les noms des contemporains de l'œuvre : BG [Breton, Georges-Edmond, curé (1910-1923)]; FC [Farcy, Charles-Joseph, curé (1923-1931)].

Tels sont les souvenirs lasalliens qui se perpétuent dans cette église Saint-Sever, de style Renaissance, en forme de croix latine, dont une grande rosace à meneaux rayonnants termine le pied et les deux bras du crucifix. Elle a trois nefs : la centrale, de 53 m 50 de long, l'abside y compris, avec un écartement de 7 m 90 entre les piliers, et 17 m sous voûte; les deux latérales mesurent 4 m de large et 8 m 60 de haut. Toutes les fenêtres en arc de plein cintre, sont divisées par un meneau qui supporte la retombée de deux petits arcs inscrits dans le grand. Le clocher s'élance à 57 m du sol au coq qui surmonte la croix. C'est un signal de ralliement, symbole de la prière qui s'élève jusqu'aux cieux et, chargée de bénédictions, se répand sur ce quartier populaire.

Dans la chapelle Notre-Dame de Lourdes qui fait suite à celle de saint Jean-Baptiste de La Salle, subsiste toujours l'autel de l'ancienne église Saint-Yon. Il mesure 1 m 90 de long et porte sur le devant l'étoile à cinq pointes. Le tabernacle est une reproduction en plus petit de l'ancien de Saint-Yon. Il mesure 58 par 55 cm. Sur la porte se détache, en relief, un cœur entouré d'épines et de flammes.

2. Souvenir du tricentenaire, 1951.

Dans la rue Saint-Julien, à côté de la maison portant le n° 153, et face au Saint-Yon moderne dont Frère Lucard dirigea la construction, la municipalité rouennaise fit placer en 1951, une plaque en pierre commémorative avec inscription gravée. Elle rappelle le souvenir de saint Jean-Baptiste de La Salle, orga-

nisateur de l'école populaire, créateur de l'école normale; le souvenir ensuite de la chapelle de Saint-Yon où ses restes mortels reposèrent; et enfin celui du tricentenaire de la naissance du glorieux Fondateur qui fournit l'occasion pour l'érection de ce mémorial. On y lit :

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
 NE A REIMS LE 30 AVRIL 1651
 PRÊTRE
 FONDATEUR
 DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
 CREA ET ORGANISA
 DES ÉCOLES POPULAIRES GRATUITES
 DANS 23 VILLES DE FRANCE
 DONT UNE A DARNETAL ET 3 A ROUEN
 RESIDA AU MANOIR SAINT-YON
 ACTUELLEMENT ÉCOLE NORMALE
 DE 1705 A 1709 ET DE 1715 A 1719
 IL Y MOURUT
 LE VENDREDI SAINT 7 AVRIL 1719

DE 1734 à 1835
 SES RESTES REPOSERENT
 EN LA CHAPELLE SAINT-YON RUE St JULIEN
 CONSTRUITE PAR LES FRÈRES ET LEURS ÉLÈVES
 DE 1728 à 1734

CE MEMORIAL A ÉTÉ ÉRIGÉ
 EN L'ANNÉE DU TRICENTENAIRE
 DE LA NAISSANCE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
 1951

3. Place et église Saint-Clément.

Face à l'église, dans un square sous le nom de Saint-Clément, a été réédifié le monument à saint Jean-Baptiste de La Salle inauguré, le 2 juin 1875, Place Saint-Sever, à Rouen. Falguière, statuaire, et De Perthes, architecte, en sont les auteurs.

C'est l'instituteur qu'on a voulu glorifier en lui : l'attitude et la présence des enfants l'expliquent suffisamment. Le piédestal s'élève au milieu d'une

fontaine asséchée. A ses pieds, quatre enfants représentent les quatre parties du monde où l'Institut des Frères avait alors des établissements; leur servant d'appui, quatre dauphins, bouche ouverte et assoiffés. La surface des parallélogrammes séparant les statuettes des enfants est occupée par des inscriptions en caractères romains. Celle qui regarde le nord est ainsi conçue :

AU VENERABLE
J.-B. DE LA SALLE
PRETRE, DOCTEUR EN THEOLOGIE, FONDATEUR
DE L'INSTITUT DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES,
NE A REIMS, MDCLI,
MORT A ROUEN EN MDCCXIX.
SOUSCRIPTION NATIONALE
MDCCCLXXIV.

L'inscription opposée a disparu ¹.

Les bas-reliefs sont d'une grande netteté et finesse de composition : celui de l'est représente le Fondateur des Écoles chrétiennes distribuant ses biens aux pauvres; l'autre, la visite du roi Jacques II au collège des Irlandais, à la Grand'Maison, 1698.

Dans l'église Saint-Clément, toute proche, deux souvenirs encore, particulièrement intéressants.

Derrière la porte d'entrée, une plaque en marbre noir (1 m 50 par 1 m) avec, en capitales dorées, ce rappel :

PAROISSE SAINT-CLEMENT
1705-1719 SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
A EVANGELISE LES PAUVRES DE CE QUARTIER. IL

¹ Elle rappelait les termes historiques de la *Bulle d'approbation* :

« Le Pieux Serviteur de Dieu
Jean-Baptiste de La Salle
Touché de compassion en
considérant les innombrables
désordres qui proviennent de
l'ignorance, source de tous
les maux, fonda pour la gloire de
Dieu et l'avantage des Pauvres
l'Institut des Frères
des Ecoles chrétiennes. »

Bulle du pape Benoît XIII, 25 janvier 1725.
dans J. CHANTREL, *Le Monument du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle à Rouen*, 1875,
p. 84.

EST MORT LE 7 AVRIL 1719 A SON NOVICIAT DES
FRERES A SAINT-YON ACTUELLEMENT ECOLE NORMALE... ¹

Dans le chœur de cet édifice, style roman-normand, une toile aux dimensions appréciables, sur le mur de droite : *Jean-Baptiste de La Salle apprend à deux Frères à faire le catéchisme*. Comme fond, les jardins de Saint-Yon et la flèche aérienne de la cathédrale. Trois garçonnets entourent le Fondateur; un Frère tient un livre en main, l'autre écoute, la tête légèrement baissée. Les visages épanouis portent tous des marques de bonté. Ce sont des reflets d'âmes transfigurées par la science du salut.

Saint-Sever, Saint-Yon, Saint-Clément, Saint-Julien... l'histoire qui conserve leurs noms les enveloppe de gratitude et de vénération. Monuments du souvenir que remplit la présence d'un ancien habitant de ces lieux : Jean-Baptiste de La Salle, rémois de naissance, rouennais d'adoption. C'est à Rouen qu'il établit le siège de son Institut en 1705, qu'il fonda le premier établissement d'enseignement moderne et lança l'enseignement technique. Son noviciat forma des ouvriers apostoliques qui se répandirent en France, en Italie, en Suisse, et s'expatrièrent en 1776, à La Martinique. Frère Dosithée, directeur à Fort-Royal ², était un ancien de Saint-Yon. Ces créations institutionnelles ont toujours été regardées comme des signes orienteurs : une adaptation, un *aggiornamento* de fait avant la création du mot. On ne saurait oublier la leçon. Le corps mort, l'esprit survit.

¹ Nous avons relevé toutes ces inscriptions lors de notre dernière visite à Rouen, le 12 novembre 1964.

² Dans la lettre circulaire annonçant sa mort, Frère Agathon, supérieur général, disait de lui : « Les emplois importants et très distingués que lui ont mérité l'intégrité de ses mœurs et de ses talents, l'ont mis dans le cas de travailler infatigablement et pendant un grand nombre d'années à Saint-Yon, à Rome, auprès du Régime général, et à la Martinique, au bien de l'Institut », dans *Relations mortuaires manuscrites*, AMG., BH I.

24

*EPITAPHE**de Messire JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**FRAGMENT et Reconstitution*

A Original partiel. Hauteur, 380 mm; largeur, 300 mm; hauteur du sol, 96 cm. Chapelle du pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes. Rouen (Seine-Maritime).

C. Copie du XX^e siècle. Bibl. municipale de Rouen (Seine-Maritime).

E. Journal de Rouen. Chronique (dimanche, 15 mai 1927).

J. M. J.

*ICI REPOSE MESSIRE JEAN BAPTISTE
DE LA SALLE, PRETRE, DOCTEUR EN
THEOLOGIE, ANCIEN CHANOINE DE*

*DE NOTRE DAME DE REIMS
INSTITUTEUR DES FRERES DES
ECOLES CHRETIENNES; QUI A*

*EXCELLE DANS LA PRATIQUE DE
TOUTES LES VERTUS, SURTOUT DE
CHARITE, QUI LE PORTA*

A DONNER TOUS SES BIENS

AUX NECESSITEUX;

EN HUMILITE ET EN ZELE

*POUR L'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE
PARTICULIEREMENT DES PAUVRES, ET
QUI A VECU DANS UN ENTIER ABANDON*

A LA PROVIDENCE

*PENDANT QUARANTE ANNEES QU'IL A DEMEURE
AVEC LES FRERES DE SON INSTITUT.*

*IL DECEDA SAINTEMENT A SAINT-YON
LE 7^e D'AVRIL, JOUR DU VENDREDI SAINT*

5

10

15

20

DE L'AN 1719
AGE DE SOIXANTE-HUIT ANS.
DANS TOUTES SES PEINES ET AFFLICTIONS
IL DISAIT TOUJOURS : DIEU SOIT BENI !

T11 RIGAULT (*op. cit.*, t. II, p. 135) arrête la reconstitution de cette épitaphe à la ligne 11. Ses variantes s'expliquent ainsi plus aisément.

Ce que fut le texte intégral apposé par les Frères, en 1734, nous l'ignorons de même que son auteur.

Le monument épigraphique fragmenté qu'on peut encore lire au pensionnat des Frères, exalte la charité, l'humilité, l'abandon à la Providence, la paisible quiétude intérieure de Jean-Baptiste de La Salle qui, en toutes circonstances, s'exprimait par cet admirable : « Dieu soit béni » !

L'épitaphe en français.

Ainsi qu'on l'aura remarqué, le caveau neuf préparé pour recevoir les restes de M. de La Salle était placé dans le milieu du chœur derrière l'autel. L'entrée était fermée par des planches en bois de chêne unies ensemble en attendant une tombe de marbre.

On ne dut pas tarder à l'y poser : vraisemblablement dans les mois qui suivirent la cérémonie du 16 juillet.

Cette dalle de marbre noir reçut une inscription en langue française. Elle fut brisée pendant la Révolution. M. Baudry en retrouva un fragment dans les combles du vieux Saint-Yon lors de la construction du nouvel édifice de l'école normale et en fit cadeau aux Frères du pensionnat de la rue Saint-Gervais qui le firent encastrier dans le mur gauche de la chapelle dédiée à leur bienheureux Fondateur. Il est signalé ainsi : « Fragment de la dalle funéraire posée sur la tombe de St Jean-Baptiste de La Salle en la chapelle de Saint-Yon (1734). Brisée par les Révolutionnaires (1793). Découvert en 1879. Acquis par M. Paul Baudry. Offert par lui au Pensionnat en 1888, lors de la Béatification ».

Dans notre transcription, les lettres en caractère romain sont les seules qu'on peut lire. A part les capitales M (Monsieur), D (Dame), R (Reims), F (Frères), C (Chrésiennes) qui mesurent 3 par 3 cm, toutes les autres ont 2 par 2 cm.

Cette dalle avait déjà servi. Dans l'inscription qui figure sur l'autre face, on lit le nom d'Agnès Lopes, femme d'Emmanuel Dias Sanchez, laquelle, ainsi que son mari, décédé le 13 août 1643, fut inhumée dans le petit chapitre des religieux Cordeliers où se trouvaient également les tombes de plusieurs seigneurs et marchands d'Espagne, du Portugal et d'autres nations.

Voici le texte, que nous complétons à l'aide de Farin :

D.O.M.

[HIC] IACET AGNES LOPES
 [ULISSIP]ONE LUSITANIAE EX ILLUSTR
 [FAMILIA OR]IUNDA EMANUELIS DIAS
 [SANCHEZ A]NNO MDCV DIGNA UXOR,
 [CHARITATIS A]C BENEFICIENTIAE EXEMPLU [M],
 [PUDICITIAE AC MOD]ESTIAE TYPUS, COIVGALISQUE
 [BENEVOLENTIAE ET C]ONCORDIAE SIMBOLU [M].
 [OBIIT DIE 23 IUNII AN. C.] MDCXXXVI[1]
 [AETATIS 52. IN COELO QUIESCAT.]

Bannie du couvent des Cordeliers à une époque qu'on ne peut préciser, la dalle d'Agnès Lopes reçut l'importante destination que l'on sait.

25

EXHUMATION DES OSSEMENTS DE M. DE LA SALLE

Prêtre, Docteur en Théologie

Instituteur des Frères des

Ecoles chrétiennes.

Rouen, 16 juillet 1734.

- A. Original. Bibl. municip. Rouen, Ms 608, Registres paroissiaux, Saint-Sever, 1726-1735 [année 1734, fol. 21-22v].
- C. Copie de 1734. Arch. Seine-Maritime, Registres paroissiaux, Saint-Sever, 1730-1737 [année 1734, fol. 17].
- E. Jean-Baptiste Blain, *Relation de la manière dont le corps de feu Monsieur de La Salle, inhumé dans la paroisse de Saint-Sever, faubourg de Rouen, a été transporté, le 16 juillet 1734, chez les Frères des Ecoles chrétiennes, dans leur église nouvellement bâtie et dédiée au Saint Enfant Jésus*, dans *Cahiers lasalliens*, volume 8, post p. 501-123. — Frère Lucard, *Annales de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, tome II, Paris, Procure générale, 1883, p. 58-61. — *Les Reliques de saint Jean-Baptiste de La Salle. Leur transfert à Lembecq-lez-Hal dans Circulaires instructives et administratives*, n° 144 (7 octobre 1906), Paris, 1906, p. 16, note 2; 20-21. — *Rhotomagen. Beatificationis et canonizationis servi Dei Joannis Baptistae de La Salle... Positio super virtutibus. Summarium*, Romae, 1869, p. 397 § 74.

[fol. 21]

Le seizième jour de juillet 1734, sur la requête présentée à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Nicolas de Saulx Tavannes, archevêque de Rouen, primat de Normandie, pair de France, et premier aumônier de la Reine, par les Frères Supérieur Général et Procureur Général de la communauté de Saint-Yon, Institut des Ecoles chrétiennes, tendante ladite requête à ce que du consentement de Monsieur Louis Dujarier Bresnard, prestre, curé de cette paroisse, il leur fût accordé de faire exhumer et transporter le corps ou

1 Seisieme / Sur / Requête Copie requête | 2 L'illustrissime / tavannes | 3 De / Primat / Pair / france | 4 Premier / De / Par / freres | 5 procureur / Communauté / yon institut | 6 Copie laditte / Requête / Ce / Consentement | 7 dujarier / Curé / Cette | 8 Exhumer / Corps |

vertus, les loix et apostoliques qui devant au dessus de toutes les
 choses visibles et invisibles, ne lui ont servi que pour adorer & louer Dieu, ne
 pour que peche le peche, ne parloit que pour le loier, ne travaillait que
 pour le peche le peche. Et sont la mesme chose que les loix que
 quoy que l'on est obligé de rendre a la memoire d'un si saint Pasteur, qui
 j'ai vu les dernières moments, et avec qui j'ai eu des liaisons epistolaires
 pendant les deux dernières ^{semaines} de sa vie. Il est que le presbiter ^{seigneur} de
 presbiter dans cette Eglise, bit un gage entre votre Communauté et
 moy, de l'un que j'y souhaitoie entretenir et qu'elle pape a mes
 successeurs.

Le lendemain dix sept dudit mois Monsieur le sire de saint jean, avec
 en Clergialle professionnellement en la dite Eglise de St Jean, et
 Les vigiles des morts et y celebra solennellement la messe marquée
 dans le missel, pour les prestres defuncts, et l'édifice fut la messe et
 Communiato, fut donné par reconnaissance au Meser et fabricque de
 cette Eglise, deux chappes de damas blanc garnies de leurs ornemens
 et de la parure de soie une de leurs Ciseles, Brandois a son blason
 et l'autre de plain velours aussi Brandois, la tombe de pierre sur
 l'inscription cy devant transcritte, a été remise au dit sieur curé
 de la chappelle en feu Monsieur de la salle, qui a été inhumé.

Juy Jean-Baptiste de La Salle

M. de la Salle de la Salle
 Le forestier

Noel Cognier, Boudry, Bonis, & Mercier
 M. de la Salle

Frere Simon de la Salle
 Frere Estienne de la Salle
 Thomas Hubert

Laurent Coqueret

Frere Sebastien de la Salle
 Frere Maximin de la Salle

Exhumation des ossements de Messire Jean-Baptiste de La Salle
 (Procès-verbal Dujarier-Bresnard. Rouen, 16 juillet 1734). Signatures.

10 ossements de feu Messire Jean-Baptiste Delasalle, prestre, docteur
 en théologie, ancien chanoine de l'église métropolitaine de Rheims,
 décédé le sept avril de l'année mil sept cent dix neuf, en leur maison
 de Saint-Yon, et inhumé le lendemain par mon dit Sieur Dujarier
 Bresnard, curé de Saint-Sever, dans l'église de laditte paroisse, en la
 chapelle de Sainte-Susanne, laquelle ditte requeste ayant

[fol. 21v.]

15 été communiquée audit Sieur Dujarier Bresnard, curé de Saint-Sever,
 et vu son consentement fondé sur la bienveillance qu'il porte à l'Ins-
 titut desdits Frères des Ecoles chrétiennes, dont la maison de Saint-
 Yon établie sur le district de cette dite paroisse est la mère, le corps
 dudit feu Sieur Jean-Baptiste Delasalle, prestre, docteur en théologie,
 20 ancien chanoine de l'église métropolitaine de Rheims, inhumé en cette
 ditte église, en la chappelle de Sainte-Susanne, les jour et an que
 dessus, sous une tombe de pierre étant au pied de l'autel de laditte
 chappelle où est l'inscription dont la teneur ensuit :

25 D. O. M. *Hic expectat resurrectionem vitâ, Venerabilis Joannes
 Baptista Delasalle, rhemus presbiter, doctor theologus, ex canonicus
 ecclesiae metropolitanae rhemensis, institutor Fratrum Scolae christia-
 nae, natalibus clarus, virtutibus clarior. Obiit feria sexta parasceves, die
 septima aprilis 1719, in aedibus Fratrum Sancti Yonii hujusce parro-
 chiae, annum agens LXVIII. Det illi Dominus invenire requiem in illa
 30 die. Hoc pietatis et grati animi monumentum apposuit, piissimo par-
 rochiano, Ludovicus Dujarier Bresnard hujus ecclesiae rector...*

9 delasalle Prestre | 10 Théologie ' Eglise
 Métropolitaine | 11 Le ' Sept ' Cent ' Maison | 12 Le Lendemain ' Mondit Copie Ledit '
 dujarier | 13 Curé ' L'Eglise | 14 La ' Laquelle
 Copie omit. ditte ' Requeste | 15 Communiquée ' dujarier ' Curé | 16 Son Consentement '
 Bienveillance ' L'institut | 17 frères ' Maison | 18 Cette
 Cop. omit. d[ite] ' Mere ' Le Corps | 19 delasalle ' docteur de Sorbonne *correx.* en *interl.*
supra Theologie | 20 L'Eglise Métropolitaine ' Cette |
 21 Eglise ' Chappelle ' Les | 22 Sous ' L'autel | 23 ensuit *add. interl. supra parenth.* D.O.M. |
 24 joannes | 25 delasalle Rhemi Presbiter ' Theologus ' Canonicus |
 26 Rhemensis ' fratrum Cop. Scholae | 27 obiit | 28 Septima Cop. parasceves Annum
 agens LXVIII ' fratrum ' Cop. parochiae | 29 dominus | 30 pietatis
add. interl. supra et grati animi ' apposuit Cop. tam | 31 dujarier ' Ecclesiae Rector |

A été fait exhumer par Messire Pierre Bridelle, prestre, docteur de Sorbonne, chanoine et archidiacre de l'église métropolitaine et primatiale de Normandie, prieur de Beaulieu, et l'un des vicaires généraux de mondit Seigneur l'archevêque de Rouen, assisté de Monsieur Dujarier Bresnard, curé de Saint-Sever, et de Maistre Jacques Doury, conseiller du Roy, nottaire royal et apostolique en la ville de Rouen, pour en dresser procez verbal, en présence du clergé de cette ditte paroisse, et de Messieurs de La Londe, haut doyen de l'église cathédrale de Rouen; Terrisse et Dosmond, chanoines et archidiacres; Blin, Deschamps et Cousté, chanoines de laditte église cathédrale de Rouen, et de plusieurs autres de leurs confrères, de la plûpart des trésoriers anciens et modernes de cette paroisse, et d'une infinité de peuples de tous états de l'un et de l'autre sexe, tant de cette paroisse que de la ville de Rouen. 35 40 45

Laditte tombe de pierre ayant été levée et la terre de dessus le cercueil dudit Sieur Delasalle retirée, le bois du cercueil trouvé cassé en partie, les fragments retirez ont été trouvez sur la planche de dessous, tous les ossements dudit feu Sieur Delasalle, chacun dans leur scituation naturelle, 50

[fol. 22]

suivant la visite qui en a été faite par Messieurs Hénault, docteur en médecine, et Jourdain, maître chirurgien, à Rouen, et iceux ont été remis dans un cercueil de plomb revêtu d'un coffre de bois de chêne, fermé et scellé, qui ensuite a été placé sur une représentation dans le chœur de cette église. Et après avoir fait les prières convenables en pareille occasion, ledit corps, précédé du clergé de cette église, et de 55

32 a / BRIDELLE *addit. marg. sinistr.* Prestre docteur de Sorbonne |
 33 L'Eglise Metropolitaine | 34 Prieur ' Vicaires | 35 Generaux ' Mondit ' L'archevêque
 36 dujarier ' Curé | 37 doury *Cop.* dourry ' Conseiller Du '
 Nottaire Royal ' Ville | 38 Verbal ' Clergé ' Cette | 39 De ' Delalonde ' de l'Eglise | 41 Eglise
 42 Confrères | 43 Trésoriers ' Cette | 44 depeuples *Cop. omit.* de
 tous etats ' Sexe ' Cette | 45 Ville | 47 Cercueil ' delasalle ' Le ' Cercueil | 48 Les | 49
 delasalle | 50 Scitation Naturelle | 51 Visite henault |
 52 Medecine ' jourdain | 53 Cercueil ' Coffre ' Bois | 54 Scellé ' placé *post correct.* Sur '
 representa[ti]on | 55 Chœur ' Cette Eglise | 56 Ledit Corps ' Clergé ' Cette Eglise |

plusieurs autres paroisses de la ville, au nombre de plus de trois cens, ayant tous des cierges à la main, Messieurs Terrisse et Dosmont, chanoines et archidiacres, Blin et Deschamps, chanoines de la cathédrale de Rouen, portant les quatre coins du poêle étant sur le cercueil dudit feu Sieur Delasalle, lesdits Frères accompagnant ledit corps avec des torches de cire blanche, et toutes les rues bordées par une grande affluence de peuple accouru à la cérémonie, a été transporté dans l'église nouvellement bâtie en la communauté desdits Frères des Ecoles chrétiennes, en leur maison de Saint-Yon, district de cette paroisse, où il a été déposé devant le principal autel de laditte église; et après les répons, versets et encensements marquez dans le rituel de ce diocèse pour l'inhumation des prestres, ledit cercueil a été placé dans un caveau neuf préparé à cet effet dans le milieu du chœur des Frères, derrière l'autel dont l'entrée, en attendant une tombe de marbre, a été fermée par des planches de bois de chêne unies ensemble. Et Monsieur le curé de Saint-Sever parlant au Frère Timothée, Supérieur Général des Frères des Ecoles chrétiennes, a dit : « En conséquence des ordres de Monseigneur l'archevêque de Rouen, primat de Normandie, pair de France, premier aumônier de la Reine, représenté par Monsieur l'abbé Bridelle, docteur de Sorbonne, chanoine et archidiacre de l'église cathédrale de Rouen, prieur de Beaulieu, l'un de ses vicaires généraux, et pour la bienveillance que je porte à votre Institut, et spécialement à cette maison qui en est la mère, je remets, mon très cher Frère, dans votre église, les précieux restes du corps de feu Messire Jean-Baptiste Delasalle, prestre, docteur en théologie, ancien

57 Ville Cop. de Rouen ' Nombre | 58 Cierges alamaïn | 59 Chanoines ' Cathedrale | 60 *post correct.* Coins ' Sur ' Cercueil | 61 delasalle ' freres Cop. accompagnans ' Corps | 62 Cire Blanche ' rües Bordées | 63 peuple *post correct.* accouru ' Ceremonie | 64 L'Eglise ' Batie ' Communauté ' freres | 65 Maison ' yon ' Cette | 66 Eglise | 67 Marquez | 68 Cercueil | 69 Caveau ' Effet | 70 freres | 71 de planches *correx.* des ' Bois | 72 Curé ' frere *correx.* T | 73 freres ' Conséquence | 74 L'archevêque ' Primat | 75 france Cop. et ' Representé | 76 M^r L' | 77 L'Eglise ' Prieur | 78 Vicaires Generaux ' vôtre | 79 votre *correx. interl. supra* Cette Maison ' Mère | 80 frere ' vôtre Eglise Les ' Corps | 81 delasalle Prestre ' Théologie |

chanoine de l'église métropolitaine de Rheims, votre Instituteur, décédé (après avoir été muni par mon ministère des saints sacrements de l'Eglise qu'il reçut avec toute la piété possible) en cette maison, le sept avril 1719, et inhumé le lendemain en mon église paroissiale ». 85
Ce seroit ici le lieu, suivant le cérémonial ordinaire, de dire quelque chose de la noblesse de son extraction, mais le généreux mépris qu'il fit des

[fol. 22v.]

espérances que lui pouvoit donner une naissance distinguée, m'apprend à me taire. Je ne relèverai point non plus les qualitez éminentes de son esprit, de son cœur et l'avantage de son extérieur qui rendoit sa piété vénérable à tous ceux qui le voyoient. Mais je ne sçaurois m'empêcher de préconiser icy sa charité, son zèle et son humilité, sources fécondes de toutes les vertus chrétiennes et apostoliques qui, l'élevant au-dessus de toutes les choses visibles et périssables ne le firent vivre que pour adorer son Dieu, ne penser que pour le prier, ne parler que pour le louer, ne travailler et ne souffrir que pour le mériter. Ce sont là, mes chers Frères, les témoignages que je me sens obligé de rendre à la mémoire d'un si saint prestre dont j'ai reçu les derniers moments et avec qui j'ai eu des liaisons assez étroites pendant les deux dernières années de sa vie. Fasse le ciel que ce précieux dépost que je remets dans cette église, soit un gage entre votre communauté et moy de l'union que j'y souhaite entretenir et qu'elle passe à mes successeurs. 90 95 100

Le lendemain, dix sept dudit mois, Monsieur le curé de Saint-Sever, avec son clergé, alla processionnellement en laditte église de 105

82 L'Eglise Metropolitaine / vôtre instituteur Cop. instituteur | 83 Mon | 84 L'Eglise / Maison | 85 Le Lendemain / Mon Eglise | 86 Seroit / Suivant / Ceremonial | 87 La / Son | 88 Esperances / Naissance / M' | 89 Cop. releveray / Eminentes | 90 Son Esprit *delev.* et / Son / et *delev.* de / L' / Son Exterieur / Sa | 91 Sçaurois | 92 Sa / Son / Son / Sources | 93 L'Elevant | 94 fit *correx. interl. supra* rent | 95 Son dieu | 96 Louer | 97 freres | 98 Memoire / Prestre / J' | 99 j'ai / derniers *add. interl. supra* années | 100 Ciel / Ce | 101 Eglise soit / Communauté | 102 L'union / Souhaite Cop. souhaite / Successeurs | 104 Lendemain / Curé / Son Clergé avec *correx.* alla | 105 Eglise / Les Vigiles / morts |

St Yon, chanter les vigiles des Morts et y célébra solennellement la messe marquée dans le missel pour les prestres deffunts. Et lesdits Frères Supérieur et communauté ont donné par reconnoissance, au trésor et fabrique de cette église, deux chappes de damas blanc four-
 110 nies de leurs orphrois et chapperons, sçavoir une de velours cizelé cramoisy à fond blanc, et l'autre de plain velours aussi cramoisy. La tombe de pierre où est l'inscription cy devant transcritte a été remise au même endroit de la chappelle où feu Monsieur Delasalle avoit été inhumé.

115 [Sig.] Du Jarier Bresnard [paraphe], curé de S. Sever; P. Padelou [paraphe], vicaire de S. Sever; M. Hache, E. Le Forestier [paraphe], Noel Regnier, L. Bourdon [paraphe], J. Benoist [paraphe], Mercier [paraphe], M. Asselinne [paraphe], Philippe Séry [paraphe], Thomas Hubert [paraphe], Laurent Coquerel [paraphe], J. P. Noel de Gou-
 120 berville; Frère Timothée, Sup[é]rieu[r] G[é]n[ér]al; Frère Estienne, 2[nd] Assistant; Frère Irénée, 1er Assistant; Frère Claude, directeur des novices; Frère Sébastien, ancien directeur; Frère Maximin.

[Annot. marg. p. 21] : Exhumation de feu Mr. de La Salle, Prestre, Docteur en Théologie, instituteur des ff. des Ecoles Chrétiennes.

106 Messe ' Missel ' deffunts | 107 freres ' Communauté |

109 Cette Eglise ' Blanc | 110 orphrois Cop. Orphrois ' Sçavoir ' Velours Cisé |

111 Cramoisy ' Cramoisy | 112 Liinscription de *correx.* cy | 113 delasalle | 118 Asselinne.

Nous possédons trois textes contemporains de l'exhumation des restes du corps de saint Jean-Baptiste de La Salle et de leur ré-inhumation dans l'église de Saint-Yon : le procès-verbal de Dujarier-Bresnard, curé de Saint-Sever, celui de Pierre Bridelle, vicaire général et vice-official de Mgr l'archevêque de Rouen, et la *Relation de la manière dont le corps de feu Monsieur De La Salle, inhumé dans la paroisse de Saint-Sever, faubourg de Rouën, a été transporté le 16 juillet 1734, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, dans leur église nouvellement bâtie et dédiée au Saint Enfant Jésus*, petit in-4, de quatre pages, qu'on peut sans crainte d'erreur attribuer au chanoine Blain.

Le premier est plus prodigue de détails : nous le publions *in extenso*. Au commentaire que nous lui consacrons, nous avons cru opportun d'adjoindre quelques notes complémentaires empruntées à Bridelle (cité PB), et à la Relation imprimée (cité RI).

T1 *La requête à Mgr l'archevêque*. On peut la lire dans son texte intégral, dans CIA n° 144, p. 15. Elle est présentée à Mgr l'archevêque de Rouen par

« Les Frères des Ecoles chrétiennes de Saint-Yon et tout leur Institut. »

C'est donc tout Saint-Yon et avec eux tout l'Institut qui supplient Sa Grandeur de

leur accorder la consolation de pouvoir exhumer et transporter lesdits ossements de M. Jean-Baptiste de La Salle, de l'église de la paroisse dans celle de leur communauté qu'ils achèvent de faire bâtir ».

Cette supplique ne mentionne ni les noms du Frère Supérieur général et Procureur général, ni le consentement préalable de M. Louis Dujarier-Bresnard.

C'était en effet verbalement que celui-ci avait proposé au Frère Timothée « de permettre en temps opportun, la translation du saint corps ». Aux trésoriers de la paroisse qui voulaient y mettre obstacle, il fit répondre

« que s'agissant d'exhumation (cérémonie purement ecclésiastique) ils n'avaient nul droit de l'empêcher ». « Ils s'exposaient à l'indignation des Puissances et à la confusion de voir la chose accomplie malgré eux », en s'y opposant (RI, p. 2).

On se souvient que lors de l'enregistrement des Lettres patentes à la Cour des comptes de Normandie (18 juin 1725), « Messieurs les Trésoriers tant anciens que modernes de la paroisse de Saint-Sever », ainsi que M. Dujarier-Bresnard, leur curé, avaient mis « des traverses et des oppositions », et que ce dernier « épuisa en cette occasion tout son crédit » contre les Frères. Un recours au Conseil d'État interjeté par le Frère Timothée désarma leur opposition farouche. Neuf années plus tard, l'ennemi redoutable devenait le meilleur allié des Frères.

T2 *Nicolas De Saulx-Tavannes* (1690-1759), seigneur de noble race, fils de Charles-Marie de Saulx, marquis de Tavannes, et Marie-Catherine d'Aguesseau. Docteur de Sorbonne (1716), pair de France, grand-aumônier de la reine, abbé de l'abbaye de Signy (Ardennes), au diocèse de Reims (29 janvier 1757), commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit (1747), grand-aumônier de France (1757), proviseur de Sorbonne (1758), il fut nommé évêque de Châlons (1721) et consacré la même année en l'église des Théatins à Paris. A la mort

de Louis de La Vergne de Tressan (1733), il fut appelé à lui succéder sur le siège archiépiscopal de Rouen et en prit possession en 1734. Le pape Benoît XIV l'honora de la pourpre cardinalice, le 5 avril 1756¹. Son nom reste attaché à l'affaire Polycarpe, ce Frère révolté et perturbateur qui dénonça le Supérieur général aux magistrats du Parlement, à l'intendant, à l'archevêque. Le Gouvernement royal s'en mêla et ordonna une enquête. Mgr de Saulx-Tavannes se rendit à Saint-Yon, le 30 juillet 1745, à l'effet « d'y commencer sa visite archiépiscopale tant au spirituel qu'au temporel ». Elle n'aboutit qu'à un *satisfecit* général. Toutefois, l'archevêque en prit prétexte pour affirmer la dépendance totale de la Congrégation à l'égard de l'autorité diocésaine et promulga une ordonnance archiépiscopale en dix articles (12 août 1745) qui prétendait dicter l'interprétation de la Bulle pontificale et soumettre les Frères à « la conduite et autorité des évêques diocésains des lieux où ils seraient établis ». Frère Timothée ne faiblit pas. L'organisation de l'Institut resta intacte, son administration autonome. Frère Polycarpe dut solliciter dispense de ses vœux en Cour de Rome. Mgr l'Archevêque qui, dans sa lettre du 13 août, assurait le Supérieur général de ses bons sentiments, se résigna à voir « la discipline et la régularité » dont il avait été édifié lors de sa visite, continuer à régner au siège central de la Congrégation des Frères².

T5 Pour BR, ce sont « les Frères supérieur général, Procureur général et Directeurs de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes et charitables de la maison de St Yon de Rouen » qui présentent la supplique. Parmi ces derniers, il faut inclure les Frères Assistants Irénée et Etienne. On retrouvera leurs signatures en conclusion du présent procès-verbal, celle du Frère Timothée venant en tête. On est étonné de ne point rencontrer celle du Frère Thomas (1670-1742), ce Charles Frappet, né à Antheny (Ardennes), et décédé à Paris, à la maison du Saint-Esprit.

T15 Louis Dujarier-Bresnard fut curé de Saint-Sever de Rouen, de 1716 à 1741. Il succéda à Claude Lelong (1716) et fut remplacé par François Lelong, curé de 1741 à 1760. (Le nom s'écrit indifféremment Du Jarrier, Dujarrier).

T16 RI se porte garant de cette bienveillance. Il se prêta, écrit-il,

« de la meilleure grâce du monde aux désirs des Frères; il alla même au-devant de leur demande en leur offrant de son propre mouvement d'accomplir la promesse qu'il leur avoit faite plusieurs fois de leur rendre le Corps de leur pieux Instituteur quand ils le voudroient » (RI, p. 2).

¹ *Gallia christiana*, t. IX, col. 901-02; XI, col. 115, 948, 985.

² Georges RIGAULT, *op. cit.*, t. II, p. 308.

T24 *Vitâ*, PB *vitae* ainsi BLAIN, t. II, p. 178; LUCARD, t. I, 391; Ms 1426, p. 301; RIGAULT, *Histoire générale*, t. I, p. 431; SALVAN, p. 396, n. 17.

T32 Voir ci-après le procès-verbal d'exhumation dressé par Pierre Bridelle, prêtre, docteur de Sorbonne, prieur de Notre-Dame de Beaulieu (Limousin), chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, archidiacre du Grand-Caux, vicaire général et vice-official de Mgr l'archevêque de Rouen.

T41 La signature du chanoine Blin que BR écrit Blein, n'apparaît pas dans la longue liste des témoins signataires du présent procès-verbal. La liste est plus détaillée dans celui qu'a dressé Pierre Bridelle. Là, Blin, signe J.-B. Blain, orthographe que nous avons retenue pour tous les actes qui le concernent.

T43 On peut identifier les noms des trésoriers dans les signatures qui suivent celle de Pierre Padelou et précèdent celle du Frère Timothée, Supérieur général.

T44 Saint-Sever et sa paroisse étaient un faubourg de Rouen.

T46 D'après la *Relation imprimée*,

« la tombe qui couvroit le corps de M. De La Salle étant d'une grosseur énorme, coûta bien du tems et des peines à lever. La Fosse où il étoit inhumé étant très profonde, il ne fallut pas moins de peine ni moins de tems pour le découvrir ».

Le moyen dont on se servit pour tirer le corps tel qu'il se trouvait et le placer dans le cercueil de plomb préparé pour le recevoir,

« fut de passer des Draps par-dessous le cercueil dans lequel il étoit renfermé afin de le soutenir de cette sorte; on vint à bout de le transporter tout entier dans le nouveau cercueil de plomb, revetu d'un autre de bois, dans l'état qu'il a été trouvé » (RI, p. 3).

Les chairs aussi bien que les habits sacerdotaux étaient entièrement consumés; la petite croix de bois qu'il avait entre les mains, la houpe de son bonnet carré ainsi que ses souliers avaient échappé à la corruption.

T47 Un morceau appréciable du cercueil a été offert, en 1964, à l'Hôtel de La Salle, par le Très Honoré Frère Nicet-Joseph. Il a été déposé au salon reliquaire. Il y figure avec l'attestation suivante : « Je sous-signé, Fr. Leone di Maria, Postulateur général F. S. C., certifie que ce morceau de bois, lié par un ruban jaune et scellé, a appartenu au cercueil de S. J.-B. de La Salle. Rome, ce 17/X/63. [Signé] fr. Leone di Maria, [l'Imbre : *Postulator generalis Fratrum Sch. Christ.*] »

T51 Dans leur certificat du 16 juillet 1734, le docteur et maître chirurgien attestent qu'ils ont

« remarqué tous les os de la teste dans leur nombre et engrenure naturelle, à l'exception de la machoire inférieure qui étoit séparée de son articulation; les vertèbres du col, tous les os de la poitrine, les vertèbres des lombes, l'os sacrum, les os innommés, les os des bras et des avant-bras, des cuisses et des jambes, se sont trouvez en leur quantité, situation et arrangement ordinaires; cependant détachés les uns des autres, n'ayant paru entr'eux aucune liaison ni conextion ; la plupart de ces os étoient enveloppés de restes de vêtements, les os du pied confusément meslés au-dessous de l'extrémité inférieure des deux tibias, les os des mains étoient tombés vers le milieu du costé gauche du cercueil sans aucun arrangement »¹.

T54 « On le mit au milieu du chœur de la Paroisse, sur un lieu élevé et environné de luminaires » (RI, p. 3).

T60 Le poêle est un drap qui couvre le cercueil et dont les cordons sont tenus par des personnes pendant la marche funèbre. Dans la circonstance, les deux coins arrière furent portés par MM. Terrisse et Dosmond (*alias* d'Osmond, Dossemont); ceux de devant, par deux autres chanoines « qui connaissaient particulièrement M. De La Salle » (RI., p. 4). Il s'agit de MM. Blain et Deschamps.

T64 *Le cortège funèbre.* C'est au chant des psaumes que la procession se mit en marche.

« Seize Ecclésiastiques en Surplis et en Etoles, eurent la dévotion de porter les Précieux restes d'un homme qu'ils honorent comme un des plus Grands Serviteurs de Dieu du dernier Siècle » (RI., p. 4).

Ils étaient précédés de

« Messieurs les Curez de St Sever, de St Maclou, de St Eloy, de St Vivien, de St Godard, de St Sauveur, de St Martin du Pont, de St Vigor »

auxquels s'étaient joints le clergé de leurs paroisses et celui des séminaires de Saint-Vivien et Saint-Nicaise.

Le groupe était si considérable — plus de trois cents portant un cierge en main — que les premiers arrivèrent à l'église des Frères lorsque les derniers sortaient de la paroisse. On y vit aussi des religieux de tous les ordres. Les quatre-vingts Frères, tant ceux de Saint-Yon que ceux arrivés de province, eux aussi portant flambeau, vinrent au-devant du clergé. Si l'on en croit le relateur,

¹ CIA n° 144, p. 22-3.

« le quart ou un tiers de la ville de Rouen était accourue à la cérémonie », soit trente mille personnes qu'encadraient les « gens de la Cinquantaine et les arquebuziers » pour empêcher le tumulte et écarter le peuple (RI., p. 4).

T67 C'est à ce moment qu'arrivèrent

« Mgr le Premier Président, Messieurs d'Enneval et de Courmoulins, Présidents à Mortier ¹, avec M. le Procureur Général, Madame la Première Présidente, Madame l'Intendante, et autres Dames de distinction » (RI., p. 4).

Pour satisfaire la dévotion du premier président, Camus de Pontcarré, les scellés furent levés et il put contempler les restes de son illustre ami.

Le fait mis en doute par Rigault (*op. cit.*, t. II, p. 134, n. 1), est attesté par RI, par la signature autographe du personnage en question, la première en regard de celle de l'abbé Bridelle, vicaire général, et par la lettre du Frère Blaise, directeur à Chartres, dans laquelle il confesse le pieux larcin qu'il commit en cette occasion ².

T69 Les deux procès-verbaux font remarquer que le cercueil ou coffre (PB, fol. 1v), fut placé dans un caveau « scitué derrière l'autel ». CIA n° 144 croit devoir préciser « que certains ouvrages portent que saint Jean-Baptiste de La Salle fut inhumé *derrière* l'autel de Saint-Yon, à l'entrée du chœur; c'est, croyons-nous, *devant* ou plus exactement, *sous* les marches de cet autel ainsi qu'il est d'usage pour le prêtre » (*op. cit.*, p. 21, n. 1). Le texte plus haut rapporté est cependant explicite. PB précise même que c'est « derrière l'autel du cœur de ladite Eglise de St Yon » (PB., fol. 1v).

T71 En présence de ce texte, la note 2, de CIA n° 144, semble elle aussi superflue. On y lit : « La tombe, c'est-à-dire la pierre tombale de marbre qu'on devait poser sur l'entrée du caveau, aurait été remplacée par la dalle de pierre

¹ Ainsi appelés à cause du *mortier*, toque de velours orné d'un galon d'or qui s'ajoutait à la robe rouge et à l'épitoge brodée d'hermine.

² « Monsieur le Premier Président de Pontcarré, y étant descendu pour le voir, on fit lever les scellés et ouvrir le cercueil...; et moy, ayant aussi dévotion d'avoir par devers moy quelque chose de ses reliques, me trouvant assez proche de ses pieds, je me baissay dans la foule du monde, et j'arrachai le gros doigt d'un de ses pieds, et qu'après que le Chapitre Général qui se fit ensuite et auquel j'assistay, fut finy, je m'en retournay à Chartres où ayant raporté à Monsieur l'abbé de Bernonville, chanoine, tout ce qui s'estoit passé à Rouen, je lui avouay m'être saisi d'un doigt d'un pied de Monsieur de la Salle, notre très cher Père, et il me pria avec des instances de le luy donner ». Cité par CIA n° 144, p. 24. — L'abbé de Truchy, chanoine et grand vicaire de Chartres, la remit, en 1750, au Frère Sernin, directeur de Chartres.

que M. du Jarier-Bresnard fit transporter de Saint-Sever, où l'építaphe n'avait plus son emploi depuis la translation du corps du saint Fondateur à Saint-Yon ». Cf. *op. cit.*, p. 21, n. 2.

On lira ci-après nos réflexions à propos de l'építaphe latine posée sur le caveau de Jean-Baptiste de La Salle à la chapelle de Sainte-Suzanne, église Saint-Sever.

Avec la ré-inhumation des précieux restes du corps de M. de La Salle, « derrière l'autel du cœur de ladite Eglise de Saint-Yon », finit le procès-verbal de Pierre Bridelle dont Pierre Padelou, vicaire de Saint-Sever, a été le « secrétaire en cette partie ». Suivent les noms de quinze curés de la ville qui y furent présents, avec Mgr de Pontcarré, premier président du Parlement de Rouen, M. de Pontcarré de Viermes, maître des requêtes à Paris, M. de Becdelièvre, marquis de Quevilly. Ils ont tous signé le précieux document.

Par PB (fol. 1), nous savons que la cérémonie avait commencé à « trois heures après midy » et que sur les « neuf heures du soir », Pierre Bridelle, après avoir fait souder le cercueil de plomb, le fit placer dans le caveau préparé à cet effet.

En la possession du corps de leur Fondateur, les Frères étaient au comble du bonheur. L'auteur de la *Relation imprimée* termine son récit par cette sentence qui est tout à la fois un souhait : « Leur bonheur sera parfait s'ils conservent toujours son Esprit » (RI., p. 4).

T79 *L'oraison funèbre de M. Dujarier-Bresnard*. Ni flots d'éloquence, ni louanges imméritées, mais la juste appréciation des faits. En conséquence des ordres de Mgr l'archevêque de Rouen, représenté par l'abbé Bridelle, et à cause de la bienveillance qu'il portait à l'Institut, le curé de Saint-Sever remettait au Frère Timothée, supérieur général, les précieux restes du corps de feu Messire de La Salle. Dans la courte oraison funèbre qu'il prononça au soir de ce mémorable 16 juillet 1734, l'abbé Dujarier-Bresnard ne jugea pas opportun de rappeler la noblesse d'origine, ni les qualités de cœur et d'esprit, ni l'extérieur avantageux qui rendait vénérable la personne et la mémoire de son très pieux paroissien. Mais il célébra sa charité, son humilité, son zèle, « sources fécondes de toutes les vertus chrétiennes et apostoliques ». Il évoqua l'amitié qui les avait unis durant les deux dernières années de sa vie et le saint ministère qu'il avait exercé auprès de lui quelques instants avant son décès. Nulle mention, bien sûr, des heures crucifiantes qu'il lui avait fait passer sur son lit d'agonie. Ce « précieux dépôt », il le confiait en gage de l'union qui devait toujours régner entre les Frères et les pasteurs de la paroisse. C'est le souhait qu'il formulait pour lui-même et ses successeurs. Le lendemain, il le concrétisait en

allant processionnellement avec tout son clergé chanter les vêpres et dire une messe solennelle pour le repos de l'âme de son ancien paroissien.

T104 D'après RI et *Gallia christiana*, c'est ce même jour, 17 juillet 1734, que Mgr De Saulx-Tavannes se rendit lui aussi à l'église Saint-Yon ainsi qu'il l'avait promis. Il tint parole ¹.

Ce fut l'épilogue aux cérémonies officielles qui avaient marqué la triomphale translation des restes mortels du grand serviteur de Dieu ².

T107 L'affluence considérable de gens qui s'étaient pressés à l'église Saint-Sever causa quelques dégradations à l'intérieur de l'édifice. Nous lisons dans le « *Registre pour servir aux Comptes des trésoriers de la paroisse de Saint-Sever...*, 1728-1761 » : reçu des « FF. des Ecoles chrétiennes pour les débris des Bancs de l'Eglise lors de l'exhumation de feu Monsieur De La Salle, vingt-quatre livres » ³.

T108 Mais là ne se limita pas la générosité des Frères à l'égard de la paroisse, de ses curé et trésoriers. Pleins de reconnaissance, ils donnèrent « au trésor et fabrique de cette église, deux chappes de damas blanc fournies de leurs orphrois et chapperons », une de « velours cizelé cramoisy à fond blanc et l'autre de plein velours aussi cramoisy » ⁴. D'après cette addition, il faut conclure que le procès-verbal en question fut rédigé quelques jours *post eventum*.

T115 Les signatures du curé et du vicaire sont identiques à celles enregistrées au procès-verbal Bridelle. Ont signé après eux, les trésoriers et marguilliers de la paroisse. Leurs noms se retrouvent sur le *Registre des Comptes* de ladite paroisse, pour la période 1728-1761 ⁵.

¹ Il fut d'abord arrêté que le Prélat feroit lui-même la levée et le transport du Corps après avoir été exhumé, mais ce premier dessein fut changé et il fut réglé [...] que Monseigneur l'archevêque iroit le lendemain bénir l'Eglise des Frères et y célébrer. »

² On lit dans *Gallia christiana*, t. XI, col. 345 : « Tunc basilicam sibimet ipsi Fr. Timothée posuere satis elegantem, quam Jesu consecravit XVI calend. Augusti anno 1734, Nicolaus de Saulx de Tavannes, archiepiscopus Rotomagensis, altero die postquam Fratres eodem loci ex ecclesia sancti Severi exuvias fundatoris sui transtulissent extincti apud sanctum Ionium VII idus Aprilis anno 1719 ».

³ *Arch. Seine-Maritime*, G 7588, p. 105.

⁴ Quelques années auparavant, le 20 juillet 1720, les Frères avaient offert à M. Dujarier-Bresnard « une caisse de reliques dont lui a fait don Frère Thomas, religieux de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, procureur général de l'Institut : reliques de saint Donat, saint Concorde, sainte Réparate, sainte Mansuette, tirées du cimetière de sainte Calipode ». Cf. *Arch. Seine-Maritime*, G 7587 (date indiquée).

⁵ *Arch. Seine-Maritime*, F 7588.

T120 *Frère Timothée* (1682-1741).

Infatigable auxiliaire de M. de La Salle dans le Midi, Guillaume Samson-Bazin, né le 14 janvier 1682, sur la paroisse Saint-Séverin à Paris, entra dans la Société, le 24 janvier 1700. Vingt années plus tard, le jour de l'Assomption de Notre-Dame, il était élu supérieur général en remplacement de Frère Barthélemy, décédé.

Employé à Mende et à Marseille, directeur de la communauté d'Avignon et visiteur des maisons de la Provence et du Languedoc, ni sa jeunesse, ni ses larmes n'eurent raison des suffrages des Capitulants. Front large, regard clair-voyant, c'est surtout le jugement avisé, la décision réfléchie, le sang-froid, la confiance, toutes les facultés en équilibre¹ qui ont guidé le choix de ses électeurs.

Son gouvernement sera l'un des plus longs — trente et un ans, de 1720 à 1751 — et des plus florissants : lettres patentes (1724), Bulle d'approbation (1725), édition des *Règles* (1726), des *Méditations* (v. 1730, 1733), du *Recueil* (1726), de la *Méthode d'Oraison* (1739), sans compter les *Devoirs de la bienséance et de la civilité chrétienne* (1729), la *Conduite des Ecoles* (1720); construction de l'église de Saint-Yon (1728-1734), translation du corps de M. de La Salle (1734), Vies de M. de La Salle par Bernard (1721), Maillefer (1723), Blain (1733), témoignent de ses tenaces efforts, de ses éclatants succès. Avec une sagesse consommée, il dirige la croissance de l'Institut. Lorsque la première moitié du siècle s'achève, les disciples de M. de La Salle sont répandus dans plus de quatre-vingts localités dans le Midi, en Dauphiné, dans la généralité de Montpellier, à Montauban, dans le Rouergue, dans la région parisienne, à Nantes, Rennes, Angers, à Mézières, dans les Ardennes, en Lorraine (Metz, 1748; Nancy, 1749; Lunéville, 1751); et au-delà des frontières françaises, en Suisse (Estavayer, 1750), et en Italie où la maison de Rome stabilisée, s'ouvre celle de Ferrare (1741).

Essor considérable que seul un recrutement assuré pouvait soutenir. De 1720 à 1750, vingt-cinq novices par an, en moyenne, entreront dans l'Institut. Le déchet, il est vrai, dépasse les quarante pour cent, mais il ne ralentit pas le rythme des fondations. La formation un peu hâtive peut être mise en cause, mais en raison de tant de besoins, de tant de voix impérieuses qui réclamaient du secours, et de l'usure des effectifs, pouvait-on refuser le pain de la doctrine et un petit vernis intellectuel à tant d'enfants qui demandaient ce mince bagage humain ?

¹ G. RIGAULT, *op. cit.*, t. II, p. 45.

Si le développement extérieur de l'œuvre a un peu souffert, Frère Timothée poursuit sans relâche son perfectionnement intérieur. Face au péril janséniste, au gallicanisme menaçant, il proclame l'orthodoxie de sa foi et sa soumission entière à l'Église de Rome. Aux prélats qui contestent l'autonomie de l'Institut ou veulent l'assujettir à l'autorité diocésaine, il répond par un *non possumus* catégorique appuyé sur le texte intangible de la Bulle d'approbation. Aux Frères, enfin, que le langage philosophique ou simplement la mentalité du milieu où ils exercent inspirent, il donne des consignes très précises : fidélité à l'esprit du Fondateur, sauvegarde, coûte que coûte, du patrimoine spirituel lasallien.

Grand supérieur, Frère Timothée le restera jusqu'en 1751. Il n'a que soixante-dix ans; mais cinquante années d'activité incessante l'ont prématurément vieilli. Malade, en mars 1751, à l'extrême limite de ses forces, « hors d'état de remplir les devoirs de sa charge » déclare-t-il humblement, il convoque le Chapitre général pour se choisir un remplaçant. Le 3 août 1751, Frère Claude, Jean-Pierre Nivet, était désigné pour prendre le commandement. Cinq mois plus tard, Frère Timothée, ce « second Fondateur » de l'Institut, comme d'aucuns l'ont surnommé, expirait doucement à Saint-Yon ¹.

Frère Etienne, dans le siècle Jean Pérotin, né à Termes (Ardennes), le 28 février 1688, entra dans la Société, le 17 juillet 1712.

Contemporain de M. de La Salle, il va marquer de son passage les maisons de Chartres et Saint-Omer où il a exercé les fonctions de directeur jusqu'en 1734. En cette année, il prend rang parmi les assistants du Frère Supérieur général, à côté du Frère Irénée, et en remplacement du Frère Dosithée qu'une cécité progressive, avant de devenir totale, a obligé à démissionner. Réélu à cette charge aux Chapitres généraux de 1747 et 1751, il figure, à partir de cette date, comme « premier Assistant ». Devenu trop infirme, il résigne ses fonctions, le 3 août 1752, et revient en Champagne. Il n'a que soixante-quatre ans lorsqu'il meurt à Reims, rue de Contrai, le 2 octobre de la même année; Frères Silvère et Stanislas signent son acte d'inhumation ².

¹ On consultera avec profit les chapitres admirables que Georges Rigault a consacrés au généralat du Frère Timothée, dans son *Histoire générale*, t. II, pp. 41 à 315.

² Voici son acte de décès : « L'an de grâce mil sept cent cinquante deux, le deuxième jour du mois d'octobre, est décédé en la maison des Frères des Ecoles chrétiennes de cette paroisse, le Frère Etienne Perotin, âgé de soixante cinq ans environ, ancien Assistant du Supérieur général desdits Frères. Nous l'avons inhumé le lendemain au cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires. En foy de quoy, je, François Motté, prêtre et curé de cette paroisse, ai signé le présent acte avec les témoins requis, les jours, mois et an que dessus ». [Sig.] Frère Silvère; Fr. Stanislas; Motte. — Cf. *Arch. Ville de Reims, Saint-Etienne*, reg. 1751-1755, [an. 1752, fol. 34v.]. — CEHILLEM, mcf. 42,2.

T121 *Frère Irénée*. Fils de vieille race, âme héroïque, le chevalier Claude-François du Lac de Montisambert, par une métamorphose frappante, va devenir le « Frère » des Écoles chrétiennes; et l'homme qui sous le couvert du costume militaire ne rêvait que plaisirs et gloire humaine ne voudra plus que « le nom, l'habit, les vertus, l'obscur existence » de l'humble Frère.

Né le 30 octobre 1691, à Tigy, duché de Sully, diocèse d'Orléans, de Claude-Lancelot du Lac de Montisambert et de Suzanne d'Ergnoust de Beauvillier, il est, à l'âge de quatorze ans, lieutenant au régiment de Sainte-Menehould. Terrible joueur, garçon de vie facile, désœuvré, accablé de dettes, la guerre le tire de ce guet-apens du vice. Blessé à Malplaquet (1709), il lit la *Vie des Saints*. Lieutenant du Royal-Champagne, il retourne à Denain (1712) où Villars sauve la France. Après Marchiennes, il démissionne, vend son cheval, renonce à la gloire. Les capucins, la Grande-Chartreuse, la Trappe de Sept-Fonds, lui refusent l'entrée au monastère. Claude-François se rend à Fourvières, à Rome, à Lorette. En vain; c'est à Grenoble qu'il trouve sa voie, en 1714. Il se présente au chanoine Jean d'Yse de Saléon qui l'accueille avec sympathie. Ensemble, ils font route jusqu'à Parménie. Face à eux, un solitaire qui cherche aussi sa route : Jean-Baptiste de La Salle. Pour l'un comme pour l'autre, c'est la minute de Dieu : une cellule, la prière, le silence... la lumière ! Dans cette âme aux apparences rugueuses, M. de La Salle découvre une vocation d'élite.

Le 6 juin 1714, à Grenoble, Claude-François reçoit l'habit et le nom de Frère Irénée. Il fait son noviciat à Avignon que dirige un excellent formateur, Frère Timothée.

En présence des élèves, l'ex-officier de cavalerie se révèle piètre *magister*. Il échoue à Avignon, à Paris, Saint-Sulpice, à Laon (1717). Celui qui sut commander aux hommes et affronter le fracas des armes ne vint jamais à bout d'une petite troupe de bambins espiègles. Mais M. de La Salle parvient à dresser d'une main paternelle ce sujet extraordinaire, souple, humble, obéissant, et à faire de lui le « modèle du religieux selon son cœur ». Frère Irénée incarne l'esprit du Fondateur, sa piété, son sens surnaturel, sa soif de mortification et de souffrance, sa dévotion mariale. Directeur des novices à partir de 1717, il s'applique à faire vivre ces jeunes âmes « religieusement », à leur faire acquérir les vertus de leur vocation : foi, obéissance, amour de la sainte pauvreté, détachement de toutes choses, humilité, mortification, dévouement absolu, zèle infatigable, sans limite.

Premier Assistant du Frère Supérieur général Timothée (1725-1747), il participe à la conduite générale de l'Institut. La tâche lui est d'autant plus facile que bien des Frères sont passés par ses mains. Il les a tous marqués de

cette empreinte lasallienne où les aînés retrouvent l'esprit primitif que les plus jeunes s'efforcent d'acquérir au contact de ces parfaits prototypes. Sans heurts, sans tiraillements, Frère Irénée a ménagé la transition entre la période du Fondateur et celle de la prise en charge par ses premiers successeurs.

Une longue maladie saintement acceptée, virilement supportée, culbute ses cinquante-six ans. La mort survint le 3 octobre 1747. Inhumé dans la crypte de Saint-Yon, son corps fut déposé près de celui de M. de La Salle¹.

T121 Au moment où Frère Claude appose sa signature, il était maître des novices à Avignon.

Né à Châtillon-sur-Loing (Loiret), le 18 janvier 1690, il était entré à Saint-Yon, le 8 juin 1726, âgé de trente-six ans. Frère Irénée, directeur du noviciat central depuis 1717, plaça en lui toute sa confiance et se l'adjoignit comme sous-directeur. Il succéda au Frère Stanislas (+ Marseille, le 4 décembre 1731) comme directeur du noviciat de la province méridionale. C'est dans l'exercice de cette charge qu'il fut élu supérieur général de l'Institut des Frères, le 3 août 1751. Cf. RIGAULT, *op. cit.*, p. 190, 317. — LUCARD, *Annales*, t. II, p. 207.

Frère Sébastien, Jean-Baptiste Trirrion, né à Varennes-en-Argonne (Meuse), le 5 mars 1682, entra au noviciat de Saint-Yon, le 22 mai 1701 et mourut à Guise (Aisne), le 20 juin 1745. Cf. *Cahiers lasalliens*, vol. 3, p. 37 [26].

¹ C'est avec une vive sympathie, non dissimulée, que M. Georges Rigault a dégagé en des pages émouvantes, les traits essentiels de son compatriote Claude-François du Lac de Montisambert. C'est à lui que nous avons emprunté les lignes marquantes de notre synthèse. Pour une connaissance plus complète du sujet, voy. G. RIGAULT, *op. cit.*, t. II, *Index bibliographiques*, art. Irénée (Frère). — *Vie du Frère Irénée, de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes* (1691-1747), Procure générale, 78, rue de Sèvres, 1930. — LUCARD, *Annales*, t. II, pp. 198-205. — L'ouvrage fondamental reste toujours : LATOUR (abbé), *Vie du Frère Irénée, des Écoles chrétiennes*, Avignon, Joseph Doumergue, 1774.

L'hôtel de La Salle, à Reims, possède un portrait authentique du Frère Irénée, signé et daté : « BREA MAJOR pinxit, 1749 ». C'est vraisemblablement une copie de celui peint de son vivant, en 1747, par un artiste rouennais — sans doute Paul Brard — sur ordre du Frère Timothée. La copie ne démerite pas du modèle que Rigault décrit ainsi que suit : « long visage au nez et au menton assez aigus, aux joues maigres, au front très découvert sous une auréole de cheveux épais et bouclant aux oreilles; un regard et des lèvres qui se sont exercées à la bienveillance, et qui toutefois gardent trace de quelque ironie ancienne... la pointe d'esprit « guêpin » qu'on reproche aux Orléanais et qu'aiguise encore une fierté aristocratique... De la distinction, de la « race », qui devait se discerner aussitôt, sous le vêtement poussiéreux du pèlerin, sous le manteau usé que le Frère Irénée choisissait, pour ses sorties en ville, dans le vestiaire de Saint-Yon », dans RIGAULT, *op. cit.*, t. II, p. 169.

La dépouille mortelle du Frère Irénée repose, depuis 1895, au cimetière rouennais de Bon-Secours. Là furent transportés également et à pareille date, les ossements des Frères Supérieurs généraux Timothée et Claude, et du Frère Raymond, Assistant.

T163 *Frère Maximin*, Thomas François, né à Louviers (Eure), le 29 septembre 1663, entra au noviciat de Saint-Yon, le 25 novembre 1707. Profès perpétuel, le 8 septembre 1735, il mourut à Saint-Yon, le 16 juillet 1744.

Nous possédons de lui plusieurs quittances signées aux Vans (Ardèche), en 1713 et 1716. En cette année, il était directeur de l'école. En 1712, il reçut la visite de Jean-Baptiste de La Salle venant d'Alès. Celui-ci fut heureux de revoir ses Frères, « anges de paix dans un pays où les ruines entassées par la guerre attristaient partout les regards »¹, où Frères René et Maximin se montraient dignes de leur vocation.

¹ LEON DE MARIA AROZ (Frère), *L'Expansion missionnaire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes depuis ses Origines jusqu'à la Promulgation de la Constitution « Sapienti Consilio »* (29 juin 1908). *Le Fait historique. Ses Causes.* (Thèse doctorale), t. I, I, p. 340.

26

EXHUMATION DES OSSEMENTS DE M. DE LA SALLE

*Procès-verbal par
l'abbé Pierre BRIDELLE,
docteur de Sorbonne,
Vicaire général,
chanoine de l'église métro-
politaine de Rouen.
Rouen, 16 juillet 1734*

- A. Original. Bibl. municipale de Rouen, Ms 608, Registres paroissiaux, Saint-Sever, 1726-1735 [année 1734, *post* fol. 22].
- E. *Les Reliques de saint Jean-Baptiste de La Salle. Leur transfert à Lembecq-lez-Hal*, dans *Circulaires instructives et administratives*, n° 144 (7 octobre 1906), Paris, 1906, p. 17-19; 21-22.
- e. Arch. Hôtel de La Salle (pièce non classée). — CEHILLEM, mcf. 4891,1-4.

[fol. 1]

L'an mil sept cens trente quatre, le seizieme jour de juillet, trois heures après midy, sur la requête présentée à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Nicolas de Saulx Tavannes, archevêque de Roüen, primat de Normandie, pair de France et premier aumônier de la Reine, par les Frères Supérieur Général, Procureur général et Directeurs de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes et charitables de la maison de St Yon de Roüen, expositive qu'en l'année mil sept cens dix neuf, le septième jour du mois d'avril, le corps de Messire Jean-Baptiste Delasalle, prêtre, ancien chanoine de l'église de Notre-Dame de Reims, leur Instituteur, a été inhumé dans l'église

1 Lan | 2 Requete | L'illustrissime | 3 Tauanne Archevêque |
4 Primat | Pair | 5 freres | g[ener]al | 6 L'Institut | freres | 7 CIA Maison | Saint | Expo-
sitive | 8 Sept | Septieme | 9 M[essi]re | CIA de La Salle | L'Eglise |
10 L'Eglise paroisse *correx.* paroissie *interl. supra* elle | CIA paroissiale |

paroissielle de St Sever, fauxbourg de Roüen, parce qu'alors la maison
 de Saint-Yon n'avoit pas encore d'église et n'étoit point encore établie
 en Communauté, mais que leur Institut aiant été autorisé par lettre
 patente de Sa Majesté, en datte du mois de septembre mil sept cens
 15 vingt quatre et confirmé par les Bulles de notre Saint Père le Pape
 Benoist treize, données à Rome le septième des kalendres de février
 mil sept cens vingt quatre, ils auroient fait bâtir une église, dans ladite
 maison et Communauté de St Yon, dans laquelle ils désireroient de
 faire transporter le corps dudit Sieur de La Salle, leur Instituteur,
 20 tendante ladite requête à ce que permission leur fut accordée par mon
 dit Seigneur l'archevêque de faire exhumer le corps dudit Sieur Jean-
 Baptiste de la Salle, et de transporter ses ossements, de ladite église
 de St Sever dans celle de leur Communauté de St Yon qu'ils viennent
 d'achever de bâtir et qui est avec leur dite maison dans les limites de
 25 ladite paroisse de St Sever, Nous, Pierre Bridelle, prêtre, docteur de
 Sorbonne, prieur de Notre-Dame de Beaulieu, chanoine de l'église
 métropolitaine de Roüen, primatiale de Normandie, archidiacre du
 Grand-Caux, vicaire général et vice-official de mon dit Seigneur
 l'archevêque de Roüen, faisant droit sur ladite requête, de l'autorité
 30 de mon dit Seigneur l'archevêque, nous nous sommes transportés
 dans ladite église paroissiale de St Sever, accompagné de M. Pierre
 Padelou, prêtre, vicaire de ladite paroisse, que nous avons pris pour
 notre secrétaire en cette partie, où étant en présence et du consente-
 ment de noble et discrète personne Messire Louis du Jarrier Bresnard,
 35 prêtre, curé de ladite paroisse, nous nous sommes faits représenter
 les Registres mortuaires de ladite paroisse de l'année mil sept cens

11 CIA faubourg / qualors / CIA Maison | 12 Eglise / Etablie | 13 Leur |
 14 Septembre / Sept | 15 CIA bulles / nôtre | 16 Treize / Septieme / kalendres | 17 Sept /
 Ils / Eglise / leur *correx.* la *interl. supra* dite | 18 Com[m]unaute /
 CIA Saint | 19 Corps | 20 lad[ite] Requête | 21 L'archevêque / Exhumer / Corps | 22
 lad[ite] Eglise | 23 CIA Saint / CIA Saint / quils |
 25 lad[ite] CIA de la / Saint / Docteur | 26 L'Eglise | 27 Primatiale CIA primatiale |
 28 grand / Mondit | 29 L'Archevêque CIA Monseigneur |
 30 CIA transporte | 31 lad[ite] Eglise / CIA Saint | 33 nôtre Secrétaire / ou | 34 CIA
 discrète / jarrier | 35 Sommes CIA fait | 36 lad[ite] / Sept |

Vigors et autres Ecclesiastiques, Et en presence aussi de Messieurs De
Sons carre Brans Brindum au Parlement de Rouen Monsieur De
Pon carre de vicomes Malice de Raquies a Paris Monsieur de Bredelierre
Marquis de Quenilly et de plusieurs autres personnes de consideration et un
grand concours de peuple.

Camus Lencarn Libbe Grille vic. de
La Londe avec Abbe de un de un de

de de de de de de de de de de
F. B. Blain de de de de de de de de de de
Pechamps de de de de de de de de de de
Pombreie de de de de de de de de de de
L. Dohayer de de de de de de de de de de
Lefevre curé de St. Maurice

J. B. Lela Rue de de de de de de de de de de
curé de St. Eloy de de de de de de de de de de
Emanquere de de de de de de de de de de
Curé de St. Martin du Pont de de de de de de de de de de
Gwiorbel de de de de de de de de de de
curé de St. Pierre de la Chapelle

Curé de St. Vincent de de de de de de de de de de
Curé de St. Vigor de de de de de de de de de de
Curé de St. Simeon de de de de de de de de de de

Exhumation des ossements de Messire Jean-Baptiste de La Salle
(Procès-verbal Pierre Bridelle. Rouen, 17 juillet 1734), [fol. 2].

dix neuf, par lesquels il paroît que Messire Jean-Baptiste de la Salle, prêtre, ancien chanoine de Notre-Dame de Reims, a été inhumé par ledit sieur curé, le huitième d'avril audit an mil sept cens dix neuf, dans la chapelle de Ste Suzanne, dans ladite église et paroisse de St Sever, au côté gauche du cœur, nous avons passé dans ladite chapelle où ledit Sieur curé nous a montré l'endroit où ledit

[fol. iv.]

Sieur de la Salle étoit enterré sur lequel étoit une pierre portant inscription dont la teneur en suit : *D. O. M. Hic expectat resurrectionem vitae venerabilis Joannes Baptista Delasalle rhemus presbiter doctor theologus excanonicus ecclesiae metropolitanae rhemensis Institutor Fratrum Scolae christianae natalibus clarus virtutibus clarior. Obiit Feria Sexta Parascevae die septima aprilis anno 1719 in aedibus Fratrum Sancty Yonii hujusce parochiae annum agens LXVIII. Det ille Dominus invenire requiem in illa die. Hoc pietatis monumentum aposuit piissimo parochiano Ludovicus du Jarrier Bresnard hujus ecclesiae rector.* Et après nous être fait assurer par ledit Sieur curé et par plusieurs personnes présentes qui nous ont attestés avoir assisté à son enterrement, que le lieu qui nous a été indiqué est le véritable lieu de sa sépulture, et que personne n'y a été enterré depuis lui, ladite pierre a été levée, et ensuite nous avons fait fossoyer et enlever les terres qui étoient sur le cercueil, duquel le bois s'est trouvé cassé en partie, et en aiant fait tirer le reste, nous avons trouvé sur la planche de dessous tous les ossemens dudit Sieur Delasalle chacun dans leur scituation naturels sans aucune liaison, suivant la visite et le raport qui en a été faite en notre présence par Messieurs Henault, docteur en médecine, et Jourdin, maître chirurgien à Rouën, et lesdits ossemens ayant été levez

37 Maitre *post correct.* Messire | 38 *post correct.* Nostre | 39 Sieur ' Avril ' Sept | 40 CIA Sainte ' lad[ite] Eglise | CIA Saint | 41 CIA cœur ' *post correct.* laditte | 44 CIA *omit.* en ' Expectat Resurrectionem | 45 joannes baptista ' Rhemus | 46 Excanonicus Ecclesiae ' Rhemensis ' fratrum | 48 Septima ' fratrum | 49 gens *correct.* agens ' illi | 53 CIA attesté | 54 Sépulture | 59 CIA ossemens ' Scituation CIA situation naturelle | 60 Sans ' Suivant ' CIA rapport | 61 nôtre ' Docteur ' CIA Jourdain ' m[aitr]e Chirurgien | 62 lesd[its] CIA *omit.* lesd[its] ' CIA Levés | 64 Vn ' CIA déposés '

à l'aide de la planche qui étoit restée dessous, nous les avons fait couvrir d'un drap blanc et ils ont été déposés sans être dérangés de leur situation dans un cercueil neuf de plomb dont nous avons fait souder le couvert et avons fait mettre ledit cercueil dans un coffre de bois bien fermé et scellé; ensuite nous avons fait placer ledit cercueil au milieu du cœur de ladite église. Et après avoir chanté le répons *Libera* et le *De profundis*, nous sommes sortis de ladite église de St Sever avec le clergé d'icelle et de plusieurs autres paroisses de Roüen, en chantant les vêpres des morts, et avons transporté le cercueil dans l'église desdits Frères de St Yon, nouvellement bâtie, où, étant parvenus, et après avoir chanté les prières ordinaires qu'on chante à l'inhumation des morts, nous avons fait placer ledit coffre dans un caveau préparé pour cet effet, scitué derrière l'autel du cœur de ladite église de St Yon. Dont et du tout ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal que nous avons signé avec ledit Padelou, notre secrétaire, en présence de Monsieur l'abbé de la Londe, chanoine, haut doyen de l'église métropolitaine de Roüen; Monsieur l'abbé Terrisse, chanoine, archidiacre et grand vicaire de Roüen; Monsieur l'abbé de Chamron, grand vicaire de Roüen; Monsieur l'abbé Dosse-
mont, chanoine archidiacre de Roüen; Monsieur l'abbé de Coustey, chanoine et grand pénitencier; Monsieur l'abbé Deschamps, chanoine de Roüen; Monsieur l'abbé Blein, chanoine de Roüen; Monsieur Petit de Captot, curé de St Maclou, doyen de la chrétienté; Monsieur Ponstrouvé, curé de Saint-Godard; Monsieur de la Ruë, curé de St Eloy; Monsieur Sevestre, curé de Saint-Vivien; Monsieur Quimbel, curé de Saint-Etienne-de-la-grande-Eglise; Monsieur Deshayes, curé

CIA derangés ' Scituation CIA situation Vn |

66 Souder led[it] | 67 fermés 'scellés *correx.* fermé 'scellé 'CIA ensuite 'led[it] |

68 CIA chœur 'lad[ite] Eglise 'CIA après quoi on a chanté | 69 CIA

répons ' *profundis* CIA *finitur transcriptio* 'Sommes 'lad[ite] Eglise | 70 Clergé jcelle ' p[aroi]sses | 71 Vêpres ' Cercueil | 72 L'Eglise desd[its] freres ' ou |

74 L'inhumation | 75 Un ' Scitué | 76 Eglise | 77 Signé | 78 nôtre ' L ' CIA la Louse |

79 Doyen ' L'Eglise Métropolitaine ' L' | 80 Archidiacre | 81 L' ' L'

' CIA d'Osmond | 82 Archidiacre ' L' ' CIA Coustée *omit.* chanoine ' Pénitencier | 83 L' |

84 L' CIA Blain | 85 Curé ' CIA Saint | 88 Curé ' CIA Etienne ' Curé |

de St Sauveur; Monsieur Emangard, curé de Saint-Martin-du-Pont;
 90 Monsieur le curé de Saint-Vigor et autres ecclésiastiques. Et en présence aussi de Monseigneur de Pontcarré, premier président au Parlement de Rouën; Monsieur de Pontcarré de Viermes, Maître des Requêtes à Paris; Monsieur Becdelièvre, marquis de Quevilly, et de plusieurs autres personnes de considération et d'un grand concours de
 95 peuple.

[Signé] Camus de Pontcarré [paraphe]; L'abbé Bridelle [paraphe], vic. gén.; Becdelièvre, marquis de Quevilly; l'abbé de Chamron, vic. gen. [paraphe]; l'abbé Terrisse, vic. gen. [paraphe]; D'Osmond [paraphe]; J. B. Blain; Deschamps [paraphe]; R. L. Cousté [paraphe];
 100 Petit de Captot [paraphe]; Dujarier Bresnard, curé de St Sever [paraphe]; Pontrevé [paraphe]; L. Deshayes, ancien curé de St Sauveur; Le Roy [paraphe], curé de St Sauveur; J. B. de La Rue, curé de St Eloy [paraphe]; J. B. Sevestre [grille], curé de St Vivien; Esmangard [paraphe], curé de St Martin-du-Pont; Quimbel, curé de St
 105 Étienne-la-grande-Eglise; Pontcarré de Viarme [paraphe]; P. J. Néel, curé de St Vigor; P. Padelou, vicaire de St Sever [paraphe]. Sceau plaqué.

89 CIA Emaugard ' Curé ' Du | 90 Curé '
 Ecclésiastiques Et | 91 de CIA Pont-Carré Premier President | 92 CIA Pont-Carré |
 93 CIA Bec de Lièvre ' Marquis '
 CIA Quevilly | 94 CIA *omit.* et d'un grand concours de peuple.

T1 Plus ramassé — on y retrouve ce style de curie, juridique, précis — le procès-verbal BRIDELLE que nous venons de transcrire, ajoute quelques détails à celui de Dujarier-Bresnard que nous avons commenté: reconnaissance de l'Institut des Frères par Lettres patentes de septembre 1724, et par Bulle pontificale du 25 janvier 1725, construction de l'église de Saint-Yon qui venait de s'achever, identité du défunt dûment vérifiée par la lecture de l'acte de décès. On pouvait dès lors procéder en toute sûreté à l'exhumation des restes après les avoir localisés dans la chapelle de Sainte-Suzanne, à gauche du chœur — que PB écrit invariablement cœur — non sans s'être assuré par foi de témoins

qu'aucune personne autre n'y avait été enterrée en ce lieu. C'est aussi par Bridelle que nous connaissons, comme il se devait, les grands dignitaires du Chapitre métropolitain de Rouen et autres personnalités ecclésiastiques et civiles — sept chanoines et neuf curés, dont celui de Saint-Sever — qui comptaient sa suite et ont signé en qualité de témoins ¹.

T78 *L'église de Saint-Yon* : monument de piété que les Frères avaient voulu ériger pour garder les restes mortels de leur Fondateur, Jean-Baptiste de La Salle.

C'est le 7 juin 1728 que l'abbé Robinet, vicaire général, bénit les deux premières pierres de la future église. La première du côté de l'évangile fut posée au nom de Mgr l'archevêque de Rouen; la seconde, d'après l'inscription, par « Mgr Pierre Nicolas Camus, chevalier, seigneur de Pontcarré et autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils, maître de requêtes honoraires de son hôtel, premier président au parlement de Normandie, du règne de Louis XV, le 7 juin 1728 » ². La pose des premières pierres du portail fut réservée aux deux premiers échevins de la ville, MM. Mellon Cécille et Louis Judde.

L'église s'éleva à peu de frais : les Frères avaient eu pour rien les « assises » de la belle maison Carel; un des leurs fut l'architecte; la pension de force et la maison fournirent contremaîtres, ouvriers et techniciens. « Les Frères travaillent eux-mêmes, écrit Blain, tirent le sable, charient les matériaux, taillent les pierres, servent de manœuvres et mettent la main à tout » ³. L'entreprise était fort avancée en 1734, déclare cet auteur, alors que Lucard fait penser que deux ans après la pose des fondements, « les travaux de construction furent achevés » ⁴. Elle était en service et donc bénite avant le rite consécatoire accompli par Mgr de Saulx-Tavannes au lendemain de la translation des restes de messire Jean-Baptiste de La Salle (17 juillet 1734) ⁵.

¹ Le document original étendu sur parchemin et muni d'un sceau plaqué est intercalé entre les pages 22 et 23 du Ms 608 de la *Bibl. municip. de Rouen*, et non à la mairie de ladite ville, contrairement à CIA n° 144, p. 17, n. 1.

² Georges RIGAULT, *op. cit.*, t. II, p. 127, qui cite Dom Farin, mais dont le texte est inspiré par LUCARD, *Annales*, t. II, pp. 39-40.

³ BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 193.

⁴ LUCARD, *Annales*, t. II, p. 40.

⁵ D'après le texte de *Gallia christiana* cité plus haut (Cf. document 25, p. 349, n. 2), l'église fut consacrée sous l'invocation de Jésus-Enfant. Mais sur le revers des deux premières pierres posées côté épître et évangile, on lit : « Cette église est dédiée à la divine enfance de Notre-Seigneur, sous l'invocation de la Conception immaculée de la très Sainte Vierge, de Saint Joseph et de Saint-Yon », dans LUCARD, *Annales*, t. II, p. 39.

Modeste à côté des somptueux édifices religieux de Rouen, elle n'en est pas moins « de bon goût », avec sa façade aux styles dorique et ionique superposés, ses niches garnies de leurs statues, sa frise, ses huit colonnes, ses deux pilastres et son fronton arrondi, son clocher hexagonal : un travail consciencieux, solide, peu nuancé, mais qui répond à sa destination : le chœur réservé aux Frères et aux novices, la nef, aux élèves; les bras de la croisée, aux pensionnaires de force.

Deux belles grisailles de Louis de Saint-Igny reproduisant l'*Adoration des bergers* et l'*Adoration des Mages*, furent destinées aux autels de la nef; une toile, figurant Saint-Yon, due au pinceau de Bréa-Major vint garnir le fond du sanctuaire, en 1745; une composition analogue, rappelant Saint-Sever, s'y ajouta en 1746.

Dans ce décor agréable, les cérémonies du culte se déroulaient avec pompe et dignité. Le chant liturgique était à l'honneur. Tous les élèves avaient un exemplaire des *Messes et Saluts* chantés à Saint-Yon, imprimé chez Claude Jore, à Rouen, en 1737. Textes et musique, tirés du rituel romain — chose digne de remarque — étaient « choisis avec goût et d'une façon convenable » ainsi que le déclare l'approbation du grand vicaire M. Censey, en 1740.

Le Saint-Yon que connurent Frères Timothée, Claude et Irénée, subsiste de nos jours auprès des bâtiments de l'ancienne École normale d'instituteurs, devenue Lycée annexe du Lycée Corneille, en 1964. Une grille en fer, toute rouillée, portant le *signum fidei* des Frères, la sépare de la rue Saint-Julien. Laconiques comme une épitaphe mais beaux comme un astre dans les ténèbres de la nuit, ils campent comme jadis ces mots qui dominent son portail : *Fundavit eum Altissimus*. Cri de foi que n'a pu arracher le sectarisme des générations qui se sont succédées. Ses murs imprégnés de religion n'exhalent aujourd'hui que la tristesse infinie des temples d'où Dieu a été banni.

T98 *Les Camus de Pontcarré* : Nicolas-Pierre, Geoffroy, Jean-Baptiste-Félix.

Nicolas-Pierre : très beau type de magistrat dont la science juridique égalait sa haute conscience du devoir d'état; esprit bienveillant, haut protecteur, conseiller très judicieux des Frères dès qu'il les connut à Rouen, en 1705, défenseur et ami fidèle de leur Fondateur; « grandement charitable envers les communautés religieuses et les petites écoles pour enfants pauvres qui lui doivent leur existence ».

Il est à l'origine de la pension de force de Saint-Yon « troupe suspecte et bigarrée où l'on trouvait des membres de la noblesse, des religieux et des prêtres, des hauts et moyens bourgeois », jeunes gens et hommes faits qu'on excluait de

la société, sans bruit ni scandale¹. C'est aussi par son crédit et son pouvoir que M. de Pontcarré obtint pour Saint-Yon les lettres patentes de 1724 et l'enregistrement de la bulle d'approbation de Benoît XIII (1725). S'étant retiré à Paris, en 1730, il y mourut, le 10 décembre 1734. « Les Frères des Ecoles chrétiennes firent des prières particulières » pour le repos de son âme, et firent « célébrer un service à son intention »².

Geoffroy-Macé, son fils, lui succéda dans la charge de premier président : même intégrité professionnelle, même loyalisme à l'égard des Frères.

Pressenti pour donner son autorisation au transfert des restes mortels de Jean-Baptiste de La Salle, le nouveau premier ne pouvait s'y soustraire, la gratitude qu'il devait à ses maîtres lui faisant un devoir de donner satisfaction à l'humble requête des protégés de son père. Arrivé sur le tard, et la cérémonie étant finie, il exprima le désir de voir le corps de M. de La Salle. Sa curiosité ne parut pas inopportune : elle fut satisfaite.

Pendant trente-six ans, 1730-1766, celui qui avait été « un des premiers élèves reçus dans leur établissement », fut un des plus dévoués protecteurs des Frères. Large savoir, haute sagesse, bienfaisant, pacifique, « non content de terminer comme juge les différends de ses concitoyens, il les conciliait en père ». C'est à Paris qu'il expira, le 8 janvier 1766, « des suites d'une longue et douloureuse maladie »³.

Jean-Baptiste-Félix, seigneur de Viarme, fils de Nicolas-Pierre et frère de Geoffroy-Macé; conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes au Conseil du roi, et intendant de Bretagne à trente-cinq ans. C'était un esprit ouvert, un caractère autoritaire. Il partageait la sympathie de sa famille pour l'Institut des Frères. Ceux de Nantes, en particulier, lui doivent une protection toute spéciale et l'octroi d'une subvention de trois cent livres, votée par la ville en 1724, et que les maire et échevins de 1736 se refusèrent à prendre en charge; ceux de Rennes lui doivent le maintien de leur établissement contre une municipalité hostile.

Le Croisic eut aussi son école d'où sortirent « de grands sujets pour l'armée et le commerce ». C'est encore à la ténacité prévoyante de l'intendant de Pontcarré qu'est due cette initiative. Quand faute de ressources, l'école sera fermée, après vingt années d'existence, en 1775, les Frères regretteront leurs « chers

¹ G. RIGAULT, *op. cit.*, t. I, pp. 402, 404.

² *Mercur de France* (janvier 1735, p. 176), cité par LUCARD, *Annales*, t. II, p. 69.

³ *Précis analytique des Travaux de l'Académie royale de Rouen*, t. III, cité par LUCARD, *Annales*, t. II p. 297.

élèves » aux « qualités d'esprit et de cœur » naturelles à cette race; l'administration, cette pépinière d'habiles marins; et l'Etat, les pilotes et capitaines de corsaires. Et tous aussi regrettèrent cet homme actif et bienfaisant que fut M. de Pontcarré, seigneur de Viarme ¹.

T98 *Pierre Bridelle*, fils de François-Honoré, inspecteur des manufactures du roi à Amiens, prêtre, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, grand vicaire et archidiacre du Grand-Caux, prieur de Beaulieu, vice-gérant de l'official diocésain (1734), puis official (1736) ². Il mourut à Rouen, le lundi 14 novembre 1746, dans la maison canoniale, rue de la Chesne ³.

Les Becdelièvre. Famille originaire de Bretagne dont descendent les Becdelièvre, sgrs de Bouexie, de la Bunelaye, de Boisbasset et du Hautbois, de Saint-Maur et de Penhouet, de Belair, du Brossay, les Becdelièvre, marquis de Cany, d'où tirent leur origine les Becdelièvre, marquis de Quevilly, représentés par Charles Becdelièvre (° 1520), deuxième du nom, sgr de Sazilly et de Quevilly.

Son arrière-petit-fils, Thomas-Charles, marquis de Quevilly, président à mortier du Parlement de Normandie (lettres de provision du 15 janvier 1681), mourut le 26 décembre 1711. Il avait épousé, le 31 janvier 1674, Marie-Anne Pellot, fille de Claude, comte de Trévière, premier président du même Parlement, et de Claude Le Camus. De ce mariage naquit Claude (*alias* Charles), chevalier, marquis de Quevilly, président à mortier du Parlement de Normandie, mari, le 4 décembre 1703, de Marguerite Bouchard, fille d'Alexandre, sgr vicomte de Blosserville, et d'Elisabeth-Suzanne-Marie Vauquelin. Il convola en secondes noces, le 8 janvier 1728, avec Marie-Angélique-Charlotte-Henriette de Noucel, fille de Jacques-Alexandre-Henri, sgr de Lourailles, président à mortier du Parlement de Rouen, et de Marie-Madeleine-Cécile Maignard de Bernières.

Les Becdelièvre portent : *de sable à deux croix de calvaire tréflées et fichées d'argent accompagnées en pointe d'une coquille du mesme* ⁴.

¹ *Arch. du Croisic*, (Loire-Atlantique), série BB, cité par G. RIGAULT, *op. cit.*, t. II, p. 254.

² *Arch. Seine-Maritime*, G 4974.

³ Cette maison échut à Jean-Baptiste de La Rue, chanoine trésorier de l'église métropolitaine. Cf. Supplique du 6 décembre 1746, dans *Arch. Seine-Maritime*, G 3426. — La vente de ses meubles et l'inventaire de ses biens sont du 14 novembre 1746. Voy. *Arch. Seine-Maritime*, G 3426. — Pour sa correspondance avec l'abbé Terrisse au sujet de l'entrée des vins pour le Chapitre (1720), et la vacance du siège archiépiscopal (1722), voy. *Arch. Seine-Maritime*, G 4464.

⁴ H. JOUGLA DE MORENAS, *Grand Armorial de France*, II, p. 48. — SAINT-ALAIS, *Nobiliaire*, t. I, p. 142.

T100 *François-Christophe Terrisse*. Docteur de Sorbonne, chanoine et haut doyen de l'église métropolitaine de Rouen, vicaire général du cardinal de La Rochefoucauld, abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux, il eut de nombreux démêlés avec les moines de Saint-Ouen de Rouen¹. Il fit testament le 13 décembre et mourut le 30 mars 1785 en sa maison canoniale, rue des Chanoines et des Cinq-Cerfs².

Charles-Antoine Dosmond (ou d'Osmond), prêtre, chanoine de l'église métropolitaine et archidiacre du Petit-Caux, habitait à Rouen, rue de La Croix, paroisse Saint-Nicolas. Il décéda le 11 juin 1740, vers les six heures du matin, après avoir fait testament, le 8 avril 1739³.

T101 *Jean-Baptiste Blain* (avec les variantes Blin, Blein et même Belain). Né à Rennes, fils d'Etienne et Nicolle Courtois. Elève des Jésuites au collège rennais saint Thomas Becket, il se lia d'amitié avec Claude Poullart des Places et Grignon de Montfort, fondateurs de Congrégations religieuses. Etudiant en Sorbonne, il prend pension chez M. de La Barmondière, rue Férou, et à la mort de celui-ci s'établit sur la paroisse Saint-Etienne-du-Mont, rue des Sept-Voies. Bachelier en théologie (1698), licencié, docteur de Sorbonne, à en croire son acte de décès, il est ordonné prêtre à Paris, le 5 juin 1700. Bientôt après, il devient chanoine de Noyon, puis de Rouen où il a suivi Mgr d'Aubigné, nouvel archevêque, son protecteur. Il prend possession de sa prébende, le 16 juillet 1709. Inspecteur des séminaires en 1710, nommé curé de Saint-Patrice, en 1714, il décline la charge en 1716. Il retrouve avec joie sa stalle de chanoine et avec elle sa vie de régularité.

Conseiller très écouté des sociétés religieuses, il devient supérieur ecclésiastique des Sœurs du Sacré-Cœur d'Ernemont (1711-1735), des Sœurs hospitalières de Saint-François, sur la paroisse Saint-Vivien (1712-1733) et des Frères des Ecoles chrétiennes (1712-1725).

Sa discrète et prudente sympathie pour le Supérieur et Fondateur de ces derniers tournera en authentique amitié dont il donnera des preuves non équivoques, trois jours avant sa mort, en refusant de lui communiquer l'interdit qui le frappait. Ayant connu « particulièrement M. de La Salle », il fut choisi pour signer le procès-verbal d'exhumation, et porter l'un des coins avant du

¹ FALLUE, *Histoire de l'église métropolitaine et du Diocèse de Rouen*, t. IV.

² *Arch. Seine-Maritime*, G 3442. Les levées des scellés, le 8 juillet 1785. Pour sa correspondance pour l'année 1732, Cf. *Arch. Seine-Maritime*, G 4979. — Id., *Minutes de Me Coignard [Résignation du grand archidiconé (13 janvier 1751) et de son diaconat (2 novembre 1751)]*.

³ *Arch. Seine-Maritime*, G 3448.

drap mortuaire. Biographe de l'Instituteur des Frères, il fit paraître à Rouen, chez Machuel, rue Damiette, en 1733, deux gros volumes in-4 : *La Vie de Monsieur Jean-Baptiste De La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*. Malgré son style « négligé », ses exagérations et délayages, il reste irremplaçable. Son nom est lié pour toujours à M. de La Salle et à ses fils spirituels ¹.

Prisque-Hyacinthe Dechamps, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, était frère de : Philippe, marchand, « premier ancien conseiller échevin de la ville de Rouen y demeurant, rue et paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers »; de Louis, ancien curé de Dumesnil-les-Tevelins; d'Aimable-Joseph, ancien juge consul de la ville de Paris où il habitait, rue Chanvrerie, paroisse Saint-Eustache; et d'Elisabeth-Julienne, femme de Nicolas Belard, ancien juge consul des marchands de Rouen.

Prisque-Hyacinthe habitait Rouen, rue Saint-Romain, paroisse Saint-Nicolas. Il mourut, le 4 septembre 1737, à Foncerins, dans le Gâtinois, à cinquante lieues de Rouen ².

T101 *Robert-Léonard Cousté* (dans le texte Coustey) était chanoine pénitencier du Chapitre métropolitain de Rouen. Par transaction du 23 novembre 1747, sa sœur, Madeleine Cousté, devint héritière de tous ses effets mobiliers. Inventaire en avait été dressé, le 4 septembre précédent, jour où, vers les trois heures du matin, Robert-Léonard était décédé, dans sa maison canoniale, rue Saint-Nicolas ³.

Louis-François Petit de Captot appartenait à une famille de magistrats. Son frère, messire Louis, était premier avocat général du roi en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie. Adrien, leur frère commun, devint chanoine et archidiacre d'Evreux.

Louis-François était curé de Saint-Maclou et doyen de la chrétienté. Il demeurait sur le Chapitre. Il y mourut, le 21 décembre 1747 ⁴.

T102 *Louis Dujarier-Bresnard* (v. 1687-1740) dont on vient de lire le procès-verbal d'exhumation des restes de M. de La Salle, dans le document précédent, fut curé de Saint-Sever, de 1716 à 1741.

¹ André FOURE, *Jean-Baptiste Blain* (1674-1751), *chanoine de Rouen*, dans *Rev. Sociétés savantes de Haute-Normandie. Lettres*, n° 15, 1959. — L'article a été reproduit *in extenso* par *Bull. Frères des Ecoles chrétiennes*, 41° an., n° 161 (avril 1960), pp. 68-80. — Testament et inventaire après décès, dans *Arch. Seine-Maritime, Minutes Me Coignard*, 1751. — CEHILLEM, *mc*f. 5046-5049.

² Inventaire de ses meubles (9 septembre 1737). Cf. *Arch. Seine-Maritime*, G 3428.

³ *Arch. Seine-Maritime*, G 3427.

⁴ Vente de ses meubles (24 janvier 1748), dans *Arch. Seine-Maritime*, G 3439.

Jacques de Pontrevé (dans le texte, Ponstrouvé) curé de Saint-Godard ¹.

T103 *Louis Deshayes* (v. 1660-1737) qui signe « ancien curé de Saint-Sauveur », venait de démissionner, vers le 30 juin 1734, pour cause de maladie, après vingt-deux années de charge pastorale (1712-1734). Prêtre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, à en croire son acte de décès, il avait été chapelain de Saint-Herbland, paroisse de Rouen, avant d'être promu à la cure de Saint-Sauveur (1712).

C'est à Paris qu'il connut le Fondateur et c'est par son entremise que la première école des Frères s'ouvrit en pays normand, à Darnétal, en 1705. Deux lettres, adressées les 26 septembre et 18 novembre 1704, par M. de La Salle à « Monsieur des Hayes, très digne prêtre, rue Ancrière, à Rouen », nous renseignent à ce sujet. M. Deshayes n'a précisé dans sa requête, ni le lieu, ni le traitement qu'on donnerait aux religieux instituteurs. D'où les demandes du Fondateur relatives à ce double objet. Très accommodant, il ajoute pourtant : « Je suis fort disposé à en donner deux... Je crois que nous conviendrons aisément » ². Le 17 novembre 1704, la réponse parvenait à Paris. Jugée insuffisante, un courrier part pour Rouen dès le lendemain : « Faites-moi la grâce, écrivait M. de La Salle, de me mander combien il y a à peu près de communians dans ce lieu », et si le maître d'école « sera obligé de chanter à la paroisse et d'aider M. le curé dans ses fonctions ». Façon très discrète de s'enquérir sur l'orthodoxie des ecclésiastiques du lieu et de poser ses conditions. L'entente fut facile; l'école s'ouvrit.

M. Deshayes est sans doute ce curé de la ville avec lequel M. de La Salle était « fort en relation ». Invité à dîner chez lui après avoir dit la grand'messe un jour de dimanche dans sa paroisse, il y consentit ne voulant « refuser cet ami ³ qu'il avoit à ménager, qui avoit déjà rendu de bons services à sa communauté et qui pouvoit lui en rendre d'autres » ⁴.

C'est M. Le Roy qui le remplaça comme curé de Saint-Sauveur.

¹ Nous avons de lui une « requête contre les trésoriers de sa paroisse qui voulaient pourvoir à certaines places du chœur » (1738). Cf. *Arch. Seine-Maritime*, G 4979.

² Lettre du 26 septembre 1704, dans FELIX-PAUL (Frère), *Les Lettres de saint Jean-Baptiste de La Salle*, p. 371, n° 112.

³ Frère FELIX-PAUL a transcrit : « refuser à ce curé », dans *op. cit.*, p. 370. C'est une erreur.

⁴ BLAIN, *op. cit.*, t. II, p. 166. Il ne peut s'agir évidemment du curé de Saint-Sever. C'est ce qui se dégage du contexte de Blain : « Il ne put se dispenser de dîner chez lui, parce qu'il auroit eu trop loin à s'en retourner ».

T105 *Adam-Charles Esmangard*, prêtre, docteur de Sorbonne, archidiacre du Grand-Caux, vicaire de Mgr de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, ancien curé de Saint-Maclou. Il demeurait dans la maison presbytérale de cette paroisse, rue Martainville, à son décès, le 14 juin 1769¹. C'est par sa médiation que l'architecte Thibault fit approprier les bâtiments du cloître, au charnier du cimetière de Saint-Maclou, pour y transférer l'école des Frères. Les ouvrages furent trouvés « bien et dûment faits » par André Fromageau, délégué pour faire la visite générale « de la nature, qualité et constructions nouvelles »².

T108 *Pierre Padelou* fut vicaire de Saint-Sever, de 1721 à 1728³. Sa signature clôt le procès-verbal de l'exhumation des restes de M. de La Salle qu'il a rédigé sous la dictée de Pierre Bridelle.

Les reliques de M. de La Salle après leur translation à Saint-Yon.

Aucun fait saillant ne signale la présence des restes de M. de La Salle à Saint-Yon, de 1734 à 1793. Mais à cette date, ils subirent l'assaut antireligieux des Révolutionnaires. Saint-Yon, devenu la Maison-Yon, se vide de tout son personnel. Des prisonniers de guerre, des troupes françaises, occupent de suite les locaux. Dans la chapelle s'entassent livres, meubles et objets divers dont châteaux et couvents ont été dépouillés. Puis c'est la profanation : autels démolis, sépulcres violés. La pierre tombale de M. de La Salle est brisée, le cercueil en plomb volé ; les ossements éparpillés se mélangent à la terre.

En vain les Frères tentent de rentrer en possession du manoir de Saint-Yon au début du XIX^e siècle. L'Empire en fait un parc d'artillerie, un magasin d'approvisionnement. En 1812, on y établit un dépôt de mendicité ; en 1825, un asile d'aliénés. Coup sur coup, Frère Gerbaud, M. l'abbé Marduel, curé de Saint-Roch, à Paris, multiplient les démarches auprès de Louis XVIII. L'administration fait la sourde oreille. Tout au plus consent-elle aux Frères des Ecoles chrétiennes, « à titre de jouissance et d'usage... à l'effet d'y ouvrir une école spéciale destinée à former de jeunes instituteurs laïques, l'ancien couvent de Saint-Lô ». Dès 1829, un homme préside à l'aménagement de cette école, le Frère Calixte, « homme à la hauteur des tâches difficiles », futur

¹ Pour apposition des scellés, inventaire de ses meubles (14 juin 1769), vente volontaire et adjudication des mêmes (10 juillet 1769) desquels M. Petit de Captot, curé de Saint-Maclou, fut en grande partie l'acquéreur, Cf. *Arch. Seine-Maritime*, G 3430.

² LUCARD, *Annales*, t. II, p. 198.

³ Charles-Edmond Farcy, *Histoire ancienne et moderne de la Paroisse Saint-Sever...*, 1933, p. 213.

Assistant, le grand confident et coadjuteur, pendant trente-sept ans (1838-1874), du supérieur général, Frère Philippe ¹.

Ses vues s'étendent vers l'ancien domaine de Saint-Yon où, depuis quarante-deux ans, la tombe de M. de La Salle connaît l'abandon ².

Un arrêté préfectoral, du 29 avril 1835, autorise les fouilles. Le 4 mai, les travaux commencent. Après quatre heures, on découvre l'ancien caveau, des débris de vieilles planches, des parcelles de plomb, une frange d'étole, le petit christ que le défunt tenait entre ses mains, des os épars. Ceux-ci sont rassemblés et classés par M. Morisse, élève interne de l'hôpital des aliénés : les omoplates et la plupart des vertèbres manquaient, ce de quoi il dresse procès-verbal. Placés dans une caisse, ils sont acheminés à l'École normale, rue Saint-Lô. Cinq jours plus tard, trois médecins, Charles des Alleurs, Pierre Couronné et Louis Manoury, réunis pour constater « la vérité des détails et l'identité des os trouvés », concluaient : « que tous les dits os appartenaient au même sujet; « que nuls autres os humains ne s'y trouvaient mêlés; que « toutes les dimensions paraissaient annoncer un homme d'une taille moyenne » ³. C'était bien, sans nul doute, les ossements de M. de La Salle.

Malgré les Supérieurs de Paris qui, en 1835 et 1840, réclament le droit de possession, Rouen gardera ces précieux restes devenus reliques depuis l'introduction de la cause de béatification du vénérable de La Salle ⁴.

En 1880, elles changent de domicile. Pressentant les difficultés imminentes du fait de la laïcisation, l'École normale rue Saint-Lô est fermée en avril. Dès le 30 mars, les reliques étaient transférées à la chapelle des Frères, rue Beauvoisine, n° 161. Quinze mois plus tard, le jeudi 30 juin 1881, une voiture-chapelle les acheminait au Pensionnat des Frères, rue Saint-Gervais. Dans le bas de la chapelle, côté ouest, une excavation avait été pratiquée pour

¹ *Notice nécrologique* (Paris, 1^{er} octobre 1874), pp. 1-45.

² D'après Rigault, une première tentative amorcée en 1807, par le Frère Consantien, fut appuyée par M. Papillaud, doyen et chanoine de la métropole rouennaise. Vains espoirs après de flatteuses promesses. Cf. G. RIGAULT, *op. cit.*, t. IV, p. 60, note (3).

³ CIA n° 144, pp. 32-41.

⁴ Les premières démarches doivent être attribuées au Frère Timothée. C'est ce qui ressort du texte suivant du *Livre des Comptes de la Trinité des Monts*, à Rome : « Pagato al Sig. Giovanni Franchellucci, Procuratore nelle Cause de' Santi, scudi ventiquattro per estensione datta dal medesimo dell' Istruzioni Articoli ed Interrogatorii necessarii per formare i Processi, auctoritate ordinaria, circa la Santità di vita e virtù e miracoli del Sig. Gio. Battista De La Salle nostro Istitutore ». Cf. AMG., liasse 86, p. 417. — CEUILLEM, mcf. 2029,5. — CIA n° 137, *Essai historique sur la Maison-Mère de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes de 1682 à 1905*, Paris, 1905, p. 63.

y recevoir un sarcophage en bois. C'est là qu'elles furent placées, derrière une grille en fer fermée à clé.

1904 ! L'impiété s'attaque aux œuvres apostoliques et aux héros que leurs vertus ont placé sur les autels. Rue Saint-Gervais, le Pensionnat ferme ses portes. Les reliques, provisoirement mises en sûreté à l'église Saint-Gervais, sont gardées dans la petite chapelle de la pension Renart. Pendant ce temps, de longues négociations étaient engagées par l'Institut en Cour de Rome et auprès de Mgr Fuzet, archevêque de Rouen. L'Institut s'obligeant « à la restitution des mêmes reliques à l'Église de Rouen dès lors que la paix religieuse serait rendue à la France », le primat de Normandie autorisa leur départ pour Lembecq-lez-Hal (Belgique) où la Maison-Mère des Frères des Écoles chrétiennes venait de s'installer. Après cent quatre-vingt-sept ans de séjour à Rouen, elles prenaient la route de l'exil.

Le 29 juin, au déclin du jour, elles arrivaient en gare de Hal. A sept heures, elles franchissaient la grande porte cochère de la maison de Lembecq. Dans le vestibule du château, plus tard à la chapelle, la douce émotion des âmes et leurs intenses supplications s'unissaient à l'hommage liturgique que l'Église et l'Institut rendaient à saint Jean-Baptiste de La Salle. Supérieurs, Frères, Seconds-Novices, Scolastiques, Novices et Juvénistes, venant de tous pays d'Europe, Asie, Afrique, Amérique et Océanie, se relayant à tour de rôle, prolongeront pendant trente et un ans cette veillée de prières aux pieds des saintes reliques.

La Maison générale s'installe à Rome, en 1936. Elle ne saurait se séparer de son plus précieux trésor; les reliques l'accompagnent.

Lembecq-lez-Hal, Bruxelles, leur font des adieux solennels et touchants, le 16 janvier 1937. L'Italie qui les reçoit leur réserve un accueil triomphal. De Chiasso à la Ville éternelle, ce sont des manifestations exceptionnelles de foi et de vénération. « Un Saint passe dans mon diocèse, dira le cardinal Schuster, je veux toute la pompe possible », et tout Milan se ralliera au cri de son cardinal. Vercelli, Grugliasco, Turin, Gênes, Viareggio... autant d'étapes triomphales avant l'apothéose romaine.

Le 24 mai 1900, dans l'apparat magnifique d'un cérémonial fastueux, l'Église canonisait Jean-Baptiste de La Salle; du 17 au 26 janvier 1937, c'est tout le peuple d'Italie qui acclamait avec enthousiasme le plus grand éducateur de la jeunesse, bienfaiteur de l'humanité ¹.

¹ Voir CIA n° 296, *Le Transfert à Rome des Reliques du saint Fondateur* (19 mars 1937), Rome, 1937, p. 1-56. — *Bull. Frères des Écoles chrétiennes*, 25^e an., n° 2 (avril 1937), pp. 105-130.

Dans la chapelle-sanctuaire, côté de l'évangile de l'église qui lui est dédiée au siège central de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, via Aurelia 476, les restes mortels de leur Fondateur que la sainteté vivifie, sont exposés à leur vénération. Supérieurs et inférieurs, unis dans la même filiale dévotion viennent y puiser inspiration, ferveur, fidélité à ses enseignements, à son esprit ¹.

¹ A plusieurs reprises, le sarcophage et la chasse artistique qui en 1888 le remplaça (en cuivre doré; poids, 222 kilos), furent ouverts et des reliques prélevées. Signalons par ordre chronologique :

1887. Fragment du sternum, envoyé à Paris, à la Maison-Mère de l'Institut. Il fut exposé à l'église St-Sulpice, pendant les fêtes du Triduum, 1888.

1888. Parcelles et membranes desséchées du cerveau, envoyées au noviciat de Reims.

1888. Dix-sept paquets d'ossements remis au Frère Bertulien, visiteur, pour être envoyés à Rome. — Un calcaneum, le radius, le cubitus droit, des fragments du cubitus gauche, pour l'archevêque de Rouen.

1900. Pour les fêtes de la canonisation :

1. un péroné, des membranes du cerveau et des fragments d'os, remis au Frère Dosithée-Marie, assistant, pour être envoyés à Rome;

2. un scaphoïde, un trapèze, un pisiforme et des fragments divers, remis à Mgr Fuzet, archevêque de Rouen.

Pour procès-verbal de reconnaissance des précieuses reliques et prélèvement de ces ossements, voy. CIA n° 144, pp. 51-57.

La chapelle de l'Hôtel de La Salle, à Reims, garde en dépôt, depuis 1964, un fragment du péroné droit mesurant 19 cm.

Dans le salon reliquaire de la même maison, on conserve pieusement différentes reliques certifiées authentiques par le Frère Philippe, supérieur général, munies d'un sceau en cire rouge aux armes de l'Institut et portant un numéro d'ordre que nous signalons dans la présente énumération :

- Bonnet carré du vénérable de La Salle, n° 7;
- Ceinture du vénérable de La Salle, n° 31;
- Ceinture en fer, n° 18;
- Parties de ceintures de fer du vénérable, n° 14;
- Discipline de cordes, n° 20;
- Des manchettes, n° 4;
- Un morceau du cercueil de saint Jean-Baptiste de La Salle.

1,1

Construction de l'Hôtel de La Cloche.

Supplique d'Henri Choilly.

Conclusion du Buffet de l'Echevinage.

Reims, 12 janvier 1544

A. Original perdu.

C. Copie du XVI^e siècle, d'après A. *Extrait des Registres des Conclusions du Buffet de l'Echevinage*, vol. 5 (1539-1553), p. 100v-101. Arch. Ville de Reims, registre 21.

E. Partielle. Charles CERF (abbé), *Maison où dut naître le Bienheureux de La Salle Fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes*, Reims, impr. P. Dubois et Cie, 1870, p. 8, n. 2.

Sur la requête présentée à Messieurs en leur Buffet, par Henry Choilly, dont la teneur en suit. A Messieurs les Eschevins de Reims, supplie Henry Choilly, marchand, demeurant audit Reims, comme à luy compettent et appartiennent deux maisons contigues et joignantes l'une de l'autre, assises audit Reims, en la rue de la Chanvrye, proche le Marché au bled, tenant à M^e Symon Hennequin, d'une part, et à Jehan Caraget, d'autre part, lesquelles il conte et espère rediffier et construire de neuf, en une seulle maison, pourquoy faire, luy est expédient et de grande nécessité conduire la larresse de devant d'icelle, respondant sur la rue, à droite ligne du front et devant l'une d'icelle maison appelée La Cloche, jusques à la grant porte de l'autre maison,

1 Req[ues]te p[ré]sentée ' l[eur] buffet | 2 eschevins |
 3 Supplie ' dem[eurant] aud[it] ' Comme | 4 app[ar]tiennent CERF appartenant ' Joignan[tes]
 CERF joignans | 5 Lautre ' aud[it] CERF omit. aud[it] Reims ' Rue '
 CERF Chanvrerie ' p[ro]che CERF près | 6 m[ar]che CERF aux blés t[e]n[ant] ' CERF M.
 Simon ' CERF omit. d'une p[ar]t ' Et | 7 CERF Cacoiget omit.
 daut[re] p[ar]t Lesquelles ' Rediffier CERF reediffier | 8 [con]struire ' CERF du ' Une
 mais[on] ' Luy | 9 [con]duire La Larresse |
 10 Respondant ' Rue ' CERF pont *pro* front ' Lune | 11 mais[on] ' CERF appelée ' cloche
 Jusques ' La ' Laut[re] mais[on] |

en quoy faisant, il ne fera aucune nuisance ou empeschement aux
voisins ny à la comodité de la chose publicque, mays sera totalement
pour la décoration de ladite Ville et rue. Ce considéré, Messieurs, il
vous plaise permettre audit suppliant, de pouvoir faire conduire 15
l'ouvraige et larresse qu'il entend faire, à prendre à droite ligne du
devant de ladite maison de La Cloche, et icelle faire conduire jusques
à la grant porte de ladite autre maison, quy porte, en longueur, depuis
l'arreste de la dite Cloche, jusques à la dicte porte, trente huit piedz
troys quarts, et de largeur, à l'une des boutz, près La Cloche, troys 20
quars, à l'autre bout, dix piedz, avec une petite renhache, proche
les Vers-Mailletz, quy a de longueur, sept piedz et demy, et de largeur,
à l'un des bouts, troys pieds troys quars, et à l'autre bout, troys piedz
ung quart, selon qu'il en apparestra plus amplement sur le plan et
portraict dudit lieu [...] faict aussy avoir permission de faire un gouloz 25
pour getter les eaux hors de sa court et maison, au lieu le plus con-
venable. Et vous ferez bien et justice. Ainsi signé H. Choilly.

Conclud a esté que le lieu contenu en ladite requête sera visité
par Messieurs, à l'issue du Buffet, présens les procureur et greffier.
Ce quy a esté fait. 30

12 CERF quoi ' fais[ant] ' CERF omit. ou empeschement |
13 CERF omit. à la comodité de la chose publicque | 14 CERF decoracion ' [con]sidéré |
15 Vous ' CERF omit. aud[it] ' f[aire] [con]duire | 16 Louvraige
Larresse ' f[aire] CERF omit. à ' Ligne | 17 Ladite mais[on] ' la cloche ' Icelle f[air]e [con]-
duire Jusques | 18 CERF omit. delad[ite] aut[re] CERF
aultre mais[on] ' Longueur | 19 cloche Jusques ' CERF 32 | 20 CERF 3/4 ' Et ' CERF omit.
a Lun des boutz près la cloche troys quars a l'autre bout |
21 Une ' CERF omit. Renhache ' pro[che] CERF près | 22 Les ' CERF Mallets ' Longueur
Largeur | 23 Lun ' bout ' CERF des 2 bouts ' pied *delev.* Ung quar '
Laut[re] | 24 app[ar]estra ' Le | 25 dud[it] Lieu [illeg.] ' Aussy ' f[air]e | 26 Les ' Lieu Le |
27 Justice | 28 Le Lieu [co]ntenu ' lad[ite] Re[quête] |
29 buffet ' Les pro[cureur] | 30 f[ait].

1,2

*Construction de l'Hôtel de La Cloche.
Supplique d'Henri Choilly, marchand.
Conclusion du Buffet de l'Echevinage.
Reims, 25 janvier 1544*

A. Original perdu.

C. Copie du XVI^e siècle, d'après A. *Extrait des Registres des Conclusions du Buffet* [de l'Echevinage], vol. V (1539-1553), p. 104. Arch. Ville de Reims, registre 21.

[Du XXV^e jour de janvier, l'an mil V^e XLIIII, par Jehan Cauchon, prevost, Jehan Oudart, André Dorigny, le jeune, Nicolas Chinoir, Jehan Lescot, Jehan Coquillart, Gérard Moët et Hubert Vauronart].

Conclud a esté, qu'il est permis à Henry Choilly, marchand, demeurant à Reims, suyvant la requeste par luy à Nous présentée, de pouvoir faire conduire l'ouvrage et l'arresse qu'il entend faire, contenue en ladicte requête, à prendre à droicte ligne, du devant de la maison
5 de *La Cloche*, et icelle faire conduire jusques à la grande porte de ladite autre maison, déclarée en ladite requête, quy porte, en longueur, depuis l'arreste de ladite *Cloche*, jusques à ladite porte, XXXVIII
piedz troys quarts, et de largeur, à l'un des bouts, près ladite *Cloche*, troys quarts de pied, et à l'autre bout, dix piedz. Et si luy est permis
10 de faire ung goulotz pour sortir les eaux hors de sa court et maison, au lieu le plus convenable, qui pourra faire saillie en la rue d'un quart de pied, sauf tous droiz. Ladite requête présentée du XII^e janvier dernier passé.

2 Requeste ' Luy ' nous | 3 L'ouvrage ' Larresse |
4 Ladicte R[e]q[ue]te ' Ligne | 5 la cloche ' les mots en italique ne figurent pas avec ce caractère dans l'original; c'est à dessein que nous les avons mis en évidence ' Icelle f[aire] [con]duire Jusques | 6 décl[arée] ' lad[ite] Req[ue]te ' Longueur |
7 Larreste ' lad[ite] cloche Jusques ' Lad[ite] | 8 Largeur ' Lun '
Lad[ite] cloche | 9 Laut[re] ' Luy ' p[er]mis | 10 f[aire] ' mais[on] | 11 Le ' c[on]venable '
que ' f[aire] ' Rue | 12 Lad[ite] R[e]q[ue]te p[ré]sentée ' Janvier.

1,3

*Construction de l'Hôtel de La Cloche.
Supplique d'Henri Choilly, marchand.
Permission accordée par le Buffet de l'Echevinage.
Reims, 27 janvier 1544*

A. Original perdu.

C. Copie du XVI^e siècle, d'après A. *Extrait des Registres des Conclusions du Buffet* [de l'Echevinage], vol. I (1417-1591), p. 271-271v. Arch. Ville de Reims, registre 17.

[p. 271]

Conclud a esté qu'il est permis à Henry Choilly, marchant, demeurant à Reims, suivant la requeste à Nous présentée et visitation par Nous faite, et rapportée, pour pouvoir faire conduire l'ouvraige et l'arresse qu'il entend faire, contenue en ladicte requeste, à prendre à droite ligne, de devant la maison de *La Cloche*, et icelle faire conduire jusques à la grand porte de ladite aultre maison, déclairée en ladite requeste, qui porte, en longueur, depuis l'arreste de ladicte *Cloche*, jusques à ladicte porte, trente huict piedz trois quars, et de largeur, à l'un des boutz, près ladite

[p. 271v.]

Cloche, trois quars de pied, et à l'aultre bout, dix piedz. Et sy lui est permys de faire faire ung gouloz pour getter les eaux hors de sa court et maison, au lieu le plus convenable, qui pourra faire saillie en la rue, d'un quart de piedz, sauf tous droitz. Ladicte requeste présentée du XVII janvier dernier passé.

2 dem[eurant] ' Requeste A ' p[ré]s[en]tée |

3 nous ' Rapporté ' Louvraige | 4 Larresse ' Requeste ' A | 5 Les mots en italique ne sont pas soulignés dans l'original ' la cloche ' Icelle |

6 Déclairée ' lad[ite] | 7 Requeste ' Larresse ' cloche | 8 Jusques ' Ladicte ' Et ' Largeur
9 Lun | 10 cloche ' Laultre | 11 Ung | 12 que | 13 Rue ' Requeste.

1,4

*Construction de l'Hôtel de La Cloche.
Supplique d'Henri Choilly, marchand.
Permission accordée par le Buffet de l'Echevinage.
Reims, 18 février 1544*

A. Original perdu.

C. Copie du XVI^e siècle, d'après A. *Extrait des Registres des Conclusions du Buffet* [de l'Echevinage], vol. I (1417-1591), p. 275-275v. Arch. Ville de Reims, registre 17.

Du mercredy, XVIII^e jour de février audit an [1544], avant la rénovation des Eschevins.

[p. 275]

Sur la remonstrance faicte verbalement à Messieurs, estant en leur Buffet, par Henry Choilly, marchand, demeurant à Reims; disant que sur la requête présentée par luy à Messieurs [les échevins], ce XVII^e jour de janvier dernier passé, et conclusion sur icelle, du XXVII^e jour dudit mois, en suivant, lui auroit seulement esté permis de pouvoir faire et conduire l'ouvraige et l'arresse qu'il entend faire, contenue en ladite requeste, à prendre à droite ligne, du devant de la maison de *La Cloche*, et icelle faire conduire jusques à la grande porte de l'aultre maison, contenue et déclairée en ladicte requeste, qui porte, en longueur, depuis l'arreste de ladicte *Cloche* jusques à ladicte porte, XXXVIII piedz trois quars, de largeur à l'un des boutz, près ladicte *Cloche*, trois quars de pied, et à l'aultre bout, dix piedz, dont ledit Choilly se seroit lors contenté. Que, néantmoins, présentement,

1 Remonstrance / verbalement *delev.* par Henry Choilly / A |
2 buffet / dem[eurant] | 3 req[ue]te p[ré]s[en]tée | 4 Janvier / Et [co]nclusion / icelle |
5 Jour | 6 [co]nduire Louvraige / Larresse |
7 [co]ntenue / Ligne | 8 la cloche / icelle [co]nduire Jusques | 9 Laultre / [co]ntenue |
10 cloche Jusques | 11 Largeur | 12 Ladicte cloche / Laultre |
13 [neaultmoins(?)] p[ré]s[en]tement |

luy estoit nécessaire et besoing, pour faire ledict édifice qu'il entend faire et construire, avoir une petite renhache près

15

[p. 275v.]

les Verts-Mailletz, qui a de longueur, sept piedz et demy, et de largeur, à l'un des boutz, trois piedz trois quars, et à l'autre bout, trois piedz ung quart, déclare en sa dite requeste, nous requérant luy vouloir octroyer. Oye laquelle requeste, Nous, certains du lieu et aussi de la diformité de la place et dangier qui s'en pouroit en suyvre à cacher mauvaises gens dedans icelle renhache, avons permis et permettons audit Choilly, prendre icelle renhache [sauf] tous droiz et sans préjudice à aultruy.

20

14 Ledit | 15 F[air]e [co]nstruire Une Renhache |
 16 Les | 18 Ung décl[are] | 19 Laquelle Requeste | 20 ensuy[vre] | 21 Icelle Renhache
 Avons | 22 aud[it]' Icelle Renhache.

1,5

*Construction de l'Hôtel de La Cloche.
Requête d'Henri Choilly, marchand.
Conclusion du Buffet de l'Echevinage.
Reims, 13 juin 1544*

A. Original perdu.

C. Copie du XVI^e siècle, d'après A. *Extrait des Registres des Conclusions du Buffet de l'Echevinage*, vol. I (1417-1591), p. 262-262v. Arch. Ville de Reims, registre 17. — Id., vol. V (1539-1553), p. 92v. Arch. Ville de Reims, registre 21.

E. Charles CERF (abbé), *Le Vieux Reims. Vieilles Maisons de la Ville de Reims...*, Reims, impr. A. Lagarde, 1875, p. 45, n. 2. — Charles CERF (abbé), *Maison où dut naître le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle Fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes*, Reims, impr. Dubois et Cie, 1870, p. 9, n. 1.

[Du vendredy, treiziesme jour de juing, l'an mil cinq cens quarente quatre, par Messieurs Jehan Oudart, Phelipes Frémin, André Dorigny, le jeune, Jehan Lescot, Gérard Moët, Germain Fermier, et Hubert Vauronart].

[p. 262]

Sur la requeste présentée à Messieurs en leur Buffet, par Henry Choilly, marchand, dont la teneur s'en suit. A Messieurs les eschevins de la Ville et cité de Reims. Suplie Henry Choilly, marchand, demeurant audict Reims, il soit en voye et délibère de bastir et édifier en une maison, à luy appartenant, assise audit Reims, en la rue de la Chanverie, tenant en une maison appartenant à Maître Symon Hennequin, appelée les Vertz-Mailletz, d'une part, et aux hoirs Claude Chatault, d'autre part, et icelle rédiffier de neuf, mesmement, devant icelle respondant sur ladicte rue de la Chanverie, auquel il y a ung portaige
5 qui se retyre dedans ladicte maison, d'environ huit piedz plus que la
10

1 p[rése]ntée ' buffet | 4 CERF à ' II ' Voye ' CERF esdifier ' Une |
5 CERF omit. la ' Rue ' CERF Chanverie | 6 Une ' Me ' CERF MM. ' CERF Mallets | 8 Et
Icelle Rediffier CERF réédifier ' Mesmement ' Icelle |
9 Respondant ' Rue ' CERF portaige | 10 Retyre ' CERF ladite ' CERF pieds |

maison dudit Hennequin, et rend par ce moyen ladicte place difforme. Et aussi luy est expédient, en faisant son dit bastiment, retirer ladicte porte sur ladicte rue jusques à l'endroit du coing de la maison d'icelluy Hennequin, en quoy faisant,

[p. 262v.]

il ne fera nuysance aulcune ne au charroy et aisance de ladicte rue, ne aux tenants de ladicte maison, attendu que l'un des costez où il rapportera ladicte porte luy appartient. Et aussy, que par ce moyen, ladicte rue et place sera pour la décoration de ladicte Ville. Ce considéré, il vous plaise permettre audit suppliant, retirer sur ladicte rue, la porte de sa dicte maison jusques à l'endroit et aussi avant que la porte dudit Hennequin, qui est environ huict piedz. Et vous ferez bien et justice. Ainsy signé H. Choilly.

Conclud a esté sur ladicte requeste, que visitation sera faicte du contenu en icelle, par l'un des maistres des chaussées, présens les procureur et greffier, qui appelleront avecq eulx, Germain Fermier, l'un de mesditz sieurs qui feront leur rapport au premier Buffet.

11 Rend ' CERF ladite | 12 CERF lay ' CERF omit. dit ' CERF bâtiment '
Retirer ' CERF ladite | 13 CERF ladite ' Rue ' CERF d'icelluy ' CERF omit. *usque ad lineam* 17 |
14 En | 15 Il ' Ne ' Rue Ne | 16 [te]nants ' Ladicte ' Il |
18 Ladicte CERF ladite ' Rue ' CERF decoracion ' Considéré | 19 Il vous ' Suppliant Retirer '
Rue | 22 Justice | 23 Requeste ' Visitation | 25 fermier | 26 Rapport ' buffet.

1,6

Construction de l'Hôtel de La Cloche.

Requête d'Henri Choilly, marchand.

Visite sera faite de la dite maison.

Reims, 22 juillet 1544

A. Original perdu.

C. Copie du XVI^e siècle, d'après A. *Extrait des Registres des Conclusions du Buffet* [de l'Echevinage], vol. I (1417-1591), p. 263v-264. Arch. Ville de Reims, registre 17. — Id., vol. V (1539-1553), p. 94-94v. Arch. Ville de Reims, registre 21.

[Du mercredi, vingt deuxiesme jour de juillet mil cinq cens quarente quatre, par R. Cauchon, prevost, Messieurs Jehan Oudart et Phelipes Frémyn, Jehan Frizon, le jeune, Germain Fermier, Nicolas Chertemps et Gérard Moët, eschevins].

[p. 263v.]

Sur la requeste présentée à Messieurs en leur Buffet, par Henry Choilly, marchand, dont la teneur s'en suit. Suplye humblement Henry Choilly, marchand, demeurant audict Reims, il soit en voye de bastir et rediffier de neuf une maison, à luy appartenant, assise audit
5 Reims, en la rue de la Chanverie, tenant d'une part aux héritiers [de] feu Claude Chatault, et d'autre part à une maison appartenant à Maistre Simon Hennequin, appelée les Vertz-Mailletz, mesmement bastir le devant d'icelle maison, respondant sur ladicte rue de la
10 Chanverie, auquel y a ung portage qui se retyre dedans ladicte maison dudict Hennequin, et rend par ce moyen ladicte place difforme. Davantaige veult faire audit lieu un corps de logis, de vingt quatre piedz de largeur dedans,

[p. 264]

œuvre sur le front de ladicte rue, royé lesditz hoirs Chatault, ce qu'il ne peut bonnement faire pour la comodité de son dit logis, sans faire

3 Il ' Voye | 4 Rediffier ' Une | 5 Rue ' Une | 8 Respondant ' Rue |
9 Auquel ' Ung *repet.* un ' Retyre | 13 Rue Roye ' Ce | 14 [co]modité |

Sire le Roy qui a pite. Al Meg. ubi. Sy.
L'ame en soit par gaire et cely dont la
tenure p' suit Al Meg. ubi. ces esg'les
dola ville et cite de Reims. Suppl'y
qu'on auroit hieuz h'ouly marchant d'mour au
Alama Comm. de soit en v'oz de baptes et
Redyffis de curif v'm' en asy by alu apachiam
Ally a Reims y les plus de la g'antie
J'y d'mpart aux heritiera fin Claude. g'antie
et d'auth' part Alma en ay by. appar' s'ant a
May s'ur s'moy h'oungny. appelle. ces h'ouly m'ully
Meym'ub'st baptes ce d'ic' aut d'ic'ly m' ay by
J'y p'ond aut s'ur cadette s'ur dola g'antie
Au quel y a bug portaire qui se s'ur cadette
cadette m' ay by. dem'roy h'ouly plus que
les m' ay by d'ic' h'oungny et s'ur par
au moyes la ple'di s'form' au autaire
v'ust faire aud'ic' s'ur bug v'arpa d'leges
de bug f' g'antie p'ud' d'larg'it' d'ic' d'ic'!

Requête d'Henry Choilly, marchand, aux échevins de la ville de Reims. Reims, 22 juillet 1544. Cf. *Extrait des Registres des Conclusions du Buffet*, vol. I (1417-1591), p. 263v.

ommes sur le front d'el d'icte Rue d'icte
 d'icte g'ors / C'est ault En quel qui peut
 bonnement faire porter commodite de poudre
 leges sans faire sur ladicte Rue vne palle
 au p'chaine / y faire d'icte corps de loges
 En quel faisant le me' f'ca' une fauce au p'chaine
 aux voyes / C'est ault me' au p'chaine de ladicte
 Rue / Ne' conserueroit a la c'ose p' pub' l'icq'ne
 attende' mesme' que' luy des' c'osty au de
 l'apporte a ladicte porte' qui appartient et
 aussi qui par au' may' / C'est ault Rue p' a
 plus belle et pour la decoracion de ladicte
 ville / En' au' p'chaine de bon plaisir p'ouuoir
 et baillee' au' d'icte' au' d'icte' sup' l'icq'ne
 d'icte' sur ladicte Rue' la porte' de p' may' /
 sup' qu' d'icte' et aussi au' aut' que' la a
 porte' d'icte' h'icq'ne' qui est' au' d'icte' h'icq'ne'
 p' d'icte' et p' d'icte' faire' au' d'icte' corps de
 loges' attenant d'icte' g'ors / C'est ault vne
 palle' sur la Rue' a' g'ault' du p'chaine
 y faire' et p' d'icte' de ville' qui est' a la
 may' d'icte' g'ors / C'est ault et aussi au' d'icte'

Requête d'Henry Choilly, marchand, aux échevins de la ville de Reims. Reims, 22 juillet 1544. Cf. *Extrait des Registres des Conclusions du Buffet*, vol. I (1417-1591), p. 264.

sur ladicte rue, une saillie au premier estaige dudict corps de logis. 15
 En quoy faisant il ne fera nuisance aucune aux voisins, charroy ne
 aisance de ladicte rue, ne, conséquemment, à la chose publique,
 attendu mesmement que l'un des costez où il rapportera ladicte porte
 luy appartient. Et aussy, que par ce moyen, ladicte rue sera plus belle, 20
 et pour la décoration de ladite Ville. Ce considéré, il vous plaise
 permettre et donner congé audit suppliant, retirer sur ladicte rue la
 porte de sa maison jusques à l'endroit et aussy avant que la porte
 dudict Hennequin, qui est environ huit piedz, et pareillement faire
 audit corps de logis, attenant desditz hoirs Chatault, une saillie sur 25
 la rue à haulteur du premier estaige, et pareille de celle qui est à la
 maison desditz hoirs Chatault, et aussy avant,

15 Rue Une | 16 Il ' Voisins ' Charoy | 17 Rue Ne [co]nséquemment |
 18 Lun ' [co]stez ' Il | 19 Rue | 20 Et ' [co]nsidéré Il vous | 21 Retirer ' Ladicte Rue |
 22 Jusques | 23 Et | 24 [co]rps ' Une | 25 Rue |

pour faire de ladicte saillie de ladicte
 vis à vis l'édit suppliant vis à vis l'auantaigne
 Arrière du triangle qui est en ladicte place
 et vous ferez un ampe figure h h sully
 Courant a ce que au cas de y qu'on de
 du fait l'édit de l'auantaigne vis à vis l'auantaigne
 vis à vis l'édit de l'auantaigne vis à vis l'auantaigne
 vis à vis l'édit de l'auantaigne vis à vis l'auantaigne
 vis à vis l'édit de l'auantaigne vis à vis l'auantaigne
 vis à vis l'édit de l'auantaigne vis à vis l'auantaigne
 vis à vis l'édit de l'auantaigne vis à vis l'auantaigne

[p. 264v.]

pour raccorder à ladicte saillye, et à l'aulture, vers ledict suppliant, ung pied davantaige, à cause du triangle qui est en ladicte place. Et vous ferez bien. Ainsi signé H. Choilly.

- 30 Conclud a esté que, à la levée et issue du Buffet, Messieurs se transporteront sur le lieu déclaré en ladicte requeste, pour en faire visitation, et en conclure au premier Buffet.

27 Raccorder ' Et ' Laultre ' Ung ' A ' Vous |
30 buffet | 31 Requeste | 32 Visitation Et [co]nclure ' buffet.

1,7

*Construction de l'Hôtel de La Cloche.
Supplique d'Henri Choilly, marchand.
Conclusion du Buffet de l'Echevinage.
Reims, 8 novembre 1544*

A. Original perdu.

C. Copie du XVI^e siècle, d'après A. *Extrait des Registres des Conclusions du Buffet* [de l'Echevinage], vol. I (1417-1591), p. 268-269. Arch. Ville de Reims, registre 17.

E. Charles CERF (abbé), *Le Vieux Reims. Vieilles Maisons de la Ville de Reims...*, Reims, impr. A. Lagarde, 1875, p. 46, n. 1 (suite).

[Du samedy, huitiesme jour de novembre, l'an mil cinq cens quarente quatre, par Regnault Cauchon, prévost, Nicolas Chinoir, Messieurs Jehan Oudart, Phelippe Frémyn, André Dorigny, le jeune, licentié ès loix, Jehan Lescot, Jehan Coquillart, Phelippes Moët et Hubert Vauronart, eschevins].

[p. 268]

Sur la requeste présentée à Messieurs en leur Buffet, dont la teneur s'en suit.

A Messieurs les eschevins de Reims, suplie Henry Choilly, marchand, demeurant à Reims, comme à luy compétent et appartiennent deux maisons contigues et joingnans l'une de l'autre, assises audict Reims, en la rue de la Chanverie, près le Marché au bled, tenant à Maistre Simon Hennequin, d'une part, et à Jehan Cacaiget, d'autre part, lesquelles il veult et espère rédiffier et construire de neuf, en une seulle maison, pour quoy faire, luy est expédient et de grande nécessité, conduire la larresse de devant d'icelle respondant sur la rue, à droicte ligne, du front et devant l'une d'icelle maison appellée *La Cloche*, jusques à la grant porte de l'autre maison. En quoy

5 Joignans ' CERF *omit.* audict Reims | 6 Rue |

7 CERF *omit.* d'une part ' CERF *omit.* d'autre part | 8 Lesquelles Il Veult ' Rediffier ' [co]nstruire | 9 Une ' Pour | 10 [co]nduire ' Respondant ' Rue |

12 Les mots en italique ne sont pas soulignés dans l'original ' Lautre |

faisant, il ne fera aucune nuisance ou empeschement aux voisins, ny à la comodité de la chose publicque, mais sera

[p. 268v.]

15 totalement pour la décoration de ladite Ville et rue. Ce considéré, Messieurs, il vous plaise permettre audict suppliant, de pouvoir faire conduire l'ouvrage et l'arresse qu'il entend faire, à prendre à droite ligne du devant de ladicte maison de *La Cloche*, et icelle faire conduire
20 jusques à la grand porte de ladicte autre maison, qui porte, en longueur, depuis l'arreste de ladicte *Cloche*, jusques à ladicte porte, trente huit piedz trois quars, et de largeur, à l'un des boutz, près *La Cloche*, trois quars, à l'autre bout, dix piedz, avecq une petite renache vers les Verts-Mailletz, qui a de longueur, sept piedz et demy, et de largeur, à l'un des boutz, trois piedz trois quars, et à
25 l'autre bout, trois piedz un quart, selon qu'il en apparestra plus amplement sur le plant et portraict dudit lieu pour ce fait. Aussi, avoir permission de faire un gouloz pour getter les eaux hors de sa

[p. 269]

court et maison, au lieu le plus convenable. Et vous ferez bien et justice. Ainsi, signé H. Choilly.

30 Conclud a esté, que le lieu contenu en ladite requeste, sera visité par Messieurs à l'issue du Buffet, présens les procureur et greffier. Ce qui a esté fait.

13 CERF meysance / CERF *omit.* ou empeschement / Voisins Ny | 14 [co]modité / CERF *omit.* ni à la comodité de la chose publicque, *eo loco* CERF ni au public / Mais | 15 lad[ite] / Rue | 16 Vous | 17 [co]nduire Louvrage / Larresse | 18 Mots en italique non soulignés dans l'original / CERF *omit.* maison de la cloche Et icelle faire [co]nduire jusques à la grand porte | 20 cloche Jusques | 21 Et / Lun | 22 CERF *omit.* à Lun des boutz pres la cloche trois quars, A l'autre bout / Mots en italique non soulignés dans l'original / Une 23 Renache CERF renhache / CERF long | 25 Selon | 28 [co]urt / [co]nvenable | 30 [co]ntenu / lad[ite] Requeste | 31 buffet p[rése]ns.

LEXIQUE

propre au présent ouvrage

AIDES. Impôts indirects qui se levaient ordinairement sur les marchandises, les vins et les autres boissons.

Cour des Aides, cour souveraine instituée par Charles V (1337-1380) pour juger en dernier ressort tous procès civils et criminels concernant les impôts appelés aides, gabelles, tailles.

Acquêts. V. Conquêts.

APPEL. Terme de procédure. Recours à un juge ou à un tribunal supérieur.

APPELANT. Nom donné au XVIII^e siècle aux évêques et aux prêtres qui avaient interjeté appel au futur concile, de la bulle *Unigenitus*.

ARQUEBUSE. Ancienne arme à feu qu'on faisait partir à l'aide d'une mèche.

Jeu de l'arquebuse, divertissement de gens qui s'assemblaient à certains jours pour tirer de l'arquebuse ou du fusil.

Capitaine de l'arquebuse, officier à la tête d'une compagnie de l'arquebuse.

Chevalier de l'arquebuse, membre d'une compagnie de l'arquebuse.

Auditeur ordinaire en la Chambre des comptes. V. Chambre des comptes.

BUREAU DES FINANCES. Lieu où se faisaient les recettes de deniers publics. Jurisdiction des trésoriers de France. V. Trésoriers de France.

BAILLI. Officier royal de *robe longue* qui rendait la justice dans l'étendue d'un bailliage.

Grand Bailli de Vermandois, bailli royal dans le Bailliage de Vermandois.

Lettres de baillie, actes ou contrats passés devant les baillis royaux et scellés de leur sceau.

Bailli de l'archevêché de Reims. V. Sénéchal.

BAILLIAGE. Circonscription territoriale sur laquelle s'étendait l'autorité des baillis.

Par ext. Tribunal présidé par le bailli ou par son lieutenant général.

BOURGEOIS. Citoyen qui possède des instruments de travail ou un capital, des ressources qui lui sont propres et ne dépend d'autrui que dans une certaine mesure.

Droits de bourgeoisie, prérogatives accordées aux bourgeois : exemption de certains impôts (tailles, aides, franc fief), droits de port d'armes comme les nobles, droit de ne pas être traduit devant d'autres juges que ceux de leur domicile.

Capitaine de bourgeoisie.

CAPITAINE DES CHASSES. Officier royal qui a soin de ce qui regarde la chasse dans une certaine étendue du territoire et ayant juridiction pour les délits de chasse.

CAPITATION. Impôt personnel, par tête, pour tous les Français, établi d'après une échelle proportionnelle.

CHAMBRE DES COMPTES. Chambre chargée de vérifier les comptes de tous les agents financiers du roi (baillis, sénéchaux, ou membres de l'administration centrale), ainsi que les dépenses du souverain et des membres de sa famille.

Maître ordinaire en la Chambre des comptes, membre de cette Chambre qui contrôlait les comptes des agents du roi et les transmettait pour rapport aux auditeurs.

Auditeur ordinaire en la Chambre des comptes. A l'origine, secrétaire particulier des maîtres clercs ou laïcs de cette Chambre.

Chambre des Décimes. V. Décimes.

CHAMBRE DES ENQUÊTES. L'une des trois Chambres dont était composé le Parlement. Elle instruisait les procès dont on appelait devant le Parlement.

CHANCELIER DE FRANCE. Grand officier de la couronne chargé du sceau royal qu'il apposait aux chartes des souverains.

CHANCELLERIE. Lieu où l'on scellait les lettres émanées du roi.

Grande Chancellerie, celle qui accompagnait toujours le roi et où s'expédiaient les lettres scellées du grand sceau. V. Sceau.

Petite Chancellerie, celle qui était tenue par un maître des requêtes ou par un autre officier où l'on scellait avec un petit sceau. V. Sceau.

CHARTRIER. Lieu où se trouvaient classés les chartes, les titres et autres écrits authentiques destinés à consigner les droits.

Charte vidimée, charte reconnue authentique, à laquelle on avait mis le visa ou *vidimus*.

Chartes apertes, pièces que l'on délivrait pour tenir lieu de titres perdus par accident.

CENT-SUISSES. Les cent-suisse, corps de cent Suisses qui faisait partie de la garde royale.

CHEVALIER. Depuis le Moyen Age, celui qui avait reçu l'ordre de la chevalerie.

Chevalier des ordres du roi, chevalier de Saint-Michel et du Saint-Esprit.

Chevalier es lois, celui qui avait obtenu le titre de chevalier à cause de sa capacité dans la jurisprudence. Il prenait le titre de maître.

Chevaliers d'honneur, chevaliers particulièrement attachés à la personne royale. Conseillers d'épée qui avaient séance et voix délibérative dans les Cours souveraines. Au XVIII^e siècle

on créa des chevaliers d'honneur auprès des Présidiaux avec le titre de « conseillers ».

CONQUÊTES. Droit français ancien. Biens acquis pendant la communauté conjugale, tandis que les *acquêts*, étaient ceux acquis avant le mariage. Aujourd'hui on dit indifféremment *conquêts* ou *acquêts de communauté* pour désigner les biens qui entrent en communauté durant le mariage et les distinguer des biens propres.

CONSEIL D'ÉTAT. Le plus élevé de tous les Conseils du roi où se traitaient les grandes questions de gouvernement et spécialement celles de politique étrangère.

Conseiller d'État, membre du Conseil d'État.

Conseiller d'honneur, conseiller du Parlement qui sans être tenu à des fonctions régulières, avait droit de séance.

Conseiller secrétaire maison et couronne de France et de ses finances. V. Secrétaires.

COUR. Siège supérieur de justice.

Cour des monnaies, organisme ayant juridiction sur tous les délits et abus concernant les monnaies et jugeant en première instance tous les délits y relatifs.

La Monnaie de Reims, cour, hôtel où l'on battait la monnaie.

Juge garde et contre-garde de la Monnaie, magistrats qui connaissaient de la police intérieure des monnaies, de la fabrication des espèces, des crimes de billonnage, altération des monnaies, fabrication de fausse monnaie.

COUTRE. Gardien du trésor et de la sacristie d'une église paroissiale ou d'une cathédrale. Aujourd'hui, sacristain chargé de faire sonner les cloches, de garder les clefs de l'église et de prendre soin du luminaire.

CURATELLE. Fonction de curateur.

Curateur, personne nommée pour gérer les biens et veiller aux intérêts des mineurs de moins de vingt-cinq ans.

DAMOISELLE. Nom s'appliquant à l'origine aux filles des dames nobles, puis à des femmes mariées qui n'appartenaient qu'à la noblesse inférieure, et, enfin, à toutes les femmes qui n'étaient pas nobles.

DECIMES. Deniers levés ordinairement ou extraordinairement sur le clergé de France.

Chambres des décimes, chambres ecclésiastiques composées de dix ou douze juges gradués engagés dans les Ordres qui jugeaient en première instance les litiges afférents aux impôts du clergé.

Procureur des décimes, officier chargé de collecter les décimes du clergé.

DROITS SEIGNEURIAUX. V. Seigneur.

ÉCHANSON. Officier de la bouche du roi chargé de lui présenter à boire.

Grand échançon, premier échançon de la maison du roi qui présentait à boire à celui-ci les jours de cérémonie.

ÉCHEVIN. Magistrat élu ou nommé qui assiste le maire dans l'exercice de ses fonctions.

ÉCUYER. Primitivement, jeune homme de noble naissance qui aspirait à la chevalerie et qui portait l'*écu* du seigneur auquel il s'était attaché. Par la suite, titre de noblesse.

ÉLECTION. Circonscription financière soumise à la juridiction des élus.

Contrôleur en l'élection, officier chargé du contrôle des finances.

Élus en l'élection, officiers de l'Élection qui connaissaient de l'assiette des tailles, aides et autres impositions et levées de deniers royaux.

Lieutenant particulier en l'Élection, magistrat qui jugeait en l'absence du lieutenant général.

ÉLUS. V. Élection.

EXPLOIT. Terme de procédure et de pratique. Acte que l'huissier dresse et signifie pour assigner, notifier, saisir.

Exploit d'assignation, ajournement à comparaître par-devant le juge.

FABRICIER ou *fabricien*. Membre du conseil de fabrique d'une paroisse.

FAUCONNERIE. Art de dresser les oiseaux de proie destinés à la chasse.

Grand fauconnier, officier de la maison domestique du roi ayant la direction de tous les vols de milan, héron, corneille, perdrix, canard, pie, etc., de la fauconnerie royale.

Fourrier de la grande fauconnerie, officier chargé de désigner le logement à chacun des officiers de la suite du roi.

Fourrier de la grande fauconnerie. V. Fauconnerie.

FRANC-ALLEU. Domaine de libre et pleine propriété ne relevant d'aucun seigneur féodal.

FRANC-FIEF. Fief exempt d'hommage. Taxe due par un roturier possédant un fief noble.

GABELLES. Impôt sur le sel. V. Grenier à sel.

GARDE BOURGEOISE. Droit qu'avaient les bourgeois de certaines villes d'administrer les biens de leurs enfants mineurs et d'en percevoir les revenus.

Garde gardienne. V. Lettres de garde gardienne.

GENOVEFAIN. Chanoine régulier de Saint-Augustin de la Congrégation de Sainte-Geneviève.

GENS DU ROI. Avocats et procureurs du Roi dans les bailliages et sénéchaussées.

GENTILHOMME. Homme noble de naissance à la différence de celui qui était anobli par lettres royales ou par charge. V. Roi (maison du).

GRAND CONSEIL. Section judiciaire détachée du Conseil du roi, composée d'évêques, de seigneurs et de magistrats appelés par le Roi pour délibérer sur certaines questions de politique générale, d'administration, de justice et de finances.

Grenetier. V. Grenier à sel.

GRENIER A SEL. Lieu où le Gouvernement faisait mettre le sel avant de le vendre. Tribunal établi le 20 mars 1342, pour juger en première instance les contraventions aux ordonnances concernant les gabelles.

Grenetier, officier royal qui assisté d'un clerc, administrait le grenier, fixait le prix du sel avec le marchand et le vendait aux acheteurs en gros.

Sexté, registre contenant les noms, qualités, professions de tous les habitants d'un ressort de grenier à sel en vue de connaître le nombre des assujettis au devoir de gabelle.

GRUYER. Officier royal ou seigneurial contrôlant l'administration des eaux et forêts et jugeant en première instance les délits s'y rapportant.

HOMMAGE. Devoir que le vassal était tenu de rendre au seigneur dont son fief relevait.

LETTRES de cachet, lettres fermées signées du Roi (la signature étant souvent d'un secrétaire tant leur nombre quotidien était élevé) et scellées du cachet royal.
Lettres de dispense, lettres accordées par le Roi en vue d'atténuer la rigueur du droit pour des considérations particu-

lières (dispenses de parenté, d'âge, de grades universitaires).

Lettres de garde gardienne, lettres patentes accordées par les rois de France aux communautés, Chapitres, collèges, abbayes, prieurés, églises, leur donnant le droit de porter leurs procès devant un tribunal spécial.

Lettres patentes, ou lettres de chancellerie, lettres accordées par le Roi et expédiées ouvertes.

Lettres de provisions, lettres royales qui pourvoient à un office ou bénéfice en désignant le titulaire.

Lettres de relief d'appel, ou simplement relief d'appel, lettres de la Petite Chancellerie qui autorisaient à faire intimer ou assigner pour procéder sur l'appel qu'on avait interjeté.

Lettres de relief, *lettres de réhabilitation de noblesse*, proprement des lettres qui relèvent, qui réhabilitent.

Lettres royales, nom donné à tous les actes royaux à partir du XIV^e siècle (la forme « royaux » pouvant s'employer pour le masculin comme pour le féminin).

Lettres de rémission, lettres portant rémission de peine pour des crimes excusables.

Lettres de vétéranse. V. Vétéranse.

LIEUTENANT. En général, officier de judicature, remplaçant le premier officier du Siège en cas d'absence.

Lieutenant civil, magistrat qui jugeait les affaires civiles en première instance.

Lieutenant criminel, magistrat qui instruisait les procès criminels.

Lieutenant général, magistrat de robe longue qui dirige un Bailliage assisté d'un lieutenant civil, d'un lieutenant criminel, d'un lieutenant criminel de robe courte (officier de police), d'un procureur du Roi, des conseillers du Bailliage, de greffiers, etc.

Lieutenant particulier, magistrat qui jugeait en l'absence du lieutenant général dans les Présidiaux et autres justices royales.

Lieutenant des habitants, maire.

MAITRE DES REQUETES. Officier chargé primitivement de recevoir les plaintes et requêtes que l'on présentait au Roi, de les examiner et d'en rendre compte.

Maître ordinaire en la Chambre des comptes. V. Chambre des comptes.

MARGUILLIER. A l'origine, le garde de la matricule ou du registre sur lequel étaient inscrits les noms des personnes qui recevaient de l'Église soit des prébendes, soit des aumônes. Par la suite, laïque administrateur des revenus de la paroisse.

Monnaie de Reims. V. Cour.

MOUSQUETAIRE DU ROI. Officier noble de la maison militaire du Roi armé d'un mousquet et servant à pied ou à cheval dans l'une des deux compagnies de mousquetaires, qualifiés de *gris* ou *noirs* selon la couleur de la robe de leurs chevaux.

NOBLESSE. Rang et qualité de ceux qui sont élevés au-dessus des roturiers, soit par la naissance, soit par lettres du prince.

Déroger à noblesse, ou, absolument, déroger, faire une chose qui entraînait la perte des droits et des privilèges de la noblesse. Le commerce, par ex., dérogeait; il faisait que le noble qui commerçait n'était plus noble.

Lettres de relief de noblesse, lettres de réhabilitation de noblesse. V. Lettres.

Ordres du Roi. V. Chevalier.

Pannetier. V. Roi (maison du).

PARLEMENT. Cour suprême d'appel exerçant toute la justice au nom du Roi et

dans laquelle se vérifiaient et s'enregistraient les édits, les déclarations et ordonnances du Roi.

Porte-manteau du Roi. V. Roi (maison du).

PRECIPUT. Terme de jurisprudence. Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers.

Préciput conventionnel, avantage que le contrat de mariage a stipulé en faveur du survivant.

PRÉSIDIAL, plur. des *présidiaux*. Tribunaux institués par Henri II, en janvier 1551, pour abrégier la longueur des procès que les Parlements n'arrivaient pas à terminer et débarrasser ces Cours souveraines d'affaires sans importance. Plus tard, tribunaux de première instance jugeant sans appel quand la somme en litige n'excédait pas 250 livres de capital ou 10 livres de rente.

Édit des présidiaux, ordonnance royale créant les présidiaux. Chaque présidial se composait du lieutenant général, du lieutenant civil, du lieutenant criminel, de dix conseillers laïques, d'un conseiller clerc, d'un ou plusieurs avocats, du procureur du Roi, greffier, huissier, sergents, procureurs.

PROCEUREUR des décimes. Officier chargé de collecter les décimes du clergé. V. Décimes.

PROCEUREUR du Roi. Officier public dont la fonction était de comparaître en jugement pour les parties, d'instruire leurs causes et de soutenir leurs intérêts près des juridictions subalternes : bailliages, présidiaux, etc.

RECEVEUR. Nom qui s'applique à un grand nombre de fonctionnaires et qui désigne spécialement les agents des administrations financières qui percevaient les impôts.

Procureur des décimes. V. Procureur.

Receveur des décimes. V. Décimes.

Receveur des tailles. V. Tailles.

ROI (maison du).

Gentilshommes ordinaires de la maison du Roi, officiers de deux compagnies qui constituaient la garde personnelle du Roi et portaient ses ordres aux Assemblées et aux Parlements.

Gentilshommes de la manche, officiers nobles de la Chambre du Roi qui aidaient celui-ci à passer la manche droite ou gauche au moment de son lever.

Gentilshommes servants, officiers qui servaient journellement le Roi à table.

Grand pannetier de la maison du Roi, officier supérieur de la bouche du Roi ou cuisinier-bouche, ayant juridiction sur tous les boulangers. Il ne servait le Roi que dans les grandes cérémonies : premier jour de l'an, aux quatre grandes fêtes, au festin du sacre, etc.

Pannetiers servants, ainsi appelés parce qu'ils servaient le Roi, les princes du sang et les souverains quand le Roi les traitait. Ils changeaient les assiettes, les serviettes et les couverts.

Porte-manteau ordinaire du Roi, officier attaché au Roi dont les fonctions consistaient à garder le chapeau, les gants, la canne et l'épée du Roi et à les lui présenter lorsqu'il les demandait. Un de ces officiers suivait toujours le Roi à la chasse avec un porte-manteau garni de linge, tel que chemises, mouchoirs, etc.

Relief d'appel. V. Lettres.

ROLE. Liste et catalogue. Anciennement, une ou plusieurs feuilles de parchemin, de papier, etc. collées bout à bout, sur lesquelles on écrivait les actes, les titres.

SAINT-LOUIS (Ordre royal et militaire).
Ordre de chevalerie institué par Louis

XIV, au mois d'avril 1693, et confirmé par Louis XV, en 1719. On n'y était admis qu'à condition d'être catholique et d'avoir servi pendant vingt-huit ans sur terre ou sur mer.

SAISIE. Acte de procédure par lequel une autorité publique appréhende un bien dont la propriété est revendiquée ou sur lequel un créancier veut se faire payer.

Saisie réelle, celle qui s'opère sur les biens fonds.

Saisie des rentes constituées, saisie d'une rente perpétuelle ou viagère pour mettre obstacle au paiement des arrérages dus au débiteur.

SCEAU. Grand cachet sur lequel sont gravées en creux la figure, les armoiries, la devise d'un souverain, d'un État, d'un prince, d'un seigneur, d'une communauté, etc., apposé sur des lettres, diplômes, actes publics, pour les rendre authentiques.

Grand sceau. Dans l'ancienne monarchie, celui qui servait à sceller les édits, les privilèges, grâces et patentes.

Petit sceau ou sceau de Petite Chancellerie se disait de celui qui, portant seulement les armes du Roi, servait à expédier les actes de justice. Autrefois, le sceau était attaché aux édits avec des lacs de soie de diverses couleurs.

SCEL. Sceau.

SERGENT. Officier de justice chargé de faire les ajournements, de lever les amendes ou d'emprisonner les malfaiteurs.

Sergent royal, celui qui était chargé de signifier et faire exécuter les sentences de la justice royale.

Sergent à verge ou sergents à pied, chargés de signifier les mandements de justice, de priser et de vendre les meubles.

Sergents à cheval, chargés de la signification et de l'exécution des mandements de justice dans toute l'étendue du royaume.

Sergent des tailles, préposé à la perception de cet impôt.

SEXTÉ. V. Grenier à sel.

SECRETAIRES *maison et couronne de France et de ses finances* (conseillers). Officiers de la Grande Chancellerie qui avaient le droit d'expédier et de signer les lettres et autres actes royaux et d'assister au sceau.

SEIGNEUR. Propriétaire d'une terre ou fief à qui sont attachés certains droits utiles ou honorifiques.

Droits seigneuriaux, redevances dues par le vassal à son seigneur.

SENECHAL ou bailli. Officier royal de *robe courte* qui préside une sénéchaussée ou bailliage.

Bailli de l'archevêché de Reims, tribunal et officier qui rend la justice au nom de l'archevêque duc de Reims.

SIEGE. Mot employé pour toute espèce de juridiction. *Siège royal et présidial*, tribunal du Roi d'une juridiction subalterne.

SYNDIC. Homme chargé d'agir au nom d'une communauté déterminée, de prendre soin de ses affaires, de répondre pour elle.

TAILLES. Imposition levée sur les personnes ou sur les biens : *taille personnelle*, *taille réelle*, *taille tarifée*.

Receveurs des tailles, officiers chargés de percevoir les deniers des impositions

directes et d'en transmettre la recette aux receveurs généraux.

TRAITES. Droits levés sur les marchandises à l'entrée ou à la sortie du royaume ou au passage d'une province dans une autre (aujourd'hui, douanes).

Traites foraines, droit de 12 deniers par livre sur les marchandises transportés hors du royaume ou des provinces où les bureaux étaient établis, dans celles où ils ne l'étaient pas (*forain* signifiant étranger).

TRESORIER DE FRANCE. Officiers de finances chargés en général de la répartition des impôts, de la surveillance des agents financiers subalternes, de la juridiction en matière d'impôt.

Bureaux des Finances, composés depuis Henri III, de deux trésoriers pour l'administration du domaine, de deux receveurs généraux pour les impôts, d'un garde du trésor, d'un greffier et d'un huissier. V. Bureaux des finances.

VETERAN. Il se disait autrefois de tout officier de magistrature qui s'était défait d'une charge après l'avoir exercée pendant vingt ans, et qui continuait, en vertu des lettres du Roi, de jouir des honneurs et des privilèges qui y étaient attachés.

VETERANCE. Qualité de vétéran.

VIDAME ou *vice-domini*. A l'origine, les défenseurs et administrateurs des intérêts temporels des abbayes et des évêchés.

VOYER (grand). Officier préposé à l'administration et à la police des chemins et à celle des rues.

INDEX DES LIEUX ET DES MATIÈRES

Les noms géographiques et les noms de personnes sont en petites capitales; les noms de matières ou d'institutions en italiques; les noms et les membres de phrase entre crochets donnent l'appellation moderne des lieux ou complètent l'identification des personnes.

Académie nationale de Reims, 122.

ACY [Acy-Romance], arrondissement et commune de Rethel, 280.

- Cense d' —, appartient à Jean CALLOU, 280 : Laurent GUILLAUME l'atteste, 280; tenue à loyer par Nicolas MACQUET, 280; mise en vente, elle est achetée par Jean-Baptiste DE LA SALLE, 280-281, 298; comprend plusieurs pièces de terres, 280; augmentée d'autres terres labourables louées à Charles FAUCHEUX, 281; celui-ci loue toute la cense en 1742, 281.
- terroir d' —, 281 n.

ADON-EN-PORTIEN, arrondissement de Rethel (Ardennes).
Seigneurie appartenant à Henri COCQUEBERT, 47 n.

AIZELLE [Aizelles], vicomté d' —, arrondissement de Laon.

- Vicomte : Alphonse-César-Emmanuel-François DE MIREMONT, 91 n., 125.

ALES, département du Gard.
Passage de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 354.

ALINCOURT (Ardennes), arrondissement de Rethel.
Seigneur d' — : René FERET, 47 n.

ALLANDHUY [Alland'huy-et-Sausseuil], arrondissement de VOUZIERS (Ardennes), 71.

AMIENS, département de la Somme, 325.
Manufactures royales, 366.

Ancien Régime.

- Hérité des charges, 216; vénalité des charges : prix de revient, 216; expédients pour y échapper, 216.

ANGERS, département Maine-et-Loire, 350.

ANISY-LE-CHATEAU, arrondissement de Laon (Aisne).
Seigneurie appartenant à Christophe-Remy DE BIGNICOURT, 43 n.

ANTHENY, arrondissement de Mézières (Ardennes), 344.

AOUIGNY.
V. Oigny.

APPOIGNY, arrondissement d'Auxerre (Yonne), 324.

ARCIS-LE-PONSART, arrondissement de Reims (Marne).

- Seigneur d' — : Louis ROLAND, 140 n.; Gérard ROLAND, 140 n.

ARDRE.

Rivière, 147; affluent de la Vesle, 138.

ARTAIZE [Artaise-le-Vivier], ar. Sedan (Ardennes).

- Seigneur d' — : Claude LESPAGNOL, 102, 131, 219.

ATHIS, ar. Châlons-sur-Marne (Marne).

- Seigneur d' — : Regnault GOUJON DE THUISY, 221.

AUBILLY, ar. Reims (Marne).

- Baron d' — : Philbert BELLOTTE DE PRECY, 158.

AULA, imprimerie-librairie, 90, 90 n.

AUMENANCOURT, ar. Reims (Marne).

- Seigneur d' — : Alphonse-César-Emmanuel-François DE MIREMONT, 125.

AVIGNON, dép. Vaucluse.

- Directeur des Frères : Frère TIMOTHEE, 350.

AY, ar. Reims (Marne).

Vignes appartenant à Louis DE LA SALLE, 209.

Bailliage royal et présidial.

V. Présidial.

BARBONNE [Barbonne-Fayel], ar. Epernay (Marne).

Baptême de Pierre-Louis PIQUET, 78 n.

BASSE-MUIRE, près Reims (Marne), 273 n.

- Bastis*, chemin des —,
lieu-dit à BROUILLET (Marne), 137.
- BAZANCOURT, ar. Reims (Marne).
— Seigneur de — : Jean-Baptiste BRODART, 274 n.
- BAZLIEU-LE-CHATEAU [Baslieux-les-Fismes], ar. Reims (Marne).
— Seigneur de — : Antoine FREMYN, 141.
- Beames* (Les), lieu-dit à LUDES (Marne), 104 n.
- BEAUREGARD, paroisse de FLEURY-LA-RIVIERE (Marne), 77 n.
- BEAULIEU, prieuré Notre-Dame, 366.
- BEINE [Beine-Nauroy], ar. Reims (Marne).
— Seigneur de — : Louis FREMYN, 159 n.
- BELLEAUCOURT, château, manoir de —, à COULOMMES-LA-MONTAGNE (Marne), 105 n., 118.
— Archives Moët, 125.
— Chartrier, 148 : détruit à la guerre 1914-1918, 101.
— Seigneurs : André COCQUEBERT, 26 n.; vicomtesse Madeleine-Françoise-Louise MOËT DE LOUVERGNY, 125.
- BELVAL, ar. Mézières (Ardennes).
Château de —, 125; Seigneur de — : Alphonse-César-Emmanuel-François de MIREMONT, 91 n.
- BERRIEUX, ar. Laon (Aisne).
— Marquis de — : Alphonse-César-Emmanuel-François de MIREMONT, 91 n., 110, 125.
- BERTHENAY, aujourd'hui, ferme, commune d'Anthenay (Marne).
— Vicomtesse de — : Madeleine-Françoise-Louise MOËT DE LOUVERGNY, 91 n., 125.
- BERTINCOURT.
— Seigneur de — : Alphonse-César-Emmanuel-François de MIREMONT, 91 n.
- BERY, chemin de.
Lieu-dit à BROUILLET (Marne), 137.
- BETHNY [Bétheny], ar. Reims (Marne).
Cense de —, échue à Jean-Baptiste DE LA SALLE, 145, 147, 149 n.
- BEYNE.
V. Beine.
- BEZANNES, ar. Reims (Marne).
Seigneur de — : Pierre de Bezannes, 102 n.
- BLOIS, dép. Loir-et-Cher.
Prieuré de Notre-Dame de Bourgmoyen, 42; curé prieur : Pierre de LA SALLE, 42.
- BOIS-DU-CHATEAU-D'ILE.
Lieu-dit, chaussée de Thuisy à LUCHES, 221.
- BOIS-GRENIER, fief.
— Seigneur de — : Sulpice COLBERT, 47 n.
- BOUILLY, ar. Reims (Marne).
— Seigneurs et vicomte : Claude LESPAIGNOL, 102, 131, 219; Jean de PARIS, 220.
- BOURGOGNE, ar. Reims (Marne).
— Seigneur de — : Oudard de PARIS, 103, 103 n., 131 n.
- BOUVRIE, maison de la —.
V. Brouillet.
- BOURGMOYEN, prieuré de Notre-Dame,
Curé prieur : Pierre de LA SALLE, 42.
- BRAISNE-SUR-VESLE [Braine], ar. Soissons (Aisne), 374.
- BRANSCOURT, ar. Reims (Marne).
— Curé de — : ROGELET, 72 n.
— Seigneurs de — : Antoine FREMYN, 159; Jean de PARIS, 220; Oudard de PARIS, 103, 103 n., 131 n.
- BRECH, prairie près d'AURAY (Morbihan).
Fusillade de 711 émigrés, 77 n.
- BRETAGNE.
Intendant : Jean-Baptiste-Félix CAMUS DE PONTCARRE, 365.

BRIENNE-SUR-AISNE, ar. Reethel (Ardennes).

Fief appartenant aux FERET DE MONT-LAURENT, 64 n.

BRONVILLE, fief.

Echoit à Jean-Baptiste DE LA SALLE, 150; ensuite à Jean MAILLEFER, 150; celui-ci le vend à MOET DE DUGNY et à MOET DE LOUVERGNY, 150 n.

— Seigneurs de — : Jacques MOET, 104; Jean MOET, 108; Jérôme MOET, 136; Thierry MOET, 108 n., 136.

BROUILLET, fief, 150 n.

— Cense (grande) proche les Religieux de Saint-Remy, 132, 137;

— Domaine de —, 131-133; ayant appartenu à Pierre THUISY, 136; acquis par Nicolas MOET, 136; description, 133, 133 n.; grande cense, 132, 136;

— Eglise de — : intérieur, plaques, banc de M. DE BROUILLET, statuettes, tableau classé de l'Annonciation, 138; fonts baptismaux, 138; pierres tombales, 138 n.; souvenir très impressionnant de J.-B. DE LA SALLE adolescent, 138.

— Lieux-dits : *Amy la Ville*, 133; *Chemin des Bastis*, 137; *Chemin de Béry*, 137; *Foligny*, 137; *Fonds Jehan Claude*, 137.

— Maison de la Bouvrie, 132, 133, 137, 149; bien non noble, 149; maison MOET DE BROUILLET, 138 : aujourd'hui le Château-Vert, 133, 133 n.

— Registres d'état civil, 131 n.

— Ruisseau, 138; affluent de l'Ardre, 138.

— Seigneurs de — : Jean MOET, 101, 108, 131, 133, 228; propriétaires après J. M., 133; Nicolas MOET, 104, 108, 136; Pierre de THUISY, 136.

BULIN, fief et ferme de la commune de COURTAGNON (Marne).

— Seigneur de — : Simon COCQUEBERT, 48 n.

BURIGNY.

Seigneurie appartenant aux LEVESQUE, 47.

Cahiers lasalliens.

Publication excellente, 5.

CEUILLEM.

V. Reims, Hôtel de La Salle, *Centrum Historicum Lasallianum*. Hôtel de La Salle, 9.

CERNAY [Cernay-lès-Reims], ar. Reims (Marne).

— Vicomtesse de — : Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY, 91 n.

CERNY [Cerny-en-Laonnois, Cerny-lès-Bucy], ar. Laon (Aisne).

— Seigneur de — : René DE CLEVES, 159.

CEVENNES.

La ville des Vans dans les —, 293.

CHAALONS.

V. Châlons-sur-Marne.

CHAIGNY (Marne).

Vignes appartenant à Jacques MOET, 104 n.; saisie réelle sur Louis DE LA SALLE DE L'ETANG, 71.

CHAILLOT-LES-PARIS.

Décès de Louis-Charles BEGUIN, 111 n.

CHALONS-SUR-MARNE, *alias* Chaalons, 245.

— Bureau des finances, président : Jean ROLAND, 45; procureur : Jacques LE GORLIER, 220; trésoriers : Nicolas BRAUX DE SORTON, 220; Jérôme GOUJON, 221.

— Sergent royal, Aubert COCQUEBERT, 46,

— Vidame de —, Hubert FERET DE MONT-LAURENT, 64.

CHALONS-SUR-VESLE, ar. Reims (Marne).

— Seigneurs de — : Jean BEGUIN, 136, 220; Louis-Charles BEGUIN, 111 n.

CHAMPAGNE.

Election de —, lieutenant particulier : Oudard DE PARIS, 103.

— Seigneuries de Condé, Verzenay, Louvois appartenant à Regnault CAUCHON, 47 n.

- CHAMPAGNE-LORRAINE.
District, 83.
- CHAMPEAUX.
— Seigneurs de — : famille LEVESQUE, 47.
- Champs* (Les), lieu-dit à RILLY-LA-MONTAGNE (Marne), 104 n.
- CHAPPES, ar. Rethel (Ardennes), 276, 276 n.
- CHARTRES, dép. Eure-et-Loir.
— Frères de —, directeurs : Frère Blaise, 347, 347 n.; Frère Etienne, 351; décès de Frère ROCH, 268 n., 325.
— Duc de —, V. Orléans, Louis d'.
- CHATEAU-LONDON, ar. Melun (Seine-et-Marne), cure prieuré.
— Curé prieur : Anselme DE LA SALLE, 40.
- CHATEAUNEUF.
— Marquis de —, Louis PHELIPPEAUX, 111 n.
- CHATEAU-PORCIEN, ar. Rethel (Ardennes).
— Châtelain, M. QUEUTELOT, 272.
- Château-Vert* (Le), maison à Brouillet (Marne).
V. Brouillet, maison de la Bouvrie.
- CHATILLON-SUR-LOING (Loiret), 353.
- CHAUNY, ar. Laon (Aisne).
Jacques-Joseph DE LA SALLE y exerce son ministère, 168.
- CHESNE (Le), ar. Vouziers (Ardennes).
Fief de Louvergny, 136.
- Chevalerie*.
— Chevalier de Saint-Louis : Louis-Éléonor DE COURTIN, 76 n.;
— Chevalier de Malte : Henri COCQUEBERT, 48 n.; Jean-Baptiste COCQUEBERT, 48 n.; Hubert FERET DE MONTLAURENT, 65 n.
— Chevalier de l'Ordre du Temple : Jehan MOET, 106.
— Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem : Louis-Marie-Auguste DESTOURMEL, 77 n.
- CHEVILLY.
Baron de —, V. Bellay, Louis du.
- CHIGNY [Chigny-les-Roses], ar. Reims (Marne).
Terres appartenant à Jacques MOET, 104 n.; sentence contre les habitants de —, 160 n.
V. Chaigny.
- Clairmarais*, pré appartenant aux frères BRUYANT, 128 n.
- Clos-des-Valles*, lieu-dit à Rilly-la-Montagne (Marne), 104 n.
- COEGNY, fief.
— Seigneurs de — : Jean BEGUIN, 220; Louis-Charles BEGUIN, 111 n.
- COLOGNE, 143.
- CONCHES [Conches-en-Ouche], ar. Evreux (Eure).
Abbaye de —, 270 n.
- CONDE-SUR-MARNE, ar. Châlons-sur-Marne (Marne).
— Seigneurs de — : Regnault CAUCHON, 47 n., 102, 136; Thierry CAUCHON, 102 n.
- COUCY, fief, ar. Rethel (Ardennes).
— Seigneur de — : Regnault-Joseph BEGUIN, 112 n.
- COULOMMES [Coulommès-la-Montagne], ar. Reims (Marne).
— Château de Belleaucourt, 105 n.; portrait de Jean MOET DE LOUVERGNY, 105 n.
— Seigneurs de — : Jean COCQUEBERT, 103; Alphonse-César-Emmanuel-François DE MIREMONT, 125; Jean-François MOET DE LOUVERGNY, 118.
- COULOMMES-LES-ATTIGNY [Coulommès-et-Marquigny], ar. Vouziers (Ardennes).

- Cense de —, succession de Perrette LESPAGNOL, 150 n.
- COUR, fief, [ferme sur la Vesle, près de Villette].
- Seigneur de — : Nicolas-Antoine LESPAGNOL, 112 n.
- COURCELLES-LES-RONNAY [C.-lès-ROSNAY] ar. Reims (Marne).
Echange de terres par Antoine FREMIN, 160 n.
- COUTANCES, dép. Manche.
- Evêque de —, 111 n.
- CRECY-EN-PONTHIEU, ar. Abbeville (Somme).
Bataille de —, 102 n.
- CROISIC (Le), ar. Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).
- Ecole des Frères : due à l'initiative de l'intendant de PONTCARRE, 365; forme des pilotes et des capitaines de corsaires, 365; fermée faute de ressources, 365; regrettée par les élèves, par l'administration, par l'Etat, 365-366.
- CROIX-EN-CHAMPAGNE (La), ar. Sainte-Menehould (Marne).
Seigneur de — : Claude GOUJON, 221.
- CROUY, fief situé dans une île de la Marne, près de CUMIERES (Marne).
- Seigneur de — : Nicolas COCQUEBERT, 49, 110.
- Crugny, rue de —, à Brouillet, 132.
- DAMERY, ar. Epernay (Marne).
Ville sur la Marne, 148.
- DARNETAL, ar. Rouen (Seine-Maritime).
- Etablissement des Frères : démarches de M. DESHAYES, 369; correspondance avec M. DE LA SALLE, 369; précisions sollicitées par celui-ci : fonctions du maître d'école, 369; nombre de communians, 369; directeur : Frère BRUNO, 324.
- DAUPHINE.
Les disciples de M. DE LA SALLE s'y établissent, 350.
- DENAIN, ar. Valenciennes (Nord).
- Bataille de — : Claude-François DU LAC DE MONTISAMBERT y a été engagé, 352; VILLARS y sauve la France, 352.
- Después*, revue espagnole.
Article de Frère MAXIME sur la maison natale de J.-B. DE LA SALLE, 239 n.
- DIEPPE, dép. Seine-Maritime, 325.
- DOUAI, dép. Nord.
Lycée de —, 78 n.
- DUGNY, fief en la montagne de Reims, bailliage de VITRY-LE-FRANÇOIS ou VITRY-LA-VILLE (Marne).
- Fief appartenant aux MOET : localisation, procès-verbal de partage, vente, 136.
- Seigneurs de — : Regnault FERET DE MONTLAURENT, 65 n.; Jacques MOET, 104, 144; Jean MOET, 102, 108.
- DUGNY-SUR-MEUSE, ar. Verdun (Meuse), 136.
- DUMESNIL-LES-TEVELINS, diocèse de Rouen, 368.
- DUNKERQUE, dép. Nord.
Siège de — : Oudart DE PARIS y serait mort, 103 n.
- Ecoles chrétiennes.*
- Appellations : écoles gratuites des garçons, 278, 275; écoles chrétiennes et gratuites des garçons, 273; écoles et instructions gratuites, 276; écoles chrétiennes, 279; écoles chrétiennes et charitables de Rouen, 281.
- EPERNAY (Marne).
- Cité champenoise, 148; ville industrielle, 148.
- Commerce de Champagne, 148 : maison CHANDON et MOET, 148.
- Orfèvre à — : LETOURNEUR; dû à la succession Perrette LESPAGNOL, 146.
- Siège d' — : 148.

- EPIERRE, ar. Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), 325.
- EPOYE, ar. Reims (Marne).
 Dame d' — : Jeanne de MONBETON, 102 n., 220.
- ESTAVAYER (Suisse).
 Les Frères ouvrent une école en 1750, 350.
- ETANG (L') [Etang-des-Eaux-Mortes], commune de Sapicourt, canton de Ville-en-Tardenois (Marne).
 — Seigneur de l' — : Antoine FREMYN, 159; Louis DE LA SALLE, 43 n.; Simon DE LA SALLE, 203.
- EVREUX, dép. Eure.
 — Chanoine d' — : Adrien PETIT DE CAPTOT, 368.
- FAGNERES [Fagnières], ar. Châlons-sur-Marne (Marne).
 — Seigneur de — : Thierry MOET, 108 n.; 136.
- FAVEROLLES [Faverolles-et-Coemy], ar. Reims (Marne).
 — Seigneur de — : Laurent CAUCHON, 102 n.
- FAVIERES, fief.
 — Seigneur de — : Antoine FREMYN, 159.
- FAYAUX, fief.
 — Seigneur de — : Alphonse-César-Emanuel-François DE MIREMONT, 125.
- FAYOT, fief.
 — Seigneur de — : Alphonse-César-Emanuel-François DE MIREMONT, 91 n.
- FERRARE (Italie).
 Etablissement des Frères en 1741, 350.
- FEUILLET, fief.
 Seigneur de — : Jacques OUDAN, 104 n.
- FEUQUIERES, fief.
 Seigneur de — : Jean ROLAND, 45, 160.
- FISMES, ar. Reims (Marne), 6.
 Route de — à Brouillet, 133.
- FLANDRE.
 Les MOET font commerce avec la F., 106.
- FLEURY-LA-RIVIERE, ar. Epernay (Marne).
 — Seigneurs de — : André COCQUEBERT, 48 n.; Claude-François-Armand DE MAIZIERES, 77, 77 n.
- FOIGNY (Aisne).
 — Abbaye, ar. de Vervins, 148.
 — Religieux de —, 146.
- Foligny*, lieu-dit à Brouillet, 133, 137.
- FONCERINS (Seine-Maritime).
 Décès de Prisque-Hyacinthe DECHAMPS, 368.
- FONTENILLE, fief.
 Seigneur de — : Pierre FREMYN, 159.
- FONTENOY, ar. Soissons (Aisne).
 Seigneurs de — : Jean LESPAGNOL, 140 n., 220.
- FONTEVRAULT [Fontevault-l'Abbaye], ar. Saumur (Maine-et-Loire).
 — Ordre de —, 159.
- FORZY, hameau, commune de VILLERS-AGRON-AIGUIZY (Aisne).
 Dame de — : Madeleine-Françoise-Louise-MOET DE LOUVERGNY, 91 n., 125.
- FRESNE, fief.
 Seigneur de — : Claude-François-Armand DE MAIZIERES, 77.
- FRANCE.
 — Maréchal de — : François-Annibal D'ESTREES, 270 n.
 — Grand prieur de —, 111 n.
- FROMENTIN, château près PONT-L'EVEQUE (Calvados).
 Décès de Louis DUJARIER-BRESNARD, 327 n.

- GAILLON [château élevé par le cardinal Georges d'Amboise et destiné à servir de séjour aux archevêques de Rouen], ar. des Andelys (Eure).
Lettre à J.-B. DE LA SALLE de —, 293, 310.
- Galleries Rémoises*, magasin à Reims, rue de l'Arbalète, 66 n.
- GENTES, fief.
Seigneur de — : Henri-Nicolas BACHELIER, 47 n.
- GIVRY, ar. Vouziers (Ardennes).
Biens et héritages saisis sur Louis DE LA SALLE DE L'ÉTANG, 71.
- GONESSE, ar. Pontoise (Val-d'Oise).
Décès de Joseph COCQUEBERT, 40 n.
- GOUDELANCOURT [Goudelancourt-les-Berrioux], ar. Laon (Aisne).
Seigneur de — : Alphonse-César-Emanuel-François DE MIREMONT, 91 n., 125.
- GRAN-CAUX, archidiaconé, diocèse de Rouen.
Archidiacre du — : Pierre BRIDELLE, 345, 366.
- GRANDE-CHARTREUSE (La), abbaye, dép. de l'Isère.
Claude-François DU LAC DE MONTISAMBERT sollicite son admission, 352.
- GUERRAUDE.
Gouverneur de — : Etienne-Joseph D'YSSARU DE VILLEPORT DANCY, 111 n.
- GUEUX, ar. Reims (Marne).
— Seigneurs de — : Jean CAUCHON, 108; Hubert FERET DE MONTLAURENT, 64.
— Vicomte de — : Alphonse-César-Emanuel-François DE MIREMONT, 125.
- GUISE, ar. Vervins (Aisne).
Décès de Frère SEBASTIEN, 353.
- HAUTVILLERS, abbaye, ar. Reims (Marne).
Chapelle à Saint-Christophe, rue de la Chanvrerie, 88. V. Saint-Christophe.
- HERMONVILLE, ar. Reims (Marne).
Sépulture d'Antoine DE LA SALLE, 43 n.
- HOYRIE [Oiry], ar. Epernay (Marne).
Dame d' — : Jeanne DE MONBENTON, 102 n., 220.
- HUBAUT, bois,
appartenant aux frères BRUYANT, 128 n.
- IGNY-LE-JARD, ar. Epernay (Marne).
Prieur Seigneur d' — : Jérôme FREMYN, 142.
- Institut des Frères*.
— Période initiale : contribution d'Adrien Nyel, 267; J.-B. DE LA SALLE s'y associe : il n'en soupçonne pas l'issue, 267.
— V. Frères, La Salle, Jean-Baptiste de.
- ITALIE.
Les Frères s'y établissent, 332, 350.
- Jean-Claude* (Fonds), lieu-dit à Brouillet, 137.
- JONCHERY-SUR-VESLE, ar. Reims (Marne).
Curé de — : J. RICHARD, 72 n.
- JOUY, village de l'ancien Soissonnais, ar. Soissons (Aisne).
Terres appartenant à Jacques MOET DE DUGNY, 104 n.
- LA CROIX-EN-CHAMPAGNE.
V. Croix-en-Champagne.
- LA FORTEMAISON, fief.
Seigneur de — : César MOET, 108 n.
- LA FONTAINE [Fontaine-sur-Ay], ar. Reims (Marne).
Seigneur de — : Henri-Nicolas BACHELIER, 47 n., 48 n.
- LAGERY, ar. Reims (Marne).
— Maison appartenant à la succession de Perrette LESPAGNOL : attestation, 149 n.
— Seigneurs de — : François-Louis COURTIN, 77; Louis-Eléonor de COURTIN : biens qu'il y possède, 76 n.; leur confiscation, 76 n.

- LA MARLIERE, fief.
Seigneur de — : Nicolas COCQUEBERT,
49, 110.
- LA MARTINIQUE.
V. Martinique, La.
- LAON, dép. Aisne.
— Cathédrale. Chanoines : Jean-Antoine BELLOTTE, 268 n.; Pierre GUYART, 268 n.; Etienne LE VOIRIER, 268 n.
— Eglises et paroisses. Saint-Pierre-le-Vieil, 267, 268; curés : François DE CUISY, 267 n., 268; FROMAGE, 268, 268 n.; Pierre GUYART, 267; Jacques GUDVERT, 268, 268 n. Sainte-Genève, 268 n.; curé : Pierre GUYART, 268 n.
— Evêché. Vicaire général : abbé de Ségur, 268 n.
— Evêques : César d'ESTREES, 270 n.; Jean d'ESTREES, 268 n.
— Les FREMYN y habitent, 160 n.
— Frères des Ecoles chrétiennes : établissement des écoles gratuites, 267; intervention de Pierre GUYART, 267; les FF. informent Pierre GUYART des humiliations infligées à J.-B. DE LA SALLE, 269; le curé de Villiers-le-Bel est prié de recueillir les renseignements les plus exacts, 269.
— Jansénisme, 268 n.
- LA TOUR, fief.
Seigneur de — : Jacques DE FRANCE, 85 n.
- LA VAUX, ruisseau, 147.
- LA VRILLIERE, fief.
Marquis de — : Louis PHELPEAUX, 111 n.
- LE BAILLY, fief.
Seigneur de — : Philbert BELLOTTE DE PRECY, 158.
- LE BRICOT, fief.
Seigneur de — : Claude DE SALNOVE, 221.
- LE CHESNE.
V. Chesne (Le).
- LE CROISIC.
V. Croisic (Le).
- LE FRESNE, fief.
V. Fresne (Le).
- LE GRIFFON, fief.
Seigneur de — : Jean MOET, 134.
- LEMBECQ-LEZ-HAL, Belgique.
Arrivée des reliques de saint Jean-Baptiste DE LA SALLE, 372.
- LE PLESSIER, fief à AOUGNY (Marne).
Dame du — : Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY, 91 n., 125.
- LES MESNEUX.
V. Mesneux (Les).
- L'ÉTANG.
V. Étang (L').
- LE TERRON.
V. Terron (Le).
- LE VERGEUR.
V. Reims, Hôtel Le Vergeur.
- LE VIVIER.
V. Vivier (Le).
- LIEGE, Belgique.
Les COCQUEBERT en sont originaires, 46.
- LOUDUN, ar. Châtelleraut (Vienne).
Traité de —, 143.
- LOUVERGNY, fief près Le Chesne (Ardennes), 136.
— Seigneurie de —, 133 n.
— Seigneurs de — : Jacques MOET, 108; Jean MOET, 102, 105, 108; Jean-François, 133 n.
V. Moët de Louvergny, Jean, Jean-François.
- LOUVIERS, ar. Evreux (Eure).
Naissance de Frère MAXIMIN, 354.

- LOUVOIS, ar. Reims (Marne).
 Vicomte de — : Regnault CAUCHON,
 47 n., 102, 136.
- Louvre*, musée du — à Paris, 322.
- LUCHES, fief.
 Appartenant aux GOUJON DE THUISY,
 221.
- LUDES, ar. Reims (Marne).
 — Seigneur de — : Charles ROGIER, 280.
 — Terres appartenant à Jacques MOET DE
 DUGNY, 104 n.
- LUGNY, ar. Vervins (Aisne).
 Seigneur de — : Regnault-Joseph BE-
 GUIN, 112 n.
- LUNEVILLE, dép. Meurthe-et-Moselle.
 Etablissement des Frères en 1751, 350.
- LUSCHES.
 V. Luches.
- LUSOIR.
 V. Luzoir.
- LUZOIR, ar. Vervins (Aisne).
 Naissance de Frère ROCH, 268 n., 324.
- MAILLY [Mailly-Champagne], ar. Reims
 (Marne).
 Pressoir banal appartenant aux frères
 BRUYANT, 128 n.
- MAISON-FRANCHE (La), fief à EVERGNI-
 COURT (Aisne).
 Seigneur de La — : Hubert FERET DE
 MONTLAURENT, 64 n.
- Maison Moët* à Brouillet.
 V. Brouillet, maison.
- Maison Moët* à Reims.
 V. Reims, Hôtel Moët de Brouillet.
- MALPLAQUET, hameau, ar. d'Avesne
 (Nord).
 Bataille de — : Claude-François DU
 LAC DE MONTISAMBERT y est blessé,
 352.
- MALVOISIN, fief; *alias* Malousin, 102.
 Seigneur de — : Claude LESPAGNOL,
 102, 131, 219.
- Marc d'or*, 216, 217, 217 n.
- MARCHIENNES, ar. de Douai (Nord).
 Bataille de — : Claude-François DU
 LAC DE MONTISAMBERT y a pris part; peu
 après il renonce à la vie militaire, 352.
- MAREUIL [Mareuil-sur-Ay], ar. Reims
 (Marne).
 Vignes appartenant à Louis DE LA SALLE
 209.
- MAREVILLE, commune de LAXOU
 (Meurthe-et-Moselle).
 Décès : Frère MICHEL, 324; Frère
 EDMOND, 325.
- MARLES [Marle], ar. Laon (Aisne).
 Naissance de Frère MICHEL, 324.
- MARNE, fleuve, affluent de la Seine, 138.
- MARSEILLE, dép. Bouches-du-Rhône.
 — Décès de Frère STANISLAS, 325.
 — Ecole des Frères : Frère TIMOTHEE y a
 fait la classe, 350.
- MARTINIQUE (La).
 Les Frères y sont envoyés en 1776,
 332, 332 n.
- MAZARIN [Rethel], dép. Ardennes; autre-
 fois Rethel-Mazarin, 273.
 — Election. Elu : Nicolas PASTE, 276.
 — Notaires : PAUSSIN, ROGIER, 281.
 V. Rethel.
- MEAUX, dép. Seine-et-Marne.
 Décès de Frère ROBERT, 325.
- MENANCOURT-LE-GRAND, fief.
 Seigneur de — : Alphonse-César-Em-
 manuel-François DE MIREMONT, 91 n.
- MENDE, dép. Lozère.
 — Cathédrale : prévôt, archidiacre, chantre,
 293; ils souscrivent l'acte de fondation
 de l'école des Frères, 293.

- Evêque : François-Placide DE BAUDRY DE PIENCOURT, 293.
- Etablissement d'une école chrétienne, 293; le Frère Timothée y fait l'école, 350.
- Ville de — : le juge et le premier consul souscrivent l'acte de fondation de l'école des Frères, 293.
- MESNEUX (Les), ar. Reims (Marne).
Seigneur des — : Regnault GOUJON DE THUISY, 221.
- MESNIL-A-NESLE [Ménil-Annelles], ar. Rethel (Ardennes).
Cense au terroir de —, appartenant à la succession de Perrette LESPAGNOL, 149 n.
- METZ, dép. Moselle.
- Etablissement des Frères, en 1748, 350.
- Parlement. Conseiller : Nicolas COCQUEBERT, 49.
- MEZIERES, dép. Ardennes.
- Eglises : Saint-Pierre, 248 : J.-B. DE LA SALLE y aurait exercé les fonctions de curé, 248; église Notre-Dame, 248.
- Etablissement de l'école des Frères, 350.
- Reddition de la citadelle à Henri IV, 141.
- MIDI (Le).
Les Frères des Écoles chrétiennes y fondent des écoles, 350.
- MONBENTON, maison, terre et fief, commune de CRUGNY (Marne).
Appartenant à N. HENNEQUIN : échange avec J. DE FRANCE, 85 n.
- MONCEL, fief.
Seigneur de — : Charles COCQUEBERT, 47 n.
- MONCHERY, fief.
Seigneur de — : Antoine FREMYN, 159.
- MONTAIGU, fief, canton de Sissonne (Aisne).
Baronie d'Alphonse-César-Emmanuel-François DE MIREMONT, 91 n., 125.
- MONTAUBAN, dép. Tarn-et-Garonne.
Les Frères s'y établissent, 350.
- MONTBRET, ar. Reims (Marne).
- Biens et héritages appartenant à Louis DE LA SALLE : saisie réelle, 71.
- Chemin de M. à Rilly-la-Montagne, 134.
- Seigneurs de — : Jean-Baptiste COCQUEBERT, 100; Nicolas COCQUEBERT, 49, 100.
- Vignes Moët, 134.
- MONTFAUCON, ar. Château-Thierry (Aisne).
Prévôt de — : Jean-François DE LA SALLE DE L'ETANG, 265.
- MONTMARSON, fief.
Seigneur de — : Jacques OUDAN, 104 n.
- MONTPELLIER, généralité de —, 350.
- MONT-SAINT-PIERRE, ar. Reims (Marne).
- Dame de — : Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY, 91 n.
- Seigneurs de — : Gérard COLBERT, 70; Jean MOET, 144.
- MOULINS, dép. Allier.
Marie DE MEDICIS s'y retire, 143.
- Moutions (Les), lieu-dit à Rilly-la-Montagne, 104 n.
- MUIRE, hameau, commune de Tinquieux (Marne).
V. Basse-Muire.
- MUTRY, fief.
Seigneurs de — : André COCQUEBERT, 48 n.; Jean COCQUEBERT, 49.
- NANCY, dép. Meurthe-et-Moselle.
Etablissement des Frères, 350.
- NANTES, dép. Loire-Atlantique.
- Etablissement des Frères, 350.
- Ecole des Frères : protection de l'Intendant de Bretagne, 365; subvention de la ville, 365.

NAVARRÉ.

- Maison de — à Paris. Docteur en théologie : Simon FREMIN, 266 n.

Neufmaison.

V. Neuvemaison.

NEUVEMAISSON [Neuve-Maison], ar. Ver-
vins (Aisne).

Seigneur de — : Louis DE COLNET DE
MONTPLAISIR, 125 n.

NEVERS, dép. Nièvre.

Evêque de —, 111 n.

Noblesse.

- De ventre ou maternelle : n'anoblit pas la descendance, 109; la Coutume de Champagne ne la reconnaît pas, 109 n.
- Lettres de réhabilitation accordées à Philippe MOET, 108 n.
- Usurpateurs du titre, 108.

NONANTEUILLE (Aisne).

Curé de — : M. Hennequin, 268 n.;
nommé curé de Saint-Pierre à Laon,
268 n.

NORMANDIE.

Duc de —.

V. Orléans, Louis d'.

NOROY [Norrois], ar. Vitry-le-François
(Marne).

Cense appartenant à la succession de
Perrette LESPAGNOL, 150 n.

Notre-Dame de Beaulieu (Limousin), 345.*Notre-Dame de Bourgmoien.*

Curé prieur : Pierre DE LA SALLE, 42.

Nous-Féronisme.

Satire contre des familles rémoises,
50 n.

NOUYES, fief.

Seigneur de — : Louis DU COLNET DE
MONTPLAISIR, 125 n.

NOYON, ar. Compiègne (Oise).

Chanoine de — : Jean-Baptiste BLAIN,
367.

OEUILLY, ar. Laon (Aisne).

Seigneur de — : Christophe-Remy DE
BIGNICOURT, 43 n.

OGNY [Aougn], ar. Reims (Marne).

Dame d' — : Madeleine-Françoise-
Louise MOET DE LOUVERGNY, 91 n., 125.

OIRY.

V. Hoyrie.

ONREZY, fief, dép. Aisne.

Seigneur d' — : Claude LESPAGNOL,
102, 131, 219.

Parenté

par professions : constance, 50.

PARGNAN, ar. Laon (Aisne).

Habité par les FREMYN DE SAPICOURT,
160 n.

PARIS.

- Abbayes, maisons religieuses :
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés,
270 n.
Chanoines réguliers de Sainte-Gene-
viève : Jacques-Joseph DE LA SALLE,
204.
Frères des Ecoles chrétiennes : maison
du Saint-Esprit : décès de Frère Tho-
mas, 344. Noviciat : dirigé par Frère
BARTHELEMY, 323; rue de la Barouillère,
323; déplacé à Rouen, 323.
Saint-Sulpice (séminaire de), 211.
Sœurs de la Charité (maison des), fau-
bourg Saint-Denis, 292.
- Chambre des Comptes, maîtres : Jean-
Baptiste COCQUEBERT, 40 n., 110;
Simon DE LA SALLE, 41.
- Châtelet de Paris : registre des insinua-
tions, 192.
- Décès : Simon-Philbert DE LA SALLE,
127 n.; Frère PASCHAL, 268 n.
- Echevin : Claude DE SANTEUIL, 48 n.
- Eglises et paroisses :
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 367.
Saint-Eustache (paroisse), 368. Eglise
Saint-Jean-en-Grève, 178 n. Saint-

PARIS (suite)

- Paul (paroisse), 273 : maison habitée par Louis-Eléonor COURTIN, 76 n. Eglise Saint-Sulpice : relique du bienheureux DE LA SALLE exposée en 1888, 373 n.; paroisse : décès de Jean-Baptiste COCQUEBERT, 110 n.; de Marye ROLAND, 110 n.
- Grand Conseil, conseiller : Armand-Augustin BAUDON, 41 n.
- Maître des requêtes : Jean-Baptiste-Félix CAMUS DE PONTCARRE, 365; Louis BIDE DE GRANDVILLE, 111 n.; François-Joachim DE LA PIERRE DE TALBOT, 111 n.; Jacques-Louis LE PELLETIER DE BEAUPRE, 111 n.; Barthélemy DE VANOLLES, 111 n.
- Minutier central, 146.
- Musée du Louvre, 322.
- Notaires royaux : M^{es} BOISSEAU, 178 n.; CARNOT, 144, 146; LA BOUE, 140; LANG, 298; LE GRAND, 145; LEMERCIE, 293 n., 298; LEVASSEUR, 144, 146; MEUNIER, 293 n.
- Parlement. Conseillers : Jean-Baptiste-Félix CAMUS DE PONTCARRE, 365; Claude-Olivier BOUCHER, 179 n.; Louis DALLIER, 215; Louis FREMIN (Frémyn), 44 n., 216.; Nicolas-Remy FRIZON DE BLAMONT, 42 n.; Nicolas HURTAULT, 74, 75; Louis DE LA SALLE, 104; Jean MOET DE BROUILLET, 131 n.; Jean-Antoine NOBLET, 178; Louis-Antoine NOBLET, 179 n.
- Rues : Chanvrerie, paroisse Saint-Eustache, 368. Rue de Charonne : domicile de J.-B. DE LA SALLE, 273. Rue Féron, 367. Rue Princesse, 268 : désistement de bail, 298. Rue du Puits, 178 n. Rue des Sept-Voies, 367. Rue de Sèvres, 323 n.
- Secrétaire du Roi : Guillaume LE NOIR, 111 n.
- PASQUIS, fief.
Seigneur du — : Jean DE PARIS, 220.

Paulette.

- Droit de —, 216, 217 n.; payé par J.-B. DE LA SALLE, 216, 217.

PAYS-BAS, 143.

PERI, fief.

- Seigneur de — : Jean ARNOULET, 147.

PERTHES, ar. Rethel (Ardennes).

- Seigneur de — : Remy DE SALNOVE, 103.

Pertois (Lcs), lieu-dit, à Rilly-la-Montagne, 104 n.

PETIT-CAUX, archidiaconé, diocèse de Rouen, 367.

- Archidiacre : Charles-Antoine DOSMOND, 367.

Petit-Clos, lieu-dit, à Rilly-la-Montagne, 104 n.

PICARDIE (Haute —).

- Armorial, 265 n.

PIERY [Pierry], ar. Epernay (Marne).

- Bailliage et Election d'Epernay, 108 n.; Scipion MOET y habite, 108 n.

PONT-FAVERGER [Pont-Faverger-Moronvilliers], ar. Reims (Marne), 146; sur la Suippe, 148.

Places de Reims.

- V. Rues, Marchés, Places.

PORTUGAL.

- Ambassadeur de France, 270 n.

POUILLY [Pouilly-sur-Serre], ar. Laon (Aisne).

- Seigneurs de — : famille LEVESQUE, 47.

Prain, hôtel de

- V. Reims, Hôtel de Prin.

PRECY, fief.

- Seigneur de — : Philbert BELLOTTE DE PRECY, 158.

PRESLES-ET-THIERNY, ar. Laon (Aisne).

- Seigneur de — : Christophe-Remy DE BIGNICOURT, 43 n.

Prin, hôtel de

V. Reims, Hôtel de Prin.

Procès prévotaux.

Compétence du Présidial, 209, 209 n.

PROVENCE-LANGUEDOC.

Province de —, 350.

PYPAS, fief.

Seigneur de — : André COCQUEBERT, 48 n.

PYRENEES.

Paix des —, 209.

QUIBERON, presqu'île, ar. Lorient (Morbihan).

Désastre de l'armée des émigrés, 77 n.

RECY, ar. Châlons-sur-Marne (Marne).

Seigneur de — : Thierry MOET, 108 n., 136.

REIMS.

— *Abbayes, couvents, monastères :*

Monastère de Saint-Etienne : des chanoinesses de Saint-Augustin, 180; religieuse : Marie DE LA SALLE, 43 n.

Abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, ou aux Nonnes, ou aux Nonnains : abbaye royale, 180; religieuses : Nicolle FREMYN, 45, 159; Marie FREMYN, 159 n.; Louise GOUJON, 221; Elisabeth DE LA SALLE, 41; Marie LESPAGNOL, 140. Abbaye de Sainte-Claire, 299; sise rue Neuve, 279; dames religieuses de —, 301; religieuses : Antoinette FREMYN, 44 n.; Barbe FREMYN, 159; Henriette FREMYN, 218; Marie FREMYN, 44, 150. Thomasse FREMYN, 44n., 218.

Congrégation Notre-Dame, 278; religieuses : Jeanne DE LA SALLE, 40; Marie DE LA SALLE, 40.

Couvent des Cordeliers. Chapelle Sainte-Barbe, 160 n.; caveau et sépulture d'Antoine FREMYN et de Marie DE LA SALLE, 44 n.

Prieuré de Longueau, ordre de Fontevrault, 159; religieuse : Elisabeth FREMYN, 45.

Sœurs de l'Enfant-Jésus, 110 n.

— Académie nationale de R., 122.

— Actes publics.

V. Registres d'actes publics.

— Administration.

V. Archevêché, Bailliage, Impôts, Commune, Cour des monnaies, Coutume de Reims, Etat civil, Election, Grenier à sel, Hôpital général, Hôtel-Dieu, Hôtel de Ville, Municipalité, Présidial, Sous-Préfecture.

— Archevêché.

Archevêque : Maurice LE TELLIER, 220; archidiacre de Champagne : Pierre DOZET, 210; lieutenant du bailliage de l'A. : Louis FREMYN, 216; bailli de l' — : Louis FREMYN, 44 n.; grand archidiacre : Robert D'Y DE SERAUCOURT, 220; grand vicaire : Nicolas LAMBERT, 232 n.; sénéchal héréditaire : Jérôme GOUJON, 102 n.

— Arquebusiers.

Capitaine : Jean COCQUEBERT DE Mutry, 49; capitaine en chef, Nicolas DE LA SALLE, 50.

— Auberges.

Auberge, rue de La Chanverrie, 88; hôtel ou — au *Grand Saint-Christophe*, 88 : transféré au Marché-au-blé, 88; sous l'appellation au *petit Saint-Christophe*, 88; disparition de l'enseigne, 89.

— Bailliage.

Bailliage de Vermandois, 195; conseillers : Louis DE LA SALLE, 208; François NOBLET, 178; garde des sceaux : Gérard COLBERT, 77 n.; grand bailli : Guillaume LE VERGEUR, 110; lieutenant général : Louis-Charles BEGUIN, 111 n.; notaires et garde-notes tabellions : Claude ADNET, 299 n.; François COPILLON, 299 n.; premier président : Louis-Charles BEGUIN, 111 n.; procureur du roi : Oudart FRIZON, 140 ; Louis LESPAGNOL, 220; Nicolas MOET DE BROUILLET, 141.

— Banque de France.

Achat de l'immeuble de MIREMONT,

REIMS (suite)

- 94 n.; mitoyenneté avec l'Hôtel de La Salle, 96.
- Baptêmes.
 - Conférés ordinairement dans la paroisse des parrains, 239; ordonnance de Mgr LE TELLIER abrogeant cette coutume, 239.
 - V. Eglises de Saint-Hilaire, Saint-Michel, Saint-Pierre, Saint-Symphorien.
 - Bouchers, corporation des : Regnault COCQUEBERT signe les statuts, 46.
 - Bureau de conciliation, 74.
 - Bureau des consignations, 74.
 - Bureau des hypothèques.
 - Bureau de paix et de justice charitable, 73.
 - V. Hypothèques.
 - Capitation : rôle, 128.
 - Cathédrale.
 - Eglise métropolitaine, Eglise Notre-Dame.
 - Chapelles.
 - V. Couvent des Cordeliers, Eglises, Eglise métropolitaine.
 - Chapitre métropolitain : désigne les chanoines de Sainte-Balsamie, 265; registre de ses délibérations, 107.
 - Chanoines* : Gérard AUDRY, 278, 278 n.; Vincent CERCELET, 272 n.; Gérard BAZIN, 279; Nicolas BAUDOIN, 278; Gérard-Joseph COCQUEBERT, 40 n.; Jean-Baptiste DEY DE SERAUCOURT, 102 n.; Remy FAVART, 272, 272 n., 273; Guillaume FERET DE MONTLAURENT, 65 n.; Jérôme FREMYN, 142; Nicolas FREMIN, 45, 266; Simon FREMIN DE FONTENILLE, 266 n.; Augustin-Armand FRIZON, 42 n.; Simon-Nicolas FRIZON, 42 n.; Gérard GODART, 278, 278 n.; GODINOT, 210; Jacques HACHETTE, 278; Jean JOBART, 279; Nicolas LAMBERT, 232, 232 n.; Jean-Louis DE LA SALLE, 102 n., 146; Jean LECLERC dit MOET, 107 n.; Claude PEPIN, 297; Hermann WEYEN, 278.
 - Chanoines appelants* : J. - B. DEY DE SERAUCOURT, 102 n.; Jean-Louis DE LA SALLE, 102 n., 263; Nicolas ROGIER, 267 n.
 - Dignités* : sous-chantre : Gérard BAZIN, 279; grand pénitencier : Gérard GODART, 278-278 n.; sénéchal : Simon FREMIN, 266 n.; théologal : Nicolas ROLAND, 251. Jansénisme, 263-264.
 - Cimetières.
 - V. Eglises Notre-Dame, de Saint-Etienne, de Saint-Hilaire, de Saint-Symphorien.
 - Cloches.
 - Sonnent le glas à l'enterrement de Louis DE LA SALLE, 211. Cloches de Notre-Dame : les deux *Richardes*, 211 n.; les deux *Primeresses*, 211 n.; circonstances où on doit les sonner, 211 n. Cloches de Saint-Pierre, 211; cloches de Saint-Symphorien, 211.
 - Collège des Bons-Enfants.
 - Fréquenté par J.-B. DE LA SALLE, 180; et par Jacques-Joseph DE LA SALLE, 180; donation au — par Nicolas FREMYN, 45 n.; porte d'entrée rue Vauthierle-Noir, 253.
 - Commanderie du Temple.
 - Assemblées pour l'élection des Elus de ville, 282 n.
 - V. Reims, Election.
 - Commune.
 - Comité permanent : donne autorisation à Henri HURTAULT pour faire célébrer la messe chez lui, rue de la Chanvrerie, 74.
 - Cordeliers.
 - V. Abbayes, couvents, monastères.
 - Corporation des bouchers.
 - V. Bouchers.
 - Cour des monnaies.
 - Conseiller : Remy-François BEGUIN DE SAUSSEUIL, 110, 111 n.; Jean-Remy DE LA SALLE, 275.
 - Coutume de R., 164, 212.
 - Tutelle et curatelle, 193, 203; tuteur : obligation d'en accepter la charge, 198,

REIMS (suite)

- 203; livre des Coutumes de R. ayant appartenu à Louis DE LA SALLE : fausse attribution, 212 n.
- Curés.
 - V. Eglises Saint-André, Saint-Etienne, Saint-Hilaire, Saint-Pierre-le-Vieil, Saint-Symphorien, Sainte-Marie-Magdeleine.
 - Edifices religieux.
 - V. Eglises, Eglise métropolitaine.
 - Eglises, chapelles, paroisses :
 - Chapelle Saint-Christophe* : sert de refuge aux religieux de Saint-Christophe, 88; chapelle Saint-Vincent de Porte-Mars : chapelain, 276.
 - Eglise métropolitaine* (église cathédrale, église Notre-Dame) : Cloches : 211, 211 n. Description extérieure : abside et série impressionnante d'animaux apocalyptiques, 180; clocher de l'Ange, 180; façade nord, 180; portail sud : Assomption de Notre-Dame, 180. Chapelles : chapelle Saint-Jean : rétable, 210; épitaphe de Pierre DOZET, 210 : déplacée par Godinot, 210; chapelle Saint-Léonard : bénéficié, 252; chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul : bénéficié, 246, 253; chapelle Saint-Remy, 253.
 - Eglise Saint-André* :
 - Curés : Jacques HORQUETTE, 266, 266 n.; Jean LEGRAND, 265.
 - Eglise et paroisse Saint-Denis* :
 - Décès de Jeanne DE LA SALLE, 45; sépulture de Vincent CERCELET, 272 n.; et de Jeanne DE LA SALLE, 160.
 - Eglise Saint-Etienne* :
 - Acte mortuaire d'André CLOQUET, 259 n. Curé : François MOTTE, 351 n. Cimetière : sépulture de Frère ETIENNE, 351 n.
 - Eglise et paroisse Saint-Hilaire*, 120 :
 - Baptêmes : Joseph COCQUEBERT, 48 n.; Nicolas-François COCQUEBERT, 40 n.; Oudart MOET, 105; Nicolle-Apolline

HURTAULT, 75 n.; de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 7, 237; des enfants de Louis DE LA SALLE, 239-242. Caveau de la famille LE VERGEUR, 110 n. Cimetière S.-H. : sépulture de Nicole LESPAGNOL, 104 n. Curé : Henry MELOT, 233 n. Mariages : les actes de mariage n'existent pas avant 1668, 101 n; de Jean-Baptiste COCQUEBERT, 110 n.; de Louis DE LA SALLE et Nicolle MOET, 165; Jean MOET et Perrette LESPAGNOL, 101. Paroisse Saint-Hilaire : serait d'après MAILLEFER la paroisse de J.-B. DE LA SALLE, 237; Frère MAXIME l'affirme également, 237. Registres paroissiaux, 236 : contiennent les actes baptismaux de Jean-Baptiste et Marie-Anne DE LA SALLE, 235; conclusion hâtive tirée par CERF, 235. Sépultures : Nicolas-François COCQUEBERT, 40 n.; Perrette LESPAGNOL, 151; Henry MELOT 233; Jean MOET DE BROUILLET, 130, 131.

Eglise et paroisse Saint-Jacques :
Mariage d'Apolline HURTAULT, 75. Paroisse — : ouverture d'une école chrétienne, la seconde à Reims, 183; libéralités de Mme de Croyères, 183.

Eglise et paroisse Saint-Maurice :
Ouverture de la première école chrétienne, 183.

Eglise et paroisse Saint-Michel :
Baptêmes : Antoinette DE LA SALLE, 45, 160; Jeanne DE LA SALLE, 160; des enfants de Louis DE LA SALLE, 236; de Rose-Marie DE LA SALLE : on ne sait par quelle circonstance, 242; ce serait selon Frère MAXIME le constat officiel du changement de domicile de Louis DE LA SALLE, 242 : inconsistance de son argumentation, 242. Mariages : de Nicolas COCQUEBERT et Jacqueline DE LA SALLE, 49; de Simon-Philbert DE LA SALLE, 127 n.

Eglise et paroisse Saint-Pierre-le-Vieil :
Baptêmes : Claude HURTAULT, 72 n.; Henry HURTAULT, 72 n.; Nicolas HURTAULT, 72 n.; François DE LA SALLE,

REIMS (suite)

- 158; enfants de Lancelot DE LA SALLE, 160; Louis DE LA SALLE, 39; enfants de Louis DE LA SALLE, 236, 240; Anne MOET, 105.
- Cloches de — : sonnent le glas à la mort de Louis DE LA SALLE, 211.
- Coutre de — : Jean COCQUEBERT, 49.
- Curé de — : échange pour la prébende canoniale de J.-B. DE LA SALLE, 248.
- Curé : André CLOCQUET, 245, 250, 252, 258, 259 n. Mariage de Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY, 125. P paroisse de — : s'étend jusqu'à la rue de Tambour; englobe la rue de la Chanvrière : preuves multiples, 235. Registres paroissiaux : baptêmes des enfants de Louis DE LA SALLE, 236; acte mortuaire d'André CLOCQUET, 259 n.
- Eglise et paroisse Saint-Symphorien* :
Baptême : Philippe-Joseph FREMYN, 159. Curés : M. CLOCQUET, 211. Desservant : Nicolas FREMYN, 45 n. Chanoine : Jean-François MAILLEFER, 264. Chapitre : maison lui appartenant au Marché-aux-Draps, 70. Cimetière : sépulture de Louis DE LA SALLE, 180, 196, 205, 207; de Nicolle MOET, 196.
- Cloches : sonnent le glas à l'enterrement de Louis DE LA SALLE, 180, 211.
- Paroisse —, 196; la rue Sainte-Marguerite en fait partie, 212. Auditeur des comptes : Louis DE LA SALLE, 209.
- Registres paroissiaux : baptême des enfants de Louis DE LA SALLE, 236-240.
- Eglise de Sainte-Balsamie* :
Chanoine : Jean LEGRAND, 265; les chanoines ont droit de séance au chœur de l'église cathédrale, 266 n.
- Eglise de Sainte-Marie-Magdelaine* :
Curé : Henry MELOT, 233 n.
- Eglise Sainte-Nourice*.
V. Sainte-Balsamie.
- Décès.
V. Eglises de Saint-Denis, Saint-Etienne.
- Enseignes :
au *jeune Africain*, 97 n.; l'*Arbalète d'or*, 89; la *cloche*, V. maison, Hôtel de La Cloche; du *coq*, 104 n.; la *croix d'or*, 71 n.; au *long-Vêtu*, 70 n.; la *lune*, 145, 149 n.; le *grand Saint-Christophe*, 88; au *grand Saint-Hubert*, enseigne d'armurier, 90 n.
- Etat civil :
V. Eglises : baptêmes, mariages, sépultures, Registres paroissiaux.
- Historiens :
ANQUETIL, 282 n.; Simon COCQUEBERT, 282 n.; François-Elie MAILLEFER, 237; PLUCHE, 120 n.
- Election de Reims :
Conseiller : Jean ARNOULET, 147. Contrôleurs : Antoine FREMYN, 159, 205; Jacques FREMYN, 104 n. Elus : Jean ARNOULET, 104 n.; Antoine FREMYN, 159, 160 n.; Jacques FREMYN, 104 n., 158 n. Lieutenant général : Charles COLBERT, 131 n. Lieutenant particulier : Oudard DE PARIS, 103, 131 n. Premier président : André COCQUEBERT, 48 n. Receveurs : Nicolas BOULET, 68; Nicolas MOET, 141.
- Frères des Ecoles chrétiennes : écoles, maisons.
Maison : co-propriétaires, 264; société civile constituée pour l'administrer, 264 : membres fondateurs, 264; fournit des maîtres pour les écoles de Rethel, 275.
- Maisons des Frères : rue Neuve, 279, 297, 299; cour-du-Lcu : ce qu'elle comprend, 299; louée par Jean VANNIER, 299; par Jean-Baptiste HANNISSET, 300; on ne connaît pas exactement son emplacement, 300. Ecoles des Frères : paroisse Saint-Maurice en 1679, 183; paroisse Saint-Jacques en 1679, 183; dans différents quartiers, 276; si elles cessent d'exister, le legs Claude PASTE sera affecté à la communauté des Filles de l'Enfant-Jésus, 277.
- Généralités :
Assurances : Prévoyants de l'Avenir,

REIMS (suite)

90. Dons à la ville : bibliothèque de Félix RIVALS DE LA SALLE, 282 n. Le grand jeu de paulme, 265. Imprimerie rue de l'Arbalète n° 6, 90. Processions générales, 107. Peste : processions pour la conjurer, 209. Statues de Notre-Dame, 70 n., 97 n. Troncs ou épargnes-mailles : endroits où ils furent placés, but cherché, 97 n.
- Grenier à sel :
Contrôleur : Nicolas MUZART, 128 n.
 - Histoire religieuse :
V. Archevêché, Chapitre, Jansénisme.
 - Hôpital général.
Administrateur laïc : Louis DE LA SALLE, 209.
 - Hôtels :
Hôtel des Postes : époque de construction, 179.
Hôtel de Prain ou Prin : situé rue Sainte-Marguerite, 178; différents propriétaires, 178-179; RICHELIEU y logea, 179 n.
Hôtel Saint-Christophe : façade, description, 88; statuette, 88-89.
Hôtel au Petit-Saint-Christophe, 88, 89.
 - Hôtel Moët de BROUILLET :
situé rue du Marc, 109, 115, 119, 125; permission est donnée à Nicolas MOËT pour rectifier son alignement, 109, 116, 116 n.; identifié avec l'Hôtel LE VERGEUR par Frère MAXIME, 109; mais à tort, 100, 118, 125; les documents contredisent ses affirmations, 110; les époux Louis DE LA SALLE-Nicolle MOËT l'auraient habité selon Frère MAXIME, 237; Jean-Baptiste DE LA SALLE y serait né, 237; la théorie n'est pas soutenable, 129.
 - Hôtel-Dieu :
Administrateur, 131 n.; rédaction des statuts, 131 n.
 - Hôtel de *La Cloche*, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 72 n., 78, 83, 160. Construction, 66-68 : requête d'Henri CHOILLY, 67; alignement, redressement, 67; goulotte, 67. Description : aile intérieure : monogramme sur la frise, 67-68; bustes légendaires, 94, 97; cheminées qu'il compte, 73; cour intérieure, 193; escalier tournant, 68, 94, 98 : pignon qui le couronne, 68; façade, 89, 94, 96 : permission de construire, 67; raisons invoquées, 67; millésimes qui y figurent, 67, 72; niche, 97; et statue, 97; pilastres, 97; frise, 94, 97; goulotte pour l'évacuation des eaux, 67; porte cochère, 94; premier étage : écussons, cartouches, 67-68; niche de S. Jean-Baptiste DE LA SALLE, 67; inscription rappelant sa naissance, 98. Domicile de Louis DE LA SALLE, 5, 169. Propriétaires du XVII^e et du XVIII^e siècles, 68-78 : Gérard LEGROS, Jeanne CACHETTE, 68; Rose NOEL, 68, 69; François DE LA SALLE, 68, 69; Lancelot DE LA SALLE, 191, 192, 193; Simon DE LA SALLE, 69; Louis DE LA SALLE, 71; Anne-Louise CROISSET DE NOYERS, 71-72; Henry et Nicolas HURTAULT, 73; Apolline DE COURTIN (Mme de Maizière), 78. Propriétaires au XIX^e siècle, 78-80. Propriétaires au XX^e siècle, 80-83 : Ernest-Marie BRISSET, 80; Jean LOHSE, 80; Société Foncière Champenoise, 81. Situation : rue de La Chanvrière, 234, 235 n.; paroisse Saint-Pierre-le-Vieil, 242. Hôtel —, rue Sainte-Marguerite, 63 n.; rue Saint-Symphorien, 63 n.
Hôtel de La Cloche : maison natale de J.-B. DE LA SALLE : Frère MAXIME le récuse, ses sources d'information, 236; sa documentation est fort incomplète, 236; autres sources à explorer, 237; ses déductions *a priori* : affirmation de MAILLEFER, 237; domicile des époux L. DE LA SALLE et Nicolle MOËT, 237-238; décision d'un radiesthésiste, 239.
V. Maison de *La Cloche*.
 - Hôtel de *La Cloche percée* :
Maison rue du Bourg-de-Vesle, 63 n.; erreur de Frère MAXIME, 234 n.

REIMS (suite)

- Hôtel de *La Cloche perse*, 63 n.
- Hôtel de LA SALLE, 66, 83, 99, 99 n., 193. Origine de propriété, 66. V. Hôtel de La Cloche, Maison de La Cloche; acquisition, 81, 83, 94; endommagé en 1914-1918, 83; le Fondateur y naquit, 83; désignation remplaçant celle des Biscuits Fossier, 83; et de l'ancien Hôtel de La Cloche, 243. Etat actuel, 94-100 : emplacement, 83, 94; matériau dont il est fait, 98; rez-de-chaussée, 94; premier étage, 95; escalier intérieur, 95; second étage, 95; niche sur la façade et statues : Notre-Dame, jeune africain, S. Jean-Baptiste DE LA SALLE, 97 n.; modernisation sans outrage, 95; ensemble cadastré, 96; monument historique : arrêté ministériel, 96 n.; témoignage public et durable des Frères envers leur Fondateur, 83, 243. Archives de — : 81 n., 82 n. *Centrum Historicum*, 9. Portrait de Jacques MOET DE DUGNY, 105 n. Résidence provinciale : centre administratif du district de Champagne-Lorraine, 83; érection de la résidence provinciale, 99 n.; prise de possession, 99 n.; pose de la plaque sur la façade, 99 n.; l'oratoire semi-public : première messe, 99 n.; salles d'exposition, 99 n.; livre d'or, 100; visite du Supérieur général.
- Hôtel DE LA SALLE. Annexe : 78, 83, 86 n., 90, 95. Acquisition, 83. Emplacement, 65, 95. Parties dont il se compose, 95; ensemble cadastré, 96 : contenance, 96; cour intérieure, 96, 98. V. Immeuble 1550, Immeuble Blondet.
- Hôtel LE VERGEUR, 106, 109, 125, 152, 165. Bel édifice Renaissance, 106; somptueuse demeure de Nicolas LE VERGEUR, 114; située rue du Marc, 111-120. Construite vraisemblablement en 1523, 123; remaniements sur rue du Marc, 116; cheminée monumentale du XVI^e siècle, 116; siège social de l'*Académie nationale de Reims*, 122; on ne peut soutenir que J.-B. DE LA SALLE y soit né, 129. Propriétaires : Eude DE BOURGOGNE, 120 n.; Guillaume LE VERGEUR, 110, 238; Nicolas COCQUEBERT, 110, 121, 238; Jean-Baptiste COCQUEBERT, 110; Remy-François BEGUIN DE SAUSSEUIL, 110, 121; veuve de Remy-François BEGUIN, 111; Joseph-Antoine BEGUIN DE COUCY, 112; Regnault-Joseph BEGUIN DE SAVIGNY, 112, 128; déclaré bien national à la Révolution, 113; mis aux enchères en 1793, 113; adjugé provisoirement à COMMINES DE MARCILLY, 113; remis en vente l'an 11, 113; acquis par Simon VANIN, 113; Philippe-Nicolas-Germain LEUCHSENRING, 113; Henri ROSSIGNON, 113; veuve CLICQUOT-PONSARDIN, 114; BELLEAU, 114; Hugues KRAFT, 114. Occupants : du XVI^e au XVIII^e siècles, 109-114, 165 n.; bombardé en 1916-1918 : il ne reste que quelques pans, 111; la famille MOET n'en eut jamais la jouissance, 114, 238; aucun document ne mentionne que Jean MOET et Perrette LESPAGNOL l'aient habité, 114; ils n'en furent pas locataires, 238; occupé par les frères BRUYANT selon Frère MAXIME, 126-127.
- L'Hôtel LE VERGEUR et la famille MOET : Il aurait appartenu près de deux siècles aux MOET, affirme Frère MAXIME, 118 : leurs descendants l'ignorent et sont surpris de l'apprendre, 118. Il aurait porté les armoiries MOET-COCQUEBERT, 121 : GIVELET, VITRY, CERF l'infirment, 121, 122; les traces ne sont pas visibles, 122; cheminée : description par GIVELET, 122, 122 n.; écusson orné de fleurs de lis, 122; cheminée monumentale au rez-de-chaussée, 122. Aménagements du XVII^e siècle : façade du corps de logis principal, 123; porte cochère, 123; œuvre de Philippe MOET d'après Frère MAXIME, 116-123 : affirmation insuf-

REIMS (suite)

fisamment documentée, 123. Maison natale de Jean-Baptiste DE LA SALLE selon Frère MAXIME : ses arguments, 114, 115-119; leur imprécision, 115, 119; nous leur nions toute force probante, 119; leur réfutation, 119; Frère MAXIME ne l'a pas identifié, 119, 120, 128. Les époux Louis DE LA SALLE et Nicolle MOET l'auraient occupé selon Frère MAXIME, 238; J.-B. DE LA SALLE y serait né, 237 : il ne fournit aucune preuve, 237, aucun titre de propriété, 237; mais une simple supposition, 237; et le contrat de mariage de Jérôme MOET, 238 : les arguments ne peuvent être retenus, 238. Propriétaires selon Frère MAXIME : leur mutation est basée sur un problème *peut-être*, 121 : raisonnement inconsistant autour de l'alignement d'une muraille et d'une cheminée aux armoiries MOET-COCQUEBERT, 118; du remaniement de la porte cochère, 123; des armoiries des MOET, 123. Succession des propriétaires, 123-126 : Nicolas MOET, 118, 124; Jean-François MOET DE LOUVERGNY, 118, 124; comte de MIREMONT, 118, 125; Louis DE COLNEY, 118, 125; Regnault DE SAVIGNY, 118; Famille WERLE, 125; preuves supplémentaires de Frère MAXIME, 126; succession de Perrette LESPAGNOL, 126; les frères BRUYANT, 126; les conclusions de Frère MAXIME sont contredites par les documents, 127-128; ses assises historiques manquent de fondement solide, 129. L'hôtel MOET DE BROUILLET n'est pas l'Hôtel LE VERGEUR, 129 : porte le n° 1321, en 1791, et plus tard, les n°s 9 et 9 bis, 128.

- Hôtel rue Sainte-Marguerite, 267. Situé sur la paroisse Saint-Symphorien, 242. Habité par Jean-Baptiste DE LA SALLE, 181 : de là il part pour aller dire sa première messe, 181; il y assemble ses premiers disciples, 181; ses

propres frères l'abandonnent, 181. Premier séminaire lasallien des maîtres d'école : règlement introduit par J.-B. DE LA SALLE, 181; éclosion des vocations de Jacques-Joseph et Jean-Louis, 182; Jean-Baptiste reçoit les premiers maîtres : il les nourrit, les forme aux pratiques chrétiennes et à l'art d'instruire, 188; de là ils partent vers les écoles et y reviennent pour discuter leurs expériences, 188; un règlement y est né, une organisation-type, 188, et une réalisation pédagogique, 188; intérêt des Frères pour conserver le souvenir de cette maison : raisons qui les assistent, 188-190. Vendu à François FAVART, 189; n'existe plus aujourd'hui, 190; emplacement présumé, 191; ancienne forme architecturale, 192.

- Hôtel de Ville, Municipalité, 93 : Pose de la première pierre, 147; ruelle qui y conduit, 71; statue de Louis XIII sur le fronton de la façade, 102. Conseil de Ville : pose des conditions inacceptables à l'établissement du chef-lieu de l'Institut à Reims, 300 n.

Echevinage : « congés » accordés à Nicolas MOET, 119; permission de construire, 83, 85.

Officiers de Ville : assessurs : Jean MAILLEFER, 144. Capitaine de Ville : Hubert FERET DE MONTLAURENT, 65. Conseillers échevins : Gérard COCQUEBERT, 49 n.; Jacques FREMYN DE BRANSCOURT, 283; Louis DE LA SALLE, 209; Nicolas DE LA SALLE, 50; Colart LECLERC dit MOUET, 106; Jehan MOET, 107. Conseillers-nés : CLICQUOT, COCQUEBERT, DORIGNY, FAVART, MAILLEFER, ROLAND, SUTAIN, 50, 50 n. Greffier : Nicolas HOURLIER, 297. Juge consul : Guillaume HURTAULT, 75. Lieutenant des habitants : armorial, 128; Nicolas AME, 48 n.; Henri-Nicolas BACHELIER, 48 n.; Jean CAUCHON, 108; FERET DE MONTLAURENT, 64; Philippe FREMYN, 142; Jérôme GOUJON DE

REIMS (suite)

- THUISY, 102 n.; Regnault GOUJON DE THUISY, 221; Louis DE LA SALLE, 50; Claude LESPAGNOL, 102, 131, 219; Jean LESPAGNOL, 140 n., 220; Nicolas LESPAGNOL, 147; Jean MAILLEFER, 158; Nicolas MUZART, 128 n.; François NOBLET, 178; Louis ROLAND, 140 n. Lieutenant de police: Louis FREMYN, 44 n. Syndic de ville: Oudart FRIZON, 140.
- Hypothèques.
Bureau des —, 79; enregistrement: 79, 80, 81, 82, 82 n., 86 n., 96 n.
 - Immeubles:
Immeuble 1550, 86; propriétaires, 81, 83-90; emplacement, millésime, monogramme, description, 83-90; partie dont il se compose, 83; issue sur l'Orde-Ruelle, 86; Jean-Baptiste y est probablement né, 94; bombardé en 1914-1918, 90; substitué par l'usine des biscuits FOSSIER, 90. V. Hôtel de La Salle, Annexe: Reims, Plan cadastral. *Immeuble Henri Choilly*, 88. *Immeuble de La Salle*: bâti en 1632 par Lancelot DE LA SALLE, 88, 92 n. Immeuble NOEL, 88. V. Maisons.
 - Impôts.
V. Capitation, Tailles, Taxe des pauvres.
 - Institutions.
V. Chapitre métropolitain, Chapitre de Saint-Symphorien, Chapitre de Sainte-Balsamie, Académie nationale, Arquebusiers, Bailliage, Banque de France, Bureau des Consignations, Bureau des Hypothèques, Commanderie du Temple, Corporation des bouchers, Cour des monnaies, Election, Grenier à Sel, Hôpital général, Hôtel-Dieu, Hôtel de Ville, Présidial, Société des Amis du Vieux Reims, Université.
 - Instruction.
V. Collège des Bons-Enfants, Frères des Ecoles chrétiennes.
 - Jansénisme, 263, 264.
Chanoines appelants: Jean-Baptiste DEY DE SERAUCOURT, 102 n.; Jean-Louis DE LA SALLE 102 n., 263; Jean-François MAILLEFER 264-265. Nicolas ROGIER, 267 n.
 - Jean-Baptiste DE LA SALLE.
Effets acquis par — à Reims 274. Legs qui lui sont faits:
legs Mme DE CROYERES, legs Claude PASTE, 276-277.
 - Marchés.
V. Rues, Marchés, Places.
 - Mariages.
V. Eglises Saint-Hilaire, Saint-Michel, Saint-Pierre-le-Vicil.
 - Montagne de R., 134.
Coin pittoresque, 134.
 - Maisons, immeubles.
Statuettes de Notre-Dame dont elles furent ornées, 96 n. *Galerie rémoises*, maison de commerce, rue de l'Arbalète, 66 n. Maison Dumont, 66.
Maison Feret de Montlaurent: assise rue de La Chanvrerie, 65; vendue et achetée par Henri CHOILLY, 64, 65; ce qu'elle comprend, 65 n.
Maison Jean-Baptiste de La Salle: monument historique, 96. V. Hôtel de LA SALLE.
Maison de La Cloche:
Appellations: la maison à la cloche, 63, 66; maison de la cloche, 63, 64, 66, 95 n.: raison d'après CERF, 88 n.; la *Croix d'or*, 55, 71, 71 n., 235 n.: raison d'après CERF, 88 n.; la *cloche perse*, 61-63, 64; la *cloche perce*, 63, 64; la *cloche percée*, 63; les *trois Rois*, 63; à l'enseigne de la cloche, 70, 71; maison *Jean-Baptiste de La Salle*, 94, 96. Paroisse: n'est pas de Saint-Hilaire, contrairement à CERF, 235; mais de Saint-Pierre-le-Vieil, 235. Propriétaires: appartient à l'Hôpital de la léproserie, 57. Censitaires et propriétaires du XIV^e au XVI^e siècle, 57; construite

REIMS (suite)

par Henri CHOILLY, 236. Propriétaires au XVII^e et XVIII^e siècles : partie adjugée à Jeanne CACHETTE : prix, parties dont elle se compose, 68; partie habitée par Rose NOEL, 68; acquisition de l'une et de l'autre par François DE LA SALLE, 68, 87, 236 : il l'habite et après lui ses fils Lancelot, Simon, Louis DE LA SALLE, 236; Barbe COCQUEBERT y demeure, 43, 52 : la lègue par testament à Simon DE LA SALLE, 52, 54; Louis DE LA SALLE doit jouir d'une partie de la maison, 53, 54; et payer loyer, 53, 54 : enfants de celui-ci qui y sont nés, 56 n.; date à laquelle il la quitte, 56; partition et vente par Anne-Louise CROISSET DE NOYERS, 72 : Denis SAVY, 72; BONNESTRINE, 126; Louis GAILLARD, 126 : série ininterrompue de propriétaires aux XIX^e et XX^e siècles : 78-81; dernier propriétaire, 80; date de son déménagement, 99 n.; changement de nom, 83, et d'affectation, 83; dénomination actuelle, 66. Situation : cadastre de Reims, 78; sise au Marché-aublé, 57, 63; au Marché-aux-étamines, 57-62, 63; sise rue de La Chanvrerie, 68, 69; rayé le jardin de Pierre DE BEZANNES, 58, 61; et les héritiers de Claude CHATAULT, 61, 62; et Jean CHOILLY, 61, 62. Titres de propriété, 55 n., 56 n. V. Hôtel de La Cloche, Hôtel DE LA SALLE. *Maison Piquet*, 86 n. Maisons rue de Mars, du Marc, 145, 146; rue de La Fourberie, 145, 149 n. *Maison les trois Rois*, 58 n., 63; *les trois Rois*, 85. *Maison Siège Confort*, 66.

Maison des Verts-Maillets : appartenant à Simon HENNEQUIN, 65, 66, 85; emplacement, 66, 67, 85; convoitée par Menault DE LA SALLE, 85 n.

- Médecine.

Apothicaire : THIBARON, 212. Chirurgien : DU BOIS, 211. Médecins : LAPILLE, 211; RAINSSANT, 211 : ils assistent Louis DE LA SALLE, 211.

- Présidial (Siège royal et présidial).

Il a rang privilégié, 209; membres dont il se compose, 209 n.

Officiers. Avocat du roi : Pierre COCQUEBERT, 48; Louis FREMIN, 159 n.; Hiérome MOET, 136; Jacques MOET DE DUGNY, 104. Chevalier d'honneur : Nicolas-Antoine LESPAGNOL, 112 n. Conseillers : AME, 149; Louis BALLE, 170; Nicolas COCQUEBERT, 49; Simon COCQUEBERT, 282 n.; Louis DALLIER, 44 n.; Louis FREMYN, 44 n., 218; Louis DE LA SALLE, 44 n., 104, 195; Pierre DE LA SALLE, 144, 218, 273 n., 298; Simon-Philbert DE LA SALLE DE L'ETANG, 283; Simon MAILLEFER, 179; Jean MOET DE BROUILLET, 108, 144; Nicolas MOET DE BROUILLET, 104, 144, 196; doyen des conseillers : Pierre FREMYN, 159. Conseiller clerc : Antoine FREMYN, 217, 266; la charge de conseiller n'est guère enrichissante, 291. Lieutenant assesseur : Philippe FREMYN, 159 n. Lieutenant assesseur civil et criminel, 142. Lieutenant criminel : ROGIER DE LUDÉS, 149. Lieutenant général : Regnault GOUJON, 221. Lieutenants particuliers : M. LEVESQUE, 149; Jacques MOET DE DUGNY, 104. Procureur du roi : Claude LESPAGNOL, 131, 219.

- Notaires :

Actes notariés, 237; notaires de la famille DE LA SALLE : ADNET, 197, 216, 299 n.; AUGIER, 197, 102 n., 160 n., 172, 197, 223; BAILLET, 104 n.; BERQUE, 80; BIGOT, 81 n., 82 n.; BONNESTRINE, 102 n.; BOUVIER, 66 n.; Nicolas BRAILLET, 503; Jean CHARPENTIER, 298, 300; CHARNEAU, 81; CHEVILLET, 171; CLAUDEAU, 281 n., 301; COPILLON, 273, 297, 303; COURCY, 192; Jean-Nicolas DAIRE, 86 n.; Nicolas DALLIER, 111 n., 121, 124 n., 296 n., 280 n., 298, 303; DEMARQUAY, 80, 82; DESSAIN, 303; DUPLESSIS, 66 n., 133 n.; GERUZET, 114 n.; HANROT, 164, 192; HERBIN, 280 n., 303; HEZET,

REIMS (suite)

301; André-Charles-Etienne JOLIVET, 78 n.; LEFEVRE, 82, 82 n.; Antoine LELEU, 160 n., 172; LOTTIN, 82; MARQUET, 79, 81; MIMIN, 301; MORIZET, 164, 191, 192; NOUVELET, 301; ROGIER, 124, 163, 171, 197, 246; Jean ROGIER, 85 n.; TORCHET, 104 n.; VISCOT, 164, 235 n., 273 n.; Claude VISCOT, 192; Guillaume VISCOT, 191, 192.

- *Noviciat de Reims.*

Reliques du bienheureux DE LA SALLE envoyées en 1888, 373 n.

- Plans de la ville :

Plan CELLIER, 120, 282; plan COLIN, 120, 282; plans de 1769, 1793 et 1816, 120; plan LEGENDRE, 282; plan cadastral, 79, 86 n. : maison 16, 86 n.; maison 17, 86 n.; maison 284, 86 n.; maison 285, 86 n.

- Registres.

Registres d'actes civils publics, 114 n.; registres d'état civil : actes de baptême des fils de Louis DE LA SALLE et de Nicolle MOET, 240-241; registres de Brouillet, 131 n.; registres paroissiaux, 139.

- Rues, Marchés, Places.

Point de départ pour leur numérotation, 67 n.; numéros impairs, numéros pairs, 67 n.; statuettes dont elles furent ornées, 97 n.

Marchés :

Marché-au-bled, 57, 65, 88, 180. Marché-à-la-Chanvre, 66 n., 85; marché-à-la-chanvrerie, 65 n., 66 n. Marché-aux-chevaux, 65. Marché-aux-draps : maison appartenant à Louis DE LA SALLE, 70. Marché-aux-estamines, 57-62, 63, 64, 66 n.; commerce de la chanvre, 64.

Places :

Place du Forum, 65, 89, 119, 122. Place de l'Hôtel de ville, 65. Place impériale : maison habitée par Nicolas-Michel HENRIOT, 74. Place des Martyrs-

de-la-Résistance, 179. Place royale : construction, dimensions géométriques, 179. Place de l'Hôtel de ville : maison appartenant à M. Cocquebert DE MONTFORT, 111 n.

Rues :

Rue des Anglais, maison n° 18 : J.-B. DE LA SALLE ne l'a jamais habitée, 188 n. Rue Anquetil, 282 n. Rue de l'Arbalète, 66 n., 73, 73 n., 77 n., 78, 83, 85, 86 n., 88, 90, 95, 96, 96 n., 98 n., 193; déplace l'appellation rue de La Chanvrerie, 66; rue de l'Arbalète, 73 n. : maison appartenant à Jean-François DE LOUVERGNY, 125; l'Arbalète (cul-de-sac), 73; l'Arbalète (impasse de) : à la hauteur des *Galeries rémoises*, 66 n.; aussi appelée rue de La Chanvrerie, 66 n., ou de l'Arbalète, 66 n. Rue Barbate, aujourd'hui *Barbâtre* : hôtel FERET DE MONTLAURENT, 65; maison appartenant à Simon-Philbert DE LA SALLE : rente annuelle, 127 n. Rue de la Belle-Image, 120, 121 : maison appartenant à Simon-Philbert DE LA SALLE, rente annuelle, 127 n. Rue du Bourg-de-Vesle, 63 n. : maison appartenant à Mme MARLOT, 238 n.; maison appartenant à Mme DE PRECY, 111 n.; maison pour loger les époux MOET-LEVESQUE pendant trois ans, 238. Rue de la Buchette : ancienne rue de la Pelleterie, 120 n. Ruc du Cadran-Saint-Pierre, 282. Rue Carnot, 282. Rue Cérés : maison au *Long-Vêtu* appartenant à Gérard COLBERT, 70 n.; Cérés (faubourg de), 281. Rue des Chapelains, 282 : aboutissants, 282 n.; dépendait de la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieil, 282 n.; maison prise à bail par Nicolas MOET, 223; dénomination supprimée puis rétablie en changeant de lieu, 282. Rue de La Chanvrerie, 52, 55, 66, 66 n., 68, 69, 70, 71, 71 n., 73, 74, 83, 85, 85 n., 88, 160, 161, 206; hôtel de La Cloche, 192, 193; maison à l'enseigne de la *Croix d'or*, 235 n.; maison appartenant à Hubert FERET DE MONTLAURENT, 65; La Chanvrerie (im-

REIMS (suite)

passe de), 66 n., 86, 92, 93 : description, 88-89; dénomination remplacée par rue de l'Arbalète, 66 n.; rue de La Chanvrerie ou des Ménestriers, 69. Rue du Chanvrier : appelée de ce nom par Frère MAXIME, 238; il est seul à la citer, 235 n. Rue CHARLES X, 90. Rue de La Chauderie, proche le coin de Saint-Jean, 149 n. Ruelle aux Chevaux, 65, 66, 66 n. Rue de la Chèvre : supplante la rue du Peigne-d'Argent, 178. Rue du Cloître, 111 n. Rue du Clou-dans-le-Fer : aboutissants actuels, 282. Rue Cocquebert, 47. Rue Colbert, 93. Rue de Contrai, ou Contray, 298, 300; maison appartenant à Simon-Philbert DE LA SALLE : rente annuelle, 127 n. Rue Cotta, 120. Rue de la Couture : maison appartenant à Hubert FERET DE MONT-LAURENT, 65. Ruelle aux Craux, 70 : description, 70 n. Rue des Deux-Anges, 298 : anciennes appellations : rue des Chapelains, 282; rue des Piques, 282 n.; origine de son nom, 281; topographie, 281 n.; supprimée à la Révolution, 281 n.; faillit être remplacée plus tard par celle de Simon COCQUEBERT, 282 n.; maison léguée à J.-B. DE LA SALLE, 276 : provient de la succession PERIGNON, 276; louée à M. BRAUX, 276; nantissement d'une maison sur requête de Nicolas DE LA SALLE, 283 n.; appelée quelque temps rue de la Vieille-Serrurerie, 283; supprimée après 1914-1918, 282; englobée dans le Cours LANGLET, 282. Rue Eugène Desteuque, ancienne rue Sainte-Marguerite, 178, 179, 190, 198. Rue Docteur Jacquin, 66, 67 n., 90 n., 96 : immeuble Blondet, 95, 90 n. Rue Docteur Lemoine, 74. Rue de l'Echauderie, 120, 121. Rue de l'Ecossois : maison appartenant à M. de Montgeot, 111 n. Rue des Ecus, 120. Rue des Elus, 282, anciennement des *Gieus*, des *Juifs*, ou de la *Juiverie* : autrefois paroisse Saint-Pierre, aujourd'hui de Notre-Dame, 282 n.; habitée à l'origine par des Juifs, 282 n., qui avaient une synagogue, 282 n.; change de nom sous Philippe Le Bel, 282 n. : devient alors *rue des Elus*, 282 n.; appelée *rue du Bonheur*, à la Révolution, 283 n. Rue de l'Etape, 91 n. Rue de la Fourberie, 149 n.; Rue Gambetta : ancienne rue Neuve, 188. Rue Gosset, 74. Grand Credo (quartier et rue de Reims), 179. Grant Marche (quarrel de la), 120. Rue de la Grosse-Bouteille : maison Romagny-Boulangier, 92 n. Rue de la Grosse-Clef, 282 : maison appartenant aux époux DE LA SALLE-Allan, 111 n.; remplacée par le Cours Langlet, 282. Rue de la Grue, 177, 180, 182 n.; origine du nom, 179; aboutissants, 179; faillit perdre sa dénomination en 1840, 179; les TRONSON DU COUDRAY y habitèrent, 179 n.; ainsi que les TRONSON-LECOMTE, 179 n. Rue de la Hure, 113 n., 119, 120 n., 124 n. Rue Hurtaut (mairie de Reims), 74. Rue du Jard : maisons de la Visitation, 93 n.; achat par la Commune de Reims, 93 n.; destinée au logement des Frères et à une école primaire, 93 n.; on y transfère les écoles de la rue des Telleurs, 93 n., 94 n. Langlet (Cours) : remplace les anciennes rues des Deux-Anges et de la Grosse-Clef, 282. Rue Large, 265 ; maison vis-à-vis le grand jeu de paulme, 265. Rue de La Salle, 282 : anciennement Rue Picarde; ainsi nommée en l'honneur de J.-B. DE LA SALLE et de Félix RIVALS DE LA SALLE, 282 n. Leu (Cour-du-) : on ne connaît pas son emplacement exact; touchait à la maison des Frères, 300; communiquait avec rue Contrai, 300. Rue Linguet, 120, 121; autrefois ruelle du Temple, 120. Rue du Marc, 109, 110, 111, 112, 113 n., 114 n., 115, 116, 117, 118, 119, 120 n., 121, 122 n., 165; hôtel MOET DE BROUILLET, 109 : situation, 109; maisons appartenant à MM. DALLIER et LAGNIER, 111 n.; Mme FRE-

d'hui de Notre-Dame, 282 n.; habitée à l'origine par des Juifs, 282 n., qui avaient une synagogue, 282 n.; change de nom sous Philippe Le Bel, 282 n. : devient alors *rue des Elus*, 282 n.; appelée *rue du Bonheur*, à la Révolution, 283 n. Rue de l'Etape, 91 n. Rue de la Fourberie, 149 n.; Rue Gambetta : ancienne rue Neuve, 188. Rue Gosset, 74. Grand Credo (quartier et rue de Reims), 179. Grant Marche (quarrel de la), 120. Rue de la Grosse-Bouteille : maison Romagny-Boulangier, 92 n. Rue de la Grosse-Clef, 282 : maison appartenant aux époux DE LA SALLE-Allan, 111 n.; remplacée par le Cours Langlet, 282. Rue de la Grue, 177, 180, 182 n.; origine du nom, 179; aboutissants, 179; faillit perdre sa dénomination en 1840, 179; les TRONSON DU COUDRAY y habitèrent, 179 n.; ainsi que les TRONSON-LECOMTE, 179 n. Rue de la Hure, 113 n., 119, 120 n., 124 n. Rue Hurtaut (mairie de Reims), 74. Rue du Jard : maisons de la Visitation, 93 n.; achat par la Commune de Reims, 93 n.; destinée au logement des Frères et à une école primaire, 93 n.; on y transfère les écoles de la rue des Telleurs, 93 n., 94 n. Langlet (Cours) : remplace les anciennes rues des Deux-Anges et de la Grosse-Clef, 282. Rue Large, 265 ; maison vis-à-vis le grand jeu de paulme, 265. Rue de La Salle, 282 : anciennement Rue Picarde; ainsi nommée en l'honneur de J.-B. DE LA SALLE et de Félix RIVALS DE LA SALLE, 282 n. Leu (Cour-du-) : on ne connaît pas son emplacement exact; touchait à la maison des Frères, 300; communiquait avec rue Contrai, 300. Rue Linguet, 120, 121; autrefois ruelle du Temple, 120. Rue du Marc, 109, 110, 111, 112, 113 n., 114 n., 115, 116, 117, 118, 119, 120 n., 121, 122 n., 165; hôtel MOET DE BROUILLET, 109 : situation, 109; maisons appartenant à MM. DALLIER et LAGNIER, 111 n.; Mme FRE-

REIMS (suite)

MIN, 111 n.; président de MALVAL, 111 n.; maison habitée par Perrette LESPAIGNOL, 118. Marc (quarrel du), 120. Rue de Mars, anciennement de la Grosse-Bouteille, 92 n., 126. Rue des Ménes-triers, 66 n., 85, 235 n. Rue Nanteuil, anciennement rue de la Vache, 75 n. Rue Neuve, aujourd'hui rue Gambetta, 188; maison des Frères, 267; maison vis-à-vis Sainte-Claire appartenant à Liesse et Poncette TAUXIER, 279; maison veuve GAUD, 279. Paix (boulevard de la), 179. Rue du Peine-d'Argent : origine du nom, 178. Rue de la Pelle-terie, 120 n. : devenue rue de la Buchette, 120 n. Rue de la Perrière, 178. Rue du Petit-Arsenal, 113 n. Rue Picarde ou de *La Picardie*, 282 : origine du nom, 282 n.; faillit perdre son nom pour celui de *rue Anquetil*, 282 n.; définitivement rayée en 1842 : substituée par *rue de La Salle*, 282 n. Rue Pied-de-bœuf, 120 : substituée par ruelle du Temple, 120. Rue Pluche : ainsi nommée pour honorer la mémoire de Pluche, 120 n.; remplace l'ancienne rue de la Hure, 119; englobée en partie par la Place du Forum, 119. Rue de Porte-Cérès, 179, 180. Rue Porte-Enseigne : domicile de M. COCQUEBERT, 111 n. Rue de Porte-de-Mars, 146. Orde-Ruelle, 65, 65 n., 86 : description, 65 n.; sa fermeture, 66 n.; tronçon disparu, 94 n. Rue des Quatre-Raisinets : maison appartenant à M. FREMIN, 111 n. Rue du Renard-Blanc, 120 n. Rue des Sacqs-de-la-Hérisandière, 66 n. Rue Saint-Etienne : domicile de M. de Brouillet, 111 n., 124; maison luxueuse habitée par Jean MAILLEFER et Marie DE LA SALLE, 181 : Anne d'Autriche y prend logement pendant le sacre de Louis XIV, 181; maison Leroy-Miron, 92; maison d'habitation de Pierre GUYART, 267. Rue Sainte-Marguerite, 63 n., 161, 177,

195 : origine du nom, 178; aboutissants, 178; chapelle érigée, 178; maisons bâties, 178; hôtel et maison de Louis DE LA SALLE, 198 : achat, 5, 56, 70, 190; contrat d'acquisition, 170-176; prise de possession, 56; Louis DE LA SALLE y est mort, 180, 198; maison appartenant aux Frères, 297; modification du tracé de la rue après 1914-1918, 179; changement de nom, 179. Rue Saint-Symphorien, 63 n., 178, 180, 184, 187 n., 195. Ser-ruriers, V. *Vieille-Serrurerie, rue de la*. Rue Talleyrand, anciennement rue Vieille-Couture, V. *Vieille-Couture, rue de la*. Rue de Tambour, 104 n., 120, 152 n., 180; départage les paroisses Saint-Pierre-le-Vieil et Saint-Hilaire, 236 n.; maison à Penseigne du *cog*, 104 n.; monographie de la rue, 236 n. Rue des Tapissiers 282. Rue des Telliers : école tenue par les Frères, 93 n. Rue du Temple, 109, 116, 116 n., 119, 120; maison appartenant à M. DE LA SALLE, 111 n. Ruelle du Temple, 109, 119, 120, 121, 147; autrefois rue du Pied-de-Bœuf, 120; aujourd'hui rue Linguet, 120. Rue du Trésor, 282. Rue des Trois-Raisinets, 178. Rue des Trois-Ruelles : maison appartenant à Simon-Philbert DE LA SALLE : rente annuelle, 127 n. Rue de la Vache, 75 : maison habitée par Nicolas HURTAULT, 75, 75 n. Rue Vauthier-le-Noir : maison extra-claustrale, 253. Ruelle aux Veaux, 91 n. Rue de Venise : maison appartenant à Simon-Philbert DE LA SALLE : rente annuelle, 127 n. Rue de Verdun, 74. Rue de la Vieille-Couture : maison habitée par Louis-Eléonor DE COURTIN, 76 n. : maison habitée par Nicolas HURTAULT, 74, 75, 75 n., 76; maison appartenant à COCQUEBERT DE BELLEAU-COURT, 111 n. Rue de la Vieille-Ser-rurerie ou des Deux-Anges, 283, 284 n.; Claude PASTE possède une maison, 283 : louée au nommé BRAUX, 283; léguée à J.-B. DE LA SALLE, 283; il s'en des-saisit au profit des Frères des Ecoles

REIMS (suite)

- chrétiennes, 283 : visite juridique et devis estimatif, 283 ; mise à bail, 283 : divers locataires, 284 ; propriétaires précédents, 284 n. ; autre maison appartenant à J.-B. DE LA SALLE, 284 n., 305 : la rente léguée aux enfants de Jean-Remy, 305.
- Séminaire (petit), 232 n.
- *Société des Amis du Vieux Reims*, 114.
- Sacre des rois.
Taxe pour le — : donne l'imposition par tête et l'état des logements de la suite royale, 237.
- Saisies réelles.
Commissariat aux —, 75.
- Sépultures.
V. Eglises Saint-Denis, Saint-Etienne, Saint-Hilaire, Saint-Symphorien.
- Sous-Préfecture.
Siège de la —, 86 n. ; bail du local, 91, 92 ; aménagement intérieur, 92 ; il n'est pas adapté à sa destination, 92 ; nouvelle installation, 92, 92 n. ; sous-préfecture actuelle, 179.
- Université.
Fondation de prix annuels par Nicolas FREMYN, 45 n., 266. Recteurs : Nicolas FREMYN, 45 n., 266 ; Jean-François DE LA SALLE DE L'ETANG, 265. Faculté de droit, agrégé : Nicolas HURTAULT, 75.
- Vendanges.
Coutume aux XVII^e siècle, 134.
- Taxe des pauvres, 237.
- Tailles.
Contrôleurs : Jacques FREMYN, 158 n. ; Thierry MOET, 136.
- Voierie.
V. Rues, Marchés, Places.

RENNES, dép. Ile-et-Villaine.

- Collège Saint-Thomas Beckett : Jean-Baptiste BLAIN y fait ses études, 367.
- Etablissement des Frères, 350 ; hostilité de la municipalité envers leur école, 365.

RETHEL, dép. Ardennes, 159.

- Cense de —, appartenant à Antoine FREMYN, 45 n. ; donation à Nicolas FREMYN, 45 n. : il la cède au Collège des Bons-Enfants, 45 n.
 - Conseil de ville : remercie le sieur DE LA SALLE de l'affection et libéralité qu'il a pour cette ville, 272.
 - Etablissement des Frères : le Conseil de ville prie Vincent CERCELET d'en remercier le sieur DE LA SALLE, 272. Ecoles gratuites des garçons, 272, 272 n., 273 n. ; écoles chrétiennes et gratuites, 272-274 ; dépendant de celles de Reims, 275 ; en cas de fermeture la maison sera employée à une œuvre pie, 275. Séminaire pour les écoles de campagne, 272 ; titres, contrats et rentes possédés par les Frères des Ecoles chrétiennes, 303 n.
 - Legs faits à J.-B. DE LA SALLE : legs BRODART, 274 ; legs BONVARLET, 276.
 - Maisons appartenant aux Frères : sont au nombre de huit qui leur rapportent 700 livres, 273 n., avec charge d'entretien, 273 n. ; maisons appartenant à J.-B. DE LA SALLE, 301-303 ; maison au-devant des Dames Religieuses, 273 ; J.-B. achète une maison contiguë, 273. Jean-Louis DE LA SALLE ne les connaît pas, 301 ; leur acquisition et destination, 301, 302.
 - Notaires : M^{es} BARTHELEMY, 302, 303 ; BOCQUET, 276 n. ; DOGNY, 288, 302 ; DUBUS, 302 ; MAILLET, 302 ; MIROY, 288 ; PAUFFIN, 302, 303 ; PAUSSIN, 274.
 - Rues : *rue des Dames Religieuses*, 273 n., 288, 303 : maison achetée par J.-B. DE LA SALLE, 273 n. ; *Grande-Rue*, 302 : maison QUEUTELOT, 272, déclaration de Remy FAVART, 272 n. ; prise en charge par J.-B. DE LA SALLE, 272 n. ; *rue de Montboye* (Mont-Boyelle, 273) : maison BAJOT, 273 ; maison léguée aux écoles gratuites, 273, 276.
- RETHEL-MAZARIN, duché, 159.
V. Rethel ou Mazarin, indifféremment.

Révolution.

- Changement des dénominations des rues de Reims, 281 n., 282 n., 283 n.
- RILLY [Rilly-la-Montagne], ar. Reims (Marne), 134.
- Maison et pressoir de Jean MOET, 149 n.; vendangeoir lui appartenant : emplacement, 134.
 - Vignes et lieux-dits appartenant à Jacques MOET, 104 n.
 - J.-B. DE LA SALLE a probablement accompagné son grand-père à R. et y a séjourné, 134.
 - Vignes MOET, 134.
- ROCROI, ar. Mézières (Ardennes).
- Mort de Jean-Baptiste MOET DE BROUILLET, 223.
- ROME, Italie.
- Archives de la Maison généralice, 127, 212.
 - Cour de —, 246.
 - Etablissement des Frères à Rome, 350.
 - Transfert des reliques de saint J.-B. DE LA SALLE, 370-373; reliques qui y furent envoyées en 1900, 373 n.
- ROMERY, ar. Reims (Marne).
- Seigneurs de — : François NOBLET, 178; Jean-Antoine NOBLET, 178, 179.
- ROSNAV, ar. Reims (Marne).
- Château de —, 136.
 - Seigneur de — : Denis SAVY, 72 n.
 - Terroir de — : biens appartenant à Guillemette de l'HOSPITAL, 136.
- ROSOY-SUR-SERRE [Rozoy-sur-Serre], ar. Laon (Aisne).
- Collégiale Saint-Laurent. Chanoines : Antoine FREMYN, 218, 266; Jean-François DE LA SALLE DE L'ETANG, 266.
- ROUEN, dép. Seine-Maritime.
- *Abbayes, couvents* :
Abbaye royale des Bénédictines de Saint-Amand : la marquise de LOUVOIS leur donne le manoir de Saint-Yon, 294 n.; les religieuses donnent à M. DE LA SALLE le mobilier, tapisseries et tableaux, 296 n.
Abbaye de Saint-Ouen, 367.
Couvent des Cordeliers : des marchands d'Espagne et du Portugal sont enterrés dans leur cimetière, 335; dalle funéraire d'Agnès LOPES et DIAS SANCHEZ, 335.
Couvent Saint-Lô. V. Saint-Lô.
 - *Archevêché.*
Archevêques : Claude-Maur d'AUBIGNE, 367; Jacques-Nicolas COLBERT, 293, 294 n.; Mgr FUZET, 373 n.; Nicolas DE SAULX-TAVANNES, 343.
Grand archidiacre : Joseph-Nicolas d'Y DE SERAUCOURT, 220.
Grands vicaires et vicaires généraux : Pierre BRIDELLE, 345, 366; CENSEY, 364; de CHAMRON, 361, 362; Robert DEY DE SERAUCOURT, 102 n.; François-Christophe TERRISSE, 362, 367.
Official et vice-official : Pierre BRIDELLE, 345, 366.
Reliques du bienheureux DE LA SALLE offertes en 1888, 373 n.; reliques offertes en 1900 à Mgr FUZET, 373.
 - Cimetières :
de Bon-Secours : supérieurs qui y sont enterrés, 353 n.
des Cordeliers : tombes de seigneurs et de marchands d'Espagne et du Portugal, 335.
 - Cour des Comptes. Avocat général : Louis PETIT DE CAPTOT, 368.
Maître à la — de Normandie, Simon MAILLEFER, 140 n.
 - Ecoles tenues par les Frères :
Hôpital général : Frère GUILLAUME y enseigne, 294 n.; école Saint-Eloi, 295 n.; Frère JOACHIM y fait l'école, 294 n.; école Saint-Godard, 294 n., 295 n.; école Saint-Maclou, 294 n., 295 n., 370; école Saint-Vivien, 295 n.
 - Ecole normale d'instituteurs : occupe les locaux de l'ancien Saint-Yon, 364;

remplacée par le Lycée annexe Corneille, 364.

— Eglises et paroisses :

Eglise métropolitaine. Chanoines : Jean-Baptiste BLAIN, 367; Pierre BRIDELLE, 345, 366; Robert-Léonard COUSTE, 368; Robert DEY DE SERAUCOURT, 102 n.; Adam-Charles ESMANGARD, 370; DE LA LONDE, 361; M. PAPILLAUD, 371 n.; François-Christophe TERRISSE, 367; Joseph-Nicolas d'Y DE SERAUCOURT, 220. Grands dignitaires, 363. Maisons canoniales : rue de La Chesne, 366; rue des Cinq-Cerfs, 367; rue Saint-Nicolas, 368.

Eglise Saint-Clément : souvenirs de J.-B. DE LA SALLE, 331; toile posée au chœur, 332.

Eglise Saint-Eloi. Curé : M. DE LA RUE, 361, 363.

Eglise Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Curé : M. QUIMBEL, 361, 362.

Eglise Saint-Etienne-des-Tonneliers, 368. *Eglise Saint-Godard.* Curé : Jacques DE PONTROUVE, 361, 369.

Eglise Saint-Maclou. Curé : Louis-François PETIT DE CAPTOT, 368.

Eglise Saint-Martin-du-Pont. Curé : Adam-Charles ESMANGARD, 362, 370.

Paroisse Saint-Nicaise : maison louée par les Frères, 295 n.

Paroisse Saint-Nicolas, 368 : les Frères y louent une maison d'habitation en 1707, 295 n.; le curé leur crée bien des ennuis, 295 n.; Frère THOMAS dénonce le bail, 295 n.

Eglise Saint-Patrice. Curé : Jean-Baptiste BLAIN, 367.

Eglise Saint-Sauveur. Curés : Louis DESHAYES, 369; LE ROY, 369.

Eglise Saint-Sever : ancienne et nouvelle façade, 329; style, forme, nefs, hauteur, fenêtres, 329; reconstruction de la nouvelle église, 328; fabrique, 320; trésoriers : signent le procès-verbal Dujarier, 345; vitrail de Saint-Yon, 329. Chapelle Notre-Dame de Lourdes,

329 : autel et tabernacle de Saint-Yon, 329. Chapelle Sainte-Suzanne : dédiée à S. Jean-Baptiste DE LA SALLE en 1925, 328; statue du saint, 328; reliquaires en bois sculpté, 328; plaque en marbre noir, 328; décoration des murs, 328; sépulture de J.-B. DE LA SALLE, 321; et de Frère BARTHELEMY, 320 n. Curés : Louis DUJARIER-BRESNARD, 329, 344; Claude LELONG, 320, 344; François LELONG, 320, 344.

Paroisse Saint-Sever, 281.

Eglise Saint-Vigor, 362. Curé, 362.

Eglise Saint-Vivien, 367. Curé : M. SEVESTRE, 361.

— Hôpital général et les Frères : admet deux Frères pour enseigner les enfants des pauvres, 294 n. : à l'école de Saint-Maclou, 294 n., et de Saint-Godard, 294 n.; les emploie à servir et à instruire les pauvres de l'H., 294 n.; n'a aucun égard pour eux : les assimile au personnel domestique, 294 n.; admission des Frères GUILLAUME et JOACHIM, 294 n.; horaire d'école imposé aux Frères, 295 n.; ce qu'ils doivent apprendre aux écoliers, 295 n.; ce à quoi ils sont obligés les dimanches, 295 n.; fonctions incompatibles qu'on leur assigne, 295 n.; leurs réclamations restent lettre morte, 295 n.; M. DE LA SALLE rédige une requête, 295 n. : le Bureau l'admet sans peine, 295 n.; il leur accorde une certaine autonomie, 295 n.; leur rappelle leurs devoirs inéludables, 295 n.; leur accorde une allocation de six cents livres, 295 n. : salaire de misère, 295 n.; M. DE LA SALLE accepte ces conditions onéreuses, 295 n.; les Frères s'installent sur la paroisse Saint-Nicolas, 295 n. : le curé leur crée des ennuis, 295 n.; les Frères se retirent paroisse Saint-Nicaise, 295 n. Conclusions du Bureau : faire venir deux Frères des écoles de Paris, 294 n.; prie M. DE LA SALLE de fournir annuellement dix Frères, 294; ils seront

- logés dans une maison particulière, 295; pourront vivre selon les règles et usages de l'Institut, 295 : M. DE LA SALLE y consent, 295.
- Imprimeur : Claude JORE, 364.
 - Institut des Frères : siège de l'Institut en 1705, 332; premier établissement d'enseignement moderne, 332; enseignement technique, 332; souvenirs du tricentenaire de la naissance de S. Jean-Baptiste DE LA SALLE, 329.
 - Lycée Corneille, 364; lycée annexe, 364.
 - Municipalité : fait placer une plaque commémorative du tricentenaire de S. Jean-Baptiste DE LA SALLE, 329-330. Echevins : Mellon Cécille, Louis JUDDE, 363.
 - Notaire : M^e SANADON, 296.
 - Parlement, 348. Premiers présidents : Geoffroy-Macé CAMUS DE PONTCARRE, 365; Pierre-Nicolas CAMUS DE PONTCARRE, 364. Présidents à mortier : Claude BECDELIEVRE, 366; Thomas-Charles BECDELIEVRE, 366; Jacques-Alexandre-Henri NOUCEL, 366; Claude PELLOT, 366.
 - Place Saint-Clément. monument à S. Jean-Baptiste DE LA SALLE : description, 330-331.
 - Rues et quartier. Rue Ancrière : domicile de Louis DESHAYES, 369; quartier Cauchoise, 294 n.; rue Caron, 295 n.; rue des Chanoines, 367; rue des Cinq-Cerfs, 367; rue Damiette, 368; rue de La Chesne, 366; rue Martainville : maison presbytérale du curé de Saint-Maclou, 370; rue des Minimes, 295 n.; rue de La Croix, 367; rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, 368; rue Saint-Julien : plaque du tricentenaire de S. Jean-Baptiste DE LA SALLE, 330; rue Saint-Nicolas, 368; rue Saint-Romain, 368.
- ROUERGUE, dans le Midi de la France, capitale *Rodes*.
Établissement des Ecoles chrétiennes, 350.
- RUMIGNY, ar. Mézières (Ardennes).
Notaire à — : Edouard BEAUFEIST, 81, 146 n.
- SAINT-AMAND, abbaye royale de Bénédictines à Rouen.
V. Rouen, Abbayes.
- SAINT-BASLE, ancienne abbaye bénédictine.
Maison de — : chapelle lui appartenant rue Sainte-Marguerite, 178.
- SAINT-DENIS-EN-OUCHE.
Prieur : Louis Dujarier-Bresnard, 327.
- SAINT-ESPRIT.
Ordre du —, 270 n.
- SAINT-ETIENNE, commune de Vitry-en-Perthois (Marne).
Seigneur de — : Alphonse-César-Emanuel-François DE MIREMONT, 125.
- SAINT-ETIENNE-A-ARNE, ar. Vouziers (Ardennes).
— Cense appartenant à la succession Perrette LESPAGNOL, 150 n.
— Terres possédées par Jean MOET, 131 n.
- SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE, ar. Reims (Marne).
Seigneur de — : Alphonse-César-Emanuel-François DE MIREMONT, 91 n.
- SAINT-EUPHRAISE [Sainte-Euphraise et Clairizet], ar. Reims (Marne).
— Seigneurs de — : Pierre DE MONTGEOT, 218; Jean DE PARIS, 220.
- SAINT-FRAIZE.
V. Saint-Euphraise.
- SAINT-GILLES, ar. Reims (Marne), sur l'Ardre, 147.
— Cense échue à J.-B. DE LA SALLE, 146, 150 n.
— Refuge, rue Sainte-Marguerite à Reims, 178.
- SAINT-LO, dép. Manche.
Ancien couvent abandonné pour l'ouverture d'une école normale, 370.

SAINT-MARD-LES-ROUFFY, ar. Châlons-sur-Marne (Marne).

Seigneur de — : Claude GOUJON, 221.

Saint-Ouen, abbaye de Rouen, 367.

SAINT-OMER, dép. Pas-de-Calais.

Ecole des Frères. Directeur : Frère ETIENNE, 351.

SAINT-QUENTIN, dép. Aisne.

Jacques GUDVERT y signe son testament spirituel, 268 n.

Saint-Sacrement, prieuré près Laigle, diocèse d'Evreux (Eure), 327.

Saint-Sever, toile à l'église Saint-Yon de Rouen, 364.

SAINT-SOUPLET [Saint-Souplet-sur-Py], ar. Reims (Marne).

— Comte de — : Guillaume LE VERGEUR, 110, 111.

— Mademoiselle de — : Anne-Henriette LE VERGEUR, 110 n.

Saint-Victor-en-Caux [Saint-Victor-l'Abbaye], abbaye, diocèse de Rouen, 367.

SAINTE-MENEHOULD, dép. Marne.

Traité de —, 143.

SAINT-YON.

Faubourg de Saint-Sever à Rouen, 297; située sur la paroisse Saint-Sever, 296 n.

— Décès à — : Frère BRUNO, 324; Jean-Baptiste DE LA SALLE, 315; Frère MAXIMIN, 354; Frère TIMOTHEE, 351; Frère ZACHARIE, 325.

— Eglise : monument de piété érigé par les Frères, 363; construction de l'église, 363; bénédiction des deux premières pierres, 363; pose des pierres du portail, 363; frais de construction, 363; constructeurs divers, 363-364; date d'achèvement, 363; édifice de bon goût adapté à sa destination, 364; grisailles et scènes évangéliques évoquées, 364; toile de BREA major, 364; pompe et dignité des cérémonies liturgiques, 364; chant li-

turgique, 364; rituel romain en usage, 364; messes et saluts : exemplaire à l'usage des élèves, 364; consécration par Mgr DE SAULX-TAVANNES, 363; dédiée à Jésus-Enfant, 363 n. : sous l'invocation de la Conception Immaculée de la très Sainte Vierge, de saint Joseph et de saint Yon, 363 n. Autel : on y place les ossements de J.-B. DE LA SALLE après leur exhumation, 347; l'autel et le tabernacle se trouvent aujourd'hui à l'église Saint-Sever, chapelle N.-D. de Lourdes, 329. Profanée à la Révolution : autels démolis, sépulcres violés, 370. Restes subsistants : grille, façade, inscription, 364; symbolisme de celle-ci, 364.

— Frères de Saint-Yon, 320 n., 328 : Frères d'école, 292; Frères servants, 292; novices, 292.

— Manoir de Saint-Yon, ancien manoir de Hauteville, 294 n. Propriétaires : Eustache de SAINT-YON : lui lègue son nom, 294 n.; Marguerite DE BARENTIN, 294 n.; Bénédictines de Saint-Amand, 294 n.; marquise DE LOUVOIS : elle le loue à M. DE LA SALLE, 294 n.; devient la maison Yon à la Révolution : occupée par des soldats et des prisonniers, 370; dépôt de mendicité en 1812, 370; asile d'aliénés en 1825, 370; vains efforts de Frère GERBAUD et l'abbé MARDUEL pour rentrer en sa possession, 370.

— Noviciat de —, 353 : Frère BARTHELEMY en prend possession, 294 n.; emplacements antérieurs à Paris, 294 n.

— Pension de force : on y est enfermé par lettre de cachet, 296 n.; M. DE PONT-CARRE est à l'origine de sa fondation, 364; source de conflits avec les curés de Saint-Sever, 296 n.

— Toile de BREA major placée à l'église, 364.

— Vitrail à Saint-Sever, 329.

SAPICOURT, fief, canton de Ville-en-Tardenois (Marne), 75 n.

- Seigneur de — : Antoine FREMYN, 159, 159 n., 160 n.
- SAUSSEUIL, fief.
Seigneur de — : Remy-François BEGUIN, 111, 111 n.
- SAVIGNY [Savigny-sur-Ardre], ar. Reims (Marne).
Seigneur de — : Regnault-Joseph BEGUIN, 112, 112 n., 113 n.
- Seaux, paniers garnis de cuir, 70 n.
- SENLIS, dép. Oise.
César d'ESTREES y est sacré évêque, 270 n.
- Monastère Saint-Vincent : profession de François DE LA SALLE, 40.
- SEPT-FONDS [abbaye cistercienne à 4 km de Dompierre-sur-Bresbe, ar. Moulins (Allier)].
Trappe de —, 352.
- SEPT-SAULX, ar. Reims (Marne).
Cense au terroir de — appartenant à la succession de Perrette LESPAGNOL, 149 n.
- SERIGNY, fief.
Seigneur de — : Jean LE BEL, 136.
- SILLERY, ar. Reims (Marne).
Marquis de — : Nicolas BRULART, 102 n.
- SINNAMARI, Guyane française.
Lieu de déportation, 179 n.
- SOISSONS, dép. Aisne, 324.
- SOMMARNE, Ardennes.
Terres possédées par Jean MOET DE BROUILLET, 131 n.
- SORBON, ar. Rethel (Ardennes).
Seigneur de — : Gérard ROLAND, 140 n.
- SORS, fief.
Seigneur de — : Jean LE BEL, 136.
- SUIPPE, rivière, affluent de l'Aisne, 148.
- SUISSE.
Etablissement des Frères des Ecoles chrétiennes, 332, 350.
- Temple, commanderie du —
V. Reims, Commanderie.
- TERRON, [Terron-sur-Aisne], ar. Vouziers (Ardennes).
— fief appartenant à Jean MOET DE BROUILLET, 102, 134; à la succession de Perrette LESPAGNOL : le sixième est acquis par Jean MAILLEFER, 150 n.
- TERRON (Le), fief.
Dame du — : Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY, 91 n.
- THILLOIS, ar. Reims (Marne).
— Dame de — : Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY, 91 n.
- Seigneurs de — : Jean MOET DE BROUILLET, 102, 134; Jean MOET DE LOUVERGNY, 144.
- THUGNY [Thugny-Trugny], ar. Rethel (Ardennes).
Ferme appartenant aux Frères : situation, acquisition, prix, locataire, revenu, 303.
- THUISY [Thuizy], ar. Reims (Marne).
— Chaussée de —, 221.
- Seigneur de — : Jérôme GOUJON, 102 n. 221.
- TIGY, ar. Orléans (Loiret).
Naissance de Claude-François DU LAC DE MONTISAMBERT, 352.
- TILLOIS.
V. Thillois.
- TINQUEUX, ar. Reims (Marne).
Cense appartenant à Louis DE LA SALLE, 56, 70, 209; échange avec Simon DE LA SALLE, 56, 70, 209.
- TOISY, fief.
Seigneur de — : Philbert BELLOTTE DE PRECY, 158.
- Trappe (La).
Joseph TRUFFET y demande son entrée, 323.

- TRESLON [Trélong], ar. Reims (Marne).
Seigneur de — : Laurent CAUCHON, 102 n.
- TRIGNY, ar. Reims (Marne).
Biens appartenant à Louis DE LA SALLE DE L'ETANG : saisie réelle, 71.
- TRIPOLI, Afrique.
Incarcération de Jean-Baptiste COCQUEBERT, 48 n.
- TROIS-PUITS, ar. Reims (Marne).
— Maisons appartenant à J.-B. DE LA SALLE, 274, 289 : louée à Gérard et François DUDIN et à Mathieu MENU, 274 ; léguées aux enfants de Jean-Remy DE LA SALLE, 304.
- TROYES, dép. Aube.
— Ecole des Frères : fondée sur la paroisse Saint-Nizier, 293.
Directeur : Frère EDMOND, 325.
- Unigenitus*, Bulle ou Constitution, 266, 266 n., 267. Sépare irrémédiablement J.-B. DE LA SALLE, de Jean-Louis, son frère, 263 ; et de Jean-François MAILLEFER, 267.
- VANDIERES, ar. Reims (Marne).
Seigneurs de — : famille LEVESQUE, 47.
- Vangirard*, 229 n.
V. Vaugirard.
- VANS (Les), ar. Largentière (Ardèche).
Dans les Cévennes : diocèse d'Uzès, 293 n.
— Ecole des Frères : fondation, 293 n. ; visitée par J.-B. DE LA SALLE, 354 ; Frères qu'il y trouve, 354.
- VARENNES [Varennens-en-Argonne], ar. Verdun (Meuse).
Naissance de Frère SEBASTIEN, 353.
- VASIGNY [Wasigny], ar. Rethel (Ardennes).
— Bourg, 147.
— Cense échue à J.-B. DE LA SALLE, 146, 150 n.
- VATICAN.
Chargé des affaires de France, 270 n.
- VAUX, fief, commune d'Essonnes-sur-Marne (Aisne).
Seigneur de — : Jean COCQUEBERT, 47 n.
- VAUXELLES, fief.
Seigneur de — : Thierry MOET, 136.
- VAUZELLES.
V. Vauxelles.
- VENDIERES.
V. Vandières.
- VERNEUIL, ar. Epernay (Marne).
Seigneurs de — : Jacques LE GORLIER, 102 n., 220 ; Regnault GOUJON, 219, 221.
- VERNEUIL-SUR-MARNE.
V. Verneuil.
- VERSAILLES, dép. Yvelines.
Ecole des Frères : sous-directeur, Frère MICHEL, 324.
- VERZENAY, ar. Reims (Marne).
Seigneur de — : Regnault CAUCHON, 47 n., 102, 136.
- VESLE, rivière, affluent de la Marne, 138.
- VIEUX-MOULIN, fief.
Seigneur de — : Simon DE LA SALLE DE L'ETANG, 206.
- VILLE-EN-TARDENOIS, ar. Reims (Marne).
Seigneurs de — : Regnault FERET DE MONTLAURENT, 65 n. ; Claude de SALNOVE, 221.
- VILLETTE, près Fismes (Marne).
Seigneur de la — : Nicolas-Antoine LESPAGNOL, 112 n.
- VILLIERS-LE-BEL, dép. Val-d'Oise.
Curé prieur : Charles DE LA GRANGE, 269 n.
- VIVIER (Le), fief, commune d'Artaise-le-Vivier (Ardennes).
Seigneur de — : Claude LESPAGNOL, 102, 131, 219.

VRAUX, ar. Châlons-sur-Marne (Marne).
Seigneur de — : Regnault GOUJON, 221.

VRIGNY, ar. Reims (Marne).
Seigneur de — : Alphonse-César-Emmanuel-François DE MIREMONT, 125.

WARCQ, ar. Mézières (Ardennes).
Naissance de Frère AMBROISE, 324.

WASIGNY.
V. Vassigny.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Les noms de personnes sont en petites capitales, les autres en italique. Les caractères gras renvoient à des documents; la lettre n. à des notes.

- ADNET, Claude, notaire à Reims, 197, 216, 217, 297; notaire garde-note et tabelion, 299 n.
- Adoration des bergers.*
Grisaille à l'église de Saint-Yon, 364.
- Adoration des Mages;*
grisaille à l'église de Saint-Yon, 364.
- AGATHON, Frère;
supérieur général, 332 n.
- ALEXIS, Frère.
Entre dans la Société : y fait vœu pour toujours et y est fidèle, 325; signe l'acte mortuaire de Jean-Baptiste DE LA SALLE 316.
- ALLEURS, Charles des, médecin à Rouen.
Reconnaissance des ossements de M. DE LA SALLE, 371.
- AMBROISE, Frère.
François BLIN : naissance, entrée dans la Société, 324; signe l'acte mortuaire de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 316.
- AME (Famille).
Alliances avec les COCQUEBERT, 50.
- AME, conseiller au Présidial, 149.
- AME, Barbe,
femme de Jean COCQUEBERT, 40.
V. Cocquebert, Jean.
- AME, Jeanne;
fille de Nicolas et de Claudine ROLAND;
femme de Simon COCQUEBERT, 48 n.
V. Cocquebert, Simon.
- AME, Marie;
femme de Nicolas BACHELIER; marraine de Barbe COCQUEBERT, 38.
- AME, Nicolas, lieutenant des habitants de Reims; mari de Claudine ROLAND, 48 n.
- AMELOT DE GOURNAY, Michel, conseiller d'Etat, 111 n.
- ANACLET, Frère, Supérieur général.
S'oppose au transfert des Frères de la maison des Carmes à Reims, 93 n.
- ANDRE, architecte, 95.
- ANDRE, femme de Louis-Antoine NOBLET.
V. Noblet, Louis-Antoine.
- ANDRIEUX, maire de Reims, 91, 92.
- ANGIER, André, notaire à Reims, 102 n., 160 n., 172, 197.
Habite rue de Tambour, paroisse Saint-Hilaire, 235 n.; reçoit le testament de Louis DE LA SALLE, 197; honoraires, 204 n.
- ANGIER, Appoline, veuve de Guillaume ROGIER.
Habite rue de Tambour, paroisse Saint-Pierre-le-Vieil, 235 n.
- ANNE D'AUTRICHE, reine de France.
Mariage avec LOUIS XIII, 143.
- ANQUETIL, historien de Reims, savant littérateur.
Son nom faillit être donné à la rue Picarde, 282 n.
- Archives départementales, série Q.*
Donne les mutations de domicile, 237.
- ARISTE-MARIE, Frère.
V. Leroy, Hubert.
- ARNOULET, Jean, seigneur de Péri, conseiller du roi, élu en l'Élection de Reims, mari de Jacqueline LESPAGNOL, 104 n., 147.
- ASSELIN, M., 342.
- AUBIGNE, Claude-Maur d', archevêque de Rouen, 367.
- AUBRIET, Maurice;
témoin déclarant du décès de Nicolas HURTAULT, 75 n.
- AUBRY, Jeanne, femme de Jean-Baptiste HANNISSET.
V. Hannisset, Jean-Baptiste.
- AUDRY, Françoise, maison.
Situation, vente, acquéreur, prix d'achat, locataire, revenu, 302.

- AUDRY, Gérard, chanoine de Reims, 278.
- AUGIER, notaire à Reims, 102 n., 139, 223.
- AVRIL, D., 324 n.
- AYMAR, biographe de J.-B. DE LA SALLE.
Ne donne pas de précision sur sa maison natale, 236.
- BACHELIER (Famille).
Alliances avec les COCQUEBERT, 47, 47 n.
- BACHELIER, Christophe;
mari de Guillemette FRIZON, 141.
- BACHELIER, Henry.
V. Bachelier, Henri-Nicolas.
- BACHELIER, Henri-Nicolas, sgr de La Fontaine et de Gentes, lieutenant des habitants de Reims;
mari de Jeanne COCQUEBERT, 48 n.
- BACHELIER, Nicolas;
mari de Simonne LESPAGNOL, 104 n., 147.
- BACHELIER, Nicole, 269 n.
- BACHELIER, Oudart;
époux de Marie COCQUEBERT, 38 n., 47 n.
- BADOUX, femme de Jean-Louis-Nicolas BINARD.
V. Binard, Jean-Louis-Nicolas.
- BAILLET, notaire à Reims, 104 n.
- BAILLI, Marie-Anne.
Baille pour six années la maison appartenant aux Frères, rue des Deux-Anges, 284.
- BAJOT.
Fait don à J.-B. DE LA SALLE d'une maison à Rethel-Mazarin, 273; pour l'établissement des écoles chrétiennes, 273.
— Maison à Rethel, 304 : situation, acquéreur, prix d'achat, locataires, 302.
- BALLAUT.
Maison contiguë à l'Hôtel de La Cloche, 71.
- BALLET, conseiller au Présidial de Reims; époux de Magdelaine BLANCHEBARBE, 170.
- BAR, Agnès de;
fille de Nicolas et de Marguerite BILLET; femme de Jacques MOET DE BRONVILLE, 104.
V. Moët de Bronville, Jacques.
- BARBEREUX-CLICQUOT.
Litige avec les Frères de Reims au sujet de mur mitoyen de la maison rue des Deux-Anges, 283, 283 n.
- BARENTIN, Marguerite de, veuve du marquis de BOIS-DAUPHIN.
Fait don du manoir de Saint-Yon aux Bénédictines de Saint-Amand, 294 n.
- BARRE, minime rouennais;
conseiller de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 185.
- BARROIS (Famille).
Apparentée aux LESPAGNOL, 152.
— Souscrit l'*acte original* de 1676, 291.
- BARTARD, membre de la suite royale de Louis XVI.
Loge chez le président HURTAULT, 73 n.
- BARTHELEMY, Frère, Joseph TRUFFET, chargé de la conduite générale des Frères des Ecoles chrétiennes, 289; leur supérieur général, 292, 323.
— Naissance, 323; étudiant chez les Jésuites, 323; se destine à la cléricature, reçoit la tonsure, 323; commence les études de théologie, 323; va frapper à la Trappe, 323; entre chez les Chanoines réguliers, 323.
— Directeur du noviciat de Saint-Yon, 294 n.
— Supérieur général :
J.-B. DE LA SALLE lui abandonne sa bibliothèque, 289, 306; tous les meubles

- de la maison de Saint-Yon, 289, 292, 307; divers documents qui regardent les intérêts de l'Institut, 289, 292-298. Il reconnaît avoir reçu : les originaux de diverses pièces, 295; tous les contrats, traités et autres papiers concernant les Frères, 297.
- Sa douleur à la mort de M. DE LA SALLE: recueille et fait recueillir des mémoires de sa vie, 270 n.; sollicite P. GUYART de fournir des renseignements, 270. Signe l'acte mortuaire de M. DE LA SALLE, 316.
 - Mort et sépulture :
 - santé délicate, 323; reçoit les derniers sacrements, 323; décès, 323; sépulture à la chapelle de Sainte-Suzanne, 324 n.; acte de sépulture : témoins qui l'ont signé, 324 n.; frais de sépulture, 320 n.
- BARTHELEMY, Nicolas**, avocat et procureur, notaire à Rethel, 302.
Un des premiers bienfaiteurs des Frères à Rethel, 273 n.; leur donne la maison qu'ils habitent, 273 n.; J.-B. DE LA SALLE lui passe procuration pour l'achat d'une maison à Rethel, 273.
- BASCHELIER.**
Maison qui lui appartient, 71.
- BATAILLON, François**, 9.
- BATIER, Pauline**, femme d'Henri PAUL.
V. Paul, Henri.
- BAUDOIN, Nicolas**, chanoine de Reims, 278.
- BAUDON, Armand-Augustin**, sgr de Neuville, conseiller du roi au Grand Conseil, 41 n.;
fils de Louis-Armand, 41 n.; mari de Louise-Nicole DE LA SALLE, 41.
- BAUDRY, Paul.**
Découvre un fragment de l'épithaphe en français de J.-B. DE LA SALLE, 334; en fait don au Pensionnat des Frères de Rouen, 334.
- BAUDRY DE PIENCOURT, François-Placide** de, évêque de Mende.
Souscrit l'acte de fondation de l'école de Mende, 293.
- BAUGIER, écuyer**, sgr de Saint-Pierre, 220.
Mari de Jeanne DE BRAUX, 220.
- BAZIN, Gérard**, curé de Fismes, puis chanoine sous-chantre de l'église métropolitaine de Reims, 279, 279 n.
- BAZIN, Mme.**
Parenté avec les COCQUEBERT, 48; avec saint J.-B. DE LA SALLE, 48.
- Manuscrit B., 156.
- BEAUFEIST, Edouard**, notaire à Rumigny (Ardennes), 81, 83 n.
- BEAUPRE, M. de**, membre de la suite royale de Louis XVI.
Loge chez M. MOET DE LOUVERGNY, 73 n., 125.
- BECDELIEVRE (Famille).**
Originaire de Bretagne, 366; armoiries, 366.
- Principales branches : Becdelièvre de Bouexie, de La Bunelaye, de Boisbasset, du Hautbois, de Saint-Maur, de Penhouet, de Belair, du Brossay, 366; Becdelièvre de Cany, 366; Becdelièvre de Quevilly, 366.
- BECDELIEVRE (de)**, marquis de Quevilly, 348.
- BECDELIEVRE, Charles**, sgr de Sazilly et de Quevilly, 366.
- BECDELIEVRE, Claude**, chevalier, marquis de Quevilly, président à mortier du Parlement de Normandie;
fils de Thomas-Charles et Marie-Anne PELLOT; mari de Marguerite BOUCHARD, 366; convole en secondes noces avec Marie - Angélique - Charlotte - Henriette de NOUCÉL, 366.
- BECDELIEVRE, Thomas-Charles**, marquis de Quevilly, président à mortier au Parlement de Normandie.
Epoux de Marie-Anne PELLOT : descendance, 366.

- BEGUIN, Charlotte, fille de Regnault-Joseph et d'Elisabeth LESPAGNOL, 112 n.
- BEGUIN, Henriette, fille de Regnault-Joseph et d'Elisabeth LESPAGNOL, 112 n.
- BEGUIN, Jean;
mari de Charlotte COCQUEBERT DE MONTFORT : sans descendance, 111 n.
- BEGUIN, Jean, sgr de Châlons-sur-Vesle [élu en l'Élection de Reims, fils de Jean et de Nicole DE PARIS];
mari de Marguerite MOËT, 136.
- BEGUIN, sgr de Coëgny et Châlons-sur-Vesle, conseiller au Présidial de Reims. Pourvu de cet office par Charles IX, confirmé par Henri III, 220; mari de Nicolle DE PARIS, 220.
- BEGUIN, Joséphine, fille de Regnault-Joseph et d'Elisabeth LESPAGNOL;
femme de COMMINES DE MARCILLY, 112 n.
- BEGUIN, Louis-Charles, écuyer, sgr de Coëgny et Châlons-sur-Vesle, lieutenant général au Bailliage de Reims, 111 n.
Décédé à Chaillot-lès-Paris, 111 n.
- BEGUIN, Marguerite, femme de Jean COCQUEBERT, 103.
V. Cocquebert, Jean.
- BEGUIN, Marguerite, femme de Gérard ROLAND, 140 n.
V. Roland, Gérard.
- BEGUIN, Melchior-Armand, 112.
- BEGUIN, Nicole, femme de Jacques MOËT, 136.
V. Moët, Jacques.
- BEGUIN, Remy-François, conseiller en la Cour des Monnaies à Reims, 111, 121.
Achète l'Hôtel Le Vergeur, 111.
- BEGUIN DE COUCY, Joseph-Antoine,
habite l'Hôtel Le Vergeur, 112.
- BEGUIN DE SAUSSEUIL, François.
Sa maison rue du Marc fait le coin rue de La Hure, 124 n.
- BEGUIN DE SAUSSEUIL, Regnault, 118.
- BEGUIN DE SAVIGNY, Regnault-Joseph, seigneur de Coucy, Luvigny, Savigny, 112; officier de cavalerie, mousquetaire du roi, lieutenant puis capitaine au commissaire général de cavalerie, 112. Fils de Melchior-Armand, 112; mari d'Elisabeth LESPAGNOL DE VILLETTE, 112 : clauses du mariage, 112 n.; apport, 112 n.; descendance, 112 n.; leurs biens : confiscation en 1793, 113 n.
- Habite l'Hôtel Le Vergeur, 112; id. en 1791, 112 n.; ami de l'abbé DE MAUROUS, 112.
- Etat de ses biens : maisons rue du Marc et de La Hure, 113 n.; du Petit-Arsenal, 113 n. Emigre à la Révolution, 113, 113 n. : son hôtel mis aux enchères, 113; vente de ses biens, 113 n. Retour en France, 112 n.; amnistie, 112 n.; habite avec sa femme, rue de Gueux, 112 n.
- BEFFROY (Famille de).
Alliances avec les DE BIGNICOURT, 43 n.
- BEFFROY, chevalier de, 140.
- BELAIN.
V. Blain, Jean-Baptiste.
- BELARD, Nicolas, juge consul des marchands de Rouen;
mari d'Elisabeth-Julienne DECHAMPS, 368.
- BELLAY, Louis de, baron de Chevigny, 221.
Enlèvement de Mlle Claude DE SALNOVE, 221.
- BELLEAU, propriétaire du champagne Couvert, 114.
- BELLOTTE, Jean-Antoine,
doyen de la cathédrale de Laon, 268 n.
- BELLOTTE DE PRECY (Famille).
Alliances avec les COCQUEBERT, 50.

- BELLOTTE DE PRECY, Antoine-Philbert, écuyer, sgr de Précý, de Toisy, Le Bailly, baron d'Aubilly, trésorier de France en la Généralité de Soissons, 158; gentilhomme servant ordinaire du roi, 43 n.;
mari de Barbe DE LA SALLE, 43 n., 158.
- BENOIST, J., 342.
- BERNARD, Eustache-Christophe.
Vend une maison rue Neuve aux Frères, 301.
- BERNARD, manuscrit.
Revu à fond par Jean-Louis DE LA SALLE, 237; contient de nombreux textes raturés, corrigés, 237; le passage concernant le baptême de J.-B. DE LA SALLE est demeuré intact, 237 : précision qu'on aurait voulu y trouver, 237.
- BERNARD, Simon, maître reteneur.
Loue une maison appartenant aux Frères, rue Neuve, 299.
- BERNARDIN, Frère.
Signe l'acte mortuaire de Frère Barthélemy, 324 n.
- BERNONVILLE, abbé, chanoine de Chartres.
S'approprie une relique de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 347 n.; il la remet à l'abbé TRUCHY, 347 n.
- BERQUE, notaire à Reims, 80.
- BERTIN DU ROCHERET, Madeleine, femme de Jean-Remy DE LA SALLE, tutrice de leurs enfants mineurs, 275.
- BERTON, Antoine;
créancier de VANIN-CLICQUOT, 114 n.
- BERTULIEN, visiteur des Frères.
Paquets d'ossements du bienheureux DE LA SALLE qui lui sont confiés en 1888, 373 n.
- BETHUNE, Henri de, archevêque de Bordeaux;
oncle maternel de César D'ESTREES, 270 n.
- BEZANNES, Adrien.
Propriétaire du jardin contigu à la maison de La Cloche, 61; acquis par Henri CHOILLY, 62, 64.
- BEZANNES, Pierre de.
Commande les troupes levées par Philippe de Valois, 102 n.; propriétaire du jardin contigu à la maison de La Cloche, 58, 64.
- BEZART, S.,
mari de Jeanne BRIFFOTEAU, 95 n.
- BIALAIS, sculpteur, 95.
- BIDE DE LA GRANDVILLE, Louis, maître des requêtes, 111 n.
- BIENAIME, J.
Cliché photographique, 90 n.
- BIGNICOURT (Famille).
Alliances avec les COCQUEBERT, 47.
- BIGNICOURT, Anne-Gérardine de;
femme de Nicolas COCQUEBERT, 110 n.
- BIGNICOURT, Anthoinette de;
fille de Gérard et d'Anne DE LA SALLE, 43 n.
- BIGNICOURT, Christophe.
Epoux d'Isabeau COCQUEBERT, 42.
- BIGNICOURT, Christophe-Remy, sgr de Chambly;
fils de Gérard et d'Anne DE LA SALLE, 42 n., 43 n.; mari de Nicolle ROGIER, 42 n. Seigneuries qu'il possède, 43 n.; apparenté aux LE CARLIER, DE BLOIS, DE BEFFROY, LAFONT DE LANNOY, DAGNEAU DE RICHECOUR, 43 n.
- BIGNICOURT, Gérard de, vicomte de Merfy et de Chenay, conseiller secrétaire du roi, maître des eaux et forêts, capitaine des chasses et plaisirs de Sa Majesté, 42;
fils de Christophe et d'Isabeau COCQUEBERT, 42; mari d'Anne DE LA SALLE, 42 : leur descendance, 42 n.

- BIGNICOURT, Isabeau de;**
 fille de Gérard et d'Anne DE LA SALLE,
 43 n.
- BIGNICOURT, Jacqueline de;**
 fille de Gérard et d'Anne DE LA SALLE,
 42 n.
- BIGNICOURT, Jean-Baptiste de;**
 fils de Gérard et d'Anne DE LA SALLE,
 43 n.
- BIGNICOURT, Jean-Joseph de;**
 fils de Gérard et d'Anne DE LA SALLE,
 43 n.
- BIGNICOURT, Jeanne-Marie de;**
 fille de Gérard et d'Anne DE LA SALLE,
 43 n.
- BIGNICOURT, Marie-Anne de;**
 fille de Gérard et d'Anne DE LA SALLE,
 43 n.; femme de Simon LESPAGNOL, 43 n.
- BIGNICOURT, Marie-Antoinette de;**
 fille de Gérard et d'Anne DE LA SALLE,
 42 n.-43 n.
- BIGNICOURT, Nicolle-Suzanne de;**
 fille de Gérard et d'Anne DE LA SALLE,
 42 n.
- BIGNICOURT, Rose-Marie de;**
 fille de Gérard et d'Anne DE LA SALLE,
 43 n.
- BIGOT, notaire à Reims, 80, 82 n.**
 Répertoire des actes, 82 n.
- BILLET, Marie;**
 femme de Hiérôme MOËT DE BRONVILLE, 136.
 V. Moët de Bronville, Hiérôme.
- BINARD, Antoine-Joseph;**
 mari de Victorine-Josèphe BLAVAT, 80;
 propriétaire d'une partie de l'Hôtel de
 La Cloche, 80 : par partage de la suc-
 cession BINARD-BADOUX, 80, 80 n.
 Testament, 80.
- BINARD, Jean-Louis-Nicolas;**
 mari d'Adélaïde BADOUX; propriétaire de
 l'Hôtel de La Cloche, 80.
- BINARD, Victor-Martin.**
 Partage de succession, 80 n.
- BLAIN, Etienne.**
 Mari de Nicolle COURTOIS, 367.
- BLAIN, Jean-Baptiste, chanoine de la**
 cathédrale de Rouen, supérieur des
 Frères de la maison de Saint-Yon, 266;
 fils d'Etienne et de Nicolle COURTOIS,
 367; variantes de son nom, 367.
- Adolescence : élève au collège Thomas
 Beckett à Rennes, 367; étudiant en
 Sorbonne : prend pension rue Férou,
 367; rue des Sept-Voies, 367; bachelier
 en théologie, puis licencié et docteur,
 367; lié d'amitié avec POUILLART DES
 PLACES et GRIGNION DE MONTEFORT, 367.
 - Chanoine de Noyon et de Rouen, 367;
 protégé de Mgr D'AUBIGNE, 367; ins-
 pecteur des séminaires, 367; curé de
 Saint-Patrice : il résigne sa cure, 367;
 conseiller des sociétés religieuses, 367;
 supérieur ecclésiastique des Sœurs d'Er-
 nemont, 367; des Sœurs hospitalières,
 367; des Frères des Ecoles chrétiennes,
 367.
 - Biographe de Jean-Baptiste DE LA
 SALLE, 5; son nom lié pour toujours à
 J.-B. et à ses fils spirituels, 368; style
 négligé, 368; ouvrage irremplaçable,
 368; utile pour les personnes qui veulent
 avancer dans la pratique des vertus
 chrétiennes, 271; manifeste une abon-
 dance de grâces dans toute la conduite
 du saint homme, 271; les anticonstitu-
 tionnaires le critiqueront, 271; ne
 donne aucune précision sur la maison
 natale de J.-B., 236. Eloge historique,
 236.
 - Sympathie et amitié pour M. DE LA
 SALLE, 367; il le connaît particulière-
 ment, 367; signe le procès d'exhuma-
 tion des ossements de J.-B., 367; mais
 pas le procès-verbal de Louis DUJARIER-
 BRESNARD, 345.
 - Testament, inventaire après décès,
 368 n.

- BLAIN, Odette-Marie-Denise-Joséphine-Marcelle;
femme de Jean LOHSE, 82 n., 83.
V. Lhose, Jean.
- BLAISE, Frère, directeur à Chartres, 347.
S'approprié du gros orteil de J.-B. lors de l'exhumation de ses ossements, 347 n.
- BLANCHEBARBE (Famille).
Apparentée aux COCQUEBERT, 47, 50.
- BLANCHEBARBE, Magdelaine;
femme de Louis BALLET, 170, 172, 173.
V. Ballet, Louis.
- BLANCHON D'ARZILLIERES, Adam;
mari de Perrette THIERRY, 159.
- BLANCHON, Jeanne;
fille d'Adam et de Perrette THIERRY;
femme en secondes nocés de Louis FREMYN, 44, 159.
V. Frémyn, Louis.
- BLANZY, Michel de, chanoine de Reims.
Se dessaisit de son bénéfice au profit du séminaire de Reims, 258.
- BLAVAT, Victorine-Joseph, *alias* Victorine-Joséphine-Marie;
femme d'Antoine-Joseph BINARD, 80; et en secondes nocés, d'Ernest-Victor-Marie DANVILLE, 80; propriétaire de l'Hôtel de La Cloche, 80.
- BLEIN,
V. Blain, Jean-Baptiste.
- BLIN,
V. Blain, Jean-Baptiste.
- BLIN, François.
V. Ambroise, Frère.
- BLOCQUET, Raulin, 160 n.
- BLOIS (Famille de).
Apparentée aux DE BIGNICOURT, 43 n.
- BLONDET, immeuble, rue Docteur Jacquain, 66.
Mitoyenneté avec l'Hôtel DE LA SALLE, 85, 96.
V. Verts-Maillets.
- BLOUET DE CAMILLY, François, évêque de Toul, nommé archevêque de Tours, 111 n.
Loge chez M. DE LA SALLE au sacre de Louis XV, 111 n.
- BOCQUET, notaire à Rethel, 276 n.
- BOCQUILLON, prêtre catholique.
Célèbre la messe à l'Hôtel de La Cloche pendant la Révolution, 74.
- BOISSEAU, notaire à Paris, 178 n.
- BONNESTRINE, notaire à Reims, 102 n.
- BONNESTRINE.
Acquéreur d'une partie de l'Hôtel de La Cloche, 88.
- BONVARLET.
Legs fait à J.-B. DE LA SALLE par Mme B.; maison à Rethel, 304 : situation, acquéreur, prix d'achat, locataire, revenu, 302.
- BONVARLET DES ORGIERS, Jean, conseiller du roi, prévôt des maréchaux de France à Mazarin;
mari d'Anne POTOU, 276.
- BOUCHARD, Alexandre, vicomte de Blossville;
mari d'Elizabeth-Suzanne-Marie VAUQUELIN, 366.
- BOUCHARD, Marguerite;
fille d'Alexandre et d'Elizabeth-Suzanne-Marie VAUQUELIN; femme de Claude BECDELIEVRE, 366.
V. Becdelièvre, Claude.
- BOUCHE, Albin.
V. Stanislas, Frère.
- BOUCHER, Claude-Olivier, conseiller au Parlement;
mari de Louise-Simonne NOBLET, 179 n. Achat de l'Hôtel de Prin à Reims, 179.
- BOUCHER, Jacqueline;
femme de Gérard LESPAGNOL, 70 n.
- BOUILLARD, notaire, 220.

- BOULET, Jeanne;
femme de Simon COCQUEBERT, 49.
- BOULET, Nicolas, receveur en l'Élection de Reims, receveur des tailles, 68;
mari de Jeanne CACHETTE, 68.
- BOURDON, L., 342.
- BOURGOIS, vicaire à Saint-Pierre de Laon, 267 n.
- BOURGOIS [René, avocat à Reims];
mari de Thomasse LESPAGNOL, 140.
- BOURGOIS, Jehanne;
femme de Philippe MOET, 108 n.
V. Moët, Philippe.
- BOURGOIS, Louis.
V. Paschal, Frère.
- BOURGOGNE, Eude de.
Propriétaire de la maison dénommée l'Hôtel Le Vergeur au XVII^e siècle, 120 n.
- BOURGUET, Jean.
Propriétaire de la maison de La Cloche, 59, 63.
- BOURGUIGNONS.
S'opposent au sacre de Charles VII, 108.
- BOUVES, André des.
V. Norbert, Frère.
- BOUVIER, André, notaire à Reims;
successeur de M^e DUPLESSIS, 66 n.
- BRABANT, expert, 99 n.
- BRAILLET, Nicolas, notaire royal à Reims, 298.
- BRANCHE (Famille).
Originaire de Vic-sur-Aisne, 39 n.;
fixée à Laon dès 1520, 39 n.; anoblissement, 39 n.; éteinte en 1909, 39 n.;
armoiries, 39 n.
- BRANCHE, Antoinette;
seconde femme de Gérard ROLAND, 140 n.
V. Roland, Gérard.
- BRANCHE, Marie;
femme de Simon COCQUEBERT, 49;
marraine de Simon DE LA SALLE, 49, 157.
- BRANCHE, Marie;
fille de Nicolas BRANCHE, sgr d'Héraucourt, 38.
- BRANCHE, Nicolas, sgr d'Héraucourt,
auteur de la reddition de la ville de Laon à Henri IV, 38.
- BRAUX (Famille).
Origine, 220; branche des Sorton, 220;
apparentée aux DE PARIS, 220; aux
MOET DE RECY, 220.
- BRAUX, Jean, 220.
- BRAUX, Jeanne de;
femme en secondes noces de Jérôme
MOET DE RECY, 220.
V. Moët de Recy, Jérôme.
- BRAUX, Marie de, dame de La Croix et
de Saint-Mard-lès-Rouffy, fille de
Pierre et de Jacqueline CUISSOTTE DU
BELLAY; femme, puis veuve de Regnault
GOUJON, 220, 221.
V. Goujon, Regnault.
- BRAUX DE SORTON, Nicolas, trésorier de
France;
mari d'Isabelle LE GORLIER, 220.
- BRAUX, maître boutonier à Reims.
Bail de la maison léguée à J.-B. DE
LA SALLE par Claude PASTE, 276, 283 ;
située rue des Deux-Anges, 298.
- BREA, major, peintre à Rouen.
Toile du Frère IRENEE à l'Hôtel de
La Salle, 353 n.; toile du manoir de
Saint-Yon, 329.
- BRETON, Georges-Edmond, curé de Saint-
Sever, 329.
- BRICOT.
Affaire Bricot, 269.
- BRIDELLE, Pierre, docteur de Sorbonne,
prieur de Notre-Dame de Beaulieu,

- chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, archidiacre du Grand-Caux, vicaire général, vice-officiel de l'archevêché de Rouen, 345, 366.
Procès-verbal d'exhumation des ossements de M. DE LA SALLE, 26 : texte, 355-362; commentaire, 362-373.
- Meurt à Rouen, 366; inventaire et vente de ses meubles, 366 n. Sa correspondance avec l'abbé TERRISSE, 366 n.
- BRIDELLE, François-Honoré, inspecteur des manufactures royales à Amiens, 366.
- BRIFFOTEAU, Jeanne;
veuve de S. BEZART. Agrément avec Lancelot DE LA SALLE au sujet de la cheminée de la salle Renaissance, 95 n.
- BRIOTIN, Marie;
femme de Jean LESPAIGNOL, 103.
V. Lespagnol, Jean.
- BRISSET, Alphonse-Pierre-Emile;
mari de Marie-Clémentine FOSSIER, 80; propriétaire de l'Hôtel de La Cloche, 80; et de l'immeuble 1550, 82. Succession BRISSET-FOSSIER, 80; notoriété, 80 n.
- BRISSET, Ernest-Marie;
fils d'Alphonse-Pierre-Emile et de Marie-Clémentine FOSSIER; hérite de l'Hôtel de La Cloche, 80 : il le vend à Jean LOHSE, 80; propriétaire de l'immeuble 1550, 82 : dont Jean LOHSE devient acquéreur, 82.
- BRISSET-FOSSIER, biscuiterie à Reims, 90, 193.
Propriétaires de la *maison Jean-Baptiste de La Salle*, 96 n.
- BRODART.
Propriétaire d'une maison à Rethel, 273, 303.
- Legs B. J.-B. DE LA SALLE le fait savoir à Frère Gabriel DROLIN, 274; il devait servir à l'acquisition des maisons de Rethel, 274; J.-B. n'en jouit jamais, 274 : les héritiers Brodart cassent la donation, 274.
- BRODART, Françoise;
fille de Pierre et d'Anne LE BEL; femme, en secondes noces, de Jean ROLAND, 45 n., 160.
V. Roland, Jean.
- BRODART, Jean-Baptiste, sgr de Bazancourt;
mari de Jeanne LEFEBVRE; donation de huit mille livres pour la fondation d'une maison de Lazaristes à Rethel, 274 n.; en cas de non acceptation, elles devront être employées en bonnes œuvres, 274 n.
- BRODART, madame.
Héritiers, 273 n.
- BROU, M. de, supérieur des Frères à Paris, 266.
- BROUILLET, dame de, 145.
V. Lespagnol, Perrette.
- BROUILLET, M. de.
Habite à Reims, rue Saint-Etienne, 111 n.
- BRUNO, Frère.
Barthélemy PLURORGE : naissance, entrée dans la Société, 324; directeur à Darnétal, 324; signe l'acte mortuaire de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 316; et du Frère BATHELEMY, 324 n.; décédé à Saint-Yon, 324.
- BRULART DE SILLERY, Anne;
femme de Laurent CAUCHON, 102 n.
V. Cauchon, Laurent.
- BRULART DE SILLERY, Nicolas, marquis;
chancelier de France, 102 n.
- BRUYANT, frères, négociants.
Tous deux célibataires, 128 n.; habitent rue du Marc n° 1322 à la Révolution, 127; plus tard la maison porte le n° 8, 128, 128 n.; ce n'est pas l'Hôtel Le Vergeur, 127; augmentation de la capitation, 128; taxe personnelle, 128 n.; adjudicataires de terres, prés et bâtiments dans le district de Reims, 128 n.;

- louent une maison rue du Marc appartenant à Simon LESPAGNOL, 127.
- D'après Frère MAXIME : occupent l'Hôtel Le Vergeur à la Révolution, 126, 127; preuves fournies, 126-128 : arrachent les armoiries MOET à l'insu des propriétaires, 126; GIVELET n'en dit mot, 128; réfutation globale des arguments de Frère M., 128-129.
- BRUYANT, Marie-Henry.
L'aîné des frères BRUYANT, 128 n.; habite rue du Marc n° 8 en l'an X, 120 n., 128 n.
- BRUYANT, Nicolas-Joseph.
Habite avec son frère Marie-Henry, rue du Marc n° 8 en l'an X, 120 n., 128 n.
- BULTEAU, Nicolas;
mari de Marguerite COCQUEBERT, 48 n.
- BURDIN, François.
Propriétaire de la maison de La Cloche, 57, 63.
- CACHETTE, Jeanne;
femme de Nicolas BOULET; propriétaire d'une partie de l'Hôtel de La Cloche, 68; adjudication, 68; vente à François DE LA SALLE, 68 : prix, 68.
- CALIPODE, sainte; cimctière à Rome, 349 n.
- CALIXTE, Frère;
confident et coadjuteur du Frère PHILIPPE, 371; homme à la hauteur des tâches difficiles, 370 : ses visées sur Saint-Yon, 371; obtient l'autorisation de pratiquer des fouilles dans l'église de Saint-Yon, 371.
- CALLOU (Famille).
Apparentée aux LESPAGNOL, 152.
- CALLOU, Jean, bourgeois de Reims, 280; mari de Nicolle ROLAND; vend à Messire DE LA SALLE la cense d'Acy, 280, 298.
- CAMUS DE PONTCARRE.
Ami de J.-B. DE LA SALLE, 347; fait ouvrir le cercueil contenant les ossements de J.-B. pour les vénérer, 347 n.
- CAMUS DE PONTCARRE, Geoffroy-Macé;
fils de Nicolas-Pierre; un des premiers élèves du Pensionnat de Saint-Yon, 365; protecteur des Frères, 365; autorise le transfert des restes de M. DE LA SALLE à Saint-Yon, 365; juge et père, 365; décédé à Paris, 365.
- CAMUS DE PONTCARRE, Jean-Baptiste-Félix, sgr de Viarme, conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes, intendant de Bretagne, 365;
fils de Nicolas-Pierre; esprit ouvert, caractère autoritaire, 365; homme actif et bienfaisant, 366; sympathie pour les Frères, 365; protecteur de ceux de Nantes et du Croisic, 365.
- CAMUS DE PONTCARRE, Nicolas-Pierre, chevalier, conseiller du roi, maître des requêtes, premier président au Parlement de Normandie, 363.
Beau type de magistrat : haute conscience professionnelle, 364; conseiller très judicieux des Frères, 364; défenseur et ami de leur Fondateur, 364; obtient les lettres patentes pour l'Institut, 365; et l'enregistrement de la Bulle d'approbation, 365; pose la première pierre à Saint-Yon, 363; est à l'origine de la pension de force de Saint-Yon, 364; les Frères font des prières particulières pour le repos de son âme, 365.
- CARAGET, Jean.
Possède une maison rue de La Chanvrière, 65 n., 374.
- CARBON, chanoine de Reims;
ardent janséniste, 182 n.; dicte le ms MAILLEFER à M. SIRET, 182 n.
- CARNOT, notaire à Paris, 144, 146.
- CAUCHON (Famille).
Originaire de Reims, 102 n.; anoblée en

- 1392, 102 n.; armoiries, 102 n.; apparentée aux COCQUEBERT, 47, 47 n.; aux FREMYN, 160 n.
- CAUCHON, Agnès;
femme de Regnault FERET DE MONT-LAURENT, 65 n.
V. Féret de M., Regnault.
- CAUCHON, Guillemette;
fille de Jean et de Marie DE THUISY;
femme de Nicolas MOET, 108.
V. Moët, Nicolas.
- CAUCHON, Jean, écuyer, sgr de Gueux, lieutenant des habitants de Reims, 108; époux de Marie DE THUISY, 108 : leurs filles épousent deux frères MOET, 108.
- CAUCHON, Laurent, sgr de Treslon et de Faverolles, maître des requêtes, puis conseiller d'Etat, 102 n.; mari d'Anne BRULART DE SILLERY, 102 n.
- CAUCHON, Marie;
fille de Regnault et de Nicole COCQUEBERT; femme de Philippe MOET DE BROUILLET, 102.
V. Moët de B., Philippe.
- CAUCHON, Nicole;
sœur de Marie, Laurent et Thierry CAUCHON, 102 n.; femme de Jérôme GOUJON, 102 n.
V. Goujon, Jérôme.
- CAUCHON, Pérette;
fille de Jean et de Marie DE THUISY, 108; femme de Jean MOET, 108.
V. Moët, Jean.
- CAUCHON, Regnault, écuyer, sgr de Condé-sur-Marne, Verzenay, vicomte de Louvois, 102;
mari de Nicolle COCQUEBERT, 47 n., 102, 136.
- CAUCHON, Remy.
Se distingue à Crécy-en-Ponthieu, 102 n.; choisi par Philippe DE VALOIS pour commander ses troupes, 102 n.
- CAUCHON, Simone;
femme de Jean COCQUEBERT, 47 n.
V. Cocquebert, Jean.
- CAUCHON, Thierry, sgr de Condé, 102 n.
Ses frères et sœurs, 102 n.
- CAUCHON, Thomas.
Echange de biens avec Nicolas MOET, 137.
- CAUMARTIN [Lefebvre de Caumartin, Louis-François], intendant, 160 n.
- CEHILLEM, *Centrum Historicum Lasallianum Fratris Leonis Mariae*, 9, 33, 95.
- CELLIER.
Auteur du premier plan de Reims, 120, 282.
- CELLIER, Simon, Frère Théodore;
« bourgeois de Reims », 280 n.; procureur des Frères de Reims, 279; fournit sept cents livres pour l'achat de la mesure Marie DROUET, 279 : solidairement avec Jean LE ROUX, 279.
- CELSE-PIERRE, Frère, 322 n., 323 n.
- CENSEY, grand vicaire à Rouen, 364.
- CERCELET, Vincent, curé doyen à Rethel, 272; puis chanoine de Notre-Dame de Reims, 272 n.
Inhumé à Saint-Denis, à Reims, 272 n.
- CERF, Charles, chanoine de Reims, 69, 122; membre de l'Académie nationale de Reims, 234.
Historien de valeur : connaît son métier, 234; publications concernant la Ville des sacres et sa cathédrale, 54, 54 n., 234; et la maison où dut naître Jean-Baptiste DE LA SALLE, 70 n., 234; fait apposer la plaque commémorative, 98 n.
- CHAALONS, Marie;
femme de Thomas COCQUEBERT, 49 n.; marraine de Louis DE LA SALLE, 156, 157.
V. Cocquebert, Thomas.

- CHAMBERT, Jean.
Maison vendue aux Frères, 299; contrat d'acquisition, 299 n.
- CHAMBON, Louis, 323 n.
- CHAMPAGNE, comtes de, 148.
– *Coutume de Champagne* et de Reims, 164, 164 n.
- CHAMRON, de, grand vicaire de Rouen, 361, 362.
- CHANDON-MOET, comte.
Bien documenté sur la branche sparacienne de sa famille, 118, 119.
- CHANDON-MOET, comte Raoul.
Communication, 107 n.
- CHANTREL, J., 331 n.
- CHAPEAU,
locataire de la maison LUDET à Rethel, 303.
Chapitre 1720 :
capitulants, 350.
Chapitre général, 1725 :
capitulants, 325.
- CHARLES VII, roi de France.
Sacré à Reims, 107, 108; anoblit les fils de Jean MOET, 107, 108.
- CHARLES X, roi de France, 92.
- CHARLET, Claude, propriétaire à la Basse-Muire près Reims.
Vend à J.-B. DE LA SALLE une maison à [Rethel-]Mazarin, 273 n.
- CHARLET, maison.
Maison à Rethel, 288 : situation, acquéreur, prix d'achat, locataires, revenu, 303.
- CHARMEL, sieur de, capitaine au régiment du Dauphin, 105 n.
- CHARNEAU, notaire à Reims, 81.
- CHASTEAU, Claude.
V. Chatault, Claude.
- CHATAULT, Claude.
Héritiers : 60, 61, 62, 64, 67, 68 n., 380, 382; surcens pour la maison de La Cloche, 60, 61, 62, 64.
- CHAVIGNY, marquis de, 105 n.
- CHEVILLET, notaire à Reims, 171, 174.
- CHOILLY, Henry, marchand à Reims, 64, 235 n.
– Propriétaire de l'Hôtel ou maison de La Cloche, 57 : surcens, 62, 63, 64; acquéreur de la maison FOURQUELART, 64; de la maison FERET, 64, 65, 65 n., 85. Requêtes pour la reconstruction de l'H. de La C., 66 : permis de construire, 67, 374, 375, 377, 378, 379, 380, 382, 386, 387, 388; son chiffre, 67; son monogramme, 67, 67 n., 85, 97, 98 : parties de la maison où il figure, 67, 97; interprétation défectueuse de SCHWINGROUBER, 68 n.; séjour de H. C. à l'Hôtel de La Cloche, 68.
– Héritiers d'H. C., 61, 62, 64; maison qu'ils occupent, 61-62, 64.
- CIPRIEN, Frère François VENI.
Entre dans la Société : n'y persévère pas, 325; signe l'acte mortuaire de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 316.
- CLAUDE, Frère, directeur des novices à Avignon, 353; puis supérieur général, 300, 353.
Naissance, entrée à Saint-Yon, 353; sous-directeur de Frère IRENEE, 353; remplace Frère TIMOTHEE comme supérieur général, 351. Ses ossements reposent au cimetière de Bon-Secours à Rouen, 353 n.
- CLAUTEAU, notaire à Reims, 281 n., 301.
- CLERMONT-TONNERRE, maréchal.
Loge chez Mme DE COUCY au sacre de Louis XVI, 124.
- CLEVES, Claude de;
femme de Nicolas HOURLIER, 299.
V. Hourlier, Nicolas.

- CLEVES, René de, sgr de Cerny, procureur aux traites foraines de Rethel-Mazarin; époux de Marguerite BASSET, 159.
- CLEVES DE CERNY, Marie-Magdeleine de; fille de René et de Marguerite Basset, 159; femme de Philippe-Joseph FREMYN, 159.
V. Frémyn, Philippe-Joseph.
- CLICQUOT, Elisabeth;
femme de Simon-Philbert DE LA SALLE DE L'ÉTANG, 43 n., 127 n.
V. La Salle de l'E., Simon-Philbert.
- CLICQUOT, Eulalie;
femme de Simon VANIN, 120 n.
V. Vanin, Simon.
- CLICQUOT-PONSARDIN, Mme veuve.
Acquisition de l'Hôtel Le Vergeur, 114.
- CLIN, notaire à Saint-Quentin, 82 n.
- CLOCQUET, André, prêtre, docteur en théologie, 245.
- Etat ecclésiastique :
Homme promis à un grand avenir dans l'église de Reims, 252; sous-chantre du Chapitre métropolitain, 252; vicaire général le siège vacant, 252; chanoine bénéficiaire de la chapelle Saint-Léonard, 252, 252 n.; curé de Saint-Pierre-le-Vieil, 245, 252 : élu par le Chapitre métropolitain, 252; sa paroisse est la plus vaste de Reims, 253; son zèle est loué par son archevêque, 253; il veut démissionner, 253; nouvelles dimensions de son zèle apostolique, 253 : on a droit d'en être surpris, 253.
 - Projet de permutation de la cure de Saint-Pierre-le-Vieil : son penchant pour la retraite, 245; désire permuer sa cure pour un bénéfice simple, 245; y donne son consentement, 245; recevra en retour une chapelle sans obligation d'assistance au chœur, 245; passe procuration pour résigner sa cure, 246 : elle est envoyée à Rome, 246. Sa bonne foi a été surprise, 246, 257 : n'entend pas exécuter ce qui a été fait, 246; n'acceptera pas la chapelle qu'on lui propose, 246; ni les provisions venues de Rome, 246; ni de *visa* lui portant préjudice, 246; forme opposition à tout acte de prise de possession de sa cure, 246. L'acte de révocation est signifié à J.-B. DE LA SALLE, 246, 257; à Remy FAVREAU, 247, 257; à Robert DEY, 247, 257.
 - Dernières étapes de sa carrière pastorale :
Prévôt de Montfaucon, 258; démissionne de la cure de Saint-Pierre-le-Vieil, 258, 258 n., 259; doyen de la Faculté de théologie de Reims, 258. Sa mort : sépulture à Saint-Etienne, 259, 259 n.
- CLOCQUET, [Jean], curé de Saint-Symphorien, 211.
- CLOCQUET, Louis, chanoine de Notre-Dame de Reims, 259 n.
- CLOCQUET, Nicolas, conseiller secrétaire du roi;
cousin d'André CLOCQUET, 259 n.
- COCQUAULT, Jacqueline;
femme de Nicolas-Ignace ROBIN DE LA BARRE, 159.
V. Robin de La Barre, Nicolas-Ignace.
- COCQUEBERT (Famille).
- Famille illustre, 51 : armoiries, 46; mariages consanguins, 47.
 - Alliée aux AME, 50; BACHELIER, 47; BELLOTTE DE PRECY, 50; DE BIGNICOURT, 47; BLANCHEBARBE, 50; CAUCHON, 47; COLBERT, 47; FAVART, 50; FERET, 47; FRIZON DE BLAMONT, 47; DE LA SALLE, 47, 50; LESPAIGNOL, 47, 152; LEVESQUE, 87; MAILLEFER, 87; MOET, 47; VISCOT, 55.
 - Condition sociale : marchands, 46; font le commerce en gros des étoffes, 46; haussés à la noblesse, 207; conseillers-nés, 50 : satire, 50.

- Origine : son origine royale est plus que douteuse, 46, 50 n.; venant de Liège s'établissent en Champagne, 46 n.; ne sont pas nobles d'origine, 46.
- Orthographe du nom, 46 n.
- COCQUEBERT, André;
fils de Jean et d'Elisabeth DE LA SALLE, 49 n.
- COCQUEBERT, André, sgr de Belleaucourt, Pypas, Fleury-la-Rivière, Mutry, conseiller du roi en la Grande Chancellerie, premier président en l'Élection de Reims, 48 n.;
fils de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE, mari d'Agnès DE SANTEUIL, 48 n.
- COCQUEBERT, Anne;
[fille de Thierry et Remiette BACHELIER], femme de Philippe FREMYN DE GODART, 141.
V. Frémyn de Godart, Philippe.
- COCQUEBERT, Anne;
fille de Jean et de Marie DE LA SALLE, 39.
- COCQUEBERT, Antoine-Jean;
mari en premières noces de Simonne-Rose COCQUEBERT, 120 n.; et en secondes, de Marie-Henriette COCQUEBERT, 120 n.; domicilié rue du Marc en l'an X, 120 n.
- COCQUEBERT, Antoinette, religieuse de l'Ordre de Fontevrault, fille de Jean et d'Elisabeth DE LA SALLE, 49 n.
- COCQUEBERT, Antoinette;
fille de Simon et de Marie BRANCHE, 39, 50; femme de Jean DE LA SALLE, 39, 45, 50, 110, 160; marraine d'Antoinette DE LA SALLE, 45, 160.
V. La Salle, Jean de.
- COCQUEBERT, Aubert, sergent royal à Châlons-sur-Marne, 46.
- COCQUEBERT, Barbe;
fille de Simon et de Marie BRANCHE, 38, 39; son baptême, 38; femme de Lan- celot DE LA SALLE, 39, 43, 45, 50, 193; puis sa veuve, 54; habite à l'Hôtel de La Cloche, 43, 45, 52, 54, 193; signe le contrat de mariage de Louis DE LA SALLE, 163.
- Grand-mère : très attentive, 193; et vénérable, 46; petits-enfants, 161; tendresse pour J.-B. DE LA SALLE, 45.
- Maladie et décès : maladie, 52; dernières volontés, 52-53, 88 : leur exécution, 55; décès, 55, 156.
- Testament et codicille testamentaire : Acte notarié de 1652, 237. Testament sous seing privé, 54. Codicille, 2, 45, 69, 88, 193, 194 : transcription, 52-53; commentaire, 54-101; conditions de fonds et de forme, 54 n.; exécution, 54-57, 69; acceptation par Simon et Louis DE LA SALLE et Antoine FREMYN, 55; partage de l'Hôtel de La Cloche, 88; disparition du document, 54.
- COCQUEBERT, Barbe;
fille de Thomas et de Marie CHAALONS, 156.
- COCQUEBERT, Charles, sgr de Moncel;
mari de Jacqueline LESPAGNOL, 47 n.
- COCQUEBERT DE MONTFORT, Charlotte;
femme de Jean BEGUIN, 111 n.
V. Béguin, Jean.
- COCQUEBERT, Claude, sgr d'Agy, lieutenant des habitants de Reims, 38 n.;
mari de Nicole COCQUEBERT, 38 n., 158.
- COCQUEBERT, Claude-André, sgr de Belleaucourt et de Coulommès;
mari de Jeanne COCQUEBERT, 38 n., 47 n.
- COCQUEBERT, Claude-André-Jean-Baptiste;
savant bibliophile, 47.
- COCQUEBERT, François;
fils de Jean et d'Elisabeth DE LA SALLE, 49 n.

- COCQUEBERT, François;
fils de Jean et de Marie DE LA SALLE, 39.
- COCQUEBERT, Françoise;
fille de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE;
femme de Pierre LECLERC, 48 n.
V. Leclerc, Pierre.
- COCQUEBERT, Gérard, changeur à Reims.
Rémission de peine, 46.
- COCQUEBERT, Gérard;
mari de Renée COCQUEBERT D'ACY,
40 n., 49.
- COCQUEBERT, Gérard, secrétaire du roi,
conseiller de la ville de Reims, 49 n.;
fils de Jean et d'Elisabeth DE LA SALLE;
surnommé le « petit chapeau », 49 n.;
mari de Barbe ROLAND, 49 n.
- COCQUEBERT, Gérard;
fils de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE,
48 n.
- COCQUEBERT, Gérard-Joseph, chanoine de
Notre-Dame de Reims, 40 n.;
fils de Nicolas et de Jacqueline DE
LA SALLE, 40 n.; décédé à Gonesse,
40 n.
- COCQUEBERT, Henri, sgr d'Adon-en-Portien;
mari de Charlotte FERET, 47 n.
- COCQUEBERT, Henri;
mari de Jeanne LE FONDEUR, 104 n. :
descendance, 104 n.
- COCQUEBERT, Henriette-Elisabeth;
femme d'Antoine-Jean-Baptiste LES-
PAGNOL, 120 n.
V. Lespagnol, Antoine-Jean-Baptiste.
- COCQUEBERT, Henry, chevalier de Malte,
48 n.;
fils de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE;
vit chez Simon COCQUEBERT DE BULIN,
son frère, 48 n.; parrain de Joseph
COCQUEBERT, 48 n.
- COCQUEBERT, Isabeau;
femme en premières noces de Guil-
laume JOSSETEAU, 140 n.; et en secondes
noces, de Jean LESPAGNOL, 140 n.
- COCQUEBERT, Isabeau;
femme de Jean LESPAGNOL, 102, 140 n.,
220.
V. Lespagnol, Jean.
- COCQUEBERT, Isabeau;
femme d'Oudard NOEL, 103.
V. Noël, Oudard.
- COCQUEBERT, Jean;
fils de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE,
48 n.
- COCQUEBERT, Jean;
fils de Jean et de Marie DE LA SALLE, 40;
mari de Barbe AME, 40.
- COCQUEBERT, Jean, sgr de Coulommes;
époux de Marguerite BEGUIN, 48, 103.
- COCQUEBERT, Jean, sgr de Vaux;
époux de Simonne CAUCHON, 47 n.
- COCQUEBERT, Jean.
[fils d'Innocent et de Nicole DE LA
HAYE]; mari de Barbe COLBERT, 47 n.
- COCQUEBERT, Jean;
[fils de Nicolas et de Marie CACHETTE];
époux de Marie JOBART, 48.
- COCQUEBERT, Jean, sgr de Mutry, capi-
taine des arquebusiers de Reims;
fils de Simon et de Jeanne BOULET;
mari d'Elisabeth DE LA SALLE, 49, 158 :
descendance, 49 n.
- COCQUEBERT, Jean, coutre de Saint-
Pierre-le-Vieil, 49;
fils de Simon et de Marie BRANCHE, 39;
époux de Marie DE LA SALLE, 39, 49;
leur descendance, 39, 49.
- COCQUEBERT, Jehan;
fils de Jean et d'Elisabeth DE LA SALLE,
49 n.
- COCQUEBERT, Jean-Baptiste, sgr de Mont-
bret, 279; maître ordinaire à la Chambre
des Comptes, 40 n.;

- fils de Nicolas et de Jacqueline DE LA SALLE, 40 n., 110; époux de Marie ROLAND, 40 n. : leur descendance, 110 n.; hérite de l'Hôtel Le Vergeur, 110 : il le vend à BEGUIN DE SAUSSEUIL, 110, 111 n.; décédé à Paris, 110 n.
- COCQUEBERT, Jean-Baptiste, frère d'armes de S. Jean de Jérusalem, 48 n.; chevalier profès de l'Ordre de Malte, 48 n.; fils de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE; prisonnier des pirates à Tripoli, 48 n.
- COCQUEBERT, Jean-François; fils de Jean-Baptiste et de Marye ROLAND; mari de Charlotte HERBINOT, 110 n.; décédé à Soisy près Corbeil, 110 n.
- COCQUEBERT, Jeanne; femme de Claude-André COCQUEBERT, 38 n., 47 n.
 V. Cocquebert, Claude.
- COCQUEBERT, Jeanne [dame de Moncel et de Grez], fille de Charles et de Jacqueline LESPAGNOL; femme d'Henry BACHELIER, 47 n.
 V. Bachelier, Henry.
- COCQUEBERT, Jeanne; fille de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE; femme d'Henri-Nicolas BACHELIER, 47 n., 48 n.
 V. Bachelier, Henri-Nicolas.
- COCQUEBERT, Jeanne; fille de Jean et de Barbe AME; femme de Nicolas DE LA SALLE, 50.
 V. La Salle, Nicolas de.
- COCQUEBERT, Jeanne; fille de Jean et de Marguerite BEGUIN; femme de Nicolas LESPAGNOL, 103, 147.
 V. Lespagnol, Nicolas.
- COCQUEBERT, Jeanne; fille de Jean et d'Elisabeth DE LA SALLE, 49 n.
- COCQUEBERT, Jehanne; fille d'Oudart et de Marguerite DE LA SALLE, 48 n.
- COCQUEBERT, Lancelot; fils d'Oudart et de Marguerite DE LA SALLE, 48 n.
- COCQUEBERT, Lancelot, capitaine; fils de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE, 48 n.
- COCQUEBERT, Louis; fils de Jean et d'Elisabeth DE LA SALLE, 49 n.
- COCQUEBERT, Louis; fils de Jean et de Marie DE LA SALLE, 39.
- COCQUEBERT, Louis; fils de Thomas et de Marie CHAALONS; époux de Marguerite COCQUEBERT, 49 n., 158.
- COCQUEBERT, M.; domicilié à Reims, rue Porte-Enseigne, 111 n.
- COCQUEBERT, Marguerite; fille d'Oudart et de Marguerite DE LA SALLE; femme de Nicolas BULTEAU, 48n.
- COCQUEBERT, Marguerite; fille de Jean et d'Elisabeth DE LA SALLE; femme de Louis COCQUEBERT, 49 n., 158.
- COCQUEBERT, Marguerite; fille de Simon et d'Isabeau LESPAGNOL; femme de François NOBLET, 178 n.
 V. Noblet, François.
- COCQUEBERT, Marie; femme d'Oudart BACHELIER, 38 n., 47 n.
- COCQUEBERT, Marie [fille de Simon et de Marie BRANCHE], femme de Jean FRIZON, 42 n.
- COCQUEBERT d'Agy, Marie; fille de Claude et de Nicolle COCQUEBERT; femme de Nicolas MOET DE BROUILLET, 104, 223.
 V. Moët de Brouillet, Nicolas.
- COCQUEBERT, Marie; fille de Henri et de Jeanne LE FONDEUR; femme de Nicolas LESPAGNOL, 104 n.

- COCQUEBERT, Marie;
fille de Jean et de Marie DE LA SALLE, 39.
- COCQUEBERT, Marie;
fille d'Oudart et de Marguerite DE LA SALLE; femme de Robert PARENT, 48 n.
V. Parent, Robert.
- COCQUEBERT, Marie;
fille de Simon et d'Isabeau LESPAGNOL, 41; femme de Louis DE LA SALLE, 41, 50.
V. La Salle, Louis de.
- COCQUEBERT DE BELLEAUCOURT, Marie-Agnès;
fille de Claude-André et de Jeanne COCQUEBERT; femme de Jean-François MOET DE LOUVERGNY, 47 n., 91 n.
V. Moët de L., Jean-François.
- COCQUEBERT, Marie-Henriette;
seconde femme d'Antoine-Jean COCQUEBERT, son beau-frère, 120 n.
V. Cocquebert, Antoine-Jean.
- COCQUEBERT, Marie-Madeleine;
fille de Claude et de Nicolle COCQUEBERT, 38 n.; femme de Jean MOET DE LOUVERGNY, 38 n., 105.
- COCQUEBERT, Marie-Magdelaine;
fille de Jean-Baptiste et de Marye ROLAND, 110 n.
- COCQUEBERT, Marie-Thérèse;
fille de Jean-Baptiste et de Marye ROLAND, 110 n.
- COCQUEBERT, Nicolas;
époux de Marie AME; parrain de Barbe COCQUEBERT, 38.
- COCQUEBERT, Nicolas [chevalier, sgr de Crouy et du vicomté de Romain];
fils de Jean-Baptiste et de Marie ROLAND; mari d'Anne-Gérardine DE BIGNICOURT, 110 n.
- COCQUEBERT, Nicolas, sgr de Crouy, Montbret et La Marlière, 49, 110; conseiller au Présidial de Reims, 40; puis au Parlement de Metz, 40, 49;
- fils de Gérard et de Renée COCQUEBERT D'ACY, 40 n.; mari de Jacqueline DE LA SALLE, 40, 49, 110, 152 : descendance, 40 n., 49 n.; réputation dont il jouit, 40; propriétaire de l'Hôtel Le Vergeur, 110 : contrat d'achat, 110, 121.
- COCQUEBERT, Nicolas;
fils d'Oudart et de Marguerite DE LA SALLE, 48 n.
- COCQUEBERT, Nicolas-François;
fils de Nicolas et de Jacqueline DE LA SALLE, 40 n.; baptême et sépulture à Saint-Hilaire, 40 n.
- COCQUEBERT, Nicolas-Jacques;
fils de Jean-Baptiste et de Marie ROLAND, 110 n.
- COCQUEBERT, Nicole;
femme de Regnault CAUCHON, 47 n.
V. Cauchon, Regnault.
- COCQUEBERT, Nicole;
femme de Claude COCQUEBERT d'Agnay, 38 n., 158.
V. Cocquebert, Claude.
- COCQUEBERT, Nicolle-Françoise;
fille de Nicolas et de Jacqueline DE LA SALLE, 40 n.
- COCQUEBERT, Oudart;
fils de Jean et de Marie JOBART; époux de Marguerite DE LA SALLE, 48.
- COCQUEBERT, Pérette;
fille de Jean et de Marie DE LA SALLE, 39.
- COCQUEBERT, Pierre, avocat au Siège présidial de Reims;
fils de Jean et de Marguerite BEGUIN; mari de Jeanne DE LA SALLE, 48 : leur descendance, 48 n.
- COCQUEBERT, Pierre;
fils de Jean et de Marie DE LA SALLE, 39; mari de Simonne VISCOT, 39.
- COCQUEBERT, Regnault, citoyen de Reims, maître boucher, 46.

- COCQUEBERT, Remy;
époux de Marie COLBERT, 47 n.
- COCQUEBERT D'ACY, Renée;
femme de Gérard COCQUEBERT, 40 n.,
49.
V. Cocquebert, Gérard.
- COCQUEBERT, Simon, 111 n.
- COCQUEBERT, Simon, sgr de Bulin;
fils de Pierre et de Jeanne DE LA SALLE;
mari de Jeanne AME, 48 n.; habitent
Reims, 48 n.
- COCQUEBERT, Simon;
mari de Jeanne BOULET, 49.
- COCQUEBERT, Simon, conseiller au Pré-
sidentiel de Reims, 38;
fils de Thomas et de Jeanne MAILLEFER,
38; époux de Marie BRANCHE, 38, 38 n.,
49, 157; littérateur et historien de
Reims, 282 n.
- COCQUEBERT, Simon;
mari d'Isabeau COCQUEBERT, 105; par-
rain de Simon MOET, 105.
- COCQUEBERT, Simon;
[fils de Nicolas et de Barbe COCQUE-
BERT], mari d'Isabeau LESPAGNOL, 147;
habitent rue de Tambour à l'enseigne
du *coq*, 104 n.
- COCQUEBERT, Simon [sgr de La Fau-
connerie, capitaine en chef des arque-
busiers de Reims];
fils de Pierre et d'Elisabeth DE LA SALLE,
mari de Barbe NOBLET, 49 n.; et en
secondes noces, de Marie MAILLEFER,
49 n.
- COCQUEBERT, Simon;
époux de Marie VARY, 158.
- COCQUEBERT, Simonne [religieuse au
prieuré de Longueau];
fille de Claude et de Nicole COCQUE-
BERT, 38 n.
- COCQUEBERT, Simonne-Rose;
[fille de Christophe-Nicolas et de
Jeanne-Françoise ROLAND]; femme
d'Antoine-Jean COCQUEBERT, 120 n.
V. Cocquebert, Antoine-Jean.
- COCQUEBERT, Thomas;
fils de Claude et de Nicole COCQUEBERT,
38 n.
- COCQUEBERT, Thomas;
fils de Simon et de Marie BRANCHE, 49;
époux de Marie CHAALONS, 49 n., 156,
157: descendance, 158; parrain de
Louis DE LA SALLE, 156; et de Simon DE
LA SALLE, 158.
- COCQUEBERT, Thomas;
fils de Simon et d'Adrienne NOEL,
38 n.; époux de Jeanne MAILLEFER, 38 :
descendance, 38 n.; beau-frère de
Marguerite BEGUIN, 38 n.; et de
Remiette GODINOT, 38.
- COCQUEBERT D'ACY.
V. Cocquebert, Renée.
- COCQUEBERT D'ADON.
V. Cocquebert, Henri.
- COCQUEBERT D'AGNY.
V. Cocquebert, Claude, Marie.
- COCQUEBERT DE BELLEAUCOURT, M.
Habite rue de la Vieille-Couture, 111 n.
V. Cocquebert, André, Claude-André,
Marie-Agnès.
- COCQUEBERT DE BULIN.
V. Cocquebert, Simon.
- COCQUEBERT DE COULOMMES.
V. Cocquebert, Claude-André, Jean.
- COCQUEBERT DE CROUY.
V. Cocquebert, Nicolas.
- COCQUEBERT DE LA FAUCONNERIE.
V. Cocquebert, Simon.
- COCQUEBERT DE MONCEL.
V. Cocquebert, Charles.
- COCQUEBERT DE MONTBRET.
V. Cocquebert, Jean-Baptiste, Nicolas.

- COCQUEBERT DE MONTFORT, M.
possède une maison Place de l'Hôtel de
Ville, 111 n.
V. Cocquebert, Charlotte.
- COCQUEBERT DE MUTRY.
V. Cocquebert, André, Jean.
- COCQUEBERT DE VAUX.
V. Cocquebert, Jean.
- COET [Coëtte], grand vicaire de Mgr
Colbert, 296 n.;
Ecrit à J.-B. DE LA SALLE autorisant
l'établissement des Ecoles chrétiennes à
Rouen en 1705, 293; et l'érection du
noviciat de Saint-Yon, 293-94.
- COLBERT (Famille).
Apparentée aux COCQUEBERT, 47, 47 n.;
aux LESPAGNOL, 152.
- COLBERT, Barbe;
fille de Nicolas et d'Elisabeth ROGIER;
femme de Jean COCQUEBERT, 47 n.
V. Cocquebert, Jean.
- COLBERT, Charles, lieutenant général, 131n.
- COLBERT, Gérard, marchand;
demeure au *Long-Vêtu*, rue Cérés à
Reims, 70 n.
- COLBERT, Gérard, sgr de Mont-Saint-
Pierre, garde des sceaux du Bailliage de
Vermandois, 70;
fils de Gérard, grand-oncle de Jean-
Baptiste; mari en premières noces de
Jeanne COUVERT, 70 n.; et en secondes
noces de Pérette LESPAGNOL, 70 n.;
possède une maison à Tinqueux, 70.
- COLBERT, Jacques-Nicolas, archevêque de
Rouen, 293.
Rémois d'origine, 294 n.; fils de Jean-
Baptiste, 294 n. Connaît Jean-Baptiste
DE LA SALLE et son œuvre, 294 n.; fait
venir les Frères des Ecoles chrétiennes
de Paris, 294 n.; adresse son *placet* à
J.-B., 294 n.; autorise le transfert du
noviciat à Saint-Yon, 294 n.; et paye les
premiers frais d'installation, 294 n.
- COLBERT, Jean-Baptiste, ministre de
Louis XIV, 70 n.
- COLBERT, Marie;
fille de Jean-Charles et de Marie
BACHELIER; femme de Remy COCQUE-
BERT, 47 n.
V. Cocquebert, Remy.
- COLBERT, Michel, général des Prémontrés,
47 n.
- COLBERT, Nicolas;
mari d'Elisabeth ROGIER, 47 n.
- COLBERT, Oudart;
fils de Gérard et de Marcelle COLLET;
époux de Marie COCQUEBERT, 47 n.
- COLBERT, Sulpice, chevalier, sgr de Bois-
Grenier, capitaine de vaisseau, 47 n.
- COLIN.
Auteur d'un plan de Reims, 120, 282.
- COLLET (Famille).
Apparentée aux FREMYN, 160 n.
- COLNET DE MONTPLAISIR, Louis de,
chevalier, sgr de Nouyes et Neufmaison,
officier d'infanterie, 125, 125 n.;
mari de Louise-Appoline-Françoise DE
MIREMONT, 125, 125 n.; gendre du
Comte de MIREMONT, 110, 118; n'est
pas propriétaire de l'Hôtel Le Vergeur,
110; il n'a pas pu le vendre contraire-
ment à Frère MAXIME, 125.
V. Berrieux, marquis de.
- COLNEY, Louis de.
V. Colnet, Louis de.
- COMMINES DE MARCILLY, enseigne des
Cent-Suisses, 112 n.;
mari de Joséphine BEGUIN DE SAVIGNY,
112 n.
- CONCINI, favori de Marie DE MEDICIS.
Meurt assassiné, 143.
- CONCORDE, saint.
Reliques de —, 349 n.

CONSTANTIN, Frère.

Tentative pour entreprendre des fouilles dans la tombe de J.-B. DE LA SALLE, 371 n.

COPILLON, François, notaire à Reims, 273 n., 288; garde-note tabellion, 299 n.

Acte passé par J.-B. DE LA SALLE : lui donne pouvoir pour se désigner un successeur pour administrer les biens de la Société, 275.

COQUEREL, Laurent, 342.

COQUEBERT.

V. Cocquebert.

CORPELET, Jean.

Signe l'acte mortuaire d'Henri MELOT, 233 n.

COSSE, Louis-Charles de, duc de Brissac; grand pannetier de France, 111 n.

COUCY, Mme de [Béguin de].

Habite rue du Marc en 1775, 124.

COUDILLET, M., économiste du Bureau de l'Hôpital général de Rouen.

Cause des troubles aux Frères, 294.

COUET, vicaire général de l'archevêque de Rouen, 296 n.

V. Coet [Coëtte].

COURCY, Joseph-Céleste, notaire à Reims, 192.

COURONNE, Pierre, médecin à Rouen.

Reconnaît les ossements de M. DE LA SALLE, 371.

COURTANEL, Hubert de, chevalier, gentilhomme de la manche;

lieutenant-colonel du régiment du roi, 111 n.

COURTIN, Adélaïde de;

filie de Louis-Eléonor et de Nicolle-Apolline HURTAULT; baptême : parrain et marraine, 77; femme de Pierre-Louis PIQUET, 77; domiciliée rue de la Vieille-Couture à la Révolution, 77 n.;

succession de son grand-père, 78; propriétaire de la moitié de l'Hôtel de La Cloche, 78, 80, 86 n.; et de l'immeuble 1550, 81, 89; bail HENNET, 81 n.

COURTIN, Apolline;

filie de Louis-Eléonor et de Nicolle-Apolline HURTAULT; baptisée à Saint-Jacques, 77; femme d'Armand-François DE MAIZIERES, 77; habite rue de la Vieille-Couture à la Révolution, 77 n.; succession de Nicolas HURTAULT, 78; propriétaire de la moitié de la maison de La Cloche, 78; et de l'immeuble 1550, 81.

COURTIN, Bérenger de;

fil de Bérenger-François et de N. JACQUIN, né à Paris, 77 n.

COURTIN, Bérenger-François de, messire, chevalier, capitaine au régiment de la Reine dragons;

mari de N. JACQUIN, 77 n.; parrain d'Adélaïde DE COURTIN, 77; décédé à Vannes, 77 n.

COURTIN, Eléonor-Pierre, chevalier, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

Témoin au mariage de Louis-Eléonor DE COURTIN, 76 n.

COURTIN, François-Louis, messire, chevalier, sgr de Lagery, 77; haut et puissant seigneur haut justicier de Lagery, 76 n.

Epoux d'Adélaïde HAZON, 76 n., 77.

COURTIN, Louis-Eléonor de, messire, chevalier, comte sgr de Lagery, 76 n.; capitaine au régiment Languedoc dragons, 75 n., 76; puis lieutenant-colonel en retraite, 76 n.; pensionnaire de l'Etat, 76 n.; chevalier de Saint-Louis, 76 n.

Fils de François-Louis et d'Adélaïde HAZON, 76 n.; né à Paris, 76 n.; habite Paris, paroisse Saint-Paul, 76 n.; Sapi-

- court, 75, 75 n.; Reims, rue Vieille-Couture, 75 n. Epoux de Nicolle-Apolline HURTAULT, 75 : enfants, 77; gendre de Nicolas HURTAULT, 75 n.; témoin déclarant de la mort de Nicolas H., 75 n.
- Emigre à la Révolution, 76; biens fonds, 76 n. : confiscation, 76 n.
- COURTOIS, Nicolle;
femme d'Etienne BLAIN, 367.
- COUSIN, Charles, conseiller secrétaire maison et couronne de France et de ses finances, 72.
Second mari d'Anne-Louise CROISSET DE NOYERS, 72.
- COUSTE, Madeleine;
sœur de Robert-Léonard COUSTE.
V. Cousté, Robert-Léonard.
- COUSTE, Robert-Léonard, chanoine pénitencier de Rouen.
Nomme sa sœur Madeleine héritière de ses biens, 368; inventaire après son décès, 368.
- COUSTEY.
V. Cousté, Robert-Léonard.
- COUVERT, champagne —, 114.
- COUVERT, Jeanne;
femme en premières noces de Gérard COLBERT, 70 n.
V. Colbert, Gérard.
- COYNEBERT,
au lieu de COCQUEBERT, 229 n.
- CREPY.
Portrait de J.-B. DE LA SALLE, 322.
- CROISSET DE NOYERS, Anne-Louise;
femme de Louis DE LA SALLE DE L'ETANG, 71; et en secondes noces de Charles COUSIN, 78; litige pour la succession de Louis DE LA SALLE, 71 : cédé d'audience, 71; partition et vente de l'Hôtel de La Cloche, 72, 88.
V. La Salle, Louis de.
- CROYERES, Mme de.
Ses libéralités permettent l'ouverture d'une école pour garçons sur la paroisse Saint-Jacques, 183; assigne une somme pour l'entretien de deux maîtres, 183.
- CROUY, M. de.
V. Cocquebert, Nicolas.
- CUISLES, Mlle de [Claude de Salnove], 221 n.
- CUISSOTTE DU BELLAY, Jacqueline;
femme de Pierre de BRAUX, 221.
- CUISSOTTE DE GIZANCOURT, Marie;
femme de Jérôme GOUJON, 221.
- CUISY, François de, curé de Saint-Pierre à Laon, 267 n., 268.
- CUVILLIER.
Vend une mesure aux Frères de Reims, 300.
- DAGNEAU DE RICHECOUR (Famille).
Appartée aux DE BIGNICOURT, 43 n.
- DAIRE, Jean-Nicolas, notaire à Reims, 86 n.
- DALLIER, notaire à Reims, 111 n., 121, 124 n., 276 n., 280 n.
Possède une maison rue du Marc, 112 n.
- DALLIER, Louis, avocat en Parlement, 215, 216.
- Dames Religieuses* de Rethel, 273, 273 n.
Une rue porte leur nom à R., 303; locataires de la maison CHARLET à R., 303.
- DANIEL, veuve.
Bail de maison rue Neuve appartenant aux Frères, 299.
- DANVILLE, Ernest-Victor-Marie;
mari de Victorine-Joséphine-Marie BLAVAT, 80.
- DAUPHINOT, S., maire de Reims, 98 n.
- DECHAMPS, Aimable-Joseph, juge consul de la ville de Paris, 368.

- DECHAMPS, Elisabeth-Julienne;
femme de Nicolas BELARD, 368.
- DECHAMPS, Louis, curé de Dumesnil-lès-Tévelins, 368.
- DECHAMPS, Philippe, marchand, conseiller échevin de Rouen, 368.
- DECHAMPS, Prisque-Hyacinthe, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen.
Frère d'Aimable-Joseph, Elisabeth-Julienne et Philippe, 368; habite rue Saint-Romain, 368; meurt à Foncerins, 368; inventaire de ses meubles, 368 n.
- DELAISTRE.
Vend des mss de la Bibliothèque de Reims, 182 n.
- DÉLASALLE.
V. La Salle, de.
- DELESCLUSE, L.
Cliché photographique, 90 n.
- DELIGNY, Egée.
Locataire de l'immeuble DE MIREMONT, 94 n.
- DELIGNY, Valéry;
fils de Valéry et Emilie GILLES, 94 n.
- DELIGNY, Valéry, peintre.
Locataire de l'immeuble DE MIREMONT, 94 n.; mari d'Emilie GILLES, 94 n.
- DEMARQUAY, notaire à Reims, 80, 82.
Répertoire des actes, 80 n.
- DEPAS, Jean.
Surcens pour la maison de La Cloche, 57, 63; mari d'Agnès, 57, 63.
- DERVIN, maître sergier;
mari de Madeleine LEGROS, 300; vend un jardin à Jean-Louis DE LA SALLE, 300-301.
- DESHAYES, Louis, prêtre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, chapelain de Saint-Herbland, curé de Saint-Sauveur, à Rouen, 369.
- Connait J.-B. DE LA SALLE à Paris, 369; est à l'origine de la fondation de Darnétal, 369: correspondance à ce sujet, 369.
- Très digne prêtre, 369; M. DE LA SALLE est fort en relation avec lui, 369; invite le Fondateur à dîner, 369. M. LE ROY le remplace comme curé, 369.
- DESNOUILLES, Marie, 132.
- DESNOUILLES, Noël, 137.
- DESPREZ, Adrian, chapelain de la chapelle de Saint-Remy, 253.
- DESSAIN, notaire à Reims, 303.
- DESTEUQUE, Eugène [manufacturier à Rcims].
Une rue de Reims porte son nom, 179, 198.
- DESTOURMER, Louis-Marie-Auguste, chevalier profès de saint Jean de Jérusalem, 77 n.
- DEY DE SERAUCOURT (Famille).
Apparentée aux LESPAGNOL, 152; aux MOET, 103 n.
- DEY DE SERAUCOURT, Antoine, subdélégué de l'intendant CAUMARTIN, 160 n.; mari d'Elisabeth LESPAGNOL: leurs enfants, 102 n.
- DEY DE SERAUCOURT, Jean-Baptiste, chanoine et grand archidiacre de Reims; fils d'Antoine et d'Elisabeth LESPAGNOL; appelant au futur concile, 102 n.; exclus de ce fait des cérémonies du sacre de Louis XV, 102 n.
- DEY DE SERAUCOURT, Robert, chanoine et grand archidiacre de Rouen 102 n.; fils d'Antoine et d'Elisabeth LESPAGNOL, 102 n.
- DIAS SANCHEZ, Emmanuel, originaire de Lisbonne.
Décédé et enterré à Rouen, 335: sa dalle mortuaire: inscription, 335; sur le revers a été gravée l'épithaphe en fran-

- çais de J.-B. DE LA SALLE, 335; se trouve dans la chapelle du Pensionnat des Frères à Rouen, 335.
- DION DE RICQUEBOURG, Charles-Marie de. Propriétaire du domaine de Brouillet, 132, 133 n.
- DION DE RICQUEBOURG, Henriette-Delphine de. Abandonne le domaine de Brouillet à Charles-Marie, son frère, 133, 133 n.
- DION DE RICQUEBOURG, Jean-Baptiste-Marie de, baron de; époux de Magdelaine-Françoise-Alphonsine DE MIREMONT, 133 n.; propriétaire du domaine de Brouillet, 133 n.
- DOE DE MAINDREVILLE (Famille). Parenté avec les COCQUEBERT, 48; avec saint Jean-Baptiste DE LA SALLE, 48.
- DOE DE MAINDREVILLE, Pierre, 9.
- DOGNY, notaire royal à Reethel, 288, 302.
- DONAT, saint. Reliques de —, 349 n.
- DORIGNY, Marie; femme de Victor VERMONT, 90.
- DORIGNY, Nicolas, curé de Saint-Maurice de Reims. Témoigne de l'empressement pour avoir des écoles dans sa paroisse, 183; loge les maîtres chez lui, 183.
- DOROTHEE, Frère, directeur des écoles de Reims, 277, 277 n.
- DOSITHEE, Frère, ancien de Saint-Yon. Directeur à Fort-Royal (La Martinique) en 1776, 332; travaille infatigablement au bien de l'Institut, 332 n.
- DOSITHEE-MARIE, Frère, Assistant. Reliques de saint J.-B. DE LA SALLE qui lui furent remises en 1900, 373 n.
- DOSMOND, Charles-Antoine, chanoine de Rouen, archidiacre du Petit-Caux. Décès, 367.
- DOZET, Pierre, prêtre, docteur en théologie, chancelier de l'Université de Reims, archidiacre de Champagne, 210, 210 n. : testament et exécuteurs, 210.
- DRAVIGNY, Regnault. Propriétaire d'une maison au-devant de l'abbaye de Sainte-Claire, 299 : vendue à Jean CHAMBERT, 299 n.
- DROUET, Jean. Maison sise rue Neuve, 298.
- DROUET, Marie, veuve de Claude TAUXIER, 279. Possède une mesure rue Neuve vis-à-vis Sainte-Claire, 279; budant aux Frères, 279; elle la vend pour l'augmentation et commodité des Ecoles chrétiennes, 279; acquise par Jean-Louis DE LA SALLE, 279; les sieurs LE ROUX et CELIER acceptent et stipulent pour lui, 279.
- DROUET, Marie-Adélaïde; femme de Philippe-Nicolas-Germain LEUCHSENRING, 113. V. Leuchsenring, Philippe-Nicolas-Germain.
- DROUET, veuve. Ses héritiers, 298; maison leur appartenant, 300.
- DRUART, René, vice-président de l'Académie nationale de Reims, 109 n.
- DU BOIS, maître chirurgien. Assiste Louis DE LA SALLE, 211.
- DUBOIS, Isabeau; femme de Jean MAILLEFER, 49 n.
- DUBOIS, Simon; époux de Marie JOSSETEAU, 140 n.
- DUBUS, notaire à Reethel, 302.
- DUCHATEAU. Pseudonyme de Jacques GUDVERT, 268 n. V. Gudvert, Jacques.

- DUCHENOY, Adrien, 166, 235 n.
Trouve le codicille de Barbe COCQUEBERT, 54.
- DUCURTEL, Herbin.
Sa veuve habite la maison de La Cloche, 57, 63.
- DUDQUE, Jean.
Sarcens pour la maison de La Cloche, 57, 63.
- DUJARIER-BRESNARD, Louis, prêtre, bachelier en théologie, 327; prieur de Saint-Denis en Ouche, 327; du Saint-Sacrement, 327.
- Curé de Saint-Sever de Rouen, 327, 329; succède à Claude LELONG, 344; est remplacé par François LELONG, 344; pose la première pierre de la sacristie de Saint-Sever, 327 n.; administre les derniers sacrements à M. DE LA SALLE, 318; et au Frère BARTHELEMY, 323; signe l'acte mortuaire de ce dernier, 323 n.
- S'oppose à l'enregistrement des lettres patentes de l'Institut, 343; entre en conflit avec M. DE LA SALLE, 296 n.; le visite sur son lit de mort, 318; lui administre l'Extrême-Onction, 318; auteur de l'épithaphe latine de J.-B. DE LA SALLE, 327.
- Donne son consentement pour l'exhumation des ossements de J.-B. DE LA SALLE, 343 : le donne de la meilleure grâce du monde, 344; dresse le procès-verbal : texte, 25, 336-342; commentaire, 342-354; reliques insignes dont les Frères lui font cadeau, 349 n.
- DU LAC DE MONTISAMBERT, Claude-Lancelot;
père de Frère IRENEE; mari de Suzanne D'ERGNOUST DE BEAUVILLIER, 352.
- DU LAC DE MONTISAMBERT, Claude.
V. Irénée, Frère.
- DUMANJOTTE, Pérette, demeurant à Damerly (Marne).
Veuve de Simon LAGNIER, 146.
- DUMONT, magasin à Reims.
Mitoyenneté avec l'Hôtel de La Salle, 96.
- DUPES, journée des, 143.
- DU PHLY, peintre rouennais.
Portrait mortuaire de J.-B. DE LA SALLE, 322 : J.-B. est revêtu des ornements sacerdotaux, les mains jointes, 322 n.
- DU PIN DE LA GUERIVIERE, vicomte Odoard, 101, 130, 148.
Acte de baptême de Perrette LESPAGNOL, 139; pierre tombale à Brouillet, 137; renseignements généalogiques, 140.
- DUPLESSIS, Benoit-Jean-Baptiste, notaire à Reims, 133 n.
Minutes détruites à la guerre 1914-1918, 66 n.
- DUPRE, Antoine.
V. Edmond, Frère.
- DURET, Jacques, 132.
Préposé à la recherche des usurpateurs du titre de noblesse, 108.
- DURETESTE.
Vend une mesure aux Frères de Reims, 300.
- DURYE, Pierre, conservateur aux Archives nationales à Paris, 9.
- DUVAL, Françoise, supérieure des Sœurs de l'Enfant-Jésus.
Reçoit Adrien Nyel, 182; dévoile le dessein d'A. N. à J.-B. DE LA SALLE, 182.
- EDMOND, Frère, Antoine Dupré, directeur à Troyes; capitulant en 1725, 325.
Signe l'acte mortuaire de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 316; décédé à Maréville, 325.
- EGON, abbé.
Célèbre la première messe à l'Hôtel de La Salle, 99 n.
- Elus*, corps d'officiers royaux pour lever la taille et autres impôts, 282 n.

- Choisis par le peuple, 282 n.; leur nombre réduit à huit, 282 n.; ils forment le tribunal de l'Élection : tient ses assemblées rue des Elus puis à l'Hôtel de Ville, 282 n.
- ELZE DU ROURE, Vincent de Saint-Jean d'.
Testament olographe : porte fondation de deux Frères pour la ville des Vans, 293 n.; nomme pour héritiers universels les Frères des Ecoles chrétiennes, 293 n.
- ENFANT-JESUS, Filles de l'.
Hériteront du legs PASTE si les écoles des Frères de Reims cessent, 277.
- ERGNOUST DE BEAUVILLIER, Suzanne d',
femme de Claude-Lancelot du LAC DE MONTISAMBERT.
V. Du Lac de Montisambert, Claude-Lancelot.
- ERNEMONT Sœurs d'.
Portrait de J.-B. DE LA SALLE, 322.
- ESMANGARD, Adam-Charles, prêtre, docteur de Sorbonne, archidiacre du Grand-Caux, vicaire général de Mgr DE SAULX-TAVANNES, ancien curé de Saint-Maclou, 370.
Fait accomoder l'école de Saint-Maclou, 370. Décès, 370.
- ESTAMPES, Louis d', sgr de Coudray;
mari de Nicolle MARLOT, 40.
- ESTAMPES DE VALENCAY, Léonor d',
archevêque de Reims, 252.
Siège vacant à sa mort, 252.
- ESTREES, César d', évêque duc de Laon;
fils de François-Annibal. Evêque de Laon : consacré à Senlis, 270 n.; démissionne en faveur de son neveu, 270 n.; se voue à la carrière diplomatique : ambassadeur au Portugal, 270 n.; chargé des affaires de France au Vatican, 270 n.; remplacé par T. DE FORBIN-JANSON, 270 n. Décédé à Paris, 270 n.
- ESTREES, François-Annibal d', maréchal de France;
chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, 270 n.
- ESTREES, Jean d', abbé de Conches, évêque duc de Laon, 268 n., 270 n. : succède à son oncle César d'ESTREES, 270 n.
- ETIENNE, Frère, Jean Pérotin, contemporain de J.-B. DE LA SALLE, 351.
Directeur à Chartres et à Saint-Omer, 351; assistant du supérieur général en 1734 : remplace Frère DOSITHEE, 351; réélu en 1747 et 1751, 351; infirme : résigne ses fonctions en 1752, 351; retourne en Champagne : décédé à Reims, rue de Contrai, 351; acte de décès, 351 n. : signataires, 351 n. Signe l'acte mortuaire de Frère BARTHELEMY, 324 n.; signe la supplique demandant l'exhumation des ossements de J.-B. DE LA SALLE, 344.
- ETIENNE DE CHAMPION, Etienne, major de l'île Bourbon.
Vend à J.-B. DE LA SALLE une maison à Rethel-Mazarin, 273, 301 : rue Mont-Boyelle, 274 n.; pièces qui la composent, 274 n.; situation, acquéreur, prix d'achat, locataire, revenu, 303; les loyers servent à l'entretien des Frères, 276; laissée à Jean-Louis DE LA SALLE, 276.
- ETOGES, comte d'.
Enlèvement de Mlle Claude DE SALNOVE, 221.
- EUPHRONE, Frère, Directeur des Frères à Reims.
S'oppose au transfert de l'école des Carmes, 94 n.
- EXUPERE, Frère, directeur à Laon, 270 n.
- FABIEN-ANATOLE, Frère.
Trouve le portrait rue de Sèvres, de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 323 n.
- FAGOT, Emile.
Propriétaire de l'ancienne maison MOET à Rilly-la-Montagne, 134.

- FALGUIERE, statuaire.
Statue de J.-B. DE LA SALLE à Rouen, 330; réplique à la chapelle saint J.-B. DE LA SALLE à l'église Saint-Sever, 328.
- FARCY, Charles-Joseph, curé de Saint-Sever (1923-1931), 328, 329.
Ses prédécesseurs, 328; fait erreur au sujet de l'épithète latine de J.-B. DE LA SALLE, 328 n.
- FAUCHEUX, Charles, laboureur à Acy.
Les terres qu'il tient à louage sont acquises par Frère GÈNEREUX, 281; loue toute la cense d'Acy en 1742 : redevance annuelle, 281.
- FAVART (Famille).
Apparenté aux COCQUEBERT, 50.
- FAVART, François.
Acquéreur de l'hôtel des DE LA SALLE rue Sainte-Marguerite, 189.
- FAVART, Remy, prêtre, docteur en théologie et en droit, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 273 n.
Professeur de droit à l'Université de Reims, 273 n. : donne sa démission, 273 n.; dons à l'église de Reims et au Chapitre, 273 n.; sa mort, 273 n.
- Acquiert la maison QUEUTELOT à Rethel pour y établir les écoles gratuites, 272, 301; au profit de J.-B. DE LA SALLE, 301; dont il est l'intermédiaire, 301. Lègue à ce dernier une ferme à Thugny, 303.
- Sa déclaration de 1683 : la maison qu'il a acquise est à son nom, 275; il ne prétend aucune chose à ladite maison, 275; après le décès de J.-B. DE LA SALLE elle appartiendra à ceux qui lui succéderont, 275; J.-B. peut nommer telles autres personnes qu'il conviendrait, 275 : il nomme son frère Jean-Louis et ceux à qui après lui appartiendront les maisons de Reims, 275.
- FAVREAU, Remy, chapelain de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul à l'église métropolitaine, 246; bénéficiaire du Chapitre, 253; chapelain de la chapelle royale de Saint-Remy : obligations auxquelles il est tenu, 253; sa maison extra-claustrale, 253.
Aspire à un canonicat, 253 : accepterait la prébende canoniale de J.-B. DE LA SALLE, 246; marchandage à Châlons, 256-257 : procuration envoyée à Rome, 246; sa conduite ne saurait être approuvée, 257.
- FERET (Famille), champenoise, noble d'origine : maintenue en noblesse, 64; armoiries, 64 n.; devise, 64 n.; apparentée aux COCQUEBERT, 47, 47 n.
- FERET, Antoine, contrôleur au grenier à sel de Reims, 65 n.;
mari de Jeanne DE THUMERY, 65 n.
- FERET, Barthélemy;
fils d'Hubert et de Perrette LE FOLMARIE, 65 n.
- FERET, Charlotte;
fille de René et de Marie MOET; femme d'Henri COCQUEBERT, 47 n.
- FERET, Guillaume, chanoine de Notre-Dame de Reims, 65 n.;
fils d'Hubert et de Perrette LE FOLMARIE, 65 n.
- FERET, Hubert, chevalier de Malte, 65 n.;
fils d'Hubert et de Perrette LE FOLMARIE, 65 n.
- FERET, Hubert, écuyer, sgr de Montlaurent et de Gueux, vidame de Châlons, lieutenant des habitants de Reims, 64-65, capitaine de ville, 65;
fils d'Antoine et de Jeanne DE THUMERY, 65 n.; mari de Perrette LE FOLMARIE, 65 n. : descendance, 65 n.
Hôtel —, rue du Barbâtre, 65; possède plusieurs maisons à Reims, 65; il en vend une à Henry CHOILLY, 64, 72, 85.
- FERET DE MONTLAURENT, Regnault, écuyer, sgr de Dugny et de Ville-en-Tardenois, 65 n.;

- fils d'Hubert et de Perrette LE FOLMARIE; mari d'Agnès CAUCHON, 65 n.
- FERET, René, sgr d'Alincourt;
 fils d'Hubert et de Perrette LE FOLMARIE; époux de Marie MOET, 47 n., 65 n.
- FLEURY, Frère, directeur des Frères à Reims.
 S'oppose au transfert de leur école de la rue des Carmes, 93 n.
- FLOCQUET, Vincent.
 V. Michel, Frère.
- FORBIN-JANSON, Toussaint de, chargé des affaires de France au Vatican : succède à César d'ESTREES, 270 n.
- FORTIA, Jean-Joseph de, marquis, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, 42 n.;
 époux de Marie-Anne FRIZON DE BLAMONT, 42 n.
- FOSSIER.
 Biscuiterie, 99; biscuits F. : siège social, 83; usine, 90.
- FOSSIER, Marie-Clémentine;
 femme d'Alphonse-Pierre-Emile BRISSET, 80.
 V. Brisset, Alphonse-Pierre-Emile.
- FOURNEAUX, créancier de VANIN-CLICQUOT, 114 n.
- FOURNIER, Marie-Michelle,
 femme de Simon DE LA SALLE, 41.
 V. La Salle, Simon de.
- FOURQUELART, Jean.
 Possède une maison contiguë à la maison de La Cloche, 58, 64.
- FRANCE, Jacques de, sgr de La Tour.
 Echange avec M. HENNEQUIN, 85 n.
- FRANCE, Simon de, 131.
 Litige et accord avec Jean MOET DE BROUILLET, 131 n.
- FRANÇOIS, Thomas.
 V. Maximin, Frère.
- FRANÇOIS I, roi de France.
 Lettres de réhabilitation de noblesse à Philippe MOET, 108 n.
- FRANÇOIS I, de Toscane, 142.
- FRAPPET, Charles.
 V. Thomas, Frère.
- FREMYN (Famille), 141-142.
 Originaire de Château-Porcien, 160 n.; apparentée aux CAUCHON, COLLET, FRIZON, LAIGNELET, 160 n.; armoiries, 160 n. Son extinction, 160 n.
- FREMYN, conseiller.
 Habite rue des Quatre-Raisinets, 111 n.
- FREMYN, Anselme;
 fils d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 159.
- FREMYN, Antoine (Anthoine), écuyer, sgr de Favières et de Sapicourt;
 fils d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 159; mari de Catherine DE LA PLANCHE, 159.
- FREMYN, Antoine;
 fils d'Antoine et de Simonne MOET, 142.
- FREMYN, Antoine, sieur de Sapicourt, Branscourt, Monchéry et de l'Etang, 158, 159, 206; conseiller du roi, 159, 160 n., 196; contrôleur et élu en l'Élection de Reims, 55, 159, 160 n., 196, 206, 216.
 Fils de Jacques et d'Elisabeth LES-PAGNOL, 158 n., 206; époux de Marie DE LA SALLE, 44, 55, 158, 207 : contrat de mariage, 158 n.; nombreuse descendance, 44-45, 159, 160; gendre de Barbe COCQUEBERT, 55 : soins qu'il lui prodigue, 207; accepte son codicille, 55.
- Exécuteur du testament de Louis DE LA SALLE, 196; membre du conseil de tutelle de J.-B. DE LA SALLE, 196. A-t-il habité l'Hôtel de La Cloche, 161, 207.
- Noble homme, 196; anoblissement, 44 n. : lettres d'anoblissement, 159, 206.

- Testament, 44 n.; héritages, 45 n.; enterré dans la chapelle Sainte-Barbe aux Cordeliers, 45 n., 160 n.
- FREMYN, Antoine, prêtre, chanoine vétéran de l'église collégiale de Saint-Laurent de Rosoy, 266; conseiller clerk au Présidial de Reims, 266; fils de Louis et de Jeanne BLANCHON D'ARZILLIERES, 218. Supérieur ecclésiastique des Frères de Reims, 266.
- FREMYN, Antoine, sgr de Bazlieu-le-Château, conseiller secrétaire de la reine Marie DE MEDICIS, 141, 142; lieutenant des habitants de Reims, 142; fils de Philippe et d'Anne COCQUEBERT, 141; mari de Simonne MOET, 139, 141 : descendance, 141-142; son portrait, 141; lieu de sépulture, 142; parrain de Philippe MOET, 103.
- Ami du maréchal de Saint-Paul, 141; lettre de Henri IV, 141.
- FREMYN, Antoinette;
fille de Louis et de Jeanne BLANCHON D'ARZILLIERES, 44 n., 218.
- FREMYN, Barbe, religieuse de Sainte-Claire, 159;
fille d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 44, 159.
- FREMYN, Clère ou Claire;
fille d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 160; femme de Jean ROLAND, sgr de Feuquières, 45, 160.
V. Roland, Jean.
- FREMYN, Elisabeth, religieuse de Longueau, 45, 159;
fille d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 159.
- FREMYN, Guillemette;
fille d'Antoine et de Simonne MOET; femme de Christophe BACHELIER, 141.
V. Bachelier, Christophe.
- FREMYN, Henriette, religieuse de Sainte-Claire à Reims, 218;
- fille de Louis et de Jeanne BLANCHON D'ARZILLIERES, 218.
- FREMYN, Jacques;
fils d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 159.
- FREMYN, Jacques, [écuyer, sgr de Branscourt, ancien lieutenant au régiment de Béarn infanterie], conseiller échevin de la ville de Reims, 283;
fils de Louis et de Jeanne BLANCHON D'ARZILLIERES, 44; époux de Marie-Rose DE LA SALLE, 44, 218; co-propriétaire et administrateur des biens des Ecoles chrétiennes de Reims, 283.
- FREMYN, Jacques, conseiller du roi, élu et contrôleur en l'Election de Reims, 158 n. mari d'Elisabeth LESPAGNOL, 104 n.; 147.
- FREMYN, Jeanne;
fille d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 159.
- FREMYN, Jérôme, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, doyen du Chapitre, prieur et seigneur d'Igny-le-Jard, aumônier de Monsieur et du roi, 142;
fils d'Antoine et de Simonne MOET, 142.
- FREMYN, Louis, sgr de Sapicourt, l'Etang, Branscourt et Beine, 217; avocat en Parlement, 216, 217; lieutenant et bailli au Bailliage de l'archevêché de Reims, 44 n., 216, 217, 283. Fils d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 159, 217; mari en premières noces d'Elisabeth DE MONTGEOT, 44, 44 n., 159, 218; en secondes noces de Jeanne BLANCHON D'ARZILLIERES, 44, 218 : descendance, 218.
- Conseiller au Présidial de Reims, 44 n. : achat de cet office dont était pourvu Louis DE LA SALLE, 216, 217; sa réception, 217, 217 n.
- FREMYN, Louis, conseiller au Présidial de Reims : lettres de provision, 218 n.;

- fils de Louis et de Jeanne BLANCHON D'ARZILLIERES; époux de Marie-Thérèse MAILLEFER, 44, 218.
- FREMYN, Louis, écuyer, sgr de Beine, avocat au Présidial de Reims; fils de Philippe-Joseph et de Marie-Magdeleine DE CLEVES, 159 n.
- FREMYN, Mme.
Habite rue du Marc, 111 n.
- FREMYN, Marie, religieuse à Saint-Pierre-les-Dames à Reims, 44, 142, 159; fille d'Antoine et de Simonne MOET, 142, 159.
- FREMYN, Nicolas, prêtre, docteur en théologie, chanoine et grand pénitencier de Notre-Dame de Reims, recteur de l'Université, 45; fils d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 45 n., 159, 266; titre clérical, 45 n.: il en fait don au Collège des Bons-Enfants, 45 n.; cousin germain de J.-B. DE LA SALLE, 266; fanatique de la bulle *Unigenitus*, 266.
— Recteur de l'Université de Reims, 266 : fondateur des prix à l'Université, 45 n., 266. Inhumé à la chapelle Sainte-Barbe aux Cordeliers, 45 n.
- FREMYN, Nicolle, religieuse à l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, 45, 159; fille d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 159.
- FREMYN, Perrette;
fille d'Antoine et de Simonne MOET; femme de Claude LESPAGNOL, 139, 141; marraine de Perrette LESPAGNOL, 141.
V. Lespagnol, Claude.
- FREMYN, Philippe, sgr de Godart;
mari d'Anne COCQUEBERT, 141.
- FREMYN, Philippe, sgr du Godart, second du nom, lieutenant assesseur au Présidial de Reims, 141, 159 n.; lieutenant des habitants de Reims, 141; fils d'Antoine et de Simonne MOET : naissance et décès, 141; sépulture, 142; parrain de Philippe-Joseph FREMYN, 159 n.
- FREMYN, Philippe-Joseph;
fils d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 159 : baptême, 159, 159 n., décès, 159; époux de Marie-Magdeleine DE CLEVES DE CERNY, 159 : fils, 159 n.
- FREMYN, Pierre, écuyer, sgr de Sapicourt et de Fontenille, doyen des conseillers au Présidial, 159.
[Fils d'Antoine et de Marie DE LA SALLE]; époux de Marie-Jeanne ROBIN DE LA BARRE, 159, 266 n.
- FREMYN, Roberte;
fille d'Antoine et de Simonne MOET; femme de Poncelet MAILLEFER, 141.
V. Maillefer, Poncelet.
- FREMYN, Simon;
fils d'Antoine et de Marie DE LA SALLE, 159.
FREMYN DE FONTENILLE, Simon, prêtre, docteur en théologie de la maison de Navarre, chanoine et sénéchal de l'église métropolitaine de Reims, 266 n.; défenseur de la bulle *Unigenitus*, 266 n.; fils de Pierre et de Marie-Jeanne ROBIN DE LA BARRE, 266 n.
- FREMYN, Thomasse;
fille de Louis et de Jeanne BLANCHON D'ARZILLIERES, 44 n., 218.
- Frères des Ecoles chrétiennes.*
Maîtres nommés les —, 292, 306, 307, 313; blason, 329.
- Généralités :
Troupe d'élite, 290; sont personnes consommées dans l'instruction de la jeunesse, 294 n.; doivent avoir des temps de perfectionnement, 290; dans leur activité pédagogique doivent toujours être à jour, 290; et éviter la stagnation, 290; principes dont ils doivent s'inspirer dans leur piété personnelle, 289; et dans la conduite de leur Société, 289.

Répendus dans vingt-deux maisons en France, 292; sont formés à Saint-Yon, 292; pour être envoyés tenir les écoles gratuites, 292; se répandent en France, en Italie, en Suisse, à La Martinique, 332. F. pèlerins à l'Hôtel de La Salle, 100.

Contrats, traités et autres papiers les concernant remis par M. DE LA SALLE à Frère BARTHELEMY, 309-314.

— Appellations :

Petits maîtres d'école, 274, 276; maîtres tenant les écoles gratuites, 275; écoles de la doctrine chrétienne, 298; Frères de la doctrine chrétienne, 282 n.; Frères des écoles de charité de Paris, 294 n.; Frères Maîtres, dits les Frères des Ecoles chrétiennes, 297.

— Culture :

Sont d'éternels étudiants, 289-290; la culture personnelle liée indissolublement à leur vocation d'enseignants, 290.

— Noviciat :

Etabli à Paris : Vaugirard, 294 n.; rue de Charonne, 294 n.; rue Saint-Roch, 294 n.; rue Princesse, 294 n.; transféré à Saint-Yon, 294 n.

— Sortes :

Frères d'école, 292. Frères servants : ainsi appelés à l'origine de la Société, 292; se distinguent à leur habit brun, 292.

Frères du Croisic.

Protégés par Jean-Baptiste-Félix CAMUS DE PONTCARRE, 365.

Frères de Laon.

Historique de leur communauté, 270, 270 n.

N'ont d'autre feu que celui de leur lampe pendant l'hiver, 270 n.; quelques personnes charitables leur envoient des secours : parmi celles-ci, Pierre GUYART, 270 n.

Frères de Nantes.

Protégés par Jean-Baptiste-Félix CAMUS DE PONTCARRE, 365.

Frères de Paris, maison des.

Désistement du bail de la rue Princesse, 298.

Frères de Reims.

— Biens : n'ont pas de capacité civile pour posséder légalement, 304; déclaration de leurs biens et revenus, 281 n., 284 n., 299; legs qui leur sont faits : legs LEFEBVRE, 281; legs Claude PASTE, 276 : charges inhérentes, 276-277. Cense d'Acy (Ardennes), 280. En cas de fermeture de la maison de Reims, ces biens seront employés à une œuvre pie, 275.

— Ecoles et maisons qui leur appartiennent.

Rue de Contrai, 300; et Cour-du-Leu, 299, 300. Rue Neuve : maison principale : entrée, 299, 300; deux autres maisons, 297, 299 : louées à Pierre ROBERT, 299; à la veuve DANIEL, 299; à SIMON BERNARD, 299 : achat, 300-301; mesure et dépendances, 279, 298; maison GODINOT, 301; autre maison, rue Neuve, 279; mesure CUVILLIER et DURETESTE, 300; jardins du sieur DERVIN, 300; et de Madeleine LEGROS, 300, 301. Maison rue Sainte-Marguerite, 297; et rue des Deux-Anges, 281-284, 298. Maison et école rue des Carmes : les Frères en font leur maison d'habitation, 93; la Municipalité leur propose de l'échanger pour la maison de MIREMONT, 93, 93 n.; ils refusent, 93; reçoivent une indemnité en échange, 93; sont forcés de quitter la maison des Carmes, 93, 93 n. : opposition des Frères, 93 n.; départ définitif, 94 n.; transfert de leur école rue du Jard, maison de la *Visitation*, 93 n., 94 n.

— Propriétaire légal de leurs biens :

J.-B. DE LA SALLE de son vivant, 304; après sa mort, à ceux qui auront la conduite des écoles de Reims, 304 : formule et solution trop vague : solutions suggérées par Jean-Louis DE LA SALLE, 304; choix de J.-B., 304 : désigne Jean-Louis, son frère, comme propriétaire,

- 304; n'en fait pas le légataire universel, ni le gérant exclusif, 304; Jean-Louis en est l'administrateur jusqu'à sa mort, 304.
- Supérieurs :
 Supérieur religieux, Frère Jean LE ROUX, 275; supérieur ecclésiastique, M. FREMYN, 275 : le fait tire à conséquence pour la disposition des biens, 275; éclaircissements demandés par Jean-Louis, 275.
 Les Frères supérieurs songent à établir à Reims le siège central de l'Institut, 300; c'était l'intention de Frère TIMOTHÉE, 300 n.; les clauses restrictives de la Municipalité rémoise l'en dissuadent, 300 n.
- Frères de Rennes.*
 Jouissent de la protection de Jean-Baptiste-Félix CAMUS DE PONTCARRE, 365.
- Frères de Rethel.*
 Ils sont cinq en 1777 dont quatre pour les écoles, 273 n.; possèdent huit maisons en ville : elles leur rapportent sept cents livres avec charge d'entretien, 273 n.; la ville leur donne une allocation de cinquante écus, 273 n.; les habitants suppléent à ce qui leur manque, 273 n.
- Frères de Saint-Yon.*
 Frais de sépulture, 320 n.
- FRIENSENHAUSER, Mme [Jeanne-Marie-Eugénie NAUDIN].
 Partage et liquidation de succession, 82, 82 n.
- FRIZON (Famille).
 Famille rémoise, 41 n.; anoblée en 1686, 41 n.; armoiries, 41 n.; apparentée aux D'Aoust, 42 n.; COCQUEBERT, 47; FREMYN, 160 n.; HIBERT, 42 n.; DE LA SALLE, 41 n.; LESPAGNOL, 152; MAILLEFER, 42 n.; ROGIER, 42 n.
- FRIZON, Augustin-Armand, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 42 n.;
- frils de Nicolas-Remy et de Louise-Nicolle DE LA SALLE, 42 n.
- FRIZON, Catherine;
 première femme de Thomas JOSSETEAU, 140 n.
 V. Josseteau, Thomas.
- FRIZON, Georges, bénéficiaire de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, 253.
- FRIZON, Jean;
 [fils de Jean-Baptiste et de Nicole CALOUX]; mari de Jeanne DE LA SALLE, 41 n.
- FRIZON, Jean;
 époux de Marie COCQUEBERT, 42 n.
- FRIZON, Louis-Alexandre, gentilhomme ordinaire du roi;
 fils de Nicolas-Remy et de Louise-Nicolle DE LA SALLE, 42 n.; habite Paris, 42 n.
- FRIZON, Madeleine;
 [fille de Philippe et d'Antoinette FRIZON]; femme de Guillaume DE LA SALLE, 41 n.
- FRIZON, Marie-Anne;
 fille de Nicolas-Remy et de Louise-Nicolle DE LA SALLE, 42 n.; femme de Jean-Joseph DE FORTIA, 42 n.; habite Paris, 42 n.
 V. Fortia, marquis Jean-Joseph de.
- FRIZON, Nicolas-Remy, [sgr de Blamont], conseiller au Parlement, 42 n.
 [Fils de Robert et de Jeanne MAILLEFER]; mari en secondes noces de Louise-Nicolle DE LA SALLE, 41 : descendance, 42 n.; exilé à Saumur, 42 n.
- FRIZON, Oudart, procureur du roi, syndic de la ville de Reims, 140;
 mari d'Isabeau LESPAGNOL, 140.
- FRIZON, Simon-Nicolas, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 42 n.; fils de Nicolas-Remy et de Louise-Nicolle DE LA SALLE, 42 n.; appelant, 42 n.

- FRIZON DE BLAMONT (Famille),
commerçante de Reims, anoblie en
1650; descendance au XVII^e siècle,
42 n.; apparentée aux COCQUEBERT, 47.
V. Frizon, Augustin-Armand, Louis-
Alexandre, Marie-Anne, Nicolas-Remy,
Simon-Nicolas.
- FROMAGE, M., curé de Saint-Pierre de
Laon, 268.
Sa démission, 268 n.
- FROMAGEAU, André, 370.
- FUZET, archevêque de Rouen, primat de
Normandie, autorise le transfert des
reliques de saint J.-B. DE LA SALLE à
Lembecq-lez-Hal, 372; reliques du
saint qui lui furent offertes en 1900,
373 n.
- GAILLARD, Louis, cabaretier.
Acquiert une partie de l'Hôtel de La
Cloche, 88.
- GANDILHON, René, conservateur en chef,
directeur des Archives de la Marne [et
des Archives de la 6^e Région], 9.
- GANDON, Grand Prix de Rome, membre
de l'Académie des beaux-arts, 322.
- GARGAN, Marie de;
fille de Pasquier et de Nicole JOSSETEAU,
femme de Claude DE LA SALLE, 140 n.
V. La Salle, Claude de.
- GARGAN, Pasquier de;
mari de Nicole JOSSETEAU, 140 n. :
descendance, 140 n.
- GARGAN, Pierre de;
fils de Pasquier et de Nicole JOSSETEAU;
mari d'Anthoinette POTHE, 140 n.
- GARREAU, biographe de J.-B. DE LA SALLE.
Ne donne pas de précisions sur sa
maison natale, 236.
- GAUD, veuve.
Possède une maison rue Neuve contiguë
à la mesure de Marie DROUET, 279.
- GENEREUX, Frère, directeur des Frères de
Reims, 281.
Fondé de pouvoirs du Supérieur et
Assistants de Rouen, 281 : achète des
terres arables à Acy, 281; sommation en
sa faveur, 300.
- Génoévains* [chanoines réguliers de Sainte-
Geneviève à Paris] :
Anselme DE LA SALLE, 40; François DE
LA SALLE, 40; Pierre DE LA SALLE, 42.
- Gentilshommes du royaume.*
Catalogue dressé par CAUMARTIN, 108,
132.
- GERBAUD, Frère, supérieur général.
Démarches auprès de Louis XVIII
pour rentrer en possession de Saint-
Yon, 370.
- GERUZET, notaire à Reims, 114 n.
- GESTAS, comte de, sous-préfet de Reims,
92.
Résigne ses fonctions, 92.
- GILLES, Emilie;
femme de Valéry DELIGNY, 94 n.
V. Deligny, Valéry.
- GINSE, Nicolas.
Propriétaire d'une maison rue de la
Vieille-Serrurerie, 283.
- GIVELET, Charles, 119, 121, 122, 128,
128 n.
- GOBART, échevin exerçant la justice d'Acy,
280.
- GOBIN, Henry et Simon, fermiers à Brouil-
let.
Acquéreurs du domaine de Brouillet,
132, 133 n.
- GODART, Gérard, docteur en théologie,
278; chanoine et grand pénitencier de
l'église métropolitaine de Reims, 278 :
succède à Gérard AUBRY, 278; est rem-
placé par Jacques HACHETTE, 278.
Exerce une charge pastorale au sémi-
naire pendant vingt-sept ans, 278; con-

- fesseur des religieuses de Notre-Dame pendant quinze ans, 278; directeur spirituel de 1800 personnes, 278; charitable, aimable autant que prudent et sage, 278. Décédé à Reims, 278 : toute la ville le pleure, 278; enterré près de la porte de la Bibliothèque du Chapitre, 278. Nomme Jean-Louis DE LA SALLE pour son exécuteur testamentaire, 278 n.
- GODINOT, chanoine, 210.
- GODINOT, Jacques;
mari de Rose NOEL, 68, 69.
- GODINOT, Pierre, prêtre, chapelain de l'église métropolitaine de Reims.
Co-propriétaire et administrateur des biens des Ecoles chrétiennes de Reims, 283.
- GODINOT, Thérèse.
Vend aux Frères de Reims une maison rue Neuve, 301.
- GOSSET, Pol, secrétaire général de l'*Académie nationale de Reims*, 109, 141 n.
Minutieuse étude sur les occupants de l'Hôtel Le Vergeur, 109.
- GOUJON, Claude, chevalier, sgr de Vraux, La Croix-en-Champagne, Saint-Mard-lès-Rouffy;
fils de Regnault et de Marie DE BRAUX; sa mort accidentelle, 221.
- GOUJON DE THUISY (Famille).
Sénéchaux héréditaires de l'archevêché de Reims, 221.
- GOUJON, Jérôme, sgr de Thuisy, sénéchal héréditaire de l'archevêché de Reims, 102 n.; lieutenant des habitants de Reims, 102 n.; mari de Nicole CAUCHON, 102 n.
- GOUJON, Louise, religieuse à Saint-Pierre-aux-Dames, 221.
- GOUJON, Perrette;
fille de Regnault et de Marie DE BRAUX; femme de Claude DE SALNOVE, 221.
- GOUJON, Regnault, sgr de Verneuil, Vraux, Luches; lieutenant général au Présidial de Reims, 221; lieutenant des habitants de Reims, 221; maître des requêtes de Marie DE MEDICIS, 221. Fils de Jérôme et de Nicole CAUCHON; époux de Marie DE BRAUX, 221 : descendance, 221.
- GOULINAT, Gabriel, restaurateur des toiles du Louvre, 322.
- GOURNAY, comte Joseph de;
mari d'Angélique-Marguerite LE VERGEUR : sans descendance, 110 n.
- GOUSSET, cardinal archevêque de Reims, 232 n.
Grant Jehan.
V. Lescaillon, Colesson.
- GRENIER, dom, 324 n.
- GRIFFON, Jean-Henry-Louis, 76 n.
- GRIGNION DE MONTFORT, Louis, 367.
- GUDVERT, Jacques, curé de Saint-Pierre de Laon, 268, 325; prise de possession de sa cure, 268 n.; dernière signature en tant que curé, 268 n.
Janséniste notoire, 268 n. : connu sous le pseudonyme *Duchateau*, 268 n.; renouvelle son Appel et adhésion aux évêques de Sénez et Montpellier, 268 n.; testament spirituel rédigé à Saint-Quentin, 268 n. : codicille, 268 n. Deux de ses neveux entrent dans la Société des Frères, 268 n., 325.
- GUIARD.
V. Guyart, Pierre.
- GUILLAUME, Frère.
Arrive à Rouen le 11 août 1705 : fait l'école à l'Hôpital général, 294 n.
- GUILLAUME, Laurent, laboureur à Acy, 280.
- GUILLEMART.
Propriétaire de la maison rue Princesse à Paris, 298.

GUISE, Charles de, archevêque de Reims, 97 n.

Fait signer un formulaire de foi, 97 n.

GUISE, duchesse de, 141.

GUYART, Pierre, rémois d'origine, 267; prêtre, docteur en théologie, curé de Saint-Pierre-le-Vieil à Laon, 267; puis chanoine de l'église métropolitaine de Laon, 268.

— Carrière pastorale :

Habite vraisemblablement sur la paroisse Saint-Symphorien, 267. Prêtre : lettres de tonsure, 268 n.; pasteur zélé, confesseur émérite, 268. Curé de Saint-Pierre-le-Vieil, 267 : première et dernière signature en tant que tel, 267 n.; remplacé par François DE CUISY, 267 n. Chanoine de la cathédrale de Laon, 268 : lettres de collation, 268 n; prise de possession, 268 n.; dessert la paroisse Sainte-Geneviève de Laon, 268 n.; discret, prudent, sans attache pour le parti janséniste, 271. Sa mort, 272 : inventaire après décès et vente de ses meubles, 272 n.

— Censeur du ms BERNARD [*Vie de Monsieur de La Salle*], 270; ses remarques, 271; eut voulu la rendre recevable dans tous les milieux, 271.

— P. G. et les Frères de Laon :

Intervient pour leur établissement à Laon, 267; reste persévéramment attaché aux Frères, 270; donne aux Frères Gabriel et Gérard DROLIN des lettres de recommandation pour le cardinal César D'ESTREES, 270; leur envoie des secours pendant l'hiver, 270 n.; préfère vendre son argenterie que de les voir manquer de quelque chose, 270 n.; leur lègue cinq cents livres de rente à sa mort, 270 n.; l'*Historique de la communauté de Laon* rappelle sa sollicitude à leur égard, 270.

— P. G. et Jean-Baptiste DE LA SALLE : connaît J.-B. à Reims, 267; habite une maison vis-à-vis de celle de J.-B., 267 :

paroisse Saint-Symphorien ou rue Saint-Etienne, 267; fréquente l'Hôtel rue Sainte-Marguerite, 267; ou la rue Neuve, 267; témoin exceptionnel des premiers temps de l'Institut, 267; ami intime du Fondateur, 267; a approché de près l'âme et l'œuvre de J.-B., 267, 270. Honore et estime J.-B., 270; inaltérable dans sa fidélité envers son saint ami, 270; prie le curé de Villiers-le-Bel de prendre les renseignements les plus exacts au sujet des accusations portées contre J.-B., 269; est sollicité de fournir des mémoires sur la vie de J.-B., 270.

Dirigé par Nicolas ROLAND, 268; se fait diriger par J.-B. : va à Paris pour profiter de ses lumières, 268; suit une retraite, 269; est témoin d'un prodige opéré par J.-B. et rapporté par BLAIN, 269.

— P. G. et la *Vie de M. de La Salle* par BLAIN :

Reçoit un exemplaire et en remercie Frère TIMOTHEE, 271 : lettre qu'il lui envoie, 272 n.; elle est tout à la louange du saint et de son biographe, 271; le livre reproduit l'esprit et le caractère de J.-B., 271 : il est bien écrit, le style est beau malgré les possibles réticences, 271; il admire tout et ne trouve rien d'inutile, 271; il se recommande tous les jours à l'intercession de son saint protecteur, 272.

GUYOTIN.

Débiteur de Barbe COCQUEBERT, 53.

HACHE, M., 342.

HACHETTE.

Propriétaire d'une maison rue Neuve budant à Marie DROUET, 279.

HALLIER.

Immeuble qui lui appartient impasse de La Chanvrerie, 66 n.

HALLIER, Jean-Baptiste-Denis, plombier; époux de Michelle-Elisa PAUL, 81, 90; acquiert l'immeuble 1550, 81, 90.

- HALLIER, Louis-Paul, fabricant de tissus, 90;
fils de Jean-Baptiste-Denis et de Michelle-Elisa PAUL; co-proprétaire de l'immeuble 1550, 81; partage de la succession, 81.
- HALLIER, Pauline-Désirée;
fille de Jean-Baptiste-Denis et de Michelle-Elisa PAUL; femme d'Alfred-Xavier ROSEY, 81; co-proprétaire de l'immeuble 1550, 81.
V. Rosey, Alfred-Xavier.
- HANNISSET, Jean-Baptiste, maître sellier.
Locataire de la maison des Frères Cour-du-Leu, 300; est sommé de s'en désister, 300; assignation à comparaître, 300 n.
- HANROT, Edmond-Marie-Jean-Baptiste, notaire à Reims, 164, 192.
- HAULTERIVE, Charles-Mathieu de.
V. Zacharie, Frère.
- HAZON, Anne-Adélaïde;
femme de François-Louis COURTIN, 76 n.; marraine d'Adélaïde DE COURTIN, 77.
- HAZON, Louis-Firmin, écuyer, capitaine d'infanterie, témoin au mariage de Louis-Eléonor COURTIN, 76 n.
- HEBERT, 208.
- HECQUET, Jacques, curé à Saint-Sever de Rouen, 329.
Passe un accord avec M. DE LA SALLE, 296 n. : fait prévaloir toutes ses prérogatives de curé, 296 n.; il est source de conflits, 296 n.; M. DE LA SALLE est forcé de la dénoncer, 296 n. : M. HECQUET porte plainte à l'archevêché, 296 n.; la controverse devient de plus en plus âpre avec DUJARIER-BRESNARD, 296 n.; elle se prolonge jusqu'à l'avant-veille de la mort de J.-B., 296 n.
- HENNEQUIN, curé de Nonantheuille [Monampneuil (Aisne)], doyen du Détroit de Brujères, 268 n.
Remplace Jacques GUDVERT comme curé de Saint-Pierre-le-Vieil de Laon, 268 n.
- HENNEQUIN, sgr de Monbenton, 84 n.;
mari d'Henriette NOEL, 85 n.
- HENNEQUIN, Simon.
Propriétaire des Verts-Maillets, 65, 65 n., 66, 67, 68 n., 85, 374, 380, 382, 385; monogramme, 84, 85.
- HENNET, Césaire;
époux de Marguerite TURBAN, 86; loue une partie de l'immeuble 1550, 81 n., 86 : clauses du contrat, 86 n.
- HENRI IV, roi de France, 148.
Lettre élogieuse à Antoine FREMYN, 141.
- HENRIOT, Nicolas-Michel, neveu par alliance d'Henry HURTAULT.
Demeure Place impériale à Reims; témoin déclarant de la mort d'Henry HURTAULT, 74.
- HENRIOT, Quentin.
Habite la maison de La Cloche, 77 n.
- HERBIN, notaire à Reims, 280 n., 303.
- HERBINOT, Charlotte;
femme de Jean-François COCQUEBERT, 110 n.
V. Cocquebert, Jean-François.
- HERUET, A.
Signe l'acte mortuaire d'Henry MELOT, 233 n.
- HEZET, notaire à Reims, 301.
- HOCART.
Veille défunt Louis DE LA SALLE, 211.
- HOCHE, général, 77 n.
- HODIC, Pierre de, 208; conseiller en la Cour de Parlement, 208 n.
- HOLLANDE, Maurice, 119, 123.
- HONNORAT, André, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, 96 n.

- HORQUETTE, Jacques, curé de Saint-André, 266.
- HOSPITAL, Guillemette de l';
veuve de Germain LE FLORINIER;
femme de Nicolas MOËT, 136.
V. Moët, Nicolas.
- HOTTE, Pierre.
Achat de maison rue du Marc, 113 n.
- HOURLIER, Nicolas, greffier de l'Hôtel de Ville de Reims.
Souscrit l'*Acte original de 1676*, 291;
vente de deux maisons aux Frères, 297-298.
- HOUX DE SIERGE, Charlotte du;
femme de Philippe LESPAGNOL, 140.
V. Lespagnol, Philippe.
- HOZIER, généalogiste.
Généalogie de la famille DE LA SALLE, 5 : erreur, 205 n.
- HUBERT, Thomas, 342.
- HURTAULT (Famille).
Propriétaire de l'Hôtel ou maison de La Cloche pendant tout le XVIII^e siècle, 73.
- HURTAULT, Appoline.
V. Hurtault, Nicolle-Apolline.
- HURTAULT, Claude;
fils de Nicolas et de Marguerite PINCHART, 72 n.
- HURTAULT, Gilles-Claude, religieux Minime à Reims, officiant au mariage de Nicolas HURTAULT, 75 n.
- HURTAULT, Guillaume;
parrain de Claude Hurtault, 72 n.
- HURTAULT, Henri, président au grenier à sel de Reims, 73, 73 n.; puis président honoraire, 73; membre du Bureau de paix et de justice charitable de Reims, 73;
fils de Nicolas et de Marguerite PINCHART, 72 n. Habite rue de Tambour en 1752, puis rue de l'Arbalète, 73, 74 n.; l'Hôtel de La Cloche en 1791, 72 n. : dont il est propriétaire, 72 n., 73, 88; ainsi que de l'immeuble 1550, 86. Son revenu, 73, 74; impositions : l'an 3, 73; l'an X, 74 n.; demande l'autorisation de faire célébrer la messe chez lui, 74. Sa mort, 74 : témoins déclarants, 74.
- HURTAULT, Henriette, ex-religieuse;
fille de Nicolas et de Marguerite PINCHART, 72 n.
Habite rue de la Vieille-Couture à la Révolution, 77 n.
- HURTAULT, Henry;
époux de Marie SEVAL, 72 n.
- HURTAULT, Jacqueline;
fille de Nicolas et de Marguerite PINCHART, 73 n.
- HURTAULT, Marie-Henriette.
V. Hurtault, Henriette.
- HURTAULT, Nicolas, marchand;
époux de Marguerite PINCHART, 72 n. : descendance, 72 n.
- HURTAULT, Nicolas, homme de loi, 74; avocat en Parlement, 74, 75, 76 n.; docteur agrégé en la Faculté de droit à Reims, 74, 76 n.; conseiller du roi, 75; receveur puis président au Bureau des consignations, 74, 75, 75 n., commissaire aux saisies réelles, 75; conseiller à l'Hôtel de Ville de Reims, 74, 76 n.; maire de Reims (1791-1793), 74; membre du Bureau de conciliation, 74; rentier viager de l'Etat, 75 n.
Fils de Nicolas et de Marguerite PINCHART, 72 n., 75 n.; époux de Marguerite PINCHART, 75 : descendance, 75; parrain d'Adélaïde DE COURTIN, 77 n.; témoin déclarant de la mort d'Henri H., son frère, 74. Son revenu en 1792, 75; son signalement l'an X, 75; une rue de Reims porte son nom, 74.
Habite Reims : rue de la Vache, 75; rue Vieille-Couture, 75, 75 n., 76, 76 n.; rue Talleyrand, 75.

- Mort, 75 n.; testament olographe, 78, 78 n., 79, 81 n.; sa succession, 78, 79.
- Co-propriétaire de l'Hôtel de La Cloche, 75, 78, 81 : achat, 72; prix, 72; et de l'immeuble 1550, 81, 86 : achat, 86; en garde la propriété pendant le XVIII^e siècle, 73. Propriétaire de l'Hôtel de Prin, 179 n.

HURTAULT, Nicolle-Apolline;

filie de Nicolas et de Marguerite PINCHART, 75, 75 n., 78; baptisée à Saint-Hilaire, 75 n.; femme de Louis-Eléonor DE COURTIN, 75; fiançailles, 75 n.; mariage, 75 n., 77 : descendance, 77; héritière de la succession de son père, 78; dont il habite la maison à la Révolution, 76, 77 n.; possède en héritage l'Hôtel de La Cloche, 75 n.; son mari émigre à la Révolution, 76; élection de domicile à Reims, 76, 77 n.

HURTAULT, Paul, marchand, 72 n.;

fil de Nicolas et Marguerite PINCHART, 72 n.; parrain de Paul et Henry HURTAULT, 72 n.

HURTAULT, Pierre-Nicolas-François, négociant à Reims, 78 n.;
maire de Reims, 78 n.

HURTAULT-LAGNIER, Guillaume, négociant à Reims, 76 n.;
témoin au mariage de Louis-Eléonor DE COURTIN, 76 n.

ILDEFONSE, Frère.

Entre dans la Société : n'y persévère pas, 325; signe l'acte mortuaire de M. DE LA SALLE, 316.

Institut des Frères des Ecoles chrétiennes :
Composé de Frères d'école, 292; de Frères servants, 292; de novices, 292; règles et usages, 295.

- Approbation : bulle pontificale, 362; lettres patentes, 362.
- Biens appartenant à l'I. : société civile constituée en 1700 pour les administrer, 304 : remplacement des membres, 304;

constitutions de rente, 297; contrats sur les octrois de Rouen au nom de M. DE LA SALLE, 297; titres de propriété au nom de celui-ci, 297-298 : M. DE LA SALLE remet à F. BARTHELEMY tous les contrats s'y rapportant, 293, 296, 297.

- Chapitre général de 1745 : tenu à Reims, 300 n.; pour échapper à l'ingérence abusive des vicaires généraux de Rouen, 300 n.
- Lettres patentes : les trésoriers de Saint-Sever s'opposent à leur enregistrement, 343; ainsi que le curé M. DUJARIER-BRESNARD, 343; recours au Conseil d'Etat, 343.
- Maisons de l'I. : appelées les écoles gratuites, 292; tous les contrats relatifs à leur fondation ont été remis à Frère BARTHELEMY, 297; leur nombre en 1718, 292, 307, 311, 313. Les Vans : fondation de deux Frères par l'abbé D'ELZE DU ROURE, 293, 310. Mende : contrat de fondation de trois Frères, 293, 309. Troyes, sur la paroisse Saint-Nizier : contrat de fondation, 293, 309.

Intendants

de Bretagne : Jean-Baptiste-Félix CAMUS DE PONTCARRE, 365.

IRENEE, Frère Claude-François DU LAC DE MONTISAMBERT,
fil de Claude-Lancelot et de Suzanne D'ERGNOUST DE BEAUVILLIER, 352.

- Adolescence : lieutenant au régiment de Sainte-Menhould : garçon de vie facile, vicieux, 352; blessé à Malplaquet, 352; lieutenant du Royal Champagne, 352; combat à Denain, à Marchiennes, 352; abandonne la vie militaire, 352.
- Cherche sa vocation : essaye les Capucins, la Grande-Chartreuse, la Trappe de Sept-Fonds : on lui refuse l'entrée, 352; voyage à Fourvières, Rome, Lorette, 352; voyage à Grenoble, à Parménie : sa rencontre avec M. DE LA SALLE, 352 : celui-ci y découvre une âme d'élite, 352.

- Frères des Ecoles chrétiennes :
Frère : le militaire qui se plaît sous l'obscur existence du Frère, 352; âme héroïque, 352; reçoit l'habit à Grenoble, 352; noviciat à Avignon, 352; piètre *magister*, 352; maître d'école à Avignon, Paris : Saint-Sulpice, Laon, 352; sujet extraordinaire, souple, obéissant, modèle du religieux : il incarne l'esprit de J.-B. DE LA SALLE, 352.
Directeur des novices à Saint-Yon, 352, 353 : s'applique à faire vivre les jeunes âmes religieusement, 352; s'adjoint Frère CLAUDE pour sous-directeur, 353.
Assistant du Frère TIMOTHEE : participe à la conduite générale de l'Institut, 352; ménage la transition avec la période du Fondateur, 353; signe la supplique demandant l'exhumation des ossements de J.-B. DE LA SALLE, 344.
- Maladie : acceptée saintement, 353; mort, 353; inhumé à la crypte de Saint-Yon, 353; sa dépouille mortelle transférée au cimetière de Bon-Secours, 353 n.
- Portrait : copie par BREA major, 353 n.; conservée à l'Hôtel de La Salle, 353 n.; traits distingués, 353 n.; traits essentiels de sa physionomie, 353 n. Bibliographie de base, 353 n.
- JACQUIN, Mme.
Femme de Bérenger-François DE COURTIN, 77 n.
- JACQUINET, Jean-Baptiste, boutonnier.
Baille pour neuf années la maison appartenant aux Frères, rue des Deux-Anges, 284.
- JADART, Henri, 123, 156, 166.
- JANIER, pour Jarrier, 229 n.
- JARNIER, pour Jarrier, 229 n.
- JEHANNETTE, Mme.
Veuve de Colesson LESCALLON, 60; surcens pour la maison de La Cloche, 60, 63.
- Jésuites*, collège des J. à Rennes, 367.
- JOACHIM, Frère.
Arrive à Rouen en 1705 : enseigne à l'école Saint-Eloi, 294 n.
- JOBART, Henri, curé de Saint-Pierre-le-Vieil à Reims.
Décès et remplacement, 252.
- JOBART, Jean, curé de Chémery, puis chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 279. Testament, 279 n.
Enterré sous la Bibliothèque du Chapitre, 279.
- JOBART, Marie;
femme de Jean COCQUEBERT, 48.
V. Cocquebert, Jean.
- JOLIVET, André-Charles-Etienne, notaire à Reims, 78 n.
- JOLY DE FLEURY, membre de la suite royale de Louis XV, 73 n.
Loge chez M. MOET DE LOUVERGNY, 73 n., 125.
- JORE, Claude, imprimeur à Rouen, 364.
- JOSEPH, Frère.
V. Le Roux, Jean.
- JOSEPH, Frère, supérieur général, 212 n.
- JOSSETEAU, Anne;
fille de Thomas et de Charlotte LE DUC; femme de Christophe LESPAGNOL, 159 n.; marraine par représentation de Philippe-Joseph FREMYN, 159 n.
V. Lespagnol, Christophe.
- JOSSETEAU, Gérard;
fils de Thomas et de Charlotte LE DUC; mari de Charlotte LESPAGNOL, 140, 140 n.
- JOSSETEAU, Guillaume;
mari d'Isabeau COCQUEBERT, 140 n.
- JOSSETEAU, Jean;
fils de Thomas et de Catherine FRIZON, 140 n.

- JOSSETEAU, Jean, fils de Thomas et d'[Anne]-Charlotte LE DUC, 140 n.
- JOSSETEAU, Jeanne;
fille de Thomas et d'[Anne]-Charlotte LE DUC; femme de Louis ROLAND, 140 n.
V. Roland, Louis.
- JOSSETEAU, Marie;
fille de Thomas et de Catherine FRIZON;
femme de Simon DUBOIS, 140 n.
- JOSSETEAU, Nicolas;
fils de Thomas et de Catherine FRIZON;
mari de Jeanne MAILLEFER, 140 n.
- JOSSETEAU, Nicole;
fille de Thomas et de Catherine FRIZON;
femme de Pasquier de GARGAN, 140 n.
V. Gargan, Pasquier de.
- JOSSETEAU, Thomas;
fils de Guillaume et d'Isabeau COCQUEBERT; mari de Catherine FRIZON, 140 n. :
descendance, 140 n.; et en secondes noces d'[Anne]-Charlotte LE DUC, 140 :
descendance, 140 n.
- JOUET, veuve Nicolas.
Propriétaire d'une maison rue de la Vieille-Serrurerie, 283.
- Journal officiel.*
Ne publie pas le décret classant la *Maison Jean-Baptiste de La Salle* comme monument historique, 96 n.
- JOYEUSE, Anne-Roberte de, veuve de Charles DE ROUVROY.
Legs de vingt livres à J.-B. DE LA SALLE, 298.
V. Rouvroy, Charles de.
- JUDDÉ, Louis, échevin à Rouen, 363.
- JUILLET, Frère Pierre, visiteur du district de Champagne-Lorraine, 9, 95.
Aménage l'Hôtel de La Salle, 95.
- KRAFT, Hugues, président fondateur de la *Société des Amis du Vieux Reims*, 114.
- LA BARBE, Jean.
Maison rue de La Chanvrerie, 85 n.
- LA BARMONDIÈRE, de, [Claude Bottu de La B., curé de Saint-Sulpice], 367.
- LA BASSE, Remyette;
femme de Jean CHAMBERT, 299.
V. Chambert, Jean.
- LA BOUE, notaire royal à Paris, 145.
- LA CANUES, Claude;
mari de Barbe VISCOT, 279.
- LACHAT, Jean, curé à Saint-Sever, 328.
- LA CHETARDY, M. de La C., curé de Saint-Sulpice.
Présente un mémoire contre M. DE LA SALLE, 269; revient sur ses accusations lorsque les Frères menacent de quitter les écoles de sa paroisse, 269; va trouver M. DE LA SALLE pour l'en détourner, 269.
- LAFONT DE LANNOY (Famille).
Apparentée aux DE BIGNICOURT, 43 n.
- LA GALAIFÈRE, de.
Membre de la suite royale de Louis XVI;
loge chez le président HURTAULT, 73 n.
- LAGERY, Guillaume de.
Fonde une chapelle à la cathédrale, 253.
- LAGNIER, Pérette;
veuve en premières noces de RENART, et en secondes noces de LETOURNEUR, 146.
- LAGNIER, M.
Possède une maison rue du Marc, 112 n.
- LAGNIER, Simon;
mari de Perrette DUMANJOTTE, 146.
- LAGOILLE DE COURTAGNON, Zacharie-Louis, 76 n.
- LAGRANGE, Charles de, curé de Villiers-le-Bel, 269.
Ami de Pierre GUYART, 269; il honore Jean-Baptiste DE LA SALLE, 269 : se rend à Paris pour recueillir les ren-

- seignements les plus exacts sur les accusations portées contre J.-B. DE LA SALLE, 269 : il en fait le récit circonstancié à P. GUYART, 269 : celui-ci en est ému, 270; les Archives de Rome conservent une copie de la lettre, 270 n.
- LAGRANGE, Guy de, chevalier de l'Ordre de Malte, 65 n.
- LAIGNELET (Famille).
Apparentée aux FREMYN, 160 n.
- LALLEMENT, Michel.
Maison lui appartenant au Marché-aux-Draps, 70.
- LA LONDE, de, chanoine de Rouen, haut doyen de l'église métropolitaine, 361.
- LALONDRELLE, Jean, vigneron à Chaigny, 105 n.
- LAMBERT, Nicolas, chanoine, vicaire général de Mgr LANDRIOT, vice-postulateur rémois de la cause du vénérable DE LA SALLE, 232.
Fils de Pierre et de Marie-Djeudonné BOURDON; ordonné prêtre à Reims, 232 n.; supérieur du petit séminaire de Reims, 232 n.; grand vicaire à Versailles, 232 n.; vicaire général du cardinal GOUSSET, 232 n.; et de Mgr LANDRIOT, 232 n. Mort à Reims, 232 n.; son cœur fut conservé à la chapelle du petit séminaire, 232 n.
- Correspondance avec Frère LEON au sujet de la date du baptême de J.-B. DE LA SALLE : transcrit l'acte en respectant l'espacement des lignes, 232; démontre l'erreur du copiste, 232; preuve supplémentaire, 232; M. MELOT, curé, s'est trompé dans la transcription, 233.
- LANDRAGIN.
Locataire de la maison QUEUTELOT, 302; et de la maison AUBRY, à Rethel, 302.
- LANG, notaire à Paris, 298.
- LANGLOIS, Marguerite;
femme de Pierre-Charles PIQUET, 78.
- LA PIERRE DE TALBOET, François-Joachim de, maître des requêtes, 112 n.
- LAPILLE, médecin à Reims.
Assiste M. Louis DE LA SALLE dans sa dernière maladie, 211.
- LAPINTE, Edme, praticien, 145, 149.
- LA PLANCHE, Catherine de;
femme d'Antoine FREMYN, 159.
V. Frémyn, Antoine.
- LA ROCHEFOUCAULD, cardinal de, archevêque de Rouen, 367.
- LA RUE, curé de Saint-Eloy, 361.
- LA SALLE (Famille de).
Famille du XVI-XVII^e siècle, 167.
Armoiries à la salle gothique de l'Hôtel Le Vergeur, 122. Apparentée aux COCQUEBERT, 47; aux LESPAGNOL, 152. Généalogie par JADART, 5; par GRIFFON et JORIAUX, 5; par d'HOZIER, 5.
- LA SALLE, Adam de.
N'a jamais été général des Dominicains, 275 n.
- LA SALLE, Ancelot de, 43.
V. La Salle, Lancelot de.
- LA SALLE, Anne de;
fille de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 42; femme de Gérard DE BIGNICOURT, 42.
V. Bignicourt, Gérard de.
- LA SALLE, Anselme;
fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 40. Chanoine génovéfain, 40 : prise d'habit, 40 n.; profession religieuse, 40 n.; curé prieur de Château-Landon, 40.
- LA SALLE, Anselme, 43.
V. La Salle, Lancelot.
- LA SALLE, Antoine de;
fils de Louis et d'Anne-Louise CROISSET DE NOYERS; décédé à Hermonville, 43 n.

- LA SALLE, Antoinette de;
fille de Lancelot et de Barbe COCQUEBERT; baptisée à Saint-Michel, 45, 160; morte en bas âge, 160.
- LA SALLE, Antoinette de;
fille de Louis et de Marie COCQUEBERT, 41 n.
- LA SALLE, Barbe de;
fille de Simon et de Rose MAILLEFER, 43 n., 158; femme de Philbert-Antoine BELLOTTE DE PRECY, 43 n., 158.
V. Bellotte de Précy, Philbert-Antoine.
- LA SALLE, Barbe de;
femme de Pierre LEGRAND, 120 n.
V. Legrand, Pierre.
- LA SALLE, Claude de [sgr de Joyeux, conseiller et procureur du roi à la Monnaie de Reims, fils d'Antoine et de Jeanne LE LARGE];
époux de Marie DE GARGAN *alias* GARGAN, 140 n.
- LA SALLE, Elisabeth de;
fille de François et de Jeanne LES-PAGNOL; femme de Jean COCQUEBERT, 49, 158.
V. Cocquebert, Jean.
- LA SALLE, Elisabeth de;
fille de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 41; religieuse à Saint-Pierre-les-Dames à Reims, 41 : prise d'habit et profession, 41.
- LA SALLE, François de, honorable homme, 69; bourgeois de Reims, 68;
[fils de Lancelot et de Jeanne JOSSE-TEAU], mari de Jeanne LESPAGNOL, 48, 49, 103 n., 104 n.; parrain de François DE LA SALLE, 44; et de Jeanne LESPAGNOL, 104 n., 158. Décédé v. 1629, 88.
— Propriétaire de l'Hôtel de La Cloche : acquisition contre Jeanne CACHETTE, 68, 94 : prix, 68; frais d'adjudication, 69; acquisition contre Rose NOËL, 69, 85, 94 : prix, 69; montant des épingles, 69.
- LA SALLE, François de;
fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT; chanoine de Sainte-Geneviève, 40 : prise d'habit; profession religieuse à Saint-Vincent de Senlis, 40.
- LA SALLE, François de;
fils de Lancelot et de Barbe COCQUEBERT, 44, 158; parrain et marraine de son baptême, 158; mort en bas âge, 161.
- LA SALLE, Gérard-Félix de [ancien garde de corps];
fils de Louis et d'Anne-Louise CROISSET DE NOYERS, 43 n.
- LA SALLE, Guillaume de;
[fils de Guillaume et de Jeanne NOBLET]; époux de Madeleine FRIZON, 41 n.
- LA SALLE, Jacqueline de;
fille de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 40, 110; femme puis veuve de Nicolas COCQUEBERT DE CROUY, 40, 110, 152.
V. Cocquebert, sgr de Crouy, Nicolas.
- LA SALLE, Jacqueline de;
fille de Louis et de Marie COCQUEBERT, 41 n.
- LA SALLE, Jacques-Joseph, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, 8.
[fils de Louis et de Nicolle MOET; frère de J.-B. DE LA SALLE]. Fréquente le collège des Bons-Enfants à Reims, 180. Chanoine génovéfain : profession religieuse à Paris, 154, 203; sa grand-mère lui fait attribuer 1500 livres à cette occasion, 154. Curé à Chauny où il meurt, 168.
- LA SALLE, Jean de [honorable homme];
fils puîné de François et de Jeanne LESPAGNOL, 50; mari d'Antoinette COCQUEBERT, sa belle-sœur, 39, 43, 50, 110 : leurs quatorze enfants, 39, 50. Livret de famille, 42 n.
- LA SALLE, Jean de [marchand];
fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 40; mari de Nicolle MARLOT, 40, 124.

LA SALLE, Jean de;

exécuteur testamentaire de Barbe COCQUEBERT, 53; arbitre pour le taux du loyer de la maison de La Cloche, 53, 55; quittance à son frère LANCELOT pour le total de la maison de La Cloche, 69.

LA SALLE, Jean-Baptiste de, vénérable et discrète personne, 144, 298; prêtre du diocèse de Reims, 298; bachelier, 215, 245; puis docteur en théologie, 144; chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 7, 215, 245, 298; fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, 8. Fils de Louis DE LA SALLE et de Nicolle MOET : fils tendrement aimé, 212; rémois d'origine, 332; champenois de vieille souche, 134; rouennais d'adoption, 332; perspective historique, 6.

— Baptême : document 18; transcription, 228; commentaire, 229-244.

Administré le même jour que sa naissance, 229; et non le jour d'après, 229 n.; la date mise en doute, 229; l'acte jugé suspect à Rome, 232; Nicolas LAMBERT élucide le problème, 232; causes de l'erreur, 232 : preuves à l'appui, 232; l'erreur du curé est manifeste, 233. Acte de baptême : traduit à l'italien, 229 n.; le patronymique de la mère mal orthographié, 229 n.

L'acte n'est pas suspect, 233 : contrairement à l'abbé QUENTIN, 233, 234 : il s'agit d'une grosse ou copie où la signature du curé manque, 233; la formule est conforme au style du temps, 233; périphrase introduite par l'abbé MELOT, 233; il s'agit d'un extrait délivré par le curé de Saint-Hilaire pour constater l'âge canonique de J.-B. avant de recevoir le sous-diaconat, 233 : le sous-promoteur de la foi ne revient plus sur la question, 234.

Prénom, 228; parrain et marraine, 228. Paroisse du baptisé : l'acte baptistaire étendu sur la paroisse Saint-Hilaire, 234; assentiment des biographes, 234; précision ajoutée par le ms MAILLEFER :

sa paroisse, 234; affirmation catégorique de Frère MAXIME : elle paraît suspecte, 234. Erreurs du chanoine CERF, 234-236; l'Hôtel de La Cloche ne relève pas de Saint-Hilaire, mais de Saint-Pierre-le-Vieil, 236; il n'a pas poussé ses investigations, 236. Fait capital à retenir : l'Hôtel de La Cloche est la maison des DE LA SALLE, 236.

— Bibliothèque de J.-B. de La S.

Il la fournit de livres à son usage, 290; et à celui de la Communauté, 290; le geste est très significatif, 289 : ses successeurs ne sauraient l'oublier, 290.

La cède avant sa mort à Frère BARTHELEMY, 289; ainsi que tous les livres lui ayant appartenu, 289; document 21,1; signification de cet acte, 290.

— Biographes, Biographies, Mémoires.

BLAIN, 5, 236; Ms BERNARD, 237; Ms MAILLEFER, 236, 237. Mémoires de sa vie, 5; recueillis et fait recueillir par Frère BARTHELEMY, 270 n.; fournis par des témoins oculaires, 270 n.

Mémoire sur l'origine de l'Institut : BLAIN l'a eu sous les yeux, 184 : a été perdu, 184.

— Canoniat : permutation, 5; résignation de sa prébende canoniale, 5 : document 19; transcription, 245-247; commentaire, 247-259; précisions y contenues, 250-254; transaction de Châlons, 254; lamentable palinodie, 256-257.

Permutation de sa prébende canoniale : récit des biographes, 247-248 : il ne s'agit pas de la cure de Mézières, 248 : J.-B. n'a pas exercé les fonctions de curé, 248; le titulaire n'a pas été muté, 248; il s'agit de Saint-Pierre-le-Vieil, à Reims, 245, 258.

Permutation de la prébende d'après les biographes; proposition de M. ROLAND, 248, 249, 251; acceptation par J.-B., 248, 257; les deux versions, 248; sentiments qui le poussent, 248-249.

Résignation de la prébende : accepte la proposition de M. ROLAND; se rend à

LA SALLE, J.-B. (suite)

Châlons, 245; passe procuration, 246; procuration envoyée à Rome, 246.

Voyage à Paris : démarches auprès de Mgr LE TELLIER, 249, 255 : refus de celui-ci, 250; est-il lié à la collation du diaconat? 249, 255; les parents ont-ils influencé le refus de l'archevêque? 250. Date d'après les biographes, 250; conclusions des Frères MAURICE et MICHEL, 250; la date exacte, 258. Opposition des parents à cette résignation, 250 : auraient travaillé sous main auprès de l'archevêque, 250; ceci n'est pas justifié, 256, 257.

Echec de la tentative de permutation : raisons, 256-257, 258; une seconde tentative n'est pas pensable, 248.

Situation cléricale de J.-B. au moment de la permutation : âge, grades universitaires, 254, 255, 255 n.; tuteur de ses frères et sœurs : il y renonce, 254; simple sous-diacre, 245, 255; comment tourner cet empêchement ecclésiastique, 255.

- Carrière ecclésiastique : appel à une vocation supérieure, 7; J.-B. se donne à Dieu de façon plus parfaite, 225; son destin d'élu, 7; entrée au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, 211. Sous-diacre, 216, 245, 255. Diaacre, 215; collation du diaconat : voyage à Paris, 255; lettres dimissoriales, 249, 255; réception, 249; date, 249. Etudes : licence en théologie, 190, 203; doctorat en théologie, 190. Prêtre : ordination sacerdotale, 203; prêtre et ministre de Dieu en 1678, 8; associé au mystère de l'Eglise et de la Rédemption, 8; collaborateur de l'amour de Dieu créateur, 8; médiateur auprès de Dieu, 6; par lui Dieu répand sur le peuple des enfants les grâces de vérité et de salut, 8; perspective mondiale de son action, 8.

J.-B. et le curé de Saint-Sever.

Accord passé avec M. HECQUET curé de la paroisse : articles qui en font l'objet, 296 n.

Dénonciation par J.-B. : causes qui le justifient, 296 n.; M. HECQUET porte plainte à l'archevêché, 296 n.; son successeur continue à réclamer ses droits, 296 n.; les positions se durcissent, 296 n. M. DE LA SALLE en subit les conséquences jusqu'à l'avant-veille de sa mort, 296 n.

- Décès.

V. Mort et sépulture.

- Dépouillements avant sa mort :

Cession de tous ses livres : document 21,1; transcription, 306. Cession de tous les meubles à la maison de Saint-Yon : document 21,2; transcription, 307-308; on n'en connaît ni la valeur, ni la qualité, 292; il en fait abandon à Frère BARTHELEMY, 292; ils doivent servir à la formation des sujets à Saint-Yon : novices et Frères servants, 292; dans le cas contraire, ils devront être abandonnés aux Sœurs de la charité, 292; elle est faite dans un but apostolique, 293.

Papiers remis à Frère BARTHELEMY : document 21,3; transcription, 309-312; documents divers, 289, 293.

Remise à Frère BARTHELEMY de tous les contrats, traités et autres papiers concernant les Frères des Ecoles chrétiennes : document 21,4; transcription, 313.

Attestation de J.-B. concernant deux contrats de rente : document 21,5; transcription, 314.

J.-B. se décharge entièrement des Frères et de ce qui les regarde, 297; il déclare avoir simplement prêté son nom pour passer quatre contrats de rente, 297.

- J.-B. distribue ses biens aux pauvres : la charité l'y pousse, 290; fait rapporté par tous les biographes, 290 : il doit être retenu mais la quantité rabaisée, 291; raisons qui justifient cette interprétation, 291; J.-B. a satisfait premièrement à la justice envers ses frères en minorité, 291; ensuite à la charité,

LA SALLE, J.-B. (suite)

- 291; se réserve deux cents livres de rente pour sa bibliothèque, 290. Quantité distribuée : opinion de Frère Émile LETT, 291; ce qu'il faut en penser; J.-B. donne tout ce dont il pouvait disposer, 292; c'est l'intensité de l'amour qui en fait la vraie valeur, 292.
- Domiciles : milieu géographique de J.-B., 6. Séjour à Brouillet, 132. Domiciles à Paris, 144, 297, 298; rue Charonne, paroisse Saint-Paul, 273. Domiciles successifs à Reims : Hôtel de La Cloche, 45, 55, 94; vit quatorze ans à l'Hôtel de La Cloche, 56 n. Hôtel rue Sainte-Marguerite, 181 : il l'a habité pendant dix-neuf ans. Rue Neuve, face à Sainte-Claire, 188. Rouen, 301; à Saint-Yon, paroisse Saint-Sever, 286.
 - Enfance, formation humaine : fils aîné de la famille, 6. Enfant, 6; enfant de chœur, 7; orphelin en 1672, 7; signature à quinze ans, 5; signature au mariage de sa sœur Marie, 6; jeune étudiant, 5, 7. Étudiant à Reims, 7; fréquente le collège des Bons-Enfants, 180 : soutenance de thèse au collège des B.-E., 210; diplôme de maître ès arts, 210. Étudiant à Paris, 7; cours en Sorbonne, 255 n. Amour à l'étude; son éducation à l'Université, 290; la vie intellectuelle : un besoin de nature, 290; se réserve une rente pour fournir sa bibliothèque, 290; goût pour la musique, 207 n. Géographie de son enfance : dimensions naturelles, 6; lieux que J.-B. a parcourus, 6. Influences qui se sont exercées sur lui, 6; héritage moral et intellectuel, 7.
 - J.-B. de La S. et les Ecoles chrétiennes : Organisateur des écoles gratuites populaires, 330; créateur de l'École normale, 330.

Ouvre les Ecoles chrétiennes, 183; y prend soin, 184; assure leur bon fonctionnement, 184; se préoccupe de leurs intérêts, 264.

V. J.-B. et les écoles de Reims, Rethel, Rouen.

- J.-B. de La S. et les Ecoles de Reims : constitue une société civile pour veiller à leurs intérêts : membres fondateurs, 264; remplaçants proposés par Jean-Louis de La S., 264.

Biens qu'il y affecte : achats de maisons à Reims, 297; achat de la cense d'Acy, 280; somme fournie par Jean-Louis, 280 : payée à Charles ROGIER, 280; donne pouvoir à Nicolas VUYART pour louer une maison, 297. Contrats passés par J.-B. de La S., 297-298.

- J.-B. de La S. et les écoles de Rethel : maisons et biens destinés aux Ecoles chrétiennes.

Maison QUEUTELOT : délègue Remy FAVART pour l'achat de cette maison, 272, 301; lui met en mains les 2550 livres nécessaires, 272, 301; cette maison est destinée pour y tenir les écoles gratuites de garçons, 272; y loger les maîtres, 272; y établir si possible un séminaire pour les écoles des campagnes, 272. Achète la maison ETIENNE, 301. Legs Bonvarlet, 276, 302; et legs Brodart, 274. Procès avec les héritiers de celui-ci, 274. Don de Françoise AUBRY pour payer une maison, 273 n.

Biens à Rethel : proviennent d'acquisitions ou dons divers, 302; sont destinés à l'entretien des Ecoles chrétiennes, 302; maisons dont J.-B. est propriétaire, situation, acquéreur, prix d'achat, locataires, revenus, 302-303.

- J.-B. de La S. et les écoles de Rouen : J.-B. établit son Institut à Rouen en 1705, 332; et son noviciat, 332; y fonde le premier établissement d'enseignement moderne, 332; y lance l'enseignement technique, 332 : ce sont des créations institutionnelles, 332.

LA SALLE, J.-B. (suite)

- Autorisé à établir ses écoles à Rouen, 293; les Frères sont admis à l'Hôpital général, 294 n. : délibérations du Bureau dudit Hôpital, 294 n., 294-295; dures conditions imposées aux Frères, 295 n.; requête au Bureau de l'Hôpital pour retirer les Frères, 295 n.; demande de traitement, 295 n.; et pouvoir les placer à deux par école, 294 n.; J.-B. obtient satisfaction : conditions onéreuses qu'il souscrit, 295 n. : les Frères se retirent paroisse Saint-Nicolas, 295 n. : plus tard sur la paroisse Saint-Nicaise, 295 n.
- V. J.-B. de La S. et le noviciat de Saint-Yon; J.-B. de La S. et Saint-Sever (curé de).
- Épitaphe en français : document 24; texte reconstitué, 333-334; commentaire, 334; revers de la plaque, 335. Elle dut être gravée en 1734, 334; placée sur le caveau neuf à Saint-Yon, 334; brisée à la Révolution, 334; un fragment fut retrouvé dans les combles de Saint-Yon, 334; M. BAUDRY le donne aux Frères, 334; il est encadré dans le mur gauche de la chapelle saint J.-B. DE LA SALLE au Pensionnat des Frères, 334; inscription qui l'accompagne, 334; texte qu'on y lit : caractéristique de ses capitales, 334; première destination de cette dalle, 335; texte qu'on y lisait, 335.
 - Épitaphe latine : document 23; texte, 326-327; commentaire, 327-332. Gravée sur la pierre tombale, 326, 327 : dernier hommage rendu à la mémoire de J.-B., 327; c'est un court panégyrique de ses éclatantes vertus, 327. Reconstituée par l'abbé COCHET, 328; placée dans la muraille de la chapelle nouvellement construite, 328; dimensions et hauteur des lettres, 328; variantes introduites, 328; texte ajouté, 328; c'est une pièce authentique et non une pierre commémorative, 328 n.
- Elle aurait été brisée en 1793, d'après FARCY, 328 n.; erreur qu'il a commise, 328 n.; le procès d'exhumation des ossements de J.-B. est catégorique, 328 n.
- Exhumation des ossements de J.-B. DE LA SALLE, 327. Textes contemporains, 342 : procès-verbal BRIDELLE, procès-verbal DUJARIER-BRESNARD, Relation imprimée, 342. La cérémonie commencée à 3 h de l'après-midi finit à 9 h du soir, 348. Requête à Mgr l'archevêque de Rouen, 343 : personnes qui la présentent, 343; consentement du curé DUJARIER-BRESNARD, opposition des trésoriers de la paroisse, 343. Fouille : difficultés de l'entreprise, 345; commencement des travaux, 371; premiers objets trouvés, 371; moyen dont on se sert pour retirer le corps, 345; état de celui-ci, des habits sacerdotaux, croix en bois, houpe du bonnet, souliers, 345; os épars rassemblés par M. MORICE, 371; procès-verbal qu'il dresse, 371; trois médecins attestent la véracité des détails, 346, 371; ce sont les vrais ossements de M. DE LA SALLE, 371. Cercueil : scellé, 347; placé dans un caveau derrière l'autel de Saint-Yon, 347; et non devant, contre CIA, 347; pierre tombale posée sur le caveau, 347; épitaphe latine, 348; morceau de cercueil offert à l'Hôtel de La Salle, 345. Cortège. Le cercueil est recouvert d'un poêle : chanoines qui portent les coins, 346; la procession se met en marche au chant des psaumes : ecclésiastiques qui y participent, 346; curés et clergé qui s'y joignent, 346 : ils forment un groupe considérable, 346; religieux de tous Ordres qui s'y associent, 346; quatre-vingts Frères y figurent, 346; le quart ou un tiers de la ville y accourt, 347; les autorités civiles se mêlent au

LA SALLE, J.-B. (suite)

- cortège, 347; CAMUS DE PONTCARRE fait lever les scellés pour contempler les restes de son illustre ami, 347; le fait mis en doute par RIGAULT est attesté par la *Relation imprimée*, 347; dégradations à l'église de Saint-Sever en cette occasion, 349. Oraison funèbre de DUJARIER-BRESNARD. Juste appréciation des faits, 348; célèbre les vertus de son très pieux paroissien, 348 (*piissimo parochiano*, 321); amitié qui les a unis en vie, 348; souhait qu'il formule, 348; service solennel qu'il célèbre en la chapelle Saint-Yon, 349.
- Dons offerts par les Frères de Saint-Yon à l'occasion de l'exhumation des ossements de J.-B. DE LA SALLE, 349. La possession du corps de leur Fondateur met les Frères au comble de leur joie, 348.
- Procès-verbal Pierre BRIDELLE : document 26; transcription 355-362; signataires, 359, 362; commentaire, 362-373. Procès-verbal DUJARIER-BRESNARD : document 25; transcription, 336-342; signataires, 337, 342; commentaire, 342-352.
- Relation imprimée*, 342-345.
- Seconde exhumation en 1835 : après leur exhumation, les ossements sont placés dans une caisse et acheminés à l'École normale rue Saint-Lô, 371; les Supérieurs de Paris réclament le droit de possession, 371; refus de l'archevêque de Rouen, 371.
 - Famille : milieu familial et social où J.-B. a vécu, 6. Cousins de J.-B., 43 n.; lettre à Jean-François MAILLEFER, 267 n. Frères et sœurs, 5, 256 n.; parrain de son frère Jean-Louis, 6; et de Pierre, 5; témoin au mariage de Marie DE LA SALLE, 6; tuteur légal de ses frères et sœurs, 5; très uni avec Jean-Louis par des liens d'affection, 264; mais demeure en silence à son égard, 264; n'en parle plus, 264; ne veut pas qu'on

lui en parle, 264; rupture de commerce avec Jean-Louis : la position janséniste de celui-ci en est la cause, 263; J.-B. passe à Reims et s'entretient de la situation de Jean-Remy, 263 (V. La Salle, Jean-Remy de); geste de charité pour les enfants de celui-ci, 304; on lui retire ses trois frères à la mort de leur père, 277. Grands-oncles, 39.

Grands-parents paternels, 43; grands-parents paternels et maternels, 5; accompagne son grand-père à Rilly, 134; prend peut-être part aux vendanges, 134; mort de son grand-père [Jean MOET DE BROUILLET], 7. [Perrette LESPAGNOL, sa grand-mère]; J.-B. tombe malade : sa grand-mère le visite, 153; excès de précaution dont J.-B. use en cette occasion, 153, 153 n.; J.-B. pleure la mort de sa grand-mère, 154. Succession de Perrette LESPAGNOL : procuration donnée à J. MAILLEFER, 144; lot qui échoit à J.-B., 145, 149, 150 : son affectation, 150; transaction avec Jean MAILLEFER, 150.

Parents : ascendants paternels et maternels, 230-231 (tableau); ascendants maternels, 101. Mort de son père, 7 : J.-B. est alors à Paris, 7, 198, 212. Amour pour sa mère, 225; séparation progressive d'elle : aspiration au sacerdoce, 224; leur mutuel sacrifice, 224; séparation, 224; mort de sa mère : J.-B. la pleure, 224; perplexité de J.-B. à la mort de ses parents, 7. Biens dont il hérite à Reims : rente de deux mille livres, 274; maisons des Trois-Puits, 274; rente sur les Serruriers, 274; ils ne proviennent pas de la succession de Perrette LESPAGNOL, 274; mais de celle de son père, 274 : J.-B. doit en disposer avec bon conseil, 275. Vente de l'office de son père, conseiller au Présidial : document 15; transcription, 215-216; commentaire, 216-218.

- Fondateur.
- V. Institut, son origine.

LA SALLE, J.-B. (suite)

– Funérailles : simples, 320; grand concours de peuple, 320; six Frères portent le cercueil, 320.

– Glorification :

Vénérable, 54 n., 164.

Béatification, cause de B. : formation du tribunal à Reims, 233 n.; *Positio super Introductione Causae*, 229 n.; *Positio super Fama*, 229 n.; *Positio super Virtutibus*, 229 n. *Animadversiones Promotoris Fidei*, 232 n.; déclaré Bienheureux, 54 n.

– Institut, origine de l'I. Mémoire sur l'origine de l'I. : BLAIN l'a eu sous les yeux, 184; a été perdu, 184.

Rencontre avec Adrien NIEL : chez les Sœurs de l'Enfant-Jésus, 182; Françoise DUVAL lui dévoile le dessein d'Adrien N., 182; J.-B. voit la portée de l'entreprise et ses difficultés, 182; mise au point du projet : opposition à redouter, 183; M. DORIGNY s'offre à le réaliser, 183.

J.-B. et les Maîtres d'école : leur loue une maison près de la sienne, derrière Saint-Symphorien, 184; proche le rempart, 184; bail passé pour un an et demi, 184; les maîtres y entrent à la Noël 1679, 184 : ils se plient aisément au règlement, 184; M. NYEL y ouvre une école en ce local, 184; J.-B. prend l'œuvre en mains d'une façon progressive, 185; pourvoit à la subsistance des instituteurs, 185; ne cesse de réfléchir au soin des écoles, 185; les insuffisances d'Adrien NYEL ébranlent son âme, 185; la pensée d'avoir à vivre avec les maîtres met son cœur à la torture, 185; doit-il les préférer à ses frères : cruelle incertitude, 185; s'en remet au P. BARRE qui lui conseille de le faire, 185; protestations des parents : J.-B. se met en devoir d'obéir, 185; c'est le début de ses étapes douloureuses, 185. J.-B. réunit les Maîtres chez lui, 185; ils y restent hors le temps des écoles,

185; ils se rangent volontiers sous l'obéissance, vivent en ordre, paraissent des hommes tout transformés, 186; M. NIEL presse J.-B. d'achever son ouvrage en les réunissant tout à fait dans sa maison : J.-B. y consent, 186; ses parents protestent, 186; ses frères Pierre et Jean-Remy se retirent, 186; peine qu'il ressent, 186. J.-B. s'applique à la formation des Maîtres : gagne leur cœur, 186; vertu qu'il leur inspire, 186; leur laisse la satisfaction d'être les auteurs de leur mode de vie, 186; de devenir leurs propres législateurs, 187; s'attache à former leur volonté, 187; les lâches se retirent, 187; en dix mois tout le personnel est renouvelé, 187; départ de M. NYEL pour Rouen, 187.

Nouvelles recrues, 187; J.-B. s'attache à policer cette nouvelle communauté : il l'affermi dans la vertu, 187; achève de les former avant de les envoyer instruire, 187; la première victime [CHRISTOPHE], 187 : son sacrifice ne ralentit pas la ferveur ni les recrues, 187. Bail d'une maison rue Neuve : elle est éloignée du tumulte et des embarras du monde; les maîtres y entrent le 24 juin 1682, 187; l'immeuble est composé de plusieurs corps de logis, donne sur la rue Neuve, face au couvent de Sainte-Claire, 188; J.-B. commence à donner aux maîtres une forme de communauté : un institut est né, et un esprit, 188.

– Maison natale de J.-B. DE LA SALLE : intuitions du chanoine CERF, 242; affirmation gratuite des Frères, 242 : ils font graver l'inscription qu'on y lit encore, 243; cet empressement est dénoncé par Frère MAXIME, 243; les parents de J.-B. y vivent cinq mois avant sa naissance, 243.

SALVAN la situe sur la paroisse Saint-Hilaire : il ignore la rue, 235 n. Frère MAXIME voudrait prouver que J.-B. est né à l'Hôtel Le Vergeur, 115-118 : ses

LA SALLE, J.-B. (suite)

arguments manquent de fondement solide, 129.

V. Reims, Hôtel de La Cloche.

— J.-B. DE LA SALLE et les Maîtres.

V. La Salle, J.-B. de : Institut, origine.

— Maladie, dernière M., 319 n. : les forces de J.-B. déclinent (février 1719), 316; célèbre la messe le jour de la Saint-Joseph, 316 : s'alite définitivement, 316.

Visite du curé de Saint-Sever, 318; il l'exhorte à ranimer ses sentiments de piété, 318; J.-B. est très soumis aux ordres de Dieu, 318.

Il reçoit le saint Viatique : fait des instances pour se lever, se prosterne à genoux à l'approche du saint Sacrement, la joie illumine son visage, 318.

Il reçoit l'Extrême-Onction : la demande, le curé de Saint-Sever la lui administre, 318; la reçoit avec la plus grande présence d'esprit, 318; reste dans un profond silence pendant sept heures, 319; puis dialogue avec ses fils, 319; la parole se fait difficile; il bénit tous les Frères, 319; perd connaissance, 319; on récite les prières des agonisants, 319; recouvre sa lucidité, 319; suprême recommandation aux Frères, 319; une sueur froide le saisit, 319.

Il entre en agonie, 319; se recommande à Notre-Dame, 319; ses dernières paroles, 319; retombe en agonie, 319; dernier effort comme pour aller au-devant de quelqu'un, 319; il expire, 319; ses fils en pleurs, 319; le « saint est mort », 319.

Sa semaine douloureuse, 316-319.

— Mémoires.

V. Biographes, Biographies, Mémoires.

— Monuments.

V. La Salle, J.-B. de, Survie : monuments.

— Mort, funérailles, sépulture.

Mort, 5. Causes de sa mort : corps exténué, vieillesse précoce, rhumatisme récalcitrant, asthme, violent mal de

tête, piquante douleur de côté, 319 n.-320 n. Garde jusqu'au bout la lucidité d'esprit, 305; suprêmes pensées : son âme, son Institut, ses neveux, 305; meurt sur les 4 heures du matin, 305. Age à son décès, 316. Expression de son visage, 320; il est revêtu des ornements sacerdotaux, 320; exposé à la vénération des fidèles, 320; défilé interminable des Frères, clergé, gens de toutes conditions, 320; on lui arrache des lambeaux d'habits, des mèches de cheveux, 320. Acte mortuaire : dressé par une main amie, 316; document 22 : transcription, 315-316; signataires, 316, 323-325; commentaire, 316-325.

Sépulture : dans le caveau de la chapelle de Sainte-Suzanne, 321; une pierre tombale le ferme, 321; DUJARIER-BRESNARD y fait graver une épitaphe, 321.

— Naissance de J.-B. DE LA SALLE, 5 :

Circonstances : à l'Hôtel de La Cloche, 194; cinq mois après le premier testament (1650) de son père, 238; avant terme, 165. Ne serait pas né à l'Hôtel de La Cloche d'après Frère MAXIME, 236 : c'est une supposition appuyée sur une documentation imprécise, 237.

Date. Accord des biographes : né et baptisé le 30 avril 1651, 229; le doute n'est pas recevable, 229; des dates différentes ont été retenues : par le curé de Saint-Hilaire, 229; le procès de béatification, 229; l'adjoint au maire de Reims, 232; l'erreur et ses causes, 232 : décelée par Nicolas LAMBERT, 232 : elle est due au copiste, 232-233.

Tricentenaire de la N. : fêtes grandioses de par le monde entier, 243; à cette occasion une statue a été érigée sur la façade de l'Hôtel de La Cloche, 243; et à la cathédrale, 243. Bibliographie, 243; mémorial commémoratif à Rouen, 329-330.

— J.-B. et le noviciat de Saint-Yon.

Erection : la sympathie des magistrats, l'appui de l'archevêque emportent la

LA SALLE, J.-B. (suite)

- décision de J.-B., 294 n.; il loue la propriété de Saint-Yon, 294 n.; Mgr COLBERT et M. CAMUS DE PONTCARRE couvrent les premiers frais d'installation, 294 n.; Frère BARTHELEMY et ses novices en prennent possession, 294 n.
- Plan de l'ouvrage, 8 : documents qui concernent ses grands-parents : documents 1-8, 38-155; documents qui concernent ses père et mère : documents 9-17, 156-225; documents qui le concernent : documents 18-26, 226-373; documents qui concernent ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs : [volume 2 (*Cahier lasallien* n° 27)].
 - Portraits de J.-B. DE LA SALLE. Portraits graphiques : portrait Rue-de-Sèvres, 322 : son accent de vérité, 322; peint d'après nature, 322; plus ancien que DU PHLY, CREPIN, 322; plus expressif que LEGER I, ERNEMONT, LEGER II, 322; reproduction photographique [LEGER I] à l'église de Brouillet, 138. Portrait moral d'après BLAIN, MAILLEFER, Marcel VIARD : prudence, constance de ses sentiments, volonté tenace, maîtrise personnelle, amour du prochain, identification avec Dieu, 322. Portrait au naturel d'après BLAIN et MAILLEFER, 321 : nez, yeux, traits du visage, voix, couleurs; manières simples; cheveux; grâce assise sur son visage, 321; complexion délicate, naturel doux, ferme, vif, actif, réfléchi, 322.
 - Reliques de J.-B. DE LA SALLE. Après leur transfert à Saint-Yon : profanation en 1793, 370; pierre tombale brisée, cercueil en plomb volé, ossements éparpillés, 370. Châsse : en cuivre doré, poids, 373 n. Lieux où elles furent et sont conservées : Rouen, chapelle des Frères, rue Beauvoisine, 371. Rouen, Pensionnat des Frères, rue Saint-Gervais, 371. Rouen, chapelle de la Pension Renart, 372. Lembecq-lez-Hal (Belgique), chapelle Maison généralice, 372. Rome, chapelle Maison généralice, 372. Prélèvements de R. : en 1887, 1888, 1900, 373 n.; procès-verbal de reconnaissance, 373 n.; relique insigne à la chapelle de l'Hôtel de La Salle à Reims, 373 n.; différentes reliques conservées au salon-reliquaire dudit Hôtel, 373 n. Transfert à Lembecq-lez-Hal (Belgique) : négociations en Cour de Rome, 372; et auprès de Mgr FUZET, 372 : conditions posées par celui-ci, 372; leur arrivée à Hal, 372; réception à la maison de Lembecq, 372 : vénération dont elles sont l'objet, 372. Transfert à Rome : adieux solennels et touchants en Belgique, 372; accueil triomphal en Italie, 372 : principales étapes : Milan, Verceil, Grugliasco, Turin, Gênes, 372; apothéose romaine, 372; chapelle-sanctuaire où elles sont exposées, 373; sont objet de vénération, 373.
 - Sépulture. V. Mort, funérailles, sépulture.
 - Spiritualité, vertus. Grand spirituel du XVII^e siècle, 305; maître spirituel, 268 : dirige des ecclésiastiques dont Pierre GUYART, 268; père d'une nombreuse famille spirituelle, 8; exerce son apostolat auprès des âmes à Rouen, 168. Traits dominants : charité sans bornes pour tout ce qui allait au bien, 182; la charité le pousse à se dessaisir de ses biens, 290; son grand principe de religion est de s'abandonner à la Providence, 269; ami des pauvres et des enfants, 305; ses éminentes vertus, son rare mérite, 270 : contenance, fermeté, résignation parfaite, 269 : elles édifient Charles DE LA GRANGE, 269. Intrigues dont sa vie est semée : affaire BRICOT, 269-270; humiliations que J.-B. endure, 269.
 - Supérieur des Frères et des Ecoles chrétiennes.

LA SALLE, J.-B. (suite)

- Fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, 8; années qu'il a passées avec eux, 316; général des Frères, 296 n.
- Supérieur des écoles de la doctrine chrétienne, 298; supérieur des Ecoles chrétiennes de Reims, 279, 280, 298; supérieur des petits maîtres d'école, 274. Ses successeurs. Ont charge d'âmes : ils doivent les éclairer, 290. Sont à la tête d'un corps professoral : ils sont des orienteurs, 290.
- Survie : biographies, monuments, rues, statues, toiles.
- Biographies. V. Biographes, biographies.
- Monument à Rouen : emplacement, 330; description, 331; bas-relief, 331; inscription disparue, 331; texte, 331 n.
- Rue à Reims qui porte son nom, 282 n.
- Statues : à la cathédrale de Reims, 243; à la façade de l'Hôtel de La Salle, 243 : ce sont des chefs-d'œuvre de LEJEUNE, 243. Toile à Saint-Sever (Rouen) : J.-B. apprend à deux Frères à faire le catéchisme, 332.
- Testament, 5; document 21; transcription, 286-289; commentaire, 289-305; signé le 3 avril 1719, 305; devient exécutif le 7, 305; transcrit par G. RIGAUT, 289 : il en donne le résumé substantiel, 289. Exprime sa grande âme, 289; et le recommande à Dieu, 318; proclame les principes du pur et éternel catholicisme, 289 : ils devront toujours inspirer les Frères, 289 : programme et mot d'ordre tout à la fois, 289.
- Clauses concernant Frère BARTHELEMY, 289 : lui cède et abandonne tous ses livres, 289, 306; tous les meubles de la maison de Saint-Yon, 289, 292, 307; lui remet diverses pièces, 293, 309.
- Clause relative aux biens de l'Institut : réaffirme leur provenance et leur destination, 284.
- Clause concernant Jean-Louis DE LA SALLE, son frère : il le nomme légataire universel des biens de l'Institut, 285; cette preuve de confiance a dû toucher le cœur de celui-ci, 285.
- Recommandations aux Frères des Ecoles chrétiennes : c'est à eux qu'il parle en premier lieu, 284. J.-B. leur recommande : entière soumission à l'Eglise, 318; grande dévotion à Notre-Seigneur, 318; particulière dévotion envers la très Sainte Vierge, 318; et saint Joseph, 318; grand amour pour la sainte communion, 318; et l'exercice de l'oraison, 318; zèle et désintéressement dans l'emploi, 318; union intime entre eux, 318; obéissance aveugle envers les Supérieurs, 318; programme d'ascèse personnelle et portrait du Frère idéal, 318.
- Tuteur de ses frères et sœurs, 7, 215, 216, 290 : désigné par le testament de son père, 196.
- Administrateur des biens de ses frères et sœurs : baille une maison leur appartenant rue des Deux-Anges, 284 n.; deniers mis à intérêt, 291 : ils font partie de la communauté des biens, 291.
- Conseil de tutelle : membres, 215, 216; intervient pour la vente de l'office de conseiller au Présidial de Louis DE LA S., 215, 216.
- Exercice de cette charge, 196, 198; conseil auquel J.-B. devra toujours avoir recours, 196, 198; c'est une lourde responsabilité familiale, 203 : suppléance des père et mère, 203; J.-B. y renonce momentanément, 203 : causes, 203; il est remplacé par Nicolas LES-PAGNOL, 203; J.-B. reprend la tutelle en 1680, 203.
- Voyages à :
Alès, 354; et aux Vans : trouve Frère RENE et MAXIMIN, 354. Châlons-sur-Marne (20 janvier 1676), 245.
Paris (1676). Double objectif : collation du diaconat, 255; plaidoyer pour la cure Saint-Pierre-le-Vieil : cela ne semble pas vraisemblable, 255, 258; explication du témoignage concordant des biographes, 256.

- Reims (1717) : mobiles du voyage, 263.
 Rouen (1705) : il y séjourne de 1705-1709, de 1715-1719, 330.
- LA SALLE, Jean-François de, portemanteau ordinaire du roi, 43 n., 265 n.; fils de Simon et de Rose MAILLEFER, 43 n., 158.
- LA SALLE, Jean-François de, prêtre, bachelier en théologie, puis docteur de la Faculté de Reims, chanoine théologal de Rosoy-sur-Serre, prévôt de Montfaucon, recteur de l'Université de Reims, 43 n., 265; fils de Louis et d'Anne-Louise CROISSET DE NOYERS, 43 n.; petit-cousin de J.-B. DE LA SALLE; proposé par Jean-Louis DE LA S., comme membre de la Société civile de 1700 : refus de J.-B., 261; il avait été signalé à celui-ci en 1719, 265. Habite à Reims rue Large, 265.
- LA SALLE, Jean-Louis de, fils de Louis et de Nicolle MOET, 166; mort en bas âge, 166; ignoré des biographes, 166.
- LA SALLE, Jean-Louis de, prêtre, licencié, puis docteur de Sorbonne, 104 n., 144, 146; séminariste, 8; puis chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 8, 104 n., 146, 298.
- J.-L. et sa famille : fils de Louis et de Nicolle MOET; frère de J.-B. DE LA SALLE; reproduit la vie de Jean-Baptiste, 154; amour pour lui de sa grand-mère, 154; somme qu'il avance à Jacques MOET pour achat de terres aux alentours de Reims et à Ludes, 104 n.
 - J.-L. et le Jansénisme : chanoine appelant, 102 n.; ses sentiments jansénistes, 266; signale comme supérieurs ecclésiastiques des Frères des partisans de la secte, 266 : parmi eux Jean-François MAILLEFER, 267; est exclus des cérémonies du sacre de Louis XV, 102 n.
 - Lettre à Jean-Baptiste, son frère; document 20 : transcription, 260-263; com-
- mentaire, 263-285; motifs de celle-ci, 263; introduction, 263; silence du Fondateur, 263; mention des affaires du temps, 264; échange de souhaits, 264; sans doute reçut-il une réponse, 284.
- J.-L. et le ms BERNARD : le revoit à fond, 237; corrige, rature de nombreux textes, 237 : a laissé intact celui qui fait allusion à la naissance de J.-B., 237; et à son baptême à Saint-Hilaire sans préciser que c'était sa paroisse, 237.
 - J.-L. et les Frères des Ecoles chrétiennes : membre de la Société civile constituée en 1700, 285 n. : stipulant et acceptant pour J.-B., 298; lui fournit 700 livres pour l'achat de la cense d'Acy, 280; achat d'un jardin attenant à la maison des Frères, 300; acquéreur de la mesure Marie DROUET, 279. Légataire universel des biens des Ecoles chrétiennes, 285; désigné par J.-B., 285 : seul représentant de la Société de 1700 à la mort de J.-B., 285 n.; le reste jusqu'au jour de son décès en 1724, 285 n.; Pierre DE LA SALLE, son frère, assure la succession, 285 n.
- LA SALLE, Jean-Remy de, sous-lieutenant au régiment de Navarre, 145; procureur du roi à la Monnaie de Reims, 275, 288; fils de Louis et de Nicolle MOET, 168 [époux de Madeleine BERTIN DU ROCHE-RET]; confondu avec Remy DE LA SALLE, 146; tendresse de sa grand-mère [Perrette LESPAGNOL], 154 : ayant-droit à sa succession; procuration à Jean MAILLEFER, 145, 146.
- Domiciles divers : rue du Marc avec Marie DE LA SALLE en 1672, 181; rue Sainte-Marguerite vers 1679, 181; à Scnlis, 181.
 - Enfants de Jean-Remy : placés sous la tutelle de leur mère en 1716, 275; et la curatelle de M^e MASSON, 275; ils souffrent lourdement de l'incapacité civile de leur père, 304; biens qui leur

- sont légués par J.-B. : rente de deux mille livres, 304; maison des Trois-Puits, 305; rente sur une maison rue de la Vieille-Serrurerie, 305; la donation est révoquée si elle est cause de litige pour sa succession, 305; ce sont les seuls membres de la famille avantagés par le testament de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 305.
- Infirmité de Jean-Remy : allusion volontairement confuse de Jean-Louis, 275; intuition de Georges RIGAULT, 275; dérangement mental, 275 : conséquences civiles, 275; frappé d'incapacité civile et interné : sa femme, ses enfants en souffrent lourdement, 304; J.-B. DE LA SALLE paie deux mille livres pour sa pension, 304.
- LA SALLE, Jeanne de;
[fille d'Eustache et de Catherine CARPENTIER]; femme de Jean MAILLEFER, 158; habitait rue de La Chanvrerie, 161.
- LA SALLE, Jeanne de;
fille de François et de Jeanne LESPAIGNOL; femme de Pierre COCQUEBERT, 48, 160; marraine de Jeanne DE LA SALLE, 160.
V. Cocquebert, Pierre.
- LA SALLE, Jeanne de, Mère Séraphique de Saint-Augustin, 40;
fille de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 40; religieuse de la congrégation Notre-Dame, 40 : prise d'habit, 40 n.; décès, 40.
- LA SALLE, Jeanne de;
fille de Lancelot et de Barbe COCQUEBERT; baptisée à Saint-Michel, 160; morte et enterrée paroisse Saint-Denis, 45, 160.
- LA SALLE, Jeanne de;
[fille de Jean et de Marie FLAMAIN], femme de Jean FRIZON, 41 n.; [et en secondes noces de Philippe HIBERT, veuf de Claude ROUSSELET].
- LA SALLE, Jeanne de;
fille de Simon et de Simonne DROUIN, 158, 206.
- LA SALLE, Lancelot de, *alias* Anselme et Poncellet, marchand, 43, 206; bourgeois de Reims, 162;
fils de François et de Jeanne LESPAIGNOL; mari de Barbe COCQUEBERT, 43, 45, 49, 69, 191 : descendance, 43-46, 191; habite l'Hôtel de La Cloche, 45, 191, 193; testament, 69; décès, 156, 193. Propriétaire de la maison de La Cloche, 45, 69, 94; construit le bâtiment de 1632, 72, 88; agrément avec Jeanne BRIFFOTEAU pour la construction d'une cheminée, 95 n.
- LA SALLE, Lancelot de [marchand drapier, bourgeois de Reims],
mari de Rose LE FONDEUR, 48.
- LA SALLE, Louis (Louys) de;
fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 39; baptême et décès, 39.
- LA SALLE, Louis (second du nom), écuyer, conseiller secrétaire du roi maison et couronne de France, lieutenant des habitants de Reims, 41, 50;
fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 41, 50; époux de Marie COCQUEBERT, 41, 50 : dispense de consanguinité, 41 n.; descendance, 41; noblesse, 41 n.; thèse, 213.
- LA SALLE, Louis de, avocat en Parlement, 54; conseiller au Siège royal et présidial de Reims, 54; père de saint Jean-Baptiste DE LA SALLE, 104.
- Fils de Lancelot et de Barbe COCQUEBERT, 156 : document 9; transcription, 156; commentaire, 156-161; prénom, 156; parrain et marraine, 156; ses frères et sœurs, 158-160.
- Ses biens et propriétés :
Cense à Tinquieux, 209; échange avec Simon DE LA SALLE son frère, 209. Maisons à Reims : rue des Deux-Anges, 284 n. : louée au sieur PILOTEL, 284 n.;

- J.-B. et Marie DE LA SALLE solidairement la baillent à Jean VUIBERG, 284 n. Maison au Marché-aux-Draps, 70. Vignes à Ay et Mareuil : vendues à PHILIPPONAT, 209; rachetées par J.-B., 210 n. Inventaire après décès non retrouvé, 181; vente de ses biens par LEPOIVRE, 181.
- Ses domiciles à Reims : maison ou Hôtel de La Cloche, 55; maison ou Hôtel rue Sainte-Marguerite, 56. Hôtel de La Cloche : habite rue de La Chanvrerie, 161; à la maison de La Cloche, 235; où sa présence est signalée, 5, 191. Habite avec sa mère [Barbe COCQUEBERT] la maison de La Cloche, 45 : en 1651, 53; en 1652, 54, 55; Louis DE LA S., aura la jouissance pendant neuf ans de la partie qu'il occupe à la mort de sa mère, 54, 69; jouissance effective, 54-56; devient propriétaire de la moitié de l'Hôtel de La Cloche, 56, 69, 94 : probablement l'immeuble NOEL, 88 : l'actuelle annexe de l'Hôtel de La Salle, 88; il ne l'a pas sous-loué, 88, 88 n.; le revend à son frère Simon, 70; date à laquelle Louis DE LA S. le quitte, 178. Hôtel rue Sainte-Marguerite. Achat dudit Hôtel, 70 : document 11 : transcription, 170-172; commentaire, 172-190. Situé au cœur de la ville, 180; à quelques pas de la cathédrale, 180; non loin de Saint-Symphorien, de Saint-Etienne, de Saint-Pierre-aux-Dames, 180. Louis DE LA S. y demeure, 195; l'habite pendant sept années, 180; Nicolle MOET pendant six ans, 180. Mis à louage après la mort de Louis DE LA S., 181 : reste à J.-B., 181; il l'habite avec ses frères Jacques-Joseph, Jean-Louis et Pierre, 181.
 - Louis DE LA S. et sa famille : affection qu'il porte à sa mère [Barbe COCQUEBERT], 45 : soins qu'il lui prodigue, 207; il est avantagé dans le codicille de celle-ci, 53, 54. Union et entente entre proches-parents, 203; exécuteur testamentaire de Pierre DOZET : érection de la chapelle Saint-Jean à la cathédrale de Reims, 210 : contrat passé, 210 n.
 - Louis DE LA S. magistrat : Avocat en Parlement, 104, 208 : dispense d'âge, 208; examen, 208; serment, 208. Conseiller au Présidial de Reims, 54, 104, 162, 191, 195, 208, 228 : prise de possession, 208, 208 n. Vente de son office après son décès : document 15 : transcription, 215-216; commentaire, 216-218; office déclaré vacant, 215; levé au profit de ses enfants, 215; taxation aux parties casuelles, 215; quittance de finance, 215; vente au profit de Louis FREMYN, 216 : prix en principal, 216; prix pour le marc d'or, 216; coût des lettres expédiées, 216. Magistrat, 207-209 : le premier des DE LA SALLE à exercer une profession libérale, 207; activité professionnelle, 208-209; devoirs professionnels, 6-7.
 - Mariage avec Nicolle MOET DE BROUILLET, 45. Contrat de mariage, 238; document 10 : transcription, 162-164; commentaire, 164-169; date, 163, 164; le contrat est passé chez M. DE BROUILLET, 163. Biens afférents à la communauté conjugale : mariage à parts égales, 164 : conformité à la *Coutume de Champagne*, 164; condition sociale des époux inégale, 164 n.; biens naissants, 162; somme allouée à Louis DE LA S., 53; bagues et bijoux donnés à sa future épouse, 163 : décharge en cas de décès, 163; douaire préfix rachetable, 163; frais du festin et banquet, 163, 164; biens acquêts des époux, 291; leurs conquêts s'élèveraient à cent mille livres, 291 : mais la recette totale de sa succession n'atteint que soixante-dix-sept mille, 291. Domicile : Louis DE LA S. aurait rejoint Nicolle MOET à l'Hôtel Le Vergeur

- après leur mariage selon Frère MAXIME, 238 : c'est une simple supposition sans argument de base, 169, 238; selon toute vraisemblance à l'Hôtel de La Cloche, 169. Enfants nés du mariage : nombre, 165, 166; erreurs des biographes, 166; liste établie par DUCHENOY, 166; complément, 167. Ils ne sont pas nobles, 109; et n'ont jamais porté ce titre, 109 : la noblesse de ventre n'anoblit pas, 109. Le baptême leur fut administré dans la paroisse de leurs parrains, 239 : tableau qui illustre cette coutume, 240-241. Leur âge à la mort de leurs parents, 168; situation de vie : ecclésiastiques, religieux, magistrats, mariés, 168; fidélité à la tradition de la famille, 168; lieu de sépulture, 168; part de Dieu, 168. Petits-enfants des époux DE LA SALLE-MOET, 168.
- Union conjugale : fréquence des naissances, 167; administration du baptême, 167; mortalité des enfants, 167; mortalité des adultes, 167; causes des décès, 167. Durée de l'U. c., 167; survivance du mari, 167. Constantes familiales, 168 : qualités humaines, religieuses, sociales, 168; hérédité morale des enfants, 168. Dissolution de l'U. c. par la mort de l'épouse, 291; Louis DE LA S. en fut fort affligé, 225.
- Maladie, mort, sépulture :
Derniers moments : adieux à la vie, 211; reçoit les derniers sacrements, 211; médecins, 211; testament (V. Testament), 211. Mort : soudaineté de celle-ci, 203 : témoignage de J. MAILLEFER, 203; document 14 : transcription, 205; commentaire, 205-214; ceux qui le veillèrent, 211; les cloches sonnent le glas, 211; âge à son décès, 192, 207.
Sépulture, 205. Cortège funèbre : les prêtres et les fabriciens de la paroisse y participent, 211-212; corps représentés, 212; cortège des religieux, 212; regrets et prières, 212; heures déchirantes vécues par J.-B., 212; trajet emprunté, 180; présidence du deuil, 212; enterré au cimetière de Saint-Symphorien, 180, 212, 242 n.
 - Noblesse : noble homme, 55, 195, 197, 212 : simple vocable honorifique, 197; de famille très honorable, non noble, 109; sa femme [Nicolle MOET] noble d'origine perd ce privilège à son mariage, 109.
 - Personnalité humaine :
Etudes au Collège des Bons-Enfants, 207; à la Faculté de Droit, 207; lettré, 6, 207; son goût pour la musique, 207; sa société habituelle, 7; sa prétendue thèse de philosophie, 213; livre des *Coutumes de Reims* qui lui aurait appartenu, 212 : authenticité contestée, 212 n. Bon citoyen, 209; conseiller échevin, 209; administrateur de l'Hôpital général, 209; auditeur des comptes de Saint-Symphorien, 209.
Grand chrétien : foi profonde, pratique religieuse, 211; paroissien de Saint-Symphorien : considération dont il jouit, 180 n.; auditeur des comptes de la paroisse, 180 n.; achète un banc d'église, 180 n.
Père de famille : père d'un saint, 104, 210; part prise à sa formation, 210, 210 n.
 - Testament de Louis DE LA SALLE :
premier testament en 1650 : document 12 : transcription, 191; commentaire, 191-194 : lieu où il fut passé, 191, 193, 172; daté à l'Hôtel de La Cloche, 238; testateurs, 191; clauses, 191; domicile du testateur, 191; signature, 191, 192; authenticité, 192; empressément à faire testament, 192.
Second testament en 1672; document 13 : transcription, 195-197; commentaire, 197-204; formule testamentaire, 203; brièveté, 203; testateur, 195; domicile, 195, 198; ordonnance des dernières volontés, 195 : recommandation de son âme, 195; acquittement de ses dettes, 195; lieu d'inhumation, 196;

- funérailles, 196. Clauses principales : nomme J.-B. DE LA SALLE tuteur de ses frères et sœurs, 196; conseil de tutelle, 196, 198; remplacement des membres, 196; exécuteur testamentaire, 196-197. Testament dicté aux notaires, signé, 197, 198 : témoins idoines, 198. Inventaire après décès non retrouvé, 181; montant de sa succession, 291.
- LA SALLE, Louis de;
fils de Louis et de Marie COCQUEBERT, 41 n.
- LA SALLE, Louis de, noble homme, sgr de l'Étang, porte-manteau ordinaire du roi, fourrier de la grande fauconnerie, 43 n., 158;
fils de Simon et de Rose MAILLEFER, 43 n., 158; époux d'Anne-Louise CROISSET DE NOYERS, 43 n., 71, 158 : leur descendance, 43 n., 71. Décès, 71.
Propriétaire de l'Hôtel de La Cloche, 71, 88; déclaration de ses biens, 71 : saisie réelle, 71; litige à propos de sa succession, 71 : inventaire des meubles de celle-ci, 71 n.
- LA SALLE, Louis-Armand de;
fils de Louis et d'Anne-Louise CROISSET DE NOYERS, 44 n.
- LA SALLE, Louis-François de;
fils de Louis et de Marie COCQUEBERT, 41 n.
- LA SALLE, Louise-Catherine de;
fille de Simon et de Marie-Michelle FOURNIER; femme de Jean-Antoine NOBLET DE ROMERY, 178; domiciliée à Paris, rue du Puits, 178 n.
V. Noblet de Romery, Jean-Antoine.
- LA SALLE, Louise-Nicolle de;
fille de Louis et de Marie COCQUEBERT; cousine de saint J.-B. DE LA SALLE, 42 n.; femme d'Armand-Auguste BAUDON, 41; épouse en secondes noces de Nicolas-Remy FRIZON DE BLAMONT, 41.
- LA SALLE, Marguerite de;
fille de Lancelot et de Rose LE FON-
DEUR; femme d'Oudart COCQUEBERT, 48.
V. Cocquebert, Oudart.
- LA SALLE, Marie de;
[fille de François et de Jeanne LESPA-
GNOL]; femme de Jean COCQUEBERT, 39.
V. Cocquebert, Jean.
- LA SALLE, Marie de, Mère Marie de Saint-Etienne;
fille de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT, 40 : religieuse de la Congrégation Notre-Dame, 40 : profession, 40.
- LA SALLE, Marie de;
fille de Lancelot et de Barbe COCQUEBERT, 158, 207; femme d'Antoine FREMYN, 44, 54, 158, 207; habite rue de La Chanvrerie, 160; testament, 44 n., 160 n.; enterrée en la chapelle Sainte-Barbe aux Cordeliers, 44 n., 160 n.
V. Frémyn, Antoine.
- LA SALLE, Marie de, Sœur Sainte-Rosalie;
fille de Louis et d'Anne-Louise CROISSET DE NOYERS; religieuse à Saint-Etienne de Reims, 43 n.
- LA SALLE, Marie de;
fille de Louis et de Nicolle MOET, 136, 165; musicienne, 207 n.; émancipée sous la curatelle de Simon DE LA SALLE, 203; va habiter rue du Marc après la mort de son père, 181 : avec Jean-Remy à qui elle sert de mère, 181; prix de son banc à l'église Saint-Symphorien, 180 n.; fournit des renseignements sur les premières années de Jean-Baptiste, 265. Femme de Jean MAILLEFER, 6, 8, 181 : ils habitent rue Saint-Etienne, 181.
V. Maillefer, Jean.
- LA SALLE, Marie-Anne de;
fille de Louis et de Nicolle MOET, 165, 166; morte en bas âge, 166.
- LA SALLE, Marie-Anne de;
fille de Louis et de Marie COCQUEBERT, 41 n.
- LA SALLE, Marie-Rose;
fille de Pierre et de Françoise-Henriette

- BACHELIER; femme de Jacques FREMYN, 44, 218.
- LA SALLE, Menault de;
[fils de Lancelot et de Marie RIVELART];
époux de Marie SYMONNET, 68 n., 85 n.;
convoite les *Verts-Maillets*, 85 n.
- LA SALLE, M. de.
Habite rue du Temple, 111 n.
- LA SALLE, marquis de.
Loge chez madame FREMIN, rue du
Marc, au sacre de LOUIS XV, 111 n.
- LA SALLE, Nicolas de, conseiller du roi,
président au grenier à sel de Reims,
283 n. [coudre de la paroisse Saint-
Jacques];
[fils de Jean et de Marie FLAMAIN;
époux de Nicolle DALLIER].
- LA SALLE, Nicolas de, marchand, échevin
de l'Hôtel de Ville, capitaine en chef
des arquebusiers de Reims, 50;
fils de Jean et de Nicolle MARLOT; mari
de Jeanne COCQUEBERT, 50.
- LA SALLE, Pierre de, conseiller au Prési-
dial de Reims, 8, 144, 273 n., 298;
doyen des conseillers au même Prési-
dial, 218;
fils de Louis et de Nicolle MOET, 168;
baptême : J.-B. son frère est parrain, 5;
fréquente le Collège des Bons-Enfants,
180; n'a pas été pensionnaire à Senlis,
278 n.; [époux de Françoise-Henriette
BACHELIER] : mariage de leur fille Marie-
Rose, 218.
- Administrateur des biens des Ecoles
chrétiennes : stipulant pour J.-B. pour
l'acquisition d'une maison à Mazarin,
273 n.; prend la succession de Jean-
Louis à la tête de la société constituée
en 1700, 285 n.; en assure la continuité,
285 n.; parfait les statuts, 285 n.
- LA SALLE, Pierre de, chanoine de Sainte-
Geneviève, 42; sous-prieur à Blois, 42;
fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT,
42; peu éloquent, 42.
- LA SALLE, Poncelet de, 43.
V. La Salle, Lancelot de.
- LA SALLE, Remy de;
fils de Louis et de Nicolle MOET;
mort en bas âge, 166; confondu avec
Jean-Remy, 166.
- LA SALLE, Rose-Marie, chanoinesse de
Saint-Augustin, religieuse à Saint-
Etienne, 8, 180;
fille de Louis et de Nicolle MOET, 165;
baptisée à Saint-Michel : Frère MAXIME
en conclut que ses parents habitaient
sur cette paroisse, 242; ce n'est pas le
cas, 242.
- LA SALLE, Simon de;
fils de Jean et d'Antoinette COCQUEBERT,
39; mari de Rose MAILLEFER, 39.
- LA SALLE, Simon de, sgr de l'Etang et du
Vicieuxmoulin, fourrier de la grande
faucounerie du roi, 206; honorable
homme, 196; bourgeois de Reims, 196;
fils de Lancelot et de Barbe COCQUE-
BERT, 43, 158, 206; mari en premières
noces de Simonne DROUIN, 158, 206; et
en secondes noces de Rose MAILLEFER,
43, 158, 206 : descendance : 43 n., 158;
habite rue de La Chanvrerie, 161.
- Exécuteur testamentaire de Louis DE
LA SALLE, 196 : membre du conseil de
tutelle de J.-B., 196; curateur de J.-B.
et Marie DE LA SALLE, 203, 215.
- Simon DE LA S., et l'Hôtel de La
Cloche : légataire universel de Barbe
COCQUEBERT, 54, 69; en est l'unique
propriétaire, 71, 88; cession d'une
moitié à Louis DE LA SALLE, 88;
rachète la moitié abandonnée par celui-
ci, 56. Propriétaire de la *Croix d'Or*,
alias Hôtel de La Cloche, 71 n.
- LA SALLE, Simon de, maître ordinaire en
la Chambre des Comptes, 41;
fils de Louis et de Marie COCQUEBERT,
41; époux de Marie-Michelle FOUR-
NIER, 41, 178.

- LA SALLE, Simon de;
 fils de Louis et de Nicolle MOET;
 baptisé à Saint-Michel: on ne peut
 conclure que ses parents étaient établies
 sur cette paroisse, 242; mort en bas âge,
 166.
- LA SALLE, Simon-Philbert de, sgr de
 l'Étang, conseiller au Présidial de
 Reims, 283; co-propriétaire et admi-
 nistrateur des biens des Ecoles chré-
 tiennes de Reims, 283;
 fils de Louis et d'Anne-Louise CROISSET
 DE NOYERS, 127 n.; mari d'Elisabeth
 CLICQUOT, 43 n., 127 n. : sans postérité,
 127 n.; décédé à Paris, 43 n., 127 n.
 Héritier de son frère Jean-François,
 265. Livre des comptes ou livre de
 raison, 127 : conservé à Rome, 127.
 Propriétaire de plusieurs maisons à
 Reims : rue Barbate [Barbâtre], 127 n.;
 rue de la Belle-Image, 127 n.; rue du
 Cloître, 111 n.; rue de Contray, 127 n.;
 rue des Trois-Ruelles, 127 n.; rue de
 Venise, 127 n.
- LA SALLE-ALLAN [Nicolas, mari de Cathe-
 rine-Charlotte ALLAN].
 Habitent rue de la Grosse-Clef, 111 n.
- LA SALLE-MAILLEFER [Marie DE LA SALLE,
 femme de Jean MAILLEFER], 148.
- LA SALLE DE ROCHEMAURE, comte, 212;
 camérier de Sa Sainteté, 212 n.; com-
 mandeur de saint Grégoire, 212 n.
 Armoiries, 329; offre le livre des *Cous-
 tumes de Reims* ayant appartenu à Louis
 DE LA SALLE, 212 n. : cette attribution
 ne semble pas fondée, 212 n.
- LASLIER, Roger, conservateur de la Biblio-
 thèque municipale de Reims, 9.
- LASNIER.
 Bail à Brouillet, 133.
- LAVAL, Pierre de, prêtre du diocèse de
 Reims, 264.
 Achat de maison, 297.
- LAVERGNE DE TRESSAN, Louis, archevêque
 de Rouen.
 Remplacé par Nicolas DE SAULX-
 TAVANNES, 344.
- LAUNOIS, Nicolas, curé à Mézières.
 Aurait permuté sa cure pour la pré-
 bende canoniale de J.-B. DE LA SALLE,
 248; son nom ne figure pas sur les
 répertoires du Chapitre de Reims, 248.
- LEBE.
 Souscrit l'*acte original de 1676*, 291.
- LE BEL, Anne;
 fille de Jean et de Marguerite NOBLET,
 136; femme de Thierry MOET DE BRON-
 VILLE, 136.
 V. Moët de B., Thierry.
- LE BEL, Jean, écuyer, sgr de Sors et de
 Sérigny.
 Anobli par Henri III; époux de Mar-
 guerite NOBLET, 136.
- LE BOUTILLIER, François, archevêque de
 Sens, 112 n.
- LE CAMUS, Claude,
 femme de Claude PELLOT, 366.
 V. Pellot, Claude.
- LE CARLIER (Famille).
 Apparentée aux DE BIGNICOURT, 43 n.
- LECLERC, Colart, dit Mouet, marchand
 bourgeois à Reims, 106; échevin de la
 ville de Reims, 106.
 Raison du changement du patrony-
 mique, 106; ce changement est prouvé
 historiquement, 107. Epitaphe portant
 son nom, 107 n.
- LECLERC, Pierrart, ou Eylard;
 fils de Colart LECLERC, dit MOUET, 106.
- LECLERC, Pierre;
 mari de Françoise COCQUEBERT, 48 n.
- LE DUC, [Anne]-Charlotte;
 seconde femme de Thomas JOSSETEAU,
 140, 140 n. : descendance, 140 n.
 V. Jossseteau, Thomas.

- LEFEBVRE, François.
Habite Reims, faubourg Cérés, 281.
Legs pour contribuer à l'établissement des Ecoles chrétiennes de Reims, 281.
- LEFEBVRE, Jeanne;
femme de Jean-Baptiste BRODART, 274 n.
V. Brodart, Jean-Baptiste; Brodart, Madame; Brodart, héritiers.
- LEFEVRE, notaire à Reims, 82.
- LEFEVRE, Elisabeth;
femme de François TRONSON.
V. Tronson, François.
- LEFEVRE, Frère, Pierre Lefèvre.
Employé à la librairie *Aula*, 90.
- LEFEVRE DE CAUMARTIN, François, commissaire à la recherche de la noblesse, 132.
- LEFEVRE DE CAUMARTIN, Louis-François, commissaire de Sa Majesté pour la recherche de la noblesse en Champagne, 108.
Catalogue des gentilshommes du royaume : les MOET y figurent, 108.
- LE FLORINIER, Germain;
époux de Guillemette de l'HOSPITAL; sa veuve se remarie avec Nicolas MOET, 136.
- LE FLORINIER, Pierre;
fils de Germain et de Guillemette de l'HOSPITAL, 136.
- LE FLORINIER, Roberte;
fille de Germain et de Guillemette de l'HOSPITAL, 136.
- LE FLORINIER, Thomas;
fils de Germain et de Guillemette de l'HOSPITAL, 136.
- LE FOLMARIE, Perrette;
femme d'Hubert FERET DE MONT-LAURENT, 65 n.
V. Féret de Montlaurent, Hubert.
- LE FONDEUR, Rose;
femme de Lancelot DE LA SALLE, 48.
V. La Salle, Lancelot de.
- LE FORESTIER, E., 342.
- LE FRANC, Elisabeth;
femme délaissée de Joseph LEBRUN, 283 n.; sa maison rue des Deux-Anges est adjugée à Henry-Charles LEFRANC, 283 n.
- LEFRANC, Henry-Charles;
acquéreur de la maison d'Elisabeth LEFRANC, 283 n.
- LE FRICQUE, André;
mari de Renée LESPAGNOL, 140.
- LEGENBRE, plan de Reims, 282.
- Léger I*, portrait de J.-B. DE LA SALLE, 322.
- Léger II*, portrait de J.-B. DE LA SALLE, 322.
- LE GORLIER (Famille).
Apparentée aux LESPAGNOL, 152; aux MOET, 103 n.
- LE GORLIER, Isabelle;
fille de Jacques et de Marie LESPAGNOL; femme de Nicolas BRAUX DE SORTON, 220.
V. Braux de Sorton, Nicolas.
- LE GORLIER, Jacques, sgr de Verneuil-sur-Marne, procureur au Bureau des finances à Châlons, 220;
époux de Marie LESPAGNOL, 102 n.
- LE GRAND, notaire royal à Paris, 145.
- LEGRAND, Jean, curé de Saint-André, 265;
chanoine de Sainte-Balsamie, 265-266.
- LEGRAND, Pierre;
mari de Barbe DE LA SALLE; domicilié rue du Marc en l'an X, 120 n.
- LEGROS, Gérard.
occupe la moitié de l'Hôtel de La Cloche, 68; il le vend à Jeanne CACHETTE, 68.
- LEGROS, Madeleine;
femme du sieur DERVIN; vend un jardin attenant à la maison des Frères, 300, 301.

- LEJEUNE, sculpteur à Paris.
Exécute la statue de J.-B. DE LA SALLE à la cathédrale de Reims, 243; et celle posée sur la façade de l'Hôtel de La Salle, 97 n., 243.
- LELEU, Antoine, notaire à Reims, 160 n., 172.
- LELEU, Catherine;
femme de Jérôme LESPAGNOL, 140.
V. Lespagnol, Jérôme.
- LELONG, Claude, curé de Saint-Sever à Rouen, 329, 344.
- LELONG, François, curé de Saint-Sever à Rouen, 329, 344.
- LEMAIRE, Elisabeth-Thérèse;
archiviste de la ville de Reims, 9.
- LEMERCIE [Lemercier], notaire à Paris, 293 n., 298.
- LE NOIR, Guillaume, secrétaire du roi, 112 n.
- LE NOIR, Nicolas.
Doit une rente annuelle à Anne POTOU, 276.
- LEON, Frère, secrétaire général de l'Institut des Frères, 232.
- LEON DE MARIE, Frère.
Editions photographiques, 28; centre historique qui porte son nom, 9.
- LEONE DI MARIA, Frère, postulateur général.
Attestation de relique offerte à l'Hôtel de La Salle, 345.
- LE PELLETIER DE BEAUPRE, Jacques-Louis, maître des requêtes, 111 n.
- LE ROUX, Jean, Frère Joseph, directeur des Frères de Reims, 279.
« Bourgeois de Reims », 280 n.; fournit sept cents livres pour achat de la mesure Marie DROUET, 279; promet de faire agréer ladite acquisition, 279; et de payer une rente annuelle à Barbe VISCOT, 280 n.
- LE ROY, curé de Saint-Sauveur à Rouen; succède à Louis DESHAYES, 369.
- LEROY, Hubert, gérant de la librairie *Aula*, 90.
- LEROY-MIRON.
Maison rue Saint-Etienne, 92.
- LESCAILLON, Colesson.
Surcens pour la maison de La Cloche, 58, 59, 60, 63; propriétaire de la maison *les trois Rois*, 58 n.
- LESPAGNOL (Famille).
— Orthographes variables : Lepagnol, L'Epagnol, L'Espagnol, Lespaignol, l'Espaignol, 103.
— Remonte à Jean LESPAIGNOL, 103. Apparentée aux BARROIS, 152; CALLOU, 152; COCQUEBERT, 47, 152; COLBERT, 152; FRIZON, 152; LE GORLIER, 152; MOET, 103 n., 152; DE MONTGEOT, 152; ROBIN DE LA BARRE, 152; Y DE SERAUCOURT, 152.
- LESPAGNOL, André;
fils de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 104 n.; ne vit qu'un jour, 104 n.
- LESPAGNOL, Antoine-Jean-Baptiste;
mari d'Henriette-Elisabeth COCQUEBERT, 120 n. : domiciliés rue du Marc l'an X, 120 n.
- LESPAGNOL, Charlotte;
fille de Claude et de Pérette FREMYN; femme de Gérard JOSSETEAU, 140, 140 n. V. Josseteau, Gérard.
- LESPAGNOL, Christophe;
fils de Claude et de Pérette FREMYN; mari d'Anne JOSSETEAU, 140, 140 n.
- LESPAGNOL, Claude;
fils de Jean et de Jeanne LOREIGNOL; mari de Pérette FREMYN, 139, 141 : descendance, 140; parrain de Perrette LESPAGNOL, 139.
- LESPAGNOL, Claude;
fils de Claude et de Pérette FREMYN : décès, 140.

- LESPAGNOL, Claude, vicomte de Bouilly, sgr d'Artaize, Onrezy, Le Vivier, Malvoisin, 102; procureur au Présidial de Reims, 131, 219; lieutenant des habitants de Reims, 102, 131, 219. Fils de Jean et d'Isabeau COCQUEBERT, 102, 219; mari de Nicolle MOET, 102, 131 : leurs enfants, 102 n. Inaugure la statue de Louis XIII à l'Hôtel de Ville de Reims, 102; parrain de Nicolle MOET, 219.
- LESPAGNOL, Elisabeth;
fille de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 104 n.; femme de Jacques FREMYN, 104 n., 147, 158 n.
V. Frémyn, Jacques.
- LESPAGNOL, Elisabeth;
fille de Claude et de Pérette FREMYN, 140.
- LESPAGNOL, Elisabeth;
fille de Claude et de Nicolle MOET;
femme d'Antoine DEY DE SERAUCOURT, 102 n.
V. Dey de Séraucourt, Antoine.
- LESPAGNOL, Elisabeth.
V. Lespagnol de Villette, Elisabeth.
- LESPAGNOL, Gérard;
fils de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 103 n.; ne vit que huit jours, 103 n.
- LESPAGNOL, Gérard;
[fils de Jean et de Marie BRIOTIN], mari de Jacqueline BOUCHER, 70 n.; leur fille [Pérette], épouse Gérard COLBERT, 70 n.
- LESPAGNOL, Isabeau;
fille de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 104 n.; femme de Simon COCQUEBERT, 105, 147, 178 n.; habite rue de Tambour à l'enseigne du *coq*, 104 n.; marraine de Simon MOET, 105.
V. Cocquebert, Simon.
- LESPAGNOL, Isabeau;
fille de Claude et de Pérette FREMYN;
femme d'Oudart FRIZON, 140.
V. Frizon, Oudart.
- LESPAGNOL, Jacqueline;
fille de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 104 n.; femme de Jean ARNOULET, 104 n., 147.
V. Arnoulet, Jean.
- LESPAGNOL, Jacqueline;
[fille de Jean et de Jeanne LOREIGNOL];
femme de Charles COCQUEBERT, 47 n.
V. Cocquebert, Charles.
- LESPAGNOL, Jean [premier auteur connu de la famille LESPAGNOL], époux de Marie BRIOTIN, 103.
- LESPAGNOL, Jean;
fils de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 103 n., 147; [décédé sans alliance en 1636].
- LESPAGNOL, Jean, sgr de Fontenoy, lieutenant des habitants de Reims, 140 n., 220. [Fils de Gérard et de Jacqueline BOUCHER]; mari d'Isabeau COCQUEBERT, 102, 140 n., 220.
- LESPAGNOL, Jean.
[Fils de Jean et de Marie BRIOTIN];
époux de Jeanne LOREIGNOL, 147.
- LESPAGNOL, Jeanne, [religieuse à Saint-Pierre-les-Dames à Reims];
fille de Claude et de Pérette FREMYN, 140.
- LESPAGNOL, Jeanne (Jehanne).
[Fille de Jean et de Jeanne LOREIGNOL];
femme de François DE LA SALLE, 48, 49; marraine de François DE LA SALLE, 44, 158; de Jeanne LESPAGNOL, 104 n.; et de Nicolas LESPAGNOL, 103 n. Devenue veuve, habite rue des Ménestriers, 235 n.
- LESPAGNOL, Jeanne;
fille de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 104 n.; parrain et marraine de baptême, 104 n.; femme de Jacques OUDAN, 104 n., 147.
V. Oudan, Jacques.

- LESPAGNOL, Jérôme [conseiller en l'Élection de Reims];
fils de Claude et de Pérette FREMYN;
mari de Catherine LELEU, 140.
- LESPAGNOL, Lancelot;
fils de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 103 n.; décédé le lendemain de sa naissance, 103 n.
- LEPAGNOL, Louis;
époux de Marie-Antoinette LEPAGNOL, 120 n.; domiciliés rue du Marc en l'an X, 120 n.
- LESPAGNOL, Louis, sgr de Bouilly, procureur du roi au Présidial de Reims;
fils de Claude et de Nicolle MOET;
époux de Jeanne DE MONBETON, 102 n., 220.
- LESPAGNOL, Marie, religieuse à Saint-Pierre-les-Dames à Reims, 140;
fille de Claude et de Pérette FREMYN, 140.
- LESPAGNOL, Marie;
fille de Claude et de Nicolle MOET;
femme de Jacques LE GORLIER, 220.
V. Le Gorlier, Jacques.
- LEPAGNOL, Marie;
fille de Jean et de Jacqueline DE LA SALLE, femme de Pierre DE MONTGEOT, 44.
V. Montgeot, Pierre de.
- LEPAGNOL, Marie-Antoinette;
femme de Louis LEPAGNOL, 120 n.
V. Lépagnol, Louis.
- LESPAGNOL, Nicolas, lieutenant des habitants de Reims, 147;
fils de Jean et de Jeanne LOREIGNOL, 147; mari de Jeanne COCQUEBERT, 103, 139, 147; descendance, 147; pose la première pierre de l'Hôtel de Ville de Reims, 147; possède une cense à Bethny, 145, 149 n.
- LESPAGNOL, Nicolas;
fils de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT; né et décédé le même jour, 103 n.
- LESPAGNOL, Nicolas, gentilhomme ordinaire de Madame la duchesse d'Orléans, 104 n.;
fils de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, époux de Marie COCQUEBERT, 104 n.; tuteur des frères et sœurs de J.-B. DE LA SALLE, 203.
- LESPAGNOL, Nicolas-Antoine, écuyer, sgr de Cour et de Villette, chevalier d'honneur au Présidial de Reims, 112 n.;
[fils de Simon et de Marie-Anne DE BIGNICOURT]; époux de Catherine-Madeleine PETIT, 112.
- LESPAGNOL, Nicolas-Simon [sgr de Court, conseiller au Parlement de Metz, époux de Marie-Simonne-Pérette CHRETIEN DE RAFFAY]. Baille aux frères BRUYANT une maison rue du Marc, 127; redevance annuelle, 127; conclusion de Frère MAXIME, 127.
- LESPAGNOL, Nicole;
fille de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 104 n.; enterré au cimetière de Saint-Hilaire, 104 n.
- LESPAGNOL, Perrette (Pérette);
fille de Gérard et de Jacqueline BOUCHER; femme de Gérard COLBERT, veuf de Jeanne COUVERT, 70 n.
V. Colbert, Gérard.
- LESPAGNOL, Perrette (Pérette);
dernière des quinze enfants de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 103; ses ascendants, 103.
- Armoiries : leur devise, 154.
- Décès et sépulture, 151. Document 8; transcription, 151; commentaire, 151-154; récit de Jean MAILLEFER, 152. Présidence du deuil, 151; regrets à sa mort, 154; tribut de vénération, 154, 243. Meurt à sa maison rue du Marc, 126 : ce n'est pas l'Hôtel Le Vergeur, 152; si elle n'était que locataire, elle n'a pas pu le léguer à sa succession, 126.

- Domicile : maison habitée par Perrette L., 152. Séjour à Brouillet : loue les deux censés, 132; réservation qu'elle y fait, 132; a-t-elle vécu à Rilly-la-Montagne, 134.
 - Grand-mère aimante, 152-154 : de J.-B. DE LA SALLE, 152; figure vénérable, 152.
 - Perrette LESPAGNOL, Jean-Baptiste et sa famille.
Exécuteur testamentaire de Louis DE LA SALLE, 153, 196; membre du conseil de tutelle de J.-B., 196; sa marraine, 228, 243; affectueuse tendresse pour son premier petit-fils, 152 n.; conseillère de J.-B., 153; l'accompagne dans la vie, 153; le soutient quand il fonde son Institut, 153; le visite dans sa maladie, 153. Sollicitude pour Marie DE LA SALLE, 153; pour Jacques-Joseph, 154; pour Jean-Louis, 154; pour Jean-Remy, 154.
 - Mariage avec Jean MOËT DE BROUILLET, 104, 162; elle ne compte alors que quinze ans, 102; leurs nombreux enfants, 104-106; petits-enfants, 152; arrière-petits-enfants, 153. Document 3 : transcription, 101; commentaire, 101-129.
 - Naissance et baptême : original introuvable à Reims, 101, 101 n.; copie : document 6; transcription, 139; commentaire, 139-143; marraine de baptême, 101.
 - Succession de Perrette L., 134 n., 238; héritière sauf les droits seigneuriaux, 132; biens afférents à sa succession, 126 : document 7; transcription partielle, 144-146; ayants-droit, 148; lots de partage, 144-150; tirage au sort, 149; partage 126, et procès-verbal de partage, 136, 150. V. Moët de Brouillet, Jean.
- LESPAGNOL, Philippe [avocat du roi en l'Élection de Reims];
fils de Claude et de Pérette FREMYN, époux en premières noces de Barbe SOUYN, et en secondes noces, de Charlotte DU HOUX DU SIERGE, 140.
- LESPAGNOL, Renée;
fille de Claude et de Pérette FREMYN; femme d'André LE FRICQUE, 140.
- LESPAGNOL, Simon [sgr de Villette, chevalier d'honneur au Présidial de Reims]; [fils de Nicolas et de Marie COCQUEBERT], époux de Marie-Anne DE BIGNICOURT, 43 n.
- LESPAGNOL, Simonne;
fille de Nicolas et de Jeanne COCQUEBERT, 104 n.; femme de Nicolas BACHELIER, 104 n., 147.
- LESPAGNOL, Thomasse;
fille de Claude et de Pérette FREMYN; femme de René BOURGEOIS, 140.
V. Bourgeois, René.
- LESPAGNOL DE VILLETTE, Elisabeth;
fille de Nicolas-Antoine et de Catherine-Madeleine PETIT; femme de Regnault-Joseph BEGUIN DE SAVIGNY, 112; dot au mariage, 112 n.; habite rue de Gueux, 112 n.; rentré de l'exil, son mari l'y rejoint, 112 n.
- LE TELLIER, Charles-Maurice, archevêque duc de Reims, 220.
Ordonnance au sujet du baptême des enfants : ils seront baptisés dans la paroisse de leurs parents, 239; et non dans celle des parrains, 239; ordre est donné aux curés et autres ecclésiastiques, 239.
S'oppose à la permutation de la prébende canoniale de J.-B. DE LA SALLE, 249, 250; mais probablement qu'il n'a pas eu à intervenir, 256.
- LETOURNEUR, orfèvre à Epernay, 146.
- LETT, Emile, Frère, 125 n., 267 n.
- LEUCHSENRING, Philippe-Nicolas-Germain, marchand en vins;
époux de Marie-Adélaïde DROUET, 113; achète une partie de l'Hôtel Le Vergeur, 113, 113 n.
- LEVASSEUR, notaire royal à Paris, 144, 146.

- LEVEQUE, Jacques;
mari de Marie ROLAND, 140 n.
- LEVEQUE DE POUILLY, Louis-Jean;
mari d'Anne ROLAND, 45 n.
- LEVESQUE (Famille).
Apparentée aux COCQUEBERT, 47.
- LEVESQUE, Anne;
femme de Jérôme MOET; dons de nocés, 238; logée par sa mère dans une maison proche de la sienne à son mariage, 238.
- LEVESQUE, lieutenant particulier au Présidial de Reims, 149.
- LE VERGEUR (Famille), 115 n.
Caveau familial, 110 n.
- LE VERGEUR, Angélique-Marguerite;
fille de Guillaume et de Marie DE MAINVILLE; femme de Joseph DE GOURNAY, 110 n.
V. Gournay, Joseph de.
- LE VERGEUR, Anne-Henriette, dite Mlle de Saint-Souplet, 110 n.;
fille de Guillaume et de Marie DE MAINVILLE; fonde des écoles charitables pour les enfants pauvres: les confie aux Sœurs de l'Enfant-Jésus, 110 n.
Meurt en odeur de sainteté, 110 n.; enterrée au cimetière de Saint-Souplet, 110 n.
- LE VERGEUR, Charles-Joseph;
fils de Guillaume et de Marie DE MAINVILLE; meurt fort jeune, 110 n.
- LE VERGEUR, Guillaume, comte de Saint-Souplet, grand bailli de Vermandois, 110, 115 n.;
époux, en secondes nocés, de Marie DE MAINVILLE, 110, 110 n.: descendance, 110 n. Vend l'Hôtel Le Vergeur à Nicolas COCQUEBERT, 110.
- LE VERGEUR, Jean.
Ses descendants, 115 n.
- LE VERGEUR, Nicolas.
Habite l'Hôtel Le Vergeur, 114, 115 n.
- LE VERGEUR, Pierre, 115 n.
- LE VERGEUR, Raoul, 115 n.
- LE VOIRIER, Etienne, chanoine et sous-chantre de la cathédrale de Laon, 268 n.
- LIEPARD, Jean.
De Pont-Favergier, 146.
- LOHSE, Jean.
Né à Paris; époux d'Odette-Marie-Denise-Joséphine-Marcelle BLAIN, 82 n. Acquéreur de l'Hôtel de La Cloche, 80; et de l'immeuble 1550, 81, 82; restaurateur de l'Hôtel de La Cloche, 83: le vend à la *Société Foncière Champeoise*, 83.
- LOPES, Agnès;
femme d'Emmanuel DIAS SANCHEZ; inhumée chez les Cordeliers de Rouen, 335; sa dalle mortuaire: inscription, 335.
- LOREIGNOL, Jeanne;
[fille de Raulin et de Marie GRANDJEAN], femme de Jean LESPAGNOL, 147.
- LORIQUET, 56 n.
Papiers L., 71 n., 191.
- LORQUETTE, 266.
V. Horquette, Jacques.
- LORRAINE, Charles de, dit le prince Charles, grand écuyer de France.
Loge chez Mme DE SAUSSEUIL, rue du Marc, au sacre de LOUIS XV, 111 n., 112 n., 124.
- LOTTIN, notaire à Reims, 82.
- LOUIS XIII.
Mariage avec Anne d'Autriche, 143; sa statue au fronton de l'Hôtel de Ville de Reims, 102: inaugurée par Claude LESPAGNOL, 102.
- LOUIS XIV.
Sacré à Reims, 209; ordonnance touchant les formulaires des actes de

- baptême, 233 : ne fut pas rigoureusement exécutée, 233.
- LOUIS XV.
Sacré à Reims, 124; personnages qui y assistent : fonctions et logements, 111 n.; chanoines exclus des cérémonies du sacre, 102 n.
Renouvelle l'ordonnance de LOUIS XIV au sujet des formulaires des actes de baptême, 233.
- LOUIS XVI.
Sacré à Reims : liste des principaux logements, 124.
- LOUIS XVIII.
Démarches auprès de lui pour rentrer en possession de Saint-Yon, 370.
- LOUIS-PHILIPPE, roi de France, 92.
Ordonnance royale, 282 n.
- LOUVOIS, marquise de L., veuve de Michel LE TELLIER, 294 n.; belle-sœur de Maurice LE TELLIER.
Loue le manoir de Saint-Yon à M. DE LA SALLE, 294 n.
- LUCARD, Frère.
Dirige la construction du nouveau Saint-Yon, 329.
- LUDET, Claude, marchand, demeurant à la Bassc-Muire.
Vend à J.-B. DE LA SALLE une maison à Reithel, 301 : elle est estimée six cent cinquante livres, 303; situation, acquisition, locataire, revenu, 303.
- LUDET, Ponce, 288.
Il s'agit de Claude L., 301.
- LUTTON, menuisier.
Occupe une maison rue du Petit-Arsenal, 113 n.
- LUYNES, duc de, ministre sous Marie DE MEDICIS, 143.
- MACHUEL, éditeur de BLAIN, 368.
- MACQUET, Nicolas, laboureur à Acy.
Loue la cense d'Acy : redevance annuelle, 280.
- MADAME, son Altesse Royale.
Ecuyer de M. : Jean MOET DE LOUVERGNY, 105.
- MAHIEU, Bernard, conservateur aux Archives nationales à Paris, 9.
- MAILLE, Michel, 85 n., 156, 156 n.
- MAILLEFER (Famille).
Apparentée aux COCQUEBERT, 47.
- MAILLEFER, Antoine-Jean-Baptiste
[écuyer, directeur des fermes du roi, fils d'Antoine et d'Elisabeth-Marie-Madeleine COCQUEBERT];
époux de Marie-Thérèse RUINART, 120 n.; domicilié rue du Marc en l'an X, 120 n.
- MAILLEFER, François-Hélye [conseiller secrétaire du roi, fils de Jean et de Madeleine RAVAUX];
époux de Marie-Claude DE MALVAL, 223.
- MAILLEFER, François-Hélye, religieux bénédictin de Saint-Maur;
fils de Jean et de Marie DE LA SALLE; neveu de J.-B. DE LA SALLE, 237; et son biographe, 237.
= Biographe de J.-B. DE LA SALLE : se plaint d'avoir été plagié par BLAIN, 5; pas de précision sur la maison natale, 236; affirme que Saint-Hilaire est sa paroisse, 237; aurait écrit en collaboration avec Jean-Louis, 237 : il faudrait démontrer que ce dernier a corrigé les erreurs et imprécisions de MAILLEFER, 237; M. 1723 est vierge de toute correction, 237.
- MAILLEFER, Henri [marchand, capitaine de bourgeoisie et ancien conseiller échevin, fils de Jean et d'Elisabeth DUBOIS];
époux de Marie-Madeleine ROLAND, 160 n.

- MAILLEFER, Jean;
[fils de Ponce et de Roberte FREMYN],
mari d'Elisabeth ou Isabeau DUBOIS,
49 n.
- MAILLEFER, Jean, assesseur en l'Hôtel de
Ville de Reims, 144; magistrat du
Conseil de Ville, 168.
[fils de Jean et de Marie LEFEBVRE],
époux de Marie DE LA SALLE : demande
en mariage, 8; enfants : tableau d'en-
semble, 168; beau-frère de J.-B. DE
LA SALLE, 277.
- Fondé de procuration de J.-B., 144;
lot qui lui échoit dans la succession de
Perrette LESPAGNOL, 145; vente du fief
de Dugny, 136, 150.
 - Présenté comme opposant à l'établisse-
ment des écoles chrétiennes, 277;
aurait monté la tête à Pierre et Jean-
Remy DE LA SALLE pour les soustraire à
l'autorité de J.-B., 277; les aurait
accueillis chez lui : fait affirmé par
BLAIN, contesté par Jean-Louis DE
LA SALLE, 278.
- MAILLEFER, Jean, sgr de Lilette, bourgeois
de Reims, lieutenant des habitants de
Reims, 158;
[fils de Jean et de Remiette FRIZON],
mari de Jeanne DE LA SALLE, 158, 206.
- MAILLEFER, Jean-François, prêtre, doc-
teur en théologie, chanoine de Saint-
Symphorien, 264;
fils de Jean et de Marie DE LA SALLE;
neveu de J.-B. DE LA SALLE, 264.
- J.-F. et le Jansénisme : affectionné au
bien, 267; esprit dirigeant du clergé
rémois, 264; polémiste redoutable, 264;
porte-étendard du Jansénisme à Reims,
264 : son attitude anticonstitutionnaire,
267 n.; son dynamisme doctrinal, 264;
interdit *a divinis*, 264; excommunié,
264; réhabilitation éphémère, 264; éloi-
gné des assemblées de la Faculté de
théologie, 265; éclipse totale et mort,
265.
- J.-F. et J.-B. DE LA SALLE : dévoué à
la conservation de l'œuvre de J.-B.,
267; proposé comme supérieur ecclé-
siastique des Frères, 267 : écarté par
J.-B. à cause de ses sentiments jan-
sénistes, 267.
Collabore à la *Vie de M. de La Salle* :
remet à Frère BERNARD un mémoire
touchant la piété de J.-B., 265; informé
par sa mère, 265; a dû connaître le
premier ms BERNARD, 265; a eu tout
loisir pour l'examiner, 265; a engagé
son frère François-Hélye à écrire la
Vie de M. de La Salle, 265.
Destinataire d'une lettre de J.-B.,
267 n. : opinion peu fondée d'Emile
LETT à ce sujet, 267 n.
Proposé par Jean-Louis DE LA SALLE
comme membre de la Société civile de
1700 : refus de J.-B., 264.
- MAILLEFER, Jeanne;
femme de Thomas COCQUEBERT, 38 n.
V. Cocquebert, Thomas.
- MAILLEFER, Jeanne;
[fille de Poncelet et de Roberte FRE-
MYN], femme de Nicolas JOSSETEAU,
140 n.
V. Josseteau, Nicolas.
- MAILLEFER, madame [Jeanne-Charlotte
ROLAND, femme de Simon MAILLEFER].
Envoie à M. NIEL à Reims pour l'éta-
blissement des écoles des garçons, 182.
- MAILLEFER, Madeleine (Magdelaine);
[fille posthume de Nicaise et d'Isabeau
ROLAND]; femme de Pierre ROLAND,
49 n., 160.
V. Roland, Pierre.
- MAILLEFER, Marie;
fille de Jean et d'Isabeau DUBOIS;
femme en secondes noces de Simon
COCQUEBERT, 49 n.
V. Cocquebert, Simon.
- MAILLEFER, Marie-Thérèse;
fille d'Antoine et de Marie-Anne DE

- LA SALLE; femme de Louis FREMYN, 44, 218.
- MAILLEFER, Poncelet [marchand bourgeois de Reims, fils de Jean et de Jeanne DE LA SALLE];
mari de Roberte FREMYN, 141.
- MAILLEFER, Rose;
fille de Jean et de Jeanne DE LA SALLE, 158; femme de Simon DE LA SALLE, 39; veuve, 39; épouse en secondes noces de Simon DE LA SALLE DE L'ETANG, 39 n., 158, 206 : descendance, 158.
V. La Salle, Simon de.
- MAILLEFER, Simon, conseiller au Présidial de Reims, « traducteur de Marlot » [Il s'agit en fait de François-Joseph MAILLEFER, fils de Jean et de Marie LEFEBVRE].
On propose de donner son nom à la rue de la Grue, 179.
- MAILLEFER, Simon, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, 140 n.;
[fils de Ponce et de Jeanne DUBOIS];
mari de [Jeanne-]Charlotte ROLAND, 140 n.
- MAILLESTER, pour Maillefer, 229 n.
- MAILLET, notaire à Rethel, 302.
- MAINVILLE, Marie de;
femme de Guillaume LE VERGEUR, 110; sa mort, 110 n.
V. Le Vergeur, Guillaume.
- MAIZIERE, Armand-François, officier d'artillerie puis professeur de mathématiques transcendantes au Lycée de Douai, 78 n.;
fils de Claude-François-Armand et de Marie-Josèphe-Elisabeth D'HAUDOUIN, 77 : né à Beaugard, 77 n.; mari d'Apolline DE COURTIN, 77.
- MAIZIERES, Claude-François-Armand de, sgr de Fresne et de Fleury-la-Rivière, capitaine d'infanterie;
époux de Marie-Josèphe-Elisabeth D'HAUDOUIN, 77.
- MALOT, Apolline;
femme de Guillaume HURTAULT, 75.
V. Hurtault, Guillaume.
- MALVAL, M. de.
Habite rue du Marc, 112 n.
- MALVAL, Marie-Claude de;
veuve de François-Hélye MAILLEFER;
femme en secondes noces de Jean-Baptiste MOET DE BROUILLET, 112 n., 223.
V. Moët de Br., Jean-Baptiste.
- MANOURY, Louis, médecin à Rouen.
Reconnaissance des ossements de M. DE LA SALLE, 317.
- MANSUETTE, sainte.
Relique de, 349 n.
- MARCOUL, saint.
Statue à la chapelle de saint Jean-Baptiste DE LA SALLE à Rouen, 329.
- MARDUEL, curé de Saint-Roch à Paris.
Démarches auprès de LOUIS XVIII pour rentrer en possession de Saint-Yon, 370.
- MARGOTIN, architecte, 99.
- MARIE-ANTOINETTE, reine de France, 179 n.
- Marins* :
capitaine de vaisseau : Sulpice COLBERT, 47 n.
- MARLOT, écrivain rémois, 179.
- MARLOT, curateur de J.-B. DE LA SALLE, 210 n.
- MARLOT.
Mère d'Anne LEVESQUE, 238 n.
- MARLOT, Nicolle;
fille de Nicolas et de Remiette FRIZON, 40; femme de Jean DE LA SALLE, 40; puis sa veuve; épouse en secondes noces de Louis D'ESTAMPES, 40.

- Possède une grande maison rue des Chapelains, 124 : il le baille à Nicolas MOET DE BROUILLET, 224; qui l'habite, 124.
V. La Salle, Jean; Estampes, Louis d'.
- MARMOTIN, Louis, archevêque de Reims.
Autorisation pour l'érection de l'oratoire semi-public à l'Hôtel de La Salle, 99 n.; et de la Résidence provinciale, 99 n.
- MAROTEAU, Pierre-Frédéric, aubergiste.
Locataire de l'immeuble DE MIREMONT, 94 n.
- MAROTEAU, Pierre-Remi;
fils de Pierre-Frédéric, 94 n.
- MARQUET, notaire à Reims, 78 n., 79, 81.
- MASIN, comte Bernard de, 9.
- MASSON, Nicolas;
curateur des enfants mineurs de Madeleine BERTIN DU ROCHERET, 275.
- MAUBAILLY, André;
domestique de Barbe COCQUEBERT, 53; sommes qui lui sont échues en héritage, 53.
- MAURICE-AUGUSTE, Frère, 9, 247, 247 n.
- MAUROUS, abbé de, vicaire général de Mgr TALLEYRAND-PERIGORD, 112.
Son domestique distribue des tracts politico-religieux, 112.
- MAXIME, Frère, archiviste de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.
Articles qu'il a composés, 109 n., 115; leur publicité, 114; communication à l'*Académie nationale de Reims*, 109 n. : lue par René DRUART, 109 n.
- Frère M. et l'Hôtel Le Vergeur : ses efforts pour mettre en évidence la valeur lasallienne de l'H. Le V., 129; affirme que Louis DE LA SALLE et Nicolle MOET y ont habité, 238; que J.-B. y est né, 238; ses affirmations manquent de rigueur scientifique, 129 : il ne fournit aucune preuve ni titre de propriété, 237; mais suppose simplement, 237; et cite à l'appui le contrat de mariage de Jérôme MOET, 238 : l'argument n'est pas *a pari*, 238; il ne peut être retenu, 238-239; ses conclusions sont faussées, 129.
- Frère M. et la maison natale de J.-B. DE LA SALLE :
affirme que J.-B. est né à l'Hôtel Le Vergeur, 237 : n'apporte pas de preuves convaincantes; c'est une tentative courageuse pour poser à nouveau un problème que la tradition donnait comme résolu, 242 : Frère M. dénonce cette précipitation, 243; et déclenche une nouvelle réflexion, 243.
- MAXIMIN, Frère, Thomas François, « ange de la paix », 354.
Entré au noviciat de Saint-Yon, 354; profès perpétuel, 354; directeur aux Vans : quittances à son nom, 354; y reçoit la visite de J.-B. DE LA SALLE, 354. Décédé à Saint-Yon, 354.
- MEDICIS, Marie de, 142;
fille de François I de Toscane, 142; femme d'Henri IV, 142. Régente, 142; fanatique, 143; éloignement et retour à la Cour, 143; prépare l'avènement de Richelieu, 143; Journée des Dupes, 143. Exil et mort, 143.
- Maison, finances et commandements de M. de M. : conseiller ordinaire et secrétaire : Antoine FREMYN, 141.
- MELLON, Cécille, échevin de Rouen, 363.
- MELOT, Henry, prêtre, docteur et doyen de la Faculté de théologie de Reims, curé de Sainte-Marie-Magdelaine, 232 n.; puis de Saint-Hilaire, 232 n.
Fait erreur en copiant l'acte baptistaire de J.-B. DE LA SALLE, 233; introduit une périphrase non contenue dans l'acte original, 233. Acte de décès, 233 n.
- MERCIER, 342.

METMAN, Yves, conservateur aux Archives nationales à Paris, 9.

MEUNIER, notaire à Paris, 293 n.

MEURICE, François.

Appointement contre Pierre GUYART, 272 n.

MICHEL, Frère, Vincent FLOQUET.

Entré dans la Société, 324; signe l'acte de décès de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 316. Décédé à Maréville, 324.

Militaires :

Officier d'artillerie : Armand-François DE MAIZIERES, 77; contrôleur des guerres : Guillaume HURTAULT, 75.

— Régiments : *R. commissaire général de cavalerie*, capitaine : Regnault-Joseph BEGUIN DE SAVIGNY, 112 n.; *R. du Dauphin*, capitaine : sieur DE CHARMEL, 105 n.; lieutenant : Jean MOET DE LOUVERGNY, 105 n.; *R. de Guyenne* : Jean-François MOET, 47 n.; *R. de Languedoc dragons*, capitaine : Louis-Eléonor DE COURTIN, 75 n.; *R. de Piémont*, enseigne : Jean MOET DE LOUVERGNY, 105 n.; *R. de Rouergue*, lieutenant-colonel : Jérôme MOET DE RECY, 220.

MIMIN, notaire à Reims, 301.

MIREMONT, Alphonse-César-Emmanuel-François de, comte, chevalier, marquis de Berrieux, 118, 125; vicomte d'Aizelle, baron châtelain de Montaigu, sgr de Belval, Goudelancourt, Fayot, Saint-Etienne-sur-Suipe, Menancourt-le-Grand, Bertincourt, 91 n., 125 [ancien officier de cavalerie au régiment royal étranger].

[Fils de Charles-Alphonse et de Marie-Françoise DE FAY D'ATHIES]; époux de Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY, 91 n., 110, 125, 133 n. : descendance, 125 n.; n'est pas propriétaire de l'Hôtel Le Vergeur, 110. Décédé au château de Belval, 125.

MIREMONT, demoiselles de [Henriette-Thomasse-Alphonsine de, Marie-Agnès-Charlotte de];

[filles d'Alphonse-César-Emmanuel et de Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY], petites cousines de J.-B. DE LA SALLE, 91 n.; notoriété, 90; domicile à Reims, 91 n.; s'établissent rue de l'Arbalète, 91 n.

— Immeuble ou maison Milles de M., impasse de La Chanverrie, 86, 86 n., 88, 90-94; achetée par la Ville de Reims, 91 : pour aménagement de la Sous-Préfecture, 92; déménagement de celle-ci, 92, 93; offerte aux Frères des Ecoles chrétiennes, 93 : ils la refusent, 93, 93 n.

MIREMONT, Henriette-Thomasse-Alphonsine de;

filles d'Alphonse-César-Emmanuel-François et de Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY, co-propriétaire de l'immeuble de MIREMONT, 91 n. Décédée en 1817, 91 n.

V. Miremont, demoiselles de.

MIREMONT, Louise-Apolline-Françoise de. V. Miremont, Thomasse-Apolline-Françoise.

MIREMONT, Magdelaine-Françoise-Alphonsine de;

filles d'Alphonse-César-Emmanuel-François et de Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY; femme de Jean-Baptiste-Marie DE DION DE RICQUEBOURG, 133 n.

MIREMONT, Marie-Agnès-Charlotte de;

filles d'Alphonse-César-Emmanuel-François et de Madeleine-Françoise-Louise MOET DE LOUVERGNY.

Co-propriétaire de l'immeuble de MIREMONT, 91 n.

V. Miremont, demoiselles de.

MIREMONT, Thomasse-Apolline-Françoise de;

filles d'Alphonse-César-Emmanuel-François et de Madeleine-Françoise-

- Louise MOET DE LOUVERGNY; femme de Louis DE COLNET DE MONTPLAISIR, 125 : descendance, 125 n.
V. Colnet de Montplaisir, Louis de.
- MIROT, Sylvie, conservateur aux Archives de Versailles, 269 n.
- MIROY, notaire royal à Rethel, 288.
- MOER, pour Moët, 229 n.
- MOET (Famille).
Nom indissolublement lié à celui de J.-B. DE LA SALLE, 105; dossier aux Archives de Rome, 108.
- Apparemment, 164. Alliée aux COCQUEBERT, 47, 47 n.; DEY DE SERAUCOURT, 103 n.; LE GORLIER, 103 n.; LESPAGNOL, 103 n.; DE MONBETON, 103 n.; DE PARIS, 103 n.; DE SALNOVE, 103 n.; DE SORTON, 103 n.; union avec les DE LA SALLE, 164.
 - Armoiries à l'Hôtel LE VERGEUR : non relevées par GIVELET malgré l'affirmation de DE LA GUERIVIERE et Frère MAXIME, 121.
 - Branches : MOET DE BRONVILLE, DE BROUILLET, DE DUGNY, DE LA FORTE-MAISON, LOUVERGNY, RECY.
V. aux différents noms.
 - Devise [*tacere aut recte loqui*] : aurait existé au-dessus de la porte cochère de l'Hôtel Le Vergeur selon Prosper TARBE, 123; Frère MAXIME croit l'avoir découverte, 123; c'est en vain qu'on la chercherait, 123.
 - Origine et noblesse : marchands à l'origine, 106; faisant commerce avec la Flandre, 106; elle ne serait ni flamande, ni hollandaise à l'origine, 106 : argument exploité par la propagande commerciale, 106; arguments de DU PIN DE LA GUERIVIERE, 106.
Remonte peut-être à Jehan MOUES, 106; se précise avec Colart LECLERC dit Mouet, 106; appartient à la haute bourgeoisie rémoise, 106; anoblíe par Charles VII, 106; nobles, 112 n., 164 de position sociale privilégiée, 112 n.
- MOET, Anne;
fille de Philippe et de Marie CAUCHON; femme de Remy DE SALNOVE, 103, 131 n.
V. Salnove, Remy de.
- MOET, Jeanne;
fille de Philippe et de Jeanne BOURGEOIS, 64 n.
- MOET, Jehan (Jean);
[fils de Jean ou Eylard LECLERC dit MOET et d'Isabelle CHEVALIER], échevin de Reims, 107.
Figure historique, 107; n'aurait pas combattu contre les Bourguignons, 108; assiste au sacre de Charles VII, 107; [époux de Marie DE LINAGE] : ses fils sont anoblis, 108.
- MOET, Jean.
[Fils de Jean MOET LECLERC]; anobli par Charles VII, 108; mari de Pérette CAUCHON, 108 : sa descendance est anoblie, 108.
- MOET, Jehan, (*alias* Jehan MOUES, 106), chevalier, commandeur de l'Ordre du Temple à Pontivy, 106.
- MOET, Jérôme.
Fils de Regnault et de Roberte LE FLORIGNIER, habite paroisse Saint-Hilaire, 238; époux [en premières noces] d'Anne LEVESQUE, 238; biens qu'il y apporte, 238 n.; bijoux à sa future épouse, 238 n.; un logement leur est assuré pendant les trois premières années du mariage, 238, 238 n.
- MOET, Marie;
fille de Nicolas et de Guillemette DE L'HOSPITAL; femme de René FERET DE MONTLAURENT, 47 n., 65 n.
V. Féret de M., René.
- MOET, Marie;
fille de Philippe et de Marie CAUCHON; femme d'Oudard DE PARIS, 103, 105,

- 131 n.; marraine d'Oudard MOET, 105.
V. Paris, Oudard de.
- MOET, Nicolas, écuyer, procureur du roi, receveur des tailles en l'Élection de Reims;
[fils de Guillaume et de Jeanne CAUCHON], mari de Roberte LE FLORINIER, 141.
- MOET, Nicolas;
[fils de Jehan ou Eylard et d'Isabelle CHEVALIER], mari de Guillemette CAUCHON, 108; anobli par Charles VII ainsi que sa descendance, 108.
- MOET, Nicolas, procureur du roi au Bailliage de Reims,
fils de Philippe et de Jeanne BOURGEOIS; petit-fils de Jehanne LE VERGEUR, 116; bisaïeul de Nicole MOET DE BROUILLET, 109; trisaïeul de J.-B. DE LA SALLE, 109; mari de Guillemette DE L'HOSPITAL, 136.
- Propriétaire à Rosnay, 136; acquiert le domaine de Brouillet, 136 : clauses d'achat, situation et description, 137; l'agrandit par la suite, 137.
- Propriétaire d'un hôtel rue du Marc à Reims, 109, 119; demande bonne provision pour procéder à son alignement, 109; permission lui est donnée, 109 : congé de 1547, 147; cet hôtel n'est pas l'Hôtel Le Vergeur, 119, 129.
- Le monogramme MN sur l'immeuble 1550 marquerait qu'il en est propriétaire, 83 : hypothèse inacceptable, 83.
- MOET, Nicole;
fille de Philippe et de Marie CAUCHON, 131 n.; femme de Claude LESPAGNOL, 220.
V. Lespagnol, Claude.
- MOET, Philippe;
[fils de Jehan et de Pérette CAUCHON] : mari de Jehanne BOURGEOIS, 108 n.; se livre au commerce, 108 n. : déroge à noblesse, 108 n.; réhabilité par François I, 108 n.; rayé définitivement du rôle des tailles, 108 n.
- MOET, Philippe;
[fils de Nicolas et de Guillemette DE L'HOSPITAL]; habite rue de Tambour, 152, 152 n.; époux de Marie CAUCHON, 102 n., 136 : leurs enfants, 102-103, 131, 131 n.; [bisaïeul de J.-B. DE LA SALLE]; baux à Brouillet, 132 : aux héritiers LASNIER, 133.
- MOET, Philippe;
fils de Philippe et de Marie CAUCHON; parrain de baptême, 103; mort en bas âge, 131 n.
- MOET, Simonne;
fille de Nicolas et de Roberte LE FLORINIER; femme d'Antoine FREMYN, 103, 139, 141; marraine de Philippe MOET, 103; sépulture, 142.
V. Frémyn, Antoine.
- MOET DE BRONVILLE, Hiérôme, avocat, sgr de B., [et Vauxelles];
fils de Thierry et d'Anne LE BEL; époux de Marie BILLET, 136.
- MOET DE BRONVILLE, Jacques, [écuyer, conseiller du roi, élu et contrôleur en l'Élection de Reims];
fils de Thierry et d'Anne LE BEL; mari de Nicole BEGUIN, 136; époux en secondes nocces d'Agnès DE BAR, 104, 136.
- MOET DE BRONVILLE, Marguerite;
fille de Thierry et d'Anne LE BEL; femme de Jean BEGUIN, 136.
V. Béguin, Jean.
- MOET DE BRONVILLE, Marie;
fille de Thierry et d'Anne LE BEL, 136.
- MOET DE BRONVILLE, Marie-Anne;
fille de Jacques et d'Agnès DE BAR, 104; femme de Jacques MOET DE DUGNY, son cousin, 104.
V. Moët de Dugny, Jacques.
- MOET DE BRONVILLE, Thierry, écuyer, sgr de Vauxelles, Bronville, Fagnères, Recy, contrôleur des tailles à Reims, 136;
[fils de Nicolas et de Guillemette DE L'HOSPITAL]; frère de Philippe, 136;

- véritable gentilhomme du royaume, 108 n.; habite Recy, 108 n.; mari d'Anne LE BEL, 136 : descendance, 136.
- MOET DE BROUILLET, Anne;
fille de Jean et de Perrette LESPAGNOL : baptisée à Saint-Pierre-le-Vieil, morte en bas âge, 105.
- MOET DE BROUILLET, Claude;
fils de Nicolas et de Marie COCQUEBERT, 223.
- MOET DE BROUILLET, Jacques;
fils de Nicolas et de Marie COCQUEBERT, 223.
- MOET DE BROUILLET, Jean, écuyer, sgr de Brouillet, Dugny, Louvergny, Le Griffon, Terron-sur-Aisne, Thillois, 7, 102, 108; administrateur de l'Hôtel-Dieu à Reims, 131, 131 n.; avocat au Parlement, 131 n.; conseiller au Présidial de Reims, 108, 131, 145, 162; homme pieux, grand chrétien, 133.
- Décès, sépulture et épitaphe :
Décès, 132 : document 4 : transcription, 130; commentaire, 130-134; décédé à Brouillet, 131, 137; et non rue du Marc malgré le document qui l'affirme, 126; enterré à l'église Saint-Hilaire de Reims, 135; lègue son cœur à l'église de Brouillet, 132, 135, 137 : pierre tombale qui s'y trouve, 135, 137-138. Épitaphe à Brouillet, 135.
 - Domicile et paroisse :
demeure à Reims, paroisse Saint-Hilaire, 162; rue du Marc, 126, 165, 239; mais non à l'Hôtel Le Vergeur dont il n'est pas propriétaire, 165; données faussées par Frère MAXIME, 109; il a habité Brouillet, 132; a-t-il vécu à Rilly-la-Montagne ? 134 : il y a pris ses loisirs, 134.
 - Famille et généalogie :
fils de Philippe et de Marie CAUCHON, 102, 130; orphelin placé sous la tutelle de Claude LESPAGNOL, 131; ses frères et sœurs, 102-103, 131, 131 n.
 - Grand-père de J.-B. DE LA SALLE, 47 n., 147; dont il est le parrain, 7, 228, 243 : liens qui l'unissent à son filleul, 7.
 - Mariage avec Perrette LESPAGNOL, 109, 130, 147.
Document 3; transcription, 101; commentaire, 101-106; acte signé chez les parents de Perrette L., 101; ratification par Perrette L., 102; cérémonie nuptiale à Saint-Hilaire, 101; âge de l'époux et de l'épouse, 102; descendance, 104-106; enfants morts en bas âge, 105; ceux qui survivent sont parrains ou marraines des DE LA SALLE et des MAILLEFER, 105.
 - Origine et noblesse, 106-109.
Il justifie de sa noblesse, 108; est inscrit au *Catalogue des gentilshommes*, 108.
 - Seigneur de Brouillet, 131-134; autres terres qui lui appartiennent, 131 n.; litige et accord avec Simon de France, 131 n.
 - Jean M. et l'Hôtel Le Vergeur, 109-129.
L'Hôtel Moët de Brouillet à Reims : emplacement, alignement, 109, 115-116; il ne peut être identifié avec l'Hôtel Le Vergeur comme le prétend Frère MAXIME, 119-121 : Les MOET n'en ont jamais été propriétaires, 119, 126.
- MOET DE BROUILLET, Jean-Baptiste, lieutenant-colonel au régiment de Provence, 223;
fils de Nicolas et de Marie COCQUEBERT; époux de [Marie-]Claude DE MALVAL, 112 n., 223; habite rue Saint-Etienne, 111 n.; reçoit Louis D'ORLEANS au sacre de Louis XVI, 111 n.; mort en duel, 223.
- MOET DE BROUILLET, Jean-Joseph;
fils de Nicolas et de Marie COCQUEBERT, 223 [décédé en bas âge].
- MOET DE BROUILLET, Louis;
fils de Nicolas et de Marie COCQUEBERT, 223.
- MOET DE BROUILLET, Madeleine;
fille de Nicolas et de Marie COCQUEBERT, 223.

- MOET DE BROUILLET, Marie;
 fille de Jean et de Perrette LESPAGNOL;
 décès et sépulture, 105.
- MOET DE BROUILLET, Marie-Anne;
 fille de Nicolas et de Marie COCQUEBERT, 223.
- MOET DE BROUILLET, Nicolas, ecuyer, sgr
 de Brouillet, 38 n., 104, 108, 135, 144,
 145, 151, 196, 222; conseiller au Prési-
 dential de Reims, 104, 137, 196, 222;
 fils de Jean et de Perrette LESPAGNOL,
 38 n., 104, 223; époux de Marie COC-
 QUEBERT D'AGNY, 38 n., 47 n., 104,
 137, 223 : contrat de mariage, 223;
 descendance, 223; parrain de son frère
 Philippe, 105; membre du conseil de
 tutelle de J.-B. DE LA SALLE, 196.
 Enterré à Saint-Hilaire de Reims, 135;
 épitaphe à Brouillet, 135.
- Inscrit au *Catalogue des gentilshommes
 du royaume*, 108; possède une maison
 rue du Marc, 116; baille une maison
 rue des Chapelains en 1671, 124 : il
 l'habite, 124.
 Témoin à la sépulture de Nicolle MOET,
 222; préside le deuil à l'enterrement de
 Perrette LESPAGNOL, 151. Lots qui lui
 échoient lors du partage de la suc-
 cession de Perrette L., 145.
- MOET DE BROUILLET, Nicolas;
 fils de Philippe et de Marie CAUCHON; a
 pour marraine Isabeau COCQUEBERT, 103.
- MOET DE BROUILLET, Nicolle;
 fille de Jean et de Pérette LESPAGNOL, 7,
 162; frères, 38 n.; marraine de son
 frère Philippe, 105.
- Décès et sépulture, 7; document 17 :
 transcription, 222; commentaire, 222-
 225; témoins, 222, 223; âge, 225 : pré-
 maturé, 223; note de Jean MAILLEFER,
 222, 222 n.; sépulture anticipée? 224;
 ses fils la pleurent, 225; service anni-
 versaire, 225 n.
- Mariage avec Louis DE LA SALLE, 45,
 104, 162, 189, 191; contrat de mariage :
 document 10; transcription, 162-164;
 commentaire, 164-169; biens naissants
 qu'elle y apporte, 163; habillement, 163;
 frais du festin et banquet, 163; enfants
 nés à l'Hôtel de La Cloche, 193;
 serait allée accoucher à l'Hôtel Le
 Vergeur de son premier-né, Jean-
 Baptiste, selon Frère MAXIME, 238 :
 supposition toute gratuite, 238; années
 vécues à l'Hôtel de La Cloche, 225; et
 rue Sainte-Marguerite, 225; durée du
 mariage, 225.
 N'aurait pas rejoint son mari rue de
 La Chanvrerie au lendemain de son
 mariage, 238; serait restée à l'Hôtel de
 Brouillet, 238 : ce sont des suppositions
 non valables de Frère MAXIME, 238.
- Mère de famille : maternités, 225; mère
 irremplaçable, 225; mère d'un saint,
 225; objectifs de sa vie, 224; tempère
 la solennité professionnelle de son mari,
 224; illustre par sa piété, 224, 224 n.;
 paye son banc d'église à Saint-Sympho-
 rien, 180 n.
- Nicole MOET et Jean-Baptiste DE LA
 SALLE : mère de J.-B., 38 n., 104, 137;
 tendresse pour son premier-né, 224;
 éduque son aîné avec tact, 224; reçoit
 ses premières confidences, 224; pénètre
 le secret de sa vie, 224; ne contrecarre
 pas l'appel de Dieu, 224; fait siennes les
 aspirations de J.-B., 224 : et partage ses
 joies, 224; oblation sans réserve, 224 :
 le réconfort de la mère et du fils, 224;
 leur mutuel sacrifice, 225 : sa consom-
 mation, 225.
 Sa mort, premier anneau d'une chaîne
 de tribulations pour son fils, 225 :
 prières et pleurs de J.-B., 225.
- Naissance et noblesse. Document 16 :
 transcription, 219; commentaire, 219-
 221. Noble de naissance, 108, 164 n.,
 224; perd sa noblesse en mariant un
 non noble, 109, 164 n.; non inscrite au
Catalogue des gentilshommes du royaume,
 108.
 V. La Salle, Louis de.

- MOET DE BROUILLET, Oudard;
fils de Jean et de Perrette LESPAGNOL;
baptisé à l'église Saint-Hilaire, 105.
- MOET DE BROUILLET, Philippe;
dernier-né de Jean et de Perrette
LESPAGNOL; a pour parrain et marraine
Philippe et Nicolle ses frère et sœur,
105.
- MOET DE BROUILLET, Simon;
fils de Jean et de Perrette LESPAGNOL;
ne compte pas cinq ans à son décès, 105.
- MOET DE BROUILLET, Simon;
second du nom, fils de Jean et de Per-
rette LESPAGNOL : parrain et marraine
de baptême, 105.
- MOET DE BROUILLET, Thomas;
fils de Nicolas et de Marie COCQUEBERT;
époux de Marie-Madeleine DE MONTI-
GNY, 223.
- MOET DE DUGNY, Jacques, 136; écuyer,
sgr de Dugny, 144; conseiller du roi,
lieutenant particulier, assesseur au Pré-
sidental de Reims;
fils de Jean et de Perrette LESPAGNOL;
époux de Marie-Anne MOET, sa cousine,
104; son portrait se conserve à l'Hôtel
de La Salle, 105 n. Préside le deuil à
l'enterrement de Perrette LESPAGNOL,
151.
Propriétaire de plusieurs terres aux
alentours de Reims, 104 n.; héritier de
la maison de Rilly-la-Montagne, 134 n.;
acquêts sur les terrains de Jouy, Rilly,
Chigny, 104 n.; procuration donnée à
François PETIT, 105 n.
- MOET DE LA FORTEMAISON, César [écuyer,
lieutenant au régiment du Plessis-
Pralin; fils d'Antoine et de Marguerite
BRISSE];
époux de Marie DE NOEL, 108 n.
- MOET DE LA FORTEMAISON, Scipion,
écuyer [sgr des Conardins];
fils de César et de Marie DE NOEL,
108 n.; habite Piéry (Pierry), 108 n.
- MOET DE LOUVERGNY, Jacques, écuyer,
sgr de Louvergnny, lieutenant au régi-
ment du Dauphin, 108, 108 n.;
fils de Jean et de Perrette LESPAGNOL;
véritable gentilhomme du royaume, 108,
108 n.; demeurant à Reims, 108 n.
- MOET DE LOUVERGNY, Jean, 136; écuyer,
sgr de Louvergnny, écuyer de S. A.
Madame, 144; sgr de Mont-Saint-
Pierre et Thillois, 144; lieutenant au
régiment Dauphin, 105; enseigne au
régiment de Piémont, 105 n.;
fils de Jean M. de Brouillet et de
Perrette LESPAGNOL, 38 n., 105; époux
de Marie-Madeleine COCQUEBERT, 38 n.,
47 n., 105, 223; son portrait au château
de Belleaucourt, 105 n.; héritier du
pressoir de Rilly-la-Montagne, 134 n.
- MOET DE LOUVERGNY, Jean-François,
écuyer, sgr de Coulommes-la-Mon-
tagne, 118; capitaine au régiment de
Guyenne, 47 n.;
fils de Jean Moët de L. et de Marie-
Madeleine COCQUEBERT; cousin-germain
de J.-B. DE LA SALLE, 91 n.; époux de
Marie-Agnès COCQUEBERT DE BELLEAU-
COURT, 47 n., 125; rachète le domaine de
Brouillet, 132, 133 n.; propriétaire d'une
maison rue de l'Arbalète, 73 n., 125;
MM. DE BEAUPRE et JOLY DE FLEURY y
logent en 1775, 125.
- MOET DE LOUVERGNY, Madeleine-Fran-
çoise-Louise, vicomtesse de Berthenay,
Belleaucourt-Coulommes, dame d'Ogny,
du Plessier, de Forzy, Mont-Saint-
Pierre, Thillois, Cernay, du Terron,
91 n., 125;
fille de Jean-François et de Marie-
Agnès COCQUEBERT, 91 n.; femme de
[Alphonse - César - Emmanuel - François
de], comte DE MIREMONT, 110, 125.
V. Miremont, comte de.
- MOET DE RECY, Jérôme, chevalier, sgr de
Fagnières, lieutenant-colonel de gre-
nadiers au régiment de Rouergue, 220;

- [fils de Thierry M. de Bronville et de Marie (*alias* Marguerite) LALLEMAND; mari de Jeanne DE BRAUX, veuve de Nicolas BAUGIER, 220.
- MOET et CHANDON, maison de Champagne à Epernay, 148.
- MONAMPTHEUIL.
Maison rue de Tambour à Reims, 152 n.
- MONBETON, de (Famille).
Apparentée aux MOET, 102 n., 103 n.
- MONBETON, Jeanne de;
dame d'Époye et d'Hoyric [Oiry], 102 n.; femme de Louis LESPAGNOL, 102 n., 220.
V. Lespagnol, Louis.
- MONTGEOT, de (Famille).
Apparentée aux LESPAGNOL, 152.
- MONTGEOT, Elisabeth de;
fille de Pierre et de Marie LESPAGNOL; femme de Louis FREMYN, 44, 44 n., 159.
V. Frémyn, Louis.
- MONTGEOT, M. de.
Habite rue d'Ecossois [de l'Écossois], 111 n.
- MONTIGNY, Marie-Madeleine de;
femme de Thomas MOET [de Brouillet], 223.
V. Moët de Br., Thomas.
- MONTIS, de, biographe de J.-B. DE LA SALLE.
Ne donne aucune précision sur sa maison natale, 236.
- MONTPELLIER, Mgr de.
Appel de la bulle *Unigenitus*, 268 n.
- MORICE, élève interne à l'hôpital de Saint-Yon.
Rassemble et classe les ossements de M. DE LA SALLE, 371.
- MORIZET, Charles-Léon-Marie, notaire à Reims, 164, 191, 192.
Son étude détruite à la guerre 1914-1918, 164.
- MORTE, Antoine.
Dette due à Barbe COCQUEBERT, 53.
- MOTTE, François, curé de Saint-Etienne à Reims, 351 n.
- MOUES, Jehan, chevalier.
Premier personnage connu de la famille MOET, 106.
- MUIRON, Guillemette;
femme de Regnault DRAVIGNY, 299.
V. Dravigny, Regnault.
- MUSART, Thomas, 64 n.
- MUZART, Nicolas, contrôleur au grenier à sel, lieutenant des habitants de Reims, 128 n.
- NAUDIN, Adolphe-Pierre.
Partage et liquidation de succession, 82 n.
- NAUDIN, Auguste-Paul.
Adjudication de l'immeuble 1550, 82.
- NAUDIN, François-Henry.
Propriétaire de l'immeuble 1550, 82, 82 n.
- NAUDIN, Henry.
Partage et liquidation de succession, 82.
- NAUDIN, Jeanne-Marie-Eugénie,
V. Friensenhauser, madame.
- NAUDIN, Joseph-Charles.
Partage et liquidation de succession, 82.
- NAUDIN, Pierre.
Partage et liquidation de succession, 82.
- NEEL, P.-J., curé de Saint-Vigor à Rouen, 362.
- NEEL DE GOUBERVILLE, J.-P., 342.
- NICET-JOSEPH, Frère, supérieur général.
Visites à l'Hôtel de La Salle, 99 n.; inauguration des salles d'exposition, 99 n.; offre un morceau de cercueil de J.-B. DE LA SALLE et plusieurs reliques du saint à l'Hôtel DE LA SALLE, 345,

- 373 n. : attestation de Frère LEONE DI MARIA, 345.
- NIEL [Nyel], Adrien.
Envoyé par Mme MAILLEFER à Reims, 182; mandaté pour ouvrir des écoles gratuites pour garçons, 182; se présente à Françoise DUVAL, 182 : lui découvre son dessein, 182; rencontre J.-B. DE LA SALLE, 182, 183.
— Etablit une école proche le rempart, 184; n'a pas les talents pour conduire une communauté, 184 : ses insuffisances, 185; part pour Guise, 185; presse M. DE LA SALLE de réunir les maîtres chez lui, 186; départ définitif pour Rouen, 187.
- NIVET, Jean-Pierre.
V. Claude, Frère.
- NOAILLES, cardinal de, archevêque de Paris.
Prête une oreille complaisante aux détracteurs de J.-B. DE LA SALLE, 269; et au mémoire de M. DE LA CHETARDYE, 269; députe M. PIROT pour enquêter, 269; approuve le rapport de celui-ci, 269; menace d'exil J.-B. DE LA SALLE, 269 : la ruine des écoles pourrait s'en suivre, 269.
- NOBLET, Barbe;
femme de Simon COCQUEBERT, 49 n.
V. Cocquebert, Simon.
- NOBLET, François, conseiller au Bailliage de Reims, lieutenant des habitants, 178;
époux de Marguerite COCQUEBERT : descendance, 178 n.; achète l'Hôtel de Prin, 178 : en fait donation à Jean-Antoine NOBLET, 178.
- NOBLET, Jean-Antoine, sgr de Romery, conseiller au Parlement;
fils de François et de Marguerite COCQUEBERT, 178; mari de Louise-Catherine DE LA SALLE : leur descendance, 178 n. Vend l'Hôtel de Prin à Claude-Olivier BOUCHER, 179.
- NOBLET, Louis-Antoine, conseiller au Parlement;
fils de Jean-Antoine et de Louise-Catherine DE LA SALLE; époux de Marie-Marguerite ANDRE, 179 n.
- NOBLET, Louise-Simonne;
fille de Jean-Antoine et de Louise-Catherine DE LA SALLE; femme de Claude-Olivier BOUCHER, 179 n.
V. Boucher, Claude-Olivier.
- NOBLET, Marguerite;
femme de Jean LE BEL, 136.
V. Le Bel, Jean.
- NOBLET, Marie-Henriette;
fille de François et de Marguerite COCQUEBERT, 178 n.
- NOBLET, Marie-Nicolle;
fille de Jean-Antoine et de Louise-Catherine DE LA SALLE, 179 n.
- NOBLET, Simon-Louis;
fils de François et de Marguerite COCQUEBERT; sa mort prématurée, 178 n.
- NOBLET DE ROMERY (Famille).
Apparentée aux COCQUEBERT, 47.
V. Noblet, Jean-Antoine, Louis-Antoine, Louise-Simonne, Marie-Nicolle.
- NOCHE D'AULNAY, Antoine, 9.
- NOCHE D'AULNOYE.
Parenté avec les COCQUEBERT, 48; et avec saint J.-B. DE LA SALLE, 48.
- NOEL (Famille).
Apparentée aux COCQUEBERT, 47; propriétaire de l'immeuble 1550, 85.
- NOEL, Adrienne;
femme de Thomas COCQUEBERT, 38 n.
V. Cocquebert, Thomas.
- NOEL, Henriette;
femme de N. HENNEQUIN, 84 n.
- NOEL, Marie;
femme d'Henry CHOILLY, 68, 85; maison proche les *Verts-Maillets*, 85; son

- monogramme se lit sur l'immeuble 1550, 84, 85, 193; elle l'habite à la mort de son mari, 68; 85; obits, 84 n.
- NOEL, Marie de;
[veuve de Claude THIBAUT, écuyer, sgr de Souin];
femme en secondes noces de César MOËT DE LA FORTEMAISON, 108 n.
V. Moët de L. F., César.
- NOEL, Nicolas;
propriétaire d'une maison joignant les *Verts-Maillets*, 84 : emplacement, 84; permis de construire, 85.
- NOEL, Oudard, sgr de Muire;
mari d'Isabeau COCQUEBERT, 103.
- NOEL, Rose;
femme de Jacques GODINOT, 85; propriétaire de la moitié de la maison de La Cloche, 68; de l'immeuble 1550, 85; qu'elle vend à François DE LA SALLE, 68, 69.
- NOIRON, Jean, marchand drapier.
Locataire probable de l'immeuble LA SALLE, 88, 88 n.
- Noms propres*, mal orthographiés, 229 n.
- NORBERT, Frère, André des BOUVES, 324.
Signe l'acte de décès de M. DE LA SALLE, 316.
- NOUCÉL, Jacques-Alexandre-Henri, sgr de Lourailles, président à mortier au Parlement de Rouen;
époux de Marie-Madeleine-Cécile MAIGNARD DE BERNIERES, 366.
- NOUCÉL, Marie-Angélique-Charlotte-Henriette de;
fille de Jacques-Alexandre-Henri et de Marie-Madeleine-Cécile MAIGNARD DE BERNIERES; femme en secondes noces de Claude BECDELIEVRE, 366.
V. Becdelièvre, Claude.
- NOUVELET, notaire à Reims, 301.
Nouvelles ecclésiastiques, 266, 266 n.
- NUCHE DE LA MOTHE, Ernest de, notaire à Montpellier (Hérault), 82 n.
- ORLEANS, duchesse d'.
Gentilhomme ordinaire de la — :
Nicolas LESPAGNOL, 104 n.
- ORLEANS, Louis d', duc de Chartres, duc de Normandie, premier prince de sang.
Domicilié chez M. DE BROUILLET rue Saint-Etienne, 111 n., 112 n.
- ORSIN, Frère, 325.
- OSMOND, d'.
V. Dosmond, Charles-Antoine.
- UDAN, Jacques, écuyer, sgr de Montmarson et de Feuillet, 104 n.; conseiller secrétaire du roi maison et couronne de France et de ses finances, 104 n.; mari de Jeanne LESPAGNOL, 104 n., 147.
- UDIN, Jean.
Propriétaire d'une maison rue de la Grue, 56; contiguë à celle de Louis BALLET, 170.
- PACART, Jean.
V. Pasquart, Jean.
- PADELOU, Pierre, vicaire de Saint-Sever; secrétaire du procès d'exhumation des ossements de J.-B. DE LA SALLE, 348; signature, 337, 342, 345, 370.
- PAPILLAUD, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen.
Tentative pour faire des fouilles dans la tombe de J.-B. DE LA SALLE, 317 n.
- PARCHAPPE-DE-Y, pour Parchappe de Vinay, 229 n.
- PARENT, Robert;
époux de Marie COCQUEBERT, 48 n.
- PARIS, de (Famille).
Apparentée aux DE BRAUX, 220; aux MOËT, 103 n.
- PARIS, Jean de, écuyer, sgr de Branscourt, du Pasquis, de Bouilly, de Saint-Euphrase, 220.

- PARIS, Louis.
Locataire de l'immeuble DE MIREMONT, 94 n.
- PARIS, Nicolle de;
fille de Jean et de Marie DE BRAUX;
femme de Jean BEGUIN, 220.
V. Béguin, Jean.
- PARIS, Oudard de, écuyer, sgr de Branscourt et de Bourgogne, lieutenant particulier en l'Élection de Champagne, 103; époux de Marie MOET, 103, 105, 131 n.; parrain d'Oudard MOET, 105; DU PIN DE LA GUERIVIERE le fait mourir des suites de ses blessures à Dunkerque, 103 n. : c'est une confusion, 103 n.
- PASCHAL, Frère, Louis BOURGEOIS;
neveu de Jacques GUDVERT; entré dans la Société, 268 n.; décédé à Paris, 268 n.
- PASQUART, Jean.
Surcens pour la maison de La Cloche, 57, 63.
- PASTE.
Locataire de la maison BONVARLET à Rethel, 302.
- PASTE, Claude, prêtre, chapelain de Saint-Vincent de Porte-Mars.
Testament, 276, 298 : lègue une maison rue des Deux-Anges à J.-B. DE LA SALLE, 276, 298; charges pour les Frères, 276, 283.
- PASTE, Nicolas, conseiller du roi, élu en l'Élection de [Rethel-]Mazarin, 276.
Exécuteur testamentaire de Claude, son frère, 276; communique à Frère DOROTHEE le legs fait par Nicolas P., 277; somme J.-B. DE LA SALLE de l'accepter incessamment ou d'y renoncer, 277 : J.-B. accepte, 277.
- PATERNOTTE, fermier à Thugny.
Locataire de la ferme appartenant aux Frères de Reims, 303.
- PAUL, Henri, plombier.
Propriétaire de l'immeuble 1550, 90.
- PAUL, Jeanne-Léonie;
femme de Paul-Louis HALLIER, 90.
V. Hallier, Paul-Louis.
- PAUFFIN, notaire à Rethel, 303.
- PAUSSIN, notaire à Rethel-Mazarin, 274, 281.
- PELLOT, Claude, comte de Trévière, premier président au Parlement de Normandie;
mari de Claude LE CANUES, 366.
- PELLOT, Marie-Anne;
fille de Claude et de Claude LE CANUES;
femme de Thomas-Charles BECDÉLIEVRE, marquis de Quevilly, 366.
V. Becdelièvre, Thomas-Charles.
- PEPIN, Claude, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, 264, 297.
Achat de la maison HOURLIER, 297.
- PERIGNON, veuve, 283 n.
Maison rue des Deux-Anges provenant de sa succession, 276.
- PEROTIN, Jean.
V. Etienne, Frère.
- PERTHES, de, architecte.
Monument à J.-B. DE LA SALLE à Rouen, 330.
- PETIT, peintre et vitrier, 211.
- PETIT, dame.
Fait la barbe à défunt Louis DE LA SALLE, 211.
- PETIT, François, bourgeois de Paris, 105 n.
- PETIT DE CAPTOT, Adrien, chanoine, archidiacre d'Evreux, 368.
- PETIT DE CAPTOT, Louis, avocat général du roi en la Cour des Comptes de Normandie, 368.
- PETIT DE CAPTOT, Louis-François, curé de Saint-Maclou à Rouen, doyen de la chrétienté, 368.

- Décès, 368 ; vente de ses meubles, 368 n.
- PHÉLIPPEAUX, Louis, marquis de La Vrillière et Châteauneuf, secrétaire d'Etat, 111 n.
- PHÉLIPPEAUX, comte de Maurepas, secrétaire d'Etat, 111 n.
- PHILIPPE, Frère, supérieur général, 371.
- Photec*, cliché photographique, 90 n.
- PIERRART.
V. Robin, Jean.
- PIERRE, Frère.
Signe l'acte de décès de Frère BARTHELEMY, 324 n.
- PIERRE-LEFEVRE, Frère.
V. Lefèvre, Pierre.
- PILLOIS.
Souscrit l'*acte original de 1676*, 291.
- PILOTEL.
Prend à bail une maison rue des Deux-Anges appartenant à Louis DE LA SALLE, 284 n.
- PINCHART, écuyer, juge consul et contrôleur des guerres;
mari d'Apolline MALOT, 75.
- PINCHART, Marguerite;
fille de Guillaume et d'Appoline MALOT;
femme de Nicolas HURTAULT, 75; son domicile à la Révolution, 77 n.; marraine d'Adélaïde DE COURTIN, 77.
V. Hurtault, Nicolas.
- PINCHART, Nicolas, propriétaire, 77 n.
Rentier à la Révolution, 77 n.
- PINCHART, Pierre-Nicolas-François, négociant à Reims, 76 n.
- DU PIN DE LA GUERIVIERE, comte, 9, 121, 122, 128 n., 132 n.
Propriétaire du domaine de Brouillet, 133; affirmation au sujet de l'Hôtel MOET, 125 : document qualifié de formel, 125; ce n'est qu'une note explicative impossible à contrôler, 125 : utilisée par Frère MAXIME, 125.
- PIQUET, Armand;
fils de Pierre-Louis et d'Adélaïde Courtin : propriétaire de l'Hôtel de La Cloche, 79; vente à Jean-Louis-Nicolas BINARD, 80.
- PIQUET, maison P., 86 n.
- PIQUET, Pierre-Charles, dit *Boildou*;
époux de Marguerite LANGLOIS, 78.
- PIQUET, Pierre-Louis, professeur de géométrie descriptive à Lille, 77;
fils de Pierre-Charles et de Marguerite LANGLOIS, 78; né à Barbonne, 78 n.; époux d'Adélaïde DE COURTIN, 77.
- PIROT, grand vicaire du cardinal DE NOAILLES, 269.
Il est délégué pour faire une enquête chez M. DE LA SALLE, 269; écoute en vain les protestations véhémentes des Frères, 269; transmet son rapport à l'archevêque, 269.
- PLANTIN, Claude.
Propriétaire d'une maison à Reims, Cour-du-Leu, 299; sa vente, 299.
- PLANTIN, Pierre, marchand.
Vente de maisons rue de Contrai, 298; et dans la Cour-de-Leu, 299.
- PLUCHE, écrivain rémois.
Auteur du *Spectacle de la Nature et Histoire du Ciel*, 120 n.; rue qui porte son nom, 119, 120, 120 n.
- PLURORGE, Barthélemy.
V. Bruno, Frère.
- POISSON, sous-préfet.
Successeur de M. DE GESTAS, 92.
- POLLART, Catherine;
femme de Louis-François d'Y DE SERAUCOURT, 220.
V. Y de Séraucourt, Louis-François d'.

- POLYCARPE, Frère.
Frère révolté : dénonce le supérieur général au Parlement, à l'intendant, à l'archevêque, 344; l'enquête épiscopale conclut à la fausseté de ses accusations, 344 : P. doit quitter l'Institut, 344.
- PONTCARRE, M. de, premier président au Parlement de Rouen, 294.
Ecrit à M. DE LA SALLE au sujet des troubles causés par M. COUDILLET, 294; assume une partie des frais d'installation du noviciat de Saint-Yon, 294 n.
- PONTCARRE DE VIERMES, de, maître des requêtes à Paris, 348.
- PONTREVE, Jacques de, curé de Saint-Godard à Rouen, 369.
- POTHE, Antoinette;
femme de Pierre DE GARGAN, 140 n.
- POTOU, Anne; femme puis veuve de Jean BONVARLET DES ORGIERS.
Fait testament en 1692 : legs aux Frères des Ecoles chrétiennes de Rehel, 276; devra être employé à la subsistance et besoin des « petits Maîtres », 276; ajoute vingt-deux livres de rente annuelle, 276.
- POULLART DES PLACES, Claude, 367.
- POVILLON-PIERARD, 88, 89.
- PRECY [Pressy], madame de.
Habite rue du Bourg-de-Vesle, 111 n.
- PRESSY.
V. Précý, Madame de.
- Prévoyants de l'Avenir*, Compagnie d'assurances, 90.
- Primeresses*, les deux P., cloches de la cathédrale de Reims.
Sonnet le glas pour défunt Louis DE LA SALLE, 211 n.
- PROIZY, de, pour de Proissy, 229 n.
- QUATRESOLS, abbé.
Veille défunt Louis DE LA SALLE, 211.
- QUENTIN, abbé, sous-promoteur de la foi.
Considère suspect l'acte de baptême de J.-B. DE LA SALLE, 233; raison qu'il invoque : sa réfutation, 233.
- QUEUTELOT, propriétaire, bourgeois et châtelain de Château-Porcien.
Maison Q. à Rehel, 272, 272 n.; ce qu'elle comprend, 272; situation, 302; adjugée au sieur TIERCELET, 272, 302 : au profit de Remy FAVART, 272, 302; locataire, revenus, 302.
- QUEUTELOT, Michel, marchand à Mazarin.
Vend à Frère GENEREUX des terres de louage à ACY, 281.
- QUIMBEL, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, 361, 362.
- Radiesthésiste* (un).
Décision au sujet de la maison natale de J.-B. DE LA SALLE, 237 : foi de Frère MAXIME, 239; il fallait ajouter un correctif avant de croire à une certitude 239.
- RAINSANT, docteur en médecine à Reims, 211.
- RAISMES, comte de, 9.
Parenté avec les COCQUEBERT, 48; avec saint J.-B. DE LA SALLE, 48.
- RANCE, Jean-Hermant LE BOUTILLIER de, abbé de, 323.
- RAYMOND, Frère, assistant du Supérieur, général.
Ses ossements reposent au cimetière de Bon-Secours à Rouen, 353 n.
- RECICOURT, Elisabeth de;
femme de Pierre ROLAND, 45 n.
V. Roland, Pierre.
- REGNAULT, Jérôme, écuyer, président trésorier de France au Bureau des finances de Champagne;
fils de Regnault et de Marie DE BRAUX; époux de Marie CUISSOTTE DE GIZAN-COURT, 221.
- REGNIER, Noël, 342.

- RENE, Frère.
Reçoit J.-B. DE LA SALLE aux Vans, 354.
- REPARATE, sainte.
Reliques de —, 349 n.
- RICHARD, J., curé de Jonchery-sur-Vesle,
72 n.
- Richardes*, les deux R.; cloches de la
cathédrale de Reims.
Sonnent le glas pour défunt Louis DE
LA SALLE, 211, 211 n.
- RICHELIEU, cardinal de.
Avènement aux affaires de l'Etat, 143;
loge à l'Hôtel de Prin à Reims, 179 n.
- RIGAULT, Charles.
Vente de maison à Lagery, 149 n.
- RIGAULT, Georges.
Transcrit le testament de J.-B. et en
fait l'analyse, 289.
- RIVALS DE LA SALLE, Antoine, comman-
dant de la Garde nationale rémoise, 112.
- RIVALS DE LA SALLE, Félix.
Lègue son importante bibliothèque à la
Ville de Reims, 282 n. [Il y a erreur
quant au personnage. Le donateur est
Jean-Jacques-Félix DE LA SALLE, fils
de Nicolas et de Catherine-Charlotte
ALLAN].
- RIZEL, Jean-Antoine, géomètre arpenteur,
133 n.
- ROBERT, Armand.
V. Roch, Frère.
- ROBERT, Frère, Denis MAUBERT.
Entre dans la Société, 325; signe l'acte
de décès de Jean-Baptiste DE LA SALLE,
316; décédé à Meaux, 325.
- ROBERT, Pierre.
Bail de maison rue Neuve appartenant
aux Frères, 299.
- ROBIN, Jean *dit* Pierrart.
Surcens pour la maison de La Cloche,
58, 63.
- ROBIN DE LA BARRE (Famille).
Apparentée aux LESPAGNOL, 152.
- ROBIN DE LA BARRE, Marie-Jeanne;
fille de Nicolas-Ignace et de Jacqueline
COCQUAULT; femme de Pierre FREMYN,
159, 266 n.
V. Frémyn, Pierre.
- ROBIN DE LA BARRE, Nicolas-Ignace, gen-
darme de la maison du roi;
mari de Jacqueline COCQUAULT, 159.
- ROBION, Louis, maire de Brouillet.
Propriétaire du domaine de Brouillet,
133; et du *Château-Vert*, 133 n.
- ROCH, Frère, Armand ROBERT, 268 n.;
neveu de Jacques GUDVERT, 268 n.,
325. Entre dans la Société, 268 n., 324;
y fait profession, 268 n., 324; fait la
classe à Moulins, 325; signe l'acte de
décès de Jean-Baptiste DE LA SALLE,
316; décédé à Chartres, 268 n., 325.
- ROGELET, curé de Branscourt, 72 n.
- ROGER, notaire à Mazarin, 281.
- ROGIER, marchand d'étoffes à Reims.
Fournit les tentures funèbres pour
l'enterrement de Louis DE LA SALLE,
211.
- ROGIER, notaire à Reims, 124, 163, 171,
246.
V. Rogier, Guillaume, Jean.
- ROGIER, Charles, sgr de [Sacy] et de
Ludes, lieutenant criminel au Présidial
de Reims, 149;
[mari de Nicole ROLAND]; créancier
hypothécaire de Jean-Louis DE LA
SALLE, 280.
- ROGIER, Elisabeth;
femme de Nicolas COLBERT, 47 n.
V. Colbert, Nicolas.
- ROGIER, Guillaume, chanoine de l'église
métropolitaine de Reims, frère de
Nicolas.

- Proposé comme doyen de la Faculté de théologie de Reims à la place d'André CLOUQUET, 259 n.; serait d'après Emile LETT le destinataire d'une lettre de J.-B. DE LA SALLE, 267 n. : attribution peu probable, 267 n.
- ROGIER, Guillaume, notaire à Reims.
Habite rue de Tambour, 235 n.; reçoit le testament de Louis DE LA SALLE, 197 : honoraires payés par J.-B. DE LA SALLE, 204 n.
- ROGIER, Jean, notaire à Reims, 68 n.
- ROGIER, Nicolas [chanoine théologal de Reims, supérieur des Sœurs de l'Enfant-Jésus];
ami intime de J.-B. DE LA SALLE, 267 n.; adhère à l'Appel, 267 n.
- ROGIER, Nicolle;
[fille de Charles et de Nicole ROLAND];
femme de Christophe-Remy DE BIGNICOURT, 42 n.
V. Bignicourt, Christophe-Remy de.
- ROI, officiers, officiers de sa maison civile et militaire : *Aumonier du roi* : Jérôme FREMYN, 142. *Conseiller d'Etat* : Laurent CAUCHON, 102 n. *Conseillers du R.* : Jean ARNOULET, 104 n.; Nicolas HURTAULT, 75. *Conseillers en la Grande Chancellerie* : André COCQUEBERT, 48 n.; Louis ROLAND, 140 n. *Conseillers secrétaires* : Gérard COCQUEBERT, 49 n.; Louis DE LA SALLE, 50, 205 n.; Jacques OUDAN, 104 n., 147; Denis SAVY, 72. *Fourrier de la fauconnerie du R.* : Simon DE LA SALLE, 206. *Cent-Suisses de la Garde du R.*, 112 n. *Gendarme de la maison du R.* : Nicolas-Ignace ROBIN DE LA BARRE, 159. *Gentilhommes de la manche* : Hubert DE COURTAUD, 111 n.; Etienne-Joseph D'YSSARU DE VILLEFORT-DANCY, 111 n. *Grand pannetier de France* : Louis-Charles DE COSSE, 111 n. *Maître des requêtes de l'hôtel du R.* : Laurent GOUJON, 102 n. *Procureur du roi aux traites foraines* : René DE CLEVES, 159. *Sergent royal* : Aubert COCQUEBERT, 46. *Trésoriers de France* : Philbert BELLOTTE DE PRECY, 158. *Maître des requêtes* de la reine Marie DE MEDICIS : Regnault GOUJON, 221.
- ROLAND (Famille).
Apparentée aux COCQUEBERT, 47.
- ROLAND, Anne;
fille de Jean et de Françoise BRODART : femme de Louis-Jean LEVEQUE DE POUILLY, 45 n.
V. Levêque de Pouilly, Louis-Jean.
- ROLAND, Antoine;
fils de Louis et de Jeanne JOSSETEAU, 140 n.
- ROLAND, Barbe;
fille de Pierre et de Madeleine MAILLEFER; femme de Gérard COCQUEBERT, 49 n.
V. Cocquebert, Gérard.
- ROLAND, Charlotte;
fille de Louis et de Jeanne JOSSETEAU; femme de Simon MAILLEFER, 140 n.
V. Maillefer, Simon.
- ROLAND, Claude [Claudine];
femme de Nicolas AME, 48 n.
V. Amé, Nicolas.
- ROLAND, François [écuyer, conseiller secrétaire du roi maison et couronne de France et de ses finances, lieutenant des habitants de la ville de Reims], 217.
Ayant charge de Jean-Baptiste COCQUEBERT, 111 n.; vend l'Hôtel Le Vergeur à Remy-François BEGUIN, 111 n.
- ROLAND, Gérard, sgr de Sorbon et d'Arcis-le-Ponsart, 140 n.; fils de Louis et de Jeanne JOSSETEAU, 140 n.; époux de Marguerite BEGUIN, et en secondes noces d'Antoinette BRANCHE, 140 n.
- ROLAND, Jean, sgr de Feuquières, président trésorier au Bureau des finances à Châlons;

- fils de Pierre et de Magdelaine MAILLEFER; mari de Claire FREMYN, 45; et en secondes noces, de François BRODART, 45 n., 160.
- ROLAND, [Jeanne]-Charlotte.
 V. Maillefer, madame.
- ROLAND, Louis, écuyer, sgr d'Arcis-le-Ponsart, conseiller secrétaire du roi en la Grande Chancellerie de France, lieutenant des habitants de Reims, 140 n.;
 mari de Jeanne JOSSETEAU, 140 n.
- ROLAND, Marie (Maryc);
 femme de Jean-Baptiste COCQUEBERT, 40 n., 110 n.; décédée à Paris, paroisse Saint-Sulpice, 110 n.
 V. Cocquebert, Jean-Baptiste.
- ROLAND, Marie;
 fille de Louis et de Jeanne JOSSETEAU;
 femme de Jacques LEVEQUE, 140 n.
 V. Levêque, Jacques.
- ROLAND, Marie-Madeleine;
 fille de Pierre et de Magdelaine MAILLEFER; femme d'Henri MAILLEFER, 160 n.
 V. Maillefer, Henri.
- ROLAND, Nicolas, prêtre, docteur en théologie, chanoine théologal de Notre-Dame de Reims, 245; [fils de Jean-Baptiste et de Nicole BEUVELET].
- Baptême et enfance : 251; fait ses études chez les Jésuites, 251; séjourne dans la communauté du P. BAGOT à Paris, 251.
- Etat ecclésiastique : séjours à Paris, 251; à Rouen, 251; style apostolique, 251; dirige un groupe d'ecclésiastiques : Pierre GUYART, 268; se consacre à la réforme du clergé, 251; établit un séminaire dans sa maison, 251; ascèse apostolique, 251 : sublime impatient, 251.
- Parenté spirituelle avec J.-B. DE LA SALLE, 252 : emprise sur son âme, 252; exigences, 252; docilité de J.-B., 252.
- Permutation de la prébende canoniale de J.-B. DE LA SALLE : il la lui conseille, 248, 249; procédure étrange pour cette permutation, 254 : ce qu'il ne pouvait pas ignorer, 254; a-t-il prêté suffisante attention à la situation familiale et canonique de J.-B., 254.
- Synthèse de vie : œuvre, relations avec J.-B., spiritualité, fondation des Sœurs, appareil externe de sa vie, 251 n.; sa mort, 258.
- ROLAND, Nicolle;
 femme de Jean CALLOU, 281.
 V. Callou, Jean.
- ROLAND, Pierre;
 fils de Jean et de François BRODART, mari d'Elisabeth DE RECICOURT, 45 n.
- ROLAND, Pierre;
 [fils de Pierre et de Marguerite DU CASTEL], époux de Madeleine MAILLEFER, 49 n., 160.
- ROLANT, Jean, chirurgien.
 Achat de maison rue de La Hure, 113 n.
- ROSEY, Alfred-Xavier.
 Notoriété, 82 n.
- ROSSIGNON, Henri, négociant.
 Achète l'Hôtel Le Vergeur, 113, 114 n.
- ROSTAIN, rentoileur et restaurateur des peintures du Louvre, 322 n.
- ROUBERT, architecte, 99.
- ROUGE, architecte, 95, 99.
- ROUVROY, Charles de, baron de Cernay-en-Dormois;
 mari d'Anne-Roberte DE JOYEUSE, 298.
- ROZIER, Gilbert de;
 tuteur des enfants mineurs de Jean-Baptiste COCQUEBERT DE MONTBRET, 279.
- RUINART, Marie-Thérèse;
 femme d'Antoine-Jean-Baptiste MAILLEFER, 120 n.
 V. Maillefer, Antoine-Jean-Baptiste.

RUINART, Mathieu.

Propriétaire d'une maison rue Sainte-Marguerite contiguë à celle de Louis BALLET, 56, 170, 171.

SAINT-ALBIN, Mgr de, évêque de Laon, 268 n.

SAINT-LAZARE.

Maison au faubourg Saint-Denis, 292.

SAINT-PAUL, maréchal de, 141.

SAINT-REMY, religieux de.

Terres leur appartenant à Brouillet, 132, 137.

SAINT-SOUPLET, Mademoiselle de.

V. Le Vergeur, Anne-Henriette.

SAINT-SULPICE, M. de.

V. La Chétardye, M. de.

SAINT-YON, Eustache de.

Propriétaire du manoir de Hauteville appelée ensuite de Saint-Yon, 294 n.

SALNOVE (Famille de).

Apparentée aux MOET, 103 n.

SALNOVE, Claude, écuyer, sgr de Cuisles, Le Bricot, Ville-en-Tardenois; mari de Perrette GOUJON, 221.

SALNOVE, Claude;

nièce de Claude GOUJON; son enlèvement par le baron de Chevilly et le comte d'Etoges, 221, 221 n.

SALNOVE, dame de Philippe de; veuve de M. DE BARBAIZE, 146.

SALNOVE, Remy de, sgr de Perthes; mari d'Anne MOET, 103, 131 n.

SALVAN, biographe de M. DE LA SALLE.

Ne donne pas de précision sur sa maison natale, 236; il la situe sur la paroisse Saint-Hilaire, 235 n.; il ignore la rue, 235 n.

SAMSON-BAZIN, Guillaume.

V. Timothée, Frère.

SANADON, notaire à Rouen, 296.

SANTEUIL, de (Famille).

Apparentée aux COCQUEBERT, 47.

SANTEUIL, Agnès de;

filie de Claude; sœur de Jean-Baptiste, 48 n.; femme d'André COCQUEBERT, 48 n.

V. Cocquebert, André; Santeuil, Claude et Jean-Baptiste de.

SANTEUIL, Claude de, échevin de Paris, 48 n.

SANTEUIL, Jean-Baptiste de, chanoine régulier de Saint-Victor; poète latin, 48 n.

SATURNIN, Frère.

Signe l'acte de décès de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 316.

SAULX-TAVANNES, Nicolas de, cardinal archevêque de Rouen, docteur de Sorbonne, pair de France, grand aumônier de la reine, 343; fils de Charles-Marie et de Marie-Catherine D'AGUESSEAU.

— Episcopat: évêque de Châlons, 343; archevêque de Rouen: successeur de Mgr DE TRESSAN, 344; prise de possession, 344.

— Exhumation des ossements de M. DE LA SALLE: donne l'autorisation, 336; se rend à Saint-Yon le lendemain de la cérémonie, 349, 349 n.

— Rapport avec l'Institut des Frères: veut assujettir l'Institut à l'autorité diocésaine, 344: ordonnance épiscopale, 344; prétend dicter l'interprétation de la Bulle pontificale d'approbation, 344; assure le Frère TIMOTHEE de ses bons sentiments, 344. Consacre l'église de Saint-Yon, 363.

Affaire Polycarpe: enquête et conclusions, 344.

SAUSSEUIL, Madame de.

V. Béguin de Sausseuil, Remy-François.

SAVY, Denis, écuyer, sgr de Rosnay, secrétaire du roi.

- Acquéreur d'une partie de l'Hôtel de La Cloche, 72, 88; il la vend à Nicolas HURTAULT, 72 : contrat de vente, 73 n.
- SCOTIN.
Portrait de J.-B. DE LA SALLE par S., 322.
- SEBASTIEN, Frère, Jean-Baptiste TRIRION.
Entré au noviciat de Saint-Yon, 353 : décédé à Guise, 353.
- SEGUR, abbé de, vicaire général de Mgr DE SAINT-ALBIN, 268 n.
- SENEZ, Mgr dc.
Appel de la Bulle *Unigenitus*, 268 n.
- SERNIN, Frère, directeur à Chartres, 347 n.
- SERY, Philippe, 342.
- SEVAL, Marie;
femme d'Henry HURTAULT; marraine de Paul, Henry et Claude HURTAULT, 72 n.
V. Hurtault, Henry.
- SEVESTRE, curé de Saint-Vivien à Rouen, 361, 362.
- SEVREY, Claude, avocat à la Cour des Comptes à Rouen, 295 n.
Loue une maison aux Frères, 295 n.
- SEVREY, Nicolas.
Bail de maison consenti à Frère THOMAS, 295 n.
- Siège Confort*, maison de commerce à Reims, 66.
- SILVERE, Frère [directeur des Frères à Reims].
Signe l'acte mortuaire de Frère ETIENNE, 351, 351 n.
- SINGLY, J., curé de Saint-Hilaire, 151.
- SIRET, conservateur à la Bibliothèque municipale de Reims, 182 n.
- SIRET, étudiant en théologie à Saint-Denis de Reims.
Son témoignage au sujet du ms CARBON, 182 n.
- SLIKBOER, docteur, professeur à Leyden.
Rapport graphologique sur J.-B. DE LA SALLE, 322 n.
- SPIFANNE, Pierre, chevalier de l'Ordre de Malte, 65 n.
- SOBRINET, veuve.
Son banc d'église acheté par Nicolle MOET, 180 n.
- Société des Amis du Vieux Reims*, 114.
- Société foncière champenoise*, à Reims.
Acquéreur de l'Hôtel de La Cloche, 81; et de l'immeuble 1550, 82.
- Sœurs de la Charité*, au faubourg Saint-Denis à Paris.
Chargées de l'instruction et du soin des pauvres, 292-293.
- Sœurs de l'Enfant-Jésus*, rue du Barbâtre à Reims, 182.
[Fondées par Nicolas ROLAND]; on leur confie l'école de Saint-Souplet, 110 n.
- Sœurs hospitalières de Saint-François*, 367.
- Sœurs du Sacré-Cœur d'Ernemont*, 367.
- SORTON, de (Famille).
Apparentée aux MOET, 103 n.
- SOSTHENE, Frère, archiviste.
Attestation au sujet d'un livre ayant appartenu à Louis DE LA SALLE, 212 n.
- SOUIN ou Drouin;
femme de Simon DE LA SALLE, 206.
V. La Salle, Simon de.
- SOUYN, Barbe;
femme de Philippe LESPAGNOL, 140.
V. Lespagnol, Philippe.
- STANISLAS, Frère [procureur des Frères à Reims].
Signe l'acte mortuaire de Frère ETIENNE, 351, 351 n.

STANISLAS, Frère, Albin BOUCHE.

Entre dans la Société : y fait profession, 325; directeur des novices à Avignon, 325, 353; visiteur des maisons du Midi, 325; signe l'acte de décès de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 316; décédé à Marseille, 325, 353.

SULLY, ministre d'Henri IV.

Son renvoi par Marie DE MEDICIS, 143.

SYMONNET, Marie;

femme de Menault DE LA SALLE, 68 n., 85 n.; requête, 85 n.

TAILLEMITE, Etienne, conservateur aux Archives nationales à Paris, 9.

TALLEYRAND-PERIGORD, archevêque de Reims, 112.

TARBE, Prosper, 123.

TAUXIER, Liesse;

fille de Claude et de Marie DROUET; hérite de sa mère une maison rue Neuve vis-à-vis Sainte-Claire, 279.

TAUXIER, Poncette;

fille de Claude et de Marie DROUET; co-héritière de la maison rue Neuve vis-à-vis Sainte-Claire, 279.

TEMPLIERS, commanderie des T. proche l'église Saint-Hilaire, 120.
Prieuré à Saint-Gilles, 147.

TERRISSE, François-Christophe, docteur de Sorbonne, chanoine, haut doyen de l'église métropolitaine de Reims, vicaire général, abbé de Saint-Victor-en-Caux, 367.

Ses démêlés avec les moines de Saint-Ouen, 367; résigne son archidiaconat, 367 n.; testament et décès, 367, 367 n.

THEODORE, Frère.

V. Cellier, Simon.

THIBARON, apothicaire, 212.

THIBAUT, architecte à Rouen, 370.

Fait approprier les bâtiments du cloître de Saint-Maclou, 370.

THIERION, Gérard, prêtre, chapelain de l'église métropolitaine de Reims; co-proprétaire et administrateur des biens des Ecoles chrétiennes à Reims, 283.

THIERY, Arthur, employé à la librairie *Aula*, 90.

THIERRY, Perrette;

femme d'Adam BLANCHON D'ARZILLIERES, 183.

V. Blanchon d'Arzillières, Adam.

THIRET D'ASSY, Charlotte.

Dame des Alleux et de la Maison-Rouge, 178.

THOMAS, Frère, Charles FRAPPET, 297; procureur de l'Institut des Frères.

Naissance et décès, 344; loue une maison d'habitation pour les Frères, paroisse Saint-Nicaise à Rouen, 295 n.

THUISY, Pierre de.

Propriétaire à Brouillet, 133.

THUMERY, Jeanne de;

femme d'Antoine FERET DE MONT-LAURENT, 65 n.

V. Féret, Antoine.

TIERCELET.

La maison QUEUTELOT lui est adjudgée au profit de Remy FAVART, 272, 302.

V. Queutelot, maison.

TIMOTHEE, Frère, supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Guillaume SAMSON-BAZIN : né à Paris, 350 ; entré dans la Société, 350.

— Directeur des novices à Avignon : excellent formateur, 352.

— Frère d'école à Mende et Marseille, 350.

— Supérieur général : choix des Capitulants, 350; son gouvernement est un des plus longs et des plus florissants, 350; recourt au Conseil d'Etat pour l'enregistrement des lettres patentes, 343;

- signe la supplique demandant l'exhumation des ossements de M. DE LA SALLE, 344.
Dirige la croissance de l'Institut, 350 : tenaces efforts, éclatants succès, 350; expansion de l'Institut sous son généralat, 350; recrutement du personnel enseignant : formation hâtive, 350. Perfectionnement intérieur de l'œuvre, 351 : fermeté face au péril janséniste, 351; face aux évêques qui contestent l'autonomie de l'Institut, 351; consignes aux Frères, 351; édition des livres du Fondateur, 350; songe à établir le chef-lieu de l'Institut à Reims, 300 n. : la ville de Reims pose des conditions inacceptables, 300 n.; y tient le Chapitre général de 1745, 300 n.
Le grand supérieur, 351 : vieilli prématurément, 351; sa démission, sa mort à Saint-Yon, 351; ses ossements reposent au cimetière de Bon-Secours à Rouen, 351 n.
- TORCHET, notaire à Reims, 104 n.
- TOURTEBATTE, Jeanne;
veuve de Nicolas PERIGNON, 283; vend à Claude PASTE une maison rue de la Vieille-Serrurerie, 283.
- TRIRRION, Jean-Baptiste.
V. Sébastien, Frère.
- TRONSON, François;
mari d'Elisabeth LEFEVRE, 179 n.; propriétaire de l'Hôtel de Prin, 179 n.
- TRONSON, Jean-Pierre;
créancier de Vanin-Clicquot, 114.
- TRONSON, Simon.
Créancier de VANIN-CLICQUOT, 114.
- TRONSON DE COUDRAY.
Famille rémoise, 179 n.
- TRONSON DU COUDRAY, Guillaume-Alexandre, avocat défenseur de Marie-Antoinette, reine de France.
Déporté à Sinnamari (Guyenne), il y meurt, 179 n.
- TRONSON-LECOMTE.
Famille rémoise illustre, 179 n.
- TROYES, Guillaume de.
Propriétaire de la maison de La Cloche, 58, 59, 63.
- TRUFFET, Joseph, dit Frère BARTHELEMY.
V. Barthélemy, Frère.
- TURBAN, Marguerite;
femme de Césaire HENNET, 86, 86 n.
V. Hennet, Césaire.
- VALOIS, Philippe de.
Lève des troupes, 102 n. : en confie le commandement à Remy CAUCHON et Pierre DE BEZANNES, 102 n.
- VANIN, Simon, fabricant;
mari d'Eulalie CLICQUOT, 113 n.; domiciliés rue du Marc en l'an X, 120 n.; acquéreur de l'Hôtel Le Vergeur à la Révolution, 113, 113 n.; il revend une partie à Philippe-Nicolas-Germain LEUCHEENRING, 113 n.
- VANIN-CLICQUOT.
Biens qu'ils abandonnent à leurs créanciers, 114 n.
- VANNIER, Jean, maître tonnelier.
Locataire de la maison Cour-du-Leu, 299.
- VANOLLES, Barthélemy de, maître des requêtes, 111 n.
- VARIN, 234 n.
- VARY, Marie;
femme de Simon COCQUEBERT, 158.
V. Cocquebert, Simon.
- VAUQUELIN, Elisabeth-Suzanne-Marie;
femme d'Alexandre BOUCHARD, 366.
V. Bouchard, Alexandre.
- VENI, François.
V. Ciprien, Frère.
- VERMONT, Victor, plombier.
Propriétaire de l'immeuble 1550, 90.

- VIARD, Marcel.
Rapport grapho-psychologique, 322.
- VILLAIN-LEONARD, aubergiste.
Locataire de l'immeuble DE MIREMONT, 94 n.
- VILLENEUVE, Gérard de, 9.
- VILLET, Hubert, 279.
- VISCOT (Famille).
Apparentée aux COCQUEBERT, 50.
- VISCOT, notaire à Reims, 163, 164, 235 n.
V. Viscot, Claude, Guillaume.
- VISCOT, Barbe;
veuve de Claude LA CANUES, 279.
- VISCOT, Claude, notaire à Reims, 191, 192.
- VISCOT, Guillaume, notaire à Reims, 192.
- VISCOT, Simonne;
[fille de Raoul et de Marie COCQUEBERT], femme de Pierre COCQUEBERT, 39.
V. Cocquebert, Pierre.
- VITRY, Paul, 119, 122, 123.
- VUIBERG, Jean, maître tonnelier.
Baille une maison rue de la Vieille-Serrurerie appartenant à la succession de Louis DE LA SALLE, 284 n.
- WIART, Nicolas, supérieur des écoles gratuites des garçons de Reims, 297.
Mandaté par J.-B. DE LA SALLE, baille à louage la maison rue Sainte-Marguerite, 297.
- WERLE.
Propriétaire de l'Hôtel Le Vergeur, selon Frère MAXIME, 125.
- WIBERG, Jean.
V. Vuiberger, Jean.
- Y DE SERAUCOURT, famille rémoise.
V. Dey de Séraucourt.
- Y DE SERAUCOURT, Antoine d';
mari d'Elisabeth LESPAGNOL : descendance, 220.
- Y DE SERAUCOURT, Joseph-Nicolas d',
chanoine, archidiacre de l'église métropolitaine de Reims;
fils d'Antoine et d'Elisabeth LESPAGNOL, 220.
- Y DE SERAUCOURT, Louis-François d',
conseiller à la Cour des Aides;
fils d'Antoine et d'Elisabeth LESPAGNOL;
mari de Catherine POLLART, 220.
- Y DE SERAUCOURT, Robert d', grand archidiacre de Reims, grand vicaire de Mgr Maurice LE TELLIER, 220;
fils d'Antoine et d'Elisabeth LESPAGNOL, 220.
- Y DE SERAUCOURT, Robert-François d',
jésuite;
fils d'Antoine et d'Elisabeth LESPAGNOL, 220.
- YSE DE SALEON, Jean d', chanoine de Grenoble.
Rencontre Claude DU LAC DE MONTISAMBERT [devenu Frère IRENEE] : ils font route ensemble à Parménie, 352.
- ZACHARIE, Frère, Charles-Mathieu DE HAULTERIVE.
Entre dans la Société, 325; signe l'acte de décès de Jean-Baptiste DE LA SALLE, 316; décédé à Saint-Yon, 325.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Sources et Bibliographie :

<i>Sources manuscrites</i>	10
<i>Sources imprimées</i>	23
Répertoire des Actes	32
<i>Abréviations</i>	35
<i>Transcription des actes</i>	36

I

DOCUMENTS QUI CONCERNENT LES GRANDS-PARENTS DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Document 1. — Baptême de Barbe Cocquebert.

Transcription de l'acte	38
Simon Cocquebert et sa famille	38
Barbe Cocquebert	45
La famille Cocquebert	46

Document 2. — Codicille de Barbe Cocquebert.

Copie de l'acte	52
Exécution du codicille	54
La maison de La Cloche : censitaires et propriétaires du XIV ^e au XVI ^e siècle	57
Construction de la nouvelle façade (1545-1546)	66
Les propriétaires de l'Hôtel, du XVII ^e au XX ^e siècle	68
L'immeuble au millésime 1550	83
La maison des Demoiselles de Miremont	90
L'Hôtel de La Salle. Etat actuel	94

Document 3. — Mariage entre Jean Moët de Brouillet et Perrette Lespagnol.

Copie de l'acte	101
Frères et sœurs de Jean Moët	102
Les enfants de Jean Moët	104
Origine et noblesse de la famille Moët	106
L'Hôtel Moët de Brouillet	109
Les arguments de Frère Maxime	115
Leur réfutation	119
Preuves supplémentaires	126

Document 4. — Décès et sépulture de Jean Moët de Brouillet.

Transcription de l'acte	130
Le domaine de Brouillet	131
Le vendangeoir de Rilly	134

Document 5. — Epitaphe de Jean Moët de Brouillet.

Transcription du document	135
Commentaire	136

Document 6. — Naissance de Perrette Lespagnol.

Copie de l'acte	139
Commentaire	139

Document 7. — Lots de partage de la succession de Perrette Lespagnol.

Copie de l'acte	144
Notes et commentaire	146

Document 8. — Décès et sépulture de Perrette Lespagnol.

Transcription de l'acte	151
La grand-mère aimante	152

II

DOCUMENTS QUI CONCERNENT LES PERE ET MERE DE
SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**Document 9. — Baptême de Louis de La Salle.**

Transcription de l'acte	156
Frères et sœurs de Louis de La Salle	158

Document 10. — Contrat de mariage entre Louis de La Salle et Nicolle Moët de Brouillet.

Transcription de l'acte	162
Commentaire	164
Histoire démographique de la famille	165

Document 11. — Contrat d'achat de l'hôtel de la rue Sainte-Marguerite.

Transcription de l'acte	170
Commentaire	172
Le premier séminaire lasallien de maîtres d'école	181

Document 12. — Premier testament de Louis de La Salle.

Transcription de l'acte	191
Commentaire	191

Document 13. — Testament de Louis de La Salle.

Transcription de l'acte	195
Notes	197
Commentaire	203

Document 14. — Décès et sépulture de Louis de La Salle.

Transcription de l'acte	205
Notes	205
Louis de La Salle, magistrat	207

Document 15. — Vente de l'office de conseiller de Maître Louis de La Salle.

Transcription de l'acte	215
Commentaire	216

Document 16. — Baptême de Nicolle Moët de Brouillet.

Transcription de l'acte	219
Le parrain : Claude Lespagnol	219
Famille Braux	220
Les Goujon de Thuisy	221

Document 17. — Décès et sépulture de Nicolle Moët de Brouillet.

Transcription de l'acte	222
Mère d'un saint	222

III

DOCUMENTS QUI CONCERNENT SAINT JEAN-BAPTISTE DE
LA SALLE**Document 18. — Baptême de Jean-Baptiste de La Salle.**

Transcription de l'acte	228
Date de naissance de Jean-Baptiste de La Salle	229
La paroisse du baptisé	234
La maison natale	236
La paroisse des parrains	239

Document 19. — Permutation de la prébende canoniale de Jean-Baptiste de La Salle.

Transcription de l'acte	245
Récit des biographes	247
Les précisions du document de 1676	250
La transaction de Châlons	254
Situation cléricale de Jean-Baptiste de La Salle	254
Le voyage à Paris et ses objectifs	255
Une lamentable palinodie	256

Document 20. — Lettre de Jean-Louis de La Salle à M. Jean-Baptiste de La Salle (3 janvier 1719).

Transcription de la lettre	260
Le silence du Fondateur	263
La maison de Reims	264
Jean-François de La Salle de l'Étang	265
M. Legrand, chanoine de Sainte-Balsamie	265
M. Frémyn	266
M. Pierre Guyart	267
Les maisons de Rethel	272
Les quelques effets à Reims	274
La déclaration de M. Favart	275
Legs Bonvarlet, Pasté	276
Les décès survenus : Jean Maillefer	277
Gérard Godart	278
La « mesure joignant les Frères »	279

La cense d'Acy	280
La maison rue des Deux-Anges	281
Document 21. — Testament de Jean-Baptiste de La Salle.	
Copie de l'acte	286
Cession et abandon de tous ses livres	289
Cession de tous les meubles de la maison de Saint-Yon	292
Pièces diverses remises au Frère Barthélemy	293
Les maisons rue Neuve et Cour-du-Leu	299
Les maisons de Rethel	301
Le propriétaire légal	304
Les biens légués aux enfants de Jean-Remy de La Salle	304
Attestation concernant deux contrats de rente	314
Document 22. — Décès et sépulture de Jean-Baptiste de La Salle.	
Transcription de l'acte	315
« Le Saint est mort »	316
Portrait au naturel de M. de La Salle	321
Portraits graphiques du saint	322
Les témoins qui ont signé	323
Document 23. — Epitaphe de Messire Jean-Baptiste de La Salle.	
Copie du document	326
L'épitaphe latine	327
Souvenir du tricentenaire	329
Place et église Saint-Clément	330
Document 24. — Epitaphe de Messire Jean-Baptiste de La Salle.	
Fragment et reconstitution	333
L'épitaphe en français	334
Document 25. — Exhumation des ossements de M. de La Salle.	
Transcription du procès-verbal de M. Louis Dujarier-Bresnard	336
Requête à Mgr l'archevêque	343
Mgr Nicolas de Saulx-Tavannes	343
Louis Dujarier-Bresnard	344
Le cortège funèbre	346
Les témoins : Frère Timothée	350
Frère Etienne	351
Frère Irénée	352
Frères Sébastien, Maximin	353
Document 26. — Exhumation des ossements de M. De La Salle.	
Transcription du procès-verbal de M. Pierre Bridelle	355
L'église de Saint-Yon	363
Les Camus de Pontcarré	364
Les Becdelièvre	366
Les témoins : François-Christophe Terrisse, Charles-Antoine d'Osmond ...	367
Jean-Baptiste Blain	367

Prisque-Hyacinthe Déchamps	368
Robert-Léonard Cousté, Louis-François Petit de Captot	368
Louis Dujarier-Bresnard, Jacques de Pontrevé, Louis Deshayes	368
Adam-Charles Esmangard, Pierre Padelou	370
Les Reliques de M. de La Salle après leur translation à Saint-Yon	370

PIECES ANNEXES

1. Construction de l'« Hôtel de La Cloche ». Requêtes d'Henri Choilly. Conclusions du Buifet de l'Echevinage	374
Lexique	389
Index analytiques des noms propres :	
<i>Index des noms de lieux</i>	397
<i>Index des noms de personnes</i>	431
Table des matières	519



- 13 — *Méditations pour le temps de la retraite à l'usage de toutes les personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances. Par M. Jean-Baptiste de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition princeps (vers 1730). 84-8 pp.
- 14 — *Explication de la méthode d'oraison par Monsieur J.-B. de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1739. 130 pp.
- 15 — *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1711. Introduction; notes critiques; table des principales éditions. XVI-134 pp.
- 16 — Contribution à l'étude des sources du *Recueil de différents petits traités*. 105 pp.
- 17 — *Instructions et Prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV pp.
- 18 — *Exercices de piété qui se font pendant la journée dans les Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XII-140 pp.
- 19 — *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XIX — 252 — 258 pp.
- 20 — *Les Devoirs d'un chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I (exposé en discours suivi). XXX — 504 pp.
- 21 — *Id.* Tome II (par demandes et réponses). 312 pp.
- 22 — *Du Culte extérieur et public que les chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre — Troisième partie des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XI — 308 — 124 pp.
- 23 — *Grand Abrégé des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.*
Petit Abrégé des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.
Reproduction anastatique de l'édition de 1727. XI — 167 pp.

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite
et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes;
préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique
du saint et le corpus de ses œuvres.

Ont paru :

- 1 — F. FLAVIEN-MARIE (MICHEL SAUVAGE, FSC) : *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite*; présentation, examen critique, introduction et notes. XLVIII — 106 pp.
- 2 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII*.
Première partie : Les faits et les textes. 140 pp.
- 3 — Id. Deuxième partie : Les documents. 96 pp.
- 4 — F. BERNARD : *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*
Édition du manuscrit de 1721. XXV — 86 — 105 pp.
- 6 — F. E. MAILLEFER : *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*
Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740. 313 pp.
- 7 — J. B. BLAIN : *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*.
Reproduction photomécanique et l'édition princeps : Rouen, 1733.
Tome I. 4 ff. — 444 pp. — tables.
- 8 — Id. Tome II. 502 pp. — tables — 124 pp. — 5 ff.
- 11 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*. 414 pp.
- 12 — *Méditations pour les Dimanches et les principales fêtes de l'année*.
Reproduction anastatique de l'édition originale : Rouen, 1730 ?
236 — 274 pp. — tables.

24 — *Conduite des Écoles.*

Reproduction anastatique de l'édition de 1720 confrontée avec le ms. dit de 1706. VII — 230 — 292 pp.

25 — *Les Règles des Frères des Écoles chrétiennes.*

D'après les ms. de 1705, 1713 et 1718 et l'édition de 1726. 164 pp.

26 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle.*

Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent.

Tome I. — 528 pp. — Index des noms de lieux et des noms de personnes.

Hors série : F. MAURICE-AUGUSTE : *Petite contribution à l'étude des origines lasalliennes.*

Quelques articles parus dans le *Bulletin des Frères des Écoles chrétiennes*, 64 pp.

En préparation :

5 — F. MAURICE-AUGUSTE : *L'Habit des Frères des Écoles chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII.*

9 et 10 — Index cumulatif des trois premières biographies du saint : BERNARD, MAILLEFER et BLAIN.